This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07593662 9

7102

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

PURCHASED FROM FUND BEQUEATHED BY

JANE DUGDALE

IN MEMORY OF HER BROTHER

RICHARD L. DUGDALE

DU PAUPÉRISME

EN FRANCE.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
187011
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
19_2

Poésie est délivrance, disait Gœthe un jour. Toute œuvre est poésie en ce monde, et il est plus d'un mobile humble dont l'aiguillon presse et s'impose à l'égal de l'inspiration du génie, avec autant de droits, dirai-je, et pour autant d'honneur aux regards du ciel et des hommes. Mais la tâche accomplie ne délivre qu'à la condition de laisser après elle la juste satisfaction qu'elle devrait trouver toujours. Pour moi, c'est avec un sentiment profond de fatigue et de doute que je pose la plume après l'achèvement de ce long travail.

Que d'essais tentés avant lui dans ce domaine éternel de la misère ! combien d'infructueux qui menacent ! combien d'heureux qui découragent ! La moisson n'était-elle pas faite après tant d'efforts, la curiosité publique épuisée après tant d'appels ? En soi, quelle tâche difficile ! Que de questions dans cette question suprême ! Les ai-je bien toutes aperçues et comptées ? Ai-je bien fait à toutes leur place, ou, pour les avoir toutes accueillies, n'ai-je pas manqué, à quelque degré, au devoir plus grand de donner à certaines la place exceptionnelle que réclamait leur importance ?

Par dessus tout enfin, ai-je réussi à mettre au service de leur cause un peu de cette chaleur d'âme par qui tout vit et s'anime, sans laquelle rien d'utile ne s'accomplit ? En vérité, je ne sais. En relisant à la hâte, je ne trouve que l'incertitude, et j'espère, mais sans oser croire comme il m'était arrivé d'autres fois.

Peut-être cependant m'appartenait-il plus qu'à beaucoup d'autres d'aborder cette entreprise. Pour parler de la pauvreté faut-il l'avoir connue ? J'ai été pauvre. J'avais oublié ces épreuves, mais, à coup sûr, il m'en était resté l'intelligence. A mesure d'ailleurs que j'ai pénétré dans ce travail, froidement commencé, je l'avoue, sous l'empire de préoccupations tout autres, ces impressions déjà lointaines me sont revenues en foule. Revenues, elles se sont imposées à moi. Elles m'ont suivi désormais dans le sommeil et la veille.

Je me suis rappelé alors et ces premières années sevrées des jouets ordinaires de l'enfance compensés par de douces raisons dont la tristesse a dû se projeter loin dans la vie, compensés aussi par de meilleures caresses, et ces privations toujours entrevues et côtoyées, jamais senties, protégé que j'étais toujours, mais plus poignantes à se ressouvenir aujourd'hui pour avoir été ainsi toujours entrevues, jamais senties. Alors, je me suis rappelé ces soirées d'hiver où l'on se résolvait au sommeil parce que le travail eût à peine payé la lumière, et cette religion du pain que l'on ne jetait jamais quand par hasard il s'en était perdu, mais qu'on brûlait comme une chose sainte, en le suivant soucieusement des yeux sur l'âtre, et ce soir où le tiroir de l'épargne pauvre s'était vidé tout entier pour un souhait de l'enfant malade. Alors aussi, j'ai revu encore l'image d'une femme que, tous les jours que Dieu fît, mon premier regard trouvait assise et penchée près de la fenêtre où parfois elle avait déja compté presque les heures d'une journée, qui veillait mon sommeil du milieu du travail et en saluait la fin d'un sourire, sans même toujours quitter la tâche. Malheureux souvenirs d'une partie de ma vie passée que j'avais si péni-

blement détachée de ma vie nouvelle, et abandonnée loin derrière moi au flot du temps pour ne la plus revoir et n'en plus souffrir ! Ah ! j'ai bien le droit de me plaindre que ce livre me les ait rendus ! mais, lui, comment ne pas reconnaître qu'il y a trouvé sans doute un appui ? Si, çà et là, dans quelques-unes de ses pages, une émotion contenue éclate et gagne, c'est à eux qu'il l'aura due. Ces souvenirs l'auront sauvé.

Je me trompe toutefois. Oui, je me trompe et ce livre doit avoir un mérite, un mérite que je veux dire. On y doit trouver partout le sentiment du devoir, l'unité des opinions et des principes, l'amour du bien et du juste, le souffle des doctrines spiritualistes qui le parcourt d'un bout à l'autre et peut-être le soutient, le respect éclatant et ferme de la responsabilité humaine et la passion de la liberté, passions pour de pures idées sans doute mais non pourtant dénuées de force et de foi, les seules au surplus qui soient permises dans de certains temps et à certaines existences. Je veux dire que, s'il ne portait pas cette empreinte à toutes les pages, ce livre m'aurait trahi. Il ne serait pas une image fidèle.

Et malgré tout, en le quittant ici, il m'est impossible de ne pas exprimer un regret, impossible de ne pas me rendre ce témoignage que je l'eusse fait avec plus de cœur il y a quelques années. Assurément, il ne recèle nulle amertume. Nul ressentiment ne s'y cache pour des malheurs dont la responsabilité revient en partie aux populations qu'il a prises pour objet de son souci, et qu'on y trouvera bien pardonnées. Je sens aussi qu'on y respire encore le désir d'être utile. Mais, enfin, comment ne verrais-je pas qu'il n'a ni toute son ardeur ni toute sa force ? Ah ! je savais bien qu'avec les années de la jeunesse, bien des sentiments s'épuisent, bien des croyances s'effacent. Je savais que cette lumière vive où tout nous apparaît alors n'est pas dans les choses mais dans nos yeux et dans notre âme, et qu'elle est vouée ainsi à s'éteindre autour de nous à mesure que s'affaisse aussi cette flamme intérieure qui la projetait autour d'elle. Oui, je savais bien que, malgré tout le soin

apporté à préserver chaque jour de ces ruines, tout cela devait décroître, mais, je l'avoue, je ne comptais pas pourtant l'éprouver si vite.

Pourquoi faut-il que le monde s'emploie autour de soi à douter, à détruire ? Pourquoi faut-il que les événements ajoutent à ces atteintes leurs chagrins et leurs amertumes ? De toutes les choses tristes de cette vie où il en faut tant compter, je n'en sache guère de plus amère que d'aimer moins les hommes. Et cependant, non, je n'aurais pas à descendre loin dans moi-même pour en trouver une plus triste encore. Laquelle donc ? Que ceux-là le disent qui ont connu le malheur d'aimer moins leur pays.

5 décembre 1857.

DU PAUPÉRISME EN FRANCE.

PREMIÈRE PARTIE.

Le Paupérisme. — Son état actuel.

Le paupérisme est une plaie, une plaie qui souffre.

La vie est un combat. Que de fois ne l'a-t-on pas dit! dans combien de situations, sous combien de formes, et avec quels accents divers! Le mot est vrai dans tous les sens; il est vrai pour les sociétés comme pour les hommes. Oui, la vie est bien un combat en effet, et qui dure depuis le premier jour du monde pour ne finir vraisemblablement qu'au dernier.

S'il est donc une chose à craindre ici bas, ce n'est pas que la lutte effraie ou rebute comme une nécessité nouvelle. Qui ne l'a connue et ne la connaît? qui ne la soutient ou ne la recherche, ne l'épuise ou ne s'y épuise? loin d'être une nécessité nouvelle, elle est, de tous les temps et dans tous les temps, la condition, la loi et je dirai le cher, le nécessaire aliment de la vie. Aussi n'est-il rien, à vrai dire, que l'homme et les sociétés n'abordent, rien qui les décourage, rien à vrai dire encore dont, avec l'aide du temps, ils ne triomphent.

S'agit-il du travail de l'homme sur lui-même? l'objet de la lutte est-ce une ignorance à dissiper, une superstition à détruire, une grandeur nouvelle à conquérir pour l'esprit, un ordre social blessant, violent, injuste à renverser ou à réformer, tâche plus difficile? Les sociétés font tout cela, en fin de compte, viennent à bout de tout cela. A coup sûr, cela ne veut pas dire qu'elles n'aient pas leurs moments de défaillance, leurs peurs, leurs lâchetés. On en a vu plus d'une abandonner sa voie de progrès, de justice et d'honneur sous l'empire de terreurs imaginaires ou excessives, ou se jeter et s'avilir dans les bras d'un maître, pour quinze ans de repos. Puissent celles-là du moins rester pour leur châtiment dans la mémoire des hommes! Mais ces faiblesses sont après tout l'affaire d'un moment. Et encore faut-il y voir, pour ce moment même, bien plutôt une volonté qui se dérobe à sa tâche, ou une intelligence qui la méconnaît, qu'une réelle défaite sous le poids d'un mal qui les surmonte. Vienne un temps où la société croie fermement que la lumière est bonne, et j'en réponds la lumière est faite. Vienne un temps où la liberté politique apparaisse, ce qu'elle est en effet, la dignité et l'ordre véritables, un temps où le spiritualisme soit invoqué d'une ardeur sérieuse comme la voie de la régénération sociale, et dussé-je fermer les yeux avant de voir la liberté fondée, je la tiens pour conquise; dussé-je voir s'étendre la domination plus exclusive et plus absolue que jamais des préoccupations matérielles, je tiendrai pour assuré que le spiritualisme va sortir, pour régner, des nobles âmes qui en auront gardé le flambeau.

Faut-il parler de la lutte des sociétés contre la nature? quelles qu'en soient les merveilles, les redire ne serait plus aujourd'hui que redire un lieu commun. Partout la nature est, sous la main de l'homme, non pas vaincue, mais obéissante, mais prévenante. Le sol est aplani,

assaini, fécondé. Le monde des corps inorganiques laisse pénétrer ses secrets de toutes parts, et ses secrets l'asservissent. Les êtres animés sont transformés en moteurs, en sources de richesse, en ouvriers habiles. Vainement des obstacles s'accumulent. Les fleuves deviennent des chemins qui marchent, les mers portent où l'on veut aller. Des forces effroyables : la pesanteur, l'électricité s'interposent. L'homme les installe de lui-même dans ses ateliers et les fait travailler à sa place, à la place de l'esclave antique. N'est-ce pas en vérité un spectacle singulièrement grandiose, que de voir cette créature frêle et petite s'approcher des Alpes dont la taille est de deux mille fois sa taille, les mesurer d'un regard tranquille avec un sentiment de légitime fierté et de l'entendre dire un jour ce mot souvent cité depuis : les Alpes n'ont pas grandi, et nous avons frayé le Simplon.

Les Alpes n'ont pas grandi, là toutefois est le secret du triomphe de l'homme, la source de sa force et de sa persistance. Ce qui fait qu'il a le dernier mot partout, c'est que les difficultés auxquelles il s'attaque sont d'ordinaire des masses ou des forces qui ne renaissent point, ou ne renaissent pas du moins dans la proportion de son effort. Ce qui fait qu'il combat, qu'il marche en avant toujours, suivant le cri américain, sans trouble de cœur, sans faiblesse, sinon sans impatience, c'est qu'il a au plus profond du cœur l'espérance, la certitude; c'est qu'il sait la supériorité irrésistible à la longue de forces toujours nouvelles sur des forces décomposables, constantes au pis aller, à supposer même qu'elles réussissent à demeurer ennemies. C'est qu'il sait bien qu'à part même tout effort extraordinaire, et toute découverte de puissances nouvelles, il y a dans ce flot seul des générations qui passent, qui passent armées de la vie, une action lente, certaine, inéluctable pour toutes choses, qui creusera son lit malgré tout et partout, à l'image des filets d'eau

qu'il voit creusant le leur dans le granit, aux flancs de ces Alpes mêmes dont nous parlons, armés du poids seul de leur flot chétif et de leur chétive durée.

Mais il en est tout autrement quand le mal croît ou paraît croître nonobstant l'effort de l'action humaine. Qu'un homme soit atteint d'une affection grave et soudaine, si après les premières heures d'une médication laborieuse, le mal cède ou s'arrête, l'énergie se ranime, la réaction du moral est immense; il y a gros à parier que la vie est sauvée. Qu'au contraire, malgré le déploiement de toutes les ressources de l'art, le mal gagne, s'avive, s'étende, fût-ce d'une façon à peine sensible, la force s'en va du cœur du malade, de l'intelligence du médecin. Un secret effroi, la peur de l'inconnu, qui s'attache toujours au sentiment de l'impuissance, s'empare de tous les deux. La mort est au bout de ce découragement peut-être, à moins de l'une de ces réactions profondes qui sont l'un des mystères de la vie. De même, que sur quelque malheureux navire battu par la tempête, une voie d'eau se déclare, tout le monde court aux pompes. Si l'eau baisse, de si peu que ce soit, soyez-en sûrs, pas un bras ne faiblira. L'eau a baissé, tout est dit, elle n'aura pas sa proie. Mais que, malgré l'emploi de toutes les forces portées à l'extrême, l'eau continue de monter dans la cale d'un mouvement lent mais fatal, implacable, du premier coup, avant toute fatigue, voilà tous ces bras dont on eût obtenu presque sans relâche une somme énorme de travail, qui retombent incapables d'un travail d'une heure. Qui donc les paralyse? Le défaut d'espoir, la présence irrécusable d'une force supérieure qui trouble profondément avant de toucher, soumet avant de vaincre et comme par une sorte d'ascendant. Et maintenant, supposez que le danger, l'obstacle, le mal combattu, ne croisse pas seulement malgré l'effort, mais grandisse ou paraisse grandir dans la proportion même de l'effort. Supposez un mal que les

remèdes tour à tour essayés empirent et irritent, que la résistance provoque, que l'on gagne à vouloir le prévenir ou s'en défendre, qu'un redoublement de secours ne fasse que redoubler, et que douer d'une puissance de contagion qu'il n'avait pas d'abord ; oh ! alors, le trouble et le découragement sont extrêmes. Les imaginations se frappent à la pensée de ce danger si fort différent de tous les autres, et rien peut-être n'épouvante les hommes comme ces maux mystérieux, étranges, qui ne ressemblent à rien de connu, et contre lesquels rien de connu ne paraît avoir de prise.

Ce sentiment d'anxiété et d'effroi est celui dont l'Angleterre a été saisie la première quand, la première aussi, elle a constaté officiellement chez elle les maux du paupérisme. C'est sous l'empire de ce sentiment qu'au moment où la Taxe des pauvres, portée d'année en année jusqu'au chiffre écrasant de 170 millions de francs, déterminait dans certains de ses comtés les propriétaires, les fermiers, les pasteurs, les fonctionnaires à tout abandonner, terres, cures, emplois, salaires, dans l'impuissance de satisfaire à de pareilles charges publiques, et où la misère allait croissant malgré tout avec la Taxe des pauvres croissant encore, comme un gouffre toujours approfondi à mesure qu'il engloutissait davantage, c'est, dis-je, sous l'empire de ce sentiment et à ce moment que l'Angleterre fit en quelque sorte du paupérisme une reconnaissance légale, en lui donnant pour la première fois un nom. Si l'on veut bien y songer, c'est encore aujourd'hui ce sentiment d'effroi vague et douloureux, cette pensée anxieuse d'un mal inconnu, invincible jusqu'à présent et qu'il faudrait pourtant vaincre que réveille pour nous en France le nom du paupérisme. Là est certainement l'explication de la singulière notoriété de ce nom partout répété, sinon partout compris, à toutes les hauteurs de l'échelle sociale, et celle de l'intérêt extrême, universel qui s'attache à ces mille

problèmes dont les préoccupations publiques lui font comme un ténébreux et triste cortége.

Je dis que c'est partout, à toutes les hauteurs sociales, que ce souvenir s'évoque dans nos sociétés actuelles. Et, en effet, prenez tour à tour toutes les institutions, toutes les positions, tous les hommes. Où ne réclame-t-il pas, où ne se fait-il pas sa place privilégiée de commisération et d'inquiétude ? Dans nos assemblées parlementaires, que de séances consacrées à le poursuivre, à le conjurer, s'il était possible ! Dans le gouvernement et l'administration, quel souci de premier ordre pour l'homme d'État ou l'administrateur, depuis le plus élevé jusqu'au dernier maire de commune rurale ! que de mesures inspirées par lui ! que de fautes au bout desquelles on le retrouve ! Dans l'industrie, quel spectacle faut-il dire, car là on vit avec le Paupérisme, plus aggloméré et plus frappant, sinon plus réel et plus grave. On le cotoie tout le jour, on l'habite, on le respire.

De toutes les questions sociales qui ont attiré l'attention des publicistes, il n'en est pas peut-être qui ait été l'objet d'un ausssi grand nombre de travaux de toute espèce, et néanmoins les Académies continuent d'en appeler de nouveaux, et à part tout appel aux hommes de bon vouloir pour qu'ils aient à venir apporter leur pierre à leur tour, le sentiment du problème toujours présent, toujours menaçant, toujours insoluble, l'espoir d'amoindrir le mal sur quelque point est un attrait incessamment, dignement obéi, dirai-je, et qui en provoque sans cesse. De tous les dangers que recèlent les temps nouveaux, il n'en est pas non plus peut-être qui s'offre sur tous les chemins de la vie, sur toutes les avenues de la pensée avec une pareille persistance.

Tenez, cette figure hâve, vêtue de haillons, suivie d'une femme, d'enfants aussi pâles, aussi nus, cet homme qui vit à peine et qui gagne à peine *sa vie,* comme le dit la

langue avec une vérité terrible, bien qu'il consacre au travail, lui et sa famille, tout ce que leurs corps ont de chaleur et de force, qui vous effraie et vous navre le cœur quand vous l'apercevez un moment dans la rue où il passe et disparaît, qui vous effraierait bien davantage si vous le voyiez avec les siens là où ils couchent tous, dans leur réduit obscur, humide, dénudé, pêle mêle sur un grabat de feuilles, de paille ou de cendres; cet homme, cette famille, c'est le Paupérisme.

Voici une grande ville, riche, belle par tous les côtés qu'elle présente au voyageur qui la visite. Mais on vous conduit ou bien le hasard vous mène dans d'autres quartiers moins accessibles, qui semblent jetés à l'écart comme par une sorte de honte ou de crainte des spectacles poignants. Là, vous trouvez des rues étroites, obscures, presque constamment humides et boueuses, bordées de hautes maisons encaissant une atmosphère immobile et fétide, qui ouvrent comme des yeux noirs et profonds irrégulièrement percés sur leurs faces, fenêtres sombres, sans rideaux, où pendent souvent sur des perches des haillons séchant à la longue loin du soleil. Dans ces maisons, du haut en bas, quelquefois dans les caves, loge une fourmillière d'êtres humains semblables à cet homme, à cette famille dont l'aspect vous a si vivement impressionné un autre jour. Ici, entrez, partout vous trouverez les mêmes figures, hâves, terreuses, avec des yeux brillants où la vie semble s'être retirée, des corps affaiblis, comme diaphanes, des femmes épuisées, des enfants chétifs, tout cela parfois mutilé par quelque blessure d'abord inexplicable dans cette situation ou à cet âge. Au logis, même dénuement. Peu ou point d'ustensiles de ménage. Point de lit ou un grabat repoussant. Peu de différences dans la position des familles, mêmes aliments insuffisants, achetés cher au jour le jour. Puis, dans toutes ces bouches un langage grossier, semé de mots obscènes, dans toutes ces âmes

l'ignorance, la crédulité aveugle et mobile, la colère contre tant de privations et de souffrances, l'hostilité ardente, menaçante contre ceux que le sort a faits plus heureux, le désespoir de toute amélioration pour eux-mêmes.

Beaucoup d'entre eux, vous le verrez, sont à ce point détachés de toute espérance que c'est à peine s'ils vivent de la vie de leur temps. Des malheurs publics éclatent sans les émouvoir. Des fêtes se passent autour d'eux, ils n'en demandent pas les motifs. Qu'importe, ils n'ont rien à fêter, ce ne sont point leurs fêtes. Dans ces grands jours où un souffle de patriotisme court sur tout un pays et le transporte, on en voit qui demeurent sourds, inattentifs devant les populations qui s'empressent. La misère dévore à toute heure toute leur âme qui s'épuise à la sentir. Il en est aussi qui, à part les procédés particuliers de la fabrique à laquelle ils appartiennent, ne connaissent rien ou presque rien de toutes ces grandes découvertes industrielles qui honorent et enrichissent notre temps. Inventez cent fois à leurs côtés des chemins de fer, des télégraphes électriques, ils n'y jettent qu'un regard distrait et désintéressé. Tout cela est-il fait pour eux ? En auront-ils leur part ? Toutes ces merveilles donneront-elles du bois au foyer vide malgré l'hiver, du pain à la table à moitié vide malgré la faim ? Eux aussi suivent d'un œil indifférent le jour qui commence ou s'achève et ils diraient certainement comme le poète, s'ils savaient dire : Qu'importe le soleil, je n'attends rien des jours.

Plus effrayé, vous supputez ce que ces quartiers peuvent contenir de monde. Il vous faut reconnaître que des centaines, des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants, vos semblables, vivent de cette vie tous les jours que Dieu fait. Vous laissez tomber de vos lèvres avec plus d'émotion ce même nom de paupérisme.

Plus loin, c'est la manufacture où cette population

s'engouffre à de certaines heures du matin, pour en ressortir à la nuit par toutes les issues, avec des tumultes qui rappellent les vomitoires des cirques de l'ancienne Rome, au temps des combats de gladiateurs. La manufacture, hélas ! C'est aussi une arène où les chances de mort ne le cèdent que peu à celles du cirque ancien ou de nos modernes champs de bataille. C'est là qu'après avoir assisté à l'insuffisante réparation de la vie, vous pouvez assister aussi à l'excessif épuisement de la vie par le travail. Là, vous allez trouver ces journées de douze heures (1) passées devant un métier fatigant, journées que partagent des femmes affaiblies, grosses quelquefois ou dans la période de l'allaitement, que partagent également pour une durée relativement encore plus disproportionnée pour leurs forces, des enfants malingres, étiolés. Là aussi, près de l'étourdissant tourbillon d'engrenages des machines de l'industrie moderne, vous allez recueillir l'explication de ces mutilations que vous aviez remarquées dans cette population d'hommes, d'enfants, de femmes, et qui vous avaient paru inexplicables par leur nombre aussi bien que par la ressemblance singulière de leurs caractères. Là enfin, une réflexion va vous saisir qui, pour un moment peut-être, vous fera croire à vous-même à quelque étrange désordre social, c'est celle de l'immense fatigue, de l'immense produit de ce travail en regard de la minime rémunération de ce travail. Tout cela est encore le paupérisme.

(1) Ce chiffre de douze heures ne concerne que les grands ateliers, les manufactures auxquelles un maximum de douze heures de travail (sauf les exceptions autorisées) a été fixé par le décret de l'Assemblée nationale, du 9 septembre 1848. Dans les petits ateliers, ou pour les ouvriers travaillant dans leur domicile, la durée de la journée est souvent bien autre. Les brodeuses des Vosges travaillent jusqu'à dix-huit et dix-neuf heures sur vingt-quatre, de quatre heures du matin à dix et onze heures du soir. — V. docteur Haxo, d'Epinal. (*Les Brodeuses des Vosges.*)

Ailleurs et à un autre moment encore, vous rencontrez l'hôpital où le malheureux atteint par la maladie ou brisé par quelque accident, reçoit des secours dévoués, multipliés que sa misère ne lui permettrait jamais de trouver à son domicile, puis l'hospice où, après tous les labeurs de sa vie, si elle est longue malgré la misère, sa vieillesse est recueillie et soutenue. Encore le Paupérisme. A la mairie, vous trouveriez une administration tout entière consacrée à secourir ces misères, c'est le bureau de bienfaisance que secondent, de mille côtés, des sociétés particulières empressées à se partager, suivant leurs penchants et les prédilections de leur pitié et de leur sympathie, tout le bien qu'on peut faire parmi tant de souffrances. Là, à la mairie encore, vous allez vous trouver en présence d'un témoignage plus saisissant et plus inattendu sous sa forme brutale et indifférente; c'est celui des registres de l'état civil. Tous vont vous redire d'année en année, dans leurs chiffres froids, impitoyables, dans leurs récits d'un libellé convenu, monotone, la puissance de multiplication de ces populations débiles, et leur mortalité si supérieure à la mortalité ordinaire. Là, vous suivrez de page en page tous ces enfants qui ne naissent que pour disparaître, et dont la vie attaquée dès le premier jour par les privations, à peine disputée n'atteint souvent pas en moyenne quelques années. Quelle trace du Paupérisme, et est-il donné de l'entrevoir par un côté plus douloureux !

Entrez-vous dans une église ? Même témoignage. L'église vous apprendra en outre combien peu de familles, dans ces cités populeuses, réussissent à couvrir de leurs deniers les frais funéraires de leurs morts. (1).

(1) Des recherches statistiques publiées en 1826, par le Préfet de la Seine, constataient qu'à Paris, dans la période de 1820 à 1825, sur cinq personnes, quatre ne laissaient pas de quoi pourvoir aux frais de leur inhumation, et étaient enterrées aux frais de la ville ou des hôpitaux. — M. Dunoyer. *De la Liberté du Travail*, I, 402.

Elle vous révélera, avec une joie mêlée d'orgueil, l'existence, dans son sein ou sous sa tutelle, de cent réunions dont la bienfaisance est l'âme, réunions auxiliaires et rivales des sociétés de bienfaisance laïques, puis elle vous montrera sa chaire, sa chaire réclamée, occupée pour la moitié des jours, en présence du dogme, au nom de la charité, par des prédications de charité. Or, tout cela, n'est-ce pas, sous d'autres noms et avec un différent accueil, le même souvenir encore, la même trace toujours?

Un jour, vous faites partie d'un jury criminel. Le rôle des assises est chargé. Vols, meurtres, assassinats viennent dérouler leurs tristes annales. Tout vous passe sous les yeux : la vie des criminels, l'éducation, les premiers pas, les entraînements, les circonstances. Quel saisissement n'éprouvez-vous pas quand vous croyez, dans les trois quarts des causes, reconnaître le même doigt, la même puissance invisible, mais partout sensible, agissante, absolue, qui prépare tout, conduit tout, précipite ou achemine! Cette puissance, la défense vous la nomme. On vous l'explique, mais vous la connaissiez. On l'analyse, on en fait l'histoire, on en recherche pour vous les exemples, on les accumule; on vous en montre toute la certitude, tout le despotisme, toute l'étendue. Une anxiété horrible pénètre dans l'âme des jurés. Oh! sans doute, la responsabilité individuelle est souveraine, inattaquable, mais pourtant quelles fatalités! qui de nous les eût vaincues? oui, assurément, elles retombent ici, elles vont retomber ici, mais où, mais jusqu'où remontent elles? en même temps, quels dangers pour l'ordre social! Est-ce que cette cause de mal est vraiment éternelle, incurable, invincible? Est-ce que cette corruption est profonde et contagieuse? eh quoi! la sécurité publique est-elle donc fatalement à la merci de ces bas fonds de la société, où les âmes, entassées dans l'ombre, entrent dans une sorte de décomposition et de pourriture, sous la fermentation du

besoin, pour de là lancer sur le monde, par intervalle, comme d'odieuses et de terribles incarnations vouées à tous les genres de destruction et de révolte ? Les entraînements, les influences, les fatalités, le ministère public ne les méconnait pas, mais il conclut au nom de la loi et dans l'intérêt de la société menacée. Au nom de la loi et dans l'intérêt de la société menacée, le jury condamne ; il condamne avec une sévérité fléchissante, mais combien de ses membres, j'en appelle à vos souvenirs, combien emportent, avec l'idée du péril social, un doute affreux, impatient et pourtant presque dénué d'espoir ! combien qui, le soir, vont croire plus d'une fois entendre sonner tout bas à leurs oreilles le mot que, tout bas aussi, l'un de vous a laissé tomber au milieu du silence qui s'est fait à la suite des débats, dans la salle de vos délibérations : le mot de Paupérisme.

Enfin, on ne sait malheureusement que trop bien les circonstances particulières qui marquent notre temps et les conséquences toutes nouvelles et terribles que la misère y a prises. Autrefois, qui se préoccupait de la misère ? qui s'en faisait un objet de souci, d'examen, de recherches ? les parties de la population qui n'en souffraient pas. Et à part les temps de calamité publique, elles s'en préoccupaient, il faut bien le dire, avec non pas la froideur, mais la tranquillité en définitive, que comportaient la séparation des classes, les préjugés, la distance, la force même des choses. Quelques hommes, seulement, dans leur sein, plus accessibles à ce sentiment, l'un des plus beaux de la nature humaine, qui fait qu'on souffre à voir souffrir, se trouvaient saisis plus vivement, et apportaient dans l'exercice de leur sympathie une véritable passion. Il va sans dire pourtant que cette passion même, quelque ardente qu'elle fût, pouvait bien éclater en zèle, en éloquence mais nullement en actes violents. Toutes ces préoccupations donc qui n'étaient que dou-

ceur, générosité, dévouement, auxquelles se mêlaient souvent d'ailleurs, pour les refroidir, bien des idées fausses, une protection hautaine, voisine du dédain, et ces mille suggestions rassurantes qu'on pourrait appeler les capitulations de l'amour du repos, toutes ces préoccupations, dis-je, là même où elles étaient à leur plus haut point de vivacité et de pureté, n'offraient évidemment rien de redoutable pour l'état social.

Quant aux classes souffrantes, elles ne savaient qu'une chose : Souffrir. Elles ressentaient horriblement leurs privations jusqu'à en mourir, on le voit par l'état stationnaire des populations d'alors ; mais n'en raisonnaient point. Leur dénuement, leur mortalité leur paraissaient les conditions naturelles, inévitables de la vie, et elles y vivaient affreusement, mais sans réaction morale, sans examen, sans révolte, comme on vit dans la mortalité d'une ville manufacturière, à Liverpool ou à Mulhouse, comme nous vivons tous, mon Dieu, dans les conditions d'énorme mortalité que comporte la vie. Il y a plus, à proprement parler, il n'existait pas alors de classes souffrantes. Il y avait des individus, des familles misérables, qu'individuellement aussi on secourait autour de soi, sans en embrasser l'ensemble. Mais en l'absence de relations et d'une vie commune, il n'y avait réellement pas ce que nous avons vu depuis : une misère publique.

Aujourd'hui tout a changé. Sans doute les mêmes élans de sympathie subsistent de la part des classes supérieures. Ils sont même plus vrais, plus vifs, plus respectueux, à raison du rapprochement des diverses parties de la population, à raison aussi de l'avénement des nouveaux principes politiques, et du sentiment de la dignité des hommes. Mais à côté, il s'est trouvé ceci que la préoccupation de la misère a gagné ceux qui en souffrent. Il s'est trouvé que le corps social cessant de vivre, à la façon des êtres élémentaires, d'une vie localisée dans des mil-

liers de centres peu reliés entre eux, est entré dans cette vie générale et forte, où tout ce qu'il y a d'individuel se confond, mais pour agir et devenir l'un des éléments d'une pile immense, au profit d'une action commune, de telle sorte qu'il faille aujourd'hui compter avec ces faits jadis inconnus qu'on appelle l'opinion, le patriotisme, les souffrances sociales. Il s'est trouvé enfin que, dans cet être nouveau, unifié, nerveux, irritable, la misère, du jour où elle s'est reconnue, n'a plus voulu se soumettre à sa situation. Certes, c'est-là, il faut bien le dire, quelque chose d'extrêmement considérable. Quand Labruyère disait à propos des malheureux de son temps, ces mots si connus où il parle d'animaux farouches à face humaine, et qui en effet étaient des hommes, à coup sûr, il prononçait des paroles bien graves, mais du moins il les prononçait seul, hors de portée de ceux dont il parlait, qui ne l'entendaient pas et ne se connaissaient pas. Quelle différence, quelle gravité bien autrement terrible si ces paroles, ce sont les malheureux eux-mêmes qui les trouvent et les disent, en relevant vers le passant leur face humaine, non plus abrutie et soumise, mais soupçonneuse et irritée ! cela est pourtant ainsi de notre temps, et les jours ne sont pas loin où l'on a pu les entendre.

Autrefois encore, quand on recherchait les causes de la misère, quand on s'ingéniait à y trouver des remèdes, c'était pareillement aux classes de la population à l'abri du mal qu'appartenaient exclusivement l'écrivain et l'auditoire. Patients dès lors, assez éclairés d'ailleurs en général, on n'avait pas à craindre, de leur part, l'engouement passionné des idées folles. Si quelque utopie s'aventurait parfois, c'était « le rêve d'un homme de bien » voilà tout, on n'en disait et il n'en était rien de plus. Le peu de profit qu'on trouvait d'ailleurs à consacrer ses veilles à des populations qui n'étaient rien et ne pouvaient rien, ne jetait jamais, on le comprend,

beaucoup de monde sur cette route. A' présent, nous sommes loin de là. Ce sont les populations pauvres, souffrantes, qui scrutent les causes de leurs souffrances et de leur dénuement. Ce sont elles qui en demandent les remèdes à tous les échos, qui, à défaut même de réponse à ces appels, et Dieu sait s'ils manquent d'être entendus, en forgent d'imaginaires et d'impossibles. D'où que viennent les promesses, quelque folles qu'elles soient, leur crédulité les accueille, leur foi s'y attache, leurs espérances les poursuivent, leurs souffrances en réclament, en imposent l'impossible accomplissement sans réserve comme sans délai, à outrance comme à tout prix. Dès lors, est-il besoin de dire combien tout est plein de péril? l'examen, la recherche, ce n'est plus la sympathie, la commisération, c'est, du premier coup, la suspicion de tout l'ordre social, et bientôt, l'hostilité, la révolte. Et ce n'est pas tout. Dans ces foules toujours prêtes, toujours promptes à s'éprendre et à s'émouvoir, il y a de nos jours une puissance énorme qui, saisie et soulevée, peut devenir une arme dans la main du mécontentement, un levier sous la main de l'ambition. De là, qu'à côté des hommes de cœur et de bonne foi qui les aiment et cherchent sincèrement à les servir, il faut craindre de trouver d'autres hommes de ressentiment et de calcul qui les exploitent, les poussent, les égarent. Là est l'extrême gravité de la question du paupérisme à notre époque. C'est par là qu'elle se retrouve au fond de tous ces problèmes qu'on a appelés de nos jours les questions sociales, et en forme la vraie matière, l'élément et le danger; par là quelle est devenue, en même temps qu'une difficulté économique considérable, un problème politique de premier ordre.

Certes, sous ce jour, cette étude de la misère publique, prend une singulière importance, et en même temps une extrême étendue, quoi de plus grand et de plus grave

que ces souffrances dont le soulèvement s'élève parfois jusqu'aux proportions de la guerre civile? quoi de plus difficile en même temps à circonscrire, car où commence, où s'arrête le dégré de dénuement susceptible de faire germer l'hostilité, et de pousser à la violence? Et cependant, c'est dans ces termes assurément, c'est dans ces termes par malheur, par grand malheur, que la question se pose aujourd'hui. La ramener en-deça serait ne point faire une chose pleinement utile, et ne pas satisfaire non plus pleinement au devoir du citoyen et de l'écrivain. C'est donc dans ces termes et sous l'empire de ces tristes pensées, de ces terribles conséquences qu'elle sera envisagée dans cet écrit. Plus heureux serais-je, à raison de cette gravité et de cette étendue mêmes, s'il m'était donné d'y jeter sur certains points un peu de lumière et d'y apporter, dans la mesure de mon pouvoir, non pas des solutions bien impossibles, mais la raison, la force, la résolution, l'espérance et la paix.

Mais d'abord, qu'est-ce en réalité que ce Paupérisme dont nous n'avons fait que jeter sous les yeux quelques images? Des images ne définissent pas. Voir même n'est pas connaître. Si nous voulons arriver à quelque résultat, il est clair qu'il faut ici plus de précision, et que la première chose à faire, pour bien combattre, c'est de bien reconnaître l'ennemi. Ne point définir ou ne pas définir nettement le Paupérisme, remarquons le bien, ce n'est pas seulement s'exposer à le voir là où il n'est pas, à le méconnaître-là où il se trouve, à manquer ainsi tout à la fois de confiance et de perspicacité, à pécher par excès de crainte et d'illusion; c'est s'exposer en outre et par contre-coup, à le rattacher à des causes qui ne sont pas les siennes, à lui assigner des remèdes qui ne le touchent pas, qui ne sont pas pour lui et passeraient à ses côtés; tout manquer enfin pour n'avoir pas pris sa route. Essayons donc, pour première tâche, de nous for-

mer du Paupérisme une opinion aussi exacte que possible. Pour cela, il n'est pas, je pense, nécessaire d'aller chercher bien loin des idées nouvelles. Les impressions communes recèlent presque toujours l'idée la plus simple des choses. Or, quelle est ici l'opinion commune ? C'est que le Paupérisme est une maladie, une grave maladie sociale. Acceptons cette donnée, et pour y demeurer fidèles, empruntons à une science, à la médecine humaine ses procédés d'analyse et de définition. Peut-être sera-ce un moyen de donner un certain caractère de nouveauté en même temps que plus de rigueur à des choses souvent redites. On a bien souvent décrit la misère en effet, mais notre tâche ne sera pas la même. Ce que nous avons à faire, avec la précision que peuvent comporter les faits et la science sociale, c'est un diagnostic du Paupérisme.

Comme tout ce qui se rattache à des causes multiples et quelquefois profondément diverses, le Paupérisme est pareillement multiple et divers dans ses caractères. Son premier symptôme, son premier caractère, celui qui se remarque au début, qui fait jusqu'au bout le fond, la source et jusqu'à un certain point même, la mesure de tous les autres, c'est le dénuement, l'indigence, la misère, la privation (1) enfin, pour prendre le mot élémentaire et quels que soient les noms qu'on lui donne. Ce caractère est tellement la base du Paupérisme que, là plupart du temps, on en fait le Paupérisme tout entier. Consultez autour de vous. Presque tout le monde identifiera les deux choses. Il faut s'entendre toutefois. La privation n'est la privation caractéristique du Paupérisme qu'à deux conditions, la première c'est qu'elle atteigne

(1) Ces noms ne sont pas synonymes, ils correspondent à des degrés différents du même mal. On peut dire que la pauvreté devient indigence, l'indigence misère, la misère Paupérisme. Nous allons essayer de suivre les phases que parcourt cette aggravation.

gravement et même compromette la vie, la seconde c'est qu'elle exerce cette atteinte non par l'insatisfaction de besoins factices, de deuxième ou de troisième ordre, mais par celle de l'ensemble des premiers besoins de la vie : la nourriture, le vêtement, le logement.

Que l'une des deux conditions manque, et il ne s'agit plus de Paupérisme. On comprend en effet, d'une part, et l'histoire, même contemporaine, en témoigne, que chez des populations que la civilisation n'a pas touchées encore, le dénuement, l'insatisfaction soient presque absolus sans que pourtant la vie soit atteinte. Les Germains de Tacite, les Gaulois de César, affreusement dénués sous de rudes climats, formaient des races fortes, insensibles et vivaces. Otaïti n'a offert ses singuliers et tristes phénomènes de dépeuplement que du jour où une ébauche de civilisation y a paru, qui a plus affaibli la force de résistance des hommes qu'elle ne leur apportait de bien-être. Assurément, au point de vue où nous sommes, le dénuement de la Germanie, celui de l'ancienne Otaïti n'étaient point le Paupérisme. D'un autre côté, quelle privation factice, quel besoin artificiel n'a-t-on pas vu compromettre la vie dans nos sociétés modernes, et de quoi n'y meurt-on pas dont on ne devrait pas mourir ? On y meurt d'un insuccès d'ambition, d'une perte de fortune, d'une déchéance à peine sensible sur l'échelle du bien être, de bien d'autres choses encore dont je ne saurais s'il faut dire qu'elles sont plus ou moins que cela. A coup sûr et malgré la mort, il n'y a rien là qui ait trait aux privations du Paupérisme. Répétons donc que la privation est le premier caractère du Paupérisme, mais à deux conditions, à la condition de s'appliquer à l'ensemble des premiers besoins de la vie, et à la condition de compromettre la vie. Est-il nécessaire d'ajouter qu'il est dans ce dénuement des degrés ; que la misère est plus ou moins profonde, la mortalité plus ou moins marquée; qu'il y a des différences considérables

entre la misère des campagnes et celle des villes, entre celle du nord et celle du midi, entre la mortalité de Saint-Étienne et celle de Mulhouse, où la vie probable des enfants d'ouvriers n'est que deux ans? Cela est tout simple; mais ce sont là seulement des périodes différentes par la gravité et aussi par la difficulté de guérir. Le mal est le même dans ses caractères et dans son essence.

Le dénuement, sous les deux conditions qui viennent d'être dites, fait-il à présent le Paupérisme? Non, et nous rencontrons aussitôt un second caractère sans lequel le Paupérisme n'existe pas : celui de l'agglomération et de la concentration des individus, des familles, des populations en proie à ses privations. La médecine humaine, à qui nous avons résolu d'emprunter ici plus d'une fois ses méthodes et son expérience, nous offre à ce propos une classification d'une grande valeur. Elle constate deux états distincts des maladies qu'elle étudie : l'état épidémique et l'état sporadique. Telle affection qui, à l'état sporadique, est peu grave ou du moins guérissable dans la plupart des cas, prend, à l'état épidémique, une gravité extrême. Non seulement la mortalité s'accroît, se double, se décuple, mais les symptômes se transforment jusqu'à justifier que cette opinion soit soutenue et fasse école dans la science, qu'il ne s'agit plus du même mal élevé à une puissance supérieure, mais d'une maladie distincte. Quel rapport, par exemple, au premier coup d'œil, entre la fièvre typhoïde à l'état sporadique, mal grave pourtant déjà, et le typhus des armées avec son effrayante mortalité, ses caractères épouvantables, ses suites qui ne laissent jamais intacts l'organisme et l'intelligence? Telle est donc la puissance d'isolement et d'amortissement qu'exercent les organisations saines, entourant des organisations malades; tels sont au contraire le redoublement et l'intensité du mal lorsque, par la juxtaposition et l'accumulation des

organisations ou atteintes ou soumises aux mêmes influences, il n'y a nulle part pour elles ni force, ni point d'appui, ni abri, mais partout mal contre mal, et contagion pour répondre à la contagion.

Ainsi en est-il du Paupérisme. Que le dénuement ait fait sa proie de certains individus, de certaines familles isolées, autour desquelles circulent et vivent fortement et sainement des populations placées dans de meilleures conditions, cela c'est la pauvreté. Pour les individus, pour les familles atteintes, c'est un mal guérissable et, tant qu'il ne guérit pas, supportable. Partout autour d'elles, elles trouvent de quoi se fortifier, s'appuyer, se relever, si elles le veulent, en même temps tout leur en souffle la volonté et l'énergie. Que si malgré tout elles demeurent, leur mal est sans force pour gagner plus loin. Elles ne sont d'aucun péril pour la société qui les entoure. Le Paupérisme au contraire, c'est la pauvreté accumulée, grandie, étendue à des populations entières, qui forment à la surface d'un pays comme d'immenses flaques de dénuement et de corruption, vastes foyers d'infection et de souffrance qu'on ne visite pas sans tristesse, où les familles ouvrières ne résident pas sans atteinte, et qu'une société ne porte pas dans son sein sans péril. Là, plus de ces parties saines qui limitent le mal et l'arrêtent. Une famille malheureuse confine à une famille malheureuse. Le reste est trop peu nombreux, trop haut, trop loin. Les misères alors ne se juxtaposent pas seulement, elles se multiplient l'une par l'autre. Tout en effet en ce monde a sa force de rayonnement : la santé comme la chaleur, l'honnêteté comme le crime, l'aisance, l'énergie, la misère enfin. Delà l'influence immense des milieux. Quand une population s'avance dans la voie du bien-être, tout lui sert et sert à tous, même à ceux qui n'ont rien fait pour s'en servir. Une épargne assainit une rue; la rue produit l'assainissement des habitations riveraines qu'on n'a pour-

tant pas touchées. Puis, l'assainissement diminue la maladie et ses chômages, la mortalité et ses pertes, non seulement ici, mais là, mais très-loin. Moins de chômages et de mortalité sur ce point, c'est le travail dégrévé. C'est la vie plus productive, en même temps que mieux ménagée. C'est plus de richesse échangeable. C'est, par l'abondance locale et le bas prix, plus de possibilité d'épargner, de se fortifier, de vivre pour ceux-là mêmes qui, demeurés encore dans les conditions anciennes d'insalubrité, de maladie, de mortalité, vont se trouver, à moins de frais et d'efforts, en mesure d'en sortir à leur tour. Dans une pareille population le bien qui rayonne, se reflète, se répercute, est immense.

Avec la misère, le mal rejaillit, traîne, envahit, se propage avec plus de force encore. Non seulement le salaire insuffisant amène les privations, par les privations la maladie, par la maladie le chômage et la perte des enfants, alors qu'ils n'ont encore constitué qu'une charge, par tout cela encore le redoublement d'une misère qui, redoublée, recommence le cycle de ses contrecoups funestes en frappant comme plus fort et de plus haut, mais le salaire insuffisant se perpétue et se déprécie encore, et pour tous, par son insuffisance même qui jette sans cesse au-devant du travail la concurrence de populations faméliques ; mais cette concurrence brise et abat celui-là même qui voudrait, qui pourrait et saurait lutter ; mais le défaut d'entente de leurs intérêts de toute espèce dans la masse de ces malheureuses populations, rend le succès d'une difficulté extrême pour tout chef de famille qui, parmi elles, à côté d'elles, veut défendre les siens ; mais leur insouciance de l'épargne interdit presque l'épargne à ceux-là mêmes qui feraient effort pour épargner ; mais de même que l'insalubrité des logements éternise la misère, la misère à son tour éternise l'insalubrité des logements en leur assurant la prime des loyers exorbitants, payés à la semaine ; mais

cette insalubrité se décuple par le voisinage d'habitations semblables, par la saleté des vêtements, le défaut de toute espèce de soins habituel et au surplus inévitable, par la maladie enfin qu'on y a puisée et par l'entassement des êtres humains dans d'étroits espaces, par le découragement même des municipalités qui, en présence de difficultés et d'habitudes pareilles, finissent par abandonner ces quartiers perdus. Partout donc, c'est bien en effet mal contre mal, contagion pour contagion. Partout, chaque misère enfante à tout moment toutes les misères. Dans ce milieu, où se reprendre? par où sortir? toutes les voies sont pareilles. Pas une profession qui permette de remonter par une pente rudement gravie jusqu'à la lumière. Or, qui ne reconnaîtrait dans tout cela des analogies singulières, profondes, avec les maladies humaines sous leur forme épidémique? On le voit donc déjà, le Paupérisme se distingue pour nous de la misère. Il n'est pas seulement la misère intense. Il est la misère à un état et sous des caractères particuliers et l'on doit comprendre dès à présent l'opinion qui a cru voir en lui un mal social distinct et *sui generis*, appelant aussi un ordre spécial d'institutions et de remèdes.

Maintenant, à quel moment le Paupérisme devient-il un danger pour le corps social? c'est là une question qui se rattache à l'examen du caractère dont nous parlons comme une sorte de corollaire. La misère isolée, sporadique n'est point un danger. La misère accumulée, concentrée devient grave. Quelle part peut elle occuper sur la face d'un pays sans que la vie s'éteigne? nul doute qu'il n'existe à cet égard quelque proportion, quelque limite infranchissable, et je crois volontiers qu'il en est ici de la vie des sociétés à peu près comme des existences humaines. Pratiquez, par exemple, sur le corps humain une de ces opérations toujours redoutables qu'on appelle des amputations. Si vous n'empiétez que peu sur la vie, si vous la

laissez intacte pour la plus grande partie de son domaine, la chance est, presque à coup sûr, pour la vie, qui après un moment de trouble et de lutte, reprend son cours calme et régulier. Que si vous l'atteignez davantage, si dans ce retranchement que vous pratiquez sur l'être humain, vous allez jusqu'à vous approcher de la moitié, oh ! alors, l'équilibre est rompu. La vie bouleversée ne peut plus se maintenir et les chances de salut disparaissent jusqu'à ne plus être parfois que d'une sur cinq ou six mille. Toutefois, pour le Paupérisme, cette expérience n'a pas été faite et vraisemblablement elle ne se fera jamais. Je crois bien, pour mon compte, qu'une société pourrait se dissoudre sous le poids du Paupérisme. En fait, aucune n'a disparu par cette cause. Par bonheur, il est des dangers précurseurs avant, bien avant les dangers mortels, et dès les premiers périls, les sociétés se préocupent de leur salut et l'assurent. Ce qu'on peut affirmer sans hésiter, c'est que la société francaise, c'est qu'aucune société au monde, n'est assurément, de nos jours, atteinte de Paupérisme jusqu'à menacer de disparaître sous l'empire de son mal.

Est-ce tout ? non. Et l'on aperçoit, près de celui-ci, un troisième caractère du Paupérisme. Je suppose qu'un voyageur visite un pays qui en est atteint. Il y constate le mal nettement, sans doute possible, dans les conditions que nous venons de dire. Mais il revient quelques années plus tard ; les populations qu'il avait trouvées souffrantes, accablées, se sont relevées, fortifiées, assainies. L'aisance paraît sur certains points, la misère a diminué sur beaucoup, ou bien elle est seulement devenue flottante, encore grave mais changeant de domaine, au gré des mille causes qui la font naître. Est-ce là le Paupérisme ? non, ce ne l'est pas. La marque du Paupérisme, après l'intensité de la misère, l'étendue, l'agglomération, c'est la persistance. La misère ne s'y montre

pas seulement dans des conditions d'extrême gravité, et sous sa forme épidémique, elle y existe avec un autre caractère encore qu'on peut appeler l'état chronique.

Voyez comment se comporte un organe du corps humain, atteint d'un mal qui le pénètre et le décompose. La vie générale, bien que frappée d'une certaine langueur par le contact de la partie malade, bien que dans cette partie surtout, elle soit affaiblie, effacée, continue néanmoins d'y projeter cette force de circulation qui nourrit, répare et resorbe. L'organe continue donc de subir, à un degré encore appréciable, le renouvellement élémentaire qui maintient tout corps vivant, mais à mesure qu'une molécule nouvelle apportée par la circulation entre dans le domaine du mal, elle le contracte, elle en subit l'empire et l'empreinte. Elle succède à l'infection comme à la place de la molécule entraînée. Autant il en apparaîtra dans la zône de la souffrance, autant la souffrance en saisira pour les réduire au même état de décomposition ou d'atonie. Eh bien! le Paupérisme a des phénomènes qui présentent avec ceux-là une déplorable, mais frappante analogie. Dès qu'il s'est posé sur un pays, qu'il a pénétré au cœur des populations, des familles, qu'il y a bien et profondément établi son domaine, peu importe que le fils succède au père, que les familles se renouvellent jusqu'au dernier de leurs membres, l'homme qui vient succède à l'homme qui tombe, mais il succède aussi aux conditions économiques de son travail et de sa vie, à ses fatigues, à sa pauvreté. Les hommes passent, la misère demeure. Autant il en naîtra dans ces malheureuses familles, autant à peu près il en faudra compter qui vivront, souffriront et mourront dans son atmosphère et sous sa loi. La statistique du Paupérisme, on le sait, a retrouvé sur les listes d'indigents, en 1854, ceux dont les pères y avaient paru en 1830, à

la suite d'une première génération inscrite en 1802 (1). A le prendre donc dans son ensemble et indépendamment des rédemptions, toujours trop rares, qui sont le miracle des circonstances heureuses, la récompense des bonnes institutions et des bienfaiteurs éclairés ou le prix des efforts extraordinaires, on peut dire que le Paupérisme est viager, viager et héréditaire. Là, est encore un de ses caractères les plus dignes d'attention et qui inspirent le plus de souci.

Mais quoi! tous ces faits qui passent ainsi sous nos yeux, ce sont des faits purement matériels. Le dénuement est profond, grave, mortel, il s'étend à de larges surfaces, à des populations nombreuses, il se multiplie par lui-même, il dure. Tout cela, c'est le monde physique et rien que lui; c'est en quelque sorte le corps du Paupérisme. N'y a-t-il pas autre chose? oh! sans doute, il y a autre chose. Il y a ce qui joue partout où il s'agit de l'homme, un rôle si grand, si mystérieux, tour-à-tour si beau et si salutaire, ou si odieux, si rebutant et si redoutable. Il y a l'élément moral. En matière de Paupérisme, le rôle de l'élément moral est immense. Pour les corps inorganiques, quelle est la vie de relation? Une série de faits purement matériels. Ce qui constitue et ce qui marque l'action de l'un sur l'autre, c'est un déplacement, une combinaison, une dissolution. Pour l'homme, la vie de relation est tout autre. Elle repose et se manifeste dans un fait d'un autre ordre, unique, supérieur: la sensibilité. Pour l'homme donc rien n'existe qui n'est pas senti. La source du respect ce n'est pas la vertu, mais la renommée. L'action sur autrui, ce n'est pas la sagesse, c'est l'éloquence. Non, pour l'homme, je le répète, rien

(1) Rapport au ministre de l'intérieur sur l'administration des bureaux de bienfaisance et sur la situation du Paupérisme en France, par M. le baron de Watteville, inspecteur général des établissements de bienfaisance (1854).

n'existe qui n'est pas senti et peut-être faut-il ajouter, ce qui est bien plus grave, pour l'homme tout existe qui est senti, et presque dans la mesure où il est senti. Quelles conséquences dans le domaine du Paupérisme ! c'est là, c'est dans la puissance unique, souveraine de cette sensibilité qui fait à la fois et seule la réalité et la mesure, qu'est l'explication de faits autrement inexplicables, de ces souffrances, par exemple, qui deviennent plus vives ou commencent au moment même où, matériellement, on a moins à souffrir, de ces révoltes contre la misère, soudaines au sortir du sommeil et de l'habitude, déchaînées, violentes, après des siècles de patience et de résignation, et qui semblent choisir pour éclater les temps précisément où la misère diminuée laisse moins de sujets de révolte. Certes, cet effet de l'élément moral est l'un des plus dignes de remarque, et des plus nécessaires à connaître, par la lumière qu'il jette dans certaines parties de ces questions.

Quelle force du reste étonnante, incomparable que celle de l'esprit ! quelle portée partout, quelles ressources, quelle étendue ! quelle durée quand il résiste ! quels abaissements, quelles chûtes et quelles corruptions, que souvent rien au dehors ne parvient à réparer, quand il s'abandonne ! Je ne sais si quelqu'un jusqu'ici a fait une suffisante attention à un spectacle que nous rencontrons tous les jours, mais qui me paraît, pour mon compte, une des choses les plus extraordinaires et les plus grandes, et qui font éclater le mieux, sous les traits les plus simples, toute la force de l'âme humaine. C'est celui d'un ouvrier, chef de famille, sans nulle ressource que ses bras, travaillant tout le jour et tous les jours pour nourrir lui et les siens, dans tout le cours et à travers tous les maux, toutes les vicissitudes d'une longue vie. Quel souci quand le matin il se lève, sans savoir comment se passera la journée, en présence du tiroir à peu près vide, de l'armoire au pain à peu près vide aussi ! Que de questions, que d'incerti-

tudes ! Le froid menaçait hier, est-il venu pendant la nuit pour augmenter les dépenses et briser les ressources ? Demain, aura-t-on du travail ? où, comment ? Grand Dieu ! est-ce une maladie qui s'annonce ? D'où lui vient cette faiblesse ? Que va-t-on devenir sans ces bras sur qui tout repose ? Ou bien est-ce l'enfant, est-ce la femme que la maladie va saisir ? Et le crédit, ne va-t-il pas manquer chez l'épicier, chez le boulanger ? Obtiendra-t-on encore huit jours de la part du propriétaire ?

Cependant le travail s'est trouvé. Le courage a surmonté la faiblesse. Un peu de bois mort ramassé par la femme ou l'enfant a réchauffé l'âtre. La pomme de terre a permis au pain de suffire. Gloire à Dieu ! La journée est passée ! Mais quoi ! Qu'a-t-on gagné au prix de tant d'efforts d'intelligence, d'activité, d'énergie, de fatigue ? On a gagné de se trouver au même point que le matin, au même point que la veille. Demain, ce sera à recommencer, puis après demain, puis toujours. Et cependant, chaque matin, cet homme trouvera en lui reconstituée, inépuisable, invincible, la même somme d'énergie, de volonté pour provision de la journée, la meilleure et la plus claire, hélas ! Chaque matin, il se trouvera, il se remettra aux prises avec les mêmes difficultés, le même labeur, les mêmes inquiétudes, pour les vaincre encore, et cela tous les jours de sa vie, pendant vingt ans, trente ans, soixante ans. En vérité, je le demande, n'y a-t-il pas là des profondeurs, une étendue comme infinie, une persistance, qui saisissent d'étonnement, d'admiration, et je dirais comme d'un secret effroi ? Telle est en effet la puissance, tel l'honneur de la force morale.

Par contre, en regard de cette lutte, de cette énergie, vraie magnificence de la création, plaçons les défaillances. Un homme est à côté du premier, dans les mêmes conditions que le premier, mais il a moins de courage. Soyons plus justes peut-être, car qui oserait ici se faire accusa-

teur, moins fort ou en butte à des coups plus accablants, il sent sa force s'épuiser après un temps de résistance. Ce travail de rameur qui, au prix d'efforts inouïs, ne réussit qu'à se maintenir immobile sur le courant à deux pas du précipice, la pensée du nombre infini des jours semblables, des fatigues pareilles à traverser, à subir, à souffrir avec la certitude qu'il n'y aura ni trève, ni repos, ni port, tout cela le trouble un jour, l'accable; il désespère. Alors quel changement, et comme on voit bien la part immense de l'élément moral dans le Paupérisme! Du moment où l'énergie, où l'espérance disparaissent, commence dans l'âme une série de phénomènes étranges, qu'on ne saurait comparer qu'à ceux de la décomposition physique. D'abord tout s'affaisse comme un ressort brisé, puis tout se mêle, dévie, se désorganise. Essayez de frapper un jour au seuil de cette intelligence, la raison, la sensibilité, l'honneur, tout est obscurci, changé, anéanti. Rien n'est plus à sa place; vous ne trouvez plus rien et rien ne vous répond. Toutes ces facultés, toutes ces forces nées pour de belles et utiles destinées, abdiquent, se dérobent, ou comme renversées sur elles-mêmes, se retournent contre leur but. La sensibilité devait appeler l'intelligence à la lutte contre le monde matériel, l'intelligence protéger l'être sensible contre ce monde, et le protéger par ses victoires. L'une et l'autre ne savent plus que se convier mutuellement au suicide. Eprises de l'anéantissement, faute d'espérer de supporter suffisamment la vie, on les voit se jeter avec passion, par l'intempérance, sous l'empire des sens qu'elles devaient dominer, et qui leur assurent du moins dans leur défaite volontaire l'engourdissement momentané de l'oubli. Rien n'existe qui n'est pas senti, disions-nous tout à l'heure, elles aussi le savent bien, le disent et le pratiquent, mais loin de leur route et au rebours de leur destin. D'un autre côté, tout dans cet homme était préparé

pour faire un être indépendant, vivant chétivement peut-être, mais dignement du travail. Un jour, trop dominé par le sentiment de sa misère et par la pensée de l'inutilité de la lutte, désespéré, provoqué peut-être, il tend la main autour de lui. Tout est fini. Voyez comme de ce moment les facultés du travail se détournent et se corrompent. Au lieu de vouloir gagner, il tâche d'obtenir; il mendie. Nous trouvons dans le monde social des êtres dégradés qui, pour arriver à la possession des choses, n'ont plus qu'une pensée, ne savent plus imaginer qu'un moyen : le vol. Lui aussi, il sort de la voie droite. Sa pensée, sa vue, abandonnent le travail pour se fixer obstinément, exclusivement, lâchement sur un autre recours : l'assistance. Or, l'assistance, c'est la dépendance, et en même temps l'irresponsabilité, c'est la dissimulation, la sollicitation, le mensonge. Il descendra cette route jusqu'au bout, en y épuisant désormais toute son intelligence, toute son activité, tous ses calculs. Quel abaissement, quelle corruption des facultés ! Quelle étrange déviation encore de l'être moral !

Mais il en est bien d'autres, s'il fallait tout dire. Il en est de plus profondes qu'il est impossible d'oublier. Qui dira en effet pour combien est la misère dans le nombre des délits et des crimes, et comment ces subversions de l'être moral s'accomplissent? Nul doute qu'il n'y ait là des pentes insensibles que l'on descend jour à jour, des précipices où l'on tombe à cent pieds en un moment. Ces chûtes, ces abaissements, l'ignorance les prépare, on le voit par les statistiques, mais c'est la misère qui appelle et qui conduit, qui pousse et qui entraîne. C'est elle qui, par la faim, la mauvaise conseillère, provoque un jour à un détournement rendu bientôt irréparable par la peine obligée de la loi, par les légitimes précautions de la société, par le souvenir, par l'impunité, par l'habitude. C'est elle qui, par cette impunité ou par l'endurcissement, amène peu à peu

certaines de ses âmes en peine (heureuses celles qui ne tombent qu'à l'assistance!) à ne plus chercher, à ne plus voir, à ne plus imaginer, comme nous le disions tout à l'heure, qu'un moyen d'existence : la spoliation du bien d'autrui. C'est sous l'empire du sentiment âpre, exalté de la misère que s'opèrent ces redoutables fermentations des passions dans l'âme humaine où tout s'aigrit, s'irrite, se dénature ; où la souffrance devient un ressentiment, l'examen une insurrection (1), le doute une sentence, l'opposition des intérêts une haine implacable, où le meurtre et la sédition arrivent à se considérer comme de légitimes représailles, ou comme un droit, un devoir, une juste résistance à l'oppression, un moyen nécessaire d'avénement d'un ordre meilleur.

On le voit, immense est en effet le rôle de l'élément moral dans le Paupérisme. A côté d'un malheureux qui succombe et se déprave, un malheureux résiste et se maintient, c'est par lui. A côté d'une infortune longue, douloureuse, mais qui réussit pourtant à se préserver des privations extrêmes, à garder encore certains dehors, à tout supporter du moins dignement et sans aumône, une autre misère tombe jusqu'aux dernières profondeurs du dénuement et de l'assistance, c'est par lui. Si le Paupérisme une fois venu, demeure, s'il est viager, s'il est héréditaire, c'est encore et surtout par la faute de l'élément moral. C'est à l'élément moral enfin qu'il doit ses côtés les plus sombres, car qui ne mettrait la criminalité qui lui appartient plus avant dans sa nuit que ses souffrances et que sa mortalité mêmes!

(1) On se rappelle le mot des paysans Gallois, rapporté par M. L. de Lavergne, dans son livre sur l'économie rurale de l'Angleterre : « Vous voulez savoir ce que c'est que Rébecca, disaient-ils, au moment de l'insurrection chartiste de 1843, quand on les interrogeait sur leur chef : Rébecca c'est la misère. »

Toutefois, ce n'est là qu'une des faces de l'élément moral : celle qui regarde l'homme intérieur et les profondeurs de la vie. Il en est une autre, tournée vers le dehors, qui n'est plus dépravation ou souffrance, mais inquiétude ou sympathie. Le Paupérisme en effet n'est pas seulement parce qu'il est senti, et presque dans la mesure où il est senti. Son caractère c'est aussi d'être vu, étudié, d'être devenu un objet d'examen, de recherche, de vive préoccupation. Qu'on le remarque, là où le Paupérisme existe et se découvre, ce ne sont pas les classes de la population, ses victimes, qui les premières, au sentiment de leurs peines, l'accusent, le nomment, le révèlent. Non, ce sont au contraire celles qui n'en souffrent pas, qui en mesurant ailleurs l'effet de ses poisons ou de ses coups, s'écrient un jour : Le Paupérisme est chez nous ! nous sommes atteints de Paupérisme ! la société est atteinte de Paupérisme ! ce cri, on le prononce sous l'impression de deux sentiments : la compassion et l'effroi. Sous l'empire de ces deux sentiments, on s'empresse à étudier le mal, à scruter les causes, à rechercher des remèdes. Or, s'il est vrai que cette préoccupation et ces recherches n'accroissent pas en soi la misère, il n'en est pas moins vrai non plus qu'elles tiennent leur place dans un diagnostic du Paupérisme, et ne sauraient indifféremment y être omises. En réalité, le Paupérisme n'est le partage que des pays où l'opinion singulièrement sensible, vigilante et fière, trouve dans les souffrances de certaines classes, au milieu de la richesse publique, une souffrance insupportable, dans leur corruption, un danger, dans leur dénuement un déshonneur. Le Paupérisme qui n'est pas vu, étudié, recherché, n'est pas le Paupérisme.

Bientôt, répondant à ce double sentiment de sympathie et de frayeur, on voit s'organiser partout et toujours, dans le sein de ces sociétés atteintes, des institutions, des appareils souvent très-considérables de répression, d'une

part, et d'autre part de secours. Si l'on veut bien y réfléchir, on reconnaîtra, je crois, que ces idées font partie intégrante de celle du Paupérisme; qu'à l'idée du Paupérisme se mêle toujours l'idée de secours. Grave leçon déjà peut-être qui ressortirait de la définition seule des choses. Indice, dans tous les cas, que cette première partie de notre tâche est achevée. Et en effet, il est clair qu'aborder l'idée de secours, ce n'est plus s'en tenir à l'analyse. Or, quelle meilleure preuve qu'on a véritablement atteint la limite de son domaine, que de se reconnaître franchissant déjà le seuil du domaine qui y confine. C'est donc par cette idée de secours qu'il convient de clore cette longue énumération de symptômes et de caractères, et nous pouvons nous considérer ici comme bien au terme de notre analyse du Paupérisme.

Et maintenant quel est l'état de ce mal? Est-ce un mal nouveau qui arrive ou un mal ancien qui disparaît? Est-il en voie d'extension ou de décroissance? Est-il vrai, comme on l'a dit, que la misère publique soit un grand fait social particulier aux temps modernes, et qui se manifeste de plus en plus à mesure que la civilisation se répand? (1) Peut-être serait-il difficile de décider à cet égard s'il fallait se faire une opinion les yeux fixés sur l'ensemble de faits confus et de tendances souvent contraires qui constituent le Paupérisme. Grâce à l'analyse qui précède, je crois que si elle n'est pas trop incomplète, nous pouvons nous le proposer sans déraison. Notre tâche en effet se simplifie. Ce que nous avons à faire, ce n'est pas autre chose que de reprendre tour à tour chacun des caractères que nous avons reconnus au mal, et de nous répéter simplement la question : a-t-il décru, a-t-il grandi? De cette façon, nous n'avons pas à craindre cette diversité

(1) Blanqui, *Histoire de l'Économie politique.*

des faits complexes, ici nouveaux ou croissants, là vieillis et tendant à disparaître, qui troublent l'esprit par leur variété, leur multiplicité, leur désaccord. Nous n'aurons plus chaque fois en présence que des faits de même nature, ayant dans leur ordre suivi la même marche, subi les mêmes changements, et le jugement définitif à nous faire ne sera plus en quelque sorte qu'un relevé et une balance de toutes ces réponses partielles émises avec une suffisante sûreté.

Il n'a jamais manqué d'esprits chagrins ou souffrants, disposés à calomnier leur époque, à lui refuser tout au moins la justice qui lui appartenait. Cela a été de tous les temps, et cela repose sur nombre de sentiments éternels dans notre nature. Ainsi que le disait Mme de Staël dans le magnifique langage qu'elle prête à sa Corinne « On dirait que les temps écoulés sont tous dépositaires à leur tour d'un bonheur qui n'est plus. » Si nous regardons bien, il en est en effet des années comme de tous les êtres que nous avons perdus. Nous ne les voyons plus que par leurs qualités grandes ou aimables, et il est très-vrai que la mort embellit, épure et grandit tout ce qu'elle touche. A plus forte raison en est-t-il ainsi pour les temps que nous ne connaissons que par l'histoire. L'histoire a des perspectives, des horizons, des lumières lointaines qui séduisent et qui trompent. Elle ne nous laisse voir de ses années éteintes que ce qu'elles ont eu de bien. Elle fait plus, elle les voile et elle les pare. Quant au temps présent, ne pourrait-on pas dire avec une vérité sérieuse, qu'il se trouve pour nous dans cette situation même où l'on a répété souvent qu'il n'est point de grand homme. Nous le voyons de près et tous les jours. Il s'amoindrit et il blesse, on en souffre et on le mesure, que de griefs à la fois! C'est d'ailleurs, il faut le reconnaître, un préjugé très-fort dans l'esprit d'un grand nombre d'hommes des sociétés modernes, que les peuples ne vieillissent pas sans se dépraver,

ne s'enrichissent pas sans sacrifier une partie d'eux-mêmes. Encore aujourd'hui, sans le dire, sans nous en bien rendre compte, notre imagination place l'âge d'or aux premiers jours du monde, et l'on parlerait encore volontiers comme une âme rêveuse du dix-huitième siècle, de l'aimable simplicité du monde naissant. Encore aujourd'hui enfin, nous sommes, du moins jusqu'à la défiance, sous le retentissement d'influence d'une école grande à cette époque, par son éloquence, par sa sincérité, par sa passion du juste et par son souffle spiritualiste, qui poussait la défiance de la civilisation jusqu'à l'hostilité. Eh bien, tout cela s'est reproduit, s'est pensé, s'est redit à propos du Paupérisme.

Prenons garde pourtant. Si le mécontentement du présent a sa tâche providentielle, s'il est le point de départ et le mobile du progrès, c'est à deux conditions, à la condition d'abord de se tenir dans sa mesure, puis de regarder l'avenir en y poussant l'énergie des populations. S'épuiser en regrets du passé sans réussir, sans au fond consentir à le reproduire, c'est une œuvre qui, par bonheur, ne séduira jamais des populations nombreuses. Pour des publicistes, c'est une tâche stérile, souvent déclamatoire, fausse presque toujours, et qui a en outre le tort de n'être pas sérieuse. Dans ce procès contre la civilisation en effet, où s'accumulent volontiers les réquisitoires, combien trouverait-on de juges résolus à prononcer, combien surtout d'exécuteurs ? D'autre part, charger son temps outre mesure, s'y déplaire et prêcher pour qu'on s'y déplaise, présenter la marche naturelle des sociétés comme le courant de la décadence à certains égards, n'est pas chose qu'on puisse essayer tout à fait impunément à aucune époque, parce que ce n'est jamais impunément qu'on manque de justice; qu'on fait douter les hommes de leur route, et qu'on les en désintéresse à un certain degré; qu'on met en suspicion l'ordre de la société qu'ils

habitent. On ne le fait pas impunément, surtout dans une époque comme la nôtre où, par mille raisons, la principale difficulté sociale, c'est précisément l'excessive impatience des hommes, et leur maladif penchant à incriminer la société à propos de tout ce qui les concerne. Entrons donc avec une certaine réserve dans cet examen, et essayons de juger à notre point de vue, au point de vue du Paupérisme entre le présent et le passé. Je crois que, sans nous interdire les comparaisons entre des époques plus récentes, le passé pour nous c'est surtout l'époque antérieure à la révolution française, car c'est de ce grand événement qu'il importe, plus que jamais peut-être, de dater l'ère de la société présente.

Sous quel rapport, par quel côté le Paupérisme aurait-il grandi? Est-ce par le dénuement matériel et son influence sur la vie? Voyons. A cet égard, une réflexion s'offre d'abord à l'esprit, c'est qu'il doit exister en général une dépendance étroite entre le chiffre du capital d'un pays, uniquement considéré comme valeur, et la condition des classes nombreuses. En tenant compte des attributions exceptionnelles, comment la part de chacun, et notamment la leur, ne tendrait-elle pas à s'accroître avec cette richesse commune qui fait la matière du partage? Sous ce premier rapport, il n'y a évidemment point de comparaison à établir entre la France d'autrefois et la France actuelle. Quel était alors le capital national? Un territoire, il est vrai, à peu près égal en superficie à celui que nous possédons aujourd'hui, et dont la partie en culture ne variait pas non plus sensiblement, mais qui à raison des jachères, de l'insuffisance des travaux exécutés et des engrais enfouis qui transforment le sol à la longue, et font en définitive une bonne terre d'une mauvaise, ne représentait qu'un chiffre bien inférieur. Le sol, à ne compter que lui, a plus que triplé de valeur depuis 1789. On ne l'estime pas aujourd'hui à moins de 60 milliards. Même

en dedans de l'ère nouvelle et à de plus courts intervalles, on a pu y noter des augmentations de valeur singulièrement marquées. C'est ainsi que de 1821 à 1851, en trente ans, des évaluations faites officiellement, en exécution des lois de finances des 15 mai 1818 et 7 août 1850, ont constaté une augmentation de plus de 50 p. 100. On voit le progrès, combien il est grand et rapide. Or, pendant que le sol triplait ainsi de valeur et au-delà, la population ne s'augmentait que de 75 p. 100. Voilà déjà un premier point. Après cela, comptons les mines portées à un milliard et demi par une meilleure exploitation ; la propriété bâtie, renouvelée certainement pour plus d'un tiers depuis soixante-cinq ans, et dans des conditions d'espace et de confortable bien supérieures ; élevée à un total de huit millions de maisons, qui donnent certainement de quarante à quarante-cinq millions d'ouvertures et au-delà de 18 à 20 milliards de valeur (1); comptons une richesse presque complètement inconnue à la France ancienne, et qui a pris une telle place dans la France nouvelle : la richesse mobilière, représentant aujourd'hui une valeur d'au moins trente à trente-cinq milliards, et en faisant la part la plus large aux hasards des statistiques, nous arrivons certainement à un chiffre de 110 à 115 milliards, c'est-à-dire à une disproportion énorme en faveur de notre époque.

Après le capital prendrons-nous le revenu ? la production agricole sous Louis XV, ne dépassait vraisemblable-

(1) En comptant ensemble toute la propriété immobilière, sol et propriété bâtie, on voit par les évaluations officicielles de 1821 et 1851, que la valeur constatée était, pour 1821, de 39 milliards 514 millions, pour 1851, de 83 milliards 744 millions, lesquels, si l'on se réduit pour cette seconde époque au taux d'évaluation de 1821, donnent encore un total de 66 milliards.

Ces chiffres sont empruntés à un travail de M. Wolowski, intitulé : *De la division du sol*, et inséré dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 1er août 1857.

ment pas un milliard et demi, elle est graduellement parvenue au chiffre annuel de six milliards. Quant à la production industrielle si faible dans la France ancienne, (1) à présent, elle atteint certainement le chiffre de trois milliards par an ; et la partie qu'elle livre à l'exportation, sorte de produit net relatif, puisqu'on ne songe à l'échange international, au moyen de certaines natures de produits, qu'après avoir comblé, sous ce rapport, les nécessités immédiates et pressantes, s'est élevée de 440 millions sous l'ancienne monarchie à 543 millions en 1820, 961 millions en 1836, un milliard 123 millions en 1850, un milliard 627 millions en 1856. De ce côté donc encore, on peut mesurer la distance. Elle est telle que, si nous faisons masse des deux productions et que nous en opérions la répartition par tête aux deux époques, la part de chacun, évaluable avant 1789 à 105 francs environ, ne serait pas moindre aujourd'hui de 250 francs.

Ce n'est pas tout. Ces chiffres de la production tant industrielle qu'agricole, ce sont les chiffres bruts. Si l'on veut avoir la portion utile des choses, celle qui parvient réellement aux mains des hommes et y demeure pour s'y consacrer à leurs besoins, il faut déduire, aux deux époques, les frais divers qui s'attaquent à tous les produits : impôts, risques, transports. Ici encore, la France actuelle garde son immense supériorité. Qui peut dire de combien le risque a diminué pour toute chose par l'effet de la sécurité, de l'amélioration des routes, des canaux et des fleuves, par l'accroissement seul et le rapprochement des populations, source de plus de surveillance ? Pour les transports, comment comparer la France ancienne, avec ses six grands canaux seulement, ses moyens de navigation fluviale et maritime insuffisants, avec ses routes royales pour tous chemins réellement entretenus dans tout

(1) 931 millions d'après Tolosan.

le territoire, ses 2 millions 1/2 de bêtes de somme attelées à un matériel roulant si misérable ; et la France nouvelle, en possession de la vapeur, maîtresse de plus de 10,000 navires que recueillent 263 ports améliorés par soixante ans de travaux, sillonnée dans tous les sens par 5,000 kilomètres de canaux, plus de 80,000 kilomètres de routes, puis par 600,000 kilomètres de chemins vicinaux, voies complètement nouvelles ajoutées aux anciennes, parcourue en outre, merveille absolument inconnue à l'époque antérieure, par 6,500 kilomètres (1) de chemins de fer qui la traversent de Bayonne à Valenciennes, de Nantes à Marseille, d'Orléans à Strasbourg, de Clermont à Lyon ; couverte de 3 millions 1/2 d'animaux de trait et de somme, riche d'un immense matériel accumulé par deux générations libres et laborieuses, et enfin, chose qui vaut bien qu'on s'en souvienne, diminuant de 25 p. 100 peut être la distance moyenne de ses transports intérieurs par la densité plus grande de sa population, dans le temps même où elle accroît à un si haut point ses facilités pour les faire ?

Quant à l'impôt, on sait ce qu'il était sous l'ancien régime. Frappant exclusivement le tiers état, à côté de la noblesse et du clergé francs de charges, il n'était pas seulement inique, il était accablant, accablant sans qu'on eût même la triste consolation de succomber sous sa ruine au profit du trésor public. C'est Vauban qui nous apprend qu'il atteignait jusqu'au quart du produit brut, et qu'on voyait sans cesse des paysans abandonner leurs terres, dans l'impossibilité de payer les tailles. C'est Colbert qui nous dit que, sur un million d'impôt, il entrait 300,000 livres dans les Caisses de l'État. C'est tous les deux, ce

(1) 6,500 kilomètres au 1er janvier 1857. *Rapport du ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, du 30 novembre 1856.* 968 kilomètres sont à ouvrir dans le cours de l'année 1857.

sont tous les hommes de cœur de ce temps qui signalent à la fois, dans les formes de la perception, l'avidité à côté du défaut de garanties, l'atrocité des poursuites et de l'exécution à côté de la corruption et du vol. Aujourd'hui, l'impôt, sans exemption, sans partialités, sans priviléges, destiné d'ailleurs désormais, sinon toujours employé à des dépenses d'utilité commune, est devenu, malgré de regrettables exagérations, possible partout à supporter. Il ne dépasse plus en moyenne un dix-septième du produit brut. Entre les mains d'une admirable administration financière, sans détournement soupçonné ni possible, il se perçoit, l'impôt indirect avec 10 à 12 p. 100 de frais, l'impôt direct avec 5 p. 100, compris les frais d'assiette de l'impôt, et dans le cas même de poursuites rigoureuses, avec des formes que la procédure commune lui envie et qui donnent en frais moins de 2 et demi pour mille. Certes, on peut bien l'affirmer, lorsque de pareilles améliorations se réalisent, ce n'est pas vainement que la richesse générale, que la production brute annuelle s'accroissent toutes deux immensément, et il n'est pas possible que le dégrèvement des frais annuels sous ces trois titres que nous venons de dire : risques, impôts, transports, et sous d'autres encore, n'ait pas, pour sa part, pour une part très-considérable, ajouté à la richesse utile demeurée dans les mains des populations.

Cependant tout ceci n'est, il faut le reconnaître, qu'une présomption, présomption très-forte, qui ne peut même pas ne pas être la vérité à un certain degré, mais qui, enfin, n'est pas un indice absolu de la condition matérielle des classes nombreuses. On peut penser, on peut dire à la rigueur, que les classes supérieures de la population ont prélevé dans l'accroissement de la richesse générale et du produit net annuel, une part telle que le sort des classes pauvres s'est empiré malgré tout, ou du moins est demeuré le même. Serrons donc de plus près

les choses et nous reportant à notre analyse des caractères du Paupérisme, reprenons tour à tour les trois grands besoins que nous avons appelés les nécessités élémentaires de la vie.

Est-ce sous le rapport du logement que la condition des populations pauvres aurait pu ne pas s'améliorer? En vérité est-ce possible? Eh quoi! Alors que le nombre des habitations et plus encore le nombre de leurs ouvertures s'est accru et s'accroît tous les ans dans une proportion supérieure à l'accroissement de la population (1), alors que les anciennes maisons disparaissent incessamment, rapidement, pour être remplacées par des maisons plus spacieuses, plus commodes, mieux aérées, plus salubres; alors que tout le monde se loge en définitive, qu'on ne peut se loger que dans les habitations qui existent et que les habitations existantes sont toujours de plus en plus confortables et saines, je le demande, comment serait-il possible que chacun, jusqu'aux plus pauvres, ne fut pas de mieux en mieux logé? Et, au sur-

(1) La statistique est d'origine si récente que nous n'avons aucun moyen de comparer sous ce rapport la France actuelle à la France ancienne. Mais pour des époques plus rapprochées, elle nous fournit des chiffres dont il est bien permis de conclure que la différence devait être énorme.

De 6,484,176 en 1826, le nombre des propriétés bâties s'est élevé à 7,519,310, en 1845, tandis que la population ne s'est accrue que de 3,500,000 âmes.

Aujourd'hui, le nombre des maisons qui se construisent annuellement atteint en moyenne le chiffre d'environ 70,000. La population ne s'accroît pas en moyenne de 120,000 habitants. Or, même en tenant compte des démolitions, il est clair que la superficie habitable s'accroît par tête d'occupant.

Un renseignement de plus de valeur encore que tout le reste, qu'il faudrait et qu'on pourrait, à ce qu'il semble, avoir, c'est le chiffre de cette superficie habitable. On peut affirmer en toute certitude qu'il en est des maisons comme des navires dont le tonnage va croissant et que la superficie habitable suit une progression notablement plus rapide que le nombre même des habitations. Là est la preuve suprême sous ce rapport de l'accroissement marqué du bien-être.

plus, à part toute donnée statistique, qui ne suit ce mouvement des yeux? L'auteur du beau livre sur l'économie rurale dans le royaume uni (1) cite des exemples curieux de certains hôtels des grands seigneurs d'Ecosse qui, tombés aux mains de petits commerçants ou d'ouvriers, paraissaient mesquins ou incommodes à leurs nouveaux propriétaires. Qui n'a remarqué autour de soi des faits pareils? La maison grande et belle qui se bâtit, s'ouvre pour le plus riche; cela est vrai. Mais celui-là, pour venir y jouir d'une plus grande existence, quitte la sienne occupée à l'instant par un autre placé tout près de lui sur l'échelle sociale, lequel s'y trouve mieux que dans le logement qu'il abandonne et qu'un troisième prend à son tour. C'est ainsi que s'opère un mouvement ascensionnel qui se fait réellement sentir pour tous, jusqu'au plus pauvre de la société. Nulle part on ne détruit, on ne délaisse que ce qui est, à un moment donné, placé au dernier rang du pire. Tout ce qui se fait en général, s'établit dans son ordre en tête de ce qu'il y a de mieux. Rien donc que parce qu'on a beaucoup fait, beaucoup détruit, on peut affirmer à coup sûr que la pire situation s'est améliorée, quand bien même, ce qui n'est pas, on n'aurait pas beaucoup plus édifié que détruit. Partout aujourd'hui, la population ouvrière se trouve, pour le logement, à peu près dans les conditions où s'est trouvée la bourgeoisie qui la devance, et la classe indigente, dans les conditions aussi que vient de dépasser la classe ouvrière à laquelle il la faut rejoindre.

Est-ce à dire que la mansarde du pauvre ne soit pas insuffisante, insalubre, affreuse? Non. Il est bien vrai qu'elle fait mal à voir et qu'on y est bien mal. Pourtant, elle aussi est un progrès, cela n'est pas douteux, progrès

(1) *Essai sur l'Économie rurale de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande*, de M. Léonce de Lavergne, p. 348.

lent, bien trop lent sans doute, mais un progrès sur celle de la maison plus vieille et plus malsaine qui vient de disparaître. Est-ce à dire encore qu'il faille regretter que ce progrès ne soit qu'à peine senti, que la mansarde nouvelle soit, presqu'aussitôt qu'occupée, poursuivie d'amers reproches ? Non. Ce mécontentement est nécessaire. Il est nécessaire jusque chez l'ouvrier parvenu, mal satisfait dans l'ancien hôtel du grand seigneur d'Écosse. Comment le progrès se continuerait-il sans cela ? A combien plus forte raison est-il légitime chez le pauvre, dont la souffrance est réelle, grave, physiquement et si souvent, hélas ! physiologiquement appréciable ! Soyons justes toutefois, et pour notre honneur aussi bien que pour l'intégrité de notre résolution, ne manquons pas à reconnaître que, dans la société actuelle, les plus pauvres, quelque mal abrités qu'ils soient, le sont mieux, malgré tout, qu'ils ne l'étaient autrefois, et que ce mieux est la marche des choses, continue, infatigable autant que manifeste et assurée. Attestons encore à cet égard les travaux des municipalités, occupées depuis longues années à transformer leurs villes où par l'ouverture de rues nouvelles, par l'élargissement des rues anciennes où l'air est jeté à flots, les quartiers malsains disparaissent à tout moment. Attestons l'étonnement que nous cause la vue des vieux quartiers et des vieilles maisons, qui pourtant ont eu aussi leurs beaux jours autrefois. Si nous y regardons bien, il n'y a pas jusqu'à la masure de torchis du Dauphiné, antre où l'on n'a laissé d'autre ouverture que la porte, pour éviter un impôt de moins d'un franc ; il n'y a pas jusqu'à ces caves mêmes de Lille, dont le tableau a fait frémir notre époque, qui ne soient à coup sûr un pas étroit, mais réel, sur l'état ancien, raconté, révélé par l'histoire. Il y a eu, nous dit-elle, quelque chose de pire encore que la masure de torchis et les caves de Lille, c'est la hutte de branchages sur le sol nu, et ces sortes de terriers où les popu-

lations rurales ont gîté longtemps et tard dans la France ancienne.

Ajoutons, pour achever, qu'un ordre de besoins qui se rattache à celui-ci, le besoin des objets mobiliers divers nécessaires à la vie, se satisfait incomparablement mieux qu'autrefois et cela par deux motifs : d'abord, parce que cette transmission successive de classe en classe, qui s'accomplit pour les habitations, se renouvelle ici d'une façon plus multipliée. Le nombre des meubles de toute espèce, qui tombent des mains des populations aisées jusqu'aux mains des plus misérables, perdant de valeur en s'usant à chaque pas, en se transformant à chaque chûte, est incalculable. C'est un fonds inépuisable qui suffirait seul pour une population nombreuse. En second lieu, parce que ici, l'influence des progrès de l'industrie se fait largement et bien heureusement sentir. Que l'on compte à quelle différence de prix, de qualité, de quantité se font aujourd'hui les meubles, les ustensiles de ménage (1). Sur nombre de points, la vapeur, les forces hydrauliques, les machines ont été substituées ou ajoutées à la force humaine pour accroître la production et diminuer la valeur des choses. Nul doute que cette diffusion des produits nouveaux, que cette hérédité des objets en usage ne se réduise à trop peu de chose quand, après avoir pénétré par tant de couches, ils arrivent aux plus profondes de la population, et cependant nul doute non plus qu'il n'en pénétre une partie, en tout état de cause, et qu'avec un moindre effort, l'indigent ne soit plus à portée de s'en procurer

(1) Voir pour les diminutions de prix de ces objets le *Rapport* de M. Michel Chevalier, *sur les produits de l'économie domestique à l'exposition industrielle de* 1855. Ainsi, par exemple, une batterie de cuisine complète, de 21 pièces en fer battu, dont quelques-unes étaient étamées, se vendait 19 francs. Elle eût coûté 5 à 6 fois plus il y a 50 ans.

Pour les objets d'ameublement, ce progrès du bon marché est partout marqué.

davantage. Or, ce n'est pas assurément un résultat de peu d'importance que d'assurer dans quelque mesure que ce soit, aux familles pauvres, les ustensiles qui leur servent à tous les instants, en santé et en maladie, et notamment les objets de couchage si nécessaires pour leur bien-être et pour la réparation de ces forces qui sont toute leur fortune.

Pour le vêtement, en réalité, point de débat. Là, le progrès est si marqué qu'il n'est contesté par personne. Des chiffres suffisants en donnent la mesure et les mémoires les plus jeunes trouvent dans des souvenirs de vingt années, de quoi faire la différence de l'état ancien et de l'état présent. Aujourd'hui plus de ces populations rurales que Mme de Sévigné nous représente encore vêtues de peaux de moutons et de chevreaux. Les bonnes étoffes de laine autrefois si rares et si chères sont aujourd'hui d'un usage général. La quantité de laine lavée employée par an et par tête en France, n'est encore qu'un demi kilogramme, donnant moins d'un mètre d'étoffe, mais enfin c'est probablement le double de ce qu'on avait avant 1789. Grâce à la durée de ces vêtements, à leur transmission aux classes inférieures après un premier usage, le plus pauvre, l'indigent même a aujourd'hui ses vêtements de laine en hiver. Les toiles dont la possession paraissait d'un tel luxe au xve siècle, dans les mains mêmes des reines de France, qu'elle suscitait des émeutes, les toiles sont aujourd'hui l'ambition justifiée, l'ambition toujours satisfaite des ménagères de nos campagnes. Que dire du coton, cette ressource nouvelle et par dessus tout immense du vêtement? Sans fabriques en France en 1789 et jusqu'en 1812, en 1816 il ne s'en consommait que 200 grammes par habitant. En 1847, c'était déjà 1 kilo 1/3 par tête. Aujourd'hui, c'est près de 2 kilos et de quoi faire 15 mètres d'étoffe; certes, voilà des chiffres qui rassurent et qui prouvent. A côté,

plaçons les prix : un mètre de drap commun qui coûte aujourd'hui 9 à 10 fr. par mètre ne se payait pas autrefois moins de 12 à 14 fr. en qualité même inférieure. Les lainages pour vêtements de femme ont varié dans une bien autre proportion. Pour les châles, par exemple, c'est quelquefois plus de 75 et 100 p. 100. Les toiles ordinaires ont baissé d'au moins 30 p. 100 depuis 1815. Enfin aujourd'hui, on a pour 0 fr. 65 c. un mètre d'étoffe de coton, qui s'est payé 2 fr. 60 c. en 1816 (1). Et au surplus, qui n'a fait soi-même la remarque du progrès des populations sous ce rapport, et de l'effacement graduel des différences entre les classes ? qui distingue aujourd'hui par le vêtement, un jour de fête, l'ouvrier de l'homme de la bourgeoisie ? Qui ne se rappelle que, dans certaines classes de la population, c'est depuis vingt ans, trente ans, qu'on a vu paraître ici la soie, là le drap fin, les mérinos, les tulles, les rubans, les châles, les toiles peintes ? Combien autrefois ne rencontrait-on pas dans les campagnes, et même dans les villes, d'hommes, d'enfants, de femmes sans souliers, sans bas, quelquefois sans sabots, et combien cela n'est-il pas rare aujourd'hui ? Non, il faut le proclamer, car tout l'atteste, il n'y a pas de comparaison à faire, pour le vêtement, entre la condition

(1) Voir, à cet égard encore, le *Rapport de* M. Michel Chevalier, *sur les produits de l'économie domestique à l'exposition industrielle de* 1855. «Les articles de coton coûtent présentement, avec une exécution supérieure cependant, 4 fois, 10 fois et, dans quelques cas, 20 fois moins qu'il y a trois-quarts de siècle, et la femme de l'ouvrier peut, sans excéder ses moyens, se vêtir d'étoffes dites indiennes, dont les duchesses du temps de Louis XV avaient le privilége de se parer, parce que cela coûtait un louis l'aune ; on le paie aujourd'hui 1 fr. le mètre et quelquefois la moitié. » Ainsi en est-il partout, quoique non toujours dans de pareilles proportions. L'exemple le plus saisissant de tous ceux qui se trouvent cités dans ce rapport et qui marquent l'immense progrès du bon marché, est la fabrication de boutons en porcelaine, que le fabricant, M. Bapterosses, peut donner en gros à un demi centime la douzaine.

actuelle de nos populations et celle des populations de la France ancienne, et cette amélioration marquée, persévérante qui gagne et pénètre de plus en plus vers les couches profondes, s'est étendue dès aujourd'hui, dans une certaine mesure, jusqu'aux plus indigents, jusqu'aux populations qui constituent chez nous le Paupérisme.

Prendrons-nous à présent l'alimentation ? Quelles différences encore, car tout se tient en ce monde, et c'est là sans contredit, la vraie beauté du spectacle d'une société en progrès qu'il n'est rien dans son sein que ce progrès ne touche et n'élève, pas plus qu'il n'est de classe où il ne se fasse jour de vive force et ne rayonne. Et d'abord, où sont ces famines qui, dans les siècles antérieurs, moissonnent les populations et épouvantent l'histoire? Du xe siècle au xvie, elles se pressent à des intervalles si rapides que les écrivains, fatigués d'en raconter les calamités toujours les mêmes, se bornent à nous énumérer, par période séculaire, ce qu'ils appellent les grandes famines, et que sur un siècle, elles font leur proie de 10, 20, 30 années. Elles frappent des coups si terribles que le prix du pain s'élève jusqu'à 10 et 15 fois son taux ordinaire. Elles jettent le pays dans de telles détresses, qu'elles emportent en une année jusqu'au tiers de la population d'une province, et que la société du temps, désorganisée sous le poids du fléau, que la peste accompagne d'ordinaire, voit s'assoupir dans son sein, marque étrange et horrible de son accablement, jusqu'à l'oppression et la guerre qui faisaient son état normal et sa vie, en même temps qu'elle assiste effrayée à ces crimes épouvantables que suscite la faim extrême. Jusque sous Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, à la veille de la révolution, en 1709, 1715, 1741, 1752, 1767, 1768, 1769, 1774, 1778, 1788, 1789, les famines se renouvellent, graves, mortelles, entourées de tels désespoirs que l'émeute gronde partout dans les villes, et que les populations rurales laissent un cinquième

de leurs champs en friche. Aujourd'hui, il faut bien le reconnaître, ces famines ont pour jamais disparu. Aujourd'hui, les écarts du prix des grains, aux époques d'extrême cherté, ne dépassent pas le double des prix ordinaires. La population va croissant jusque dans ces années, marquant par son accroissement même, la mesure des fléaux qui l'ont autrefois tenue stationnaire, et l'énorme augmentation de nos moyens de salut. Aujourd'hui enfin, la France compte encore des crises de subsistances, ruineuses et cruelles, sans aucun doute, surtout pour les classes laborieuses, pourtant les ressources des plus pauvres atteignent à ces prix élevés, les moments difficiles se franchissent sans crimes, sans révoltes, et ce qui creuse véritablement un abîme entre le temps passé et le temps présent, une disette, de nos jours, ne tranche pas une existence humaine.

Ceci, ce sont les temps exceptionnels. Veut-on jeter un coup-d'œil sur les conditions ordinaires de la vie aux deux époques ? examinons seulement les deux bases principales de l'alimentation : la viande et les céréales. Pour la viande, le nombre des animaux de boucherie et de charcuterie, insuffisant encore, sans aucun doute, a cependant légèrement devancé l'augmentation d'une population accrue de 75 p. 100. La consommation annuelle des viandes paraît s'être augmentée de 3 kilos par tête depuis 1812 (1). Les viandes salées, les bestiaux sur pied, com-

(1) De 18 kilos à 21 kilos. Est-il besoin de dire combien ces chiffres sont insuffisants et combien il reste à faire sous ce rapport ?

Pour les chefs-lieux des départements les plus riches et pour Paris, l'augmentation a été bien plus marquée, elle n'a pas été moindre de 16 à 18 p. 100, depuis la dernière période quinquennale. La consommation par tête, même en tenant compte de l'augmentation de la population, s'est élevée pour Paris, dans ces 5 années, de 60 kilos 427 grammes, à 70 kilos 371 grammes. (Voir le discours de M. Rouher, ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, au concours de Poissy, le 8 avril 1857.)

mencent à s'importer dans des proportions notables, grâce au décret du 14 septembre 1853, et il n'est pas enfin jusqu'à cette élévation croissante et marquée du prix des viandes à laquelle nous assistons, qui ne soit la preuve d'une pression plus grande exercée par les classes nombreuses, armées de plus de ressources. Pour les céréales, le progrès est bien autre. Faisons tant qu'on voudra la part de l'incertitude des données de la statistique, il n'est pas déniable que depuis 1789, la production en blé par hectare, s'est accrue d'au moins 105 p. 100; que par la réduction des jachères, par l'amélioration de l'assolement, par une économie importante de la semence, nous avons gagné certainement encore 45 à 48 p. 100; que la substitution du froment, sur une large échelle, aux céréales inférieures, équivaut à un accroissement réel de production de 7 à 8 p. 100; qu'enfin, si l'on ajoute à tout cela les progrès de la meunerie et des procédés de panification, on se trouve en présence d'une augmentation de substances utiles de 160 à 175 p. 100, alors que la population ne s'est accrue que de 75 p. 100, sans compter même 2 hectolitres 1/3 de pommes de terre par habitant, puis les légumes secs et les produits de nos jardins, produits inconnus à la France ancienne, et qui ont pris depuis une si grande extension. Or, ici encore, comment nier que le progrès, loin d'avoir profité exclusivement au bien-être des classes supérieures, se soit étendu profondément dans le corps de la nation et jusqu'à ses dernières couches? Un homme ne consomme par an qu'une quantité déterminée de blé, et cette quantité, atteinte pour les classes supérieures, est demeurée la même aux deux époques. Comment, dès lors, si la production du blé s'est accrue dans une telle proportion, comment l'excédant ne serait-il pas devenu le lot des classes inférieures? Où sont, au surplus, ces populations qui, au XVIIIe siècle, se nourrissaient encore d'avoine? Aujourd'hui, la récolte d'avoine

passe tout entière aux diverses races d'animaux qui nous aident dans nos travaux ou nous alimentent. Où sont cette Bretagne, cette province de Normandie, qui ne vivaient guère alors que de sarrasin ? Où est enfin cette France entière, de laquelle Vauban disait, avec un si profond sentiment de tristesse, qu'on n'y récoltait que du blé noir à côté de peu de froment ? Cette France, elle a disparu. On ne fait plus dans la France nouvelle que 8 millions 1/2 d'hectolitres de sarrasin par récolte, contre 70 à 80 millions d'hectolitres de froment. Autour de nous, personne parmi les plus pauvres, et souvent même parmi les indigents assistés, qui se nourrisse d'un autre pain que le pain de froment, qui parmi les diverses qualités de ce pain même, ne choisisse et n'exige le pain blanc.

De quelque côté que nous tournions nos regards, nous ne verrons pas autre chose que des preuves multipliées, éclatantes de ce rayonnement du bien-être qui va croissant et pénétrant jusqu'au plus profond de la société de nos jours. Ici, c'est la propriété foncière ; sans être parvenue, comme l'a voulu soutenir une école politique qui ne sait pas être de son temps, à cet état moléculaire qui pourrait, en effet, apporter des entraves à la culture, elle s'est, sans contredit, mieux divisée. Combien n'a-t-elle pas fait de conquérants heureux ou, pour parler plus justement peut-être, de conquêtes assurées, affermies, dans ces populations rurales, si amoureuses de la posséder, si ardentes à la poursuivre ? (1) Là, c'est la richesse mobilière ; comment nier que plus agile, plus fluide en quelque sorte que la propriété foncière, elle ne soit descendue plus bas encore et plus vite ? Qui n'a constaté autour de soi, par exemple, l'accroissement extrêmement

(1) Le tableau des cotes foncières, bien qu'il ne soit pas, pour plusieurs raisons, celui du nombre des propriétaires, peut donner pourtant une idée de cette division de la propriété et de la part qu'elle fait aux classes

marqué du nombre des ouvriers entrepreneurs ? Qui ne se rappelle le chiffre énorme des dépôts des caisses d'épargne, possession presque exclusive des classes laborieuses, possession pour partie de classes placées dans les mêmes conditions économiques que les populations atteintes de Paupérisme?

Comment ne pas faire aussi cette remarque : dans notre société actuelle, en temps normal, tout le monde travaille, le travail est si abondant qu'il s'en trouve pour le plus pauvre ouvrier, sans instruction, sans état, et qui n'est capable que des travaux les plus inintelligents et les plus élémentaires. Or, aux deux époques, prenons ces salaires extrêmes, qui nous représentent la limite extrême aussi des ressources applicables aux besoins de la vie, au sein de ces classes inférieures. Vauban évalue le salaire d'un manouvrier du commencement du XVIIIe siècle à 180 jours de travail, à 9 sous, soit à 85 fr. environ par an. Aujourd'hui, le même salaire donne en moyenne 200 jours de travail, à 1 fr. 50 l'un, soit 300 fr. par an.

Feuilletez les statistiques, les comptes rendus d'enquêtes, les livres des manufacturiers; consultez autour de vous, vous reconnaîtrez que les salaires industriels ont, depuis 65 ans, augmenté dans une proportion inconnue,

moyennes et à la classe laborieuse. Voici ce tableau pour 1842, date du dernier relevé par catégorie :

NOMBRE DES COTES FONCIÈRES.		
	au-dessous de 5 francs,	5,440,580
	de 5 à 10 —	1,818,474
	10 à 20 —	1,614,897
	20 à 30 —	791,711
	30 à 50 —	744,911
	50 à 100 —	607,956
	100 à 500 —	440,104
	500 à 1000 —	36,862
	1000 et au-dessus,	16,346
	TOTAL.	11,511,841

mais considérable, et que les salaires agricoles ont triplé (1). Et maintenant, en regard de ces salaires, plaçons le prix des choses aux deux époques. Le prix du blé est resté sensiblement le même depuis 1789, peut-être même a-t-il légèrement fléchi. Grâce au perfectionnement des procédés de mouture et de panification, le prix du pain n'a pas non plus varié, malgré l'augmentation du taux de la main d'œuvre; mais le prix des outils a baissé dans une proportion énorme; mais pour les vêtements, les lainages, la toile, les étoffes de coton, pour les objets mobiliers, les ustensiles de ménage, nous avons vu les réductions de prix. Elles ne vont pas à moins de 20, 25 p. 100, et s'élèvent quelquefois jusqu'à 200 et 300 p. 100. Qu'est-ce à dire, sinon qu'avec les salaires extrêmes, et répétons-le bien, avec les salaires qui, en temps normal, ne manquent à personne dans la France actuelle, on obtient aujourd'hui, tout compensé et au bas mot, 2, 3 fois plus peut-être qu'autrefois, d'objets nécessaires à la vie?

A un autre point de vue le nombre des recours à l'assistance n'est-il pas l'un des faits par lesquels, en thèse générale, l'intensité de la misère s'accuse et se mesure le mieux? Eh bien, le nombre des malheureux qui recourent à l'assistance diminue. (2) Pour la France entière et depuis le commencement du siècle, nous n'avons aucun moyen d'apprécier cette décroissance. Avant les travaux entrepris, dans ces dernières années, par l'inspection générale des établissements de bienfaisance, rien n'existe que des con-

(1) On trouvera cette augmentation continue des salaires constatée notamment dans le travail de la statistique de l'industrie parisienne, résultant de l'enquête faite en 1847 et 1848 par la chambre de commerce de Paris, et dont M. Horace Say a été secrétaire rapporteur.

(2) Nous avons vu la décroissance considérable de ce nombre, par rapport au temps de Vauban.

jectures; (1) mais cette décroissance se présume avec une légitime certitude de l'accord des faits partiels presque partout où ils ont été recueillis. A Paris, par exemple, malgré l'augmentation constante de la population urbaine, le nombre des familles assistées a été diminuant sans cesse. De 119,000 qu'il atteignait en 1791, il est heureusement tombé a 111,000 en 1802, à 75,000 en 1822, pour se réduire en définitive, aujourd'hui à 65,000 (2). Or n'est-il pas permis de dire que, si moins de familles en France réclament l'assistance publique ou privée, c'est que l'assistance est moins nécessaire, la misère moins grande, moins poignante et plus restreinte ?

Prenons un autre point de vue encore. Voici une société où tout repose sur le travail, où rien ne s'obtient que par le travail. Chacun y a nombre de besoins à satisfaire sous peine de la vie. Les besoins ne se satisfont qu'avec des produits. Nul produit qui ne soit le fruit et le prix d'un travail. Or, dans cette société ainsi faite, une classe d'hommes est particulièrement vouée à la partie la moins relevée et, à tout prendre, la plus pénible du travail, je veux dire le travail manuel, et cette classe est en même temps la moins aisée, la plus malheureuse. Or, je le demande, comment peut-il être indifférent, pour cette classe d'hommes plus aux prises que toute autre avec le travail, plus besogneuse de produits que toute autre, que la proportion entre ces deux termes : le travail qui est fatigue et le produit qui est satisfaction, ait énormément changé ? comment peut-il être indifférent à cette classe d'hommes qu'avec le même nombre de journées consacrées au travail manuel, on fabrique aujourd'hui

(1) Voir le livre de M. de Watteville cité p. 25.

(2) *Du Paupérisme et des secours publics dans la ville de Paris*, par M. Vée, ancien maire du 5e arrondissement, inspecteur général de l'assistance publique.

30 kilos de fer contre 1 kilo qu'on fabriquait autrefois ; 360 mètres de filés de coton au lieu d'un mètre ou qu'on arrive à moudre, au lieu d'un hectolitre de blé, 200 hectolitres, (1) et ainsi du reste. Et d'un autre côté, est-ce qu'il est indifférent encore pour elle de jeter aux machines toute la partie la plus élémentaire, la moins intelligente et en somme la plus rude du travail, pour n'en garder de plus en plus que les fonctions où le corps intervient moins pour épuiser la vie, où l'esprit intervient davantage pour occuper, alimenter et ennoblir la vie? est-ce qu'il est indifférent d'être le batteur en grange haletant sous son fléau, ou le directeur de la locomotive à vapeur qui vivifie toute la ferme; le moteur épuisé du moulin à bras ou l'ouvrier qui manœuvre l'immense usine hydraulique à 8 paires de meules ; le terrassier qui porte la terre à dos d'homme, ou de devenir successivement le journalier qui la mène à la brouette, puis le charretier qui conduit sa voiture et ses chevaux, puis le mécanicien guidant, sous sa main intelligente et satisfaite assurément de l'exercice d'une pareille puissance, la rapide, l'obéissante locomotive des chemins de fer ? Et qui niera que ce soit là la marche manifeste, éclatante, universelle du travail dans notre société actuelle ?

Enfin, pour pénétrer plus profondément au sein des choses et les envisager en même temps sous leur plus grande simplicité, qu'est-ce que l'homme dans cette lutte éternelle qui s'appelle le travail ? Une force qu'on appelle la vie, qui tour à tour s'épuise à produire, tour à tour se puise et se reprend dans les choses qu'elle a produites. L'Homme travaille : c'est la vie qui se dépense, sort de

(1) Ces chiffres sont empruntés au rapport de M. Michel Chevalier, sur les *Produits de l'Économie domestique* de l'exposition universelle de 1855.

lui, et jour à jour de peine, heure à heure d'effort, passe dans les choses pour y germer et fructifier. L'homme consomme les fruits du travail : c'est de la vie en puissance, qui revient en lui pour s'y refaire active, personnelle et mouvante. C'est sa vie même, qui se préserve et se répare, se prolonge et se reconstitue. Ainsi, l'homme n'a bien vraiment qu'une chose à lui qui est sa vie, et dans le champ du travail, il n'y a qu'une chose au monde : la vie. Qu'est-ce à dire sinon que le travail, c'est en réalité la vie qui se sème à pleines mains et se récolte ? Qu'est-ce à dire sinon que le grand but, le grand progrès c'est de dépenser le moins possible en jours de travail et d'efforts, semailles douloureuses de ce bien précieux qui est tout l'homme, de le recomposer vite à mesure, de garder qu'il ne dépérisse et ne s'éteigne, de faire surtout qu'au jour de la moisson la récolte soit grande, abondante, universelle ; que la vie semée rende en vie nouvelle 10 pour 1, 20 pour 1, 100 pour 1, s'il est possible, pour tous et jusqu'au plus pauvre. Or, qui ne sait que ce grand, ce premier et capital progrès, si longtemps inconnu à la France ancienne, s'accomplit désormais dans la société actuelle ? (1) Qui ne sait que la somme de vie qui forme le lot d'une génération, que la quantité moyenne de vie qui au sein de ce grand tout, constitue la part de chacun des hommes qui la composent, va croissant, non rapidement hélas ! mais pourtant d'un pas sûr et ferme. La vie moyenne qui n'était que de 28 ans en 1790, s'est élevée à 33 en 1830, à 36 en 1847. Elle s'est encore accrue de plus de 2 ans en 10 ans, et atteint presque aujourd'hui le chiffre de 39 années. Ah ! gardons-nous, gardons-nous

(1) La mortalité supérieure de l'ancienne société se prouverait, nous l'avons dit, par ce seul fait que la population y est restée stationnaire pendant de longues périodes, tandis que dans la nouvelle, elle a toujours été croissant.

bien de méconnaître ce progrès que l'illustre Laplace appelait justement le premier de tous. Quelles que soient les misères de notre temps, gardons-nous d'oublier que d'autres temps nous en eussent réservé de bien plus cruelles. Tout l'homme c'est la vie ; l'homme n'a vraiment à lui que sa vie, et en 66 ans, la société française a réussi à élever de près de 11 ans la moyenne de la vie.

On le voit, misère, fatigue, abaissement, mortalité, tout a diminué de nos jours, et ce n'est assurément pas par le côté du dénuement matériel, ce caractère principal et fondamental, nous l'avons dit, du Paupérisme, que le Paupérisme a pu s'accroître. De ce côté, il s'est amoindri au contraire dans des proportions notables. C'est ici un mal qui s'efface et disparaît, non un mal qui surgit ou s'aggrave.

Est-ce par l'agglomération, par la concentration que le Paupérisme aurait grandi ; par son caractère de mal épidémique, étendu à de vastes surfaces et à des populations nombreuses qu'il serait devenu plus grave ? Oui, à de certains égards, mais malgré l'apparence et le préjugé, non, à de certains autres qui sont, je crois, à tout prendre, au point de vue où nous sommes, les plus importants. Je m'explique. Que le Paupérisme sur certains points, se soit concentré, que les populations atteintes se soient, sur ces points là, rapprochées, agglomérées, cela est visible ; cela n'est pas niable. Toutefois, encore importe-t-il beaucoup de se rendre compte de la manière dont cette agglomération et cette concentration se sont faites ; de se demander si elles ont été en même temps autre chose, et dans quelle mesure elles ont constitué une aggravation du mal. Or à cet égard, voici ce qui paraît vrai. Dans la France ancienne, les villes avaient relativement peu de misère extrême. A raison du peu d'étendue de l'industrie encore naissante et morcelée, on n'y trouvait à côté des classes aisées, qu'une partie relativement faible de population

ouvrière, et par l'organisation de l'industrie en corporations, en maîtrises, par les habitudes qui rattachaient le maître à l'ouvrier, cette population, dans sa condition semi-domestique, se trouvait en général préservée de l'indigence et de ses suites ordinaires. C'étaient surtout les populations rurales qui étaient misérables alors, car il faut bien se souvenir que ce que la misère poursuit et accompagne, ce n'est pas un séjour plutôt qu'un autre, les villes plutôt que les campagnes, mais les populations ouvrières dénuées de capital, où qu'elles soient et partout où elles vont. Or, depuis cette époque, une augmentation de population est survenue qui ne s'est pas élèvée à moins de 75 p. 100, et dans cette augmentation, les villes se sont fait une part énorme, celles-ci pour plus, celles-là pour moins, à peu près dans la proportion de leur population acquise. Tandis que la population des campagnes ne s'accroissait que de moins de 45 p. 100 dans ces 65 années, celle des villes s'augmentait de plus de 120 à 130 p. 100 (1). Pour les grandes villes l'augmentation a été de 15, 20, 40 p. 100, rien que pour la période de 1836 à 1851, proportion qui s'est dans ces derniers temps, prononcée encore davantage au détriment des communes rurales. (2) Ajoutons que cette population était presque pour son chiffre total, une population ouvrière appelée, retenue, agrandie par les progrès du régime industriel; que sur nombre de points la misère extrême est entrée, s'est accrue avec elle dans un certain nombre de villes qui ne l'avaient

(1) M. H. Passy (*Des systèmes de culture en France*) établit les proportions suivantes pour l'accroissement de la population dans les villes et les campagnes de 1836 à 1851 : villes de plus de 10,000 âmes, 24 p. 100; villes de 3,000 âmes à 10,000, 13 p. 100; communes rurales 2 1/2 p. 100; toute la France ensemble 6 1/2 p. 100.

(2) Voir les notes communiquées à l'Académie des sciences morales et politiques, par M. L. de Lavergne, l'un de ses membres, sur les résultats du dernier recensement de la population, et les discussions de l'Académie sur ces notes. — Janvier, février et mars 1857.

pas connue, tandis que les autres croissaient en richesse, et que dans les campagnes, le dénuement qui y était endémique et invétéré s'effaçait. Que conclure de là, sinon que l'augmentation de la population était due surtout, comme presque toujours, aux classes ouvrières, c'est-à-dire aux classes rurales; que la part excédante de la population nouvelle eût été dans la France ancienne une population rurale et agricole misérable; que presque toute la différence, c'est qu'elle a été dans la France nouvelle, misérable comme population urbaine et industrielle; que nous avons enfin sous les yeux, non un fait de Paupérisme grandissant en soi et par ses causes, mais un fait d'accroissement d'une classe déterminée de population, et que le mouvement qui s'est opéré n'est bien réellement qu'un phénomène de déplacement et de concentration ?

Est-ce à dire que cette concentration seule, ne soit pas quelque chose de grave? Non, assurément. Nous avons vu déjà, nous verrons mieux encore tout à l'heure, la gravité que prend la misère rien que par ce fait que les familles atteintes sont pressées sur un étroit espace; que leurs souffrances se confondent, conspirent, forment une misère publique, au lieu d'une pauvreté individuelle, et suscitent, en place ou pour mieux dire en surcroît des délits et des crimes isolés, des soulèvements collectifs qui secouent le corps social lui-même, et l'atteignent dans sa force. Cependant, il faut bien reconnaître aussi deux choses : la première, c'est qu'un déplacement n'est point en soi une aggravation; c'est qu'il n'eût pas été difficile par malheur, pour la France ancienne, de trouver chez elle autant et bien plus de populations contiguës, sinon aussi pressées, gisant tout d'une pièce dans une misère égale; que ce qui fait surtout que nos regards sont offensés, que notre cœur est troublé, et par lui, notre esprit de justice, à la vue de ces immenses taches de misère épandues sur notre sol, c'est qu'elles font tache

en effet à sa surface, au milieu du progrès général et de sa sereine lumière, à peu près comme les larges ombres projetées par les dernières nuées d'un orage qui s'en va, sur une campagne où paraît le soleil; c'est enfin que le mieux fondé de nos griefs contre ces foyers du Paupérisme actuel, c'est par-dessus tout, qu'ils ont eu le tort de demeurer les mêmes et de rester comme les témoins de la misère ancienne, au milieu d'un temps qui ne la supporte plus (1).

La seconde observation à faire, c'est que la densité de la population, par rapport à la surface occupée, n'est à tout prendre, et malgré ses conséquences excessivement graves, qu'un caractère accessoire du Paupérisme. En effet, ce qui, au point de vue particulier du Paupérisme, fait la juxtaposition, l'agglomération réelle des familles et des populations, ce n'est pas, à vrai dire, leur rapprochement sur le sol, mais leur contiguité par rapport à elles-mêmes. De même, ce qui les isole ce n'est pas l'espace, qu'importent les champs et les plaines, mais l'interposition de familles et de populations saines et aisées, qui entourent les populations atteintes, les pressent, les resserrent et les relèvent. Pour reprendre enfin les paroles mêmes de notre analyse, ce qui constitue le caractère épidémique du Paupérisme, c'est qu'une famille pauvre confine à une famille pauvre; c'est que partout on ne trouve que mal contre mal, et contagion pour répondre à la contagion. Or, à ce point de vue, nul doute que la France nouvelle n'ait de grands avantages sur l'ancienne. Quand Vauban nous raconte les misères de ce temps-là, quand il nous dit que sur la population française de son époque, près d'un dixième mendiait, que cinq dixièmes

(1) Il faut citer, à l'appui de cette thèse, un remarquable article de M. R. de Fontenay, inséré dans la Revue contemporaine du 31 mai 1855, et où elle se trouve traitée d'une manière supérieure.

étaient à peu près dans la position des premiers, et qu'on n'eût pas compté 10,000 familles tout à fait dans l'aisance, certes, il nous laisse mesurer quelle place occupait le dénuement sur la face de la France et le chiffre des populations, clair-semées peut-être, mais formant d'un seul tenant et comme à perte de vue, une immense étendue de misère, presque sans relai ni intervalle, presque sans soutien ni recours. Or, qui ne voit que nous sommes loin de là? La misère occupait toute la surface de la France, sauf quelques points brillants, elle a déserté la France, sauf quelques points demeurés sombres par sa présence, plus sombres encore par le constraste. Nulle part de population pauvre qui ne soit ou perdue dans des flots de population plus aisée, ou proche de classes heureuses, intelligentes, assez nombreuses, assez fortes pour, à la condition qu'elles le veuillent, l'éclairer, la ranimer, la sauver, avec l'aide d'un très-grand pouvoir qui est le temps, et par les grandes vertus de la vie, qui sont la résolution, l'espérance, la persévérance.

Comptez la superficie du territoire où le Paupérisme se répand et plus souvent s'agglomère : Rouen et la Seine-Inférieure, Lille et le Nord, les Vosges, les Ardennes, Lyon et le départemant du Rhône, et le reste, vous n'arriverez plus certainement, si largement que vous comptiez, à 3 millions d'hectares, sur 53 qu'en posséde la France. Ajoutez l'une à l'autre toutes les populations, toutes les familles atteintes de paupérisme jusqu'à tomber à l'assistance; la statistique (1) nous donne pour les mendiants un chiffre de 350,000; pour les indigents assistés, 1,350,000; en tout, 1,700,000 individus. Combien n'est-ce pas là, sans doute, un chiffre énorme? mais

(1) *Rapport sur l'état du Paupérisme* de M. de Watteville. Les chiffres de cet immense travail commencé en 1848, et publié en 1854, sont ceux de l'année 1847.

quelle distance, malgré tout, de là à cette France du XVIIIe siècle, tout entière occupée par la misère? quelle distance à ce dixième de la population mendiant effectivement, à ces 5 autres dixièmes réduits à peu près à la mendicité, dont nous parle Vauban! Il est donc bien vrai que, malgré un phénomène de concentration, de densité, dont la gravité ne doit pas être méconnue, le Paupérisme a diminué sous sa forme épidémique, et notamment par le côté le plus grave à coup sûr, puisque c'est celui qui le rend à la fois si contagieux et si difficile à guérir, je veux dire son abandon, sa continuité, son absolue souveraineté sur de larges surfaces, où rien ne présente contre lui de résistance et de point d'appui. Il est donc bien vrai aussi, qu'il a immensément perdu pour la surface de territoire et le chiffre des populations où il règne, par rapport au corps social tout entier. Ici encore, il est bien évidemment non un mal qui arrive ou grandit, mais un mal qui se retire et qui, dans l'impossibilité de tout défendre, semble en quelque sorte se cantonner en se retirant.

Après ce qui précède, prétendre ici que le Paupérisme est pareillement en décroissance à titre de mal persistant, viager, héréditaire, à titre enfin de maladie chronique, pour reprendre le mot que nous avons emprunté à la science médicale, ce n'est plus évidemment qu'exprimer une opinion pressentie. J'espère qu'il ne faut que s'applaudir de la concordance d'idées qui a permis et qui justifie cette prévision. Les voies fausses ont presque toujours mille courants contraires où l'esprit lutte péniblement. C'est, en général, une des marques des voies droites et vraies, que de voir les idées et les faits descendre, comme par un courant naturel, vers un lit commun, qui les reçoit flot à flot et les mène, jusqu'au bout et sur les mêmes pentes, dans le même sens, sans effort et sans bruit. Ici, n'est-il pas clair que si le dénue-

ment matériel a notablement diminué en France, tout homme a aujourd'hui plus de moyens et de chances qu'autrefois d'en sortir? Si le nombre des familles atteintes par la misère a décru, quelle meilleure preuve que cette main-mise du dénuement sur l'homme, que cette prise de possession pour la vie a été souvent vaincue, et que la triste loi de l'hérédité du mal a été maintes fois surmontée? Quel meilleur exemple et quel plus raisonnable sujet de compter même sur un moindre effort, si la misère, autrefois étendue à des populations tellement nombreuses et à de telles surfaces, sans points d'appui, sans barrières, sans moyens de résistance et de salut, a néanmoins été bannie de la majeure partie du territoire, fermement circonscrite et, en définitive, renfermée dans ces points sacrifiés où elle tient encore? Quelle meilleure garantie qu'elle peut être attaquée avec succès dans ces derniers retranchements, aujourd'hui que partout le bien-être, l'aisance, la richesse, ont pris pied vis-à-vis d'elle, à portée, armées de leurs puissances matérielles et morales, et qu'enfin la force, la contagion, l'exemple, la majorité, l'étendue, tout ce qui était pour elle a tourné contre elle?

Ajoutons qu'il ne peut faire doute pour personne que les institutions de la France nouvelle ne favorisent incomparablement davantage le relèvement des familles. Nul doute que les principes nouveaux de l'égalité politique et civile, passés dans les lois, sinon toujours appliqués par l'administration et acceptés par les mœurs, ne soient déjà à notre époque et ne soient destinés à devenir de plus en plus, pour le pauvre, une force immense, inconnue à la France ancienne. Et qui ne conviendra, pour nous tenir encore au point de vue purement matériel, que l'énorme accroissement du capital, et par le capital, l'accroissement du travail, que la multiplication presque incommensurable des routes industrielles, sortes de branches où peuvent se prendre l'énergie, l'intelligence

des hommes, pour se soulever au-dessus du dénuement ; que la libération des populations, autrefois attachées à la terre, la plus grande facilité d'accès de toutes les positions et de toutes les classes ; que leur mobilité possible, sinon toujours réalisée autant qu'il le faudrait, ne soient autant de ressources qui s'attaquent, dans une certaine mesure, au caractère viager et héréditaire du Paupérisme ? Il n'est que trop certain que cette action est lente, faible ; que, si nos souvenirs personnels nous fournissent un certain nombre d'exemples d'hommes et de familles parvenus, du fond de la misère, à s'élever jusqu'à l'aisance, ces exemples ne gardent que trop encore le caractère d'exceptions, mais que le milieu économique restant le même, la masse de la population placée dans ce milieu semble demeurer aussi sensiblement, vue d'ensemble, dans les mêmes conditions de vie ; que, sous l'empire de ces lois et de ces forces, il est bien vrai que pour toute famille rachetée, la société fournit trop souvent, en quelque sorte, un remplaçant à sa misère. — *Uno avulso non deficit alter* — et qu'à considérer cette hérédité supérieure, cette hérédité humaine, le Paupérisme des villes est bien encore cette maladie chronique sous laquelle se renouvellent en vain les populations, et qui les dévore. Il est certain aussi pourtant, que ces rédemptions par individu et par famille, qui se multiplient à mesure qu'on avance, sont une atteinte à sa pérennité ; qu'elles sont l'effet et la marque indéniables de l'amoindrissement des obstacles à vaincre, un progrès réel, encore plus une espérance, et, qu'ici encore nous pouvons dire avec fondement : le Paupérisme a décru.

Reste l'élément moral. Ici, nous trouvons encore au premier plan, une série de faits où la décroissance du Paupérisme est sensible. Ce qui a diminué, c'est l'ignorance, c'est la criminalité, ce sont les afflictions et les humiliations morales. L'ignorance, l'une des sources mo-

rales de la misère, a diminué; qui le conteste? Assurément, sur nombre de points, nos populations sont encore en proie à des superstitions ridicules ou monstrueuses. L'instruction élémentaire n'atteint que la moitié des générations, et elle ne leur parvient que restreinte, insuffisante. L'enseignement industriel n'est qu'une ébauche, un ruisseau au lieu d'un fleuve, et cependant, n'est-il pas certain qu'un grand progrès se fait dans tout cela, si certain même, qu'il n'est pas permis de faire plus que de le dire. L'esprit de révolte, de violation grave de la loi, l'un des effets moraux les plus effrayants du Paupérisme, se réduit aussi du même pas. La preuve c'est que l'échelle des pénalités s'est infiniment adoucie, et que nonobstant, la société se maintient. La preuve, c'est que, si l'on prend toute notre statisque judiciaire (1), on reconnaît que malgré l'accroissement continu de la population, le nombre des accusés est resté sensiblement le même depuis 1826. En 1855, il a même éprouvé une diminution notable, et le chiffre de cette année est le plus faible qui se soit jamais constaté. Pénétrons-nous davantage dans le détail de cette statistique, nous voyons que les crimes contre les personnes qui, malheureusement, tendaient d'une manière presque constante à s'accroître d'année en année, paraissent avoir enfin trouvé en 1851 leur apogée et commencer même un mouvement en arrière; ils n'ont pas cessé de diminuer depuis lors. En 1855, la diminution s'est prononcée davantage. Tous les crimes, cette fois, ou ont légérement décru, ou sont demeurés stationnaires, jusqu'aux attentats à la pudeur, dont le nombre, de 1826 à 1850, n'avait pas cessé de s'accroître. Quant aux crimes contre les propriétés, mal-

(1) *Comptes rendus annuels de la justice criminelle*, depuis 1825, première année que comprenne cette publication. Le compte rendu de l'année 1855, notamment, est important à consulter.

gré les excitations plus grandes d'une richesse publique et privée constamment agrandie, ils décroissent visiblement depuis 1826. Ils décroissent en présence d'un capital national qui tend à doubler en moins de 60 ans, et d'une population qui double en moins de 120 ans.

Parlerons-nous des afflictions, des humiliations morales, si cuisantes quand elles tombent sur les plaies du dénuement matériel? Béni soit le ciel! il n'y a pas de parallèle à faire à cet égard entre la France ancienne et la France nouvelle. De nos jours, la loi politique, la loi criminelle ne connaissent plus ces distinctions de classes si blessantes pour la dignité, si périlleuses pour la conscience, pour la résignation ou l'énergie des hommes. La même faute, d'où qu'elle vienne, trouve la même peine appliquée par les mêmes tribunaux. La loi civile ne fait défaut à la protection, ni d'aucun intérêt, ni de personne. Devant elle, grâce à elle, le plus faible, cela est rigoureusement vrai à dire, est aussi fort que le plus puissant. De nos jours, les mœurs sont encore dédaigneuses; elles ne sont plus outrageantes. Tout citoyen est l'égal d'un autre, en droit dès le premier jour, en fait dès qu'il est, dès qu'il sera capable et digne. Au sein du travail, le patron et l'ouvrier, tour à tour vendeurs, acheteurs, agissent dans une liberté, ou si l'on veut dans une dépendance mutuelle sinon égale, et le malheureux dans cette inégalité même, n'a plus à sentir que la force des choses qui peut être douloureuse, mais qui du moins n'est jamais offensante parce qu'elle ne tient et ne s'adresse qu'aux situations, non aux personnes. Ces servitudes personnelles révoltantes, ces marques d'assujettissement ou de dépendance, cette oppression, ces avanies, ces vexations de tous les jours, cette longue hiérarchie d'iniquité, d'orgueil, de mépris, d'impertinence, qui constituaient à tous les dégrés, les relations sociales, sous l'ancien régime, tout cela a disparu, ce qu'il en reste n'est plus qu'un pré-

jugé répréhensible, impolitique et imprudent, sans doute, mais qui ne saurait donner l'image de l'état intolérable de l'ancien temps (1). Or, croit-on que de pareilles afflictions morales ne comptent pas pour un poids bien lourd dans un fardeau de misère, et ne soient pas aussi pour beaucoup dans le péril social? Non, assurément, et c'est, je crois, avec grande raison, qu'on a fait remonter à cette cause, bien plus qu'aux inégalités matérielles, les excès de notre première révolution. Aujourd'hui, il n'est pas douteux que des maux semblables ne fussent sentis par nos populations encore bien plus vivement qu'ils ne l'étaient alors. La dignité, l'amour, la passion de l'indépendance sont des vertus qui ont commencé de se révéler chez elles, on le voit par mille circonstances, et il faut à coup sûr s'en applaudir. Qui ne se souvient, par exemple, des efforts vraiment prodigieux, accomplis par tous ces hommes des classes laborieuses groupés, à la suite des événements de 1848, dans les essais d'association ouvrière que le temps avait fait éclore? Qui ne se souvient des luttes soutenues, des privations endurées, de la constance éclatante, du choix librement, sciemment fait, persévéramment maintenu de la misère et de l'inquiétude avec l'indépendance, préférablement à plus de bien-être acheté au prix d'une dignité moins satisfaite? Spectacle non sans grandeur, ne l'oublions pas, malgré les erreurs et l'insuccès, et qui n'a pas laissé de toucher secrètement tout ce qui en France se connaissait en noblesse. Or, tout cela, n'est-ce pas une raison pour nous de nous féliciter davantage que la situa-

(2) Les faits sont partout dans tous les livres, dans toutes les mémoires, comme ils étaient partout dans la société de ce temps; il est clair qu'il n'y a rien à citer. Indiquons seulement parce qu'elle est récente et f rme à présent, pour le public, un argument ajouté à tant d'autres, la publication des *Mémoires de Fléchier sur les grands jours d'Auvergne en* 1665. Edit. de M. Chéruel.

tion morale des classes malheureuses se soit si fort améliorée à notre époque, pour leur épargner à elles des souffrances dont elles n'ont pas besoin, à la société des dangers de plus, quand il y en a déjà tant et de si graves? N'est-ce pas une raison pour insister d'une façon particulière sur l'affaiblissement que de ce côté encore, a éprouvé le Paupérisme?

Mais en regard de toute cette face des choses vraiment consolante et désassombrie, il s'en offre, il est vrai, une autre tout aussitôt au sein même de cet élément moral, véritable revers où se révèlent des difficultés nouvelles et très-considérables. Par l'effet même, nous avons eu occasion déjà de l'indiquer, de cette sensibilité supérieure des classes laborieuses, et de la plupart des progrès des temps nouveaux, nous avons vu, nous voyons s'accroître encore sous nos yeux, la misère? non, mais les souffrances, mais les impatiences, les ressentiments, les violences de la misère. Pour l'homme, avons-nous dit, il est presque rigoureusement vrai que tout existe qui est senti, et dans la mesure où il est senti. Quel fait capital dès lors que cette sensibilité nouvelle! Tranchons le mot, quelle aggravation du mal!

On a souvent cherché l'explication de ce sentiment plus vif qui de nos jours, s'attache à la misère, dans un accroissement des distances qui séparent, sous le rapport du bien-être, les diverses conditions sociales et c'est-là aujourd'hui une opinion presque universellement reçue. Les splendeurs du luxe, a-t-on dit, effacent à demi le solide éclat de l'aisance, dont le contact à son tour a fait plus durement ressortir les sombres teintes du dénuement. On ne peut nier assurément qu'il n'y ait beaucoup de vrai dans cette thèse. Nul doute que les rapides progrès des classes supérieures, nul doute que surtout ce rapprochement qui s'est opéré entre les diverses parties de la population, que cette vie à beaucoup d'égards commune, cette

intimité, ce mélange continuel, ces vues qu'elles ont prises et qu'elles exercent à tous les moments l'une sur l'autre, n'aient eu pour effet de rendre plus sensibles, et aussi moins paisiblement supportées, les inégalités qui les séparent. Mais, il ne faudrait pas pourtant s'exagérer ces inégalités à notre époque, et en exagérer surtout l'accroissement, pour en faire une loi rigoureuse, fatale, inflexible, universelle. J'ai peine à croire, pour ma part, je l'avoue, qu'à tout compter, il n'y ait pas eu infiniment plus de distance entre le serf ou le paysan d'autrefois et le bourgeois des villes, entre celui-ci et le noble en possession du fief, armé de ses droits de haute et basse justice, armé aussi de ses droits d'impôt, de corvée, de spoliation, qu'on n'en pourrait trouver aujourd'hui entre l'ouvrier rural et son fermier, entre l'artisan des villes et le commerçant ou l'entrepreneur, entre les uns et les autres et le grand propriétaire, ou le grand seigneur, s'il en est encore. Mettez en ligne, comme il convient, les oppressions, les humiliations morales dont nous parlions tout à l'heure, et je sais bien de quel côté penchera certainement la balance. Et qui donc, je le demande, après avoir passé à travers ces sombres galeries que nous ouvre l'histoire au plus profond des siècles antérieurs, n'en a pas rapporté plus ou moins, suivant son cœur et son amour du juste, cette impression triste à la fois et révoltée, que tout le bonheur et tout le bien-être, tout l'éclat et toutes les jouissances étaient d'un côté, et de l'autre, à des distances infinies, sans mesure, tous les dénuements, toutes les fatigues, toutes les souffrances, tous les mépris ? Est-ce là, franchement, l'impression que laisse à nos yeux, à nos âmes, le spectacle vu de bien plus près pourtant, du temps où nous vivons ? Non ? Alors il faut pourtant bien reconnaître que cette extension indéfinie des distances que l'on constate pour s'en effrayer encore bien

plus que pour s'en applaudir, n'est heureusement qu'une frayeur vaine, et que la marche générale des choses n'est pas là.

Au point de vue matériel lui-même, est il bien vrai que l'inégalité croissante soit l'unique et inexorable loi? où donc est, disions-nous à quelques pages d'ici, où donc est la différence, les jours de fête, entre les vêtements de l'ouvrier et ceux des hommes de la bourgeoisie, ou des possesseurs de fortunes exceptionnelles? Croit-on, de même, que malgré les magnificences inouies que l'industrie met à la disposition des hautes classes, on trouvât aujourd'hui autant de différence entre les vêtements de l'ouvrière et la parure de la grande dame, qu'il y en avait entre les habits de la première au XVIIIe siècle et les toilettes des femmes de la cour de Louis XV?

Puis, il y a une chose qu'on oublie, c'est l'accroissement réel, indéfini celui-là, et vraiment immense, dès à présent, des choses qui deviennent communes. L'homme, disions-nous tout à l'heure, n'a en tout à lui que sa vie. Et en effet, il n'a jamais eu, aujourd'hui encore il n'a pas autre chose; et cette vie ne comprend en soi, qui ne le sait, qu'un bien petit nombre de jours et d'heures, qu'une somme de force bien chétive à dépenser coup-à-coup, effort à effort. Ce qui fait l'accroissement réel de la richesse, l'accroissement réel aussi de la vie, ce qui grandit l'homme, c'est le sol qui s'exhausse de jour en jour sous ses pieds, comme une sorte d'humus incessamment épaissi où tout plonge de plus en plus profondément, se nourrit et repose. C'est le capital accumulé, ce sont les épargnes, les travaux des générations antérieures passés dans le sol avec leur poussière. Ce sont les machines, les chemins de fer, l'eau, la pesanteur, l'électricité, la vapeur conquises pour tous, travaillant pour tous, et il faut ajouter travaillant quelquefois presque également pour

tous (1). Il n'est pas une amélioration, pas une découverte qui n'ait pour résultat d'accroître de quelque bien ou de quelque puissance nouvelle, ce patrimoine universel. Chose singulière ! c'est au début des sociétés qu'une vue superficielle des choses a fait placer la communauté sous la foi de l'apparence. C'est à cette époque, au contraire, qu'il y a en réalité le moins de domaine commun. Alors tout, presque tout appartient à la vie individuelle ; tout se fait par la vie individuelle. A mesure qu'on avance, la proportion change, la vie individuelle demeure, mais son domaine, mais son action semblent s'amoindrir en présence de l'étendue, de la puissance extraordinaire des choses et des forces communes. Pour combien aujourd'hui notre vie est-elle alimentée, préservée, accrue, embellie par ce domaine humain ? Quelle part de notre vie appartient à ce côté, quelle part à l'action individuelle ? La proportion, disons mieux, la disproportion est certainement incalculable. Or, qui ne voit que constituer, qu'agrandir un domaine commun, où chacun puise, pour ajouter à sa force propre et à son fonds, c'est diminuer l'inégalité, de même qu'ajouter à deux quantités inégales, mais constantes, une somme égale pour toutes deux, mais toujours croissante (2), c'est les rapprocher constamment l'une de l'autre, et les rapprocher plus à mesure que la quantité ajoutée s'agrandit?

(1) Presque également pour tous ? Les chemins de fer en seraient un exemple. Il n'y a pour eux de différence entre le riche et le pauvre que dans un confortable relativement insignifiant. Quant au résultat sérieux, l'arrivée rapide, il est le même pour tous les deux. Ainsi que j'ai entendu quelquefois les voyageurs de 3e classe en faire la remarque avec un sourire, leurs vagons n'arrivent pas une minute plus tard que ceux de 1re classe.

(2) Supposons que, de deux hommes, dans un pays qu'ils doivent parcourir, l'un a un cheval, l'autre ne possède rien et fait route à pied. La différence est considérable. Peuplez ce même pays de voitures publiques, puis de bateaux à vapeur, puis de chemins de fer, n'est-il pas vrai que la différence de position de ces deux hommes va s'amoindrissant à mesure et dans une progression rapide ?

Là donc est certainement une cause extrêmement puissante, qu'on a le tort de méconnaître, d'un amoindrissement des distances qui séparent les diverses classes de nos populations.

Il y a encore autre chose qu'on oublie. C'est d'abord cette remarque fort simple, qu'il existe une distance hors de toute comparaison plus grande entre celui qui a et celui qui n'a point, qu'entre celui qui a le double et celui qui n'a que moitié. Faites qu'un habit de drap fin coûte un million, ce que vous voudrez, toujours est-il qu'il y aura moins de distance encore entre le grand seigneur vêtu de ce drap, et le paysan habillé de grossier droguet, qu'entre le paysan et le pauvre nu ou vêtu de toile au fort de l'hiver. Or, que suit-il de là? n'est-ce pas que par cela seul que nos classes ouvrières ne sont plus complétement dépourvues, loin de se trouver à un plus grand intervalle des autres classes, elles s'en sont rapprochées au contraire? Ce qu'on oublie encore, c'est en second lieu, cette autre remarque qui se rattache à celle-ci, que les satisfactions de nos besoins matériels suivent en quelque sorte une échelle décroissante. A l'exemple de l'atmosphère qui nous entoure et dont les couches sont de plus en plus légères sous un volume égal, à mesure qu'elles s'élèvent davantage au-dessus de nos têtes, les satisfactions matérielles, à mesure qu'elles se superposent en quelque sorte, dans leur ordre, présentent aussi moins d'importance pour notre nature, sous une valeur égale. Or, ne nous faussons pas, par frayeur, la vue sage et simple des choses. Ne grossissons pas à plaisir, dans notre esprit, les difficultés d'un temps qui en compte bien assez pour sa tâche. Une chose est bien certaine, c'est que l'homme ne sera jamais avide, jaloux, envieux, violent, que suivant les lois de sa nature et dans la proportion de ses mobiles. Une chose est bien certaine aussi, c'est que la distinction du nécessaire et du super-

flu est une idée de simple bon sens; c'est que la décroissance de nos besoins matériels est, à coup sûr, l'une de ces lois, et que cette décroissance agit certainement ici sous tous les rapports, et pour une part notable, dans le sens contraire d'un accroissement d'inégalité, venant séparer de plus en plus toutes les classes de la société actuelle.

Il est pourtant, cela est vrai, et ce n'est pas ici le lieu de le méconnaître, une classe entre toutes, mais une seule, pour laquelle ces observations, ces réserves peuvent à peine être de mise, c'est celle qui se trouve plongée au plus profond du dénuement. Pour celle-là, il est très-vrai, et nous l'avons dit, que le progrès est si lent qu'il est à peine sensible, et que les inégalités extérieures agissent presque sans contrepoids et sans compensation. Là, nous nous trouvons en présence de familles demeurées si loin en arrière des autres, qu'elles semblent être comme détachées du reste de la société et ne plus suivre le mouvement social, si profondément séparées des autres par la différence des conditions de l'existence, qu'elles apparaissent comme un membre à demi-mort, où la vie ne circule plus, ne se fait plus sentir. Et *pourtant, elles se meurent,* et pourtant elles aussi, prennent leur part dans les améliorations qui s'accomplissent, il serait aussi injuste de le méconnaître que fâcheux d'en désespérer, malgré le degré pour ainsi dire infinitésimal auquel ces améliorations y pénètrent. Somme toute, il ne paraît pas que l'accroissement des inégalités entre les classes soit la seule explication, soit même une explication toujours vraie et suffisante, du sentiment plus vif et de l'impatience des privations qui caractérise notre époque. Elle ne l'est point surtout si, comme il est nécessaire, nous l'avons dit, pour faire ici quelque chose d'utile, on ne se borne pas à envisager, à ce point de vue, la classe absolument dénuée, mais celle-là aussi qui l'avoisine, où ce

sentiment plus vif, à la fois violent et justifié dans sa mesure, a constitué, pour l'individu la privation, pour la société le péril du Paupérisme.

Non. La véritable, la principale explication, ce n'est pas dans les inégalités extérieures qu'il la faut chercher, mais dans l'homme intérieur. La véritable explication, c'est l'élément moral lui-même; c'est l'accroissement même de la sensibilité humaine, sous toutes ses formes. A quoi maintenant attribuer cet accroissement? Eh! mon Dieu, à toutes choses, sous l'empire du temps, et aux meilleures surtout peut-être parmi celles qui ont le plus honoré la France nouvelle. Prenez tour à tour tous nos progrès, il n'en est pas un qui n'ait conspiré et ne conspire pour cette augmentation qui doit être, qui est un bien, mais qui commence par être un douloureux sujet d'inquiétude; pas un qui n'ait porté et ne porte coup pour aviver ce sentiment, cette impatience de la privation, ou seulement de l'infériorité dans les classes malheureuses. Lequel voulez-vous consulter? Est-ce ce principe trois fois béni de l'égalité nouvelle? C'est l'anéantissement des inégalités politiques et civiles qui a désaccoutumé les esprits de toutes les autres et les leur a fait prendre en suspicion et en haine. Est-ce le progrès réel, malgré tout, des lumières de l'instruction, de la liberté de discussion, de cette indépendance de l'esprit qui tend à ne plus rien admettre sans motif ou sans contrôle? C'est tout cela qui a porté l'examen sur l'origine et la légitimité des inégalités sociales, au prix ordinaire de toutes les erreurs que comportent à la fois la faillibilité de la raison et l'entraînement des passions humaines. Est-ce cet heureux anéantissement des divisions qui séparaient autrefois profondément les diverses classes de la société, l'accroissement, la densité féconde de nos populations? C'est tout cela encore, nous l'avons dit, qui en suscitant des comparaisons de tous les instants, a plus vivement accusé les

différences. Est-ce cette universalité des droits politiques qui est le droit, et où l'on ne comprendra pas dans cent ans que l'on ait pu méconnaître le repos social? C'est par l'avénement de ce droit de suffrage que les multitudes sont devenues une puissance; par lui que cette puissance a eu, comme toutes les autres, ses flatteurs empressés à lui soutenir tout ce qu'elle désirait croire, à lui chercher des droits nouveaux; par lui que sous l'empire de ces prédications décevantes, les multitudes sont devenues plus impatientes de leur situation présente, plus avides ou plus envieuses de situations meilleures entrevues ou rêvées.

Chose étrange en vérité, au premier coup-d'œil, que ce péril qui vient ainsi troubler de son souci les classes supérieures, au sein de leurs progrès légitimes! Qu'ont-elles fait pour le mériter? Rien qu'user de leur liberté dans le travail, rien que marcher dans la route permise, impérieusement prescrite, rien qu'employer, suivant leur droit, sans nuire à nulle autre, bien plus, en servant le droit et l'intérêt de toute autre, leurs facultés, leur énergie, à grandir pour elles un bien-être qui projetait ses étincelles jusque sur ceux qui n'avaient rien fait pour accroître le feu du foyer. Telle est pourtant la loi de tous les progrès qui ont le tort, oh! non, disons mieux, le malheur de n'avoir pas réussi à tout embrasser. Telle est la loi, la mystérieuse, mais grande, mais, dans tous les cas, l'inflexible loi de la solidarité humaine. Où donc, en effet, n'en est-il pas ainsi, et l'histoire est-elle autre chose? Ayez, au XIIIe siècle, devancé votre temps dans les sciences, votre temps superstitieux vous persécutera, vous tuera. Ne sachez plus adorer Dieu sous mille formes de bois et de pierre; soyez des premiers à concevoir de lui la grande idée du Dieu chrétien, vous savez ce qu'aura pour vous le paganisme révolté? La mort de l'amphithéâtre. Rêvez pour votre pays, avant qu'il ne les aime et

ne les veuille, l'indépendance, la liberté, le progrès, la justice; vous souvenez-vous si l'on y meurt à la peine? C'est ainsi qu'à devancer la foule, qu'à marcher en avant dans le droit, dans le vrai, dans la justice, sans se préoccuper assez de ce qu'on laisse en arrière, on est tour à tour Galilée ou Jean Huss, Socrate ou Campanella, Spartacus ou Savonarole. Et, pour ne point sortir des destinées communes, qui ne sait le sort ordinaire et pourtant le véritable malheur des esprits que quelque degré de supériorité, ou l'instruction seule, ont porté en matière politique, en avant des opinions de leur époque? Le moins qu'il leur puisse arriver, n'est-ce pas, par exemple, de voir vivre, vivre à côté d'eux, leur pays satisfait dans le silence et le calme du pouvoir absolu; de vivre repoussés par leur pays, honnis par lui, sous les tristesses et le poids imposés du pouvoir absolu?

Eh bien, ainsi en a-t-il été dans le domaine où nous sommes, dans le domaine de la misère. Certaines classes de la population ont pris rapidement la tête de la société, elles ont marché à grands pas dans la voie de la richesse, et se maintiennent à leur rang, à leur distance, tandis que derrière elles, s'avançaient plus lentement d'autres classes moins bien pourvues ou moins fortes et moins agiles; tandis que, plus loin encore en arrière, s'attardait une multitude entière demeurée plongée dans le dénuement. Une justice profonde, divine et humaine, quoiqu'on ait pu dire, (1) la loi de la solidarité, les appelle, les avertit, les force à regarder derrière elles, à se faire suivre à tout prix du reste de la grande famille, sous peine de préjudice et de péril, d'autant plus pres-

(1) M'est-il permis d'annoncer, sur ce sujet, un essai destiné, dans la mesure de mon pouvoir, à rendre raison de ces difficultés, et qui aura pour titre : *Théorie de la justice universelle?*

sante, en ses avertissements, que la distance pourrait s'agrandir et le contraste se marquer davantage. Tel est évidemment le sens, et il ne peut y en avoir d'autre, de ces dangers auxquels contribuent des bienfaits éclatants : l'égalité, la justice, les lumières, le rapprochement des hommes. Cet avertissement, sachons du moins le bien comprendre, et de même qu'il importe de ne point méconnaître que la diminution de la misère matérielle est un fait acquis, consolant, incontestable, gardons-nous aussi d'oublier qu'il n'est pas moins certain que le sentiment en est aujourd'hui plus vif, plus universel et plus dangereux que jamais.

Par bonheur, il ne paraît pas à craindre que notre société l'oublie, et des deux aspects de l'élément moral dans le Paupérisme : sentiment intime et sympathie, c'est le dernier encore qui, sans contredit, a pris le plus d'extension de nos jours. Jamais, en effet, à aucune époque, la situation des classes malheureuses n'a été, autant que depuis quinze ans, l'objet d'une douloureuse et active commisération. Jamais on n'a fait autant de souhaits, autant de tentatives et d'efforts, dans le domaine de l'action ou de la pensée, pour, au prix même de grands sacrifices, ramener dans le mouvement social ces classes distancées loin du foyer de la lumière et du bien-être. Les événements qui ont suivi la révolution de 1848, avec leurs révélations sur l'état si grave des esprits, et leurs catastrophes sanglantes, n'ont pas peu contribué à redoubler encore le souci de cette misère publique, tour à tour ou tout à la fois cause ou proie, prétexte ou victime, vague entraînée ou vent déchaîné des tempêtes. Encore aujourd'hui, nous sommes, et qui vraiment pourrait s'y soustraire, sous l'impression de ces souvenirs douloureux et menaçants. Nous vivons, la pensée inquiète et malheureusement bien peu résolue, les yeux fixés sur une secousse et des déchaînements nouveaux, que nous croyons sentir

au loin dans les ténèbres sourdes et silencieuses de l'avenir, au sortir de cette relâche dont a parlé une bouche éloquente. Mon Dieu, je ne nie pas, je ne veux pas nier, qu'à côté de cette sympathique et craintive inquiétude, on ne trouvât des sentiments divers, violents ou intéressés, lâches ou frivoles : le désir de faire du bruit et de paraître, l'engouement, l'amour de la popularité, le calcul du pouvoir, la flatterie pour la violence contenue qui peut devenir la violence maîtresse ; puis ailleurs, et dans un sens contraire, la rancune, au nom d'un atroce amour du repos, qui condamnerait sans pitié tous les misérables, si la misère doit, encore un jour, jeter un moment de trouble dans le flot d'un implacable bonheur. Non, je ne nie pas tout cela, car j'ai vu des exemples de tout cela. Mais comment nier aussi que, dans la masse de la société, la préoccupation avivée de la misère ne soit un sentiment prudent, généreux, vraiment patriotique? Comment nier que, dans tout cela même, il ne faille voir des signes de sa vivacité et de sa profondeur? Non, assurément, s'il est un des caractères du Paupérisme qui soit plus marqué, mieux accusé que jamais, plus visible, c'est celui-là.

Est-ce là une aggravation du Paupérisme? Une aggravation? Eh bien, oui, à quelques égards. Il en est, en effet souvent, des maux comme des fautes qui, cachées, se pardonnent mieux, dit-on, ou pardonnent. Un mal qui se voit, se révèle, prend un nom pour celui qui le souffre, est bien près d'être un plus grand mal. N'a-t-on pas dit : Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire? Oui, heureux, en effet, ces peuples, et non-seulement ceux qui n'ont pas eu d'histoire, parce que leur vie, calme et unie comme un ruisseau, n'a pas présenté d'événements à recueillir; mais heureux, dirai-je, ceux-là mêmes qui n'ayant pas joui du même repos et du même silence, n'ont pas pourtant ressenti les troubles de la leur assez vivement pour s'en souvenir, les nommer et les raconter

à la mémoire des hommes. Et puis, comment ne pas considérer comme un véritable malaise cette préoccupation si vive et si générale? Comment ne pas compter dans ce moment, comme des sacrifices, tous ces emplois de temps, d'argent, d'intelligence, qu'elle distrait pour se satisfaire? Enfin, nous l'avons dit, la misère qui n'est point vue, étudiée, poursuivie, n'est point en réalité le Paupérisme. Plus vive donc est la préoccupation, plus grands, plus généreux sont les efforts, plus aussi faut-il tenir le Paupérisme pour accusé et constitué dans ses principaux caractères. Est-il besoin d'ajouter en même temps que, pour l'avenir, rien n'est plus heureux que cette aggravation, plus sage que cette inquiétude, plus fécond que ces sacrifices? De même que le sentiment plus marqué de la misère est à la fois, pour celui qui la souffre, un aiguillon par la douleur, pour celui qui l'approche, un avertissement par la menace; de même, la préoccupation vive de la misère publique est la préparation providentielle aussi, la condition, et l'annonce sans doute, de la guérison prochaine. Il n'est pas jusqu'à cette forme odieuse de la réprobation, qu'elle revêt quelquefois, qui ne rappelle avec une singulière ressemblance ces phénomènes d'énergique réaction, par où la force vitale, dans l'organisme humain, surmonte et élimine avec effort, de son domaine, les causes perturbatrices de la loi.

En résumé, il paraît à présent possible de répondre à ces questions que nous nous sommes posées. Le Paupérisme est-il un mal qui s'en va ou un mal qui arrive? Est-il en voie d'accroissement ou de décadence? Nous l'avons vu, tout ce qui constitue le côté matériel et comme le corps du Paupérisme, ce qui forme son existence extérieure et réelle : dénuement, mortalité, étendue et durée, phénomènes épidémiques et chroniques, tout cela a diminué, tout cela est en voie de décroissance. Ce qui s'est

aggravé et accru, c'est son contre coup dans l'homme intérieur. Ainsi, ce n'est pas la misère qui a grandi, c'est l'homme qui est devenu plus impatient et plus sympathique. Ce ne sont pas les coups qui sont plus forts, c'est l'âme humaine qui gémit davantage, devenue qu'elle est plus impressionnable et comme plus retentissante. Et ne l'oublions pas, cet accroissement de l'élément moral, sous ses deux formes de sensibilité et de sympathie, est la condition et la garantie de la guérison, même des conditions matérielles du Paupérisme. Or, dans cet état de choses, je le demande, qui hésitera? qui donc, quels que soient l'accroissement réel des dangers et des inquiétudes, qui ne dira, sans un moment de doute : Non, le Paupérisme n'est pas un mal qui arrive, c'est un mal qui s'en va; non, le Paupérisme n'est pas en voie d'accroissement, il est, au contraire, en voie de décadence.

Est-ce à dire toutefois que la guérison soit facile et bien avancée? Est-ce à dire que le mal ne soit pas encore excessivement grave? Non. Et nous avons à présent une autre étude à faire. Nous savons que le Paupérisme, dans tout son côté extérieur et réel, décroît à n'en pas douter. Il nous reste à savoir à quel point il a décru; quel est son état actuel.

Déterminer l'état du Paupérisme dans ses divers éléments : misère matérielle, mortalité, dénuement moral, criminalité, irritations menaçantes, est certainement, si l'on veut y exiger la précision, une tâche impossible. D'une part, la statistique est naissante. Les données qu'elle embrasse sont restreintes et le plus souvent incertaines. L'administration qui se mêle à tout et touche à tout, dans notre pays, n'est parvenue pourtant qu'à savoir assez peu de chose sur tout ce qu'elle touche. D'autre part, il faut bien le dire, les faits à connaître sont si difficiles à constater; ils appartiennent tellement à la vie intime et individuelle; pour les recueillir, on est

obligé d'aller les saisir en quelque sorte, sous une telle ténuité, et à un tel état moléculaire; là même, ils présentent une si grande complexité de faits matériels et de forces morales, si variables dans leurs combinaisons et leurs proportions, aussi bien que dans leurs effets, sous la même mesure apparente, tellement impossibles, par suite, à réduire sous un commun dénominateur; tout cela, enfin, se joue à tel point de l'observateur, et l'observateur lui-même, le revêt d'une telle mobilité de couleurs et de formes, par la mobilité et la diversité de ses impressions, que l'exactitude y est peut-être au-dessus des efforts de l'administration la plus pénétrante et de la statistique la plus parfaite. Essayons d'arriver au moins à l'idée approximative que comportent et l'état des renseignements et la nature même des choses. A défaut d'un ensemble de données précises et bien liées qui n'existe nulle part, la seule méthode à suivre est de pratiquer çà et là, dans le périmètre présumé du mal, de rapides sondages, sur tous les points où la sonde peut être portée et réussit à pénétrer le sol.

Et d'abord, une première donnée se présente. C'est le chiffre des familles secourues par l'assistance publique. Ici, les renseignements ne nous manquent pas, et la statistique du Paupérisme (1), nous permet de prendre des choses une idée suffisante. Ainsi, ce chiffre des familles secourues, était en 1847 de 483,000, comprenant 1,330,000 personnes, en y joignant celui des mendiants, au nombre de 338,000, c'était un total d'environ 1,700,000 individus plongés dans l'extrême misère. Ce nombre, à coup sûr, n'a pas dû varier sensiblement depuis lors, et l'on peut se tenir pour assuré qu'il n'est pas dépassé aujour-

(1) Rapport de M. de Watteville, *sur l'État du Paupérisme en France.* Tableaux 9, 12, 13 et 15.

d'hui. Nous aurions, à ce compte, un individu assisté ou mendiant par 31 hectares de territoire, et par 12 hectares 40 de terre cultivée. A ce compte encore, par rapport à la population des communes où il existe des bureaux de bienfaisance, et auxquelles, par conséquent, appartiennent les 1,330,000 indigents, nous avons un assisté par 12 habitants, et par rapport à la totalité de la population, ce serait encore 1 sur 20. Que si, cherchant au-delà de ces moyennes, nous entrons dans le détail, nous voyons que le chiffre des indigents assistés, comparé à la population dont les administrations charitables les assistent, varie par département, depuis 1 sur 42 habitants dans le Var, jusqu'à 1 sur 5 dans le département du Nord; que de commune à commune, les variations sont bien autrement marquées encore, puisque 341 bureaux de bienfaisance n'ont pas d'indigents à leur charge, tandis que la proportion énorme de 1 indigent sur 2 habitants se réalise dans des communes de 22 de nos départements. Nous voyons en outre que le rapport est de 1 sur 14 pour les départements le plus particulièrement agricoles, de 1 sur 8 pour les départements manufacturiers, de 1 sur 15 pour les départements réputés pauvres, 1 sur 8 pour les départements frontières de terre, 1 sur 10 enfin pour les départements frontières maritimes, et pour ceux comprenant de grands centres de population. Certes, il y a là bien des renseignements, et des chiffres assez inattendus peut-être. Tout cela est précieux, tout cela parle. Faisons notre profit de ces données.

Toutefois, n'est-il pas bien sûr que les limites de l'assistance ne sont pas celles de la misère? Il est très-vrai que pour les administrations charitables, le pauvre c'est l'homme assisté. Elles n'en connaissent pas d'autre, n'ont pas à en connaître d'autre, je dirai plus, il est grandement désirable qu'elles n'en connaissent pas d'autre, de peur que sous l'empire de leurs sympathies, elles ne

viennent à sortir de leur tâche, et ne s'emploient à faire tomber sous le coup de l'assistance, des familles qui d'elles-mêmes ne la réclameraient pas. Mais il n'est pas moins évident, en définitive, que cela n'est complétement vrai que pour elles. Pour nous, pour une étude du Paupérisme, dans les termes surtout que nous avons posés, combien peut-être la misère ne va-t-elle pas au-delà de l'assistance ? Que faut-il alors ajouter à ce chiffre des familles secourues pour avoir celui dont nous avons besoin, le chiffre des misérables ? Est-ce un quart, est-ce moitié, est-ce un nombre égal ou supérieur encore ? Rien ne l'indique, rien ne guide, rien n'autorise. Ici, les populations se jettent avec une passion étrange au devant des secours, et s'y attachent avec une obstination désespérée ; là, elles y résistent, quelquefois au milieu des mêmes souffrances, avec d'héroïques fiertés. Non, rien ne peut se conclure de l'assistance à l'étendue de la misère. Une chose est indéniable toutefois, c'est que toute famille assistée, nous l'avons dit, le fût-elle sans grand résultat comme sans grand motif, appartient bien au Paupérisme, et qu'ainsi les chiffres que nous venons de donner forment pour nous un minimum irréductible ; c'est aussi qu'au-delà, le Paupérisme projette manifestement fort loin des dénuements égaux, des démoralisations pareilles et d'aussi grands quoique d'autres dangers.

Portons donc ailleurs nos recherches. Descendus à la limite extrême de la misère, nous venons d'en toucher en quelque sorte le fond. Jusqu'au bout, c'était bien le dénuement du Paupérisme, et il n'y avait rien au-delà. Ce qui nous est demeuré caché, c'est jusqu'où il s'étendait au-dessus de nos têtes. Transportons-nous à présent à l'autre extrémité, je veux dire au plus haut de l'échelle sociale, et, par un travail contraire, cherchons à nous rejoindre à ces bas fonds que nous quittons. Nous n'avons pu monter, essayons de descendre. Prenant pour point de

départ ce qui était incontestablement la misère, nous tâchions, pour en mesurer l'étendue, de la traverser tout entière jusqu'à toucher ce qui n'était plus elle. Partons à présent de ce qui incontestablement n'est pas elle. Là où finira cette zône heureuse nous serons fondés à nous croire sur les confins où le malheur commence, pour aller croissant jusque vers la misère assistée.

Et d'abord, prenons la propriété immobilière. Depuis les travaux de discussion assez récents (1) qui ont porté la lumière en ces matières, nous pouvons nous faire une idée très-suffisamment nette de la répartition de la propriété territoriale en France. A l'abri des illusions comme des appréhensions, nous savons aujourd'hui que les 12 millions et demi de cotes foncières (2) sont loin de correspondre à un nombre égal de propriétaires. Nous savons pareillement que, si la division de la propriété rurale ne marche qu'avec infiniment plus de lenteur que le progrès de la population, le nombre des propriétaires s'accroît pourtant. Et comment serait-il possible qu'il ne s'accrût pas, quand de 1843 à 1845, en trois ans, près de 300,000 nouvelles propriétés bâties prennent place sur les rôles des contributions directes, et que 70,000 maisons s'ajoutent aujourd'hui tous les ans à notre capital immobilier ? En somme, à l'heure qu'il est, on peut vraisemblablement compter sur 5 millions de chefs de familles propriétaires. Or, à quatre têtes par famille, voilà 20 mil-

(1) *Des systèmes de culture en France et de leur influence sur l'Économie sociale*, par M. H. Passy. Appendice : *De la répartition de la propriété territoriale et des progrès du morcellement en France.* (1852).

On peut voir aussi un aperçu comparatif de la répartition de la propriété territoriale en France et en Angleterre, dans l'*Essai sur l'Économie rurale de l'Angleterre*, de M. Léonce de Lavergne, p. 106 et suiv.

(2) Nous en avons vu le tableau, page 49, datant de 1842. Elles se sont élevées depuis lors au chiffre de 12,822,738, en 1855, suivant un rapport du Sénat sur le projet de code rural. — *Moniteur* du 20 août 1856.

lions de personnes rattachées à la propriété immobilière (1). Ici, à coup sûr, point de Paupérisme; nous sommes à l'extrémité contraire. La propriété, c'est le luxe et le loisir, la vie assurée à l'abri des fatigues excessives. Même morcelée, même modique, si peu qu'elle compte enfin, pourvu qu'elle compte, elle abrite encore et soutient parce qu'elle ajoute une rente au salaire et assure la perpétuité du travail. Dès qu'elle résiste d'ailleurs, dès qu'elle demeure dans les mains qui la détiennent, comment douter que ces mains ne sont point aux prises avec ces besoins douloureux, criants, qui en réclameraient si vite l'abandon ?

Maintenant, en regard de ces 20 millons d'âmes, assurément et sans exception hors de la portée de la misère extrême, nous avons d'autres parties de la population qui bien évidemment, en sont pareillement à l'abri; ce sont les possesseurs de rentes sur l'État, les patentés, les fonctionnaires, les professions libérales (2).

Combien est-il de possesseurs de rentes? Le nombre des inscriptions de toute espèce : rentes perpétuelles, viagères, pensions, rentes provenant de cautionnement, était au 1er janvier dernier, de 1,211,147 (3). Faisons

(1) De ces 20 millions de personnes, environ 18 appartiennent à la classe des agriculteurs. Le reste se répartit entre les classes des rentiers, des fonctionnaires, des commerçants, des industriels, des professions libérales et même de la population ouvrière.

Pour établir ce chiffre de 5 millions de chefs de famille propriétaires, on laisse ici de côté les familles rurales possédant des parcelles ou des chaumières absolument sans valeur, et qui à raison de leur état de pauvreté, sont exemptées de la contribution personnelle. Il est clair que ces familles n'appartiennent pas réellement à la propriété, mais aux classes vivant du salaire.

(2) Si l'on veut bien rapprocher le compte qui suit du détail des recensements de la population, on verra que la concordance qu'il présente avec eux, quoique établi sur d'autres bases, lui prête un appui digne d'attention.

(3) On sait le progrès marqué du nombre des inscriptions de rentes. De 276,740 en 1847, il est passé à 747,744 en 1849, à 846,330 en 1850.

la part des établissements publics, des rentiers détenteurs de plusieurs inscriptions, la part enfin de ceux qui possédant en même temps des immeubles, figurent déjà dans nos 20 millions de propriétaires, nous aurons là, sans doute, une réduction importante à faire; mais enfin, si importante qu'elle soit, il est difficile, qu'à raison encore de quatre têtes par famille, nous n'ayons pas ici de 2 millions 1/2 à 3 millions de personnes, aussi bien défendues contre le besoin par la rente sur l'État qu'on peut l'être par la propriété.

Viennent ensuite les fonctionnaires, fonctionnaires de l'État, des départements, des administrations spéciales et des communes, au nombre de 500 à 560,000. A supposer qu'un huitième ou un neuvième d'entre eux se trouve déjà compris dans la classe des propriétaires fonciers ou des rentiers de l'État, ces 500,000 chefs de famille nous donnent certainement encore, à raison de quatre membres par famille, un total d'environ 1,800,000 têtes. Est-il quelque part, dans cette partie de la population, une proie pour le Paupérisme? Non, on peut l'affirmer. Si bas, en effet, qu'on descende sur l'échelle de ces emplois, si faibles que soient les rémunérations, les familles sont malgré tout, et presque sans exception, soustraites aux besoins extrêmes. Pourquoi? parce qu'ici les chômages sont inconnus, parceque le traitement court d'un bout de

Aujourd'hui, nous le trouvons à plus de 1,200,000, il a donc plus que quadruplé en 10 ans. Il est clair que le nombre des inscriptions n'est pas plus celui des possesseurs de rentes que le nombre des cotes foncières n'est celui des propriétaires, mais il est clair aussi qu'il existe entre ces nombres la même relation, et qu'un progrès dans l'un accuse un progrès dans l'autre.

On remarque l'accroissement brusque qui se produit en 1849. Il a tenu à la consolidation des livrets de caisse d'épargne en 1848. Est-il besoin de dire que c'est cette consolidation qui a appris à nombre de familles ce chemin nouveau pour leurs épargnes. La consolidation a eu par là des conséqnences extrêmement heureuses à plusieurs égards.

l'année à l'autre, sans morte saison, sans fêtes, sans interruption dans les maladies; parce que la sympathie des administrations, douloureusement impatiente de misères qu'elle voit tous les jours, s'ingénie à sauver des familles qui lui appartiennent; parce qu'au surplus, quand la misère devient extrême, incurable, à raison de l'inconduite, elles se séparent du fonctionnaire, et le laissent tomber alors avec les siens aux souffrances et aux démoralisations d'une misère qu'il ne devait pas connaître à leurs côtés. Nous disions tout-à-l'heure, à propos de la propriété, même morcelée, même divisée jusqu'à ne former qu'une possession de peu d'importance : la preuve que le besoin n'est pas extrême, c'est qu'elle subsiste. Ici, nous pourrions dire avec raison : la preuve que ce besoin n'est pas extrême, c'est que la qualité de fonction naire est maintenue.

Pour les patentés, situation analogue. La fortune est ici, sur de larges proportions. La propriété, la rente, s'y font, concurremment avec les profits commerciaux et industriels, une place considérable. Jusqu'aux derniers rangs, la misère véritable, la misère du Paupérisme est inconnue, sinon la gêne. La preuve encore, c'est que partout ici, l'industrie, le commerce, réclament et attestent la possession d'un capital, si faible qu'il soit. Et comment, si le besoin était extrême, comment ce capital ne serait-il pas saisi par la vie journalière, et rapidement dévoré? Or, quel est le nombre des patentés en France? En chiffre rond, il est de 1,500,000. Admettons qu'un quart soient déjà propriétaires ou possesseurs de rentes sur l'État; faisons la part des patentes délivrées au nom des femmes, ce sera encore, à raison de quatre personnes par famille, environ quatre millions et demi de personnes, dont la misère du Paupérisme n'approche point.

Puis, à côté de cette classe, se place une autre partie de la population : ce sont les familles dont les capitaux

commanditent le commerce et l'industrie par l'achat des actions et des obligations industrielles, la propriété foncière par les prêts hypothécaires. Toutefois, bien que ces familles soient assurément fort nombreuses, il en est peu, vraisemblablement, qui ne soient en même temps en possession de propriétés immobilières ou de rentes sur l'État, et que nous n'ayons ainsi déjà comptées. Joignons celles qui nous restent aux familles vivant des professions libérales et qui, pour ne posséder aucun revenu foncier ou mobilier, ne sont pas moins, à l'aide du capital que représentent l'instruction acquise et la profession, à l'abri du besoin, nous aurons encore de ce chef, à raison de quatre têtes par famille, de 6 à 800,000 personnes dont l'existence peut être tenue pour bien assurée.

Ainsi ce serait en tout jusqu'ici, un total de 29 millions d'âmes au moins, 30 au plus, à ce qu'il semble, qui demeurent bien en dehors du domaine du Paupérisme.

Mais il nous reste à présent une classe infiniment intéressante, placée bien plus bas sur l'échelle sociale et dans les rangs de la richesse mobilière, bien plus menacée, et dont nous apprenons aussi avec une joie bien plus vive les efforts et le succès pour s'élever au-dessus du besoin. Ce sont les déposants des caisses d'épargne. Le nombre de ces familles va pareillement, et par bonheur, grandissant sans cesse. Au 1er janvier 1846, le nombre des livrets pour toute la France était de 684,226 ; au 31 décembre dernier, il atteignait le chiffre de 893,750. Retranchons de ce chiffre la part des sociétés de secours mutuels, celle des mineurs, enfin ne comptons que pour des parts individuelles les livrets de militaires et de marins, tandis que nous estimerons les autres à un peu plus de quatre personnes par famille déposante, et nous aurons ici, même en tenant compte des déposants propriétaires, fonctionnaires, ou déjà possesseurs de rentes, au moins deux millions et demi de personnes, connaissant, prati-

quant l'épargne et prouvant, par l'épargne, que leur vie n'est pas en proie aux privations de l'extrême indigence, puisqu'elle laisse après elle un produit net.

Est-il au-dessous encore de ces populations, quelque nouveau genre de ressource, quelque richesse mobilière, qui sauve encore certainement les familles? Non. Rien, on peut l'assurer, ne s'économise au sein des classes inférieures, qui ne se condense à la caisse d'épargne, ou ne passe du moins au travers de ces compteurs des économies populaires. Ainsi, nous avons bien atteint le fond de cette zône abritée dont nous parlions. Est-ce à dire que cette population que nous venons de traverser soit tout entière dans l'aisance? Oh non, sans contredit, mais c'est là, là exclusivement qu'est la richesse, là exclusivement qu'est l'aisance à tous ses degrés. Ce qu'on peut assurer aussi, c'est encore une fois que là où se trouve la propriété immobilière, pour si peu qu'elle vaille et agisse, pourvu qu'elle agisse et vaille, là où vit un capital mobilier, où se crée le capital de l'instruction et de la profession acquise, où se constitue une épargne, si faible qu'en soit le chiffre, là n'est point le Paupérisme, parce que la misère du Paupérisme a des besoins si criants, si oppressifs, que sous la pression de leurs douleurs, il n'est pas de valeur immobilière qui ne s'aliène, pas de capital qui ne se dissipe dans la vie journalière, pas d'épargne qui seulement, réussisse à poindre, au milieu des salaires dévorés à mesure, souvent par avance, et qui ne suffisent même pas aux malheureux qui les dévorent.

En résumé, plaçons-nous en présence de cet immense courant de population, de 36 millons d'âmes, qui compose la société française, et qui roule, dans ses flots riants ou gémissants, tant d'existences si différentes, jusqu'au jour qui les voue à une égale destruction. D'un côté, sur le bord où nous sommes, se déploie la richesse avec tout son luxe, puis, plus avant dans le fleuve, l'aisance avec

sa médiocrité calme et solide, plus avant encore, la vie économe, comptant sévèrement avec elle-même, s'imposant de rudes labeurs, mais parvenant à se suffire et plus qu'à se suffire ; tout cela, avec environ 32 millions à 33 millions d'âmes. De l'autre côté, sur l'autre bord, toute la population assistée ou mendiante avec 1,700,000 têtes ; et enfin, dans l'intervalle, joignant l'une des populations à l'autre, une zône douteuse et confuse, qu'on ne sait précisément où rattacher, où l'épargne apparaîtrait sous un peu plus de bonheur, de savoir ou d'efforts, dont l'assistance ferait tout aussi bien sa proie que pour ceux qu'elle a saisis, et souvent avec autant de motifs, si l'énergie diminue un jour, si la complicité de la société s'y prête. Là, se mêlent la misère horrible, extrême, avec la pauvreté supportable, quelquefois sereine, avec le salaire juste suffisant, mais suffisant enfin au jour le jour ; quelques lueurs et beaucoup d'ombre. Cette ombre, ces lueurs, qu'est-ce ? espoir ou menace, aurore ou crépuscule, salut ou péril ? Assurément, qui les verrait seules ne réussirait pas à le dire. Pour nous, qui avons reconnu, par bonheur, le sens indéniable où tout s'avance, l'avenir n'est du moins pas douteux. Nous savons que ces lueurs grandissent ; que ces ombres tendent à disparaître. Toujours est-il pourtant qu'il nous faut bien le reconnaître, nous avons là, sous les yeux, d'un million et demi à deux millions d'êtres humains pour qui la vie est souvent une souffrance continuelle et affreuse, toujours une lutte laborieuse, incertaine, à la merci d'une maladie ou d'un chômage, près de succomber, succombant en effet sous la première secousse, et ne se relevant, ne se soutenant avant la chute, qu'au prix d'efforts de tous les jours. Là donc, sur une large étendue est encore le Paupérisme. Là même, jusqu'au bout, règne une sorte de frontière du Paupérisme, marquée de pas en pas, par des traces profondes de son dénuement. L'épargne en effet, remar-

quons-le bien, ne fleurit nulle part sur cette terre aride et dénudée; or, l'épargne, voilà le vrai signe de la vie. Partout où elle cesse absolument sur le sol, l'économie politique entre, elle aussi, sur des terres inhospitalières et glacées, qui rappellent à l'esprit les régions polaires, terres déshéritées de la sève et du soleil, où la végétation s'étiole, s'affaisse dans un milieu mortel, puis s'arrête enfin et disparaît.

On le voit, l'espace occupé par la misère au sein de notre société (1) est encore considérable. Il ne comprend guère moins d'un dixième de notre population totale. C'est un individu par 15 hectares du territoire, et par 5 à 6 hectares de terre en culture. Est-il besoin de dire que ce sont les classes vivant du salaire, les classes ouvrières proprement dites, agricoles et industrielles, qui entre toutes, ont le douloureux privilége de lui composer cet empire? Voulons-nous à présent, au lieu d'en mesurer la surface, en chercher en quelque sorte la profondeur? Nous trouvons que sur les 6,750,000 maisons que nous comptions en 1835, plus de 1,300,000 n'avaient que trois ouvertures; plus de 1,800,000, que deux ouvertures; 350,000 une seule ouverture. Malgré les progrès accomplis, on peut se faire une idée de ce qui doit être aujourd'hui encore. Si nous possédions un renseignement qui nous manque, et que nous avons regretté déjà, nous aurions sans doute à reconnaître que la superficie de logement où s'entassent les classes atteintes du Paupérisme, ne va pas, par famille, à un cinquième de la superficie habitée par les classes aisées, pas à un dixième, un vingtième peut-être, de celle où s'abritent le bonheur et la santé des familles en possession de la fortune. Pour l'alimentation, nous trouvons que la France, année commune,

(1) 1,700,000 indigents assistés et mendiants, et 15 à 1,800,000 non assistés mais misérables; ensemble de 3 millions à 3 millions et demi de têtes.

produit, nets de semences, de 70 à 80 millions d'hectolitres de blé. Or, pour être suffisante, on sait que la consommation du blé doit s'élever, par tête et par an, à 3 hectolitres. Il y a donc là une insuffisance d'au moins 1/3. Pour combien cette insuffisance retombe-t-elle sur les classes plongées dans la misère? On le devine, la richesse, l'aisance commencent par prélever intégralement leur part. Après elles, commence un partage inégal, où le déficit va croissant, et se comble dans une mesure de plus en plus insuffisante, par le seigle, le sarrasin, le maïs, les légumes secs, les pommes de terre. La partie non comblée du déficit, c'est la vie qui la fait. Elle s'éteint d'autant et s'épuise. Aux dernières couches de la population, les médecins des pauvres vous diront si la part de l'inanition est énorme (1). Pour la viande, c'est bien autre chose encore. La France est un des pays où il s'en consomme le moins. La part de chaque habitant n'est que de 21 kilos par an. Or, pour les classes riches ou aisées, formant environ 6 millions de personnes, elle ne s'élève certainement pas à moins de 60 kilos par tête (2) ; il ne reste plus ainsi, qu'environ 11 kilos par tête et par an, pour les autres classes formant 30 millions d'individus. Qu'on juge de ce que doit être la part des derniers venus, alors que se renouvelle ici dans leur sein ce même partage inégal dont nous venons de parler pour les céréales. Il y

(1) On a dit que 33 p. 100 de notre population était étrangère à la consommation du pain de froment ; je crois que les choses se passent plutôt comme il vient d'être dit.

(2 Nous avons vu p. 47, les chiffres de la consommation de la viande à Paris. Il est clair que ces chiffres élevés ne peuvent y être atteints qu'en prélevant sur la part du reste du pays et notamment sur celle des campagnes.

Il est peu de pays en Europe où la consommation en viande ne soit supérieure à la consommation française. Aux États-Unis, en Angleterre, elle l'est notablement. Si l'on peut tenir pour exacts les chiffres du statisticien anglais Porter, elle ne serait pas moindre, dans ce dernier pays, de 90 kilogrammes par tête.

a nombre de familles, en France, où l'on ne mange de viande qu'une fois par semaine, une fois par mois, une fois par an. Il en est qui n'en mangent jamais. Même chose pour la consommation du vin. Les 3/5es de notre population y sont étrangères.

Prendrons-nous les salaires ? c'est encore un de ces points sur lesquels il faut venir sonder les profondeurs du Paupérisme. De quels salaires s'agit-il ici ? hélas ! il n'est pas besoin de le dire, des plus bas, des plus insuffisants. Or, veut-on en connaître les chiffres ? quand on oublie ce qu'ils ont été jadis, et qu'on les considère en eux-mêmes, ils ont quelque chose d'attristant (1). Le salaire d'un manouvrier agricole est, en moyenne, de 1 fr. 50 cent. par jour de travail. Le total des jours de travail ne dépasse pas 200 par an, c'est en tout 300 fr. pour le revenu de l'année, 5 fr. 77 cent. par semaine, 82 c. par jour à vivre. En comptant la dépense et le travail de la femme, et des enfants en état de travailler, ce sera par famille, et par jour de 1 fr. 50 à 2 fr., et par chaque membre, dans chaque famille, à peu près 35 c. Dans l'industrie manufacturière, salaires plus élevés, mais fatigues bien plus grandes. Là, avec des journées de travail de 12 à 16 heures par jour pour les adultes, de 6 à 12 heures pour les enfants, nous n'arriverons encore, en moyenne, qu'à 2 fr. pour les hommes, à 1 fr. pour les femmes, à 35 c. pour les enfants. A 300 jours de travail par an, c'est annuellement 600 fr., 300 fr., 105 fr. ; par

(1) Toutefois nous n'arrivons pas, par bonheur, à ces salaires extrêmes des Flandres Belges, où l'on constate, avec une émotion douloureuse, des chiffres de 63, 53, 48 centimes par jour, pour les tisserands; 27, 18, 7 centimes par jour pour les fileuses.

Voir à cet égard un remarquable *Mémoire sur le Paupérisme dans les Flandres*, de M. Ducpétiaux, inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance de Belgique, ouvrage couronné par l'Académie royale de Belgique, en 1850.

semaine, 11 fr. 50 c., 5 fr. 75 c., 2 fr. ; par jour effectif de dépense, 1 fr. 65 c., 85 c., 28 c., et tout compté, homme, femme, enfants, par famille et par jour, 3 fr. 6 c.; et 73 c. par chaque membre dans chaque famille. Encore sont-ce là des chiffres moyens, qui s'abaissent d'un quart, d'un tiers, pour certaines industries malheureuses, les tisserands, par exemple, les fabricants de bas; qui s'abaissent, dans toutes les professions, pour les ouvriers inférieurs, et surtout pour les femmes. Les brodeuses dont nous avons parlé ne gagnent que 75 c. à 1 fr. avec leurs journées de 16 à 18 heures de travail. Les dentellières, les fileuses, gagnent 50, 30 c. par jour. Certes, malgré les augmentations conquises, ces chiffres sont bien encore des chiffres de Paupérisme.

Or, en regard de ces chétives ressources, plaçons donc les dépenses nécessaires, impérieuses, inévitables, sous peine d'atteinte grave à la vie. En face du salaire, toujours seul pour subvenir à tout, toujours faible, impuissant, précaire, plaçons les besoins multiples, incessants; plaçons les prix des choses. Il faut se loger. Plus le loyer est étroit, incommode, malsain, mortel, à proportion plus il coûte, et la progression est énorme. Il y a longtemps qu'on l'a remarquée. On sait comment l'Assemblée constituante, si réservée, si prudente, en établissait l'échelle rapidement ascendante, dans les bases qu'elle adoptait pour la contribution mobilière. Les caves de Lille ne se louent-elles pas jusqu'à 2 fr. par semaine? Ainsi en est-il partout. L'achat au détail tierce les prix de toute denrée. Le salaire y succombe, et comment suffirait-il? Nous avons, en moyenne, dans l'industrie, 3 fr. de salaire par famille et par jour. Or, un kilogramme de basse viande coûte 90 c.; un kilogramme de pain coûte, en temps ordinaire, 25 c., 30 c.; en temps de cherté, 45, 50 c., et il en faut, non, je me trompe, il en faudrait par jour, avec la fatigue du travail, 6 à 800 grammes, en moyenne, par personne,

soit pour une valeur de 2 fr. à 2 fr. 50 par jour. Que dire du bois qui vaut 12 fr. le stère; des vêtements, du luminaire? Que dire bien plus encore du vin, qui vaut 60 c. le litre; du sucre, qui coûterait 80 c. le kilogramme; du thé, du café, denrées fortifiantes, saines, mais inabordables, mais dont l'usage ne vient pas même à la pensée? Aussi, le malheureux arrive-t-il à des budgets impossibles, comme celui, par exemple, que recueillait à Lille même, en 1848, un missionnaire de l'Académie des sciences morales et politiques (1).

Après cela, jetez, dans une existence pareille, une maladie qui suspend le salaire 30 jours, 10 jours, 2 ou 3 jours seulement, un chômage, un enfant de plus, les souffrances d'un hiver plus intense, les angoisses d'une cherté de subsistances, les contre-coups d'une révolution politique. A part tout accident, et sur laquelle de ces pauvres existences ne s'en promène-t-il pas de douloureux, laissez, laissez survenir la vieillesse; laissez les yeux s'affaiblir et s'éteindre, les forces décroître, les mains trembler, tout cela, refusant ou gâtant le travail, et rejetant le malheureux du haut rang que son habileté avait conquise dans l'atelier, aux grossiers ouvrages, aux demi-salaires, et voyez ce que peut alors devenir la vie attristée, humiliée à tous les instants, assistant tout entière à l'affaiblissement d'organes qui lui échappent jour à jour; aux prises avec plus de privations encore, alors qu'elle pouvait

(1) Blanqui, *Des classes ouvrières en France.* Budget d'un chevilleur de Lille : gain du chef de famille, 2 fr. par jour; de la femme, 10 à 15 c. par jour. Les quatre enfants à l'école ou à l'asile. Dépense par semaine : 24 kilos de pain bis à 22 c. 1/2, 5 fr. 40 c.; débris de viande, trois fois par semaine, 75 c.; beurre pour le chef de famille, 50 c.; fruits et mélasse pour la femme et les enfants, 80 c.; pomme de terre et haricots, 1 fr.; lait, 35 c.; loyer de la cave, 1 fr. 50 c.; charbon, 1 fr. 35 c.; savon et éclairage, 1 fr. 10 c. — Total de la dépense pour la semaine, 12 fr. 75 c.. Aux recettes s'ajoutaient quelques secours en pain et en vêtements.

bien croire qu'il n'en était plus d'inconnues, et au moment où l'affaiblissement même réclamerait plus de soins, moins d'efforts, veux-je dire, et moins de souffrances. Voilà pourtant le sort commun des malheureux voués à la misère, à moins que les privations mêmes, les fatigues ou les accidents souvent mortels du travail, n'emportent la vie avant ce terme extrême, ou que l'hospice ne leur prête pour un moment, vers la fin, sa triste et humiliante, quoique bienfaisante hospitalité.

C'est du reste, même aujourd'hui, une éventualité fréquente que cette fin anticipée chez les classes ouvrières, et la mortalité du Paupérisme, compagne naturelle de son dénuement, est encore énorme parmi nous. Sans doute, la population, qui s'augmente en présence de la diminution des naissances, témoigne d'un accroissement marqué aussi bien qu'universel de la vie moyenne. Sans doute bien des localités assainies, nombre de fatigues, de dangers ou de causes d'insalubrité écartés des procédés industriels, du maniement des machines, nous attestent que la condition générale est de beaucoup meilleure. Il n'est pas jusqu'à des faits inquiétants au premier coup-d'œil, qui ne soient au fond de rassurants, de bénissables symptômes. Ainsi, cette diminution de la taille moyenne des jeunes gens, à l'âge de la conscription militaire, où l'on a cru voir d'abord une marque de décadence, ne paraît être bien réellement que la trace incontestablement heureuse des constitutions débiles, moissonnées autrefois dès les premières années, et qui aujourd'hui, survivent. Or, quel plus frappant témoignage de l'amélioration du milieu économique, que le salut de ces existences vouées auparavant à la destruction? Si l'arbuste frêle persiste, sa fragilité même n'est-elle pas la meilleure preuve de la clémence du ciel? Mais pourtant, il ne faut pas méconnaître la gravité subsistante du mal actuel. Privations, fatigues, insalubrités et dangers, atteignent les classes

pauvres, d'une façon vraiment terrible, dans leur vie tour à tour épuisée goutte à goutte, usée jour à jour, accablée ou brisée.

Qui doute que les privations continues ou répétées n'allanguissent la vie dans sa source ? Il suffit d'avoir vu une fois des malheureux insuffisamment vêtus et nourris, de les avoir vus dans ce qu'il faut appeler leur état de santé, d'examiner aussi la nature de ces maladies particulières qui germent dans leurs constitutions et les envahissent, pour reconnaître, à n'en plus douter, la trace distincte de la misère. En santé, c'est la pâleur, l'amaigrissement général, la couleur terreuse de la face et des membres, l'amoindrissement des forces motrices, la multiplicité des cas de rachitisme et de scrofules. Les maladies, ce sont presque toujours des affections passives, cachectiques, adynamiques. Nulle part, en quelque sorte, vous ne trouvez de ces désordres de l'organisme aigus, rapides, violents, communs dans d'autres classes. Ici, le désordre, la souffrance, la mort, ce n'est pas la vie qui sort de sa route sans avoir rien perdu de sa force, qui s'exalte même, échappée qu'elle est de son lit, ou sous la pression de causes extérieures contre lesquelles elle résiste, c'est le principe vital qui, au lieu de se projeter jusqu'aux limites normales de son domaine organique, se retire sur lui-même, s'affaisse, se réduit, et l'image que fait naître invinciblement la vue des choses est celle d'un flambeau qui s'éteint faute d'aliment (1). Au surplus, que de faits qui parlent ! combien les causes se révèlent ! Quand la fai-

(1) Veut-on se faire une idée de ces effets de l'insuffisance de l'alimentation poussée jusqu'à ses limites extrêmes ? Il faut lire dans la *Gazette médicale* du 17 février 1849, un article sur la mortalité dans les Flandres Belges, pendant les années de disette 1846 et 1847, et qui a pour titre : *la Fièvre de famine*. Cet article qui est la reproduction d'un mémoire communiqué à l'Académie de médecine de Belgique, par M. Meersman (de Gand), est certainement l'un des tableaux les plus douloureux que la science médicale ait eu à recueillir dans les temps modernes.

blesse, la maladie sont là stationnaires ou croissantes, sous l'empire de leurs conditions habituelles, on peut nier, tant les causes sont complexes, qu'elles doivent être rapportées à l'une plutôt qu'à tant d'autres ; mais quand rien n'étant changé d'ailleurs, on voit, au seul changement de l'alimentation, se ranimer la santé et la force, où chercher le principe du mal sinon dans la privation seule ? Or, c'est là aujourd'hui une expérience faite. Le tisserand anglais est bien nourri ; celui des Flandres Belges l'est à peine. Le premier fournit par semaine 15 mètres de toile ; le second n'en peut tisser, à Belem que 6 mètres 33 centimètres, à Courtrai que 8 mètres 40 centimètres (1). Faites la part aussi belle que possible à l'habileté plus grande, au perfectionnement des procédés, au meilleur outillage, il est clair qu'il y a là autre chose encore, à savoir une somme de force supérieure, employable par jour, et provenant d'une nutrition plus abondante. Qui ne se rappelle les faits si probants qui se sont produits lors de la construction de nos chemins de fer du nord, où les terrassiers anglais distançaient d'abord de si loin le travail des terrassiers français qu'il n'y avait pas, pour ceux-ci, de concurrence possible, et où l'on vit la différence s'atténuer jusqu'à disparaître lorsque, par les soins des constructeurs, la viande eut pris à peu près la même place dans l'alimentation des ouvriers du pays que dans celle des ouvriers étrangers ? La meilleure nourriture, et notamment l'introduction de la viande dans l'alimentation, n'augmentent pas seulement les forces, elles préviennent les maladies, et par suite diminuent les jours de chômage. C'est un fait qui a été constaté dans plus d'une usine importante (2).

(1) M. Ducpétiaux, *Mémoire sur le Paupérisme dans les Flandres*, p. 84.

(2) Notamment dans celle de M. Léon Talabot au Saut du sabot. *Rapport sur les produits de l'Économie domestique à l'exposition industrielle de 1855*, p. 4.

Telle est donc l'influence matériellement appréciable des conditions de l'alimentation, et par la mesure dans laquelle la vie se ranime quand on les améliore, nous savons dans quelle proportion elle se détruit là où persiste le même état de dénuement.

Ceci est pour un ordre de privations. Ajoutez à présent tous les autres : le froid, les mauvais vêtements, les habitations malsaines ; ajoutez les fatigues et les dangers du travail. Il n'est pas possible, à ne considérer que la durée des journées, que la seule continuité des occupations, toujours avec une dépense notable de forces, ne se fasse pas sentir à la longue. Mais de combien cette cause n'est-elle pas la moindre de toutes? Ici, c'est le battage et l'épluchage du coton qui déterminent des ophthalmies graves et cette phthisie, pour qui la langue des ateliers a trouvé le nom tristement expressif de phthisie cotonneuse ; là, c'est le tisseur du métier à la Jacquard qui reçoit à tout moment le contre-coup de son balancier dans la poitrine ; c'est, pour l'impression des étoffes, le séjour dans des étuves suffocantes où la sueur ruisselle constamment sur le corps, et dont on ne supporte pas la température au-delà de l'âge de 25 à 30 ans. Dans nombre d'industries, celles du teillage du lin, du rouissage du chanvre, de la préparation de la laine en suint et cent autres, c'est le lavage à froid par toutes saisons, souvent les pieds dans l'eau ; c'est dans l'industrie de la soie, le tirage des cocons qui oblige les femmes à tremper leurs doigts à chaque instant dans le bassin d'eau chaude où trempent les chrysalides mortes et pourries, au risque inévitable du mal douloureux appelé mal de bassine, de vomissements habituels et de fièvres putrides ; c'est dans l'industrie des produits chimiques tout entière, si vaste, si répandue, qui comprend à elle seule 6,000 ouvriers, la respiration de gaz délétères contre lesquels lutte vainement tout le zèle philanthropique des constructeurs d'usines ; c'est la fabrication du verre à la

canne, toujours si dangereuse; c'est tantôt le mouvement excessif, épuisant, comme chez les tisseurs de Lyon, obligés de faire agir à la fois les pieds et les mains, sur la courroie qui les suspend; tantôt, comme chez les brodeuses des Vosges et des Ardennes, l'immobilité contrainte, dans la même attitude, pendant 18, 19 heures sur 24. Quel martyrologe! Puis, viennent les accidents si nombreux, si répétés : les chaudières qui éclatent, les chutes qui brisent, les machines qui broient et mutilent; dans les carrières, les éboulements; dans les mines, le feu grisou, dont les effets redoutables ont, par la grandeur même de leurs catastrophes, le privilége de fournir, par intervalle, des drames émouvants aux sympathies publiques. D'un bout à l'autre de l'industrie, nous ne trouverions pas autre chose. Il est, dans l'Inde, une légende touchante et terrible que je n'ai pas lue autrefois sans émotion, et dont il m'est impossible de ne pas rappeler ici le souvenir. C'est celle de ce dieu du travail qui, un jour que le feu de sa fabrication allait s'éteindre, se jette au sein du foyer encore en flammes pour l'alimenter de son corps, et assurer l'achèvement du produit commencé. Je ne sais, mais en vérité pour qui rassemble dans son esprit tous ces tableaux de périls et de fatigues, n'est-ce pas là, sous la vivacité excessive des récits légendaires, l'image trop frappante encore du sort de nos classes laborieuses? N'est-il pas vrai qu'elles aussi sont un holocauste perpétuel au travail; qu'elles aussi jettent leurs corps à ces foyers industriels qui les dévorent, et que plus d'un produit qui nous sert, et que nous avons là sous la main, s'est payé au prix d'une existence humaine?

Et en effet, sous l'influence de toutes ces causes ensemble se réalise, de nos jours encore, une mortalité considérable et bien supérieure à celle des classes aisées. Ainsi, des évaluations statistiques, qu'on peut considérer comme très-approximativement vraies, établissent que dans les

décès des classes pauvres, comparés à ceux des classes riches, la proportion est du tiers à la moitié, c'est-à-dire que sur un nombre de pauvres qui n'est que d'un tiers plus grand, le nombre des morts est double (1). En Angleterre, on a constaté que, tandis que la vie moyenne dans l'aristocratie s'éléve à 44 ans, elle n'est que de 25 ans pour le commerce, et s'abaisse à 22 ans pour les classes ouvrières. La même différence moyenne se reproduit entre les diverses classes de notre population, et quant aux termes extrêmes, on ne peut en vérité les révéler sans une vive impression. A Mulhouse, par exemple, nous l'avons dit, tandis que la vie probable est de 29 ans pour l'enfant du fabricant à sa naissance, elle est de moins de 2 ans pour l'enfant d'ouvrier (2). En même temps, au milieu de ceux qui survivent, se multiplient les êtres rachitiques, infirmes, contrefaits, tristes témoignages des fatigues du travail corporel. Dans certaines villes du nord, siéges de la grande industrie manufacturière, les préfets ont eu peine jusqu'ici à trouver 10 conscrits sur 100, aptes au service militaire. L'industrie morcelée, les ateliers de famille ont quelquefois de pires résultats encore. On a vu le canton de Clary, arrondissement de Cambrai, donner à la conscription plus de réformes que Lille même. Mais c'est surtout dans les temps d'épidémie que les localités atteintes de Paupérisme présentent d'effrayants spectacles. On a sous les yeux alors leurs mortalités, non plus moyennes malgré leur gravité, mais extrêmes, et extrêmes sur une échelle immense. Alors, il semble que toutes les causes ordinaires de mal décuplent d'intensité, comme poussées par quelque main invisible qui leur com-

(1) *De la mortalité dans les divers quartiers de la ville de Paris*, par M. Villermé. (Inséré dans les Mémoires de l'Académie de Médecine).

(2) *Considérations sur les tables de mortalité*, par M. Villermé. (Journal des Économistes de novembre 1853).

187011

munique une sorte de puissance analogue à celle de la vitesse acquise. Insalubrité des logements et des voies publiques, agglomération des individus sur d'étroits espaces, malpropreté habituelle, alimentation insuffisante, tout se conjure, tout semble devenir une arme dans la main du fléau. En même temps que les causes extérieures s'exaltent, la vie intérieure désarmée dans sa faiblesse, affaiblie encore par une influence qui est alors universelle, demeure sans défense, succombe au premier coup, et c'est alors que se produisent ces mortalités terribles, effroi des populations et douleur des gouvernements. Oh ! nul doute que les municipalités, que les classes aisées n'aient beaucoup fait pour prévenir le retour de ces catastrophes publiques. A Lille, notamment, le marteau a fait justice en partie de l'affreux quartier Saint-Sauveur, de la rue des Étaques; Nantes, Rouen ont suivi cet exemple, et la mortalité a décru (1). Ce n'est pas assez, toutefois, ne l'oublions pas. Il faut absolument, pour le salut de tant d'existences menacées ou compromises, pour le repos des hommes de cœur, pour l'honneur de la société française, que ces mortalités exceptionnelles disparaissent et soient ramenées, à tout prix et le plus tôt possible, le plus près possible des mortalités ordinaires qui déjà frappent la vie d'un tel caractère de fragilité.

Ceci est le dénuement matériel, et la mortalité matérielle. Voyons à présent d'autres faits tout aussi graves, je veux dire le dénuement moral et la mortalité morale. Le dénuement moral, c'est l'ignorance. La mortalité morale, c'est la criminalité.

Est-il légitime d'assimiler ainsi l'ignorance au dénue-

(1) *Tableau de la mortalité dans la ville de Lille pendant l'année* 1855, de M. le docteur Chrestien.

La loi du 13 avril 1850 a sur ces divers points, déterminé des mesures utiles.

ment? Pour mon compte, je n'en fais pas de doute. Oui, cela est légitime et à tous égards. L'ignorance est un dénuement, car l'homme est esprit autant que corps et bien plus même, dirai-je. C'est là son honneur et sa force jusqu'au dernier degré de l'échelle intellectuelle, jusque dans les dernières situations sociales. Il vit par l'intelligence comme par son vêtement matériel. Or, toute vie s'alimente, et pour la vie de l'esprit, l'aliment c'est apprendre, la force et la santé, c'est savoir. Toute vie qui n'est point réparée s'éteint, se décompose. L'esprit a aussi son inanition, qui ne connaît pas moins que la vie corporelle les corruptions et les défaillances. Il est de nos jours, je le sais, et qui n'a eu l'occasion d'en rencontrer sur son chemin, nombre d'esprits défiants de toute instruction populaire, qui s'emploient volontiers à exalter les douceurs et la tranquillité de l'ignorance. Gardons-nous bien de laisser ni paix ni trève à ces jeux d'esprit, que des circonstances douloureuses ont provoqués, je le reconnais, qu'une sorte de mode encourage, mais au fond desquels il ne serait pas difficile d'aller surprendre la peur et l'orgueil, les deux plus mauvais avant-coureurs des périls et des chutes. A part toute raison, qu'il soit donc permis de demander à ces conseillers de l'ignorance s'ils accepteraient pour eux-mêmes son calme prétendu, au prix de ses ténèbres et de son impuissance. Non, assurément. Au fond de leurs cœurs aussi, l'ignorance est bien tenue pour ce qu'elle est : abaissement, infériorité et misère. Non, il n'est pas vrai que ce soit la nuit qui soit sereine et la lumière qui soit inquiète et troublée. Ce qui est vrai, c'est qu'apprendre est une jouissance en même temps qu'un progrès, c'est que savoir, comprendre, étendre la force et la portée de son esprit, est une satisfaction obtenue, en même temps qu'une dignité conquise. Ce qui est vrai enfin, c'est que là même, et par exemple au sein des idées religieuses, où la science peut en effet ébranler des

croyances qui contribuaient au repos de la vie, il n'est pas permis, il n'est pas possible encore de ne pas préférer plus de lumières au prix même de plus de souffrances. Oh! je le sais bien, pour les cœurs attristés, pour les âmes en peine, la foi du charbonnier est bonne à voir, et je comprends qu'un moment elle fasse envie. Mais, j'en appelle pourtant à ceux-là mêmes qu'elle séduit et qui la prêchent, non, il n'en est pas un qui, après l'avoir dépassée, consentît à s'y réduire; pas un qui ne dît en la voyant à ses côtés, répétant jour à jour ses pratiques incomprises, croyante à la condition de ne pas savoir, tranquille à la condition de ne pas voir : mon doute est plus grand que ce sommeil, plutôt n'être pas consolé. Non, je ne puis pas, je ne veux pas déchoir.

Ainsi, l'ignorance, au regard de l'homme intérieur, est bien dénuement et misère; mais quoi! au sein de notre monde social, ne l'est-elle pas plus évidemment encore, s'il est possible? Est-ce que l'esprit n'est pas un capital, et le plus grand de tous? Est-ce qu'il n'est pas des connaissances réellement productives de revenu? Est-ce que c'est la force musculaire qui, de nos jours, établit les rangs dans l'atelier? Non. La terre vaut, mais suivant la charrue qui la fouille et la remue. La charrue vaut à son tour, mais suivant la main qui la façonne et la guide, et la main elle-même n'est pas le dernier chaînon et la cause suprême. Au-delà de la main encore, il y a l'intelligence, il y a le savoir, sans lesquels rien ne vaut, par qui tout prend l'être, la valeur, la puissance. Partout donc, il faut, en définitive, remonter à l'esprit, à l'esprit armé des connaissances qui font sa force et assurent son empire sur le monde. Plus d'une fois, nous aurons, au cours de cet écrit, l'occasion de constater de quel poids sont l'instruction sous toutes ses formes, et ce qui est plus étrange, jusqu'à l'énergie seule de la volonté, dans cet ordre de faits de l'économie politique, qu'on appelle les prix, les pro-

duits, les salaires, où la volonté paraît, au premier coup-d'œil, devoir être si fort étrangère. Nous pouvons donc le dire, à coup sûr, la source de la richesse, c'est l'esprit prenant la richesse pour but et la cherchant de toutes ses forces. Ignorance, misère, sont d'un autre côté, à l'autre bout de ce monde, deux fléaux de même nature, parallèles et, comme il arrive de presque tous les maux, naissant et renaissant tour à tour l'un de l'autre pour se multiplier sans fin.

Or, quel est aujourd'hui, sous ce rapport, l'état de nos populations pauvres? Où en sommes nous, où en sont-elles de ce dénuement moral qui est l'ignorance? Malgré les incontestables progrès accomplis (1), elles sont encore, il faut le dire, bien loin du but qu'il faut absolument atteindre. Il y a encore en France plus de 2,000 communes qui ne sont pas pourvues d'écoles. Pour les écoles spéciales de filles, c'est bien autre chose. Sur 37,000 communes, il n'y en a pas 12,000 qui en possèdent. Certes, c'est des deux parts, et surtout pour ces dernières, une insuffisance considérable. Mais ce n'est pas tout, combien de communes qui n'ont qu'une école, qu'un instituteur, alors qu'eu égard à la population locale, 2 ou 3 seraient nécessaires? Et dans les communes suffisamment pourvues, combien d'enfants qui ne suivent pas les classes? A Bordeaux, on constatait, il y a quelques années, que 20,000 enfants sur 125,000 habitants étaient reçus aux écoles primaires; mais à Marseille, on n'en comptait que 15,000 sur une population de plus de 180,000 âmes; à Lille, c'était à peine le quart des enfants qu'on trouvait aux écoles.

Et qui ne sait combien, dans nombre de communes rurales, l'assiduité à l'école primaire est plus rare encore? Il est telle commune possédant 60 enfants, où l'on n'en

(1) Il est juste d'en faire honneur à la loi du 28 juin 1833, et à ses auteurs. De 1834 à 1848, les écoles de garçons se sont élevées de 22,600 à près de 33,000.

trouverait pas 12 quelquefois sur les bancs. Ici l'atelier, là le soin des plus jeunes frères et sœurs, ailleurs la moisson, la fenaison, la vendange, la garde des bestiaux enlèvent les enfants, des mois entiers, à l'instituteur. Aussi l'ignorance des connaissances les plus élémentaires est-elle singulièrement commune. Ce n'est qu'à Paris qu'on rencontre 87 p. 100 d'ouvriers, 79 p. 100 d'ouvrières sachant lire et écrire. Ces chiffres exceptionnels ne se reproduisent nulle part ailleurs. Loin de là, les relevés des actes de mariage attestent, par le défaut de signature des conjoints, que pour la France entière près de 34 p. 100 des hommes, et près de 55 p. 100 des femmes ne savaient ni lire ni écrire. Certes, c'est là une situation fâcheuse dont il faut s'efforcer de sortir. Savoir lire, écrire et calculer, est, en fait d'instruction, l'absolu nécessaire, et, faute de ce savoir, les individus, les familles sont assurément placés dans des conditions plus difficiles pour gagner le pain de leur vie. Quelle preuve plus frappante de notre dénuement sous ce rapport que le peu d'élévation d'un pareil niveau en-deça duquel demeure encore près de la moitié d'une population !

Quant au reste des connaissances humaines, des idées, des sentiments que le savoir développe, on sait, hélas ! et l'on devinerait, rien que sur cette donnée, quel peut être le partage de nos populations malheureuses. Le programme si modeste de l'instruction primaire est un rêve pour la plupart de leurs membres. Des superstitions grossières, ridicules, quelquefois cruelles, restes étranges des siècles passés, persistent dans ces profondeurs. On les rencontre autour de soi avec étonnement ; la presse périodique les enregistre ; parfois les tribunaux les révèlent. Il est, pour l'esprit humain, comme pour les âmes du Dante, des cercles de plus en plus lumineux et vastes, où il s'élève et se ravit toujours plus loin de la terre, toujours plus noble aussi et plus satisfait. Rien de ces

grandeurs pour les classes pauvres. Plaisirs des lettres, délices des arts, poésie recueillie dans toutes les choses du monde, tour à tour belles, simples, grandioses, touchantes, ou puisée dans les œuvres humaines ; pénétration contente et fière des secrets de l'univers ; souffle spiritualiste qui soutient la vie, tout leur est étranger. Leur intelligence est sans cesse appesantie violemment contre le sol. Enfermée par un esclavage éternel dans le cercle inférieur, elle s'épuise dans l'appréhension, dans la satisfaction des besoins matériels. Là, rien que des sentiments amers, aigris, grossiers et revêtus d'un langage pareil, barrière sans contredit la plus haute, la plus réelle et la plus fatale entre ces classes et les classes supérieures. Est-ce à dire, en vérité, que la nature humaine soit autre ici ? Oh ! non, gardons-nous de nous laisser séduire à ces suggestions de l'orgueil, encore fausses comme les autres, dangereuses autant que les autres. L'âme humaine, c'est la même flamme partout, toujours vive, forte, aspirant au ciel ; mais comme la lumière des astres près de l'horizon, au sein des couches profondes de l'atmosphère, abaissée si bas elle se ternit, elle devient informe et méconnaisable. Ce qui lui manque, c'est une autre place. Élevez-là, elle va resplendir. Or, cette autre place, c'est l'instruction qui la fait ; cette élévation, c'est le savoir qui la donne.

Là, chose plus étrange peut-être, point d'apprentissage sérieux des travaux manuels qui pourtant sont tout le soutien et tout l'emploi de l'existence, qu'il faudrait si fort, qu'on pourrait si bien relever, ennoblir, faire aimer. Là enfin, que d'ignorances encore qui ne sont pas seulement un dénuement pour ceux qui les subissent, mais un danger réel pour l'ordre social ! Quels périls, par exemple, que ces opinions si fausses, mais si terribles, au nom desquelles se soulèvent les multitudes contre les capitaux qui font tout vivre, contre les machines qui les affranchissent

et les pourvoient, contre la liberté économique qui leur assurerait le bien-être dans la mesure des possibilités actuelles! Quels dommages que ces aveuglements qui, en leur cachant leurs vrais intérêts et les moyens de les poursuivre ou de les défendre, leur font voir d'autre part des ennemis dans leurs soutiens volontaires ou involontaires, des oppresseurs et des obstacles dans leurs secours ou leurs appuis, et les livrent ainsi inintelligentes, désarmées, impuissantes, mais violentes et révoltées aux luttes d'une société moderne! Quels autres périls tout aussi graves dans l'éloignement absolu où ces hommes demeurent des grandes et fondamentales questions de la vie : harmonies du bien et de l'utile; justice éternelle; immortalité humaine, faute desquelles non-seulement l'esprit s'abaisse, mais la moralité parfois périclite!

Et en effet, de même que la mortalité est fille du dénuement matériel, de même la criminalité est fille de la misère et de l'ignorance, justifiant jusque par cette analogie d'origine le nom que nous lui avons donné de mortalité morale. C'est encore un assez triste tableau à contempler que cette face actuelle du Paupérisme. Elle comprend deux aspects en quelque sorte : l'immoralité, dégradation individuelle ou commune, mais qui ne constitue pas une violation tombant sous le coup de la loi, puis la série nombreuse de ces violations punissables, depuis le délit jusqu'au crime de cour d'assises. Pour l'immoralité, on le comprend, point de statistique; les faits qui la constituent échappent presque tous par leur nature au dénombrement. Mais, par malheur, les choses parlent assez d'elles-mêmes. Qui a vu une fois le personnel d'une grande manufacture, par exemple, ne méconnaîtra, n'oubliera jamais à quel point les mœurs en sont perdues. Là, plus de pudeur, plus de réserve d'aucune espèce. Non-seulement les lois morales sont foulées aux pieds, mais souvent elles ne sont même plus senties. La dépravation gagne jusqu'aux en-

fants. Elle éclate partout en manifestations repoussantes, dans les habitudes, les traits, les gestes, la santé, le langage. Combien peu de femmes respectées ! combien peu de dignes de respect ! Combien d'absolument perdues par la contagieuse corruption des ouvriers, par la complicité, la provocation ou même par les odieux abus de pouvoir des contremaîtres et des maîtres ! Chez combien de ces êtres nés pour une meilleure destinée, le sentiment du droit ne s'efface-t-il pas, après celui de l'honnêteté ? Combien n'en voit-on pas glisser, de la corruption des mœurs jusque et jusque par delà l'improbité (1) ? Est-ce à la misère, est-ce à l'ignorance qu'il faut rapporter ces abaissements, ces malheurs ? A toutes deux, sans contredit. Et en effet, supprimez donc par la pensée, hélas ! car c'est ainsi seulement que cette suppression est aujourd'hui possible, supprimez, dans les ateliers, la saleté des vêtements, les révélations rendues inévitables par l'accumulation, souvent même par la promiscuité des étroits logements, des soupentes de Lyon, des caves de Lille ; supprimez le besoin qui réduit à tout subir, la souffrance qui ne laisse plus rien sentir de ce qui n'est pas elle, l'habitude du dédain, qui accoutume à tout braver ; supprimez cet obscurcissement de la conscience qui, dans l'ignorance et la grossièreté, étouffe jusqu'à ses conseils impérieux, tandis qu'on la voit conquérir ailleurs ses délicatesses extrêmes ; ramenez avec le loisir, le commerce et l'appui des bons livres, avec la politesse celui de la société élégante, et honnête ce qui vaut mieux encore, est-ce que l'immoralité n'est pas attaquée dans sa source, frappée dans ses causes ? Est-ce qu'elle ne va pas perdre à coup sûr ce caractère d'abjection, d'impudeur, d'universalité qui frappe

(1) La statistique judiciaire établit nettement que le plus grand nombre des femmes condamnées correctionnellement ou criminellement, ont commencé par faillir aux lois de la moralité.

les parties misérables de nos populations manufacturières, et qui n'est guère moindre aujourd'hui dans de trop nombreuses parties de nos populations rurales ?

Quant à la criminalité, si voisine d'ailleurs, si évidemment parente de l'immoralité, deux choses prouvent à quel point elle se rattache à la misère d'une part, et d'autre part à l'ignorance. Elle se rattache à la misère ; et en effet, de même que l'exagération du taux des subsistances amène la dépopulation, qu'un schilling de plus sur le prix d'un pain, suivant l'observation faite en Angleterre, détermine un accroissement dans la mortalité à Londres, de même tout cela attire, tout cela provoque un développement de la criminalité. Abaissez, élevez le prix des subsistances, le taux des salaires, le chiffre total du travail, la criminalité, avec son triste cortége de peines, d'emprisonnements, d'exécutions, grandit ou se réduit du même pas, marquant ainsi avec une précision saisissante, par ses variations l'une de ses origines, par sa proportion sa dépendance. C'est ainsi, par exemple, qu'on a vu, en 1847, année d'excessive cherté de grains, le nombre des accusations s'accroître de 16 p. 100, et celui des accusés de 28 p. 100. C'est ainsi que l'un des meilleurs symptômes qu'on ait pu citer de l'amoindrissement relatif de gravité qu'ont présenté, pour nos populations, les chertés dont nous avons souffert ces quatre dernières années, c'est à coup sûr le peu d'élévation qu'elles ont déterminé dans le chiffre des délits et des crimes. La criminalité se rattache, d'autre part, à l'ignorance ; et en effet, le nombre des individus ne sachant pas lire et écrire est pour les hommes de 34 à 36 p. 100 dans notre population française (1). Or, la

(1) Nous avons vu p. 104 la proportion constatée par le défaut de signature aux actes de mariage.

Le nombre des jeunes gens appelés à la conscription militaire de 1846 à 1850, et qui ne savaient ni lire ni écrire, a été de 362 p. 1000.

part de ceux-là dans la criminalité est de 43 à 45 p. 100, c'est-à-dire de 9 p. 100 de plus qu'elle ne devrait être. Et en effet, on voit que la classe des criminels et des prévenus en possession d'une éducation supérieure, qui déjà n'offre en elle-même qu'un nombre notablement restreint par rapport au chiffre total d'individus de cette condition que compte le pays, est encore l'objet de plus d'acquittements de la part du jury. Or, que conclure de là, sinon que l'une des grandes causes de la criminalité, c'est bien et incontestablement l'ignorance, pesant de tout son poids et changeant de toute sa force les proportions des nombres? Que conclure de là, sinon que là même où la criminalité apparaît de la part des hommes en possession de l'instruction, elle n'apparaît malgré tout qu'entourée de circonstances qui sollicitent une certaine indulgence, et dépourvue tout au moins de ces caractères odieux, épouvantables, en présence desquels le spectacle de la chute ne laisse de place que pour un soulèvement implacable d'effroi, de ressentiment et de répulsion (1)?

Quelle est toutefois la part précise de l'ignorance et de la misère dans la criminalité? C'est, on le comprend, chose impossible à dire. Nos statistiques judiciaires distinguent bien les crimes commis par malice des crimes commis par convoitise, mais dans la convoitise, qui distinguera celle qui est la pression du besoin extrême et revient ainsi au paupérisme, de toutes celles où la vanité, l'envie, l'amour du luxe, les entraînements des passions ou du monde sont les seuls mobiles? Qui se chargera de démêler les causes et de leur répartir la responsabilité

(1) Là où se réunissent à la fois la misère et l'ignorance, à leur plus haut point, la criminalité est aussi à son comble. Ainsi, on compte en France approximativement de 300 à 350,000 mendiants, soit 1 sur 104 habitants. Or, sur 185, 075 accusés, de 1826 à 1850, on compte 8,699 mendiants et gens sans aveu, soit 4.7 p. 100. C'est 5 fois environ la proportion de leur nombre.

quand le théâtre où tout commence, se développe et se résout, c'est au fond cette chose si changeante, si profonde, si ténébreuse, qu'on appelle l'âme humaine ? Non. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est que la part du Paupérisme dans la criminalité est assurément considérable. Jean-Baptiste Say, du sein du monde économique, et les yeux surtout fixés sur lui, disait que la misère était la vraie cause de la plupart des crimes. C'est aussi, d'un autre point de vue et au sein du monde judiciaire, l'opinion des criminalistes. Leurs proportions diffèrent ; il n'en est pas, je crois, qui les déplacent jusqu'à retirer de ce plateau la majorité des délits et des crimes. Et au surplus, d'accord avec les données du bon sens, à qui donc la simple inspection des statistiques judiciaires, la pratique des tribunaux et des cours, à défaut de tout cela, la vie commune toute seule, ne révèlent-elles pas, à n'en pas douter, la criminalité supérieure des classes pauvres ? Ainsi, en réalité, c'est à la misère, au Paupérisme, suivi jusqu'aux dernières limites sensibles de son domaine et de ses influences, que revient une part notable dans les 5,000 accusations annuelles que la France est réduite à compter en moyenne, à notre époque, en matière criminelle (1). C'est au Paupérisme qu'il faut en partie rapporter ce spectacle effrayant et hideux des récidives si fréquentes, si difficiles à réduire, qui, malgré tous les efforts, vont croissant toujours, et ne s'élèvent pas à moins de 38,000 par an, pas à moins de 50 à 58 p. 100 à la maison centrale de Poissy, de 45 à 50 p. 100 à celle de Melun, de 30 à 34 p. 100 à la maison centrale de Nîmes, celle de toutes pourtant qui en présente le moins. C'est, pour une part notable aux corruptions du Paupérisme que nous de-

(1) Ces 5,000 accusations comprennent environ 7,000 accusés, dont 33 p. 100 sont accusés de crimes contre les personnes et 67 p. 100 de crimes contre les propriétés.

Pour la période de 1851 à 1855, les chiffres exacts sont 2,353 et 4,751 ; en 1855, 2,018 et 4,662 ; au total 6,480.

vons ces générations malsaines où la statistique judiciaire trouve avec frayeur, sur certaines têtes, 9, 10, 15 et jusqu'à 50 condamnations.

Qu'on y réfléchisse, et l'on reconnaîtra que ce lien qui rattache la criminalité au Paupérisme est une loi constante. Seulement, pour la bien suivre, et n'y pas trouver à tort d'apparentes exceptions, il faut garder un souvenir exact de tous ces éléments complexes, variables, dont nous avons vu que le Paupérisme se compose, et parmi ces éléments, rattacher exactement aussi la criminalité à ses origines. Ainsi, l'on a quelquefois cité avec surprise, comme des lacunes inexpliquées de la loi, ces faits de la criminalité s'abaissant dans le département du Nord, par exemple, à 1 accusé sur 7,629 habitants (1), alors que le Paupérisme y est immense, que le nombre des indigents reconnus y atteint en moyenne 1 sur 5 habitants et ne comprend pas dans la ville chef-lieu, à Lille, moins de 1 indigent sur 3 habitants ; puis, s'élevant au contraire à 1 accusé sur 2,732 habitants, dans les Pyrénées-Orientales; à 1 sur 3,505 à 3,856, dans l'Ariége ; 1 sur 4,011 à 4,518, dans le Gard, avec des proportions d'indigents assistés réduites pourtant à 1 sur 31 habitants, 1 sur 20, 1 sur 24. Sont-ce bien là, en effet, des désaccords ? Non. L'erreur vient de ce que l'on confond ici le Paupérisme tout entier avec le dénuement matériel, qui n'est, comme nous l'avons dit, qu'un de ses aspects. La criminalité, il faut bien s'en souvenir, est, en quelque sorte, de deux ordres : l'une qui se rattache au dénuement matériel et dont l'excitation est le besoin, momentanée s'il frappe un jour, répétée et persistante s'il se répète et s'il dure. Celle là, on peut en être sûr, garde dans

(1) *Comptes rendus de la Justice criminelle.* — Période de 1826 à 1850. Cet abaissement s'est bien autrement marqué depuis. On ne compte plus aujourd'hui dans le département du Nord que 1 accusé sur 14,478 habitants.

le Nord sa proportion au dénuement matériel : l'inflexibilité des lois de la nature humaine en répond. L'autre qui relève de l'élément moral, dont les mobiles sont, dans la misère et sous la pression de ses souffrances, l'ignorance, l'envie, la haine, la révolte. Or, celle-là est moindre à bon droit dans le Nord, car ses vraies causes y ont assurément moins d'intensité. L'ignorance, en effet, d'une part, est moindre dans le Nord que dans les Pyrénées-Orientales ou l'Arriége, surtout si, comme il est vrai, on n'entend pas par là seulement le défaut d'instruction primaire, mais surtout ce dénuement absolu de sentiments et d'idées, qui fait le véritable péril. D'autre part, dans le Nord, un fait se remarque inconnu, inconnu du moins et à beaucoup près pour la même proportion, aux autres départements que nous citons : ce fait, c'est l'assistance. Or, n'est-il pas vrai que l'assistance a sur l'élément moral du Paupérisme des effets considérables et dont il faut bien tenir compte ? N'est-il pas vrai qu'elle atteste à la misère un certain intérêt qui la désarme, une préoccupation active qui l'oblige ; qu'ainsi, sans amoindrir le dénuement matériel et tout en l'accroissant peut-être (1), elle doit en diminuer, dans une certaine mesure, les haines et les soulèvements, et que là même où la haine subsiste, elle en atténue à coup sûr le caractère dangereux, par cela seul que le propre du secours est de briser toutes les énergies mauvaises ou utiles? Reconnaissons donc que, sous toutes réserves pour la part d'action des causes particulières, les faits seuls du Paupérisme suffisent à expliquer la criminalité que nous y rattachons, et répétons, pour conclure, qu'en France et à l'époque actuelle, il est bien vrai qu'une notable partie des délits et des crimes se relient et se proportionnent au fléau qui nous occupe : au Paupérisme.

(1) Nous examinerons cette question en parlant de l'assistance (IIIe partie).

Tel est donc, de nos jours, le tableau général du Paupérisme. Nous venons d'en parcourir le cycle désolant et sombre : dénuement et mortalité, abjections et souffrances, violations et répressions de la loi, tout a passé sous nos yeux. Toutefois, il nous reste encore à en prendre certaines vues partielles, sans lesquelles nous ne pourrions nous flatter de le bien connaître; à y noter des différences si profondes et comprenant de telles surfaces, qu'il n'est pas permis de les négliger; à signaler, par exemple, la condition particulière des enfants et des femmes; à distinguer le Paupérisme du midi de celui du nord; celui des villes de celui des campagnes; à déterminer enfin, autant que cela est possible, ce que, dans son ensemble, il coûte de dépenses au pays et ce qu'il recèle de dangers.

Il n'y a, sous le rapport de la misère, aucune comparaison à établir entre le nord et le midi de la France. Le nord est hors de toute proportion plus malheureux. C'est dans le nord que se trouvent établies les trois grandes industries : celles du lin, de la laine et du coton, sans lesquelles, a-t-on dit avec raison, le Paupérisme, s'il ne disparaissait pas, perdrait au moins ce caractère de misère extrême et accumulée qui le rend si horrible et si difficile à guérir. C'est dans le nord et dans ces industries que l'on trouve les salaires impossibles, de 1 fr 25 par jour pour certains ouvriers, 7 fr. 50 par semaine; de 60 c., 50 c. pour les femmes, soit 3 à 4 fr. par semaine. Là, les loyers sont plus chers, là, en même temps, un climat plus froid crée un besoin de plus : celui du chauffage et oblige les familles à s'entasser dans de plus étroits logements, parce que plus de superficie habitable ne représente pas seulement plus de loyer, mais plus de combustible, et triplerait ainsi la dépense au lieu de la tiercer. Là, par suite de l'exiguité des logements, insalu-

brité et malpropreté constante; maladies plus graves et plus fréquentes ; chômages plus répétés, plus douloureux; impossibilité pour le chef de famille de demeurer au logis qu'il abandonne ; défaut absolu d'influence de la femme qu'il ne voit point, et qui représenterait l'esprit de conduite, d'économie et d'ordre ; mélange continuel, inévitable, dans les mêmes pièces, souvent sur le même grabat, des enfants des deux sexes, quelquefois même des enfants et des parents. Puis, la cherté du vin rejette les ouvriers sur les boissons alcooliques qui les irritent et les minent, amènent le désordre, les violences au logis, en même temps que la ruine sous toutes les formes. Puis, sous l'influence de la misère, l'enfant est arraché de l'école, jeté en proie à l'atelier. Éducation et santé, tout est perdu : on l'abrutit et on le tue. Avant d'être formée, la génération qui grandit est déjà compromise. Enfin, sous la même influence, le découragement envahit les populations et les affaisse. Les forces physiques avaient décru, les forces morales disparaissent. On se jette au devant de l'assistance. On s'y plonge pour y laisser sa dignité et son énergie, sans améliorer de beaucoup sa vie. On s'y attache des deux mains, comme à la ressource suprême, comme au rocher qui soutient au-dessus d'un abîme, et les populations immobilisées par la crainte de perdre le droit à l'hospice ou au secours, sur le sol industriel qui ne suffira pas à les faire vivre, alors qu'un déplacement opéré à propos, un changement d'industrie, accompli avec décision, replacerait d'un coup vingt familles sur la voie du bien-être, en viennent à ressembler à des eaux stagnantes, dont un peu de courant ferait des eaux vives et saines, fortes et utiles, mais qui, faute de se mouvoir, se corrompent et se détruisent sur la fange qu'elles ont entassée et qui les infecte, en même temps que leur voisinage menace toute existence autour d'elles.

Dans le midi, rien de cela. La misère a de vives souffrances encore, mais elle n'offre pas de pareils caractères, et l'on s'accorde à reconnaître qu'au sud de Lyon, tout change d'aspect. On sent qu'on entre dans une nouvelle zône nettement tranchée. Trois choses surtout font ces différences : la nature du travail, le climat, le vin qui tient encore au climat. La nature du travail? Le midi, en effet, n'a pas les mêmes industries que le nord, et celles qu'il exerce ne sont pas organisées de même. Les industries du midi, ce n'est plus l'industrie cotonnière, celle du lin, celle du chanvre ou de la laine, c'est la soie et le mûrier, la vigne et le vin. Ce n'est plus, en général, l'organisation en immenses manufactures, comprenant des milliers d'ouvriers, entassés sans air au milieu des machines, de la vapeur, du charbon et des exhalaisons malsaines. C'est plus souvent le morcellement, les petits ou moyens ateliers, moins insalubres, où les salaires sont un peu moins bas, et moins souvent frappés de chômages (1) ; où le travail exige, en général aussi, moins de fatigue, expose à moins de dangers, se rattache et rattache davantage à la terre, source de tant de soutiens et de secours. Là, la vie laborieuse astreint, en général, à une assiduité moins pénible, se partage plus volontiers entre l'atelier et le grand air. Or, tout cela, certes, c'est beaucoup, c'est immense même, pour des populations dépourvues, disons mieux, surtout pour des populations dépourvues de ressources, et dont la vie tout entière se passe dans le travail. Le vin, sans avoir autant d'influence que ces différences d'industries, sur la situation des populations malheureuses du midi, en a pourtant une consi-

(1) Dans le nord ce sont les industries où le salaire est le moins élevé qui souffrent le plus des chômages.

dérable. Pour des ouvriers dont la grande peine est de se nourrir, eux et leur famille, il est bien loin d'être indifférent de trouver à sa portée un aliment de plus, salubre, fortifiant, dont le bas prix et le mode de vente établi par l'habitude permet l'approvisionnement pour quelque temps et la consommation au foyer, avec la femme et les enfants. Ce qui est plus encore, c'est par suite de la facile consommation du vin, l'exil des spiritueux et de toutes leurs funestes conséquences (1).

Le climat enfin est un secours capital, cela est certain. Le soleil du midi inonde et réjouit ; la gaîté qu'il répand et qu'on retrouve au fond du caractère de nos populations méridionales, est une force précieuse, assurément, pour leurs classes malheureuses. Quelle différence avec le nord, où l'homme, entouré, les deux tiers de l'année, d'une nature rude, indifférente, se sent si vite, à sa première douleur, pénétré de cette tristesse qui conspire avec la sienne pour l'accabler et l'assombrir. Il est très-vrai d'ailleurs, que la misère est, toutes choses égales, moins poignante dans le midi. Le froid ajouté aux mauvaises conditions du logement, à l'alimentation insuffisante, est une souffrance terrible pour la femme et les enfants, restés seuls, grelottant près d'un foyer vide ou à peine entretenu. Dans le midi, ils n'ont pas du moins cette souffrance. Comptez les besoins des classes pauvres,

(1) On peut voir dans le rapport déjà cité sur les *Produits de l'Économie domestique de* 1855, (p. 12.) combien il serait désirable et possible de faire profiter le nord de cet avantage du midi. Le vin des bords de la Méditerranée coûte sur les lieux 7 centimes le litre. Avec les chemins de fer et sous la condition de tarifs libéraux, le transport jusqu'à Paris ne reviendrait pas à plus de 5 centimes par litre ; même avec les faux frais et les droits d'entrée actuels, on ne dépasserait pas 35 centimes. Quel avantage, même sous le rapport des prix, que la substitution, si elle pouvait se faire, de cette boisson salubre et fortifiante au vin malsain des barrières et du cabaret.

vous n'en trouverez guère que quatre ou cinq, parmi lesquels le combustible, qui leur infligent des privations graves. Or, quel avantage n'est-ce pas pour des populations aussi dépourvues, que d'avoir un besoin de moins à satisfaire, au sein d'un monde économique où ce besoin, eu égard à la rapidité des communications et à l'unité du milieu, prend place dans les conditions qui déterminent la moyenne des salaires. C'est l'équivalent d'une augmentation de salaire d'un 20e, d'un 15e peut être, sans compter que l'alimentation elle-même exige moins, et qu'une économie peut se réaliser de ce chef encore. Grâce à tous ces appuis donc, et de leurs conséquences, il n'est pas douteux que la situation des classes atteintes du Paupérisme ne soit moins, beaucoup moins grave dans le midi que dans le nord, même dans les villes industrielles comme Lodève, Castres, Nîmes, Bordeaux, Marseille. Leurs logements sont plus étendus, mieux aérés, moins insalubres, mieux entretenus, moins dépourvus de meubles et de linge. Les maladies, les accidents sont moins fréquents et moins graves. Les mœurs sont meilleures et plus douces. Les enfants ont en général une pièce à part. Le père de famille reste plus volontiers chez lui. L'influence de la femme, toujours si salutaire, est mieux assurée, mieux acceptée, bien plus sentie. Par suite, les dépenses se font mieux, et les besoins sont plus satisfaits. Puis, les affections du foyer sont plus étroites et plus protectrices, parce que la vie de famille est mieux pratiquée. Puis, une certaine politesse d'habitudes et de langage relève le malheureux et le préserve. Puis ensuite, on abuse incontestablement moins du travail des enfants que dans le nord. Sur beaucoup de points on les fait mieux instruire, et ce sentiment de l'utilité de l'instruction primaire ne profite pas aux enfants seulement : le midi compte un assez grand nombre d'écoles d'adultes. Enfin, point immense, autant dans le nord les classes ou-

vrières se précipitent au-devant de l'assistance et la disputent, autant, dans le midi, elles y résistent, autant sous l'empire d'une précieuse fierté et d'honorables sentiments de famille, les malheureux ont peine à se résoudre à l'accepter pour eux-mêmes ou pour leurs parents malades ou parvenus à la veillesse. On le voit donc à tous ces détails, bien que la misère existe dans le midi comme dans le nord, il y a vraiment une séparation profonde entre le Paupérisme du midi et celui du nord, et quiconque voudra y chercher des remèdes ne devra point oublier de pareilles différences.

Si le Paupérisme du midi n'est point celui du nord, le Paupérisme des villes, représentant surtout l'industrie, n'est pas non plus celui des campagnes, avec leurs travaux d'agriculture. Ce dernier est moins grave sans contredit. Non que ce soit là un fait général et nécessaire. En Angleterre, par exemple, c'est au contraire dans certains comtés, tout composés de populations rurales, que le Paupérisme s'est trouvé à son comble; mais telle est particulièrement, par le concours des circonstances et à l'époque actuelle, la situation respective de nos populations rurales et urbaines. Si nous les comparons par le nombre des indigents, d'abord, les statistiques officielles, nous l'avons vu, nous apprennent que les départements agricoles ne compteraient qu'environ 1 indigent sur 14 habitants, tandis que les départements manufacturiers en comprennent 1 sur 8 personnes (1). C'est une première différence. Sans doute, on peut reprendre quelque chose à ces chiffres. On peut dire que, dans les campagnes, un peu plus de rudesse chez les familles aisées et chez les administrations communales, moins de ressources d'ailleurs pour satisfaire, le cas échéant, un mouvement de sympathie écar-

(1) *Rapport* déjà cité de M. de Watteville *au ministre de l'intérieur, sur l'état du Paupérisme en France*, p. 64.

tent de l'assistance un certain nombre de familles réellement misérables. On peut dire, à l'égard des villes, que d'une part, la multiplicité des bureaux de bienfaisance, les œuvres de charité de toute espèce qui provoquent par leur seule présence, quelquefois même par une imprudente initiative, les familles urbaines à demander des secours, augmentent d'une façon en quelque sorte artificielle le nombre des assistés ; que, d'un autre côté, et malgré tout, il reste là, en dehors de l'assistance, une assez forte part de population qui n'aurait que trop de droits à la solliciter. Soit. Les chiffres deviendraient peut-être alors, ici 1 indigent sur 5 à 6 habitants, là 1 indigent sur 12 à 13. Au fond, la proportion des villes avec l'industrie, aux campagnes avec leurs travaux agricoles, demeurerait à peu près la même (1).

C'est là, à coup sûr, dans tous les cas, un désavantage assez marqué pour les communes urbaines. Un autre caractère plus prononcé encore à leur défaveur, c'est, on le comprend, la concentration. Ces populations pauvres qui s'entassent sur d'étroits espaces, dénuées, fatiguées, faméliques, non-seulement frappent les yeux et le cœur d'images de misères bien plus saisissantes ; mais leur juxtaposition, nous l'avons dit, constitue réellement pour la société un plus grave péril, pour elles-mêmes un dénuement plus profond, plus désespéré, une démoralisation plus contagieuse, une situation plus incurable. Dans les campagnes, les familles malheureuses, relativement disséminées, entourées par des familles plus aisées, ne pré-

(1) Si nous plaçons d'un côté les chefs-lieux d'arrondissement, considérés comme formant les villes, de l'autre le reste des communes, compris les chefs-lieux de canton, comme formant les communes rurales, nous aurons, en chiffres ronds, pour les premiers, 640,000 indigents assistés et mendiants, pour les secondes 1 million 30 à 35 mille. *(Rapport sur l'état du Paupérisme en France).*

sentent ni ces spectacles poignants, ni les mêmes dangers, ni en réalité les mêmes souffrances.

Quant aux conditions individuelles de la vie, il ne paraît pas contestable qu'elles sont en général meilleures pour les classes pauvres des campagnes. Cependant il faut s'entendre. Si par là on voulait dire que leurs salaires sont plus forts, leurs consommations de toute espèce plus étendues, on se tromperait tout autant que si l'on entendait leur reconnaître la supériorité du côté de la situation intellectuelle. Non, ce n'est pas sous ces rapports qu'elles ont quelque avantage. Assurément, le niveau intellectuel est, à tout prendre, très-supérieur dans les villes, au sein même des populations les plus abaissées. Là encore, l'esprit a un certain éveil. Un certain nombre de sentiments et d'idées circulent et s'échangent. Au voisinage et par le mélange continuel avec les classes élevées, on voit et l'on imite, on entend et l'on réfléchit, on recueille, on gagne, on raisonne. Pour avoir acquis déjà, l'esprit possède plus d'aptitude à acquérir davantage. Oh! sans doute, il y a là énormément à faire, mais qui voudra faire trouvera du moins où se prendre et comment saisir. Et en effet, combien de fois n'a-t-on pas vu les multitudes des villes tressaillir sous l'impression d'une voix éloquente, et se ranger avec élan et pour un jour, je le sais, mais enfin pour un jour, au meilleur parti ou au sentiment le plus digne! Les populations pauvres des campagnes sont, malgré tout encore, loin de là. Le défaut d'instruction primaire est égal pour elles, et l'atmosphère où elles vivent ne les relève point. Tout leur est étranger. Toujours vivant avec elles-mêmes, presque en dehors du flot du temps, qui ailleurs mène si vite, c'est à peine s'il les touche, ici pour leur apporter quelque idée nouvelle, là pour emporter à demi quelque superstition séculaire. On n'a pas d'idée de pareilles ténèbres quand on ne les a pas pénétrées; de leur force, de leur résistance, de la tristesse qu'elles inspirent.

Combien de fois, à la vue de ces natures brutales, s'emportant dans leurs joies ou dans leurs colères, n'ai-je pas vu des fronts intelligents se pencher pâles d'une préoccupation soucieuse. Quel parti prendre, quel recours? Comment, par quoi pourrait-on agir sur ces malheureux êtres si, un jour, ils se mettaient à penser à mal?

Ce n'est pas non plus, dis-je, par l'élévation des salaires ni par l'étendue des consommations, que la situation des campagnes est meilleure. En effet, la moyenne générale approximative des salaires agricoles est, nous venons de le voir, assez notablement inférieure à celle des salaires industriels, des salaires des villes, et de ce côté, l'avantage est aux populations urbaines. Pour certaines villes, cet avantage prend même des proportions tout à fait considérables. A Paris, les salaires ne s'élèvent pas à moins du double des salaires industriels eux-mêmes des villes des départements (1). Pour les consommations constatées par la statistique, même résultat. Paris, qui ne forme comme population que 1/36e de la France, prend 1/10e dans la consommation totale, près de 4 fois sa part légitime ; par suite, la part de tout le reste de la France, se trouve réduite de 8 p. 100 (2). Partout d'ailleurs, dans les communes urbaines, sans atteindre cette proportion, la consommation est notablement plus élevée que dans les campagnes. Dans les villes, les plus malheureux mangent du pain blanc, quelquefois de la viande ; ils ont, pour tous les jours, des bas, des chaussons, des souliers ; ils ont d'assez bons vêtements de laine pour l'hiver, de coton pour l'été. Quel-

(1) *Statistique de l'industrie de Paris par la chambre de commerce*, sous la direction de M. Horace Say. (1847 et 1848).

(2) C'est-à-dire que Paris qui devrait avec 1 million de population consommer comme 1, consomme comme 3. 60, et que dans le reste de la France, 1 million de population qui devrait consommer comme 1 ne consomme que comme 0. 92.

ques autres consommations domestiques prennent place à côté de celles-là. Dans une partie de nos campagnes, on ne rencontre encore, pour les jours de travail, que les sabots, la blouse de toile. La viande est un mets de fête, dont on compte les apparitions dans l'année. On mange du pain de seigle, de méteil tout au plus, des galettes de maïs ou de sarrasin. On s'éclaire, dans certains villages de Bretagne, avec des cordes enduites de résine, dans le Dauphiné avec des branches de sapin. Ici, le paysan cuit son pain pour six mois, au moyen de fiente de vache séchée au soleil; le fend à coups de hache et le fait tremper dès la veille quand il veut s'en servir. Les villes n'ont réellement rien qui approche de ces dépourvus de la consommation, de ces misères.

Mais il est d'autres points par où les communes rurales contrebalancent et au-delà ces désavantages. Le premier parce qu'il frappe avant tout les regards, peut-être même aussi par l'importance, ce sont les conditions d'habitation. Sans doute, les maisons, les cabanes des classes pauvres des campagnes sont bien malsaines, étroites, basses, d'une saleté repoussante. Toujours dépourvues de caves qui les isolent du sol, souvent mal couvertes ou formées d'insuffisantes parois de torchis, elles reçoivent, à tout moment et de toutes parts, l'humidité de la terre et du ciel, par la capillarité, la vaporisation, la pluie, l'inondation, l'infiltration. Presque toujours leur plancher n'est qu'une aire en plâtre ou même en terre battue, sur laquelle les pieds de deux ou trois générations ont accumulé les reliefs oubliés d'une boue le plus souvent glissante et fétide. Là, peu de meubles; souvent point de lit. Un million d'êtres humains des campagnes de la France couchent encore sur des amas de paille ou de fougère sèche. Cependant, il faut bien le dire aussi, ces habitations, toutes dénudées, toutes malsaines qu'elles sont, ont un avantage inappréciable : elles sont en général isolées, espacées, entourées

d'air pur. Avec l'isolement, l'air vif et libre des champs, le soleil qui sèche et réchauffe, les vents qui balaient, les arbres, les plantes qui opèrent leur mystérieux travail de purification de l'atmosphère, il n'est pas d'habitation absolument dangereuse. De plus, l'ouvrier des campagnes ne reste pas plus chez lui que celui des villes. Or, quand il sort, lui, c'est pour trouver les champs. Il y travaille ; il y demeure presque constamment, et il se retrempe au grand air, au grand air qui, cela n'est pas seulement un effet moral, mais une réalité physiologique, fortifie, assainit et nourrit.

Quelle différence pour les habitations pauvres des villes ! Hautes de trois à sept étages, serrées l'une contre l'autre, sans intervalles, sans jardins, presque sans cours, dans des rues étroites, constamment humides, inconnues à l'air et au soleil, remplies du haut en bas de couches pressées d'êtres humains, elles ne valent, à coup sûr, pas mieux en elles-mêmes que les habitations rurales. Elles ont de plus un danger immense : leur accumulation et l'accumulation de leurs habitants, sans aucun de ces secours extérieurs si puissants dans les campagnes, et que prêtent toutes les forces de la nature aux habitations rurales. Pour celles-ci, la zône malsaine se corrige, se limite au moins par l'effet bienfaisant d'un milieu sain. Pour celles-là, l'insalubrité du logis confine à l'insalubrité d'un autre et s'en multiplie. Celle de la maison entière touche à celle de la rue, et l'infection de la rue à l'infection de dix rues voisines, pour se multiplier encore, et cela sur des espaces énormes, putrides, où l'on ne trouve quelquefois pas sur 50, 100,000 mètres superficiels une oasis d'air pur, de terre assainie, de soleil en liberté. Dans les villes enfin, l'ouvrier, la femme, l'enfant qui, le jour, quittent ces demeures, ne les quittent que pour aller s'entasser dans des ateliers tout aussi dépourvus d'air, de lumière, infectés d'odeurs nauséabondes, d'émanations insalubres, quelquefois réel-

lement empoisonnées. A ce point de vue donc, au point de vue des habitations, pas de comparaison possible entre les malheureux des campagnes et ceux des villes. C'est aux villes qu'appartiennent ces faits qui ont eu, à bon droit, le privilége de passionner si vivement leurs témoins, leurs historiens, dirai-je, et d'émouvoir si profondément aussi l'opinion et la conscience publiques, à la suite des événements de 1848. C'est aux villes, c'est à Rouen, à Lille, que subsistent encore, bien qu'améliorés depuis, ces quartiers Saint-Sauveur, Martainville et des Etaques, ces ruelles du cloaque, de la bassesse, dont les descriptions sont dans toutes les mémoires. C'est là qu'on a trouvé, sur un point dans des greniers, sur un autre dans des caves, des habitations où l'eau ruisselait contre les murs, où la mousse poussait sur leurs parois, où tout, hommes, femmes, enfants, couchait pêle-mêle sur des sacs de cendre, sur de la paille hachée par l'usage ou des épluchures de légumes, au milieu d'un air infect, de la fumée, de la chaleur malsaine d'un poêle ou d'une cheminée, entretenus souvent par des débris combustibles mêlés d'immondices (1), et que M. Villermé enfin a peintes d'un mot et par une si triste image, lorsqu'il a dit que le jour s'y levait une heure plus tard, y finissait une heure plus tôt (2). Non, assurément, les campagnes à leur tour n'ont rien de semblable. Non, les malheureux des communes rurales ne trouvent nulle part d'aussi affreuses conditions d'habitation. Or, le logement, nous l'avons vu, est un besoin de premier ordre, et la manière dont il y est satisfait a des conséquences extrêmes. Santé, force, esprit de famille, influence de la femme, moralité ou mauvaise conduite, tempérance ou désordre, économie ou décou-

(1) Blanqui, *Des classes ouvrières en France.* (1848).

(2) *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie,* par M. L. R. Villermé. (1840).

ragement de toute épargne, abjection profonde ou dignité relative à tout prix maintenue, lutte ou incurable désespoir, tout est là. Le monde antique avait raison, il est véritablement des dieux du foyer, des dieux lares. La maison a sa vertu pour tous, comme la patrie plus tard a la sienne, et l'on dirait que l'homme moral ressemble, à quelques égards, à ces espèces si fort éloignées de la sienne, dont l'existence tient à leur demeure de calcaire ou d'argile, croissant avec elle, durant comme elle, protégée par elle, s'abîmant avec elle.

A côté de ces différences capitales, à l'avantage des campagnes, il en est d'autres encore fort importantes. Non-seulement le lieu du travail des populations rurales, la plaine, la vaste et salubre plaine, ne souffre pas, malgré ses intempéries, de comparaison avec les ateliers des villes, mais la nature même du travail rural, avec son rude labeur, n'approche pas non plus, malgré tout, des fatigues, des souffrances, des dangers du travail industriel. Nous avons rencontré de ce dernier tout à l'heure de rapides tableaux, d'émouvants exemples. Reprenons ces souvenirs. Il est bien clair que la campagne n'en a pas d'approchants. Ici, la besogne est pénible mais elle est variée. Elle réclame la locomotion. Loin d'imposer les intolérables, les mortelles souffrances de l'assiduité, elle appelle tour à tour toutes les attitudes, l'exercice de tous les membres. Elle fatigue, mais ne déforme pas. Elle emploie les forces mais ne les tarit pas. Veut-on, au surplus, se faire une juste idée de l'étendue des différences? Eh! mon Dieu, qu'on jette seulement un coup d'œil comparatif sur des ouvriers ruraux et sur des ouvriers industriels, ceux-ci hâves, maigres, maladifs, souvent contrefaits et contournés de mille manières, vifs, alertes, mais faibles au fond, épuisés, inquiets, souvent scrofuleux et rachitiques, ceux-là droits, sains, calmes, robustes, malgré une alimentation insuffisante, le teint solide, sinon

toujours coloré, lents, gauches, mais forts et résistants au labeur comme aux inclémences du ciel. Certes, je ne sache rien qui soit plus éloquent qu'un pareil spectacle.

Ce n'est pas tout. On sait combien le voisinage de la terre assure de ressources : c'est le bois mort, c'est le pâturage commun, les affouages dans un assez grand nombre de communes, le glanage après la moisson des céréales, après la récolte des pommes de terre, le grapillage après la vendange. Aux champs, les enfants mêmes s'emploient utilement et sans fatigue pour eux. Ils gardent des vaches, des moutons, des chèvres. Quelle distance de cette situation à celle des villes ! Quelle distance jusqu'à ces abus déplorables du travail des enfants qui ont provoqué, dans un but de protection et de défense, la loi à demi exécutée du 22 mars 1841. Puis, à part tous ces prélèvements qui forment un chiffre assurément considérable, à la campagne, le plus malheureux parvient encore à louer un peu de bien. Or, une location, c'est l'abri contre l'une des plus rudes plaies des villes : le chômage. Avec un bout de terre pris à bail, même payé bien cher, le malheureux de la commune rurale est désormais en possession d'un avantage immense, il sait où placer toutes ses mortes journées. Désormais pour lui plus de semaine improductive, lui aussi n'a que sa vie pour tout bien, mais au moins aucune part de sa vie n'est perdue. Un jour, une heure, lui restent, il les place, et à la meilleure caisse d'épargne : la terre, qui sous l'effort du travail, se montre toujours libérale et bonne. Qui ne tombe d'accord que tout cela encore met un intervalle considérable entre la situation des pauvres des villes et ceux des communes rurales ?

Deux autres causes enfin, marquent encore cet intervalle; c'est, d'une part, le défaut de contraste entre les situations dans les communes rurales, cause tout extérieure, mais grande; d'autre part, une cause tout intime

qui se rattache par un côté à celle-là, la moindre étendue et la moindre vivacité des besoins. Que les situations des familles offrent, à la campagne, des séparations moins profondes que dans les villes, c'est chose qui ne demande pas d'explication. Il n'est personne qui n'en ait fait la remarque. Tandis qu'à la ville, les existences se rangent dans vingt zônes parallèles, que le degré de gêne, d'aisance ou de fortune, la façon de vivre, les préjugés à l'appui de tout le reste, tranchent assez nettement, où l'on se côtoie, se voit, se pénètre à toute heure, sans effacer des distinctions qui du reste sont, pour une part, ineffaçables et nécessaires, mais de telle sorte, au contraire, qu'elles soient à tout moment aperçues, mesurées et senties, dans la commune rurale, il n'y a, pour ainsi dire, qu'une seule façon de vivre. A part l'exception de quelques familles dont la fortune, l'éducation, les habitudes, font un monde en dehors et au-dessus de la communauté, tout se ressemble. Aux champs, dans la rue du village, au jeu de boule ou de l'arc le dimanche, qui distinguera le métayer, le fermier même, du manouvrier? Qui distinguera guère plus le manouvrier aisé du manouvrier misérable? Dans la vie intérieure, même ressemblance. En général, le charretier, l'ouvrier de la ferme mangent à la table du maître. Même pain, mêmes plats, souvent même boisson pour tous. Les goûts, le langage, les mœurs, les opinions, les idées, tout de ce côté est pareil encore. Nous sommes ici, chose étrange et que nous ne retrouverions nulle part ailleurs, en présence d'une population qui sait s'enrichir sans changer, où la seule différence entre les hommes c'est, d'un côté, un certain regard sombre, empreint de fierté contenue, de l'autre un peu de déférence jalouse à la pensée du bien au soleil. Or, qui ne comprend tout ce que cette vie tout égale a de calmants pour la pauvreté? Oh! sans doute, la misère est bien réellement par elle-même, elle

est par son dénuement, par sa souffrance, par la mort qui la suit ; mais cependant, il faut bien le reconnaître aussi, pour l'esprit, ce n'est que par la richesse qu'elle se mesure. C'est en quelque sorte en se regardant un jour dans ce miroir éclatant du luxe, qu'elle s'aperçoit, se reconnaît et se nomme. Pour ne point échapper à ses autres épreuves, n'est-ce pas beaucoup pour elle que de ne s'être pas mesurée ?

Une autre cause, disons-nous, conspire dans le même sens : la moindre étendue, la moindre vivacité des besoins. Aucune, peut-être, n'a une importance plus capitale et n'établit de différences plus profondes entre les villes et les communes rurales. Non-seulement, nombre de dépenses : le loyer, la nourriture, coûtent moins à la campagne, amoindrissement qui équivaut à une véritable réduction des besoins ; non-seulement la comparaison qui manque ne vient pas les surexciter et en élargir l'empire ; mais à raison de la nature même des hommes, de leur rudesse et de leur sommeil dans les vieilles habitudes, par le défaut de désir de l'inconnu et la tranquille acceptation du présent, la plupart des besoins ne sont pas nés encore. Les plus grossiers parlent seuls, et l'on dirait qu'à l'image de ces êtres élémentaires dont les formations sont successives, l'homme ici n'a encore qu'une partie de ses sens et de ses organes.

Est-ce là un résultat dont il faille se féliciter à tous égards? Au point de vue de la valeur de l'homme, non, à coup sûr. En matière d'intelligence, nous disions tout à l'heure qu'il y a sans contredit plus de vraie grandeur dans la souffrance, au sein du savoir, que dans le calme, dans la foi même, au sein de l'ignorance et du défaut d'examen. Je ne fais pas doute pour mon compte qu'il ne faille en dire autant même des besoins matériels. Non. Il n'est pas vrai que le Pawnie ou le Delaware qui ne voit et ne veut rien au-delà de sa cabane de branchages, soit

l'égal du Français, de l'Italien, incapables de vivre hors des confortables habitations de Paris ou des palais de marbre de Gènes ou de Venise. Non, il n'est pas vrai que l'homme dont les sens sont révoltés par la grossièreté, l'infection, le dénuement des vêtements et du logis, qui comprend les beautés du luxe et aspire à ses jouissances, que l'élégance et les magnificences de nos travaux et de nos industries modernes séduisent, attirent et satisfont; qui trouve dans leur possession ou leur spectacle un plaisir vif; dans leur souvenir un regret, dans leur privation un désir et un mobile; non, il n'est pas vrai que cet homme-là ne soit pas placé plus haut sur l'échelle des êtres que le pasteur ou le chasseur des premiers temps du monde, que cet homme primitif, si fort en faveur au XVIIIe siècle, ou que le paysan même de nos campagnes. Les civilisations avancées aiment qu'on leur soutienne ces paradoxes. Au fond, pour qui est-il douteux qu'elles les entendent et les sollicitent sans y croire? Il leur plaît de faire, à un certain degré, acte d'indépendance et d'opposition contre elles-mêmes. Quelle société n'a eu et ne s'est passé ce caprice? A marquer ces dédains pour leurs douceurs qu'elles appellent mollesse, pour leurs jouissances qu'elles appellent corruption, pour leur éclat qu'elles traitent de séductions lâches et menteuses, elles se trouvent un certain air de rudesse austère qui ressemble à une vertu, et va bien à leur bonheur et à leur fortune. C'est affaire d'école et de manteau stoïque. Au fond, soyons tranquille. Nous pouvons tenir pour assuré qu'à leur époque comme à nulle autre, on ne s'est vraiment mépris quant à la supériorité de la civilisation sur les temps héroïques ou barbares. Nulle part, la croyance à cette cause n'a couru de risque sérieux, et encore une fois, nous pouvons dire, sûrs en cela de l'opinion universelle autant que de la vérité, que l'une des distinctions de l'homme, c'est précisément cette faculté d'avénement à des besoins successifs qui étend et

complète indéfiniment son domaine et sa personne, et que s'il grandit par ses besoins moraux et intellectuels, loin de s'abaisser par l'accroissement des besoins matériels, il grandit et s'étend par ceux-là mêmes.

Mais, au point de vue particulier du Paupérisme, il est clair que l'effet est tout autre. Nous l'avons dit, dans le Paupérisme, la part qui relève de l'élément moral est immense. La misère est la privation, mais elle est aussi le besoin, et le besoin c'est le dénuement senti, presque, disions-nous, dans la mesure où non pas seulement les organes, mais l'intelligence, mais jusqu'à l'imagination même font qu'il est senti. Si donc ce sentiment est moindre dans les campagnes, il nous faut dire que le Paupérisme y est moins grave. Or, il est en effet ainsi. Le pauvre des communes rurales a trois ou quatre besoins : ceux-là satisfaits, à demi satisfaits, il est tranquille. Combien il sait vivre de peu, c'est chose qui étonne quand on l'examine. L'habitant des Hautes-Alpes ou des Landes passerait deux mois avec le salaire que reçoit un ouvrier de Lyon ou de Paris pour sa semaine. A la campagne, on ne sait point torturer le présent, le creuser à force de rêves, pour jeter ensuite dans ses vides agrandis des mondes de souci, de mécontentement, d'inquiétude. On va au jour le jour, sans examiner, sans comparer, sans réfléchir sur ses besoins, sur son salaire moins insuffisant par cela seul qu'on n'en scrute point l'exiguité et les charges, les droits ou les prétentions possibles. Dans les villes, au contraire, la pauvreté a presque autant de désirs que la fortune. Les besoins sont nés presque tous, vifs, ardents, et bien avant les ressources. La distance entre les convoitises et les satisfactions est immense, de là une tension extrême et singulièrement douloureuse et périlleuse. Tout est approfondi, discuté, commenté. Ce qui satisfait des populations rurales ne laisse que le mécontentement et l'irritation à des populations urbaines. On a vu les fileurs et tisserands

de l'industrie cotonnière des villes de la Seine-Inférieure se partageant, au nombre de 40,000, 23 millions de francs de salaires annuels, toujours en réclamations et en révolte; tandis que ceux des campagnes, au nombre d'environ 110,000, ne touchaient entre tous que 17 millions de francs, et vivaient paisibles. C'est, d'autre part, avec raison, ce semble, que la situation de la ville de Lyon, trois fois révoltée en vingt ans, a été considérée surtout comme un mal moral (1). A n'en pas douter donc, toutes choses égales d'ailleurs, les besoins sont véritablement moins étendus et moins vifs, la misère moins sentie dans les campagnes, et de ce chef encore le Paupérisme doit y être tenu pour moins grave et moins dangereux.

Au surplus, les deux grands faits qui, mieux que tous autres, accusent le degré de force du Paupérisme : la mortalité pour le côté matériel, la criminalité pour le côté moral, témoignent nettement de la réalité des différences que nous venons de reconnaître, et de la puissance de leurs causes. Nos statistiques imparfaites suffisent pour établir que la mortalité est moindre dans les communes rurales que dans les communes urbaines. En Angleterre, la vie moyenne qui est de 42 ans dans les comtés ruraux, se réduit pour les comtés industriels jusqu'à donner les chiffres de 19 ans à Manchester, de 17 ans à Liverpool. En France, la statistique constate des faits à peu près pareils. Tandis que les décès ne montent qu'à 1 sur 49 habitants dans les campagnes, ils s'élèvent à 1 sur 39 dans les villes, à 1 sur 34 dans la ville de Paris et le département de la Seine, et l'on se rappelle que tous les exemples que nous avons cités de mortalités exceptionnelles appartiennent aux populations urbaines. C'est à Mulhouse, grande ville et ville industrielle, que nous avons trouvé la vie probable réduite à

(1) Blanqui, *des classes ouvrières en France*, p. 124.

moins de deux ans pour les enfants des populations pauvres. Quant à la criminalité, il faut, je crois, prendre garde et ne rien exagérer. La difficulté de séparer avec précision les populations rurales des populations urbaines dans nos statistiques judiciaires, la difficulté plus grande encore de tenir un compte, même approximatif, de la moindre surveillance et de la moindre répression dans les campagnes, des moyens d'échapper qu'offrent aux délits et aux crimes la dissémination des habitations, l'ombre, le silence, les rues et les chemins infréquentés, les habitudes, l'espace vaste et désert, l'indifférence, la faiblesse ou l'inhabileté de l'autorité administrative locale ou l'insuffisance de ses moyens d'action, l'éloignement de l'autorité judiciaire et ses arrivées forcément tardives, mille circonstances encore obligent évidemment à ne se prononcer qu'avec beaucoup de circonspection. A la suite des événements de 1848, et sous l'empire d'une sorte de rancune pour la part presque exclusive que les populations des villes ont prise dans les troubles de cette époque, on a volontiers exalté les populations rurales, condamné les populations urbaines. Gardons-nous de ces accusations auxquelles la vérité manque autant que la sagesse. Toutefois, reconnaissons aussi que, dans une certaine mesure et en général, la moralité est en effet meilleure dans les populations agricoles et rurales que chez les populations urbaines et industrielles; reconnaissons que cette criminalité spéciale qu'on pourrait appeler la criminalité de la sédition, est surtout, est presque exclusivement le fâcheux partage des populations des villes; reconnaissons que si la criminalité générale n'appartient pas, comme on l'a dit quelquefois, pour une part inverse aux chiffres de population, c'est-à-dire jusqu'à concurrence de 64 p. 100, aux communes urbaines, et seulement pour 36 p. 100, aux communes rurales, il y a certainement aussi un malheureux excédant, inconnu, impossible à fixer, mais incontestable à porter au

compte des villes, et que, de ce côté encore, il faut bien attribuer plus de gravité au Paupérisme des populations urbaines, avec leur régime industriel, qu'à celui des populations rurales, livrées à l'agriculture (1).

Quelle tristesse, mon Dieu, dans tout ceci! Que cette étude est amère! Comme toutes les faces, à mesure qu'on y touche, laissent une impression de plus en plus pénétrante de froid et de douleur! Comme tout est sombre dans cette nuit à mesure qu'on s'y enfonce, et que ces ténèbres, ces souffrances, ces abjections, se succédant toujours, au milieu desquelles on passe sans en trouver le terme, fatiguent et désespèrent! Ah! je le sais bien, il importe de rester calmes, et c'est ici, sous peine de tout compromettre, une œuvre de statistique où les faits seuls et les chiffres peuvent trouver place, où l'émotion n'est point permise, car, avouée, elle frapperait de suspicion; exprimée et satisfaite, elle trouverait aussitôt l'accusation de substituer à l'aspect des choses des impressions personnelles, de mettre les faits au service d'une cause qui, si généreuse qu'elle fût, n'en serait pas moins une cause, de ne les laisser voir du moins qu'au travers de prismes troublés, grossissants et sombres. Elle trouverait enfin la pire accusation pour une œuvre qui doit aspirer à être sérieuse : celle d'être entachée de déclamation.

J'ai l'assurance que ce reproche n'atteindra rien de ce qui précède. Certes, on doit rendre cette justice à ces recherches, que l'étude seule et la vérité les recueillent, les dictent, les mesurent, et qu'au prix d'efforts que plus d'une fois la compassion a rendus difficiles, les tableaux qu'elles recèlent ont été écartés partout avec autant de

(1) Il faut ajouter que la nature des délits et des crimes offre aussi des différences. On compte à proportion plus de crimes contre les personnes dans les villes. Dans les campagnes, ce qui domine ce sont les crimes contre les propriétés.

soin qu'on a pu en apporter ailleurs à les rechercher, à les poursuivre. Toutefois, je l'avoue, au moment où nous sommes, ces efforts sont plus pénibles que jamais, plus incertains, faut-il dire peut-être. Jusqu'à présent en effet, en parlant de tant de misérables, nous n'avions sous les yeux que des masses confuses, douloureuses et gémissantes sans doute, mais où la douleur ne prenait pas un corps, où le gémissement ne revêtait pas une voix distincte et reconnue. Or, le cœur des hommes est ainsi fait, que d'immenses souffrances étendues à de vagues multitudes, le touchent moins qu'une seule infortune prochaine et visible. Ici, il en est tout autrement. Des images d'enfants, de femmes, pauvres êtres que la loi et la nature ont faits plus dépendants, plus faibles et plus sensibles, moins aptes à lutter, à se pourvoir et à se défendre, plus prompts à souffrir et à mourir, se détachent de la foule. A notre appel, leur voix que nous écoutons, que nous interrogeons à part, domine, de son timbre touchant, la plainte immense. Ici, la même privation est plus cruelle; le même dénuement plus mortel. Des abaissements d'une nature particulière s'ajoutent à tous les autres. La corruption est tout à la fois plus profonde et plus involontaire; la dégradation plus odieuse et plus fatale; l'âme humaine plus perdue et plus innocente. Comment résister absolument à l'émotion qui gagne? Comment ne serait-on pas excusable de ne réussir qu'à demi à s'en défendre?

Pour mon compte, je le confesse, je n'ai jamais pu voir, sans un sentiment poignant de tristesse, un enfant pauvre venir au monde. Quels jeux amers de la destinée! Il naît. On s'ingénie à lui chercher un nom gracieux, qui réunisse le charme et la distinction, « un nom de riche »; il semble qu'on le rapproche ainsi de la classe heureuse. Que d'espérances permet en effet cette vie qui commence, et où l'inconnu laisse place à tous les rêves! Jusqu'au

milieu de ces misères, l'illusion garde son pouvoir. Et qu'est-ce donc qu'elle parera mieux qu'un berceau? Hélas! en donnant ce nom au nouveau-né, on a fait tout ce qu'on a pu faire. Combien de fois n'est-ce pas aussi tout ce qu'il aura d'heureux! Combien de fois arrive-t-il que les auspices n'aient pas menti? A vrai dire, l'illusion ne dure guère. Comment durerait-elle? Après le premier accueil de l'amour maternel, la vérité éclate impitoyable : l'enfant est une gêne nouvelle dans le ménage. Pendant quelque temps, l'affection soutient la lutte. On descend soi-même, plus profondément encore, au sein des privations, pour l'élever au-dessus de quelques-unes. Puis, l'affection même se lasse, se décourage, s'efface, et en somme, on peut tenir pour assuré que, dans les populations atteintes de Paupérisme, le dénuement matériel, pris en lui-même, n'est pas moindre pour les enfants que pour les adultes, et qu'il est souvent pire. Or, qui ne fait aussitôt cette réflexion, que des conditions égales, pour ces frêles organismes où la vie, cette force composée de résistances, est encore si imparfaite, ce sont des conditions dix fois plus douloureuses? La mesure, en définitive, n'est-ce pas encore une fois, en toutes choses et partout, la nature humaine? De ces deux termes qui s'opposent : la privation et la force, les influences extérieures et la vie, qu'importe celui qui varie! Qu'importe que ce soit le froid qui devienne plus intense, l'humidité plus pénétrante et plus malsaine, ou que l'épiderme se trouve plus tendre et le poumon plus sensible. La souffrance n'est-elle pas la même, la mort au bout également? Eh bien, là est d'un mot, mot qui effraie, l'indication de la situation des enfants pauvres. Nous avons mesuré, mesuré dis-je, sous tous les aspects : logement, vêtement, alimentation, le dénuement matériel des classes malheureuses, et cela en songeant à des forces adultes, voulons-nous, à présent, nous faire une juste idée des

privations de leurs enfants : multiplions ce dénuement par toute la différence de leur force, disons mieux, de leur faiblesse. Voilà la mesure, elle est saisissante, elle est vraie du dénuement matériel des enfants au sein du Paupérisme.

Puis, il y a le travail, le travail qui pèse si lourdement sur des organisations d'enfants, même quand il n'impose que l'assiduité sans fatigue. Le corps médical l'a fait remarquer cent fois avec raison, la seule continuité du travail le plus doux est une souffrance insupportable au premier âge. Qu'est-ce donc alors que la continuité passe 13 et 14 heures du jour, comme dans certains ateliers, et que la fatigue s'y ajoute. C'est surtout, remarquons-le, c'est presque uniquement au travail industriel qu'il faut s'en prendre des souffrances des enfants. A la campagne le grand air, la locomotion, la variété des travaux leur rendent toute besogne facile et saine, et celles mêmes qui exigent un assez notable déploiement de force développent leur constitution bien plutôt qu'elles ne l'altèrent. Dans le régime industriel combien il en va tout autrement ! C'est là qu'il a fallu constater tant de faits pénibles, qui ont, à mainte reprise, ému l'opinion publique. Oh ! sans doute, nous sommes loin encore par bonheur, sous ce rapport, des misères de l'Angleterre ou des Flandres Belges. Nous n'avons rien de pareil à ce qu'on a appelé le Marché aux Enfants à Londres, rien de pareil à la déplorable histoire des mines anglaises, et je ne sache pas non plus que ce fait douloureux, commun à l'Angleterre et aux Flandres, de l'opium employé pour déterminer et pour prolonger le sommeil des enfants ait été constaté chez nous. Mais, malgré tout, l'état des choses est certainement bien grave. C'est dans l'industrie qu'on a vu, l'hiver, de pauvres petites filles de 7 ans, arrachées brusquement au sommeil, portées à la manufacture, pleurantes et grelottantes sur les épaules de leurs

mères. C'est dans l'industrie qu'on a trouvé, pour les décrire avec une émotion profonde, ces ateliers où s'éteignait lentement, au sein des privations et du travail, une population de jeunes filles rachitiques et contrefaites (1). C'est l'industrie qui a provoqué la loi à demi exécutée du 22 mars 1841, sur le travail des enfants dans les manufactures. Ces enfants de Lille (2) que le défaut de vêtements empêchait d'aller à l'école, appartenaient à une population industrielle, et la manufacture, au refus de l'école, les recevait malgré leurs haillons. La moindre élévation des salaires des enfants, l'avantage que, par suite, leur emploi présente pour les travaux qui n'exigent ni beaucoup d'intelligence et d'acquit, ni beaucoup de force, sollicitent invinciblement l'industrie à faire de leur travail un usage, puis un abus dont la misère des familles, l'exemple, la concurrence impérieuse à l'entour des salaires, se rendent non moins invinciblement complices. Ainsi, disparaît, par l'excès des fatigues, le peu de bien être que le salaire apporté par l'enfant pourrait lui produire; et il faut se résoudre à reconnaître que si leur dénuement matériel, au sein du ménage, est atténué, dans une certaine mesure, par leur gain chétif, c'est, à coup sûr, un avantage acheté de beaucoup trop cher, aux dépens de leur santé et de leur vie. Certes, c'est là encore un côté des plus douloureux du Paupérisme, et qui pèse sur nombre d'êtres humains, car les enfants sont nombreux dans cette population industrielle dont nous avons parcouru les chiffres. Dans leur ensemble, c'est-à-dire en comptant, avec ceux qui travaillent, les enfants en bas âge, on ne peut pas les évaluer à moins de la moitié du nombre total. A ne prendre que ceux qui travaillent, ce sera encore certainement

(1) M. Villermé, *Tableau de l'État physique et moral des ouvriers dans les manufactures de coton, de laine et de soie.*

(2) Blanqui, *des classes ouvrières en France.*

populations condamnées, de ce jour et toujours, comme sous une ombre malsaine, sortent du sol, se perpétuent, se propagent d'une façon inévitable, et nous verrons, s'il faut dire invincible, ces plantes empoisonnées qui s'appellent ignorance, abaissement intellectuel, abus du travail, étiolement continu, mortalité excessive et rapide.

Tout cela est fatal, fatale aussi est cette immoralité des enfants au sein des manufactures, fatale encore cette criminalité de l'enfance qui, dans ces derniers temps surtout, s'est accusée par des chiffres accrus à un si haut point, et est devenue l'une des préoccupations les plus graves et les mieux justifiées des publicistes et de la magistrature. Toutefois, à cet égard encore, il faut se garder d'exagérer. Si les condamnations correctionnelles d'enfants se sont élevées de 215 en moyenne avant 1830, jusqu'à 1,607 dans la période de 1846 à 1850 ; si le nombre des jeunes détenus est passé de 913 en 1830, à 2,120 en 1840, 5,280 en 1850 et 9,739 en 1855, est-ce bien que les délits et les crimes de cet ordre ont augmenté dans une pareille proportion? Non. A cet égard, il n'y a pas de doute possible. Non-seulement, ici comme ailleurs, une vigilance croissante, une répression meilleure ont mieux assuré la découverte et le châtiment des violations de la loi, mais des circonstances toutes particulières ont influé bien plus encore. Ces circonstances, c'est la création des maisons d'éducation correctionnelle de diverse nature, fondées et multipliées partout depuis un quart de siècle, et l'usage offert ainsi aux tribunaux d'un moyen de répression approprié à l'âge des délinquants et des criminels, applicable en toute sécurité de conscience et de prévoyance. Il y a 30 ans, quelle était la situation de la magistrature en présence des accusés de moins de 16 ans? Appliquer la loi avec la certitude de jeter le condamné à la démoralisation irrémédiable des prisons, ou absoudre sous la foi d'une éventualité heureuse qui restait encore : le succès

de la frayeur ressentie devant la justice, des exemples, des conseils, de l'appui au sein d'un milieu de famille et d'entourage meilleur cent fois contre une, jamais pire. La magistrature, justement, sagement inspirée, se déterminait presque toujours pour ce dernier parti. Aujourd'hui au contraire, les maisons de Fontevrault, Clairvaux, Clermont, Rennes, Gaillon et Loos, les colonies agricoles pénales telles que Mettray, le Val d'Yèvre, Petit-Bourg, le Petit-Quevilly, Saint-Ilan, Sainte-Foy, Ostwald; les maisons d'éducation pénitentiaire de Paris, Bordeaux, Lyon, Strasbourg, Marseille, Toulouse, nombre encore d'établissements privés ou publics ouvrent de véritables asiles, maisons d'éducation autant qu'établissements pénitentiaires, préoccupés bien plus de ramener que de punir, et la magistrature rassurée n'hésite plus à prononcer des condamnations où la satisfaction donnée à la loi, loin de s'acheter par un double péril, n'a plus pour conséquence que la moralisation du condamné et l'intérêt que trouve la société à le reconquérir. C'est là, je ne sais si l'on peut dire exclusivement, mais je dirai plus et bien plus qu'ailleurs, qu'il faut chercher, sans contredit, la raison de l'accroissement que présente la statistique correctionnelle de l'enfance (1), accroissement qui, sans cette explication, serait assurément l'un des caractères les plus effrayants de notre époque. En réalité, ce n'est point la criminalité qui s'est accrue, c'est la répression qui l'accuse davantage; et nous sommes en présence de l'un de ces faits qui nous ont paru caractéristiques du Paupérisme. Par ce côté encore, le Paupérisme ne s'est point aggravé dans ses circonstances extérieures et réelles. Il est seulement mieux aperçu, plus senti.

(1) Ce qui le prouve au surplus nettement, c'est que le nombre annuel des enfants jugés criminellement est demeuré de 310 à 315, de 1831 à 1850, sans variations sensibles. Ce qui s'est augmenté ce sont seulement les jugements prononçant l'envoi en correction.

Toutefois, s'il convient de donner grande attention à ces réserves, pour réduire à leurs justes bornes les frayeurs de la société, ne nous dissimulons pas non plus la gravité de l'état des choses. Certes, plus de seize cents préventions, plus de trois cents accusations criminelles frappant annuellement l'enfance, à notre époque, constituent une situation morale des plus dignes de douloureuse sollicitude (1). Ajoutons que les résultats obtenus par les maisons de correction, sont loin d'être aussi heureux qu'on les voudrait voir et qu'il importerait de les obtenir. Peut-être même le chapitre des récidives est-il au contraire, dans toute cette statistique, celui qui cause et qui mérite le plus de souci. Ces récidives de l'enfance ne s'élèvent pas, en effet, à moins de 10 p. 100, pour les maisons de Marseille, Bordeaux, Toulouse; 11 p. 100 à Mettray, Strasbourg, au Petit-Quevilly; 12 p. 100 à Lyon, soit, en moyenne, 11 p. 100; et pour la maison pénitentiaire de la Roquette, à Paris, elles atteignent même 33 p. 100. Ce chiffre, à coup sûr, est énorme, il atteint presque celui de la moyenne des récidives chez les condamnés adultes, lequel varie de 30 à 58 p. 100, pour les hommes, et de 12 à 28 pour les femmes. Ajoutons enfin, pour achever ce triste tableau, qu'ici encore, cette classe d'enfants, les enfants trouvés et abandonnés, dont nous avons déjà signalé la mortalité supérieure, ne se placent pas dans des conditions moins exceptionnelles, au point de vue de la criminalité, malheur que n'explique que trop bien leur situation, en quelque sorte extra-

(1) De 1826 à 1850, les accusés âgés de moins de 16 ans forment 1. 3 p. 100, les accusés de 16 à 21 ans 15. 9 p. 100 du nombre total. En 1855, c'est 15. 3 pour les deux catégories ensemble.

Les prévenus de moins de 16 ans ont formé de 1831 à 1850 plus de 4 p. 100; en 1855 près de 5 p. 100 du chiffre total. Pour les prévenus de 16 à 21 ans, c'est près de 11 p. 100 dans la première période; près de 12 p. 100 en 1855.

sociale. On a écrit que, dans nos bagnes, on comptait 15 enfants trouvés sur 100 criminels; ce chiffre n'a pas été contredit (1).

Telle est, sous toutes ses faces et dans sa véritable étendue, la condition des enfants au sein des classes atteintes de Paupérisme. Quant à celle des femmes, qui ne sait combien elle est douloureuse. Qui n'a, dans sa vie, lu sa part des pages émouvantes qu'elle a inspirées au roman et au drame, à la chaire, à la tribune, à la presse. Rien n'approche, toutefois, d'un regard jeté, ne fut-ce qu'en passant, sur les mystères de ces existences silencieuses, et si tristes dans leur silence. Quiconque n'a pas vu de ses yeux, ne se fera jamais une idée des souffrances des femmes dans les classes malheureuses; mais aussi, être descendu un jour dans ces profondeurs, avoir entrevu un moment cette part du mal que chacun a près de soi, souvent sans la connaître, c'est en garder pour la vie un souvenir poignant et ineffaçable.

Suivez, du premier jour au dernier, l'existence de ces femmes. Qu'elle triste élégie! C'est, en vérité, la voie douloureuse gravie pierre à pierre, durant 60 années. Enfants, la privation est leur école de la vie, le travail excessif leur partage. Or, pour elles, plus encore que pour l'autre sexe, ce travail est plein de fatigues et de dangers. Obligée de se constituer pour ce grand but de la maternité, c'est avec plus de difficulté que leur organisation se forme et s'achève. Plus frêle en même temps, plus menacée, il faut un moindre choc pour qu'elle plie ou chancelle. Aussi, est-ce parmi les femmes qu'on rencontre le plus de cas de déviation des membres ou de la colonne vertébrale, de scrofules et de rachitisme; tristes infirmités, qui affectent à la fois pour elles, et jusqu'au bout, les conditions de la santé, de l'intelligence et du

(1) *Études sur la population et la charité*, par M. Gustave du Puynode.

travail. Dans l'enfance, combien la fille n'a-t-elle pas aussi plus de part que les fils au dénuement et aux souffrances de la maison! Tandis que ceux-ci vivent plus détachés du ménage, plus au dehors, soit seuls, soit avec le père, qui les associe parfois à ses grossiers plaisirs, la fille reste au foyer. Elle est du parti de la mère. Elle l'assiste dans ses maladies, ses malaises, ses fatigues. Elle partage avec elle le soin pénible des derniers-nés, la recherche des moyens de faire vivre tout cela jour à jour, les tortures morales de cette lutte, toujours affreuse avec d'insuffisants salaires, plus affreuse avec plus d'insuccès, quand l'abandon, l'inconduite du mari ravit encore la meilleure part de ces chétives ressources. Elle partage enfin les mauvais traitements que la misère provoque par ses mécontements et ses colères, et qui rejaillissent jusque sur les enfants. On peut le dire, dans les classes pauvres, c'est surtout la femme qui représente la préoccupation anxieuse d'autrui, la douleur morale, et les filles, dès le premier âge, en font le rude apprentissage.

Plus tard, quand leur travail arrive à produire, demeurent-elles dans la famille? Leur gain y passe tout entier. Et pourtant, peut-être, est-ce encore, à tout prendre, leur façon d'être moins malheureuses. Deviennent-elles à leur tour épouses, mères, au milieu de quelles détresses et au prix de quelles fatigues! les voilà qui reçoivent en plein cœur ces souffrances qu'elles n'ont jusque-là ressenties que par contre-coup; aux prises directement et de toutes les forces, mais aussi avec toutes les souffrances d'une intelligence adulte, avec le dénuement matériel, moins pour elles encore que pour d'autres êtres souffrant à leurs côtés, ce qui est à coup sûr la façon la plus pénible de le sentir; aux prises enfin trop souvent avec ces désordres et ces brutalités honteuses, si générales, faut-il dire, dans les ménages en proie au dernier dénuement, et leur plaie la plus cruelle. Là, est leur vie jusqu'au dernier jour, à moins que les tri-

bunaux, en les séparant du chef de la famille, ne leur laissent du moins que la misère. Triste recours, mais bien souvent employé, et, par conséquent bien inévitable; car, sur les 8 à 9,000 demandes annuelles formées en vertu de la loi du 22 janvier 1851, sur l'assistance judiciaire, plus d'un quart en moyenne, depuis la loi, sont des demandes de séparation à la requête des femmes.

Mais quoi ! quel est le sort des femmes pauvres dans l'isolement? Jeunes filles, c'est la séduction qui les poursuit, avec l'appui de la misère qui les presse, et sous la foi de ses doubles promesses, tantôt les appauvrit par des charges nouvelles que la loi leur fait supporter seules, en même temps que l'opinion les leur reproche, tantôt les jette en fin de compte à la prostitution, opiniâtrément attachée à leur poursuite et presque ouvertement recrutée. Au-delà, bien peu au-delà de l'âge mûr, c'est le déclin des forces, de la vue, de la sûreté de la main, qui les frappe dans leurs moyens d'existence. A tous les âges et partout, ce sont les faiblesses naturelles de leur constitution, c'est le petit nombre des professions permises, le défaut d'apprentissage, la concurrence des ouvroirs, des œuvres de charité, des filles vivant dans leurs familles, le peu d'énergie morale, la dépendance, fruits de la nature et des mœurs, qui les réduisent à des salaires avec lesquels la vie est impossible, achetée au prix des labeurs les plus excessifs. Qu'on ne croie pas, en effet, que les femmes n'ont du moins dans leur misère que des travaux faciles et appropriés à leur constitution et à leurs forces. Loin de là, dans l'industrie, nombre de travaux pénibles ou dangereux sont aux mains des femmes. L'industrie du coton n'a que deux opérations dangereuses : le battage avec sa poussière irritante qui détermine cette phthisie pulmonaire dont nous avons parlé, si bien connue dans les ateliers, si tristement nommée; l'apprêt des étoffes, accompli au milieu d'étuves suffocantes, d'une chaleur de 36 degrés, que l'on ne peut

supporter passé 25 ou 30 ans au plus. Le battage et l'apprêt sont presque exclusivement confiés à des femmes. Dans l'industrie de la laine, le cardage; dans l'industrie de la soie, le tirage des cocons et le cardage de la filoselle sont les seuls travaux véritablement périlleux, meurtriers, il faut le dire ; le tirage des cocons, avec son affreux mal de bassine, ses vomissements de sang, ses fièvres putrides, sa phthisie qui, sur huit malades, fait six poitrinaires; le cardage avec ses ophthalmies, sa phthisie encore, sont encore le partage des femmes (1).

D'ailleurs est-il nécessaire que le mal éclate de cette façon aiguë et extrême pour que le danger soit réel? Croit-on que ces simples travaux d'aiguille qui retiennent les femmes penchées la tête sur la poitrine, les yeux fixes, les bras et les mains toujours nerveusement actifs, sans véritable exercice, dans une attitude immobile et contrainte, ne déterminent pas autant de souffrances, et, à la longue, autant de maladies et de morts même? Est-il rien dans l'industrie, je le demande, qui dépasse les fatigues et les périls mortels des brodeuses des Vosges, par exemple, silencieusement courbées sur leur ouvrage jusqu'à 19 heures sur 24, et mangeant assises à leur travail, leur pain sur leurs genoux, sans quitter l'aiguille, de peur de perdre un quart-d'heure? Non, sans aucun doute. Et ces pauvres créatures auraient bien le droit, elles aussi, de répéter ces chansons de *l'Aiguille* et de *la Chemise*, navrantes élégies du travail des femmes, qui, de nos jours, ont retenti dans tous les ateliers, ému tous les échos de l'Angleterre. C'est là, ne l'oublions pas, le labeur journalier de la moitié des femmes dans notre régime industriel. Et quel est le salaire qui rémunère tant de fatigues, tant

(1) *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, par M. L. R. Villermé.
Histoire morale des femmes, de M. Ernest Legouvé.

de périls graves? un salaire insuffisant presque partout. Si la femme de Bordeaux gagne jusqu'à 3 fr. par jour au travail dans les chais, la cardeuse, la batteuse ne reçoivent que de 1 fr. à 1 fr. 25 c. par jour, l'éplucheuse de coton que 60 à 75 c., la tireuse des cocons de soie que de 80 à 90 c., la brodeuse, avec ses 18 heures de travail, que de 75 c. à 1 fr. La tisseuse de Lyon, qui travaille tout le jour, suspendue sur des courroies, dans la position la plus pénible, obligée d'agir à la fois des pieds et des mains, ne gagne pas 300 fr. par an. Dans l'industrie parisienne, où l'élévation des salaires est exceptionnelle, la dernière enquête industrielle, dirigée par M. Horace Say, a constaté, pour les femmes, à côté d'un maximum de salaire de 20 fr. par jour, un minimum de 15 c. et une moyenne de 1 fr. 63 c. On peut juger par là du reste de la France. Certes, il faut le proclamer bien haut, de pareils salaires sont des calamités publiques. Ils sont hors de proportion à coup sûr, non pas seulement avec les besoins des femmes, mais avec leur habileté, leurs services, leurs droits réels; exemple singulier de ce que peuvent, dans les faits purement économiques, l'étendue des besoins, l'indépendance et l'énergie morale; et c'est avec grande raison que M. Charles Dupin, dans un rapport à l'Académie des sciences morales et politiques sur cette statistique même de l'industrie parisienne, écrivait ces paroles : « Il y aurait à faire un très-beau travail, et plein d'humanité, sur l'inégalité d'occupation entre les deux sexes, et sur le salaire du sexe le plus faible. Ce salaire est, à mon avis, inférieur à l'intelligence et même à la puissance de travail des filles et des femmes. » Puisse en effet, puisse ce travail se faire, il sera une œuvre vraiment patriotique, un service public. Puisse-t-il aussi, suivant le souhait généreux qui le provoque, « montrer quelles voies il y aurait à ouvrir pour diminuer cette inégalité déplorable et ses conséquences funestes » !

Et cependant, chose étrange, telle est la mesure des maux que les femmes peuvent supporter sans mourir; telle est l'étendue des forces passives chez ces êtres délicats, si inférieurs à l'homme pour tout ce qui réclame l'élan, l'énergie, la lutte, la hardiesse, que ces misères plus profondes, ce sentiment plus vif et plus douloureux, ces immenses souffrances, morales et matérielles, ne déterminent pas chez les femmes une mortalité supérieure à celle des hommes. Jusque dans les classes malheureuses, au contraire, la vie moyenne est plus grande pour les femmes, et l'on en compte presque partout un plus grand nombre qui parviennent à la vieillesse. Dans l'ordre moral, cette force de résistance, cette passivité en quelque sorte inépuisable, qui dans le domaine des faits économiques contribue, il faut le dire, au malheur des femmes, amène aussi des résultats dont il ne serait pas juste de se borner à s'applaudir, mais dont il faut leur tenir grand compte, car ils sont l'honneur de leur conscience en même temps que de leur faiblesse. On sait en effet combien est abandonnée l'éducation des femmes. Nous avons vu que la France ne possède que 12,000 écoles communales de filles. On sait que partout, dans l'instruction primaire, le nombre des filles est notablement inférieur à celui des garçons; que l'ignorance, l'une des causes, avons nous dit, et aussi l'une des mesures de la criminalité, est chez elles plus répandue et plus profonde; qu'à Paris, par exemple, alors que l'on ne compte que 13 p. 100 d'ouvriers ne sachant pas lire et écrire, 21 p. 100 des femmes demeurent dans ce défaut absolu d'instruction; qu'enfin la différence est au moins égale pour le reste de la France. Eh bien, malgré cet abandon des femmes, c'est dans une proportion bien inférieure qu'elles figurent à la statistique judiciaire. Tandis que, pour les hommes, on compte 1 accusé sur environ 2,700 habitants, pour les femmes, on ne compte qu'une accusée sur 13,400 habitantes; et leur

part dans la criminalité n'est ainsi que de 17 p. 100, alors que celle des hommes est de 83 p. 100. Il en est de même en France pour les récidives. Alors que pour les hommes elles ne s'élèvent pas, nous l'avons vu, à moins de 30 à 58 p. 100, et pour les enfants même de 10 à 33 p. 100, pour les femmes, elles n'atteignent que de 12 à 28 p. 100 (1). C'est une distance assurément considérable. Or, je le répète, même en tenant compte de la différence des entraînements, et de la protection qu'elles puisent dans leur vie, dans leurs mœurs, dans leur faiblesse, il y a là quelque chose qui relève plus particulièrement d'elles-mêmes. Ce quelque chose c'est que, même sous l'empire du mal extrême, leur recours est la résignation, non la révolte, c'est que, pour elles, la misère est plus acceptée et subie, moins réprouvée ou vengée à tout prix, et à l'aide des moyens violents ou pervers. C'est enfin, pour reproduire une analogie que nous avons crue autorisée par les faits, que si par un bienfait tout providentiel, le dénuement matériel les frappe d'une mortalité moindre, par un autre bienfait qui est pour partie le mérite éclatant d'un être libre, en même temps qu'un droit sérieux aux égards de la société, un plus grand dénuement moral réussit moins à les atteindre de cette mortalité morale qui est la criminalité.

Pourquoi faut-il qu'à côté de ces mérites et de cet honneur, un abaissement grave, une tache odieuse : la prostitution, vienne avilir une partie malheureusement nombreuse des femmes des classes pauvres, et compenser par un autre genre de dégradation et de perversité celles dont elles étaient moins atteintes? La prostitution ! Je ne sais

(1) Cette proportion moindre des récidives chez les femmes n'est pas un fait général. En Angleterre, les récidives sont de 31 à 32 p. 100 pour les hommes ; de 44 à 45 p. 100 pour les femmes.

en vérité si l'on va s'étonner de rencontrer ici ce nom, mais je sais qu'à coup sûr il doit y trouver sa place. La prostitution, en effet, sous ses deux formes, individuelle et déguisée à tous les degrés de la dissimulation et de l'apparence, ou éhontée, organisée, publique, a bien pour la majeure partie sa source dans la misère et relève du Paupérisme. En douterait-on? Qu'on se rappelle, pour la première, la quotité du salaire des femmes, l'impossibilité presque absolue, absolue même souvent, où elles se trouvent de subvenir à leurs premiers besoins par le travail; la voie où les poussent et les attirent, d'un côté le besoin, le découragement, de l'autre les promesses, l'indifférence et la complicité sociales. Qu'on se rappelle le nom si triste et si amer, dans son audace impudique, que les ouvrières de Nancy donnent à cette soirée qu'elles abandonnent au désordre soldé de façon ou d'autre, et qu'on se demande si ce nom, en dehors de toute idée de passion ou de libertinage même, ne parle pas exclusivement de besoin, de contrainte, de gain cherché par tous les recours et à tout prix, en présence et au sentiment de la misère, s'il ne rattache pas exclusivement aussi ces dernières heures à toute la journée, par la pensée des mêmes nécessités impérieuses et douloureusement subies. Quant à la prostitution publique et patente, elle a sa statistique. Qu'on la consulte. C'est elle qui racontera, par exemple, que sur 3,000 filles publiques sur lesquelles Parent-Duchâtelet a recueilli des renseignements à cet égard, 35 seulement avaient un état qui pût les faire vivre; que 1,400 avaient été poussées à la prostitution par le dénuement, et qu'une entre autres n'avait pas mangé depuis trois jours lorsqu'elle prit sa résolution suprême. Ici encore, comme au chapitre de la criminalité, les enfants trouvés, classe si malheureuse et si compromise à raison de son abandon, réclament une place exceptionnelle. Sur

100 filles publiques, on ne compte pas moins de 20 enfants trouvés ou abandonnés (1). On le voit donc, il n'y a pas de doute à faire, la source de la prostitution avouée ou cachée, organisée, recrutée, réglementée, administrée, ou particulière, éparse, dissimulée sous tous les dehors et toutes les ombres, mais certaine, c'est encore, et pour la part la plus considérable, la misère.

A quel rang placer cette nouvelle honte, ce nouveau danger du Paupérisme? Il est, je le sais, nombre d'esprits disposés à ne se préoccuper que médiocrement de l'une et de l'autre, et ce serait presque l'opinion commune que de les envisager avec regret sans doute, mais sans une appréhension ni une rougeur bien vives. C'est là, je crois, se tromper sur la gravité de tous les deux. Lorsqu'on songe à la prostitution publique, on se console des dangers par la persuasion qu'on s'en épargne de pires; de l'indignité de l'appui prêté par la pensée d'une nécessité sociale; et quant à ces désordres libres, insaisissables mais immenses, qui s'étendent au sein d'une partie des populations pauvres, c'est sans y songer beaucoup que dans les classes supérieures on les déplore. Tout cela est bien loin, hors de portée de ceux qu'on aime, volontaire au surplus, et méprisable dans sa responsabilité, car on oublie le besoin pour ne songer qu'au calcul; et s'en montrer enfin plus sérieusement soucieux que ne le comporte notre légèreté en pareille matière, serait presque encourir un ridicule.

Pour mon compte, je l'avoue, je ne saurais partager ni cette tranquillité ni cette indulgence. S'agit-il de la prostitution publique? Je ne crois pas, je ne croirai jamais à la nécessité d'une institution pareille (2). Non. Il n'est

(1) *Études sur la population et la charité*, de M. Gustave du Puynode.

(2) Il est clair que ce n'est pas ici le lieu de rendre raison de cette opinion qui ne pourrait être soutenue qu'au prix de certains développements.

pas possible, en fait, il n'est pas vrai, qu'une classe au milieu du monde, disons mieux, en dehors du monde, doive être partout jetée à la dégradation, pour l'intérêt du reste, ni qu'une société soit tenue à de tels sacrifices. Or, en dehors de la raison de nécessité, et je dirais avec la nécessité même, n'est-ce pas un droit que de regarder comme un déshonneur pour la société son intervention? Parle-t-on du dérèglement qui cotoie la prostitution publique et s'y mêle? Oh! sans doute, je n'irai pas jusqu'à en assimiler les effets à ces dangers directs et terribles que font courir à la société ou à ses membres, ici la criminalité, là la sédition à main armée, sous le mobile de la misère. Mais quoi! est-il bien possible que dans certaines villes un tiers des filles des classes pauvres vive de cette existence; qu'à Paris, par exemple, on ait pu en évaluer le nombre à 20,000, sans qu'il y ait là un véritable péril social? Est-il bien possible que celui des deux sexes qui, sans contredit et de beaucoup, a le plus de part dans la moralité publique, soit perverti sur une telle étendue sans que cette moralité périclite?

Assurément, nombre de ces filles, dès la jeunesse ou dès la perte de leur beauté et de leur jeunesse, iront périr à l'hôpital ou reviendront mourir sur leurs premiers grabats; mais pendant leur vie si courte qu'elle soit, quel exemple! quelle contagion! Mais toutes enfin n'iront pas mourir. Beaucoup reprendront une place dans le monde. Or, pour qui sait à quel point cette nature de corruption une fois subie atteint l'âme des femmes d'une façon profonde, universelle, irrémissible, je le demande, qu'est-ce que peut être cette vie qui se prolonge? Quelle doit être son influence dans ce chemin où elle rencontre et traverse des intérêts si graves : la maternité, l'éducation, le rôle d'épouse, les rapports de supérieur à inférieur, d'égal à égal, d'inférieur à supérieur, toutes les relations sociales? Cela n'est-il pas considérable? Et enfin qui donc oserait

dire que tout est dans le danger matériel? Oublierons-nous la part immense de l'esprit dans les choses de ce monde? Est-ce que celui qui anéantit une illusion ou une croyance ne détruit pas autant que celui qui incendie la maison ou la grange? N'y a-t-il pas des choses pures et belles par dessus tout, qui doivent rester belles et pures? Est-ce que corrompre en quoi que ce soit l'âme de l'enfant, n'est pas chose trois fois odieuse et coupable parce que c'est l'enfant? Est-ce que les profanations ne nous révoltent pas plus que les ruines? Et qui de nous enfin n'a pas, ne sent pas dans le fond de son cœur sa loi du sacrilége? Eh bien, ainsi en est-il ici. Ce que la misère détruit et profane quand elle corrompt l'amour et l'honnêteté des femmes, ce sont des choses saintes et belles parmi les plus saintes et les plus belles; et l'on ne saurait assurément faire trop de compte d'une pareille destruction.

Puis ne semble-t-il pas que l'avilissement qui la suit soit plus triste encore que tout autre, entouré qu'il est d'odieux, ainsi que tous les autres. Et en effet comparez : Le criminel, lui, du moins, est bien vraiment coupable. Il a ravi ou anéanti le bien d'autrui, il a blessé, il a tué des hommes. Ses crimes ont frappé autour de lui et crient contre lui. C'est justice que l'horreur qu'il rencontre. Mais là, que voyons-nous? Une ruine qui se fait sans frapper que soi, sous l'effort et le bruit à la fois des provocations de la société et de ses anathèmes ; une corruption qui s'affaisse sur elle-même, et qui à mesure, provoque le dégoût, le dégoût presque l'égal de l'horreur. Ah! je le demande, n'avions-nous pas raison de dire qu'il est des cas où l'âme humaine est à la fois plus perdue et plus innocente, et n'est-il pas vrai que ce résultat de la misère est des plus graves, des plus déplorables? Pour moi, je n'hésite pas à le dire, je reconnais ici sûrement la fin de notre tâche. Nous sommes bien parvenus au plus profond du Paupérisme, et nous avons touché, dans ce

péril et cette honte, sa dernière honte et son dernier péril.

Et maintenant, c'est le lieu de nous demander ce que coûte à la France ce mal immense qui la fatigue, l'afflige et l'humilie. Cela est nécessaire, car autrement, il est clair que nous ne l'aurions pas mesuré d'une manière complète et sous toutes ses faces. Même à côté du devoir, le côté financier d'une question pareille aura toujours son importance. Ne faut-il pas d'ailleurs que la société connaisse bien les charges qu'elle supporte de ce chef, pour que le cas échéant, et lorsque plus tard il s'agira de chercher des remèdes à l'état des choses, elle sache aussi le chiffre des sacrifices qu'elle peut faire dans son intérêt même, pour écarter le mal ou le réduire. Je ne sache pas que ce bilan du Paupérisme ait encore été dressé dans toutes ses parties. L'établir avec exactitude est, on le comprend, chose absolument impossible. Ce que nous essaierons pour notre part, c'est cela seul qui peut se faire, c'est-à-dire d'en prendre une idée approximative et générale, en nous gardant surtout du plus grand reproche qu'on puisse encourir dans un pareil travail, celui de l'exagération.

La première charge qui se présente dans le budget du Paupérisme, ce sont les dépenses de l'assistance publique. Ces dépenses sont multiples et considérables. La France compte 9,336 bureaux de bienfaisance (1), et 1,133 hôpitaux et hospices de malades, de vieillards et d'enfants (2), possédant et dépensant annuellement un revenu, les premiers de 17 à 18 millions, les seconds de 54 millions, soit au total une somme de 71 à 72 millions (3).

(1) *Rapport* de M. de Watteville, sur l'*État du Paupérisme en France*. Chiffres de 1847, publiés en 1854.

(2) *Rapport* de M. de Watteville, *au ministre de l'intérieur, sur les hôpitaux et hospices en France.*

(3) Les legs faits aux établissements charitables depuis 26 ans, se sont élevés à 75 millions.

La répartition des revenus hospitaliers entre les 500,000 malades traités, année commune, dans les hôpitaux, entre les 80,000 adultes et enfants reçus dans les hospices, ne donne pour chacun qu'une somme bien faible, moins de 100 fr. en moyenne. Quant à la répartition des revenus des bureaux de bienfaisance entre les 13 à 1,400,000 indigents assistés, elle donne, suivant les localités, des chiffres extrêmement variables. Les uns équivalent à l'absence complète de secours, comme dans le bureau de bienfaisance de Martignat (Ain), où la moyenne est d'un centime. Les autres, véritablement excessifs, comme dans le bureau de Montbéliardot (Doubs), où la part de chaque indigent atteint la somme, le revenu, faut-il dire, de 899 fr. 51 c. En général, cette part est insignifiante. La moyenne, pour toute la France, ne dépasse pas 12 fr. 70 c., et 10 fr. 42 c. en déduisant les frais d'administration, qui forment plus de 1/5e de la dépense utile, soit 2 fr. 28 c. par indigent assisté. Prises en masse, il n'en est pas moins vrai que ces deux sommes consacrées ainsi à l'assistance publique, sont énormes. 72 millions de francs, c'est un chiffre supérieur au produit de la contribution personnelle et mobilière, c'est plus du quart de la contribution foncière. C'est un budget presque égal à ceux de la Bavière et du Danemark, presque double de celui de la Toscane, et de trois à quatre fois plus fort que ceux de la Suède, de la Grèce et de la Suisse.

A cette première dépense, s'en ajoute une autre qui s'emploie en secours à peu près de même nature, et parvient pour partie aux mêmes familles, pour le reste à d'autres familles demeurées en dehors de l'assistance publique. C'est la dépense de la charité privée, dans laquelle il convient de comprendre les secours considérables distribués par les Églises et le clergé. Ici, nous entrons, on le devine, dans des évaluations hypothétiques. Nous

n'avons plus là les statistiques de l'administration. Cependant, c'est avec grande apparence d'exactitude qu'on a évalué ces autres ressources au même chiffre au moins que les premières, et quiconque voudra faire quelque attention à la manière dont les choses se passent près de lui, se souvenir du peu d'élévation de cette moyenne de 10 fr. 42 c. que nous venons de constater pour le secours des bureaux de bienfaisance, et mettre en regard ce qu'il donne personnellement et voit donner de mille façons aux malheureux qu'il connaît, ne trouvera certainement pas cette évaluation exagérée. Nous voici donc déjà à un chiffre de près de 145 millions ; c'est plus de deux fois le revenu total de la ville de Paris ; plus de moitié du principal de la contribution foncière. C'est le budget d'un État de troisième ordre : le Piémont, la Belgique ou les Pays-Bas, avec leurs 4 à 5 millions d'âmes.

A côté de ces secours tout volontaires, il nous faut à présent inscrire une ressource d'une tout autre nature, qui est particulière aux indigents et mendiants des campagnes. Cette ressource, c'est le maraudage rural, qui se rattache à la fois à la criminalité par son caractère, à l'assistance par ses effets, quelqu'illégitime qu'en soit la source, et aussi dans une certaine mesure, par la tolérance qui se résout à lui faire sa part. Or, il faut bien ne pas s'y tromper, mais le maraudage rural est, pour les campagnes, un très-grave préjudice imputable à la misère, dérobant beaucoup, détruisant plus encore, comme il arrive toujours lorsqu'il s'agit de rapine, à raison de la précipitation, du défaut de soin, de la nécessité de cacher, d'anéantir même, en cas de surprise ou seulement de la peur d'une surprise, de la malice enfin qui arrive toujours à se mêler aux habitudes du vol. L'un des hommes qui connaissent le mieux la France rurale, M. Léonce de Lavergne, écrit quelque part que ce qui se dérobe et se gaspille en France par le

maraudage est incalculable. Cela est vrai. J'ai la conviction, et c'est aussi celle de nombre de cultivateurs, qu'on serait au-dessous de la vérité en évaluant ces produits dérobés, gâtés ou perdus tous les ans, à 1,000 fr., en moyenne, par commune. C'est encore une somme de 37 millions à porter au compte du Paupérisme.

Ce n'est pas tout. Que de non-valeurs dans la société, que de pertes sèches, de frais généraux imposés, de bénéfices possibles et qui échappent par l'effet de la misère! Ici c'est, à part les employés d'hospices et de bureaux de bienfaisance que nous avons déjà comptés, c'est, dis-je, le temps de tous les fonctionnaires des administrations de l'intérieur, des départements, des communes, réclamé, occupé pour 1/20e peut-être, par des questions se rattachant au Paupérisme; soit un préjudice de 8 à 10 millions au bas mot. C'est la perte de la richesse que pourraient créer ces mêmes agents, s'ils n'étaient pas retenus à cette mission improductive, et qu'on doit évaluer, assurément, à une somme au moins égale, soit encore une dixaine de millions par année. Si l'on applique le même calcul à la charité privée, c'est dans la proportion égale de ses secours et de ses dépenses, une nouvelle somme de près de 20 millions. Encore ne comptons-nous pas, au milieu de tout cela, le temps des administrations collectives gratuites de plus de 1,000 hôpitaux et hospices, de plus de 9,000 bureaux de bienfaisance, qui, si bas qu'on l'évalue, à raison du défaut habituel d'occupation d'un assez grand nombre d'administrateurs, peut difficilement se compter au-dessous de 6 à 8 millions par an. Ajoutons les sommes qui, dans les 100 millions des revenus départementaux, dans les 230 millions des revenus des communes passent tous les ans, et surtout dans les temps difficiles, à des mesures d'assistance, à des travaux de charité, par exemple. Evaluons ces sacrifices à 5 millions seulement, année commune, nous voici déjà à près de

235 millions. Puis, dans le même ordre d'idées, s'il est vrai que la criminalité appartienne pour 1/15e, 1/10e, peut-être, à l'ignorance et à la misère (1), ne devons-nous pas imputer au Paupérisme sa part dans la dépense des appareils préventifs et répressifs que la société est contrainte de maintenir pour sa sécurité : magistrature criminelle et correctionnelle, justices de paix, gendarmerie, police, gardes-champêtres, armée même (2) pour un chiffre assez notable, 20, 30,000 hommes peut-être, sur les 500,000 que nous entretenons sous les armes? Or, faites largement la part des actions purement civiles, faites aussi la part des autres mobiles si divers de la criminalité; attribuez à tout cela l'immense majorité des dépenses; ne comptez, pour cette capitale influence de la misère, si vivement sentie pourtant à notre époque et si loin dans nos classes pauvres, qu'un 12e, un 15e de toutes ces charges, toujours est-il que ce sera encore un déboursé de 5 à 7 millions à porter au bilan annuel du Paupérisme, déboursé qu'il faut doubler encore pour avoir le chiffre du préjudice réel, parce que toutes ces existences rendues à une tâche productive eussent certainement donné à la société au moins ce qu'elles lui coûtent.

Et puisque nous parlons de criminalité, pour combien compter le préjudice des vols, des assassinats, des incendies, de tous les délits et crimes eux-mêmes que nous

(1) On se rappelle qu'à ne compter que les crimes commis par les mendiants, vagabonds et gens sans aveu, nous avons déjà, de ce chef seulement, 5 p. 100 des crimes à imputer au Paupérisme.

Comment douter qu'il faille admettre un chiffre bien autrement élevé, quand on pense que la population assistée comprend encore à elle seule plus de 1,300,000 têtes; quand on se souvient en outre, qu'en 1847, une augmentation momentanée de la misère, à raison de la disette, suffit pour accroître le nombre des accusés de 28 p. 100.

(2) N'a-t-on pas vu, cette même année 1847, la disette et ses souffrances déterminer le gouvernement à augmenter l'armée de 12,000 hommes?

voyons, en partie sous la pression des misères du Paupérisme, se reproduire d'année en année? Sur les vols découverts et punis, et dont le préjudice constaté est de près de 1,300,000 fr. par année (1), 19 p. 100, année commune, ne dépassent pas 10 fr. Plus de 36 p. 100 portent sur des sommes de 10 à 50 fr. Ceux-là sont, à coup sûr, presque tous du domaine du Paupérisme. Sur les autres ayant pour objet des sommes de 50 à 100 fr., de 100 à 1,000 fr. et au-dessus, rapportons-en la moitié seulement à la même origine; puis faisons la part des vols impunis, inconnus, sera-ce trop alors que d'évaluer de ce côté à 6 ou 800,000 fr. la perte annuelle de la société? Pour les incendies, perte considérable encore. En effet, parmi les incendies graves, et surtout dans les communes rurales, ceux qu'il faut attribuer à la malveillance ne peuvent guère malheureusement être évalués à moins d'un sur 10 du nombre constaté, et dans ce dixième, le Paupérisme, par ses ressentiments, ses irritations, ses aveuglements, ses violences, prend certainement une part égale à l'ensemble des autres causes. Or, les compagnies d'assurances mutuelles qui n'ont que des frais d'administration et ne font pas de bénéfices, assurent contre l'incendie les valeurs immobilières et mobilières, moyennant une cotisation annuelle et moyenne de 55 à 60 c. par 1,000 fr., dans laquelle, déduction faite des frais d'administration et de timbre, le risque représente environ 40 c. par 1,000 fr. Que suit-il de là? N'est-ce pas que pour la totalité de la propriété exposée et assurable, quoique non assurée : bâtiments de villes et de fermes, usines et habitations, mobiliers ruraux et urbains, marchandises, machines, bois et récoltes, le tout d'une valeur d'au moins 30 milliards, le risque annuel représente une somme d'environ 1,200,000 fr., et qu'ainsi nous

(1) *Comptes rendus annuels de la justice criminelle.*

avons, de ce chef encore, à porter une somme annuelle de plus d'un demi million à ce passif du Paupérisme qui va grossissant toujours?

Quant aux attentats contre la vie humaine, comment évaluer ce qui n'a point réellement de prix? Pour l'individu, quelle valeur que ce bien qui est l'individu même! Pour la société, pour la famille, comment apprécier la disparition de l'être aimé, de l'homme utile ou nécessaire? Toutefois, un moyen se présente peut-être d'introduire les chiffres dans une question pareille. Moyen insuffisant mais plausible en définitive, et le seul d'ailleurs à ce qu'il semble. N'est-il pas vrai, puisque bien évidemment chaque existence ainsi détruite eût donné pour sa conservation la totalité de sa fortune, n'est-il pas vrai, dis-je, que leur prix total peut être considéré comme représenté par le total même de ces fortunes? N'est-il pas vrai que si l'assurance pouvait être introduite dans cet ordre de choses, ce total, sous la menace des crimes cachés encore dans l'avenir et pesant sur tous, serait le chiffre rationnel des cotisations à partager par an entre toute la population menacée? N'est-il pas vrai que c'est là en argent le chiffre annuel du risque? Or, si dans le nombre moyen des 600 atteintes contre la vie que la France compte, année commune, on admet que la moitié relèvent de près ou de loin du Paupérisme; si l'on se souvient et de l'évaluation des existences les plus dépourvues, par le remplacement militaire en temps de guerre, et du chiffre moyen des fortunes en France, peut-on, pour admettre une évaluation en argent et de même nature que les autres, estimer à moins d'un million par an ce risque et ce préjudice, autrement inévaluables?

A côté de la criminalité, plaçons-nous la mortalité exceptionnelle des populations malheureuses? Quelles pertes encore! Nous avons vu que le rapport des décès des classes aisées comparés à ceux des classes pauvres est du

tiers à la moitié. A ce compte, nos 3 millions et demi d'individus souffrant de la misère qui, d'après le nombre total des décès, n'en devraient subir annuellement que 78,000, en comptent près de 117,000, soit en excédant 39,000, lesquels se partagent, suivant les proportions de la mortalité dans ces classes et à chaque âge, en 12 à 13,000 enfants de moins de 15 ans, et 16 à 17,000 adolescents et adultes. Or, à part la douleur si légitime et si cruelle, et à ne compter encore une fois que l'influence matérielle sur la richesse privée et publique, à combien évaluer la perte de l'enfant dont l'existence s'éteint ainsi avant l'âge de produire? A combien la perte de l'adulte qui, tous les ans, remarquons-le bien, laisse à la société un produit net; car, autrement, on n'aurait pas intérêt à l'occuper, il n'aurait pas de travail? A combien? Comptez pour l'enfant les déboursés du ménage, les soins de la mère, les pertes de temps, les fatigues. Un homme dont la vie se passe au milieu des devoirs du soulagement des pauvres, et bien apte à tous égards à faire autorité en ces matières, fixe à 100 f. environ par an la charge d'un enfant pour un ménage pauvre (1). Or, que ces 13,000 enfants de familles misérables, enlevés par la mort avant l'adolescence, aient seulement vécu 4 ans en moyenne, c'est une dépense effective de 5 millions que la France et sa population pauvre jettent en proie à cette mortalité exceptionnelle, avec une part de leurs jeunes existences. Pour l'adulte, voyez quel est le produit net de la société française, son épargne annuelle. On ne l'évalue pas à moins de 1,200 millions. C'est, en faisant la part des enfants, des femmes, en faisant la part aussi du travail supérieur de l'intelligence, bien près de 100 fr. par tête d'adulte. Ainsi, quand la France se voit retrancher annuellement, du mi-

(1) M. Vée, *du Paupérisme et des secours publics dans la ville de Paris*, p. 47.

lieu de sa population pauvre, 16 à 17,000 adultes qu'elle ne devrait pas perdre, ce n'est rien moins qu'un revenu de 16 à 1,700,000 fr., et en capitalisant ce revenu, rien moins qu'une valeur de 16 à 18 millions qu'elle perd tous les ans sous la forme la plus douloureuse. Enfin, pour mesurer sur ce point tout cet abîme de préjudices enchaînés l'un à l'autre, naissant partout l'un de l'autre, ne faudrait-il pas encore porter à notre bilan la perte du produit net qu'eussent à leur tour donné à la société, s'ils fussent à leur tour devenus adultes, ces mêmes enfants ravis avant l'âge par les privations? Ne faudrait-il pas plus encore, car dans ces questions de population, de bien-être ou de misère, on voit sourdre, à tout moment autour de soi, ces phénomènes de multiplication rapide et répercutée qui se retrouvent dans le monde des faits économiques, comme dans les lois des êtres vivants ou des nombres, ne faudrait-il pas, dis-je, se souvenir que tous ces morts prématurés ne devaient pas à la société seulement leur vie pleine et entière, mais aussi toutes les existences destinées à sortir de la leur, pour son accroissement, sa force, sa puissance de travail et sa fortune? Mais non, arrêtons-nous plus près de l'état présent des choses, et bornons-nous à constater les résultats directs et immédiats. Ils sont bien assez considérables. Il suffira d'avoir offert à l'esprit ces perspectives et de rappeler à quel point elles nous assurent le droit de dire que nous demeurons bien loin encore de la vérité dans nos calculs.

A présent, à la suite de ceux qui meurent, examinez ceux qui survivent. Faites le compte des maladies dont la source est dans les privations et la misère, de leurs chômages et de leurs déboursés. Nous avons vu par certaines usines s'il est vrai que ces dommages s'accroissent ou se réduisent suivant les conditions alimentaires; faites le compte de l'amoindrissement des forces de l'ouvrier sous l'empire des mêmes causes, de la puissance produc-

tive infiniment plus grande qu'il porterait dans le travail si ces causes ne pesaient pas sur lui. Nous avons vu notamment, par la différence considérable de la quantité de travail effectuée par les terrassiers anglais ou français des chemins de fer, par les tisserands anglais ou flamands, dans quelle énorme proportion elles agissent. Ajoutez la part de l'esprit au milieu de tout cela : l'inquiétude, le découragement, le défaut de cœur à l'ouvrage qui met tant de distance, tout le monde en a des exemples, entre des ouvriers de même force et de même habileté. Ajoutez encore le dénuement moral, l'ignorance sous toutes ses formes, et notamment l'ignorance professionnelle, avec tous les contrecoups dont elles frappent le travail, depuis le plus simple jusqu'au plus relevé, depuis la malfaçon qui déprécie la valeur et l'usage, jusqu'à l'ajournement de cent découvertes dont un peu de savoir répandu parmi les classes pauvres eût amené l'avénement, l'utilité, la richesse. Dans un autre temps, un poète a pu dire, en parlant de ces populations demeurées sans culture : Que de Turennes et de Catinats d'eux-mêmes ignorés ! Disons aujourd'hui, au milieu de ces ouvriers déshérités du savoir et de l'énergie : Que de James Watts, de Jacquarts, de Papins, de Fultons, d'Arkwrights, perdus pour la fortune sociale ! A quel chiffre évaluer toutes ces pertes ? Je ne sais ; mais quand on songe aux diverses influences, et qu'on en suppute la portée ; quand on se reporte à l'étendue incomparable des progrès accomplis depuis soixante ans par la production, par l'effet même d'un certain degré d'amélioration dans les conditions dont nous parlons du bien-être et du savoir, n'est-on pas autorisé à considérer la puissance de travail des classes atteintes de Paupérisme comme réduite par la misère d'un tiers au moins de ce qu'elle pourrait être ? A cet égard, j'en appelle volontiers à tous les hommes qui tiennent à l'industrie, et qui ont vu de près les classes pauvres. C'est à eux de dire

si cette évaluation doit être tenue pour excessive. Or, quel est le produit du travail annuel de ces classes? Il ne représente pas moins de 3 à 400 millions. C'est donc ici la somme énorme de 150 à 200 millions dont notre passif s'accroît encore.

Enfin, et plusieurs fois déjà cette considération s'est brusquement offerte à nous, aux détours de notre route, non pas, Dieu merci! comme un fantôme, ainsi qu'on l'a quelquefois nommée, mais comme un grave sujet d'inquiétude et un motif pressant d'énergie, ce n'est pas assez, par malheur, que les forces des travailleurs des classes pauvres soient endormies et perdues, il faut encore que sous l'influence des ferments de la misère, elles soient perverties, empoisonnées, et retournées contre la societé qu'elles devaient enrichir et servir. Certes, notre temps a été trop cruellement éprouvé, ses souvenirs sont, pour de longues années encore, trop présents et trop vifs à cet égard, pour qu'il soit besoin de lui replacer sous les yeux les images de ces luttes et leurs ruines. Mais ce qui n'a pas cessé d'être utile, parce que ses épreuves, mal écoutées, l'abattent au lieu de le déterminer à intervenir, c'est de dire et de redire que la source principale de ces catastrophes est la misère et le sentiment excessif, impatient, qu'en ont les générations actuelles. Sans doute, la misère n'est pas partout la cause. Rien ne serait difficile comme de marquer jusqu'où s'étendent, dans la société, en remontant des profondeurs, les sentiments violents qui relèvent de ses seules souffrances. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est que si des mécontements injustifiés, des ambitions malsaines, des ressentiments coupables, et mille mobiles encore qui n'ont pas ses excuses, se mêlent à ses violences, toujours est-il vrai qu'elle fait le fond et la matière de nos révolutions périodiques, impossibles sans elle, avec leur gravité du moins et leurs conséquences, l'arme de tous ces mobiles étrangers, impuis-

sants s'ils ne l'avaient sous la main, pour la provoquer et la déchaîner, dans l'intérêt de leurs vengeances ou de leurs convoitises. Or, faisons donc le compte de ce que nous ont coûté ces révolutions, à ne prendre que les 30 dernières années. Est-ce trop dire que d'évaluer à 12 milliards le tort qu'elles ont fait à la France (1) ? Est-ce trop que de porter au tiers de cette somme, la part qui, dans ces pertes, appartient directement à la misère ? A ce taux, c'est encore pour le contingent de chaque année chargée de réparer ces pertes ou d'en subir les contre-coups, c'est encore la somme colossale de 350 à 400 millions à inscrire au bilan du Paupérisme.

On le voit donc, c'est à un chiffre énorme qu'il faut porter tous les ans les préjudices du Paupérisme, préjudices qui se divisent, on l'a reconnu, en deux parts : l'une formant une perte sèche, un prélèvement réel sur l'actif réalisé; l'autre, qui représente toutes les améliorations, tous les progrès du travail, de la richesse publique et privée démeurés dans le néant à cause de lui, et qui, sans lui, s'accompliraient de toute certitude. Si nous réunissons toutes les sommes dont nous venons de suivre le détail, ce n'est pas à moins d'un chiffre de 8 à 900 millions, 1 milliard peut-être, que s'élève par an ce passif total du Paupérisme. C'est près des deux tiers de la valeur de notre récolte annuelle de froment; près des deux tiers du budget total de l'État; c'est, répété, englouti tous les ans, l'équivalent de ce qui s'est appelé le milliard de l'émigration, ou de nos invasions de 1814 et 1815. Est-il besoin de dire que l'aperçu qui vient de se dérouler sous nos yeux, n'a pas la prétention d'atteindre ou seulement de serrer de près une exactitude impossible pour tous peut-être, en pareille matière, im-

(1) Blanqui, (*Des classes ouvrières en France*, p. 24), évalue à 10 milliards les ruines de la seule année 1848.

possible ici surtout? Non sans doute. Tout ce que j'ai souhaité et souhaite pour lui, c'est qu'on trouve qu'il donne des choses une idée assez complète; qu'il permet de mesurer ou de suivre du regard leur étendue et leurs contrecoups; qu'en même temps, les termes en sont plausibles, et plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité. Tel enfin qu'il pouvait être, eu égard à des insuffisances de plus d'un genre, il m'a paru qu'il devait trouver ici sa place. Il formait en effet, certainement, une des parties essentielles de ce travail, une dette véritable du raisonnement et de la statistique. Je ne sais, d'ailleurs, si je me trompe, mais à part cette obligation même, il me semble que sans lui, la perspective eût été moins une et moins vaste, l'impression moins profonde. Des faits de bien des sortes ont, en effet, passé sous nos yeux depuis notre départ : dénuement et mortalité, criminalité et ignorance, souffrances et révolte, sympathie et périls, luttes et affaissements, sentiments et statistique, dégradations et ruines. Or, qui n'a remarqué que des faits ou des sentiments d'ordres divers semblent frapper comme des parties diverses aussi de l'âme humaine, impuissante souvent, par suite, à réunir dans une seule expression ces sons divers qui lui échappent, dans une seule idée tant d'idées qui ne sont pas de même nature. Grâce à nos calculs, cette unité s'est faite du moins à un certain degré, et sous un certain jour. Tous ces caractères distincts, ces préjudices de toutes sortes, moraux et matériels, douloureux, périlleux ou coupables, se sont trouvés, en quelque façon, réduits à un dénominateur commun, rapportés à une mesure commune qui nous a permis de les ranger sur le même plan, sous la même forme, et d'embrasser d'un coup-d'œil leur immense étendue. C'est là, je pense, un résultat qui ne manquait pas d'importance, et par lequel il n'est pas sans intérêt peut-être de terminer cette première partie de notre travail.

Toutefois, avant de finir, jetons un moment un regard en arrière. Ce que nous avons vu et fait jusqu'ici n'est pas seulement un tableau que réclamait notre sujet, c'est la base de tout ce qui nous reste à faire. Tâchons d'en garder des souvenirs aussi présents que possible. Avant tout, nous avons recueilli les préoccupations de l'opinion publique à l'endroit du Paupérisme. Nous en avons constaté la vivacité, mêlée d'inquiétude et d'effroi, sentiments par malheur trop justifiés, justifiés plus que jamais, faut-il dire, à notre époque, par les conséquences terribles que la misère y a revêtues. Nous avons remarqué que le motif principal, à ce qu'il semble, de cet effroi et de cette inquiétude, c'est la pensée cachée au fond des âmes et puisée dans la première apparence des faits, que le mal du Paupérisme, mal inconnu, mystérieux, différent de tous les autres, résiste et grandit même, peut-être, sous l'emploi des moyens employés pour le combattre, pour le conjurer ou le guérir. Nous nous sommes alors demandé ce qu'était ce mal entouré de tant de mystères et de frayeurs. Nous en avons recherché les symptômes, les caractères, avec un souci sérieux, ardent, que motivait bien la portée probable de l'entreprise, et nous avons essayé de porter dans cette analyse les procédés d'une science que des analogies profondes rapprochaient de l'objet de notre travail. Ce mal, avons nous réussi à le pénétrer, à le décrire, à en donner ce diagnostic, qui, bien fait, peut être le moyen et la voie de tout le reste ? Espérons que nous n'avons pas tout à fait échoué dans cette tâche. Une première fois déjà l'analyse que nous avons tentée a jeté la lumière dans une question importante. Nous avons voulu savoir en effet si le Paupérisme était un mal nouveau, croissant ou tendant à disparaître. Et, à ce propos, ses caractères, ses phénomènes, tels que nous les avions notés : dénuement matériel sous toutes ses formes, mortalité à tous ses degrés, dénuement moral qui est l'ignorance, immoralité et criminalité que

nous avons appelées une mortalité morale; étendue, et intensité, force épidémique et concentration, contagion et persistance héréditaire; tout a été repris, interrogé tour à tour. Tout a répondu dans le même sens. Partout nous avons trouvé la décroissance accusée, incontestable, frappante. Partout, sauf dans ce caractère, l'une des parties de l'élément moral, que le Paupérisme est aujourd'hui plus vivement senti, plus soucieusement étudié que jamais. Mais là même, nous avons rencontré, à côté d'aggravations réelles et de périls considérables, un appel plus vif aux remèdes, une réaction qui se prononce et présage des efforts utiles. Il nous a donc été permis de répondre de toute certitude : Non, le Paupérisme n'est pas un mal nouveau, un mal qui surgit ou grandit. C'est un mal qui s'en va, et dans cette décroissance assurée, nous avons pu puiser la conviction qu'il est guérissable; qu'ainsi les autres parties de notre tâche, loin d'être frappées par avance d'inanité, nous invitent, nous pressent par la possibilité d'un succès.

Puis, nous avons voulu savoir à quel point en sont encore les choses, et nous avons essayé d'établir cet état présent du Paupérisme, avec autant d'exactitude et d'étendue que le comportaient les données de la statistique et surtout les forces de celui qui les consultait ici. Ce tableau, nous l'avons édifié avec détail, d'abord en embrassant l'aspect général des faits, puis en y distinguant des parties importantes, des situations tranchées; celles du nord et du midi, des villes avec l'industrie, des campagnes avec le régime agricole; celles des enfants et des femmes, situations auxquelles il fallait faire une place à part, sous peine de faillir à la connaissance d'aperçus indispensables. Partout, et sous la réserve de différences assez profondes, nous avons rencontré, malgré les progrès accomplis, de grandes douleurs, de grands dangers, d'immenses rédemptions à déterminer ou à faire, intéressant

à la fois la conscience, l'honneur et la sécurité de la société, et le Paupérisme nous est bien apparu dans toute la vérité du mot par lequel nous avions ouvert cette étude : il est bien à présent pour nous une plaie, une plaie qui souffre et qui dévore. Plus d'une fois, l'émotion poignante s'est trouvée sur notre route. Nous l'avons contenue ; mais combien, malgré nous, ne l'avons-nous pas ressentie ! Enfin, nous venons de mesurer l'étendue des préjudices financiers que supporte notre pays par l'effet du Paupérisme. Nous en avons dressé le budget. Il s'est déroulé sous nos yeux, ruineux, formidable. Par lui maintenant, nous savons à quel point, pour la société entière et pour nous tous chacun de ses membres, les sollicitations de l'intérêt, autant que celles du devoir et de la sympathie, sont un motif pressant d'intervenir.

Et maintenant, nous allons aborder une autre tâche. Pour nous acheminer à l'étude des moyens de conjurer ces maux, il s'agit d'en rechercher les causes. Certes, par la multiplicité, l'étendue, la gravité des effets, il ne nous est pas difficile de pressentir qu'elles seront pareillement multiples, graves, profondes, difficiles souvent à pénétrer, longues peut-être à recueillir ; mais à coup sûr aussi, sous l'impression de ces souvenirs qui nous demeurent et nous dominent, il n'est pas à craindre que nous manquions d'énergie et de persévérance. A la recherche des causes du Paupérisme, le mobile n'est plus seulement une curiosité noble et intelligente, et c'est sous l'inspiration de plus grands devoirs, de nécessités plus hautes, de sentiments bien plus puissants qu'au seuil de ce nouveau travail, et bien plus d'une fois sur la route, pour nous donner courage, nous répéterons le mot du poète : » Heureux qui pourra les connaître » !

DEUXIÈME PARTIE.

—

Causes du Paupérisme.

Attaquez vous aux causes, l'effet suivra.
J.-B. Say.

Nous cherchons quelles sont les causes du Paupérisme. Nous pourrions avec autant de raison nous demander où ces causes ne sont-elles pas, et qu'y a-t-il au monde qui ne puisse être une cause de Paupérisme. Les causes du Paupérisme, c'est tout en effet, suivant les événements, les hasards et l'action humaine. Ecoutez les hommes qui les recherchent, chacun a son point de vue, suivant la nature de son esprit et de ses études, le milieu où il vit, les objets qui le frappent. Pris ensemble, ils pénètrent dans tous les domaines. Voyez les livres dont l'objet est de les signaler et de les décrire : les tâches se partagent ; en somme, toutes les questions comparaissent. Rien n'échappe, parce qu'en effet, il n'est rien qui n'agisse (1).

(1) On peut voir, entre autres exemples, une preuve de ce caractère encyclopédique des causes du Paupérisme dans le compte rendu des travaux du Congrès de bienfaisance, tenu à Bruxelles en 1856. Il est peu de points de l'économie politique que l'assemblée n'ait fait comparaître à sa barre, et le temps seul s'est chargé de borner l'ordre du jour.

Pourquoi ce singulier privilége du Paupérisme de se rattacher ainsi à toutes choses, de sourdre indistinctement et tour à tour de tous les côtés ? S'il est une vérité bien établie, n'est-ce pas qu'ici bas chaque résultat se relie à des origines spéciales ? Pourquoi cette universalité de ses causes ? Pourquoi cet étrange retentissement qui, de tous les points, vient aboutir dans l'ordre des faits où nous sommes ? Il y a, je crois, à cela deux raisons. D'une part, si l'on veut bien y songer un moment, on verra qu'en ce monde, et par une de ces harmonies merveilleuses dont la plupart sont à révéler encore, tout, jusqu'aux choses les plus écartées du monde matériel, a néanmoins une face tournée vers le domaine économique et y projette des conséquences sensibles, se résolvant, suivant le caractère de la cause même, en accroissement réel de bien-être ou en déperdition de richesses (1). Certes, que le travail et l'inactivité, que le choix entre les procédés mêmes du travail, l'abondance ou la pénurie des capitaux, le climat, la terre, la force ou la faiblesse, la langueur ou la santé, exercent visiblement une action de cette nature ; cela est tout simple. On s'y attend, on le devine, on le sait à l'avance, et c'est le contraire qui paraîtrait un résultat étrange. Mais qu'il n'y ait point dans le monde physique une loi ou une force, dans les sociétés une institution, dans l'âme humaine une passion, une faculté qui, suivant le sens qu'elle suit ou qu'on lui imprime, ne recèle pour sa part appauvrissement ou fortune, c'est ce qui surprend d'abord et ce qui pourtant est incontestable. Un peuple reçoit de son passé ou se donne, au premier jour de sa vie ou de son indépendance, une forme de gouvernement. Il la choisit ou l'accepte, indigne ou moins digne qu'il ne devrait. C'est là un fait tout politique, qui ne semble in-

(1) Là est l'explication des discussions qu'ont souvent soulevées la délimitation de l'économie politique et sa définition même.

téresser que sa conscience, sa fierté et son honneur présent et dans l'histoire. Loin de là, c'est un échec à sa richesse publique et privée. Attendez vingt ans seulement, il va se voir dépasser partout en population, en force, en capitaux, en découvertes utiles, en production agricole et industrielle. Qu'y a-t-il en apparence de plus séparé des intérêts matériels que les croyances, les croyances tantôt pures spéculations de la pensée, tantôt ravissements mystiques de la foi, mais toujours marquées de ce caractère commun que leur royaume n'est pas de ce monde? Eh bien! non. A leur insu, malgré leur détachement ou leur dédain, elles sont bien de ce monde. Elles y vivent, elles y demeurent, elles le façonnent quoiqu'elles fassent à leur image. Voici un peuple brave, guerrier, hardi, intelligent, nombreux, qui ne se hasardera à lui prédire de belles destinées? Mais quoi! sa croyance, c'est celle de la résignation, de la fatalité. Cela suffit. C'est une société perdue, la société de l'Islamisme. Entre les sociétés chrétiennes elles-mêmes, n'y a-t-il pas des distances? On en a souvent signalé, dans ces derniers temps, entre les nations protestantes et les nations catholiques, séparées pourtant par des différences de religion relativement si peu profondes. Qui ne l'a entendu, qui ne s'en préoccupe? Qui ne sera contraint d'y voir en définitive, si elles se marquent davantage, la trace, et je dirai la récompense, l'honneur d'une meilleure place faite à la liberté de l'esprit? Ainsi en est-il partout. Pour les hommes, il n'est point de vertu ou de faiblesse, d'emploi bien ou mal fait de l'intelligence, pour les sociétés point d'erreur ou d'injustice, d'acte de bon sens ou de droiture, de réforme ou de lâcheté, qui ne se fassent profondément sentir dans la vie matérielle, et n'y jettent, dans leur mesure même, le bien-être ou la ruine.

D'autre part, si ces influences sont indéniables, si l'on peut les suivre sur tous les points des sociétés,

une chose est certaine aussi, c'est qu'elles se marquent surtout sur les classes malheureuses. Lorsque, dans une constitution d'ailleurs robuste, il est un organe faible ou malsain, et qu'une secousse ou une affection de quelque gravité la frappe, c'est à cette partie malade ou affaiblie, si lointaine qu'elle soit, que de contre-coups en contre-coups, le mal passe et s'arrête pour, quelquefois, déterminer des accidents incurables ou mortels. Il en est de même pour les sociétés. Les classes malheureuses en sont la partie affaiblie et malade. Par l'effet de lois économiques dont nous chercherons à suivre le développement, c'est sur elles que descend presque toujours et que pèse surtout, en définitive, tout malheur, toute faute, tout désordre, tout préjugé, toute injustice, en même temps que plus dépourvues et plus désarmées, elles sont moins fortes pour supporter et moins aptes à se défendre. Pour se faire une idée plus exacte encore des choses, une société ressemble à une immense colonne de peuple en marche, celle, si l'on veut, des Hébreux dans le désert. Comme les Hébreux, elle avance guidée par une arche sainte, celle du progrès, lumineuse par bonheur dans la nuit, fumée, hélas! sans doute plus d'une fois aux clartés du jour; elle avance en se multipliant. Mais elle aussi, elle est poursuivie, poursuivie par un précipice inséparable, sans cesse accolé à ses derniers rangs. Ce précipice, c'est la misère. Les classes malheureuses se multiplient-elles outre mesure, c'est-à-dire au-delà de ce que leur marche a laissé d'espace libre entre elles et l'ennemi, les derniers rangs sont perdus, le précipice les dévore. S'attardent-elles au lieu de presser le pas, ou seulement, dans les autres parties de la société, le mouvement s'est-il ralenti; quelque secousse refoule-t-elle un moment toute cette masse ébranlée, ce sont encore ces derniers rangs qui s'engloutissent. C'est ainsi, véritablement, que tout malheur, tout temps d'arrêt, tout mouvement de recul, provoqué ou subi, im-

mérité ou volontaire, jette les classes malheureuses à l'abîme. Tout cela, c'est véritablement la mort pour un certain nombre, et quelquefois un assez grand nombre de leurs membres. Si dépourvues déjà d'une partie du nécessaire, placées sur la limite extrême des privations, elles ne peuvent descendre d'un pas, si étroit qu'il puisse être, sans voir s'éteindre une vie à tout moment menacée, et qui ne se soutient qu'à peine.

Mais quoi ! Si tout peut être cause de Paupérisme, il est clair dès lors que nous ne pouvons tout dire. Ce ne peut être ici une étude de tous les maux de l'ordre social. Il faut nous borner, et pour nous borner, d'abord choisir. Nous laisserons donc de côté les causes qui ont un caractère essentiellement temporaire et de circonstance. Celles-là sont toujours connues. Les signaler n'apprend rien à personne. Nous négligerons aussi les causes de premier plan, essayant de passer au delà, si nos forces nous le permettent. C'est au delà que nous trouverons les causes véritables et véritablement agissantes. De même que la chimie a ses corps simples auxquels elle ramène le nombre infini des corps, de même dans tout ordre de faits, il y a en quelque sorte des causes simples qui ne sont jamais très-nombreuses, bien qu'elles revêtent un monde infini de manifestations. Moins ramifiées à mesure qu'on a réussi à remonter plus près de leur source, plus compréhensives à mesure qu'elles sont mieux embrassées, ce sont elles qui, saisies par les grands esprits, développent à leurs yeux ces lois du monde, vrais rapports qui dérivent de la nature des choses, et jettent dans les tableaux qu'ils nous en donnent ce caractère de simplicité, d'unité, cet air de profondeur et de force qui éclaire encore plus qu'on ne l'admire. Sans avoir, est-il besoin de le dire, l'espérance d'approcher de ces efforts, nous essaierons de rattacher les causes secondaires à leurs principes, de réduire ceux-ci dans la mesure de notre pouvoir, et de

les classer tout au moins. C'est ainsi, peut-être, qu'il est possible de tout signaler à l'esprit, sans avoir besoin de tout dire, et qu'au terme d'un pareil travail on pourrait se féliciter de n'avoir rien omis sans avoir tout nommé.

Quelle classification établir entre toutes ces causes du Paupérisme? Elles se présentent sous tant de faces, se relient par tant de côtés, qu'il est possible aussi de les ranger de bien des manières (1). Extérieures à l'homme ou cachées en lui-même, physiques ou sociales et morales, accessibles à la prévoyance et à la volonté humaines ou impossibles à prévoir et à maîtriser, naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, elles appellent, à tous ces points de vue, une classification différente et puisée toujours dans la nature des choses. Toutefois, il en est une entre toutes qui m'a paru offrir, non plus de justesse, mais plus d'utilité, et que sans renoncer à signaler les autres, à l'occasion, nous suivrons de préférence pour ce travail. N'est-il pas vrai que dans tous les temps, mais particulièrement dans le nôtre, ç'a été une question d'une gravité extrême que celle de la responsabilité des misères de ce monde? Est-ce aux gouvernements qu'on les impute, à leurs partialités, leurs préoccupations personnelles ou leur insuffisance? L'hostilité, la révolte, sortent de cette conviction tout armées, incessantes, périodiques (2). Est-ce la société même qu'on incrimine? Tout s'ébranle : les haines de classe à classe, les plus violentes de toutes, surgissent et préparent les guerres civiles. Dans l'intervalle même des catastrophes, le doute et la menace sont partout, avec l'inquiétude, aux bases de l'ordre social,

(1) On a plus d'une fois essayé des classifications des causes de la misère. On connait celle de Jérémie Bentham. L'une des plus complètes et des plus logiquement établies, est celle qu'a donnée M. Joseph Garnier, sous forme de tableau, dans le numéro de juin 1857, du *Journal des Économistes*.

(2) On connait le mot du duc de La Rochefoucauld-Liancourt : «La misère des peuples est le tort des gouvernements. »

dans toute la série des relations, depuis le pied jusqu'au faîte. En place d'une société que l'intérêt cimente à chacune de ses assises, c'est un corps qui se désagrége de toutes parts, sous l'action d'un dissolvant terrible. Est-ce plus haut encore et plus au loin que l'homme va s'en prendre? Ce qu'il fait responsable dans sa pensée, est-ce un être supérieur, tout-puissant, dominé par les lois d'une justice suprême, méchant ou vengeur, châtiant pour relever ou pour punir? On voit apparaître dans l'âme humaine et dans les sociétés la soumission avec ses grandeurs et sa faiblesse, la résignation avec son repos et son affaissement fatal, ou le doute, la négation indignée ou indifférente, avec leurs abaissements et leur corruption. Que si, au contraire, l'homme se considère comme le maître ou l'artisan de sa destinée, s'il voit dans le monde physique, non pas une domination à subir, mais des conquêtes à faire, et des forces qui ne sont des ennemis redoutables que jusqu'au jour où elles deviendront dans ses mains des agents utiles et soumis; s'il ne voit dans les imperfections de la société qu'il habite, que des fautes qu'il a commises ou qu'il n'a pas réparées, que ce qu'il a fait et ce qu'il a eu le tort de ne pas faire, alors, il n'y a place dans l'âme des hommes et dans les sociétés que pour un sentiment viril et juste : celui de la responsabilité individuelle. Sentiment qui n'inspire qu'un courage résolu mais tranquille et satisfait, que des regrets sans colère, et des luttes intraitables mais sans amertume.

C'est là, c'est ce point de vue de la responsabilité du mal qui classera logiquement pour nous les causes du Paupérisme. Le principal caractère qui va les distinguer à nos yeux, c'est celui-ci : qu'elles relèvent soit de la forme des gouvernements et de leurs procédés d'administration, soit de l'état des sociétés, de leurs lois civiles, de leurs mœurs; ici, des lois et de la force des choses qui régissent le monde des transactions et du travail; là, des

fautes mêmes des individus, de leurs passions, de leurs erreurs, de leurs désordres, ou encore de ces lois générales du monde, qui frappent si souvent les hommes de calamités douloureuses, inévitables, sinon hors de toute prévision, impossibles à supprimer, les unes aujourd'hui, les autres pour toujours, et pour lesquelles l'intelligence ne peut que s'ingénier à trouver des réparations et des remèdes. Les causes du Paupérisme seront enfin, pour nous, politiques ou administratives, civiles et sociales ou économiques, individuelles ou accidentelles. Est-il besoin de dire l'avantage que cette classification présente, l'intérêt supérieur qui s'y attache? Pour ce travail d'abord, c'est l'unité conquise. Au lieu d'une revue de phénomènes multiples, divers, passant sous les yeux sans autre lien que la triste identité de leur résultat, c'est un tableau où tout se tient, se relie dans une seule perspective, qu'éclaire jusqu'au bout la même lumière, la même pensée d'enquête et de justice. C'est plus encore. En réalité, il ne s'agit plus de classification et de diversité de caractères. Non; c'est un débat qui s'engage, un procès qui s'instruit et se juge. Voilà les faits, ils comparaissent. Qui est responsable? C'est là maintenant la question qui, partout et pour tous, éclate et se pose. Si ce débat est grave et dramatique, s'il touche au repos, à la vie, à la prospérité des sociétés et des hommes, on le sait. Entrons-y donc sans faiblesse, mais avec le sentiment de ses dangers et de sa grandeur. Mettons-nous notamment par la pensée à la place de la société actuelle, et demandons-nous, en son nom, comme on l'a déjà demandé pour elle et à sa face dans des moments critiques : Ai-je fait tout ce qu'il fallait faire? N'ai-je point fait ce qu'il ne fallait pas faire? Quelle est ma part dans tout ceci? Ce sera, comme on voit, pour elle, un examen de conscience. Peut-être est-il permis d'espérer qu'au terme de cette enquête, nous la trouverons, non pas, à coup sûr, irréprochable,

mais chargée pourtant d'un fardeau moins lourd qu'on ne le lui a dit et qu'elle ne le croit elle-même.

Mais à présent, énumérer ces causes du Paupérisme et les décrire, poursuivre, dans ces termes, ce débat dont nous parlons, ne sera-ce pas remplir par avance la troisième partie de notre travail et la rendre inutile? Si supprimer la cause c'est supprimer l'effet (1), indiquer les causes n'est-ce pas du même coup indiquer les remèdes? Oui, sans contredit, cela est vrai pour beaucoup d'entre elles. Aussi, après en avoir exposé ici les effets, pourrons-nous regarder le débat comme vidé pour ce qui les concerne, et nous borner à en mentionner ultérieurement la suppression comme un secours. Toutefois, s'il en est ainsi pour celles dont le caractère est purement humain et artificiel, et qui, par suite, ne réclament pour disparaître qu'un trait de plume ou un acte de la volonté, il en est tout autrement pour le grand nombre. La plupart opposent une bien autre résistance et appellent de bien autres efforts. Permanentes et invincibles, ou difficiles à atteindre et à réduire, celles-là ne disparaissent pas; on les neutralise. Le remède alors, et le remède qu'il faut trouver, c'est une force qui les balance et les arrête. Celles-ci s'effacent; toutefois, il est mille moyens d'intervenir, parmi lesquels beaucoup d'impuissants, de périlleux, d'impraticables ou de contraires. Il faut choisir et bien choisir. Notre tâche est donc sûrement marquée, et les phases en sont logiques et nécessaires. Son but final et suprême quel est-il? Réduire ou guérir. Rechercher et s'il est possible, découvrir des remèdes aux maux de la misère. Il est clair que c'est là la partie sérieuse et agissante; que tout le reste est fait pour y tendre et y conduire. Mais comment guérir? Où sont les remèdes? Dans les faits? Non. Nous le verrons, tenter

(1) *Sublatâ causâ, tollitur effectus.* C'est l'axiôme de l'école.

d'agir sur les résultats, c'est se briser contre l'irrésistible. C'est se prendre au mouvement à la circonférence, là où il se multiplie, s'emporte et emporte. Mais alors pourquoi parcourir les faits? Parce qu'ils recélaient les causes. Pourquoi chercher les causes? Parce que les causes, c'est le point où peut se porter une action efficace et sûre comme à l'origine même du mouvement et à son principe, parce que les causes recèlent à leur tour les remèdes. Faisons donc ce second pas. Il n'est pas le dernier, mais il nous élève à son tour, et nous achemine. Si notre vue des faits a été complète et juste, leurs causes doivent nous apparaître. Plaise à Dieu pareillement, que tout à l'heure, leurs enseignements ne se dérobent pas absolument à nos efforts bien ardents!

Ce qui frappe d'abord, quand on jette les yeux sur une société, ou quand une société jette les yeux sur elle-même, c'est la forme politique qu'elle s'est donnée. Il y a là des différences tranchées et profondes. Dans la forme politique même, ce qui attire les regards avant tout, disons mieux, exclusivement, ce sont les gouvernants, témoin la classification des formes politiques établie par les publicistes de la Grèce et de Rome, reproduite par les politiques modernes et devenue une opinion commune. Quand on distingue les sociétés en monarchies despotiques ou tempérées, aristocraties, démocraties et républiques, quel est le caractère? N'est-ce pas surtout le nombre des gouvernants? Certes, cette classification a de la valeur. Outre qu'elle est vraie et pratique, elle a, gardons-nous de le méconnaître, sa justice et sa moralité. Toutefois, à côté d'elle et au-delà de cette apparence extérieure, n'est-il pas quelque chose, non de plus exact, mais de plus intime, de cherché plus au fond des choses, qui ne caractérise pas mieux mais qui enseigne davantage, et qui peut avoir le mérite en outre de grouper nettement les faits dans un antagonisme plus simple, plus saisissant, fidèle d'ailleurs aux specta-

cles de l'histoire et d'une lutte vieille comme le monde? Pour mon compte, je le crois.

Deux opinions en effet se partagent le monde et l'histoire. Suivant l'une, le grand nombre est incapable du gouvernement de soi-même, plus incapable encore de participation au pouvoir politique. La tutelle est son lot et son salut. Point de repos social, de prospérité, de bien-être, ni pour lui ni pour personne, sans sa dépendance. L'y réduire, c'est obéir à la nécessité, le ramener à sa destinée, rétablir l'ordre troublé ou près de l'être. L'y maintenir, fût-ce par la force, c'est user d'un droit et le servir encore plus que le soumettre. Est-il besoin de rappeler que c'est jusqu'ici cette opinion qui a tenu le plus de place dans l'histoire? De combien de peuples n'a-t-elle pas été la loi! Sur combien ne règne-t-elle pas encore! Elle a eu, sans contredit, pour elle des esprits distingués, de grands esprits même, depuis Aristote jusqu'à Joseph de Maistre (1). Partout, les pouvoirs établis dont elle chatouille l'orgueil, légitime la puissance, réclame l'agrandissement, la prônent et l'appuient. Souvent, par ces mêmes motifs, ce qui dépasse le niveau commun dans une société devient son partisan secret ou déclaré, son fauteur, son complice. L'expérience y incline, la prétention à l'esprit pratique l'affecte, le découragement et la faiblesse l'embrassent. Dans les malheureux temps surtout, où les désordres et les violences des multitudes lui ont donné des armes et recruté des conquêtes, qui n'a pu voir parfois une société entière auparavant fière et indépendante, pen-

(1) En citant l'un à côté de l'autre, ces deux noms qui viennent sous ma plume, il ne m'est pas permis de ne pas faire des réserves. Je n'oublie pas que si Aristote s'est montré partisan du pouvoir absolu, comme d'ailleurs presque tous les philosophes grecs en haine des excès de la Démocratie, qu'ils avaient sous les yeux, il n'a pas cessé d'apporter dans ses opinions une mesure inconnue aux sophismes de Joseph de Maistre. Est-il besoin aussi de dire qu'à lui seul s'applique le nom de grand esprit?

chant rapidement vers son dogme, oh! non, ce n'est pas assez dire, mais se précipitant avec une sorte d'emportement au-devant de ses secours et de ses décadences? « Paucis nascitur genus humanum, » disait un jour César. C'est pour elle qu'il prononçait ce mot, empreint peut-être dans sa bouche de moins de dédain encore que d'amertume et de tristesse.

Contre cette opinion, une protestation s'élève, ferme, irréconciliable. C'est d'abord le sentiment et l'aspiration du grand nombre impossible à ranger sous cette loi dès qu'il en reconnaît le fardeau et l'injure ; c'est, à côté, une croyance plus nette et plus arrêtée, qui se défend et se justifie par le droit, par la dignité, par la foi, par la logique, par l'éloquence, par l'expérience, et surtout par celle de ces secousses des événements, sorte de vindicte terrible exercée en son nom. Cette croyance, c'est que tout homme s'appartient; que nul n'est destiné par la Providence à devenir la proie, la fortune ou le marchepied d'un autre ; que la liberté est le droit, l'indépendance la meilleure, la seule sauvegarde, la gestion personnelle la véritable garantie; c'est qu'en même temps, l'intelligence réclamée par la vie a été impartie à tout ce qui doit vivre et que le sens commun suffit aux affaires communes ; qu'enfin réclamer au nom d'une sorte de privilége d'intelligence, d'esprit d'ordre et d'honnêteté, le droit au gouvernement de tous, à l'exclusion de tous, n'est rien qu'une prétention injustifiée de l'orgueil. Cette seconde opinion n'a point pour elle le passé. Si sa place y est grande, ce n'est encore, à coup sûr, ni par les années ni par l'espace. Toutefois, elle n'a point cessé d'y être soutenue et défendue, fût-ce quand elle a eu tort devant ceux qui devaient la défendre. Elle grandit. Il est difficile de ne pas lui accorder l'avenir.

Or, à ces deux opinions correspondent dans le monde politique deux formes radicalement tranchées d'organisa-

tion, et il n'y en a point réellement d'autre. Monarchies despotiques ou réglées, aristocraties, démocraties et républiques, tout se partage entre ces deux formes au sein desquelles il n'y a plus que des différences de degrés. Cela ne veut pas dire à coup sûr que ces degrés ne soient pas parfois quelque chose de considérable. Qui regardera jamais comme indifférent que le nombre des gouvernants soit grand ou petit, que la balance du nombre soit du côté des citoyens en possession des droits politiques ou du côté contraire ; que le pouvoir soit sans limite ou tempéré par des traditions, des lenteurs, des recours, des contrepoids de lois, de temps ou d'opinion ? Au fond cependant, il n'y a vraiment qu'une chose. Le pouvoir existe-t-il par lui-même, de son chef et de son propre droit, en dehors et au-dessus de tout le reste ? Est-il maître et est-ce le reste qui relève de lui, à titre de serf, de sujet, de protégé, d'administré, ou bien est-il le pouvoir de tous, sans droits que ceux qu'on lui délègue, sans durée que celle qu'on lui assigne ? N'est-il enfin que le pouvoir, pendant que la souveraineté est ailleurs ? En cas de débat entre lui et le grand nombre, à qui le dernier mot ? Tout est là. Si ce dernier mot est au pouvoir, peu importent les formes démocratiques : la constitution politique est celle de la tutelle et de la dépendance. Est-il au grand nombre au contraire ? Entez, si vous voulez, comme l'Angleterre, une monarchie sur une aristocratie, accumulez même les étrangetés, les priviléges : la constitution politique est, en fin de compte, celle de la dignité humaine, de l'indépendance, de la capacité et de la responsabilité individuelles.

Certes, il est difficile que de pareilles différences n'aient pas de grands effets sur la condition matérielle des hommes et surtout des classes pauvres. Sans doute, on peut prendre et l'on a pris de tous les côtés, des exemples de populations matériellement heureuses ou misérables. Des

deux parts, en effet, il en est de libres, il en est de dépendantes. Toutefois, personne n'a pensé que la liberté des unes, la dépendance des autres, y fut indifférente. Les exemples sont invoqués pour des causes contraires, mais on les invoque tous, et quand on défend ou qu'on attaque une forme politique, assurément ce n'est pas par un amour spéculatif pour elle, ce n'est pas non plus exclusivement pour sa portée morale, c'est aussi au nom de la prospérité des hommes et des peuples. Seulement, si tout le monde s'accorde sur ceci : que la liberté est un fait immense, la tutelle une mesure d'une portée considérable, pour les uns, c'est ici, pour les autres, c'est là que sont la sûreté, la gestion utile, la protection, le plus grand bien-être. N'a-t-on pas dit que c'est de l'émancipation des travailleurs qu'est sorti le prolétariat, et du prolétariat le Paupérisme ; que la misère de certaines classes est une sorte de rançon de la fortune et de la liberté des autres, dans nos sociétés modernes ? Sans le dire, car cela répugne à la conscience, au bon sens, à l'idée de Providence, au sentiment universel, à la foi dans les principes nouveaux, n'a-t-on pas présenté, en regard, avec des oppositions qui valaient un plaidoyer, des populations assujetties et matériellement bien pourvues, puis, d'autres plongées jusque dans le dénuement extrême, au sein de sociétés plus libres ? Il y a donc un débat, et là est le débat. C'est bien la liberté et la capacité individuelles qui sont en cause.

Je ne sais, mais au premier aperçu, il semble qu'on peut pressentir ici quelque méprise. S'il est vrai que le monde politique et le monde des faits économiques se pénètrent par mille côtés, se tiennent par mille liens, se rattachent par mille harmonies, cependant il est vrai aussi qu'ils sont divers ; que chacun a ses causes, ses lois, ses phénomènes. Or, les faits se mêlent. A qui sont-ls ? Rien n'est commun comme de fausser leur origine.

N'est-il pas bien possible que l'on ait pris pour des preuves contre la liberté des fautes ou des malheurs économiques, hors de sa portée ou du moins de sa responsabilité, accomplis malgré elle et qui même, peut-être, eussent été plus grands sans elle ? Un peuple n'a qu'une population clair-semée, chez lui la terre abonde, le travail a cette sécurité, l'alimentation ces secours que donne le voisinage de la possession de la terre ; mais ce peuple est asservi. La sécurité de son travail, son bien-être, faut-il les rapporter à sa dépendance ? Chez un autre, la population est d'une densité extrême, la terre manque, des millions d'hommes, sans propriété, placés sous un régime de travail que tourmentent à tout instant les interruptions et l'incertitude, libres et encore libres sans action politique sur le gouvernement de leur pays, vivent dans le dénuement et attristent les yeux par le spectacle de leur indigence. La cause de leur misère, est-ce la liberté ? Non, à coup sûr, et intéressés ou de bonne foi, ces accusations, ces enthousiasmes, ne sont que des sophismes. Rien n'est fait, rien ne prouve, tant qu'on n'a pas établi entre ces causes diverses le partage de la responsabilité. Ici encore, il faut rendre à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

Sous toutes ses formes, exercé par quelques-uns ou par tous, au nom de quelques-uns ou de tous, quel est le but du gouvernement d'une société, sa tâche, la mesure de sa valeur ? C'est le maintien de la sécurité et la bonne gestion des intérêts communs ; tout cela, au prix des moindres sacrifices possibles. La mesure du mérite d'un gouvernement c'est encore le degré de bonheur, de dignité, de force que possède la population qui l'a choisi ou le supporte. Or, essayons donc, à ce point de vue, d'apprécier la forme politique du gouvernement de tutelle et du gouvernement par soi-même. Si je ne me trompe, quelques grands traits y suffisent.

Est-il vrai que la gestion des affaires communes soit en meilleures mains dans les mains d'un pouvoir indépendant ou d'une classe restreinte, que dans celles de la communauté même? Est-il vrai qu'il y ait avantage pour une classe d'hommes à confier à d'autres le soin de sa défense et de sa fortune? Pourquoi en serait-il ainsi? Est-ce parce que cette classe ou ce pouvoir auraient plus d'intérêt à bien faire? Il est trop clair que cela n'est pas possible. Quels que soient la passion de la tutelle, le sentiment du devoir, l'amour ardent des faibles et des soumis, qui jamais, plus que tous, sera dévoué au bien de tous? Qui jamais aura plus d'intérêt à bien faire que les intéressés eux-mêmes? Serait-ce qu'avec un intérêt égal ces hommes ou cette classe y apporteraient une capacité supérieure? Un intérêt égal! C'est là le grand mot, la grande raison de certains pouvoirs indépendants et des aristocraties des temps modernes. Autrefois, il faut le dire, ni les uns ni les autres n'y mettaient tant de façons. Le droit au gouvernement, presque à la propriété des hommes, sans montrer de titre, sans rendre de comptes, c'était pour tous la légitimité, et la légitimité c'était la possession ancienne, héréditaire. Aujourd'hui, la légitimité c'est l'intérêt des peuples (1). Le mot célèbre de Louis XIV se renverse. Quand on dit dans nos pays de l'occident de l'Europe : L'État, c'est moi, cela ne signifie plus que tout l'État est à un seul ou à un petit nombre, mais qu'un seul ou quelques uns sont tout à l'État, ne sont rien que l'État qu'ils aiment et soutiennent, personnifient et représentent. Est-il besoin de dire que ce n'est là qu'une illusion? Où sont, dans ce monde, les positions

(1) Ainsi la définissait Napoléon, dans un discours, il est vrai, du 25 mars 1815. « L'autorité des princes, disait-il, est plus ou moins étendue selon l'intérêt des nations qu'ils gouvernent. La souveraineté elle-même n'est héréditaire que parce que l'intérêt des peuples l'exige. Hors de ces principes, je ne connais pas de légitimité. »

distinctes qui se ressemblent, les vues qui concordent, les intérêts vraiment identiques? Non. Monarchies, aristocraties se trompent ou trompent pareillement. Il ne faut pas remonter loin dans l'histoire pour en avoir la certitude. Partout, les personnes ou les classes en possession du pouvoir en ont usé pour elles-mêmes, et en user pour elles-mêmes n'a jamais été en user pour tous. Pour ne prendre qu'un exemple, et un exemple également éloigné de l'histoire qui ne touche plus et de l'histoire impossible à ouvrir encore, qui ne se rappelle ces lois douanières de la restauration et de la monarchie de Juillet, édictées par le pays légal, au profit exclusif du pays légal (1)? Et au surplus, pour qui connaît la nature humaine, comment en pourrait-il être autrement? J'en appelle au plus honnête homme, au plus honnête homme, dis-je, que je défie de consentir à être juge et partie dans sa cause, ou de traverser une pareille épreuve sans péril pour sa conscience et pour la justice.

Ainsi, il n'est pas vrai qu'il y ait intérêt égal. L'intérêt est toujours différent, souvent contraire. Faut-il

(1) Chose assez remarquable, et qui n'a guère été remarquée que je sache, toutes nos lois céréales depuis 1814 sont venues, sans en excepter une, à la suite, et souvent presque immédiatement à la suite de lois politiques constituant ou affermissant le droit électoral dans une classe privilégiée. Après la charte de 1814 (4 juin), l'ordonnance du 26 juillet, la loi du 2 décembre, l'ordonnance du 18 décembre, même année; après 1815, la loi du 28 avril 1816; après la loi électorale du 5 février 1817, les lois des 16 juillet 1819 et 7 juin 1820; après la loi du 29 juin 1820, celle du 4 juillet 1821. La révolution de 1830 éclate, vient la loi céréale plus libérale du 20 octobre 1830. La loi électorale du nouveau régime est promulguée le 19 avril 1831, la loi céréale restrictive du 15 avril 1832, ne tarde pas d'une année.

Ajoutons que c'est depuis 5 ans que le suffrage universel, reçu des mains des années antérieures, a été consacré par le gouvernement actuel, (décrets du 2 février 1852), et que les lois céréales suspendues depuis 4 ans par l'effet des circonstances, peuvent, suivant toute apparence, être considérées aujourd'hui comme définitivement disparues.

compter du moins sur une gestion d'une capacité supérieure? Une capacité supérieure? Qui l'a dit? Qui le proclame? Les gouvernants! En vérité, cela ne suffit pas peut-être. Mais non, parlons sérieusement, et seulement entendons-nous bien. Cette capacité supérieure, que les pouvoirs et les classes au pouvoir la possèdent, cela n'est point douteux, et il faut assurément s'en applaudir. C'est l'espérance de l'avenir. Qu'elle corresponde à une gestion plus profitable pour les déshérités de l'action politique, pour les classes en tutelle, c'est chose moins certaine, disons mieux, presque impossible. Pourquoi? Parce qu'il importerait bien de le reconnaître, rien ne ressemble comme les affaires privées aux affaires communes, et que rien n'a réussi, ne s'est flatté de réussir dans la gestion des affaires privées comme les intérêts privés eux-mêmes; parce qu'il y a dans le nombre une force, dans l'intelligence du grand nombre un bon sens, une clairvoyance, une puissance de cent yeux ouverts, de milliers d'esprits tendus et opiniâtres, une sagesse résultant des compensations mystérieuses des passions et des caractères, qui rivalisent avec l'habileté des minorités, et la défient peut-être; parce qu'enfin, il faut toujours y revenir, si la capacité est supérieure, les intérêts s'opposent; parce que cette habileté, pour dix fois que le dévouement, la générosité, la prudence politique la mettront ou la retiendront au service des intérêts de tous, cent fois s'emploiera pour elle-même. Il faut donc le reconnaître, non, la dépendance n'est pas un secours, la tutelle une protection, la destitution du gouvernement de ses intérêts une abdication profitable ou une violence utile. Tout cela, c'est, à n'en pas douter, un abri perdu, une arme compromise, un affaiblissement, un préjudice.

Aussi, voyez les conséquences et le prix qu'il en coûte. Parcourez trente ans d'histoire. Faites mieux, jetez seulement un coup-d'œil sur la carte de l'Europe actuelle. In-

terrogez un moment les événements. Les réflexions viennent en foule, les souvenirs se pressent et il n'y a pas d'enseignement qui les vaille. Voyez notamment où se font les guerres de passion, de conquête, d'orgueil, de satisfaction ou de distraction pour l'esprit public, d'ennoblissement ou de consolidation d'une forme de gouvernement inquiète ou nouvelle, les guerres, cet accident le plus ruineux de la politique. Est-ce du côté des gouvernements de tutelle ou des gouvernements d'indépendance? Voyez où sont les armées permanentes, plaie et fardeau de l'époque, dont la différence fait toute la différence des finances des Etats (1). Quels sont ceux qui rompent sous le faix, ou dont la vigueur même est alourdie; ceux au contraire qui laissent tous les bras au travail, tous les capitaux à la production, et marchent dans leur voie de progrès sans besoin de ce qui s'est appelé la gloire, et lui préférant le repos, le bonheur et l'aisance, sûrs en même temps qu'une population qui ne prétend rien de personne, mais résolue pour son droit, sera toujours respectée dans son repos ou capable de le défendre. Demandons-nous encore quels sont, dans les divers pays, la composition même de ces armées, leurs droits, leurs codes, leur place dans les rouages de la machine publique, les divers modes de leur recrutement et la répartition enfin de cet impôt si lourd que les classes laborieuses ont appelé l'impôt du sang. Est-il bien vrai que la dépendance y soit avantageuse; que la liberté y soit indifférente? Est-ce l'impôt financier lui-même que vous interrogez? Où est-il plus lourd et plus gratuit? Où est-il mieux ou moins justement réparti, plus ou moins équitablement restitué sous forme d'améliorations? Sur quels principes politiques s'accomplit le progrès vers la justice? Voici un pays où le pouvoir

(1) On sait qu'en France, c'est à la réduction de l'armée que la Restauration a dû surtout sa bonne gestion financière.

procède ainsi légalement en matière d'impôt : Je suis, donc je dois être. Or; pour vivre, il me faut cette somme, donc j'ai le droit de la prendre; et mon seul devoir, ma seule préoccupation possible, c'est de trouver les moyens de la recueillir. En voici un autre où ce qui s'envisage d'abord et se détermine, ce sont les recettes, les recettes telles que les donnent le consentement, l'habitude, la tradition, l'intérêt, la force des choses, la proportion du service rendu, et où l'on se demande alors quel sera le meilleur emploi de ces ressources. Quel est des deux pays le pays en tutelle et le pays en possession du gouvernement de soi-même? Voici, dans la même société, deux classes de population, celle-ci sans le savoir, aveugle, ignorante ou trompée, supporte plus que sa charge proportionnelle; celle-là, habile ou violente, ou encore se fermant les yeux par des considérations d'ordre, de nécessité, de facilités pratiques, paie moins que sa part légitime. Que présumer? Est-ce bien là qu'est la classe en possession du pouvoir, ici la classe protégée et prise en tutelle?

Ce n'est pas tout. De même qu'il est de l'essence du gouvernement de soi-même, dès qu'il règne, de tout revendiquer, tout reprendre et tout faire, de même la tutelle, dès qu'elle s'établit et qu'elle dure, ne se limite pas longtemps à ces intérêts généraux et de premier ordre qu'on a rangés sous le nom d'intérêts politiques. Affaires provinciales et locales, particulières même, en tant qu'elles se relient par quelque point à un intérêt commun réel ou prétendu, tout est successivement réclamé et saisi par elle; réclamé, saisi, du même droit et avec pleine logique, il faut bien le reconnaître, et au gouvernement s'annexe alors l'administration. Or, cette administration qui est réellement, comme on voit, un contrecoup politique, est-elle un bien, une protection, une garantie de gestion meilleure? Eh! mon Dieu, comme la tutelle politique elle-même dont elle est une substruction. L'administration

c'est la multiplicité des fonctionnaires, ruineuse par ce qu'elle coûte, ruineuse encore, comme les armées, par ce qu'elle enlève de bras et d'intelligences aux emplois utiles, ruineuse par ce qu'elle ne fait pas, parcequ'elle fait moins bien ou mal, ruineuse surtout peut-être parcequ'elle fait attendre. Qui n'a pas vu de près fonctionner l'administration n'a pas d'idée des lenteurs administratives et des sommes énormes que représentent, tous les ans, ce temps perdu et cet ajournement inouï de décisions, d'améliorations utiles ou indispensables. Peut-être y a-t-il là autant de dommages encore que dans la tutelle politique proprement dite, parce que si les intérêts sont moins graves et moins étendus, on en touche un plus grand nombre, et de plus au cœur des fortunes privées, pour les fausser, les allanguir, les compromettre. De plus, le dommage qui ailleurs pouvait offrir la compensation de certaines grandeurs n'a plus rien ici qui console. Le « paucis nascitur » se tolère quand c'est César qui le prononce; mais quels contresens, quels froissements, quel fardeau, quelles impatiences quand, du haut en bas, il devient la devise, l'opinion, le titre et la pratique de tout un monde d'administrateurs !

Ce n'est pas tout encore. Nous avons parlé de sécurité, ce premier besoin des peuples, avant, oui avant la liberté même. Eh bien ! ce premier besoin, qui l'assure le mieux? Est-ce la politique de tutelle ou celle de l'indépendance? C'est ici, on le sait, l'argument capital des pouvoirs à base restreinte, leur meilleur titre, leur justification la plus admise. Quelle valeur attacher à tout cela? Tout dépend de l'idée qu'on se fait de la sécurité et de ce qu'on attend d'elle. La sécurité, l'ordre dans les sociétés, est-ce l'eau stagnante pendant dix lieues, mais avec un précipice au bout où tout s'engloutit parfois et se brise, ou bien un courant continuel toujours mouvant et partout, mais régulier et calme à tous les points de sa pente? Est-ce l'im-

mobilité quinze ans, suivie tout après d'une secousse, ou bien l'agitation inséparable de la vie, mais sans péril et assurant la vie même? Est-ce la compression violente et tendue d'une force explosible mais avec l'explosion, ou bien le travail incessant accompli à l'air libre d'une loi de cohésion qui cimente jour à jour, sans effort? A un autre point de vue, que pense-t-on et que veut-on encore? L'individu est-il fait pour la société ou est-ce pour l'individu que la société est faite? L'ordre est-il un bien en soi et pour soi ou pour l'observateur qui le contemple, ou n'a-t-il de valeur que pour le bonheur qu'il procure? L'homme est-il créé et mis au monde pour offrir un beau spectacle au soleil, une superbe ordonnance, ou bien sa destinée sur la terre, au point de vue où nous sommes, est-elle d'y assurer et d'y grandir, le mieux possible, au sein de la diversité libre et confuse des événements, des situations, des caractères, les facultés, l'activité, le bonheur, la dignité de la plus noble des créatures? Si l'on se prononce pour la première de ces thèses, soit : l'ordre, la sécurité sont en effet le privilége des gouvernements de tutelle. Mais si la seconde est seule vraie, ils ne connaissent ni la sécurité ni l'ordre véritables, et c'est à leur forme politique qu'il faut imputer leurs secousses et les ruines qui les suivent, avec tous leurs retentissements douloureux au sein des classes pauvres. Mais non, avouons-le. Non, le doute n'est pas possible. Le mot du fabuliste va plus loin et plus haut que ses fables : notre ennemi c'est notre maître. C'est là un sentiment fatal, inévitable. On ne s'attache passionnément qu'à ce qu'on a édifié ou choisi, qu'à ce qu'on édifie et choisit encore. L'ordre vrai, la sécurité inébranlable, c'est donc cet attachement au pays, ardent, libre, unanime, dont Montesquieu faisait le plus grand des principes politiques, et qu'il décorait de deux beaux noms : âme et vertu. En fait, au surplus, il est un moyen tout pratique de s'assurer de la solidité des

formes politiques et de leur sécurité. Un homme doué d'éloquence nous racontait, il n'y a pas bien longtemps, dans de belles études sur l'histoire romaine (1), qu'au temps des empereurs, la porte principale du camp des prétoriens établis sous les murs de Rome, cette porte toujours tournée vers l'ennemi, était tournée alors du côté de Rome. Eh bien! jetez encore un coup-d'œil sur la carte du monde. Notez les pays, les formes de gouvernement, gouvernements de tutelle, gouvernements d'indépendance, et demandez-vous ici, là, plus loin encore, de quel côté est tournée la porte prétorienne.

Mais c'est surtout par ce qu'elles font des hommes, que les deux formes politiques se distinguent et se distancent. L'homme, c'est en effet la matière et la base de toute chose. On disait autrefois : Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. On peut le dire encore, avec vérité, dans les conditions et au point de vue des temps nouveaux. Tout vaut par lui; rien ne vaut sans lui. Il est la force, la source, la richesse, le capital, en quelque sorte, unique et universel. Agir sur sa nature est donc le grand ouvrage et la vraie pierre de touche; la développer, le grand honneur; l'amoindrir ou la briser, la pire condamnation. Mais quoi! les formes politiques ont-elles réellement cette influence, alors que c'est de l'homme même qu'elles émanent, que c'est lui qui les constitue et les façonne? Sans contredit, elles la possèdent. Il en est d'elles, en quelque sorte, comme des méthodes ou des langues, qui sont aussi des méthodes. Qu'arrive-t-il pour les méthodes? Des esprits supérieurs les trouvent. De leurs mains elles tombent dans le domaine commun, et là deviennent, au service de tous, des instruments qui doublent les forces, des formes bonnes ou excellentes, au sein desquelles la généralité des esprits se modèle, s'as-

(1) M. J.-J. Ampère : L'*Histoire romaine à Rome.*

souplit, puise, suivant leur valeur même, plus ou moins de rectitude, de pouvoir et d'étendue. Ainsi en est-il pour les formes politiques. Telle méthode, en général tels esprits; telle forme politique, tels caractères. Édifices construits pièce à pièce par vingt générations, elles lèguent à la génération présente, comme la terre et l'atmosphère elles-mêmes transformées par le travail humain, un milieu dans lequel elle naît, grandit, et suivant lequel elle grandit ou végète, languit ou se fortifie. Nous avons eu déjà l'occasion de reconnaître l'influence des milieux. Certes, il n'en est guère d'aussi puissante que celle du milieu politique. Pour ce débat même, qui niera que la soumission, la contrainte, toujours subies, ne finissent par abattre les ressorts de l'âme; que l'arc, à force d'être courbé, ne perde de sa rigidité, de son élasticité, de sa résistance; que l'habitude de compter toujours sur l'action d'autrui, fût-ce celle du pouvoir, n'amortisse et, parfois même, n'anéantisse l'esprit d'initiative, l'activité, toutes les facultés les plus viriles et les plus nécessaires; qu'au contraire, la certitude de ne relever que de soi, et en même temps, de n'avoir rien à attendre que de soi, les luttes éternelles de la vie, ce sentiment qu'on est l'égal de tous, et qu'à l'égal de tous on exerce sa légitime part d'influence sur les affaires de son pays, ne doivent tremper plus solidement les hommes, les grandir par la conscience de soi, la fierté, l'énergie? Tout le monde a de ces exemples à ses côtés dans la vie privée. Tout le monde a rencontré notamment des preuves de ce que peut l'éducation, timide ou hardie, protectrice à l'excès ou rude et militante. Or, la vie politique est l'éducation des hommes. Où sont les hommes qui aient jamais marqué sortant de l'esclavage antique ? C'est Phèdre, c'est Térence, c'est Épictète, génies doux, craintifs, mélancoliques, mais sans ressort ni vigueur. Sous nos yeux, ce sont des populations entières qui té-

moignent des effets de la tutelle et de l'indépendance. Voyez ce qui paraît avoir frappé le plus tout observateur intelligent visitant la Russie. C'est ce contraste qu'avec des forces passives d'une étendue singulière, la population russe est dénuée de forces actives à un degré extraordinaire (1). Voyez au contraire l'impression que laisse à l'étranger le caractère américain, la réputation qu'il se fait dans le monde, attestée jusque par les traditions naissantes de cette littérature légère qui, à défaut d'autre mérite, a celui-là du moins d'être le miroir le plus fidèle des opinions admises sur le caractère des peuples.

Non, encore une fois, non, reconnaissons-le bien résolument et proclamons-le bien haut : il n'est pas vrai que la tutelle soit une faveur de Dieu et des hommes, l'indépendance un danger, un malheur, un fruit mortel des luttes de nos pères. Ces accusations que nous entendons aujourd'hui, ces prédications pour des retours d'ailleurs impossibles, ne sont rien que des vues fausses de l'esprit ; des méprises périlleuses de l'étude et de l'expérience nées des malheurs du temps, du doute, du découragement et de la faiblesse. Pardonnons-leur à cause de leurs douleurs et de leurs excuses, sans oublier pourtant qu'elles sont des actes d'ingratitude ; mais gardons-nous de manquer à les combattre toujours et partout, et surtout quand il s'agira des classes malheureuses. A l'heure qu'il est, pour nous, j'espère, la cause est entendue et gagnée. Je m'assure que quiconque jettera de nos jours un regard autour de soi, ne conviendra que trop qu'elle valait la peine d'être plaidée.

(1) Nous avons déjà fait une remarque analogue à propos des femmes. Je ne fais pas de doute, pour mon compte, qu'à côté de leur nature même, la sujétion où les retiennent nos lois et nos mœurs ne soient pour quelque chose dans ces phénomènes de faiblesse, tout à la fois, et de résistance que l'on remarque dans leur constitution et dans leurs facultés.

Or, à présent, à la clarté des idées qui précèdent, où en est, à ce point de vue, la société française? Quelle a été, quelle peut être encore sa part de responsabilité dans les maux de la misère, à raison de sa constitution politique? A-t-elle fait tout ce qu'elle devait? Tout ce qu'elle devait, oh! non, sans doute. Mais qui jamais au monde a eu ce bonheur de faire toute sa tâche et tout son devoir? Dans le cours des divers régimes qu'elle a traversés depuis cinquante ans : Empire, Restauration, Monarchie de Juillet, République — arrêtons-nous au seuil du moment actuel — il paraît certainement difficile de ne pas lui reprocher d'avoir fait plus de place à l'esprit de tutelle qu'au gouvernement de soi-même. Je ne parle pas, est-il besoin de le dire, de ces temps d'orage exceptionnels où la frayeur publique, et les circonstances peut-être, réclament de la part du pouvoir quelque chose de plus même qu'une tutelle, quoique à vrai dire, je ne réussisse pas à trouver dans l'histoire d'exemples qui témoignent suffisamment de ce que ce parti peut avoir, en fin de compte, de profitable. Non, mais à suivre la société française dans l'ensemble ordinaire de sa vie, je ne puis croire que les classes en participation du pouvoir politique n'eussent pas été capables de l'exercer beaucoup plus sérieusement et n'eussent pas gagné à le faire. Je ne puis croire qu'elles n'eussent pas gagné notamment, ainsi que tout le corps social, à substituer dans une large mesure, en attendant mieux, l'initiative des particuliers à l'intervention universelle de l'administration. Je ne puis croire enfin qu'il n'eût pas été possible de préparer et d'acheminer sûrement les classes inférieures à une participation de plus en plus complète au gouvernement et d'elles-mêmes et de leur pays, et qu'on ne les eût point ainsi singulièrement relevées, fortifiées et guéries, au grand avantage de la société entière. Or, si tout cela était possible, c'était un devoir de le faire, et en manquant à le faire, assuré-

ment, la société française n'a pas été sans reproche.

Elle n'a pas été sans reproche chaque fois qu'appelée à statuer, en quelque sorte, à nouveau sur son gouvernement, à la suite d'événements qui faisaient table rase, elle a omis ou refusé d'en mieux garder la possession dans ses mains; chaque fois que par faiblesse et par lassitude, encore plus que par calcul, elle a cédé à cette étrange théorie des pouvoirs forts dont elle a espéré d'année en année le repos, comme si c'était un moyen de rendre les pouvoirs moins attaqués que de les faire plus responsables, plus soupçonnés, plus enviables, et que créer, hors d'une opinion aussi mobile que la sienne et aussi violente à ses jours, une institution indépendante, ayant le droit de persister dans une volonté personnelle et les moyens de la soutenir, souvent même en toute légalité, sans être suffisamment avertie du degré de résistance à attendre, ce fût pour elle le vrai recours pour prévenir de nouvelles secousses. A côté donc des fatalités, des malheurs inévitables, elle a une part réelle de responsabilité dans les révolutions qu'elle a subies, et dans les contrecoups que ces révolutions ont frappés sur les classes malheureuses. Elle a encore sa part de responsabilité dans ce fardeau ruineux des armées permanentes, qu'une constitution politique différente eût vraisemblablement permis et commandé d'alléger. Aujourd'hui, avec une population notablement accrue malgré tout, 500,000 hommes sous les armes, c'est, outre une dépense annuelle de près de 500 millions, la perte du travail de la partie la plus valide de la population, 1/20e pour le nombre, 1/10e, peut-être, pour le produit, c'est-à-dire bien près d'un demi milliard encore (1). Qu'on juge de la

(1) Que serait-ce si nous comptions toutes les dépenses de l'établissement militaire et celles des guerres, budget extraordinaire qui s'annexe de temps en temps à son budget. Le tableau en a été dressé, pour l'Europe, par M. de Reden, dans sa *Lettre au Congrès de la paix* (1850), et par M. Larroque dans son livre, *De la guerre et des armées permanentes* (1856).

la sécurité le progrès des mœurs et de la douceur publiques, la densité de la population, la facilité des communications et leur rapidité, de l'amoindrissement par suite des résistances possibles, un pareil sacrifice ait été nécessaire? Ce n'est pas moins, à titre de prélèvement, de 5 p. 100 du revenu brut du pays. C'est près de la moitié de la valeur de son épargne annuelle. Quelle est, je le demande, quelle est au monde l'assurance qui, aux prises avec les risques les plus graves et les plus multipliés, approchât de bien loin d'une pareille prime annuelle? Or, n'est-il pas croyable que moins de tutelle eût amené une vue plus nette des sacrifices et de leurs causes, plus d'efforts pour les réduire, et il est permis de l'espérer, plus de succès dans l'œuvre de leur amoindrissement ?

La société française enfin n'a certainement point été sans reproche; non, elle ne l'a point été quand elle a borné, presque dans tous les temps, à un petit nombre l'exercice de ces droits politiques ainsi restreints déjà quant à leur efficacité. On ne doit ici-bas que la justice, a dit un esprit droit qui était en même temps un cœur excellent, mais on doit la justice, et la justice c'était ici l'égalité. La société française a manqué à ce devoir. Elle n'a pas osé, n'a pas su, et à un certain point il faut le dire, n'a pas voulu le remplir. Encore aujourd'hui, elle possède et exerce le suffrage universel, et n'y est point conquise. Viennent les circonstances, qui peut dire ce qu'il faudrait attendre à cet égard, d'un côté, de la passion de la supériorité, de la défiance, de la peur, du dédain, de l'autre, de la fierté sans lumières et de l'insouciance sous réserve de colère et de révolte. Là, serait encore un grand danger, là a été un grand malheur. On ne peut pas faillir en effet à la justice sur un point, sans que tout l'édifice du droit chancelle; et rien ne chancelle dans le droit qui ne fasse une ruine au sein du monde économique et dans l'âme des hommes. S'il est, et nous allons

nous le demander à l'instant même, s'il est, dis-je, dans nos lois civiles, dans notre législation douanière, dans nos mœurs, dans nos opinions communes, des causes d'infériorité pour les classes pauvres, soyons en sûrs, elles ont tenu au moins en partie à la privation durable des droits politiques ou se sont maintenues par elle.

C'est à la privation des droits politiques qu'il faut attribuer, par exemple, ici les lois céréales, nous venons de le voir, là, les dispositions anciennes du code pénal concernant les coalitions. Avec la privation des droits politiques, point véritablement d'instruction populaire : quoi qu'on dise ou qu'on fasse, l'orgueil, la crainte, le faux intérêt conspirent pour la restreindre ou l'écarter. Avec les droits politiques au contraire, il faut, qu'il me soit permis de reprendre un mot que j'ai dit, je crois, ailleurs, il faut instruire et tout instruire sous peine d'insécurité publique : c'est là leur honneur, leur grand service, leur force. Enfin, retenir une classe d'hommes dans la privation des droits politiques, c'est plus encore. Et en effet, redisons-le toujours, la valeur, l'énergie de l'homme, c'est tout au monde. La résistance, le salut, notamment en matière de Paupérisme, sont là, là bien plus qu'ailleurs nous le verrons. Combien donc n'a-t-il pas été grave de la part d'une société d'avoir affaibli ou anéanti dans les âmes de toute une classe d'hommes, par la privation des droits politiques, le sentiment de la valeur personnelle, de la dignité du citoyen, la fierté et la maturité qui accompagnent la participation à des affaires dont on mesure l'importance et l'étendue, l'énergie qui grandit à se voir marcher l'égal de tous, et d'avoir ainsi diminué la personnalité humaine sur qui tout repose? Combien n'a-t-il pas été grave d'avoir trouvé devant soi toutes ces forces nées ou prêtes à naître et à donner leurs fruits, et de les avoir engourdies par la tutelle, écartées par l'inaction, brisées par la dépendance?

Telle a donc été, à cet égard, la responsabilité de la société française. Il importe de ne point la lui dissimuler, d'abord parce que c'est justice, puis parce que c'est l'intérêt social et le devoir particulier de cette étude. Mais en même temps gardons-nous d'étendre cette responsabilité au-delà de sa vraie mesure, et faisons, au nom pareillement de la justice et de l'intérêt social, la part de chacun dans tout ceci. Quoi qu'on en ait pu dire, dans des temps critiques qui ne sont pas encore loin de nous, ce n'est pas, malgré tout, à la société que ce partage fait le plus lourd fardeau. Et en effet, si elle n'a point osé appeler les classes inférieures et leurs familles pauvres à la participation des droits, sans doute elle a pu avoir tort de craindre, mais n'est-ce pas un tort plus grand que de lui avoir fait peur? Dans la vie civile, quiconque n'a point conquis l'estime publique étant digne d'estime a, soyons-en sûrs, mérité ce malheur par quelques imprudences, quelques obscurités de conduite, à tort dédaignées, quand il eût fallu se défendre. En politique, quiconque a fait peur, quiconque surtout, ayant fait peur, n'a point su rassurer, a pareillement mérité la froideur qui l'atteint, la précaution qui l'écarte.

Eh bien, disons-le, là est le tort, le véritable tort des classes inférieures elles-mêmes. Que si leur déchéance a tenu à la négligence, au mauvais vouloir de la société, soit, encore un coup, tout cela est reprochable. La société a eu tort de négliger, de ne point savoir, de ne pas vouloir. Mais en somme, qui donc, au fond, était le plus intéressé et le plus obligé à poursuivre la réforme de l'état politique? On a dit, et dans des polémiques assez récentes, qu'un peuple a toujours le gouvernement qu'il mérite. Quelque sévère que le mot puisse paraître, je le crois vrai, pour ma part, dans toute sa rigueur, quand on l'applique à une certaine durée. Or, qui doute qu'il en soit de même pour la condition respective des classes d'une société? Est-

il un exemple au monde de populations ayant eu la capacité des droits politiques, le sentiment de leur importance, la volonté de les posséder, et qui n'aient pas réussi à les conquérir? Est-ce que cela d'ailleurs est possible? Et, au surplus, ici, voyons les faits. Loin de repousser la tutelle, qui, plus que les classes inférieures de la société française, s'est montré amoureux de la dépendance et disposé à tout réclamer du pouvoir? Qui a jamais plus nettement récusé le gouvernement de soi-même et de son pays quand il s'est offert? Loin d'écarter, ne fût-ce que par le blâme d'une opinion toujours possible, le poids, sensible surtout pour elles, des fardeaux publics inutiles ou évitables, qui, plus qu'elles a commandé le maintien et l'accroissement des armées permanentes par leur passion pour le bruit et l'éclat des armes, par leur dédain fatal pour les modérés, les justes, les pacifiques? Qui, plus qu'elles, a fait aux gouvernements, sous l'empire de ce désir si naturel de vivre, une impérieuse nécessité des recours aux batailles, parce que ces recours s'appellent pour eux et pour les dynasties le baptême du feu et de la gloire, parce qu'ils sont le respect et le prestige, l'affermissement et la durée? Comment ne pas reconnaître enfin que, plus d'une fois, elles ont mené avec pleine indifférence les classes supérieures dans la voie du régime de la force, jusqu'à la souffrance et jusqu'au chagrin? Ainsi, il est donc vrai, si les classes inférieures, et parmi elles les classes pauvres, n'ont pas eu la possession des droits politiques, si, du chef de la gestion des affaires communes, elles ont eu à supporter des inégalités et des souffrances, sans nier la responsabilité sociale, c'est surtout à elles-mêmes qu'il faut s'en prendre, et ici déjà se montre au-dessus de tout l'importance de l'action individuelle. Ici déjà, éclate et se justifie ce qui sera, pourquoi ne pas l'annoncer dès à présent, le dernier mot de ce travail, sa moralité, l'on dira peut-être sa sentence, à savoir que, dans les causes du Paupérisme, à côté de la

part de responsabilité de la société et de toutes les circonstances extérieures, il y en a une seconde, bien autrement étendue et grave, celle des populations mêmes et des familles en proie au Paupérisme.

Après ces causes d'infériorité résultant, pour les classes pauvres, de la constitution et de la gestion politique, en est-il d'inhérentes à notre législation civile ? Il est certainement raisonnable de le présumer. La perfection n'est pas de ce monde; et, nous l'avons dit, toute violation, toute erreur dans les profondeurs du droit correspond à un préjudice qui s'enfante au grand jour dans le domaine économique. Or, d'une part, nous avons reconnu que tout préjudice volontaire ou fortuit va frapper surtout les classes pauvres, en dernière analyse. D'autre part, les lois civiles ont été l'œuvre des pouvoirs politiques, et il est vraisemblable que si elles n'ont pas partout tenu la balance d'une main ferme, ce n'est pas toujours du côté de ceux qui n'ont pas contribué à les établir qu'elles l'auront laissée pencher. Proclamons-le bien, toutefois, ces taches dans la législation civile française sont infiniment rares, et, tout compté, de peu de conséquence. Le principe de l'égalité civile est si véritablement conquis, à notre époque, qu'il a tout pénétré, tout soutenu, tout préservé, comme une âme vivante et forte. Nos lois civiles, attestons en les emprunts dont on les honore, sont les plus belles du monde, et s'il est un point où la société française ait le moins de reproches à se faire, c'est assurément celui-ci.

Parmi les accusations dirigées contre nos lois civiles, il en est de singulièrement radicales, très-graves en apparence, parce qu'elles annoncent la prétention de tout supprimer, mais qui ne sont guère en réalité qu'extraordinaires. Nées dans des temps où le domaine politique semblait devenu celui de l'imagination, elles n'ont aucun caractère pratique et ne sont pas viables. En réalité, aucun danger ne s'y attache, pas plus qu'on n'en peut tirer

de profit. Il semble donc permis de se borner à les signaler en peu de mots. A quoi bon examiner longuement si la législation civile a eu raison ou tort de reconnaître et de régler la propriété individuelle ; de constituer la famille par l'unité et les effets civils du lien? A part quelques esprits amoureux à l'excès de logique et de réforme, pour qui sera-t-il douteux que ce sont là les bases de tout ordre social, que les lois civiles sont cela ou ne sont point (1) ; que l'institution des familles est un avantage non exclusif mais universel, qui appartient à tous et ne nuit à personne ? A qui le bon sens ne saura-t-il pas attester que la propriété, c'est l'excitation suprême de l'activité humaine empressée partout, par une mystérieuse harmonie, à réaliser le profit commun en poursuivant sans cesse un intérêt particulier ? A qui l'histoire ne dira-t-elle pas que le progrès des temps, c'est l'effort même de la propriété pour s'individualiser toujours davantage ; que les degrés de la civilisation se marquent précisément par les pas qu'elle a faits dans cette voie? A-t-il existé enfin une société de quelque valeur où la négation de ces principes ait été l'objet d'une expérience? En est-il une où elle n'ait soulevé au premier mot, à la première tentative, une irréconciliable répulsion? Réservons donc notre temps, si limité d'ailleurs, pour des questions mieux susceptibles d'agir sur les faits et sur les esprits, autrement que par des troubles passagers. Il n'y a point là de causes réelles ni même sérieusement et généralement supposées de Paupérisme.

Mais il est un point dont le débat date déjà de loin et se continue encore, et qui réclame ici une place de premier ordre, par les intérêts et les principes qu'il met

(1) C'est le cas d'appliquer le mot du jésuite Ricci : « Sint ut sunt, aut non sint. »

réellement en jeu, par l'apparence ou le fond même de vérité des attaques, par le partage des esprits et des partis, les passions et les prétextes, la grandeur des choses et l'importance des hommes, par cette circonstance enfin et surtout qu'il a une véritable portée pratique, et que loin de se prendre et de se briser sans résultat, comme les précédents, contre un ordre de choses immuable, il poursuit le changement de dispositions, en droit réellement mobiles, en fait différentes dans ce moment même chez différents peuples, et sur lesquelles il est permis non pas seulement de supposer, mais d'affirmer que la société française n'aura pas toujours le même sentiment. Ce débat, c'est celui du partage des biens entre les enfants. Or, est-il vrai que les dispositions actuelles de nos codes à cet égard soient une cause d'appauvrissement ; que par leur action continue dans le sens du morcellement excessif des propriétés, elles réduisent, pour ce qui les concerne, la production agricole et la compromettent, et qu'il faille ainsi compter leur influence parmi les plus mauvaises causes de la misère à notre époque ? Est-il vrai qu'au nom de ces conséquences et pour les supprimer du milieu de nous, il faille revenir ou s'avancer vers un régime légal prenant mieux conseil de l'économie publique ? Enfin, si tout cela est vrai et possible, dans quelle mesure est-ce vrai, et dans quel sens faut-il le faire ?

Pour mon compte, je le dis tout d'abord, et c'est là pour moi une considération suprême, dussé-je souffrir le reproche de n'être pas un esprit pratique, je ne crois pas que le législateur ait le droit de se préoccuper ainsi des effets utiles de ses actes. La loi, c'est la justice. La justice c'est un cri de conscience, non le dernier anneau d'un raisonnement, le terme d'une chaîne de faits, un résultat final bienfaisant ou productif qui ressorte de la marche des choses. Pour établir la loi, qu'est-ce donc qu'il faut interroger ? La conscience, l'esprit, rien autre chose. La

source de justice est là et n'est que là. Et voyez, comment appelle-t-on les lois dans leur ensemble? Le droit? Est-ce que ce mot de droit ne parle pas de lui-même? Ce qu'il offre à l'intelligence est-ce l'idée de l'impérieuse, de l'inflexible justice, ou celle des mobiles convenances des intérêts, des calculs et de l'utilité publique? Prenons-y garde, l'utilité publique, voilà notre plaie à notre époque. C'est ce dogme de l'utilité publique qui dévie tout, corrompt tout. C'est en son nom que dans la vie politique tout s'entreprend, que tout s'absout ou s'excuse. C'est lui qui fait du succès la légalité, et prétend faire de la légalité tout le droit. C'est lui dont les projections fatales, dans la vie privée, ouvrent et accoutument les âmes à l'empire de l'intérêt personnel, ne connaissant que soi, ne relevant que de soi, voyant bien vite en effet qu'une fois dans le domaine de l'utile, il n'y a plus de différences que celles de l'importance, et mettant vite aussi l'importance principale de son côté, impudique dès-lors parcequ'un exemple le justifie, sincèrement tranquille, ardent, sans peur, sans obstacles, parce qu'une opinion commune, élevée à la hauteur d'un principe, lui fait une légitimité : la condition du succès. Certes je ne sache point d'école plus démoralisante pour une population que l'école de l'utilité publique, et si nos lois civiles méritent un reproche grave, c'est à coup sûr d'avoir été parfois le code de l'intérêt public, au lieu de demeurer ce qu'elles devaient être : le code du droit, du droit seul.

Mais, non-seulement il faut, au nom du droit, dénier au législateur le pouvoir de consulter autre chose que la conscience, non-seulement il faut le lui interdire au nom de la moralité publique, il faut encore l'en empêcher au nom de l'intérêt public lui-même. Et ici, se révèle une des harmonies les plus profondes, l'une des constitutions les plus merveilleuses de ce monde qui en contient tant de merveilleuses et de profondes. Je veux dire l'accord du

juste et de l'utile, avec le sentiment du juste toujours au premier plan, vif, éclatant, indubitable, et la perception de l'utile, confuse, douteuse, lointaine, féconde en déceptions pour le plus habile, en insuccès pour le plus opiniâtre. Est-ce une réalité que cet accord? N'est-ce point un rêve, un leurre, une espérance? Non, à coup sûr ce ne l'est point. Parcourez notamment le domaine du droit, on le pressent partout. Suivez l'histoire des législations, partout il se révèle à la longue. Pour ne prendre qu'un exemple et qui appartienne à notre sujet, qu'on se demande si les dispositions anciennes de notre code pénal, relatives aux coalitions, édictées, nonobstant le droit, dans la vue de sauvegarder l'ordre public, n'ont pas sans comparaison, témoin l'Angleterre (1), bien plus coûté au repos de la société française, par le sentiment du droit violé, par les colères, les rancunes, les conséquences économiques, que n'eût jamais fait la reconnaissance du droit, proclamé tout d'abord et à tout hasard, malgré prévisions et craintes et parce que c'était le droit. Et pourquoi, cependant, tant d'obscurité autour de cet accord, dont la manifestation semble à tel point intéresser la providence? Pourquoi l'esprit est-il si impuissant, au moment d'agir, à pénétrer l'harmonie que l'événement vérifie si bien à distance? Là est, en vérité, la beauté, la profondeur. C'est que la moralité humaine était à ce prix. Que la vue de l'utile, en effet, soit aussi nette, aussi prompte que celle du droit, c'est l'utile qui attire. Du même coup, la moralité des actes s'anéantit. Tout est sauf, au contraire, avec l'ombre qui cache l'éventualité utile, c'est la con-

(1) Il ne faut pas croire toutefois, comme on l'imagine et le dit quelquefois en France, que les coalitions soient sans frein en Angleterre, même quand elles arrivent à des actes punissables. M. Wolowski a publié, dans la *Revue de Législation* du mois de juin 1851, un travail qui révèle sur ce point l'état, fort inconnu parmi nous, de la Législation anglaise.

science seule qui parle et qui guide. D'une part, au grand honneur de la Providence, une récompense constante s'attache à l'accomplissement courageux, inflexible du droit, et, en même temps, cet accomplissement demeure, grand, dévoué, méritoire. Il a pu pressentir, il n'a pas entrevu la récompense. Le plus souvent même, il a dû croire à un sacrifice.

Or, si cette harmonie est vraie, et elle est vraie, si l'ordre providentiel est ainsi établi, et il est tel, que conclure pour le débat qui nous occupe? Que pour savoir ce qui est bon, nous n'avons qu'à demander à notre esprit ce qui est juste; qu'en écoutant le droit qui est clair, nous atteindrons l'utile qui est caché. Quel est donc le droit dans la question du partage des biens?

Deux principes, deux grands droits, sont en présence, différents, impérieux tous deux, non opposés, ni inconciliables : d'une part, le droit de propriété de l'homme dont le travail a gagné les biens, a produit la fortune; de l'autre, un droit de l'enfant, appelé sans sa participation au fardeau, aux hasards de la vie, et qui, bien évidemment, ne peut être abandonné par celui qui la lui a donnée. Le premier est absolu, il comprend la totalité de la fortune. Qui viendrait, en effet, exercer un droit de propriété à côté et à l'encontre du propriétaire? Le second l'est-il également? On l'a dit. La loi française y incline. Le contredire, c'est presque, de nos jours, encourir le reproche d'imprudence et de voie de fait contre l'ordre social. Écartons ce reproche, qui n'a pas de sens ici, et qui, redouté, obéi par un respect pusillanime de l'opinion, corromprait la conscience et le droit. Deux droits, disons-nous sont en présence : la propriété, l'hérédité, tous deux respectables, nécessaires. Entre eux le partage est à faire, mais la limite est variable, telle ici, telle plus loin. La loi française l'a fixée, pour sa part, arbitrairement, car on ne peut le faire d'une autre ma-

nière, par un choix auquel on pourrait appliquer le nom de caprice, s'il ne méritait mieux ceux de conciliation et de mesure. Comment pencher plus qu'elle vers le droit de propriété, serait-il faire acte de révolutionnaire? Comment serait-on moins conservateur pour chercher à fortifier l'une des bases de la société que l'on juge atteinte? Non, à coup sûr, ce n'est pas là un reproche sérieux. Eh bien, alors, abordons le fond du débat, et par le moyen même que nous avons préconisé. Qu'est-ce donc que dit la conscience à propos du droit d'hérédité? Dit-elle que les enfants aient droit à la totalité de la fortune du père? Eh bien, non, la conscience ne dit point cela. Elle proclame que l'enfant doit être soutenu, alimenté, préservé dans la vie qu'il a reçue, mais cela, c'est une dette de la fortune paternelle, ce n'en est pas la propriété. C'est un privilége, non une possession à titre universel. Cela conduit à ce que la loi française appelle des aliments; cela conduit à reproduire, pour la descendance, ce qu'elle a établi pour les ascendants et sous les mêmes conditions de fixation, sages, proportionnelles, par la magistrature, mais cela ne conduit à rien de plus. Hors de là, sous la réserve de ce privilége, de cette imputation, de cette dette à satisfaire au profit des enfants, la propriété est absolue, entière. Elle est absolue et entière avec cette seule obligation, relevant bien plutôt du cœur et de la conscience que de la loi, à savoir qu'à moins de circonstances exceptionnelles, qui justifient ou commandent une dérogation à ce devoir, le père doit partager également entre ses enfants son affection et les marques de son affection.

En regard de cette sentence de la conscience humaine, mettons-nous les opinions et aussi les constitutions diverses? Il n'y a pour la loi que trois partis à prendre. Là, c'est le droit d'aînesse et les substitutions; là, le partage égal entre les enfants, avec une réserve déterminée pour la libre disposition du propriétaire; ici enfin, la li-

berté du propriétaire, avec réserve pour le droit des enfants. Assurément, le débat n'est pas long. Qu'est-ce qu'aurait pour lui le droit d'aînesse constitué par des dispositions légales? Rien; non, rien de tout cela. D'une part, il attente au droit de propriété en disposant des biens sans la volonté ou contre le gré du propriétaire; d'autre part, il sacrifie le droit de la plupart des enfants, et il le sacrifie au nom d'une inégalité odieuse d'affection et d'avantages. Tout blesser, tout violer, c'est son lot. Et le partage égal? Oh! le partage égal a pour lui trois grandes choses : ceci d'abord qu'il réserve à la liberté, à la propriété, c'est la même chose, une part déterminée; en second lieu qu'il sauvegarde le droit des enfants; en troisième lieu enfin, qu'il se place sous l'égide de cette considération si forte de l'égalité d'affection et de protection due aux enfants par le père. En revanche, il a ce tort grave qu'il fait du droit de propriété l'accessoire, et de la dette le principal ; qu'au lieu de reconnaître le premier en lui imposant au profit du second l'accomplissement de ses obligations, il intervertit les rangs et les situations, faisant céder le droit universel au droit partiel, confisquant, pour parler plus vrai, sauf une réserve, le droit de propriété au profit de l'hérédité. Au-delà donc du partage égal, il doit y avoir, il y a en effet quelque chose. Ce quelque chose, c'est le droit de tester avec réserve des aliments des enfants. Au lieu de consacrer l'hérédité sous réserve d'une part de liberté pour le propriétaire, d'une part de droit pour la propriété, celui-là consacre, ce qui est la véritable situation des choses : le droit de propriété sous réserve du droit des enfants. Pour mieux dire encore, il laisse le gain à qui a gagné, la propriété au propriétaire, en imposant au père les obligations de la paternité. C'est là, assurément, le droit tel que la conscience le dicte ; c'est le droit tel que je le trouve, au moins, clair, éclatant au fond de la mienne. J'espère l'avoir consultée assez souvent dans ma vie pour avoir

mérité de n'en pas être trompé et pour avoir le droit d'en apporter le témoignage.

Or, si c'est là le droit, et que tout oubli du droit corresponde à un préjudice, la loi civile française qui s'est prononcée pour le partage égal, est reprochable et doit être dommageable? Peut-être, mais à coup sûr, n'ayant failli, nous l'avons vu, que d'une façon secondaire, si elle l'est, elle ne l'est que dans une très-faible mesure. Et d'abord, une réflexion se présente, c'est qu'en fait, la législation civile à ce point de vue est en quelque sorte hors de cause. En effet, à côté de l'hérédité, ne laisse-t-elle pas une latitude déterminée au droit de libre disposition? Eh bien, cette latitude, les pères de famille n'en usent pas, ou tout au moins n'en usent que rarement. Qu'est-ce à dire, sinon que le partage absolument égal et ce morcellement excessif de la terre qu'on lui reproche communément et, de certains côtés, avec tant de passion et de véhémence, ne sont pas l'effet contraint de la loi civile, mais le libre résultat des sentiments, des mœurs, des habitudes, de l'opinion surtout. Que servirait d'ajouter à la liberté de disposer, si le propriétaire n'use pas même de celle qu'il possède? Sera-t-il raisonnable de s'en prendre aux limites de la carrière lorsque le coureur n'aura parcouru que la moitié de l'espace? En réalité, la loi civile n'a qu'une responsabilité ici, c'est sa part dans l'état de l'opinion et des mœurs, part grande sans doute dans un pays où si souvent la loi fait le juste et l'injuste, et se prend pour la conscience publique et s'y substitue. Hors de là, et une fois accepté l'état de l'opinion et des mœurs, il est clair que la pratique presque absolue du partage égal relève de cet état bien plus que de la loi.

Une autre remarque encore, c'est celle-ci : De quoi se plaint-on? Quel est le grief? C'est le morcellement excessif des cultures? Soit. Sans aborder ici la question de la grande et de la petite culture qui viendra tout à l'heure à

son rang, il est clair qu'il y a, dans tous les cas en effet, un minimum de morcellement au-dessous duquel on ne peut pas descendre sans préjudice. Mais quoi! bien que le morcellement des propriétés puisse influer dans une certaine mesure sur le morcellement des cultures, n'est-il pas vrai pourtant que ce sont là deux faits distincts, dépendant de causes différentes, régis par des lois séparées, le premier relevant de la législation et des mœurs, le second des intérêts économiques? Quelle que soit l'étendue des propriétés, si la petite culture est plus profitable, si d'ailleurs le pays en possède les capitaux et le personnel, on peut affirmer que la terre se morcellera pour la culture. De même, quel que soit le morcellement des propriétés, on peut affirmer que si la culture a intérêt à le faire, elle agglomèrera pour l'exploitation les parcelles morcelées. Ces mouvements de morcellement ou de réunion, la culture les accomplira-t-elle dans toute leur étendue nécessaire en présence d'un régime de propriété contraire? Non, et là est la mesure du reproche à faire aux dispositions du partage égal, en même temps que celle de la supériorité du droit de tester. Avec la loi du partage égal, cela n'est pas douteux, la division de la propriété réglée par la loi qui la force, par les sentiments et les mœurs que la loi peut fausser aussi bien qu'elle les façonne, est peu sensible à l'influence des considérations économiques. Avec la liberté de tester au contraire, cette division soustraite à l'influence de la loi, replacée sous l'empire d'une opinion qui ne relève plus que d'elle-même, s'habitue à tenir grand compte de ces considérations. Il y a donc plus d'accord entre la division des propriétés et celle des cultures marchant du même pas, sous l'influence des mêmes intérêts, des mêmes calculs. Pour avoir établi l'obligation de l'hérédité égale, la législation française a fait perdre cela qu'elle eût assuré en laissant mieux sa part à la liberté du propriétaire. Mais en somme,

reconnaissons-le bien, elle n'a pu faire perdre que cela, c'est-à-dire un profitable accord d'influence, un complément d'harmonie entre la culture et la propriété dans le sens du plus grand avantage économique, mais nullement l'influence entière de la culture demeurée tout au contraire, et pour la plus grande part, fort en état d'agencer les parcelles de la terre suivant les convenances de son exploitation.

En fait encore, il ne paraît pas vrai que les dispositions de la loi française concernant l'hérédité aient amené le morcellement excessif qu'on leur impute. Ce morcellement croissant, dans les proportions qu'on lui donne, est une chimère. Il n'existe pas. Veut-on aller chercher jusqu'au-delà de 1789, un point de comparaison pour la France actuelle? Des recherches patientes, soigneuses, éminemment sagaces, attestent (1) que s'il est vrai que les grandes propriétés ont décru de nombre et d'étendue; que si la propriété même s'est répandue dans plus de mains, au grand bonheur des temps nouveaux, pourtant le mouvement opéré, à le considérer dans son ensemble, a été plutôt encore un déplacement de la grande propriété au profit de la petite qu'un morcellement créant un nombre excessif de propriétaires nouveaux et de nouvelles parcelles. Continue-t-on cet examen en deçà de 1789 et pour des époques où des données plus régulières permettent de suivre le mouvement avec plus d'exactitude, on voit que les cotes foncières de 10,083,751 en 1815 ne se sont élevées qu'au nombre de 11,511,841 en 1842, puis à 12,822,738 en 1855, alors que depuis cette époque 15 à 1,800,000 nouvelles propriétés bâties ont pris place sur les rôles; qu'ainsi l'augmentation du nombre des cotes foncières rurales n'a guère été que de 11 à 12 p. 100, soit 1/3 p. 100 par an, en présence d'une augmentation

(1) *L'ancien régime et la révolution*, par M. de Tocqueville.

de la population qui, depuis la même époque, n'a pas été moindre de 24 p. 100. On voit, par les départements où le cadastre a été refait depuis 1840, que le nombre total des cotes foncières, dans les localités à nouveau cadastrées, n'a pas augmenté de plus de 7 p. 100 durant le laps de temps écoulé entre les anciens cadastres et les nouveaux, alors que la population s'élevait de 18 p. 100 (1). En vérité, qui croira que ce soit là une division excessive de la propriété? Qui donc, à ne considérer même que l'étendue et les nombres, reconnaîtra dans un changement comme celui-là ce morcellement de la terre où l'on veut trouver l'impuissance prochaine de la culture et la mise en péril de l'alimentation publique?

Que sera-ce si, au lieu de se borner à cette vue fausse et superficielle des choses, on les pénètre pour en saisir une appréciation plus exacte? Quelle est en effet pour l'homme la vraie mesure de la terre? Est-ce que c'est l'étendue linéaire, la superficie morte, étendue au soleil? En aucune façon: Au sens économique, la terre a deux mesures, d'une part la quantité des capitaux et du travail qui s'enfouit dans son sein, d'autre part le produit qu'on en tire, de même, et précisément par cette raison qu'au sens économique l'homme n'est que deux choses : une existence à soutenir, une force à employer. Vous avez ici dix, là vingt hectares ; mais sur les premiers vous apportez au cours de l'année et par hectare pour 1,000 fr. d'engrais

(1) M. Hipp. Passy, *De la répartition de la propriété territoriale en France* (1852).

M. Wolowski, *De la division du sol* (1857).

M. H. Passy fait remarquer en outre, d'une part, que le nombre des cotes foncières élevées n'a pas cessé de s'accroître ; d'autre part, qu'à l'égard des parcelles, les opérations du nouveau cadastre font légitimement présumer que le territoire agricole n'en contient plus autant qu'il y a 32 ans; qu'en conséquence il faut bien reconnaître qu'il y a dans la société, à côté des actions qui poussent au morcellement, d'autres actions qui tendent au contraire à la reconstitution au moins des propriétés moyennes.

et de journées d'ouvriers; sur les seconds pour 500 fr. par hectare, y a-t-il une différence au point de vue du travail, une différence pour la vie humaine qui s'emploie? Demandez à l'ouvrier, au cultivateur. Au jour de la moisson, le charriot de ferme prend 300 hectolitres de grains sur la première terre, autant sur la seconde, est-ce que ce n'est pas la même chose pour la valeur, pour la vie humaine réclamant son dû, son soutien? Demandez au fermier, au propriétaire. Non, en réalité la terre ne se mesure nullement à l'étendue, et il semble qu'il faille, au point de vue économique comme il le faut rigoureusement au sens matériel et au sens agricole, tenir compte d'une troisième dimension : sa profondeur, et en quelque sorte la cuber pour l'évaluer. Or, pour qui est-il douteux que depuis 1789 la France a changé du tout au tout sous ce rapport? Elle donnait 6 à 7 hectolitres de grains par hectare, elle en donne aujourd'hui en moyenne au moins 15 à 16. Là où l'on éparpillait 20 journées de travail à la surface, on en accumule 30, 40, 50, tout compté, engrais et labeurs, travaux anciens et machines. Il est donc bien vrai que dans l'acception la plus rigoureuse, le travailleur a devant soi double terre à remuer, le cultivateur double terre à moissonner, le propriétaire double prix d'achat à payer, puis double revenu à percevoir. Il est bien vrai que, pour tous, les 20 millions d'hectares de terre arable de la France nouvelle en valent 40 au moins de la France ancienne. Qu'est-ce à dire sinon que ce progrès a dépassé, et de beaucoup, en rapidité celui du morcellement linéaire des cultures et des propriétés ; que bien loin d'avoir une exploitation moindre, comme on le dit, et d'être réduit à l'impuissance par cette réduction d'étendue, en réalité le cultivateur a plus de terre arable, plus de travail à faire, et en réalité plus de pouvoir; que bien loin d'avoir un immeuble plus restreint, le propriétaire a en moyenne dans les mains une valeur plus grande, et qu'enfin nous

assistons, non à une division excessive et indéfinie des propriétés et des cultures, mais au contraire à un accroissement réel et constant des propriétés et des exploitations agricoles?

Que conclure donc de tout ceci? Ce qu'il faut conclure, c'est que si la société française, toujours bien plus possédée de la passion de l'égalité qu'accessible au juste amour de la liberté individuelle, a eu tort de ne point s'élever au-dessus du partage égal, jusqu'au droit de tester, pourtant il n'est pas permis de dire qu'elle a nui gravement et compromis les cultures et l'alimentation, agrandi les causes de la misère publique en instituant les dispositions actuelles de son code civil (1); que si, sous ce rapport, les principes de 1789 ne sont point encore le droit véritable, pourtant ils ont été une réaction utile et juste contre un état légal bien autrement reprochable, et à ce compte, méritent d'être justifiés et défendus contre le passé qui s'insurge, avec les odieuses traditions du partage inégal, ou pour mieux dire de la spoliation de tous au profit d'un seul. Ce qu'il faut conclure enfin, c'est que parce que la législation sortie de ces principes a été déjà un acheminement vers le droit, parce qu'elle a été surtout une forte et sincère aspiration vers la justice, loin d'avoir fait le mal que les passions des partis lui imputent, elle a, dans le passé, constitué un bienfait immense, et que si aujourd'hui même, elle encourt un reproche, ce n'est malgré tout que celui d'empêcher un peu de bien.

Hors de ce grand débat, quels reproches adresser à la législation civile française? Ils sont peu nombreux en définitive. On peut dire que la fixation d'un intérêt légal, en ajoutant aux risques de l'usure, en accroît le poids, au grand préjudice des emprunteurs, et prend ainsi sa part dans cette source de ruine et de misère. Quand on se re-

(1) Articles 723, 724, 731, 745, 913.

porte aux discussions soutenues à cet égard de notre temps dans les assemblées parlementaires, on ne doute guère de la réalité de cette fatale influence; le nombre des sceptiques diminue, au surplus, de jour en jour, et l'on peut prévoir le moment où le sentiment de la responsabilité qui pèse sur la loi en appellera la réformation. On peut dire, et avec raison encore, que certaines dispositions, telles que celles de l'article 1781 du code civil, qui statue que le maître sera cru, dans certains cas, sur son affirmation, à l'encontre des domestiques et des ouvriers à son service, constituent un état d'infériorité, partant une faiblesse et un préjudice; que la responsabilité des maîtres n'est peut-être pas suffisamment étendue, en présence de tant de circonstances où l'imprudence dans les travaux, le péril, sont pour l'ouvrier une nécessité sentie, regrettée souvent, mais impérieuse et subie, par la certitude de déplaire à l'entrepreneur ou au propriétaire, par le pressentiment de la préférence assurée au plus hardi qui épargnera la dépense de la lenteur, de la précaution, au risque d'accidents devant jeter une famille dans le dénuement, mais dont on ne supportera pas les conséquences. On peut dire encore que la loi spéciale sur les livrets des ouvriers (1), constitue une exception au droit commun, dans un intérêt d'ordre public, exception blessante, témoin les efforts inouïs des ouvriers pour s'y soustraire, si vivement sentie qu'on voit les maîtres obligés de s'y prêter à tout moment, malgré leur responsabilité, indubitablement dangereuse en fin de compte, comme tout sacrifice du droit à un calcul d'utilité générale et se

(1) Loi du 22 juin 1854. On remarque que ce n'est pas là une loi civile mais une loi de police et en quelque sorte administrative. Cela est vrai; mais enfin, c'est une loi, et à laquelle il importait de faire sa place à ce chapitre où s'examinent les dispositions intéressant particulièrement les classes inférieures dans l'ensemble de notre législation.

rattachant à la misère par deux côtés : les secousses où elle prendra sa part, et l'affaiblissement qu'elle peut amener par l'habitude dans cette dignité qui est une résistance et un ressort.

Quant aux dispositions de nos codes relatives aux coalitions, elles présentent quelque chose d'infiniment plus grave que tout cela. Les dispositions anciennes établissaient entre les maîtres et les ouvriers une différence de situation criante et qui témoigne bien de l'impossibilité de garder le droit sous l'empire, d'une part, des entraînements, même involontaires, d'une classe en possession exclusive de l'influence politique, d'autre part, de la faculté laissée au législateur de se préoccuper, hors de son rôle, des considérations d'utilité générale. Outre la différence de pénalité, la coalition n'était atteinte, pour les premiers, que lorsqu'elle forçait *abusivement* l'abaissement des salaires, tandis que, pour les seconds, elle tombait sous le coup de la loi par cela seul que, sans violences, hors de toute considération de droit ou d'abus, elle *faisait cesser le travail.* Certes, ces différences étaient fâcheuses et imprudentes. Elles ont aujourd'hui disparu, grâce à la loi du 27 novembre 1849, qui remplace par trois articles nouveaux les anciens articles 414, 415 et 416 du code pénal. Par malheur, le rappel à l'égalité ne s'est point fait dans le sens du droit et de la liberté, mais dans celui de la contrainte et des considérations de police et de paix publique, et tout ce qu'on a gagné à cette réformation de la loi, c'est l'édiction d'une peine égale, sans acception de droit ou d'abus, des deux parts, contre toute coalition tendant d'en haut à abaisser les salaires, ou d'en bas à en rehausser le taux.

Or, là est, sans contredit, un tort grave porté aux classes laborieuses, un tort qui frappe les yeux sans qu'il soit besoin d'entrer dans des développements qui ne sauraient, d'ailleurs, trouver leur place que dans un travail spé-

cial. En vérité, qu'y a-t-il donc d'illégitime dans l'entente paisible et volontaire d'une classe d'ouvriers se concertant dans le but d'améliorer les conditions de leur salaire (1)? Quelle propriété plus incontestable que celle du travail, et quoi de plus irréprochable que de dire : Je suis propriétaire de mon travail; à tel prix je le donne, à tel autre je le refuse, sauf à l'acheteur à se pourvoir ailleurs en toute liberté? Au nom de quels principes intervenir dans cet acte tout privé de la vie ouvrière? De quel droit, de quels faits s'autoriser pour l'interdire? Du droit de la sécurité publique? Cela n'est pas vrai, elle n'est pas compromise. Tant qu'un délit n'est pas commis contre elle, rien n'est punissable, rien n'appelle, rien ne fait un droit d'intervenir. De la menace contenue dans de grands rassemblements d'hommes? Oh! oui, sans doute, c'est là ce qui préoccupe, ce qui inquiète une société pusillanime qui se trouble au moindre bruit, et des gouvernements toujours menacés, parce que tout les fait responsables. Mais quoi! où trouve-t-on cette menace? Quoi! rien que parce que des hommes se réunissent ils inquiètent? Pourquoi cette présomption de leur inimitié, de leurs violences? Non, ce qui les fera ennemis, soyez en sûrs, c'est le ressentiment de leur droit méconnu. Ce qui les conduira peut-être à des pensées de violence, c'est la contrainte injuste pour un soupçon immérité, c'est le sacrifice d'un droit au profit d'un intérêt, chose toujours odieuse, et pour mieux dire encore, pour l'apaisement de craintes injustifiées; c'est l'assurance qu'on leur nuit, et que la loi, la loi de leur pays, comment le croire! la loi qui de-

(1) Il va sans dire que dès que la coalition est accompagnée de violences ou d'atteintes à la liberté individuelle, la loi doit intervenir. Mais ce qui justifie, ce qui appelle l'intervention dans ce cas, ce n'est pas la coalition même, mais ces faits connexes de la violence et de l'atteinte au droit individuel.

vrait être pour tous, la loi, quel danger! que le gouvernement a faite et applique, prend parti contre eux et non-seulement contre eux, mais pour ceux dont les prétentions leur paraissent injustes, dont ils ont le droit de tenir les prétentions pour injustes tant que la liberté des faits économiques n'a pas prononcé.

Et en effet, on leur nuit. Et en effet, la loi prend parti, les soumet, les condamne. C'est en vain qu'un gouvernement ayant souci de la justice et des intérêts populaires dira : J'ai supprimé le libre débat ; ainsi le voulait la sécurité publique. Mais en place, je mettrai dans la balance mon influence, mon appui. Non, rien ne remplace la liberté. Le peu qu'on fait dans son sens, mais sans elle, s'entache de partialité et se paralyse. Rien ne défend comme elle. C'est pareillement en vain qu'on espérera compenser la contrainte du côté de l'ouvrier par la contrainte du côté du maître. Qui ne voit que cette compensation est une chimère? Est-il vrai qu'un parquet, qu'un administrateur se montrera jamais aussi touché d'une coalition de capitalistes ou d'entrepreneurs, se réunissant un soir en silence dans l'hôtel du plus important d'entre eux, que d'une coalition d'ouvriers descendant en foule sur la place publique, seule capable de les contenir, et se mettant deux mois en grève? Est-ce que cela est possible? A supposer que cela soit, les conditions sont-elles égales? A part les relations, les ménagements, les transactions, les influences, quelle différence pour l'instruction et les poursuites entre l'entente des maîtres, si insaisissable, si difficile à pénétrer, à suivre, à prouver surtout, et les faits de la coalition des ouvriers, où tout est patent, bruyant, tumultueux même et public! Non. Il est certain que la force des choses incline ici vivement, irrésistiblement la balance d'un seul côté, et il ne paraît pas niable que de ce chef, du chef de l'atteinte commune portée à la liberté, les salaires n'aient souffert quelque abaissement dans mainte circon-

stance ; pas niable par conséquent que le contre-coup de ces dispositions légales n'ait dû avoir sa part d'influence dans la situation des classes pauvres.

Enfin, il est une partie des classes malheureuses à laquelle nous avons fait tout à l'heure une place à part, et qui en réclame une ici encore à raison de sa situation légale. Les femmes pauvres, en effet, supportent d'abord, cela va de soi, les conséquences dommageables à un certain degré des dispositions que nous venons de signaler dans la législation; elles ont à souffrir en outre, et très-gravement, de la position de minorité et de dépendance que la loi leur fait dans le mariage. Certes, c'est une grande question que celle de l'état civil des femmes, si grande qu'il est assurément impossible de la recevoir dans le cadre de ce travail. Sans songer à l'aborder ainsi hors de propos, disons toutefois ce qu'il suffit d'en dire pour notre but. Or, ce qui suffit, c'est qu'il n'est personne, ayant vécu parmi les classes ouvrières, qui n'ait acquis la conviction que, dans les ménages pauvres, c'est presque toujours la femme qui représente l'esprit d'ordre, d'économie, de lutte intelligente, persévérante, désespérée, contre la misère; qui, dans la misère même, sait encore conserver à la pauvreté certains dehors, au dénuement certaines ressources; c'est que la supériorité légale donnée au mari, supériorité qui se traduit brutalement dans des mœurs grossières ; c'est que le pouvoir supérieur aussi du père sur les enfants ; c'est qu'un autre pouvoir qui lui est donné encore de ramener violemment la femme au domicile commun, à moins des tempêtes, des sévices, des difficultés, de la gravité d'une séparation légale ; c'est que l'impossibilité de rien refuser, de rien soustraire à ce chef du ménage, dans l'intérêt le plus manifeste, le plus impérieux des enfants et de leur mère, sinon au prix des mêmes extrémités ; c'est que toutes ces dispositions et ces effets de la loi civile enfin ont, dans l'immense majorité

des ménages malheureux, une portée incontestable, fâcheuse, quelquefois désolante. Pour en douter, il faut, encore une fois, n'avoir jamais mis le pied dans la sphère des classes pauvres. Rappelons, au surplus, deux faits seulement, que nous avons eu occasion de signaler déjà, l'un qui indique ce qui pourrait s'obtenir : c'est la moindre gravité de la misère qui se remarque dans le midi, grâce en partie à l'influence que les mœurs y font à la femme, au sein du ménage ; l'autre qui atteste l'étendue du mal, à savoir, ce chiffre énorme d'actions en séparation, à la requête des femmes, que compte annuellement la statistique judiciaire. Il y a là, je crois, de quoi frapper le plus incertain, de quoi faire songer tout au moins le moins amoureux de réformes.

Somme toute, pourtant, et malgré la gravité de ces divers effets de notre législation civile, il faut bien le reconnaître, le mal s'y perd dans les flots du bien, et elle demeure encore, nous l'avons dit, l'une des plus parfaites ou la plus parfaite qui soit au monde. Ce ne sera jamais de ce chef, on peut l'assurer, que la responsabilité la plus grave incombera à la société française. Peut-elle être aussi tranquille du côté de ses opinions, de ses préjugés, de ses mœurs ? Pour ma part, je ne le crois pas. On ne peut méconnaître dans les unes et les autres, à ce qu'il semble, nombre d'erreurs injustes, dommageables, projetant des coups certains au sein des classes malheureuses. Et ici, je ne parle ni de ce préjugé si regrettable que le gouvernement doit être tout et tout faire, de ce penchant si périlleux à lui tout imputer comme à tout en réclamer, sous peine de ressentiment sourd ou de rébellion armée, ni de cette répugnance si fâcheuse à s'occuper des affaires communes, ni de cette résistance qui ne l'est pas moins, de l'opinion des classes supérieures à admettre les classes inférieures dans la constitution politique, ni de toutes les opinions générales comme celles-ci. Il est clair qu'à ce point de vue tout relève-

rait de l'opinion, que toute cause profonde se puiserait en dernière analyse dans les mœurs ; et il ne s'agit pas non plus des préjugés économiques dont la place se trouvera tout à l'heure. Non. Je parle des préjugés, des opinions, de l'état des mœurs influant directement sur le sort des classes malheureuses, d'une part, en modifiant d'une façon quelquefois marquée, il faut bien le dire, la conduite de l'administration et jusqu'à l'application des lois (et c'est par ce point que ceci se rattache à ce qui précède) d'autre part, à raison d'une action propre qui se continue bien au-delà du domaine de l'administration et des lois. Ces préjugés, ces opinions paraissent pouvoir se ranger en deux grandes classes : préjugés contre le travail, préjugés contre la pauvreté même.

Est-il vrai que des préjugés de cette nature subsistent encore au sein de la société actuelle, avec une puissance et une étendue dommageables ? Il ne faut pas longtemps pour en avoir la certitude. Il est certain que nous sommes loin par bonheur, sous ce rapport, de l'état du monde ancien. Le christianisme a justifié la pauvreté. Courbant l'arc de l'autre côté, il l'a même exaltée jusqu'à en faire une vertu, un exemple, un objet d'hommages et de respect pour les hommes, une sorte de grâce et de grandeur pour le ciel. En même temps, il a relevé le travail manuel par la vie du Dieu humble et de ses disciples, par les prédications et la pratique de toute la première Église, et ses efforts dans ce sens forment assurément l'une des plus belles pages de l'histoire, aussi bien que l'un des grands services rendus au genre humain. Enfin nous sommes loin aussi du pays moderne et chrétien pourtant, où Nelson a pu dire ce mot vraiment terrible : « Le manque de fortune est un crime que je ne peux pas pardonner (1) ! »

(1) Sidney Smith, disait aussi : « La pauvreté est infâme en Angleterre. »

Cependant, pour qui peut-il être douteux que le travail n'est pas encore à son rang dans la société française? Suivez-le du haut en bas de l'échelle sociale, partout vous trouverez à ses côtés quelque trace de dédain. La propriété est oisive, elle s'enorgueillit de son oisiveté. Pourquoi cette séparation entre la propriété et la culture, alors que l'intérêt du possesseur, aussi bien que celui de la société entière, commandaient de réunir l'une et l'autre dans les mêmes mains pour y constituer le régime d'exploitation agricole, sans contredit, le plus parfait et le plus productif? Pourquoi? Sinon par la faute du préjugé contre le travail. Au-dessous, voici la grande industrie, le haut commerce; oh! là, sans doute, la considération est acquise. On va de pair avec les positions les plus hautes. Que d'hommes, de familles, dans cette voie, j'allais dire dans cette arène! Que de mains qui s'empressent à manier ces instruments de fortune! Certes, le préjugé est ici bien affaibli, et un acte comme celui de cet habitant de Saint-Chaumont, qui sollicitait, vers la fin de la restauration, des *lettres de relief*, pour sa noblesse profanée par vingt ans de commerce (1), ne saurait plus être, à coup sûr, qu'un acte isolé, une singularité de vieillard, dont l'opinion daignerait à peine se préoccuper pour y attacher du ridicule. Oui, mais prenons garde. Ce qu'on accepte ici et ce qu'on respecte, ce à quoi on fait sa place, une grande place, est-ce bien le travail? Eh bien, non, c'est la fortune. Ce qui sauve ce travail, c'est la fortune acquise ou prochaine, et acquise ou prochaine dans des proportions souvent colossales. Supprimez la fortune, je dis que tout disparaît. Et en effet, à mesure que vous descendrez de rang en rang dans le commerce et l'industrie même, vous verrez la considération s'affaiblir, s'effacer, du même pas que les capitaux décroissent, et que

(1) *De la Liberté du travail*, par M. Dunoyer, tome II, p. 230.

diminue la fortune obtenue ou possible. Enfin, vous atteignez le travail manuel. Là, plus de concours de capitaux, plus de commandement, d'éclat, plus d'espérances. Avec lui, les hommes, les familles, demeurent dans la médiocrité, ou dans la pauvreté même. Aussi, voyez, on rougit de son état, on ne l'avoue qu'à son corps défendant, on en déguise le nom, s'ingéniant à le relever de mille manières. Moins avoué encore qu'on ne s'avoue, on voit à tout moment les métiers manuels devenir une cause de séparation et d'oubli entre les branches d'une même famille. La langue reste pleine de locutions d'une imprudence inouïe. Une bonne famille est celle où personne n'appartient à ce travail. L'usage, aussi bien que les statistiques officielles, dans leurs classifications des professions, distinguent soigneusement les professions libérales, élevées au-dessus des autres, à côté de la propriété. Or, qu'est-ce que tout cela ? Qu'est-ce que tout cela encore, sinon les marques profondes, nombreuses, du préjugé contre le travail? Qu'est-ce que tout cela, sinon des erreurs d'opinion, des injustices de mœurs d'une gravité extrême? Et en effet, qui ne voit tout ce que doit perdre une société à laisser frapper d'un certain déshonneur ce qui est le partage nécessaire du plus grand nombre, la vie, le bien-être de tous? Qui ne voit enfin l'immense danger pour le corps social dans cette situation, que le grand nombre récompensé du travail par un dédain sans raison, découragé du devoir accompli par toutes sortes d'amertumes, est voué tout entier à un mécontentement fatal?

Quant au préjugé contre la pauvreté, il n'est pas moins manifeste. La pauvreté est, sans contredit, en butte parmi nous à des dédains, à une inégalité de traitement aussi périlleuse qu'injustifiée. Est-il besoin de dire que la pauvreté et le travail manuel se trouvant ordinairement ensemble, tous les coups de l'opinion frappent ainsi à la

fois sur les mêmes familles, pour en troubler plus profondément le sentiment moral, les bons instincts et l'énergie ? Ici, qu'on ne se méprenne point. Qu'on veuille bien faire à ces paroles l'honneur de ne les pas prendre pour la déclamation d'un rhéteur, d'un rêveur ou d'un tribun. Il ne s'agit pas de prêcher une égalité impossible, sans droit comme sans raison. Mais, s'il est une chose légitime, légitime et nécessaire notamment de nos jours où, par notre faute, l'ordre moral est si fort effacé, n'est-ce pas, laissant un moment la vie réelle pour ce qu'elle vaut, de s'en détacher parfois pour fixer exclusivement les yeux sur cette éternelle, cette bienfaisante justice à laquelle de l'aveu de tous, nous devons tendre à ramener de plus en plus l'imparfaite réalité? Et d'ailleurs, disons-le, en se tenant dans le domaine de la vie réelle, il est, à ce propos, des questions singulièrement pratiques, qu'il importe de se faire en présence de la société française, insoucieuse, comme toujours, et bien plus distraite que cruelle ou injuste. Que dire, par exemple, de celles-ci : Est-il certain que les administrateurs, dans la poursuite des affaires, dans la réception faite aux personnes, n'établissent pas de notables différences entre l'homme des classes supérieures et celui des classes pauvres? Est-il certain que les tribunaux, dans l'application des lois pénales, ne fassent nulle acception des positions, des relations; que la pauvreté ne soit jamais, par elle seule, un motif de suspicion? Les parquets, ministères publics en possession de l'étrange faculté de poursuivre ou de délaisser à leur gré l'action publique, les juges d'instruction omnipotents à leur tour, ne composent-ils jamais au profit de la fortune, avec ces universelles, avec ces déplorables dominations de l'intérêt général, du repos public, du plus grand bien ou du moins grand mal? Croit-on, enfin, que le droit accordé à la magistrature et à l'administration même de la police, de détenir vingt-quatre heures sans

jugement, soit appliqué sans distinction, toutes circonstances égales, à toutes les classes de la société, et que, toutes circonstances égales, les chambres de dépôt de toutes les espèces comptent, dans toutes les classes, autant de ces détentions sommaires? Assurément, pour quiconque a quelque expérience de la vie, poser ces questions c'est y répondre.

Est-ce à dire qu'il faille s'emporter en blâmes, en colères contre les institutions et les hommes? Est-ce à dire que malgré tout, la magistrature française n'ait pas offert jusqu'ici le spectacle du corps le plus intègre et le plus justement honoré? Non, encore fois, tenir un pareil langage ne serait ni juste ni sensé. Mais, ce qu'il faut dire pourtant, dire nettement sous peine d'encourir à son tour et à meilleur droit le reproche de n'être pas un esprit sérieux, c'est qu'il n'est pas au monde d'institution parfaite, pas plus qu'il n'est d'hommes qui échappent à l'opinion qui les entoure. C'est que tout défendre par calcul et parti pris, c'est tout compromettre. C'est qu'à côté d'une opinion qui n'est point niable, et à laquelle ni la magistrature ni encore bien moins l'administration ne réussissent à se soustraire, il y a une force des choses qui domine, et pour la magistrature des présomptions de fait auxquelles on cède avec l'apparence du devoir à ses côtés. Or, s'il est vrai qu'il en soit ainsi, est-ce à bon droit qu'il en est ainsi? Non, assurément, et il est bien clair que ces calculs, ces ménagements, ces inductions, ces différences au fond et dans la forme ne sont autre chose qu'une véritable, une regrettable atteinte au principe si cher de l'égalité civile, et que cette atteinte est cent fois dangereuse, parcequ'elle est sentie, parcequ'on s'en souvient, parce qu'à un jour donné, elle peut susciter des représailles.

C'est partout du reste depuis le pied jusqu'au faîte, autant que dans l'administration et bien plus que dans la

magistrature, que règne en maître dans notre société ce préjugé contre la pauvreté, ou si l'on veut au profit de la fortune. Nous retrouverions sa trace dans toutes les classes de la population qu'il divise, jusqu'à la plus haute, par une hostilité flagrante ou sourde, suivant les temps ; dans l'atelier où il a profondément séparé l'ouvrier du maître pour la menace perpétuelle de l'industrie et du repos public ; dans la religion, que les classes supérieures, effrayées par des fautes et des violences, plus encore par des souvenirs, embrassent aujourd'hui, non, souvent, pour elles-mêmes et par foi, mais comme un moyen de contenir les classes pauvres. Imprudentes qui voudraient apparemment, à l'exemple de l'antiquité païenne et pour les mêmes malheurs, établir une séparation de plus au milieu de divisions déjà si profondes, et ressusciter en quelque sorte dans notre société française la distinction par bonheur impossible des dieux patriciens et des dieux plébéiens. Nous la retrouverions encore dans l'acte le plus relevé que notre société ait eu à faire : le choix d'une forme de gouvernement. De quel droit les classes supérieures se plaindraient-elles de s'être vu imposer parfois par le grand nombre quelque pouvoir trop semblable pour leur fierté au pouvoir d'un maître, alors qu'en tolérant l'emploi des procédés et du nom dans les rapports des patrons et des ouvriers, elles ont pris à tâche d'accoutumer les classes laborieuses à les trouver naturels partout, parce qu'elles ne savaient plus en souffrir nulle part? Nous la retrouverions enfin dans le fond même du langage et avec des contrecoups étranges, qui rejaillissent jusqu'à ces mêmes hauteurs. Et en effet, qui ne se rappelle que ces mots de peuple, d'hommes du peuple, cent fois prononcés d'abord par le préjugé du dédain, un jour acceptés et répétés d'en bas, dans des temps critiques, sont devenus tout à coup un préjugé contraire et une difficulté politique d'une gravité extrême, contribuant pour sa part à fournir

des raisons, des prétextes, des obscurités, des armes à des interventions violentes qui menaçaient, au nom d'une souveraineté restreinte et fausse, la souveraineté véritable du pays? Loin donc de cacher à la société française ses torts à cet égard, montrons-lui au contraire combien est grande ici sa responsabilité. Les lois du monde sont souvent les plus fortes; les faits peuvent échapper aux intentions les plus pures comme aux volontés les plus persévérantes. On est maître en définitive de ses opinions et de ses mœurs. Adjurons-la de corriger chez elle les unes et les autres, car ces fautes sont les plus personnelles, les moins pardonnables, et celles qu'en effet les événements ont le moins pardonnées. Adjurons-la de veiller jusque sur son langage pour éviter d'ajouter par lui à des dissentiments que la force des choses, l'opposition apparente des intérêts fera toujours assez graves. Nous venons de voir par quelques côtés combien elle doit gagner à ces réformes. Elle y gagnera par d'autres encore.

Il y a en effet, remarquons-le, au fond de ce préjugé contre la pauvreté et pour la fortune, une méprise singulière et fatale. Quel est le droit et le privilége de la fortune? D'acheter tout ce qui s'achète. Et celui des actions honorables ou grandes? D'avoir pour récompense l'estime publique quand elles relèvent de la conscience, ou une autre estime qui s'appellerait plutôt de l'admiration, si l'admiration ne se réservait exclusivement aux extraordinaires, quand elles ont leur source dans les facultés involontaires de l'esprit. Chacun de ces mobiles, remarquons-le bien encore, est distinct. Chacun a dans la mécanique sociale sa tâche providentielle, sa destination et son emploi, que nul autre ne peut remplir. Celui-ci est comme la vapeur ou l'immense arbre de couche du travail qu'il meut à la fois dans tous les recoins de ce multiple atelier qu'on appelle une société moderne. Ceux-là prêtent à l'honnêteté

un appui sans lequel il lui arriverait cent fois de défaillir dans la presque totalité des âmes, ou obligent les hommes, comme le remarque Montesquieu, à faire, au grand profit des sociétés, toutes les actions difficiles et qui demandent de la force, sans autre récompense que le bruit de ces actions. Or, supprimer un de ces mobiles du milieu du monde social, qu'est-ce faire? Supprimer du même coup tous ses effets utiles. Les mêler, les substituer l'un à l'autre, c'est tout fausser. Je suis convaincu pour ma part que la société française a commis depuis longtemps et commet tous les jours, à son grand dommage, une erreur semblable. Chez elle la fortune, qui ne doit avoir que le privilége d'acheter ce qui s'achète, obtient en outre ce qui ne s'achète pas, ce ce qui n'est ni son droit ni son but, ni son partage providentiel : l'estime, la considération. Dès lors, deux effets se produisent : on ne court qu'à la fortune qui donne toutes les parts ensemble ; on délaisse le reste, qui n'obtient plus les siennes. Croit-on que cela ne soit pas fatal, inévitable?

Eh! mon Dieu! cela est sûr, partout on déplore parmi nous l'excès des préoccupations matérielles, l'affaissement des principes moraux. D'un bout à l'autre du corps social, et surtout chez les classes supérieures, depuis longtemps on n'entend pas autre chose. On se soucie, on s'inquiète. On voit à bon droit une menace dans cet état croissant des choses. Soit. Il est bon en effet de déplorer le mal ; mais quoi! il est meilleur de le guérir en corrigeant ses fautes. Je suppose qu'en semant le grain du froment on obtînt, avec le froment lui-même, le coton qui habille et le lin qui éclaire, croit-on qu'on semât désormais beaucoup de coton et de lin? Non, à coup sûr, le froment seul paraîtrait sur la place, demandé, acheté, poursuivi, pendant que les semences du coton et du lin se corrompraient dans les greniers, au risque d'infecter la ferme. Ainsi en est-il au sein de la société française, et par son imprudence. On ne sème partout que la fortune, sûr qu'on est

de tout recueillir avec elle. Déshérités, moqués souvent, doutant de tout et d'eux-mêmes, la moralité s'efface, l'esprit de dévouement s'éteint. Puis, résultat bien grave encore, on voit une partie des intelligences d'élite que la Providence donnait à la société pour son éclat et sa richesse, s'aigrir, écartées de leur tâche, frustrées de ses honneurs. Tous ces hommes allaient enrichir, plaire et servir. Ils ne demandaient, pour accomplir les actions difficiles, que le bruit de ces actions. Non-seulement on les perd, eux et leurs services, mais l'hostilité les ravit et les mène, parce qu'ils n'ont ni leur place ni leur récompense. Qu'on y songe, il n'est pas possible qu'il n'en soit pas ainsi ; car la révolte s'attache forcément à l'injustice, la chute à la faute, le désordre des esprits à la confusion des mobiles, et tous les blâmes ou toutes les frayeurs du monde ne feront pas que les forces auxquelles on barre leur voie ne deviennent dangereuses ; que l'intelligence méconnue, mise hors d'état de se faire acclamer pour ses bienfaits, ne cède un jour à la tentation déplorable, mais fatale, de se prouver, nous l'avons vu, hélas ! jusque par des désastres.

Encore une fois, adjurons la société de faire disparaître ces désordres, ces dangers. Cela dépend d'elle. Qu'elle écoute ceux qui l'aiment et qui, sans déclamation, sans amertume, mais aussi sans complicité ni faiblesse, se font un devoir de lui rappeler ses torts et sa responsabilité. Veut-elle tout réparer? Il lui suffit de tout redresser, de remettre chaque chose à sa place. Qu'elle rattache chaque fruit à sa semence, elle aura encore tous les fruits. Qu'elle se dise bien que la Providence lui a mis dans les mains des instruments pour tout produire. Parmi les plus puissants, avant même, oui, bien avant les privations ou le bien-être, qu'elle s'accoutume à ranger la considération et le dédain, le mépris et l'honneur. Ceux-là sont irrésistibles. Puis, qu'elle apprenne à s'en servir, à les appliquer chacun à son usage. Là est sa science, sa nécessité et son

salut. Pour nous, bien que d'autres intérêts soient en cause, c'est ici spécialement au nom du Paupérisme que nous la prions, que nous la sommons d'agir. Les hommes, en effet, ont soif de considération bien plus encore que de bien-être, et le fatal préjugé qui exalte la fortune et ravale la pauvreté est pour plus qu'on ne pense dans nos révolutions. D'un autre côté, quiconque n'a point traversé la vie avec le poids d'un préjugé sur les épaules, n'imaginera jamais la lourdeur d'un pareil fardeau, et combien il brise les forces du caractère et du corps même. Amoindrissement des causes de nos troubles sociaux et de leurs ruines, restitution aux âmes des populations pauvres de tout leur ressort et de leur énergie, ce serait certes double avantage et grand avantage contre la misère publique. Que si, après cela, la société française avait le courage de porter un jour la main sur les fausses opinions qui s'attaquent à l'indépendance des femmes, qui leur interdisent un si grand nombre de professions et entourent de difficultés factices les conditions de leur travail et de leur vie, déjà si difficiles à raison de leur constitution et de leur faiblesse, elle aurait véritablement mis le sceau à sa tâche et donné l'exemple des réformes les plus justes, les plus profitables, les plus dignes à tous égards d'applaudissement. Elle aurait eu l'honneur de supprimer du milieu de ses mœurs les causes les plus notables du Paupérisme.

Nous voici maintenant parvenus au cœur même de cette partie de notre travail, je veux dire aux influences qui relèvent de l'économie sociale. La misère est en effet par dessus tout un fait économique. Sans méconnaître la réalité trop certaine et la portée des mille autres causes qui affluent en quelque sorte et conspirent de tous les points de l'horizon pour la faire surgir, il paraît donc naturel qu'au sein des causes économiques on est plus près d'elle encore, et qu'on va la voir sortir de sources plus immédiates sinon plus réelles. Quelles sont donc les causes

économiques du Paupérisme? Les causes économiques du Paupérisme, en vérité, c'est tout dans le domaine des faits de cet ordre. Il n'en est pas un qui, sous l'empire d'une erreur, d'une omission, d'une négligence, ne le recèle pour sa part et n'y contribue. Ici donc, plus encore qu'ailleurs, on se trouve devant l'infini, et tout dire est impossible. Toutefois, cette multiplicité même garde un certain ordre sous le regard, et l'on aperçoit facilement de grands traits qui aident à la fois l'induction et la mémoire.

Ainsi, au point de vue économique, la misère ne peut venir que de trois causes : ou la richesse, en prenant ce mot dans son sens le plus absolu, est insuffisante pour, partagée entre tous, donner à tous le bien-être ou le nécessaire, ou bien, au lieu de circuler rapidement à travers le corps social pour s'y multiplier en quelque façon par la vitesse, et faire avec un seul bien plusieurs possesseurs utiles, plusieurs usagers satisfaits, les capitaux, la richesse encore, se traînent lourdement, lentement, et bien que suffisants en eux-mêmes cessent néanmoins de l'être parce qu'ils perdent à tout moment sur la route un temps qui pourrait constituer une jouissance. Ou bien enfin, même à supposer que la richesse possédée suffise, qu'elle circule aussi avec la rapidité désirable, il est possible que le mode suivant lequel elle se distribue définitivement, au terme de ses parcours, comporte de telles inégalités qu'enrichissant les uns il laisse les autres dans la détresse. Insuffisance dans la possession, vices de circulation ou de répartition, tels sont les trois chefs économiques dont relève le Paupérisme. A un autre point de vue, le nôtre, celui de la responsabilité, tout ici se divise en deux grandes classes; et dans ce même domaine économique, les causes sont des interventions ou des erreurs de la société, faussant de sa main le libre cours des choses pour sa grande et regrettable responsabilité, ou bien elles sont la force des choses elle-même, nécessaire, impérieuse, dégageant,

par son action irrésistible, la responsabilité sociale, et offrant de son côté deux subdivisions marquées, suivant qu'elle règne par une action constante ou se manifeste par des effets temporaires ou accidentels. Mais avant d'aborder ces causes réelles et certaines, nous avons une tâche à remplir, c'est de déblayer d'abord le sol d'un certain nombre de fausses opinions qui font chercher la source du mal là où elle n'est pas, ou n'est pas à beaucoup près dans la mesure qu'on imagine. Ces causes supposées de la misère se rattachent, en premier lieu, aux deux grandes questions du travail et du capital, puis à divers régimes et conditions sous lesquels s'exerce le travail : régime industriel et régime agricole de la culture morcelée; régime de la concurrence et des intermédiaires ; régime de l'agglomération dans les grands centres; division du travail, emploi des machines. Certes, il n'est pas difficile, en assistant à cette énumération, de reconnaître au passage nombre de faits auxquelles des opinions communes, fort répandues et fort arrêtées, imputent la misère à notre époque. Il n'est pas difficile non plus de juger combien il importe, si ces opinions sont fausses, de s'arrêter un moment pour essayer de prouver qu'en effet elles sont fausses. Qui n'a eu le spectacle de leurs inquiétudes, de leurs plaintes, de leurs déchaînements violents?

Deux questions fondamentales s'élèvent avant tout, avons-nous dit : celles du capital et du travail. Quels sont les griefs? Au capital, on reproche d'être inutile et de nuire. On l'oppose au travail dont on le fait l'ennemi, le dominateur et le bourreau. On nie les droits de sa coopération. On en proclame la tyrannie et le préjudice. Quant au travail, on se plaint à la fois de son influence et de l'étendue de ses résultats. Il produit trop, et cet excès de production le tue. Jugeons en deux mots ces reproches.

Que le capital donne à son possesseur des avantages de position considérables ; qu'il lui confère le pouvoir de

commander le travail et d'exercer une prépotence réelle dans le débat qui en fixe les conditions, cela n'est pas douteux, et nous verrons tout à l'heure, quand il s'agira pour nous d'apprécier la libre action des choses au sein des faits économiques, dans quelle mesure la situation des classes pauvres est affectée du chef de cette prépotence. Mais ici la question est autre et le reproche bien autrement radical. Or, sous cette forme tranchée, excessive, le procès fait au capital peut-il résister à un moment d'examen? Qu'est-ce que le capital? Le champ et la matière, la force et l'outil sur lesquels et par lesquels s'exerce le travail. Le travail n'est donc pas possible sans le concours du capital, sorte de corps dont le travail est l'âme? Non. Comment alors s'en prendre à cette coopération qui fournit le fonds et le moyen, qui fait le succès et la vie? Et si cette coopération est si nécessaire et si féconde, comment nier son droit et la légitimité de sa participation? Et si le capital n'est rien que du travail ancien, du travail accumulé dans les choses, pourquoi établir cette différence entre deux phénomènes de même nature, qui ne se séparent que par le moment du temps où ils s'accomplissent? Comment l'aînesse qui ailleurs a paru un droit à de tels avantages, fera-t-elle perdre ici jusqu'à la légitimité? Et, s'il y a concours et communauté d'efforts, où est l'hostilité? Si le service est constant, pourquoi, entre tous les services, refuser son prix à ce service? Enfin, comment penser que ce grand coadjuteur de la production des richesses et du bien-être soit jamais pour quelque chose dans la misère du pays qu'il sert et qui l'emploie? Non, véritablement, c'est là un débat qui, dans ces termes, ne saurait se soutenir. Les faits le recèlent, les esprits le soulèvent, il fallait donc lui faire sa place et la voici, mais la défense a si manifestement raison; son plaidoyer, achevé désormais, se compose de vérités d'une telle évidence et si bien connues que reproduit dans son développement,

il ne constituerait ici qu'un lieu commun plus reprochable qu'utile. Bornons-nous à ce qui fait seul notre devoir en pareil lieu : à appeler la cause et à prononcer la sentence. Mais, en même temps, ne manquons pas à dire que si ce procès n'est vraiment pas sérieux dans le monde des idées et par les arguments de la partie adverse, nul n'est plus grave peut-être dans celui des faits et par le nombre des esprits que l'erreur entraîne et passionne. Faisons appel, en nous réservant l'espoir de prendre encore une fois quelque jour notre part dans cette tâche, faisons appel aux publications populaires qui pourront redresser sur ce point les préjugés partout répandus. Aucunes, on peut en être assuré, plus que celles qui réussiront dans ce grand ouvrage, n'auront mérité du repos du pays et de sa prospérité. Plaise à Dieu seulement, et il importe de le répéter tous les jours, que la société française les provoque et les encourage, et qu'endormie dans l'ordre et l'autorité, elle ne se croie pas sauvée parcequ'elle est tranquille, ni affermie tant que les esprits n'ont pas été convaincus!

A propos du travail et de la fausse opinion qui s'y attache, nous avons plus à dire. D'une part, cette opinion n'a pas le caractère d'un préjugé aussi exclusivement populaire. Partagée à la fois par les classes laborieuses et par la plus grande partie des classes supérieures ; au sein de celles-ci, prêchée encore par calcul, au nom d'intérêts habiles, par un assez grand nombre d'hommes qui ne se méprennent pas à son sujet, elle est, en réalité ou en apparence, l'opinion de la presque totalité du pays. Origine d'institutions considérables que nous aurons à signaler sur notre route, telles que le système protecteur, elle a ce que n'a pas la précédente, des conséquences légales et un véritable droit de cité. D'autre part, elle se défend, il faut le dire, par des arguments assez sérieux, obligeant à quelques efforts, et mettant à l'abri de toute crainte de tomber dans une défense déjà commune.

Enfin, il est une raison qui, à elle seule, obligerait, non pas à lui donner plus d'attention, on n'en saurait donner trop à sa dangereuse compagne, mais à lui faire ici plus de place, c'est qu'au point de départ de son erreur, il y a une observation juste dont on ne semble pas avoir tenu un compte suffisant, et à laquelle il importe de faire l'honneur qu'elle mérite, aussi bien dans l'intérêt de la vérité et de la science que pour la conquête des esprits. Et en effet, quand on dit que l'abondance de la production est une ruine et que consommer c'est s'enrichir; quand on répète ce cri qui déjà date de plus de 35 ans, parmi nous : La France produit trop; quand on voit, dans le succès du travail, la mort du travail; quand on prêche le travail pour lui-même et non en vue de son produit, comme une mesure utile et profitable, qu'y a-t-il sous ces assertions évidemment de même sens et de même nature? Il y a des choses fort diverses. Il y a, si je ne me trompe, pour deux camps opposés, disons mieux, pour un seul camp destiné à les réunir, deux parts de vérité au nom de chacune desquelles on a cru pouvoir nier l'autre ou l'amoindrir, qu'il fallait maintenir l'une en face de l'autre, parussent-elles inconciliables et qu'il est d'ailleurs, comme toujours, possible de concilier.

Que le bien-être soit la possession et la jouissance des choses, non l'effort qu'il faut faire pour les obtenir; que consommer soit toujours détruire, et partant, réduire sa possession et son pouvoir de consommation future; que le meilleur succès du travail, ce soit de produire le plus grand résultat avec la moindre dépense de force; que la richesse ne se compose, en définitive, que des produits utiles, et qu'en conséquence, il ne soit pas possible d'avoir jamais trop de ces produits; qu'ainsi, abondance de production et souffrance, obstacle et bonheur, consommation, déperdition et secours ou profit, soient des termes qui s'opposent et s'excluent de la façon la plus absolue, loin

de s'appeler et de sortir l'un de l'autre ; qu'à un autre point de vue que nous avons déjà présenté, l'homme n'ait pour tout bien, et aussi pour charge, que sa vie, sa vie qui s'épuise et se répare, se dépense à produire et consomme pour s'entretenir et durer; qu'ainsi, le mot économique de l'existence humaine, ce soit d'obtenir le plus possible des produits qui l'assurent, la renouvellent, la charment ou l'embellissent, moyennant le moindre sacrifice de ces jours qui sont comptés, ce sont là des vérités de simple bon sens qu'il n'est réellement pas permis de méconnaître et de nier sans tomber dans la déraison. Aussi, est-il impossible de se plaindre qu'on ait jeté au ridicule ces prédications de la consommation source de richesse, et du travail pour le travail, qui ont plus d'une fois égayé l'économie politique. Le ridicule était un droit.

Oui, mais en regard et comme origine de tout ceci, n'y a-t-il pas autre chose? Laissons de côté ces phénomènes particuliers et temporaires que nous verrons à leur rang tout à l'heure, qui parfois pour 1/10e de production au-delà du chiffre habituel, nous montrent toute une classe de travail dépréciée d'un tiers et au-delà, et la ruine du travailleur. Jetons sur le monde économique un coup-d'œil plus général. N'est-il pas vrai qu'au sein de ce monde, les hommes se partagent en deux classes profondément tranchées : les uns pourvus, les autres dépourvus de capitaux? Pour les premiers, point d'embarras : le capital reçoit et emploie le travail ; la vie se dépense sur le capital, le féconde et y moissonne ; c'est en quelque façon un être complet, corps et âme, matière et force, qui se suffit à lui-même. Mais pour les autres, en est-il de même? Quelle différence, au contraire! la vie est ici comme ailleurs, forte, résolue, prête à agir. Mais quoi! comment agira-t-elle, si tout est approprié à ses côtés? Les bras travailleront-ils à vide? Non. Si

le capital est le champ du travail, il est aussi l'instrument qui remue et féconde la vie, et la vie est un champ à son tour. Que le capital la délaisse ou se refuse, qu'avons-nous? Les jachères de la vie qui, faute d'être utilisée et soutenue, va s'éteindre épuisée et stérile. Reconnaissons-le donc bien, pour toute cette classe dépourvue de capital, sans le travail que le capital permet ou fournit, point de vie possible. Ce travail est le champ de ceux qui n'en ont point d'autre. A titre, non passager, accidentel, mais permanent, mais immuable, il est pour toute cette classe la nécessité et le salut. D'un autre côté, n'est-il pas vrai encore que pour toute marchandise, la situation avantageuse c'est d'être demandée, non offerte? Or, si la vie doit ainsi, sous peine de s'éteindre à vide, se relier au capital, si, au seuil de ce traité, elle est comme le capital une marchandise, que faut-il pour elle? N'est-ce pas que la consommation appelle le travail, et non pas que le travail ait à solliciter la consommation. Voilà donc bien deux vérités acquises, et au-dessus de tout débat. Pour les classes pauvres, le travail que permet ou fournit le capital est, à titre permanent, la nécessité et la vie, et si la consommation, ou du moins son appel, ne devance le travail au lieu de le suivre, la balance est contre le travail.

Or, à présent, la part de ces deux camps dont nous avons parlé, ne se laisse-t-elle pas apercevoir? Ici, et c'est assurément le côté de la raison parce qu'il conclut avec elle, on a eu le tort, peut-être, de ne pas mettre à son rang ces vues si importantes, d'abord de la nécessité, à titre ordinaire et fondamental, du travail fourni par le capital pour la vie qui n'est que la vie, et en second lieu d'une autre nécessité, celle de l'antécédence de l'appel de la consommation par rapport au travail. Ici encore, on a eu raison de prêcher, par l'intelligence et les faits, par l'observation et l'ironie, la production et l'épargne; mais

on a eu le tort, peut-être, de ne pas voir, de ne pas dire assez que la production solitaire de la vie pourvue de capital serait la mort de la vie qui n'est que la vie, élément immense, élément régulier pour longtemps de nos sociétés ; que l'épargne qui, à titre normal, laisserait passer le travail par delà la consommation, constituerait l'asservissement permanent à la vie pourvue du capital, de la vie qui n'est que la vie. Et là, du côté de l'opinion qui nous occupe, parti manifeste de l'erreur parce qu'on y agit pour elle, comment s'est-t-on trompé? Précisément pour avoir donné une excessive importance à ces deux vérités, ailleurs un peu méconnues, pour les avoir prises du moins pour base d'une fausse conduite. Ce qui a été, ce qui est illégitime et déraisonnable, ce n'est pas d'avoir dit et de dire : le travail est nécessaire à tout un élément immense du monde économique. Non, car cela est vrai, mais c'est d'avoir dit : il est nécessaire, donc il faut l'assurer par des procédés factices, même à tout prix, même improductif. Ce n'est pas d'avoir dit : Il est bon pour la situation du travail que la consommation devance et appelle la production, mais d'avoir dit : puisque cette situation est bonne pour le travail, d'une part nous presserons artificiellement la consommation, d'autre part nous ferons perdre artificiellement en puissance au travail, pour lui faire gagner en durée. Voilà l'erreur, la voilà dans toute son étendue, mais aussi, je crois, dans ses limites.

Or, ce qu'il fallait dire, à ce qu'il semble, ce qu'il faut dire, plaçant en regard avec un plein respect toutes les vérités, n'est-ce pas ceci : oui, le travail est fait pour produire; là est la mesure de sa valeur et de son bonheur, de son utilité et de son succès. Il est nécessaire, mais le libre cours des choses y pourvoit par un mécanisme admirable où sont en jeu depuis les plus belles choses jusqu'aux plus étranges, depuis la sociabilité et le calcul intelligent,

jusqu'à cet amour du repos dont l'Église a fait une des fautes capitales de la vie, et que l'opinion condamne avec l'Église. C'est au travail de marcher au sein de ce mécanisme, de mesurer sa population aux places libres sur la plaine : nul n'est affranchi ici-bas de la loi sévère, terrible parfois, mais juste enfin de la responsabilité. La consommation est le but de la production comme la production est celui de l'effort. Consommer, c'est anéantir le produit consommable ; épargner, c'est accumuler la consommation en puissance. Certes, la nécessité, la force, le plaisir sont là sans aucun doute ; mais ici est la richesse. Point de travail affranchi sans consommation qui devance et commande. Eh bien, oui, mais le libre cours des choses y pourvoit encore à une condition, à la condition que le travail encore saura se régler de lui-même sur ce régulateur suprême ; à la condition que des institutions périlleuses fussent-elles inspirées par la générosité, jamais par le calcul, ne viendront pas faire à la production des incitations factices et enlever le travail à ses ménagements pour jeter ensuite ses fautes à ces répressions inexorables qu'on appelle la dépopulation et la ruine. Voilà ce qui est vrai, je pense. Mais dans tous les cas, ce qui par dessus tout surnage au milieu de tout cela, c'est l'idée saine du travail à l'abri de jamais trop produire ; c'est la réhabilitation de la production et de l'abondance synonymes de la richesse. Non. Pas plus que le capital, la production du travail ne saurait être excessive. Comme lui elle recèle et apporte non l'extension mais la défaite de la misère publique. Comme le capital, le second, non, le premier, faudrait-il dire, de nos grands éléments sociaux : le travail demeure en son principe hors d'atteinte dans la question du Paupérisme.

Mais s'il l'est dans son principe, l'est-il dans celles de ses applications que nous avons citées ? Que penser du régime industriel et de la culture morcelée, de la division du

travail et de l'influence des machines, de l'agglomération dans les villes et de la multiplicité des intermédiaires ? Et d'abord prenons le plus gros reproche. Le plus attaqué doit avoir le pas à la barre. Est-il vrai que, suivant un autre cri d'alarme poussé parmi nous il y a trente ans pour la première fois, l'industrie soit la cause principale et infaillible du Paupérisme; qu'elle le recèle ou qu'il la suive, elle seule, elle surtout au moins, et que l'avénement de l'une ait marqué la naissance de l'autre ? Non. Cette croyance est sans contredit très-répandue. Elle est grosse d'inquiétudes sincères et d'attaques assez violentes. Enfin les apparences, il faut en convenir, sont pour elle sur plusieurs points. Au fond et dans ces termes, les faits, malgré tout, ne la justifient pas. Eh ! mon Dieu, que le régime industriel, comparé au régime agricole, porte au dedans de soi en général des causes assez notables d'infériorité sous ce rapport, cela n'est guère douteux. Ainsi d'abord, ne venons-nous pas de voir que pour l'intérêt, pour le salut du travail, il faut que la consommation devance et appelle le travail, au lieu de le suivre et d'en être sollicitée ? Eh bien, dans le régime agricole, la production suit en général la consommation. Rarement elle la dépasse pour un moment, jamais d'une manière durable, parce que la population se proportionnerait aussitôt à la quantité des subsistances. Le plus ordinairement elle a quelque peine à l'atteindre. Une force constante : l'accroissement naturel de la population, assure à titre normal au profit de l'agriculture cette antécédence désirable de la consommation; car tout homme qui naît doit se réclamer d'elle, tandis qu'il faut quelquefois longtemps pour qu'une population ait des valeurs de quelque importance à porter à l'industrie pour y pratiquer des échanges. Ce sont là, pour le travail, des éléments de sécurité, la garantie de salaires sinon meilleurs, assurément plus stables, avantage si capital pour les classes laborieuses.

jusqu'à cet amour du repos dont l'Église a fait une des fautes capitales de la vie, et que l'opinion condamne avec l'Église. C'est au travail de marcher au sein de ce mécanisme, de mesurer sa population aux places libres sur la plaine : nul n'est affranchi ici-bas de la loi sévère, terrible parfois, mais juste enfin de la responsabilité. La consommation est le but de la production comme la production est celui de l'effort. Consommer, c'est anéantir le produit consommable ; épargner, c'est accumuler la consommation en puissance. Certes, la nécessité, la force, le plaisir sont là sans aucun doute ; mais ici est la richesse. Point de travail affranchi sans consommation qui devance et commande. Eh bien, oui, mais le libre cours des choses y pourvoit encore à une condition, à la condition que le travail encore saura se régler de lui-même sur ce régulateur suprême ; à la condition que des institutions périlleuses fussent-elles inspirées par la générosité, jamais par le calcul, ne viendront pas faire à la production des incitations factices et enlever le travail à ses ménagements pour jeter ensuite ses fautes à ces répressions inexorables qu'on appelle la dépopulation et la ruine. Voilà ce qui est vrai, je pense. Mais dans tous les cas, ce qui par dessus tout surnage au milieu de tout cela, c'est l'idée saine du travail à l'abri de jamais trop produire ; c'est la réhabilitation de la production et de l'abondance synonymes de la richesse. Non. Pas plus que le capital, la production du travail ne saurait être excessive. Comme lui elle recèle et apporte non l'extension mais la défaite de la misère publique. Comme le capital, le second, non, le premier, faudrait-il dire, de nos grands éléments sociaux : le travail demeure en son principe hors d'atteinte dans la question du Paupérisme.

Mais s'il l'est dans son princ
ses applications que nous avon
gime industriel et de la culture

travail [illegible]

dans les [illegible]

d'une [illegible]

dont avait [illegible]

[illegible]

la [illegible]

infa[illegible]

suive [illegible]

ment [illegible]

Cette [illegible]

est [illegible]

intérêts [illegible]

pour [illegible]

les faits [illegible]

que [illegible]

porte au [illegible]

taires [illegible]

teur. Tirer [illegible]

l'intérêt [illegible]

mation devant [illegible]

et d'en être [illegible]

la production [illegible]

elle la dépasse [illegible]

durable, parce que [illegible]

sitôt à la quantité [illegible]

elle a quelque peine à [illegible]

l'accroissement naturel de la population, [illegible]

normal au profit de l'agriculture [illegible]

sible de la consommation; car tout homme qui fait [illegible]

[illegible] d'elle, tandis qu'il lui met [illegible]

pour [illegible]

[illegible] leurs le prétexte [illegible]

[illegible] principaux les échanges

[illegible] diements le secours de

[illegible] assurance [illegible]

[illegible] classes laborieuses

Dans l'industrie, au contraire, que voyons-nous tous les jours et de toutes parts? La production courant presque sans cesse au devant de la consommation, partout la cherchant, la provoquant, compromise si le consommateur la fait attendre, ruinée s'il refuse ou s'il manque. Que de chômages à la suite de ces engorgements! Que de réductions, que d'instabilité par l'effet de ces dépréciations soudaines; que de misères enfin! Dans l'industrie encore quelle concurrence véritablement inconnue à l'agriculture! Comme tout est uniforme et tranquille ici; là, flottant, débattu, secoué sans cesse et soulevé comme par des flots d'orage! Quelle différence encore dans les débouchés, ici, prochains, réguliers, infaillibles; là, lointains, incertains, disparaissant d'un coup par une mode, une circonstance imprévue, impossible à prévoir, dans le moment même où le produit s'élabore ou le jour qu'il arrive! Dans l'industrie encore, combien de fois ne voit-on pas que des capitaux fixes ou circulants se détruisent, au préjudice immense et de la société et de ceux surtout qu'ils faisaient vivre. Combien n'est-il pas facile de fonder des établissements nouveaux, presque sans terme, pour l'excitation nouvelle de la concurrence et la réduction nouvelle aussi des profits et des salaires! Que de fois les ouvriers de l'industrie, obligés de changer de travail, ne se voient-ils pas aux prises avec les difficultés, les lenteurs, les dépenses, les impossibilités parfois d'un soudain apprentissage à faire dans l'âge mûr ou la vieillesse! Est-ce que tout cela n'est point en effet inconnu à l'agriculture, où la terre ne se perd point, où la superficie cultivable ne gagne ni ne se réduit jamais brusquement ni en qualité ni en étendue; où tout le monde sait tout faire, ou peut à la rigueur tout faire; où les machines, au lieu de jeter à terre toute une population, pour un temps désœuvrée et affamée, s'introduisent sans secousse, se laissent manier, sans peine et sans dommage, par ceux mêmes

qu'elle remplacent? Et quelle différence encore que de s'adresser à des besoins de troisième ou de quatrième ordre ou à des besoins de première nécessité! On mange tous les jours, et les années les plus calamiteuses ne réduisent pas la consommation agricole d'un sixième. Bien plus, elles portent les prix des choses à des taux qui dédommagent le capital et le travail, quelquefois même jusqu'à leur profiter. On fait durer le vêtement quelques mois, on se prive d'un plaisir ou d'un caprice; les consommations de luxe se réduisent de 30, de 50, de 80 p. 100. C'est dans l'ordre de leur éloignement des consommations de première nécessité qu'on les voit tomber en cas de crises. La diamanterie languit et meurt que rien n'a changé dans la ferme. Enfin, nous l'avons vu dans la comparaison du Paupérisme des villes à celui des campagnes, la vie agricole, d'un côté protége contre le sentiment de la misère, de l'autre comporte mille secours inaperçus mais sensibles qui soutiennent et qui sauvent. Il semble en vérité qu'à mesure que l'homme s'éloigne de la terre son existence plus brillante et plus variée, plus relevée et plus intelligente, plus libre et plus pleine, soit aussi plus fragile et plus menacée, et que la fable grecque d'Antée soit une légende économique. Certes, il est difficile de le méconnaître, ce sont là, avec ces phénomènes de concentration, de contagion épidémique que nous avons signalés déjà, des causes véritablement marquées d'infériorité du régime industriel au point de vue du Paupérisme.

Toutefois, de là à un malheureux privilége de l'industrie au Paupérisme, il y a un abîme. De là à soutenir que l'industrie est la cause effective du Paupérisme, il y a tout l'espace d'une inconséquence que le raisonnement désavoue et que les faits contredisent. Et d'abord, que l'on compare donc les nations où l'industrie a grandi à celles qu'elle n'a pas visitées encore. Où est la supériorité économique? Où sont la force, la richesse, la grandeur?

Est-ce du côté de celles-ci ou du côté de celles-là ? N'est-il pas frappant que de la Russie à l'Angleterre, en passant par la Prusse qui, parmi les nations européennes, tient le milieu entre les deux termes du chemin, tout cela se marque, se prononce davantage avec l'industrie, et correspond précisément à son degré de développement ?

Or, comment un pareil accroissement de la richesse générale, si éclatant, si manifeste, pourrait-il enfanter la misère privée ? Comment le régime auquel on doit, avec la satisfaction de tant de besoins divers, la naissance et les bienfaits du crédit et de l'association, ces choses nouvelles si fécondes, un commencement de réforme dans le système ruineux des établissements militaires et le meilleur support de la paix d'entre les peuples, comment ce régime aurait-il pour fille aînée la misère ? C'est, dit-on, qu'avec le régime industriel, certaines classes sacrifiées portent seules le poids du jour et de la chaleur au milieu d'une société réellement plus heureuse. Mais quoi ! est-il bien vrai que ce soit toujours aux classes industrielles des sociétés que s'attaque le Paupérisme ? Entre l'Angleterre industrielle et l'Irlande agricole, où donc est la misère profonde ? Le Paupérisme grandit en Suisse, dans quel canton ? Dans le canton agricole de Berne. En Angleterre même, nous l'avons vu déjà, n'est-ce pas dans les comtés agricoles et non dans les comtés industriels que le Paupérisme a présenté ses proportions extrêmes ? Si, chez nous, la proportion de la population assistée est de 7 indigents dans les départements agricoles, quand dans les départements spécialement manufacturiers elle est de 12, c'est, il faut bien nous en souvenir, une situation particulière qui n'est pas la règle et ne se reproduit pas plus ailleurs que la situation contraire. Chez nous-mêmes, n'avons-nous pas vu nos départements frontières, qui assurément ne sont pas en majorité manufacturiers, nous offrir une proportion d'indigents précisément pareille à celle de nos départe-

ments industriels ; et n'est-ce pas la preuve que d'autres causes tout égales peuvent, dans d'autres cas particuliers, amener le Paupérisme au même degré que l'industrie (1) ?

Enfin, n'est-ce pas depuis que l'industrie s'est introduite à Paris sur une grande échelle que le nombre des indigents y a diminué? N'est-ce pas l'industrie qui assure et de beaucoup les meilleurs salaires (2) ; qui fait les populations, malgré tout les plus intelligentes, les plus instruites et les plus fières? Non, ce qui serait vrai, sensé, ce qui semble que l'on doit conclure, c'est que si le régime industriel a des côtés fâcheux (où n'en trouve-t-on pas au monde) malgré tout, l'avénement de l'industrie est sans contredit un progrès pour les peuples. C'est que, loin qu'il faille revenir en arrière, le progrès est plus avant dans cette voie. C'est que notre agriculture elle-même devra tendre de plus en plus à devenir industrielle, d'une part en laissant de plus en plus aux peuples neufs et à leurs sols la culture des céréales, pour s'adonner aux cultures plus savantes des produits destinés à l'industrie ; d'autre part, en transformant par les habitudes de son habile rivale ses propres habitudes somnolentes, étrangères au crédit et à l'association, ces deux âmes qu'il lui faut conquérir à son tour. C'est que l'industrie élève vérita-

(1) Il n'est pas vrai non plus que la criminalité supérieure soit forcément le partage des populations industrielles. En Angleterre, c'est dans les comtés agricoles que l'on compte le plus de délits et de crimes. Dans le comté agricole de Bucks, la criminalité, de 1845 à 1847, a dépassé de 44 p. 100 la moyenne de l'Angleterre et du pays de Galles, tandis que le comté manufacturier d'York restait de 39 p. 100 au-dessous de cette moyenne.

(2) En comparant les dépôts de caisses d'épargne de quinze villes manufacturières et de quinze villes non manufacturières, d'une population égale et prises parmi les plus riches de la France, Théodore Fix (*Observations sur l'état des classes ouvrières*, 1854) trouvait des deux parts à peu près la même somme de dépôts. C'est encore une réponse aux accusations portées contre l'industrie.

blement les populations à un degré supérieur qu'attestent l'éveil de l'esprit et de l'amour de l'indépendance, la pratique d'un travail plus difficile, et jusqu'à ce sentiment plus vif de la misère que nous avons déjà signalé comme un réel progrès et comme un signal d'effort et de guérison. C'est que si ce progrès s'achète aujourd'hui par des souffrances, si la condition matérielle de nos populations industrielles est, pour le moment, pire encore que celle des populations agricoles au sein desquelles elles se rangeaient naguère, ce n'est pas là un fait nouveau, mais la loi même de tous les progrès, toujours payés, et payés bien cher à l'éternel marché de la vie; témoin, par exemple, l'épreuve semblable qui a pesé sur nos populations françaises, lorsqu'au XIIIe siècle et au XIVe, elles ont échangé leur condition de serfs contre celle de tenanciers affranchis, embrassant une situation plus hasardeuse sans contredit et quelquefois matériellement pire avec un élan bien énergique, bien noble, bien beau, devenu ensuite, comme il était juste, si profitable. C'est que le moment actuel est peut-être aussi un de ces moments de transition qu'il faut franchir à son tour, et qu'enfin si le régime industriel doit, à titre permanent, demeurer plus menacé que le régime agricole, eh bien, il n'y a là rien, à tout prendre, qui effraye, rien non plus qui ne soit conforme aux lois générales du monde. On n'augmente pas la vitesse sans accroître le péril des chocs. S'élever, c'est partout courir le risque de chutes plus profondes. Le régime industriel ressemblera à ces professions dont il offre lui-même plus d'exemples que tout autre. Plus périlleux mais mieux rétribué, corrigeant le risque des pertes par la chance des gains et par l'assurance, sous l'empire d'une concurrence où tout se balance, il se trouvera, en fin de compte, placé au sein de l'aléatoire sur la même ligne que le régime agricole au milieu de sa sécurité. A l'égal de tout autre, il sera donc aussi de son côté la richesse, plus

tôt qu'un autre il sera l'instruction et la paix. Qui sait? Peut-être sera-t-il aussi la liberté. Il ne sera pas, il n'est pas la misère.

Passons à présent à l'autre bord, du côté du régime agricole. Tout préféré qu'il soit, on ne l'a pas pourtant laissé sans blâme, et nous avons vu de quelles attaques violentes, passionnées, quoique moins générales et moins écoutées par une inquiétude publique, le système de la culture morcelée a été l'objet. De ce procès considérable encore, parmi tous ceux que compte cette grande cause toujours ouverte du Paupérisme, une partie déjà, on se le rappelle, a passé sous nos yeux, à propos de la question du morcellement prétendu de la propriété, question que l'ordre naturel des choses a soulevée à son heure, à quelques pages d'ici. Rien que des faits apportés alors, il nous a paru résulter que le reproche devait être une chimère. Il nous a paru que mesurer la terre à sa superficie n'était qu'une fausse mesure, sans valeur, sans portée; que la vraie mesure c'est, en quelque sorte, la contenance, d'une part en travail possible, d'autre part en produits. Il nous a paru qu'à ce double point de vue, des superficies réduites pouvaient parfaitement répondre à de très-réelles augmentations. Il nous a paru enfin, qu'en fait et en balançant le faible morcellement des superficies avec l'énorme accroissement de puissance de la terre, sous ces deux rapports, le spectacle auquel nous assistons n'est pas celui d'un morcellement des propriétés et des cultures, mais celui sans contredit d'un accroissement réel de propriété et de culture aux mains de chaque propriétaire et de chaque cultivateur, accroissement qu'atteste au surplus, à côté du travail et des produits, l'élévation continue des prix d'acquisition et des fermages. Or, maintenant reprenons de ce point de départ. Achevons ce débat dont la décision appartient en effet au domaine économique. Sous ces réserves et dans ces termes mêmes, il est

clair qu'il y a encore une grande et une petite culture. Quel est le meilleur régime? Est-il vrai que la petite culture, qui domine en France, bien que pourtant elle n'y règne pas exclusivement comme on semble le dire, soit pour nous un préjudice; que la grande culture dût nous apporter, avec une production moins pénible et plus grande, un double soulagement pour celles de nos populations qui supportent à la fois le poids des privations et celui du travail?

Dans la production agricole, comme au surplus dans toute production, l'homme fait appel à deux sortes de forces : la sienne, puis celles de la nature. Partout le but suprême c'est, à produit égal, d'économiser le plus possible sur le travail humain en faisant un plus large usage des forces naturelles. Est-il vrai que la grande culture réalise mieux ce programme de toute industrie; que par l'emploi des machines elle donne plus de produit net avec moins de travail? Eh bien, non. Ce n'est pas là ce que prouvent les faits. En général ils paraîtraient autoriser une conclusion contraire. Ils autorisent, à n'en pas douter, à maintenir la petite culture sur le même rang que la grande. Pour la France, et tout balancé, ils permettent même de lui donner le premier rang. Et en effet, voyez ce que nourrit la culture morcelée, ce que nourrit la grande culture. Tandis que celle-ci avec 30 cultivateurs alimente en outre 70 autres consommateurs, industriels par exemple, soit en tout 100 personnes, celle-là occupe 60 travailleurs et laisse encore de quoi pourvoir aux besoins de 80 consommateurs, en tout 140 personnes (1). Qu'est-ce à dire? Que si la grande culture fait effectivement une plus grande place au travail des machines, si elle économise davantage sur le travail humain, ce n'est pas toutefois avec un produit égal; qu'elle manque ainsi à

(1) *Des systèmes de culture en France*, par M. H. Passy.

la condition importante du programme agricole et que l'avantage reste ici en définitive à la petite culture. Est-il vrai du moins, comme on l'a soutenu, que la grande culture reprenne la supériorité par l'amélioration continue et rapide de la terre, au moyen d'une plus grande masse d'engrais? En aucune façon. En comptant, suivant l'usage, 10 moutons comme l'équivalent d'une tête de gros bétail, on trouve au contraire que la petite culture est notablement plus profitable. Et voyez, après cela, quelle est la culture qui a donné par son travail le plus de valeur à la propriété placée dans ses mains. Tandis que de 1821 à 1851, la valeur de la grande propriété ne s'est accrue que de moitié, la petite propriété a triplé et quelquefois quadruplé la sienne. N'est-ce pas là une preuve encore que l'élévation du produit net, cette pierre de touche suprême et sans appel de la valeur de toute chose, est dans une proportion notable du côté de la petite culture? Enfin, consultez un troisième élément encore : les fermages. Qui donc, de la grande culture ou de la petite, paie les fermages les plus élevés? N'est-ce pas la petite culture ? Sans contredit et avec une différence assez marquée. Or, que conclure de là? Si la petite culture sert de plus hauts fermages, n'est-ce pas la preuve qu'elle peut les servir, qu'elle les gagne puisqu'elle les paie, et les gagne au moyen d'un plus grand produit net en définitive, pour le profit encore de la société entière ?

Puis, croit-on que créer un surcroît de population robuste, heureuse au prix d'un rude travail, mais heureuse, que substituer à un atelier composé de maîtres et d'ouvriers ne possédant pas, un atelier immense de propriétaires, stimulés jusqu'aux luttes impossibles par l'aiguillon de l'intérêt personnel et de cet amour de la terre qui possède si violemment les hommes du travail rural, attachés à toutes les bases de l'ordre social, et lui fournissant dans

les temps ordinaires leur appui tranquille, dans les temps critiques leur armée défensive, croit-on que ce ne soient pas là des services dont il faille tenir grand compte? Or, ces services, c'est la petite culture qui les a rendus, qui les rend encore, tout en menant à tout prendre le progrès agricole assez vite pour que la production ait plus que doublé depuis soixante ans, en regard d'une population qui ne s'accroissait que de 75 p. 100. Au surplus, il y a pour nous, pour notre pays, en faveur de la petite culture, un argument plus simple et plus radical. Son dossier, dirai-je, comprend un moyen non plus sûr mais péremptoire. Cet argument, ce moyen, c'est la possession. Et en effet, par cela seul que la petite culture domine, je dis qu'elle a droit de dominer; par cela seul qu'elle existe, je dis que là où elle existe elle est plus profitable. Pour qui fera-t-il doute, à part tous renseignements statistiques sur le taux des produits et des fermages, que la terre va forcément aux mains de qui en tire le meilleur parti, parce que le propriétaire louera toujours à qui lui servira les meilleurs fermages et qui, pour les servir, d'abord les gagnera? Laissant donc de côté la thèse absolue, inutile, insoluble dans ces termes, de la grande et de la petite culture; car, en pareille matière, les circonstances sont tout et l'absolu est une chimère, il paraît sensé de dire qu'en général et tous pays pris ensemble, la petite culture a soutenu dignement la lutte contre la grande culture et l'a même souvent emporté sur elle; qu'en France, et dans l'état des choses, elle a donné des résultats supérieurs de plus d'une sorte qui, tout compensé, lui assurent peut-être le premier rang et, dans tous les cas, ne permettraient pas de l'abaisser au second. Ce qu'on peut dire enfin, c'est que là où elle est née et se maintient, loin d'apporter la misère et le préjudice elle est sans contredit possible, meilleure et plus productive. Sa cause donc

peut être considérée comme gagnée. A notre point de vue, au point de vue du Paupérisme elle est certainement sans reproche.

Et maintenant, écartons pareillement ces phénomènes économiques dont nous venons de parler, tous communs à quelque degré au régime agricole et au régime industriel, et auxquels il n'a été que trop fréquent, dans ces dernières années surtout, d'imputer une part dans la misère des classes laborieuses. On s'en prend à la concurrence qui organise la ruine des entreprises, la guerre du travail, l'abaissement des salaires. Mais quoi! d'abord, songeons-y bien, c'est encore ici la question éternelle, celle qu'on rencontre partout, qui fait le fond de tous les débats, le vrai partage des opinions et des hommes : la question de la liberté (1). La généralité des hommes est-elle capable de mener ses propres affaires, de défendre ses intérêts, de les débattre, et la meilleure façon de les assurer est-ce encore qu'ils soient conduits et débattus par elle? Les faits, on se le rappelle, nous ont déjà répondu ailleurs. Croyons-le bien, ils donnent la même réponse partout, réponse nette, inflexible.

Et par quoi remplacera-t-on la liberté? En fait, à sa place, il n'y a jamais eu que deux choses : le monopole et la réglementation. Le monopole, on le connaît; son nom parle. Pourvu qu'il apparaisse, en France, il ne sera jamais dangereux; la répulsion qu'il soulève est universelle. La réglementation? Oui, on la vante, les gouvernements surtout; mais déjà on la juge à ses œuvres, et nous essaierons de la juger aussi plus sévèrement tout à l'heure. Partout, hors de la liberté, s'ouvre une ère de chutes et de préjudices pires cent fois que les froissements de la lutte légitime. Eh! sans doute, la liberté blesse. Elle

(1) Suivant le mot de M. Michel Chevalier (*Question des travailleurs*, 1848) : la concurrence est la face industrielle de la liberté.

blesse quand elle est la liberté d'autrui. On la voudrait pour soi sans bornes, jamais contre soi, même dans ses limites. Mais quoi! n'est-ce pas là quelque chose de pire que l'injuste extrême, s'il était quelque chose de pire, je veux dire l'extrême impossible? Dans le monde matériel, quand la force de cohésion tend à rapprocher les corps les uns des autres, elle trouve un contrepoids : leur impénétrabilité et leur élasticité. Aussi le monde se compose, il vit, il marche, en même temps que chaque corps persiste. Mais comprendrait-on un monde où la seule force qui dominât serait une force d'expansion indéfinie, les projetant dans l'espace, de toutes parts et sans limite? Ce monde, pour mieux dire, serait-il jamais un monde? N'en est-il pas ainsi dans le domaine économique? Quand la concurrence serre les intérêts les uns contre les autres, au risque de vives souffrances, elle a pour contrepoids la résistance des désirs, la fermeté des volontés, l'incompressibilité des besoins au-delà d'une certaine limite. Aussi les intérêts se défendent; ils luttent, mais ils se maintiennent; ils se blessent, mais ils gardent leur place et leur vie et tout gravite, tout demeure. Mais qui comprendrait le monde économique avec le seul désir pour moteur, quand l'essence du désir est d'être sans bornes? Comment y aura-t-il des prix, si rien ne se mesure qu'à soi, des valeurs si rien ne se rapproche et ne se compare, des transactions si tout se fuit, ne cherchant que sa voie, entraîné à toujours et sans frein par les illusions exorbitantes et les insatiables prétentions de la personnalité?

Mais la liberté, sous sa forme et son nom de concurrence, n'est pas seulement la nécessité, l'ordre, la vie, la justice. Elle est véritablement le meilleur profit, eu égard aux conditions de ce monde. Et en effet d'abord si elle abaisse le taux du salaire de la classe ouvrière, n'abaisse-t-elle pas aussi le prix de tous les objets que les classes ouvrières sont obligées d'acheter pour leurs besoins? N'est-

il pas visible que chacun de leurs membres regagne comme consommateur ce qu'il perd comme producteur? Il est donc manifeste déjà qu'elle ne nuit pas. Mais combien on se tromperait à borner là son rôle marqué par de réels bienfaits! Si l'industrie renouvelle à tous les moments, depuis 60 ans, pour produire le plus possible et au meilleur marché possible, ces efforts hardis, ingénieux, opiniâtres, inépuisables, qui sont à coup sûr sa plus grande merveille, à qui donc en rapporter l'honneur? N'est-ce pas à la concurrence? Si le commerce s'ingénie de tant de façons et de façons si étonnamment intelligentes, pour distribuer partout et au plus bas prix tous les objets de consommation, n'est-ce pas à elle encore que nous le devons? Non, la liberté, la concurrence, c'est le frein et l'aiguillon; c'est la force bienfaisante qui anime et qui pousse tout le monde social. Abondance et progrès, réduction des prix de revient et machines, apprentissage, crédit, instruction, découvertes, énergie, tout vient d'elle. Sans elle, il n'est rien qui ne tombât en langueur : on le voit bien par les points où elle manque. Pas une production qui ne décrût; pas une richesse qui ne cessât pour moitié peut-être son rôle utile; pas une misère qui ne fût menacée, qui ne fût certaine de s'accroître. Comment donc voir un grief dans ces bienfaits, et dans ce lutteur ennemi de la misère une cause de misère?

Il faut en dire autant de cette accusation contre les intermédiaires, dont les violences sont passées mais qui encore aujourd'hui ne cesse de se reproduire, et de plus d'un côté, avec une singulière persistance. Nul doute en vérité qu'il n'importe de réduire le plus possible le nombre des intermédiaires. Ils n'ajoutent pas un produit à la masse totale, cela est vrai. Ils forment une partie de ce que la société pourrait appeler les frais généraux de sa maison, cela est vrai encore. Chaque fois donc qu'un intermédiaire disparaît sans que le service qu'il accom-

plissait cesse de s'accomplir, il est certain que la société s'enrichit. Elle gagne un producteur : sa production effective s'accroît. Elle diminue ses frais : le prix des produits s'abaisse. Mais s'ensuit-il que la fonction des intermédiaires ne soit pas utile, indispensable? S'ensuit-il que leur suppression absolue soit possible, et qu'à supposer qu'on pût la faire, elle ne fût pas le signal du désarroi le plus complet de toutes les satisfactions sociales et de la production elle-même? Jamais, on peut bien l'affirmer, la constitution de la production ne sera telle que le produit naisse, se termine et s'expose, en quantité suffisante, sans excédant d'aucune espèce, sur chaque point où la foule mobile des consommateurs flotte et s'éparpille. Quelle que soit la perfection, cela est évidemment au-delà de la perfection possible. Or, si le produit ne naît pas sous la main du consommateur, n'est-il pas vrai qu'il faut de toute nécessité qu'il y parvienne, sous peine de laisser ici la production éteinte, faute de débouchés, là le besoin insatisfait? N'est-il pas vrai que celui-là qui se charge de ce rapprochement et qui l'effectue à moindres frais que ne le pourrait faire le consommateur ou le producteur, rend un service incontestable à l'un et à l'autre et à la société tout entière, un service aussi incontestable que celui de la fabrication du produit même, perdu s'il demeure loin du besoin; que ce service enfin est un travail et a par conséquent droit, comme tout travail, à une rémunération?

Non, s'élever d'une façon absolue contre l'existence des intermédiaires, est une rêverie qui ne tient pas devant un moment d'examen des faits économiques. Disons que la société française, sous l'empire de ses engouements ou de ses abus administratifs, subit dans ses fonctionnaires le lourd fardeau d'intermédiaires souvent sans raison d'être; nous articulerons un reproche mérité, nous formulerons une demande utile. Disons que partout où la concurrence

n'est point là pour réduire à sa simplicité possible le personnel de l'industrie et du commerce, ce personnel s'exagère au préjudice de tout le monde et particulièrement des classes pauvres. Disons que la société française, par mainte réglementation, par sa malheureuse défiance de la liberté, par l'abus de l'organisation factice, a certainement, sur nombre de points, poussé à la multiplication excessive des intermédiaires à son grand détriment, nous confesserons là un des torts les plus fâcheux de notre caractère et de notre conduite, et puisse cette confession amener l'amendement de l'un et de l'autre ; mais disons en même temps qu'à n'en pas douter, partout où la liberté règne, partout où le nombre des intermédiaires résulte du jeu même des choses, leur fonction est nécessaire, leurs services utiles comme tout autre service, leur rémunération légitime à l'égal de toute autre rémunération, et souvenons-nous qu'à se tromper en pareille matière, le moins qu'il puisse arriver pour une société, c'est de porter dans sa constitution un trouble qui peut coûter bien cher.

C'est au même nom, au nom de la raison économique, qu'il faut aussi défendre la division du travail, accusée de dommage jusque dans son principe. A coup sûr, la division du travail a plus d'une fois été la cause de réelles souffrances : quel est encore une fois le bien au monde qui ne s'est pas trouvé mêlé de mal ? A coup sûr encore, il y a là quelque chose à faire. Pour qui sera-t-il douteux par exemple qu'il eût fallu donner à la population ouvrière, par l'instruction professionnelle, plus de mobilité au sein du travail ? Mais enfin en est-il moins vrai que la division du travail, pratique utile dans la culture, est la force même de l'industrie ; que jusqu'à ce qu'elle ait paru, la production, qui est tout le bien-être, a langui ; qu'elle a décuplé par elle ? Or, si cela est vrai, pour qui sera-t-il sensé de supprimer un levier pareil, parce qu'imprudem-

ment manié, il fait parfois des victimes? Pour qui ce qui est sensé ne sera-ce pas de maintenir l'usage du levier du travail en le bénissant pour son secours, en l'acclamant pour ses bienfaits, mais en se donnant pour tâche d'en prévenir les dangers par l'éducation, l'agilité, la force de qui l'approche ou le manie?

C'est au même nom encore, au nom de la raison économique qu'il convient, non pas de nier, mais de réduire à ses propres limites l'importance d'un phénomène assez récent, au moins dans ses proportions actuelles, et qui préoccupe au plus haut point l'opinion publique, je veux dire l'émigration croissante des populations des campagnes dans les villes. Il est certain que cette émigration a été considérable. Nous avons vu que le progrès de la population s'était toujours marqué bien plus dans les villes que dans les communes rurales, et nous avons indiqué les chiffres de cette différence (1). Aujourd'hui, c'est un déplacement énorme. D'après le dernier recensement de la population, le département de la Seine à lui seul s'est accru de 305,000 âmes, alors que la population entière de la France ne s'est augmentée que de 256,000 âmes, et 54 départements ont vu leur population décroître. Rien, dans le dernier recensement, et non pas même le ralentissement de l'accroissement de la population, n'a frappé les esprits autant que cette émigration des populations rurales. Il est très-vrai que c'est là un fait fort digne d'attention; il est très-vrai surtout que si cette émigration se continuait du même pas il pourrait arriver qu'un jour elle compromît la production agricole. Mais quoi! en sommes-nous là, et la science économique autorise-t-elle bien la supposition de ce danger? Pour mon compte, j'avoue que je ne crois ni l'un ni l'autre. Non, nous n'en sommes pas là; car, à l'heure qu'il est, et depuis plusieurs années, par malheur,

(1) 1re partie, p. 56.

les prix des denrées agricoles sont excessifs ; ces prix stimulent évidemment la culture aussi ardemment que possible à tâcher de produire davantage, et pour produire davantage, à rechercher, à provoquer partout le travail, en même temps qu'ils lui prodiguent en l'enrichissant les moyens d'assurer de meilleurs salaires. Or, les salaires agricoles se sont-ils accrus notablement ? Accrus, oui. Notablement, non, et ils sont certainement demeurés bien en arrière de l'accroissement des salaires industriels. Or, que conclure de là ? N'est-ce pas qu'en définitive les bras n'ont pas fait défaut aux travaux agricoles ?

Peut-on craindre toutefois qu'ils viennent à manquer bientôt ? Comment cela serait-il possible ? D'une part, quel est le progrès souhaité, attendu, commencé, pour la culture ? L'introduction des machines. Eh bien, les machines garantissent contre toute pénurie du travail. Bien plus, qu'elles s'introduisent sur une large échelle, et il est clair qu'elles provoquent pour leur part une émigration : ne rendent-elles pas disponible un certain chiffre de main-d'œuvre ? Que veut-on ? Que le travail rural demande moins de bras, et que néanmoins la population s'accroisse pour le travail rural ? D'autre part, comment ne pas songer que la grande loi de l'offre et de la demande nous protége ici comme partout ; que, quels que soient les attraits des villes et le taux des salaires industriels dans les villes, pour l'industrie il faudra toujours vivre, et qu'en cas de réduction dans la production agricole, un reflux des hauts salaires y ramènerait aussitôt ces flots de population qui l'abandonnent aujourd'hui, et au besoin de plus pressés encore ? Non, en vérité, ne nous laissons donc pas dominer par ces craintes excessives d'une dépopulation des campagnes pouvant amener la ruine de la production agricole. Pour le présent, rien n'est justifié, rien, sinon une aspiration vers la vie plus libre, mieux respectée, mieux rémunérée, plus intelligente, dont il semble qu'il soit

permis de s'applaudir. Pour l'avenir, rien ne paraît probable; rien, dirai-je, à moins d'excitations considérables et persistantes qui appelleraient et retiendraient dans l'industrie, par la déception des hauts salaires factices, les populations largement rétribuées et de plus en plus dépourvues; mais qui, dans ce cas, ne se ferait un devoir de compter que la société bientôt avertie ne manquera pas d'ouvrir les yeux et d'intervenir?

Enfin, c'est au nom encore de la raison économique qu'il importe de se prononcer ici contre le malheureux préjugé qui s'attaque aux machines. Non qu'elles ne soient à leur tour l'occasion de vraies souffrances pour les classes pauvres, quand substituées tout d'un coup au travail humain sur une grande étendue industrielle, elles laissent pour un temps sans ouvrage actuel, presque sans emploi possible, des familles, des populations entières. A ce titre, nous aurons indubitablement à les compter tout à l'heure parmi les causes accidentelles de la misère. Mais, envisagées dans leurs résultats permanents, comment ne pas reconnaître leur caractère bienfaisant et libérateur? Elles affranchissent le travail humain? Certes, il ne faut pas les suivre longtemps du regard dans leur tâche d'une diversité infinie, pour se convaincre que partout elles se réservent la partie la plus pénible, la plus périlleuse, la plus rebutante du travail, pour ne laisser à l'homme que celle qui exige, avec moins d'efforts violents, un plus large exercice de l'intelligence. Elles augmentent dans une proportion incommensurable la production, source de tout bien-être? Comment le méconnaître, et, au surplus qui le nie, puisqu'on va jusqu'à s'en plaindre? Elles en réduisent les frais pour des chiffres énormes (1)? Comment ne pas être vivement frappé d'un fait comme celui-ci, par exemple,

(1) On se rappelle les exemples que nous en avons donnés d'après M. Michel Chevalier, 1re partie, p. 43, 45 et 53.

que l'Inde, pourvue d'une récolte de coton et d'une population dont l'habileté manuelle est merveilleuse, envoie avec avantage son coton se faire façonner par les machines anglaises, pour le reprendre ensuite en étoffes, au prix d'un double voyage de 4,000 lieues ? Si le but suprême de l'ordre de choses où nous sommes, c'est d'économiser sur le travail humain en faisant plus de part aux forces naturelles ; de placer de la manière la plus productive cette force qui s'appelle la vie, et dont le compte est si étroitement limité, qui, mieux que les machines, atteint ce but suprême ? Enfin, résultats plus contestés mais aussi incontestables, les machines d'une part, élèvent les salaires, de l'autre, loin de restreindre le champ du travail, en reculent véritablement les limites d'une façon indéfinie.

Elles élèvent les salaires ? Comment en serait-il autrement, puisque plus l'intelligence a de part dans le travail, les faits le prouvent, plus, sans exception, est élevée la part du travail ? Et, en somme, ne serait-il pas bien contradictoire que les salaires, qui sont une participation dans la répartition de la production annuelle, ne s'accrussent pas avec et par cette production même ? Elles agrandissent le champ du travail ? Laissez en effet l'homme avec ses seuls bras sur la terre, il faudra deux à trois lieues carrées de terrain pour le travail d'une famille, ce travail primitif qu'on appelle la pêche et la chasse. A ce compte, la France n'a de place que pour le travail de 12 à 13,000 familles, et une fois occupée de cette façon, tout est dit ; le travail est à son terme absolu, infranchissable. Faute de travail, tout ce qui naîtra de plus doit mourir. Mais apportez sur ce même terrain les machines, les plus simples si vous voulez, la bêche, l'araire. Que de travail nouveau déjà ! La pêche et la chasse ne pouvaient employer par hectare que 6 à 8 journées d'homme ; la pêche et la chasse demeurent, puis à côté d'elles se placent le labourage, les semailles, la moisson, qui réclament en plus, dans les con-

ditions les plus simples, 80 à 100 journées de travail par hectare. Et qu'on y réfléchisse c'est ainsi toujours et, dans l'industrie comme dans la culture, il n'est pas une machine qui n'attende son guide, pas une qui n'apporte sa besogne. Chaque force soumise dans la nature est comme une terre nouvelle offrant au travail une nouvelle surface où il se déploie, au moment où les premières allaient lui manquer. Voilà ce que font les machines. Au surplus, qui songe sérieusement à les supprimer du milieu du monde économique? Certes il faudrait une logique résolue pour aller dans cette opinion jusqu'aux termes extrêmes que pourtant la logique impose, pour préférer la route franchie péniblement, pas à pas, au chemin de fer qui en douze heures d'un voyage où le repos est la seule fatigue, emporte à 100 lieues toute une multitude; ou bien les mains du terrassier au wagon charriant d'un coup 10,000 kilogrammes, ou encore le travail lent et douloureux des doigts des femmes à ces formidables métiers à broches que la vapeur anime. Non. Demeurons dans le domaine de la raison; reconnaissons les bienfaits des machines. Disons que, comme la concurrence, comme la division du travail, elles sont un bien croissant, immense, accompagné de mal momentané, guérissable presque toujours, évitable souvent, qui à tout prendre, et nous le verrons tout à l'heure, provoque l'intelligence et s'attaque justement, en définitive, à la responsabilité humaine. Loin que les machines, considérées dans leurs résultats permanents, soient une cause de misère, rien plus qu'elles peut-être n'en réduit l'étendue et ne permet à meilleur droit d'en espérer le terme.

Mais si l'on a souvent cherché les causes du Paupérisme là où elles ne sont pas, et là même où il faut reconnaître leurs contraires, sur combien de points n'a-t-on pas méconnu les véritables! Chose singulière, mais qui n'étonne pourtant qu'au premier abord, c'est notamment

là où ces causes viennent de l'action même de la société et de son gouvernement, que la société ne sait pas les voir. Et en effet, si l'erreur de cette intervention eût été aperçue, les causes fussent-elles nées ? Si les causes étaient devinées, la société n'eût-elle pas déjà réformé sa conduite ? Les causes qui se rangent sous ce chef sont du reste assez nombreuses. Systèmes de droits de douanes, impôts, réglementations de toute espèce, dangereuse assistance, faux partis de mille sortes, préjugés qui prennent un corps à tout moment dans les faits, y font en quelque sorte éclosion sous forme de préjudices. Tout cela constitue pour les classes pauvres un ensemble d'influences assez fâcheuses et, pour la société, une assez lourde responsabilité.

On sait quel est le système de droits de douanes en vigueur en France. Sous le nom de système protecteur, il a été, il est encore l'objet de vives polémiques dont le retentissement lui a fait une renommée. Il va sans dire que ce n'est pas ici le lieu de reproduire, sous telle réduction que ce soit, l'histoire ou le fond de ces débats. Bornons-nous à la seule tâche qui nous incombe, je veux dire à retracer en quelques mots ses prétentions et ses effets au point de vue particulier des classes pauvres.

Or, quels sont à ce point de vue les services que le système protecteur peut alléguer à l'appui de sa cause (1) ? Tout compté, et en lui faisant une part plus belle qu'il ne se la fait quelquefois lui-même, on ne voit guère que ceux-ci : retenir dans le pays le numéraire que des achats à l'étranger entraîneraient au dehors ; prévenir la vente à des acheteurs d'une autre nation de parties ou de la totalité peut-être du capital national ; accroître le savoir pro-

(1) Une discussion véritablement complète et probante de ce système est celle que M. Michel Chevalier a publiée sous ce titre : *Examen du système commercial connu sous le nom de système protecteur.*

fessionnel de la population ouvrière ; lui assurer en même temps plus de travail et lui épargner enfin le déboursé du prix d'achat des productions étrangères, en lui apprenant à en fabriquer elle-même de semblables. De ces services, disons-le tout d'abord, il en est un dont le discrédit n'est vraiment plus niable, c'est le premier. Certes, on y a cru autrefois, et cette croyance a été en possession d'un très-grand pouvoir sur les esprits et dans les conseils des gouvernements. Aujourd'hui, on a beau applaudir à tous les tableaux de douanes qui révèlent, avec une vérité douteuse, un excédant des exportations sur les importations ; on a beau présenter comme une calamité l'éventualité du résultat contraire, ou poursuivre la chimère de celui-ci comme la route de la fortune pour les peuples, c'en est fait malgré tout, le système de la balance du commerce est en ruine, et l'idée qui a fait autrefois du numéraire la seule richesse, qui a présenté comme possible l'appauvrissement d'un pays par l'exportation continue de sa monnaie métallique, est tombée désormais au rang des préjugés populaires. Dans ces termes, c'est-à-dire nettement mise à nu, elle ne se soutient plus nulle part. Notons-la donc parce qu'elle a été le point de départ et la cause première ; parce qu'aujourd'hui encore ses conséquences subsistent ; parce qu'enfin elle se montre encore sous des formes détournées, mais en même temps laissons-la s'éteindre en repos. Dans la lutte contre les institutions fausses, ce n'est pas aux idées qui les ont fondées qu'il faut se prendre, mais à celles-là seulement par lesquelles elles sont défendues.

C'est une idée sans comparaison bien plus sérieuse que celle de garantir la propriété du capital national. En effet, malgré l'axiome économique que les produits se soldent avec des produits, d'accord pour mieux dire avec cet axiome, puisque le capital est un produit à son tour, il ne paraît pas douteux qu'un peuple ne puisse, sous l'empire de goûts de dépense en désaccord avec sa production,

payer à des producteurs étrangers des objets annuellement consommables par l'abandon graduel de ses capitaux, y compris le sol même. C'est l'histoire du prodigue dévorant, avec ses revenus, le patrimoine paternel. Or, est-il besoin de dire qu'il y a là une éventualité singulièrement grave et bien digne de devenir la préoccupation d'un gouvernement? Qu'est-ce alors qu'un système douanier protecteur ou prohibitif, ce serait une sorte de conseil judiciaire, un veto sur les consommations désordonnées. Ce serait une institution politique d'abord, secondairement sociale et industrielle, avec deux grands buts sans contredit, le premier de conserver le sol à la population du pays et, par le sol, de sauver la nationalité, l'existence politique, ce bien suprême, le second, au point de vue où nous sommes, de maintenir aux populations ouvrières l'accession au capital et à la possession du sol, cette précieuse voie de leur élévation et de leur indépendance. Je le répète, il y a là certainement quelque chose d'infiniment sérieux. Toutefois, quelque attention que cette préoccupation mérite, elle ne paraît nullement décisive. Supposez dans un pays la consommation la moins prudente, la plus disproportionnée aux revenus, est-ce que cette consommation sera sans résistance? Est-ce que le sentiment de la propriété et la perspective de la ruine, est-ce que ce souci de l'existence, si fort et si prompt à s'éveiller chez les peuples comme chez les individus, ne viendront pas avertir la société sur sa pente, loin encore du précipice? Est-ce qu'elle demeurera sourde à cette voix, ou s'oubliera jusqu'à ne pas réformer à temps ses habitudes? Et si elle s'abuse, si ses yeux ne s'ouvrent pas assez vite au danger, quoi! le remède est-ce donc un système douanier ou la lumière, et, à choisir pareillement, un gouvernement ne fait-il pas évidemment fausse route?

Puis, n'y a-t-il pas dans les choses mêmes une protection et un secours? Une protection, parce que le sol n'a

point la même valeur pour l'étranger que pour l'indigène, parce qu'il ne s'exploite bien qu'en présence du propriétaire, et que l'expatriation est une résolution souvent au-dessus des forces de l'étranger; un secours, parce qu'entre deux peuples qui échangent, la balance est, par une loi du monde économique vraiment belle et fraternelle, en faveur du plus pauvre et du moins industrieux, non du plus riche et du plus habile, toujours disposé et conduit à plus offrir. En fait, il semble que les peuples valent mieux que les individus ou sont mieux à l'abri, car on ne voit nulle part parmi eux de prodigues sur le penchant de leur ruine. S'il en est où l'achat annuel des produits de l'industrie étrangère ait amené l'aliénation d'une partie du capital national, cette part a toujours été jusqu'ici trop faible pour influer sur leur destinée, et dès avant qu'elle ait pris quelque importance, nous les voyons s'ingénier à devenir industriels à leur tour pour arrêter un mouvement qui les inquiète. En fait surtout enfin, pour qui n'est-il pas visible que ces éventualités ne concernent pas la France, et que ce n'est pas à coup sûr par la promesse de ce service que le système protecteur peut se recommander auprès d'elle?

Sera-ce par l'éducation professionnelle plus étendue des classes laborieuses qu'il méritera cet appui? Assurément, cette éducation est un des plus grands intérêts et d'un pays et d'elles-mêmes, bien qu'il soit peut-être l'un des plus abandonnés. L'homme, encore une fois, est le grand capital de la terre et la première richesse. Tant vaut l'homme, tant vaut la production. Etendre sa force, son habileté par les connaissances, c'est donc perfectionner la machine la plus précieuse et la plus féconde. Lui donner double ou triple métier, c'est faire en quelque sorte que le navire soit à la fois à vapeur et à voiles; que la charrue devienne en même temps métier à tisser, rouleau à imprimer les étoffes, et accomplisse tour à tour ces diverses

fonctions sous sa même forme et sans autre changement que la seule volonté de celui qui la guide. Jeter enfin dans un pays dix industries nouvelles à portée d'une population apte à passer de l'une à l'autre, c'est faire pour le travail quelque chose d'analogue à ce qu'on fait pour l'alimentation d'un peuple, quand on introduit des céréales ou des plantes nouvelles, entre lesquelles le consommateur peut choisir, qui se soutiennent et se suppléent, l'une ne manquant jamais que l'autre n'ait profité davantage.

Certes, il faut bien le reconnaître, ce sont là des résultats considérables et bien dignes d'envie. Le système protecteur a pu quelquefois les produire dans une certaine mesure, car quel est le mal qui est de tout point le mal? Quel est le mauvais instrument auquel il n'arrive point de frapper juste? Et l'on a pu sans contredit dans ce cas regarder comme justifiés les prélèvements que ce système opère sur les consommations des classes laborieuses, puisque ces prélèvements constituaient de leur part, en quelque sorte, les mois d'un apprentissage dont personne ne profitait plus qu'elles-mêmes. Eh bien, oui, cela est vrai, mais par malheur pour le système protecteur, cela n'est vrai que par aventure, et ce qui est vrai vingt fois contre une, c'est que vingt fois contre une, les importations d'industries déterminées par le régime protecteur ne comprennent que des industries sans racines dans le climat, les circonstances, la nature du sol et des hommes, et qu'alors, loin d'enrichir le pays d'un secours nouveau, les apporter, les maintenir, c'est couvrir la plaine de moissons frêles, incertaines, plus exposées que toutes les autres, s'évanouissant plus vite et plus souvent que toutes les autres, réduisant, avec grand dommage, la place qu'occuperaient sans elles les céréales fortes et vivaces, vraie et solide ressource de la production et de la consommation publiques. C'est que vingt fois contre une, la

protection s'applique à faire apprendre aux classes ouvrières des métiers qui, ne s'adressant qu'à ces industries, forment en quelque sorte dans leurs mains des instruments fragiles, brisés au moindre choc, et dont le brisement inévitable un jour ou l'autre les jette sans ressources à toutes les souffrances du défaut de travail. Et en effet, comment en serait-il autrement? Est-ce que jamais les gouvernements ont l'intérêt des industriels eux-mêmes à bien choisir, et par l'intérêt, les lumières, l'intelligence, la prévoyance? Est-ce que par leur nature, leurs soins, le défaut d'ardeur de leur personnel, ils ne sont pas absolument impropres à une pareille tâche? Est-ce que l'histoire de l'industrie n'est pas là pour montrer que les trois quarts du temps l'implantation des industries protégées n'a été qu'un caprice du souverain, une vanité royale ou nationale? Est-ce que par cela même que l'industrie ne s'établit que par encouragement ou par contrainte, ce n'est pas à bon droit qu'elle est suspectée? Aussi voyez, pour une ou deux industries bien venues, qui seraient venues d'elles-mêmes plus tard et mieux venues à leur heure, celles de la soie, par exemple, et du sucre de betterave, combien d'autres qui ne tiennent que par artifice, ne vivent que d'impôts dissimulés prélevés sur la masse; toujours suspendues avec leurs populations inquiètes au-dessus d'un abîme de misère, où peuvent les plonger à tout moment une hésitation de la sympathie publique ou quelque impatience de la logique et du bon droit! Voilà de ce côté et vingt fois contre une ce qu'a fait pour les classes ouvrières le système douanier protecteur.

Est-il plus vrai qu'il assure une économie en faisant fabriquer dans le pays des produits qu'il faudrait acheter au dehors? Dans un cas, oui, mais un seul, celui où, par l'implantation d'une industrie parfaitement capable de soutenir la lutte à conditions égales avec l'industrie étrangère, on gagne, à fabriquer le produit chez soi, une par-

tie ou la totalité des frais de transport. Mais qui ne devine que c'est là un cas évidemment exceptionnel? Qui ne devine en outre que, dans de pareilles conditions, l'industrie ne manquerait pas de naître d'elle-même, attirée par la certitude du bénéfice; qu'ainsi le seul mérite que puisse réclamer le système protecteur, c'est d'avoir servi quand on n'avait pas besoin de ses services? Hors de là, pas d'économie possible, la protection se leurre et leurre les populations quand elle cherche à en faire entrevoir à sa suite. N'est-ce pas en effet une illusion singulière que de croire qu'on réalise une économie parce qu'au lieu de débourser un prix d'achat on a dépensé une certaine quantité de travail? Est-ce que la vie, encore une fois, n'est pas notre seul bien, notre seule richesse? Est-ce que le temps qui est sa trame et, comme disait Franklin, l'étoffe dont elle est faite, n'est pas le véritable objet de dépense et d'épargne, le fond réel, précieux et fragile de tous nos prix d'achat? Et si nous employons trois journées de travail à fabriquer nous-mêmes un produit que nous aurions au dehors en donnant en échange un objet nous coûtant deux jours de travail, loin d'économiser, n'avons-nous pas gaspillé, jeté au vent une journée nette et pleine de notre existence?

Or, c'est là, remarquons-le bien, c'est là ce que la protection conseille et impose, malgré ses bruyantes démonstrations d'intérêt en faveur des classes ouvrières. C'est là ce qu'elle impose, parce qu'au lieu de poursuivre le grand but de l'industrie, l'emploi le plus large possible des forces naturelles, elle fait fi de ce secours et le repousse dans mille cas d'une façon systématique; récusant ici le soleil qui féconde, avec moins de culture; là, un meilleur approvisionnement de machines; là encore, plutôt que de faire appel à la fertilité céréale de la terre noire de Russie, prêchant la mise en culture, au prix d'énormes travaux, de terres de troisième ou de quatrième

ordre. C'est là ce qu'elle impose, parce qu'au lieu d'épargner à tout prix sur le travail humain, elle a pour ligne de conduite de l'épuiser au contraire à soutenir contre les forces naturelles une lutte insensée et ruineuse; parce qu'au lieu de se proposer d'obtenir partout le plus de produits possible avec le moins possible de travail, sous l'empire de sa chimère d'élargir le champ du travail, elle prend pour principe et pour pratique la réduction de la productivité du travail sous la condition et dans la vue d'en accroître l'effort et la durée. Voilà comment la protection est pour les classes ouvrières, ces grands consommateurs du monde social, un bénéfice et une économie.

Mais réussit-elle du moins dans sa prétention capitale, celle qui fait sa confiance, son orgueil, sa force même? Assure-t-elle en effet aux classes pauvres plus de travail que la liberté? Oh! pour cela, jamais. Ailleurs, nous l'avons vu, elle peut rencontrer un succès d'aventure. Ici, c'est-à-dire sur le point dont elle espère et dont on espère davantage, elle n'a jamais fait qu'échouer et nuire et ne peut faire autre chose. Deux mots suffisent à le prouver. A quoi se mesure le travail dans un pays, le travail utile, entendons-le bien, car c'est là pour nous, on se le rappelle, une question jugée. Au capital? Qu'est-ce à dire? Eh! mon Dieu, une chose toute simple. Le capital, c'est la terre, ce sont les machines, les animaux, les engrais, les chemins, tout ce sur quoi et par quoi l'on travaille. Supposons un champ de 100 hectares et, sur ce champ, 3 charrues pour tout attirail. Chaque charrue pourra, à la rigueur, occuper deux hommes, un pour conduire les chevaux, un pour labourer. Voilà le domaine du travail. Il y a place ici pour six hommes et rien au-delà. Tout ce qui viendrait en plus appuyer la main sur le timon ou les guides, ne fournirait qu'un effort sans fruit. Mais ajoutez une charrue nouvelle; ajoutez les bêches, les hoyaux, les engrais nécessaires à la culture maraîchère; ajoutez, sur

un coin du domaine, une distillerie, une manufacture, que d'instruments de travail, avec eux que de travail nouveau! Cent, deux cents hommes vont trouver une besogne abondante, là où six s'occupaient à peine. Mais d'où viennent ces instruments de travail? D'où ils viennent? En vérité, du travail lui-même; du travail qui chaque année se divise en deux parts, l'une consacrée à produire les objets consommables, nécessaires pour la vie de l'année; l'autre, sorte de réserve utile et féconde qui s'immobilise dans les choses, les façonne en produits d'utilité durable et, sous l'effort d'un travail nouveau, productifs à leur tour dans une proportion immense. Or, s'il est vrai, et la protection l'avoue, c'est son but et sa foi, s'il est vrai que, sous sa conduite, la production des objets de consommation annuelle exige une dépense de travail plus élevée, qu'en conclure? N'est-ce pas que l'autre part du travail, celle qui se réserve pour établir des instruments productifs à leur tour, décroît à proportion? N'est-ce pas que la réduction ou le moindre accroissement de ces instruments de travail, réduit du même pas le champ du travail à venir?

Certes c'est là, sous la fausse apparence d'un grand service, un préjudice singulièrement grave pour les classes pauvres; préjudice en ce que sur la somme totale du travail disponible en une année, une plus grande part est stérilement absorbée pour les objets consommables, ou que la production en est d'autant diminuée; préjudice en ce que l'épargne annuelle est réduite, et par l'épargne, la formation des capitaux, au grand dommage de la vie, car si l'on a dit qu'à côté d'un pain naît un homme, on peut dire avec plus de vérité encore, qu'à côté d'un instrument de travail vit un homme de travail; préjudice, enfin, en ce que par l'accroissement rapide des capitaux, au-delà même du travail, l'avantage si grand d'être demandé, non offert, pouvait, dans le cours libre des choses, appar-

tenir au travail, avec toutes ses supériorités de position, de prix, d'indépendance, et que la réduction du progrès des capitaux fait passer cet avantage au capital qui, sollicité par un nombre de travailleurs demeuré le même, voit s'ajouter à sa supériorité naturelle et légitime une supériorité factice, abusive, contraire au droit réel et au bien-être des classes laborieuses.

Ainsi, nous le voyons, partout le système protecteur manque son but d'intervention prétendue au profit des classes pauvres. En disant comment il manque son but, nous avons dit en même temps comment il leur nuit, réellement, gravement, dans la presque universalité des cas. Et maintenant, nous est-il possible d'évaluer, avec quelque approximation, ces préjudices? Non, en vérité. Il y a là tant d'éléments divers, tant de circonstances, tant de contre-coups répercutés au loin, qu'une pareille évaluation, à supposer qu'elle puisse être raisonnablement tentée, réclamerait assurément un travail spécial. Ce qu'on peut dire en toute assurance, c'est que ce bilan comporterait des chiffres considérables et bien tristes sous plus d'un aspect, depuis tant d'années que le système protecteur a pesé sur les populations ouvrières. Comment en douter, quand on songe que le coton et la laine, le blé et la viande, le bois et le fer, les vêtements, le logement, l'alimentation, tout a été enchéri par la protection; que rien que pour le fer, par exemple, des évaluations d'une modération incontestable (1) ne portent pas à moins de 90 millions par an, le chiffre de cet enchérissement; quand on songe que les classes laborieuses sont les grands consommateurs de toutes choses, et que, pour elles, eu égard à l'exiguité de leurs ressources, une

(1) M. Michel Chevalier, *Examen du système commercial connu sous le nom de système protecteur* et aussi *Examen des principaux arguments des protectionnistes. (Journal des Économistes*, de mai 1857.)

aggravation de prix, même modique, est si souvent l'impossibilité d'acquérir et, par la privation, la maladie, l'affaiblissement ou la mort même des adultes et surtout des enfants?

Que sera-ce enfin, si, au compte de toutes ces pertes accumulées et naissant les unes des autres, on ajoute les gains qui se fussent réalisés bien par-delà le chiffre des pertes mêmes? Nous l'avons vu tout à l'heure, la maladie n'est pas seulement une dépense, elle est aussi un travail qui s'évanouit. L'enfant qui s'éteint après sa longue lutte contre le mal, l'adulte qui meurt avant l'âge, ont coûté bien des sacrifices; en les perdant on perd tout cela et ils sont en même temps la disparition d'une force productive. Puis, la viande et le pain, c'est le charbon de la machine humaine. Outre la maladie que suscite l'alimentation insuffisante, quel déficit dans la production générale, dans le budget du ménage pauvre, par la réduction constante des forces! Quelles ressources de toutes parts, au contraire, quel bien-être, si la vie, mieux soutenue, eût vu croître d'un quart ou d'un tiers sa puissance de travail! Le fer, pour ne parler que de lui, est le nerf de la production, et de la production agricole, par exemple. Or, la protection l'enchérit, pour la culture, d'une somme qu'on n'évalue pas à moins d'un franc par hectare. Mais, malgré le poids d'un pareil déboursé, à quelles sommes bien supérieures ne faut-il pas évaluer l'excédant de production que son emploi sur une plus large échelle eût tiré de la terre, et de quel prix n'eût pas été ce supplément de moissons pour les classes pauvres? C'est ainsi partout. Aussi, faut-il bien le reconnaître, il y a là une cause d'appauvrissement très-sérieuse, très-grave, et la société qui, sous l'influence de préjugés, d'habitudes ou de calculs, mais librement à tout prendre, a fondé et maintient le système qui l'impose, encourt, à coup sûr, une responsabilité qu'il n'est pas permis de lui taire.

Ce n'est pas la seule, par malheur, et à côté de l'impôt douanier dont nous venons de voir les fautes, s'offre aussitôt l'impôt intérieur bien loin, de son côté, d'être irréprochable. Ici, est-il besoin de dire qu'il ne peut pas s'agir de signaler, une à une, les imperfections de notre système d'impôt? C'est une tâche bien trop grande pour le cadre de ce travail. Disons seulement qu'à raison de la possession du gouvernement par la classe supérieure à l'exclusion des classes pauvres, de ses lumières et de son habileté, de leur indifférence et de leur impuissance, de la pente des esprits et des intérêts et de la force même des choses, c'est presque toujours au détriment des classes pauvres que ces imperfections naissent et agissent. Disons que de ce chef encore, elles ont certainement subi certains dommages. Quant aux griefs généraux que l'impôt suscite, ils se rangent, nous allons le voir, sous deux grands titres : défaut de justice quant à l'assiette et aux sources de la perception ; défaut de justice quant à l'emploi des recettes.

Certes, il y aurait bien quelques observations à faire au sujet des principes mêmes en vigueur parmi nous en matière d'impôt. La justice suprême à nos yeux c'est, à cette heure, sa proportionnalité à la fortune des citoyens. Qu'est-ce à dire et pourquoi, en vérité, l'impôt serait-il proportionnel? Est-ce que l'État, le gouvernement d'un pays, pour mieux dire, a par nature un droit sur les biens de ceux qui l'habitent? D'où vient cette créance, cette attribution? Est-ce une redevance de propriétaire, une dîme de droit divin? Je possède et j'ai beau chercher, je ne puis découvrir pourquoi je dois rien à personne. Mais le gouvernement, l'État, assurent certains biens : l'indépendance nationale, la sécurité, la propriété même, qui sont d'utilité commune. A la bonne heure. Mais, à supposer que le prix total dont se paie cette utilité commune n'en excède pas la véritable valeur, toujours est-il que

cette utilité se divise, et que le prix doit s'en diviser aussi pas pour pas. Or, cette division des biens généraux s'opère-t-elle proportionnellement à la fortune? Qui le soutiendrait? Qui le soutiendrait surtout en présence de l'immensité des attributions de l'État, et de l'infinie multiplicité des emplois de ses ressources? Qu'est-ce donc alors que la proportionnalité? Une présomption de justice comme celle de l'impôt mobilier, comme celle de l'impôt des patentes, un expédient, une approximation, un parti pris en attendant, parti d'une justice déjà grande en soi sans doute, bénissable cent fois et à mains jointes quand on se souvient du passé, mais enfin un parti, non un principe, et le principe sur lequel, remarquons-le bien, il importerait de se mettre d'accord, pour y tendre du moins de toute l'habileté des esprits pratiques, c'est, c'est, dis-je, l'équation de l'impôt à l'utilité reçue.

Cependant tenons-nous à cette idée, idée grande, bienfaisante encore une fois de la proportionnalité? Est-elle, du moins, respectée parmi nous dans la perception de l'impôt? Non, il faut le dire, elle ne l'est pas dans beaucoup de cas et par beaucoup de raisons. Elle ne l'est pas dans l'impôt mobilier, dont le poids est, en réalité, proportionnellement inverse à la quotité de la fortune. Elle ne l'est pas dans l'impôt des boissons, qui ne réclame au vin de la richesse que 1/10e de sa valeur, par exemple, tandis que celui de la pauvreté supporte une contribution de 300 p. 100. Elle ne l'est pas, surtout, à raison de la place considérable qu'à la différence de l'Angleterre (1), nous avons faite à l'impôt indirect, dans notre système de contributions publiques. Et en effet, le défaut de justice de l'impôt indirect est-il nié de personne, échappe-t-il à personne? Comment se faire illusion sur cette charge singulière qui, ne s'attaquant qu'aux satisfactions les plus

(1) En comptant les taxes locales dans les deux pays.

indispensables de la vie, grève partout le nécessaire en épargnant le superflu, qui frappe le besoin, affranchit le plaisir; qui, devant elle, met au même niveau la famille où le nécessaire est tout et celle où le nécessaire ne représente que 1/10e ou 1/20e de la dépense annuelle; qui sape les besoins par leur base au lieu de demander un tribut à toutes leurs branches, et surtout peut-être aux plus élevées; qui, enfin, agit encore dans une proportion inverse de la fortune, en ce sens que la contribution se prend à toute existence, et que les familles pauvres comptent un plus grand nombre d'enfants! Mais dans cet état des choses, par quelles raisons cet impôt se trouve-t-il donc défendu (1)? Ah! par les raisons qu'on appelle les raisons pratiques, par cette raison, par exemple, qu'il faut bien prendre là où il y a en effet à prendre; que, dans un intérêt de paix publique, il importe de choisir les impôts dont la perception est la plus facile; que les impôts indirects ont cet immense avantage qu'on les paie sans s'en apercevoir, et l'on arrive à dire à cet égard, du haut d'un ministère des finances, avec moins d'esprit encore que d'excessive sincérité, que le but suprême de l'impôt est d'obtenir le maximum de produit avec le minimum de mécontentement possible.

En vérité, comment ne pas être frappé d'étonnement quand on trouve ces paroles dans la bouche d'hommes honnêtes, et qui croirait qu'avec le droit de se préoccuper de la postérité prochaine, on osât prendre sur un nom qu'on va lui transmettre cette tache qu'elle aura peine à comprendre? Est-il bien possible que notre malheureux préjugé de l'intérêt général pervertisse à ce point le jugement et la conscience? Quoi! ce qui révolterait dans la vie privée devient-il donc légitime dans la vie publique,

(1) Ajoutons que l'impôt indirect est de beaucoup celui qui coûte le plus en frais de perception.

et ne voit-on pas qu'à souscrire à de pareils principes en politique, on détruit à tout jamais la morale individuelle et qu'on perd jusqu'au droit de s'étonner de sa ruine? Prendre ce qui n'est point dû a un nom dans les lois civiles, est-ce que le fait change de nature pour être accompli en faveur d'un grand nombre et sous le manteau de certaines allures prescrites? La forme dispose-t-elle de toutes choses en ce monde? La loi est-elle et fait-elle la justice ? Est-il vrai, enfin, que le but c'est d'avoir, peu importe qui doit et qui paie ; que l'ordre c'est, non le droit éclatant au grand jour, écouté au prix du bruit, respecté au prix de la lutte, maintenu au prix de l'effort, mais quel que soit le fond des choses, l'aveuglement, l'illusion, la ruse, le repos et le silence à la surface? Qui n'eût pensé, parmi les honnêtes gens, que ravir à autrui son bien, en s'arrangeant pour que jamais il ne s'en aperçût et que la spoliation eût ainsi chance de se perpétuer impunie, c'était une circonstance en quelque façon aggravante et qui rendait la spoliation plus répulsive ? Eh quoi! est-ce donc le contraire et en acquiert-elle un droit à l'absolution, au respect civique? Ah! pour mon compte, je le jure, si c'est là que l'esprit pratique peut conduire, je jure de n'être jamais un esprit pratique.

Mais non, cela est faux, cela est dangereux, cela est impossible. Non, le véritable esprit pratique n'est pas de satisfaire à la difficulté présente par les expédients de l'habileté ou de la force. C'est de voir au-delà les lointaines conséquences et de tout assurer, non pour un jour, mais sinon pour toujours, ce qui n'est donné à personne, du moins pour le temps que permettent les prévisions de la vraie sagesse. Or, à ce point de vue, ce qui est pratique par excellence, reconnaissons-le bien, c'est la justice, et disons mieux, elle l'est seule. Elle seule est pratique, parce que seule elle satisfait les esprits, établit

les intérêts dans un équilibre permanent, toujours renaissant de lui-même, assure le repos véritable, distribue le bien-être selon le droit; parce que, hors d'elle, tout est menace et dommage. L'impôt indirect n'est point juste, juste de la justice exigée de nous-mêmes, car il n'est pas proportionnel. Il n'est pas proportionnel, car à quoi doit-il l'être? A la fortune, nullement au nombre. Il l'est au nombre, nullement à la fortune. Bien plus, chaque jour augmente une disproportion déjà reprochable à l'origine, d'une part, à raison d'un fait dont il faut s'applaudir : l'égalisation de plus en plus marquée des consommations nécessaires des classes inférieures à celles des classes supérieures; en second lieu, par l'effet des dégrèvements successifs de l'impôt foncier, en 1805, 1819, 1821, 1852, lesquels, malgré la diminution de la valeur de l'argent et l'accroissement énorme du prix des propriétés immobilières, en ont abaissé, aujourd'hui, le principal au-dessous même du chiffre de 1791. En France, à l'heure qu'il est, il n'est pas douteux, il n'est pas, au surplus, contesté que les classes pauvres ne paient une plus forte part d'impôt que leur juste part. Or, gardons-nous de le méconnaître, il y a là quelque chose de grave. Il y a quelque chose de grave à demander par an, en impôts divers, 2 à 300 millions peut être, compris les octrois des villes, à qui n'a point de capital, alors que le capital tout entier, un capital de 120 milliards, donne à l'impôt 1,300 millions. Établir au regard de l'impôt de telles surcharges, c'est réduire le pouvoir de consommation des classes pauvres, leur bien-être et leur travail; c'est mettre hors de leur portée des satisfactions élémentaires que l'addition de l'impôt rend inaccessibles; c'est, à leur détriment et au détriment de la société entière, arrêter la formation de l'épargne là où, comme sur un sol aride, elle est plus nécessaire et d'un commencement plus difficile; c'est faire éclater une fois de plus cette

vérité, qu'il est aussi impossible d'exercer exclusivement les pouvoirs politiques sans en user partialement pour soi-même, que de s'en laisser dépouiller sans en porter la peine, et cette autre vérité encore, toujours commune, mais toujours méconnue, qu'à sortir du droit, les sociétés se précipitent dans la voie du préjudice : grande responsabilité encore pour la nôtre et qu'il faut bien lui compter ici.

Mais quoi! l'on dira peut-être que ces surcharges d'impôt pesant sur les classes pauvres ne sont qu'apparentes ; que l'impôt se perd dans le prix des choses ; que tout s'égalise et se répercute de la consommation au salaire, du salaire au capital mobilier, du capital à la propriété, au commerce, à l'industrie, à la consommation, au salaire encore, de telle sorte qu'on ne sait en réalité sur qui il retombe et qui le paie. Il y a sans contredit du vrai dans cette opinion. Il n'y en a point assez pourtant pour la justice. Non, il est très-certain que cette retombée de l'impôt ne s'effectue pas toujours ; que les classes qui le subissent n'ont pas toujours la force, l'habileté, le temps, l'indépendance nécessaires pour en rejeter sur autrui sa part légitime et que, dans ce cas, elles succombent sous le faix. Il est très certain que même dans les cas où elles réussissent, elles peuvent malgré tout en souffrir encore. Vauban n'écrivait-il pas que la taille personnelle avait ruiné en 40 ans les provinces où elle avait régné? Aujourd'hui, l'industrie viticole, par exemple, n'est-elle pas presque constamment en proie à de vives souffrances par l'effet des impôts indirects, qu'après les avoir payés, elle et son commerce, elle se fait pourtant restituer par le consommateur? Or, ici surtout, c'est-à-dire quand il s'agit des classes pauvres, le succès est presque impossible. Comment prétendre qu'elles parviennent à s'affranchir des impôts dont on leur fait subir la charge, dans ce mouvement des affaires où elles ont tant de causes d'infé-

riorité? Mais du moins ces impôts sont-ils employés avec équité? Pris en partie et avec trop peu de mesure sur les populations qui ne possèdent rien, leur sont-ils justement restitués par l'emploi qu'on en fait? Sans accepter ces exagérations ridicules de l'impôt, appelé tour à tour une rosée bienfaisante et féconde ou le meilleur des placements, on peut admettre qu'en effet le poids, le défaut d'équité même en seraient atténués notablement s'il revenait sous forme de services et d'améliorations spéciales aux mains mêmes qui l'ont fourni. En est-il ainsi pour les classes pauvres? Non, il faut bien le dire, nous sommes loin ici de ces réparations. D'utiles travaux (1) ont, dans ces derniers temps, pris à tâche de signaler les localités où l'impôt se puise en regard de celles où il se dépense, et ç'a été sans contredit un grand service que de rendre publics ces partialités et ces priviléges dans un pays où, en dernière analyse, l'égalité finit toujours par avoir raison. Il y en aurait un autre à présent à faire, aussi utile, inspiré par le même amour de la justice, et qui conduirait à plus de surprises encore peut-être, ce serait de rechercher par classe de la population comment s'opère la restitution de l'impôt sous forme d'améliorations et de services.

Là, on peut l'affirmer sans crainte, éclateraient de singulières inégalités. Qu'on jette seulement un coup-d'œil sur le budget de l'État et qu'on voie les destinations diverses

(1) Ceux de MM. Raudot et Léonce de Lavergne et de ce dernier surtout. Il résulte d'une note publiée par M. Léonce de Lavergne, que sur 2 milliards 102 millions dépensés pour l'exercice 1855, le département de la Seine a compté à lui seul dans les paiements effectués pour la somme énorme de 877 millions; que le reste des départements, excepté ceux où se trouvent de grands services maritimes, ont peu profité de l'augmentation générale des dépenses et qu'enfin, dans deux régions de la France, le sud-ouest et le centre, c'est-à-dire dans un tiers du pays, les dépenses publiques ne se sont élevées qu'à 211 millions en tout, c'est-à-dire à moins du quart de ce qui s'est payé dans le département de la Seine.

de ses immenses ressources. Combien en est-il qui aient pour objet direct les classes pauvres? Certes cette part depuis cinquante ans a été très-modique. Si dans ces dernières années, sous l'influence de souvenirs redoutables et de plus justes inspirations politiques que suggère, par un premier bienfait, l'exercice du suffrage universel, elle s'est accrue, est-il douteux qu'elle est loin encore de son chiffre légitime? C'est ainsi partout. C'est ainsi, par exemple et plus encore, pour l'impôt des communes. Quel est en effet la principale ressource des communes? L'octroi. Qui paie la plus grande part de l'octroi? Le grand nombre, et dans le grand nombre figurent les classes pauvres pour un chiffre notable. Or, pénétrez un moment dans les administrations communales d'une certaine importance, et voyez ce qui les occupe. D'un bout à l'autre de la France, de la première à la dernière année, à part quelques exceptions dues à des lumières supérieures, les conseils municipaux, sans reproche à coup sûr, sans intention d'abandon ou d'injustice, mais seulement parcequ'ils appartiennent exclusivement aux classes supérieures, parcequ'on ne saurait oublier des besoins qu'on partage et que l'on ne songe guère à ceux qu'on ne ressent pas, les conseils municipaux, dis-je, emploient surtout dans l'intérêt des classes supérieures des ressources qui viennent de toutes, qui même la plupart du temps leur viennent surtout des autres. Encore une fois, qu'on examine, que l'on compare, il y a là certainement des inégalités grandes, inattendues, qu'il faudra révéler quelque jour avec détail. Il y a là un préjudice réel porté aux classes pauvres, et ce préjudice peut assurément être compté à bon droit parmi les causes de la misère. Comment le mal ne serait-il pas considérable, quand on pense que le budget de l'État, dans son ensemble, augmenté des octrois des communes, ne s'élève pas à moins du sixième du revenu brut total du pays? Comment, à opérer tous les ans sur des masses pareilles, si la justice

n'est point sauve, ne produirait-on pas d'énormes déplacements de valeurs, épuisant ici pour porter plus loin une richesse illégitime, et redoublant l'inégalité entre les classes par ce qu'ils retirent et par ce qu'ils donnent ? A quel chiffre enfin n'arrive-t-on pas si l'on accumule ces préjudices pour une série de cinquante années, en tenant compte de cette faculté propre aux améliorations comme aux dommages de s'accroître par eux-mêmes et dans une progression composée !

Après cette grande machine de l'impôt, d'un effet si colossal pour le déplacement des richesses, il n'y a plus de cause égale dans les divers actes de la société. Toutefois, l'ensemble des actes secondaires forme encore une puissance. Chacun porte coup, et ces coups partent de mille points à la fois et se renouvellent incessamment. Il ne faut pas l'oublier en effet, il n'y a pas une intervention inhabile, pas une entrave apportée au libre cours des choses, pas une erreur de conduite, un mauvais choix, un parti hasardeux ou faux, un préjugé qui ne constitue pour les classes pauvres un obstacle, une condition fâcheuse. La société ou bien son gouvernement, à ses ordres ou à l'abri de son indifférence, se mêlent-ils de porter partout cette réglementation, l'une des plaies de notre temps ? L'entrave affaisse la production, ralentit la circulation utile, diminue les quantités partageables. Les voit-on taxer le pain, la viande, créer, pour assurer le fonctionnement de ces taxes, de coûteux appareils ? Le prix des denrées réglementées enchérit par la dépense du mécanisme même, par la réduction de la concurrence, par la suppression du libre débat entre le vendeur et l'acheteur, par la somnolence des industries asservies, la désertion des capitaux et de l'esprit d'initiative. Leur arrive-t-il de constituer certaines industries en priviléges ? L'abus des intermédiaires, le prix excessif des services viennent frapper les classes pauvres dans leurs besoins. La société

se trompe-t-elle en se refusant à faire soit à l'industrie, soit à la culture, la place que réclameraient pour sa prospérité la situation du marché, la concurrence étrangère, l'état du sol, les aptitudes des habitants, ou bien en exagérant celle-ci ou celle-là outre mesure? Les classes pauvres ont beau lutter, de mauvaises conditions économiques les abattent. La production mal dirigée défaille, le salaire recueilli dans des industries difficiles ou factices s'abaisse jusqu'à l'insuffisance. Elles n'ont point failli quelquefois, elles portent plus que toute autre la peine de l'erreur sociale. Dans l'industrie, dans la culture, choisit-on mal seulement le genre de produits à demander au travail? Une imprudence, une erreur des classes à la tête de l'une et de l'autre peuvent compromettre le travail et la vie d'une multitude. Essayez de maintenir facticement l'industrie du fer dans un pays pauvre en mines et en houillères, n'aurez-vous pas préparé la souffrance presque constante de 20,000, de 30,000 familles et leur ruine un jour peut-être? N'est-ce pas le choix de la culture de la pomme de terre qui, parmi les conditions économiques, a le plus contribué peut-être aux famines de l'Irlande?

Presque partout, nous retrouverions ainsi dans les souffrances des classes pauvres cette trace de l'action sociale. Presque partout, aux autres influences se mêle celle de ce milieu toujours présent, actif, qu'on appelle la société, avec son gouvernement en tête, si excessivement actif faut-il dire dans notre pays surtout et à notre époque. Depuis l'imprudence qui pousse les gouvernements et les industries à immobiliser parfois une part énorme du travail annuel, au détriment de la production des objets consommables, jusqu'aux bras de l'armée prêtés généreusement mais imprudemment peut-être aux cultivateurs dans la moisson, au prix de la dépréciation soudaine du salaire des travailleurs ruraux, depuis le mal fait par les secours de l'assistance publique, dont nous essaierons plus tard

de mesurer l'imprudence et les dommages jusqu'au dénuement où la société laisse les classes pauvres de presque tout enseignement moral, intellectuel et professionnel, que d'oublis, de négligences, de fausses voies, d'institutions et de mesures fâcheuses ! Situation terrible au milieu de tout cela, les classes pauvres disposent d'infiniment peu de chose et souffrent à peu près de tout. Elles n'ont de prise à peu près sur rien et tout les frappe.

Que si, maintenant, dans l'impuissance où nous sommes de songer à épuiser la suite inépuisable en effet de ces causes du Paupérisme, nous cherchons ici ce principe unique d'où souvent tout découle, sait-on ce qui s'offre partout au regard, ce qui se cache au fond de toute analyse? Une erreur d'intelligence, de sorte que l'ignorance c'est tout le mal. Toute injustice en effet, toute inégalité, tout dommage a commencé par être une vue fausse de l'esprit. Là, est la racine des fruits amers qui se projettent au dehors et qu'on déplore. Ce qui fait que l'esprit est la puissance suprême, qu'il possède une sorte de force plastique sur laquelle la société se modèle, c'est cette chose toute simple : que l'on agit suivant que l'on pense. Or, la France actuelle, en matière économique, est à vrai dire une immense école de préjugés qui, par leur universalité et leurs résultats, atteignent au caractère de véritables affections sociales. C'est la croyance à l'utilité, à la nécessité du rôle prépondérant de l'État, à l'impossibilité de rien faire sans lui qui a développé et développe encore cette étouffante végétation de l'appareil gouvernemental et administratif près de tout envahir. C'est sur un ensemble de préjugés économiques, nous l'avons vu, qu'est éclos et que repose le système protecteur. Ce sont des préjugés de même nature encore qui réclament ou autorisent la taxe des denrées alimentaires, les monopoles, les priviléges de certains ordres de travaux, le luxe, les

dépenses publiques, les entreprises de l'État, des départements, des communes, exagérées pour aviver l'industrie, le commerce et le travail. A part enfin quelques institutions vieillies, reçues sans réflexion des mains du passé, l'opinion est au fond et partout la vraie coupable, comme elle est la souveraine maîtresse. Heureux nous reconnaîtrons-nous encore sans contredit, pour l'honneur de la société et pour le facile accomplissement des réformes à venir, de voir que, contrairement à des déclamations injustes, les intentions générales sont sauves presque toujours et que le jugement seul des hommes est en cause. Est-il besoin de dire, en présence des faits qui frappent tous les yeux, que les classes pauvres partagent ces erreurs communes et que ce sont elles même qui, la plupart du temps, réclament, nécessitent ou imposent les mesures dont elles doivent surtout souffrir?

Certes, il importerait pourtant bien que la société et les classes pauvres dans son sein ne vinssent pas, la première organiser des inégalités factices et apporter au libre cours des faits économiques des troubles qui coûtent toujours si cher, les secondes acclamer tout cela quand on le décide, le provoquer, le commander quand on n'y songe pas ou qu'on s'y refuse; car enfin, au-delà des interventions et des erreurs sociales, il ne resterait encore pour les classes pauvres que trop de causes d'infériorité. Il est en effet indubitablement dans la force même des choses des influences complices de la misère, des situations inévitables, d'où ressortent, d'une façon permanente, l'insuffisance de rémunération, la difficulté de la lutte, la dépendance, et qu'il nous importe d'envisager à leur tour. Ces influences constantes quelles sont-elles? Multiples et singulièrement diversifiées dans ce milieu changeant des transactions sociales, elles se rapportent en définitive à deux grandes causes: le nombre, le défaut de capital. Chose singulière en effet et qui marque sur un point la

profondeur de ces harmonies du monde dont on ne se lasse pas de rechercher l'intelligence, le nombre qui, au premier coup-d'œil, paraîtrait devoir être une puissance énorme, excessive, menaçante, qui l'est en effet dans certains cas, qui à titre normal, possède, nous l'avons vu, de grandes forces et de grands secours, porte aussi avec soi pour contrepoids d'étranges faiblesses. En politique, par exemple, ne semble-t-il pas qu'il va tout dominer, tout troubler, tout réduire, se dérober à tout par l'impuissance où l'on sera de l'assujettir, ou tout accabler dans sa résistance? Au contraire, c'est lui qui jette au-devant de la domination la proie la plus facile. Sa masse compacte, une et unanime, se plie d'un seul mouvement sous le joug et range à la soumission jusqu'à ce qui n'est pas elle. N'est-ce pas à bon droit qu'en présence des épreuves de ces dernières années, des esprits judicieux ont posé cette question assurément fort sérieuse, à savoir si ce ne serait pas une loi de ce monde que l'obéissance fût obtenue plus facilement des multitudes que des parties qui les composent, et n'est-il pas permis de se demander si le nombre n'est pas en effet une raison d'assujettissement politique, malgré l'insuffisant respect que lui vaut la crainte de ses réveils? De même, dans les arts, quels entraînements que les minorités ne connaîtraient pas! Pour l'éloquence quel empire, alors qu'elle ne trouverait peut-être devant les mêmes hommes isolés que la résistance ou l'indifférence!

Mais c'est surtout dans le monde économique peut-être que le nombre est une cause de dépendance et d'impuissance. Là, ce qui agit et agit sur une échelle énorme, c'est cette condition accablante d'être offert bien plus que demandé. Avec le nombre en effet, suivant le mot de Cobden, presque toujours deux ouvriers courent après un maître, bien rarement deux maîtres après un ouvrier. C'est bien plus encore, il y a vingt ouvriers pour un entrepreneur

entre lesquels celui-ci peut choisir, tandis que l'ouvrier n'a souvent pas de choix. Certes, dans son ensemble, cette multitude est grande, puissante, formidable. Dans le jeu des affaires, même en lui laissant son plein droit d'entente et de concert, la force des choses la divise et n'en fait qu'une poussière sans fermeté et sans consistance. Dans toute transaction, l'entrepreneur, le maître, puisque c'est le mot, a la faculté capitale d'isoler ces grains de sable, de les aborder un à un. Combien n'est-il pas impossible qu'il ne parvienne pas à en détacher un, deux, plusieurs encore ! Dès-lors tout est fini, il est en effet maître, maître comme c'est le mot. C'est ainsi à tout moment le combat d'Horace dans le vieux Corneille : « Trop foible pour eux tous, trop fort pour chacun d'eux. » C'est encore, si l'on veut, l'histoire du faisceau de flèches de la fable, toujours divisé, rompu, anéanti. En vérité, dans une pareille situation des choses, n'est-il pas vrai de dire qu'à supprimer, par une violence légale, le concert du nombre, on n'a pas seulement méconnu le droit, mais les droits de l'humanité, puisque ç'a été ravir au nombre la nécessaire, l'insuffisante défense que la Providence lui avait départie comme contrepoids de sa faiblesse? N'est-il pas vrai de dire qu'en tout état de cause, et du chef seul de leur nombre, les classes pauvres se trouvent, dans le monde du travail, pour se tirer de la misère et s'élever à l'aisance, aux prises avec de notables difficultés?

Quant au défaut de capital, c'est quelque chose de plus grave encore. Au point de vue économique comme à tout autre, l'homme est encore ce mystérieux composé que nous savons, mi-parti d'esprit et de matière. L'esprit c'est lui; c'est sa force intime et personnelle, intelligente et motrice. Sa part de matière, c'est directement ou indirectement tout ce que cette force peut mouvoir et prendre; tout ce qu'elle possède, saisit et s'approprie dans le monde. Son domaine, sa personnalité, sa portée, sont véritablement dans ces limites, point en deçà. Or, qu'on jette un

coup d'œil sur les faits économiques, on reconnaîtra que les forces individuelles des hommes sont partout à peu près les mêmes. En général, ce qui fait surtout la différence ce sont les capitaux appropriés. Combien seraient petites les inégalités entre les hommes, au sens économique, si ces inégalités ne se fondaient que sur la diversité de leur force musculaire, par exemple ! Combien seraient faibles aussi les variations de puissance pour le même individu d'un point du temps à l'autre ! Mais, en matière économique, le capital s'ajoute à la personnalité, et il apporte aussitôt des inégalités énormes. Pour le même individu, par l'annexion toujours possible de nouvelles conquêtes au sein du monde physique, il constitue une extension considérable, indéfinie de la puissance. Entre les hommes, il établit des différences profondes, colossales quelquefois, indéfinies également. Il n'est point niable et il n'est guère nié que la force des choses ne soit, en général, acquise aux capitaux supérieurs sur les capitaux faibles ou infimes. C'est l'histoire des transactions de tous les jours et de tous les temps. Peut-être même est-ce particulièrement celle de notre époque où, à côté de la multiplication des capitaux, accueillie d'un applaudissement unanime, la concentration croissante des capitaux inspire à nombre de bons esprits de sérieuses inquiétudes.

Que sera-ce alors si, au lieu d'une infériorité de capital et de puissance, nous nous plaçons en présence d'un dénuement absolu? Oh ! dans ce cas, la dépendance, la faiblesse sont extrêmes. Que faire sans ce capital, qui est l'instrument et le fond du travail ? Si l'homme en possession d'un capital matériel porte tout avec lui et, par son travail incessamment dépensé et recueilli, forme une existence qui se soutient par elle-même, l'homme dépourvu de ce capital est en quelque sorte un être incomplet, un esprit sans organes et sans corps, un moteur qui n'existe qu'en puissance, une force à vide. A vrai

dire, il n'a point sa place dans le monde, et en effet, il va en disparaître à coup sûr s'il ne la conquiert ou ne l'obtient d'un autre. Conquérir un capital, c'est l'incarnation nécessaire, la véritable et durable admission au sein du monde, la seconde naissance, la naissance sociale. Obtenir sa place sur la conquête d'autrui, c'est s'annexer et dépendre. Chose singulière ! il y a quelques années, que d'accusations de parasitisme contre les classes de la population vivant de leurs capitaux ! Il semblait que le travail seul eût une vie propre et des droits réels. Et voilà qu'il se trouve au contraire qu'au juste sens économique, les existences dépourvues de capital sont les véritables parasites du monde social, sans place au soleil, si on ne la leur prête, incapables de vivre deux jours, si une autre existence ne les admet à partager, au moins momentanément, sa vie, et dans la position enfin précisément du lierre sur le chêne qui le soutient et le nourrit. Là sans contredit, est pour les classes pauvres une cause de faiblesse. Là, nous aurons à le répéter plus tard, est pour elles une importante recommandation à comprendre et le but d'un grand effort à faire.

On sait si les classes en possession du sol et de tous les moyens de travail ont, à diverses époques, abusé de leur puissance. L'histoire est pleine de ces exemples. De nos jours encore, le Royaume-Uni en a offert l'un des plus douloureux dans l'application de ce qui s'est appelé chez lui le *Clearing system*, alors que jusqu'à 10 et 15,000 âmes se voyaient expulser d'un domaine, pour faire place aux troupeaux que réclamait l'intérêt du propriétaire (1). Par bonheur, rien n'appelle, rien, par

(1) Il faut citer, parmi ces exécutions, celle qui a été pratiquée dans le comté de Sutherland (Ecosse) de 1810 à 1820, par la comtesse de Sutherland, marquise de Stafford. 3,000 familles furent contraintes de quitter le pays habité par leurs pères, et transportées dans de nouveaux villages bâtis

bonheur, ne nous forcera de contempler chez nous un pareil exercice de ce pouvoir. Toutefois, reconnaissons-le bien, la dépendance des classes pauvres, pour ne pas se manifester sous cet aspect horrible, n'en a pas moins des effets vraiment graves pour elles. Dans la production, en temps normal c'est, en général, rigoureusement pour leur intérêt que se fixent les conditions de leur travail. Le défaut de capital les condamne. Sans capital qui leur permette d'attendre, obligées de composer à l'instant sous peine de cesser de vivre, elles ont presque constamment contre elles cette immense raison du temps qui, dans les transactions sociales, fait les maîtres et l'on dirait presque les victimes. Sans capital, elles se présentent, d'autre part, avec un second désavantage au personnel des entreprises. Quel est, en effet, au moment d'une transaction, la situation la plus forte ? N'est-ce pas de pouvoir offrir au contractant précisément ce qu'il demande ? C'est là, par exemple, c'est cette conformité de l'offre avec le vœu de la demande qui fait, en partie, la supériorité de position du fermage sur le métayage, parce que le vœu de la propriété est de s'abriter contre toute chance aléatoire et d'obtenir un revenu fixe, et que le métayage c'est l'aléatoire qu'elle redoute, et le fermage, au contraire, le revenu fixe qu'elle souhaite. Or, pour les classes dépourvues de capital, quel est le contractant ? C'est l'entrepreneur, l'industriel, le producteur enfin, qui, au contraire de la propriété, recherche l'aléatoire, esprit et élément, en effet, de toute industrie. Mais, à défaut de capital et sous peine de s'exposer à périr en recevant parfois moins que le nécessaire, elles sont contraintes d'offrir comme conditions de leur travail, en place de l'aléatoire qu'on souhaite, le salaire fixe qui

sur la côte. (*Essai sur l'Économie rurale de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande*, de M. Léonce de Lavergne, chap. XXII. Les Highlands.)

déplaît et qui gêne. Quel changement le jour où les classes pauvres pourront, à l'aide d'un capital quelconque, avoir à leurs côtés le temps et supporter un risque! Ce sera pour elles l'indépendance dans une certaine mesure, et dans une certaine mesure aussi la rémunération d'associé. Mais dans l'état actuel des choses, avec la nécessité qui les presse et l'impossibilité de sortir des primes fixes du salaire, nul doute que leur rémunération ne soit presque toujours au-dessous de leur droit réel; que presque toujours elle ne gravite fort près de leurs besoins élémentaires, et qu'une très-notable partie, enfin, du produit net du travail, ne passe, ainsi qu'en témoignent les faits économiques, aux mains du capital, laquelle, dans d'autres conditions, resterait au travail lui-même.

Et ne nous y trompons pas, cette dépendance, cette faiblesse, ne sont pas le partage des classes pauvres seulement pour cette affaire capitale de la fixation des conditions du travail : fatigues, risques de péril, durée, salaire; elles les suivent partout dans toutes leurs transactions, pour les leur rendre partout fort onéreuses. Elles les suivent dans le choix des logements et la détermination du prix des loyers. Nous avons vu les effets désastreux des logements insalubres et leur puissance de redoublement sur la misère, et nous avons vu ces logements mêmes, avec tous leurs dangers, les caves de Lille, par exemple, se louant jusqu'à 1 fr. 50 c. et 2 fr. par semaine. Elles les suivent dans les conditions de leurs emprunts. On sait les résultats des avances, en argent ou en nature, des entrepreneurs, la gravité qu'ils ont prise, notamment en Angleterre, sous le nom de *truck system*, gravité telle, que la loi dut intervenir. On sait aussi les 8 p. 100, 10, 15 p. 100, que coûtent les prêts des monts-de-piété, sans compter la privation de l'usage de l'objet engagé. Elles les suivent enfin dans

tous leur achats. C'est à défaut de capital, en effet, qu'elles y paient si cher le crédit qu'on leur fait ; qu'elles subissent bien plus que toute autre les faux poids, les tromperies sur la nature des marchandises ; qu'elles subissent, en outre, d'une façon normale, à raison des différences des prix de détail avec ceux de la vente en quantités importantes, des excédants de dépense qui ne vont pas à moins de 20, 40 et 50 p. 100. Pourquoi faut-il que les classes pauvres aient si peu le sentiment de leur situation et de ses causes, et qu'au lieu d'embrasser ardemment leur véritable voie de salut, par la conquête à tout prix d'un capital, elles demeurent affaissées dans le découragement, l'aveuglement, l'indifférence, ou s'épuisent si souvent et se perdent à la poursuite de rêves vains ou terribles ?

Après ces difficultés, ces atteintes, permanentes de leur nature, il en est d'autres, relevant pareillement de la force des choses, mais qui nous la montrent sous un autre aspect : ce sont les causes temporaires et accidentelles. Celles-là, qui les méconnaît? Qui se trompe sur leur présence et leur portée ? Pour les causes constantes, cette erreur est facile. Perdues dans le flot, et l'on sait s'il est immense, de toutes les influences malsaines et dommageables qui, dans tous les temps, agissent à la fois au sein du corps social, elles cachent aussi leurs résultats dans la foule. Il n'en est pas de même des causes accidentelles et temporaires. Même quand elles ne constituent pas un fait matériel et visible (et c'est là souvent leur nature), on les ressent dès qu'elles paraissent, on leur rapporte avec certitude la part qui leur appartient, on les suit, on les mesure, on assiste à leur disparition, parce qu'elles s'ajoutent à la dose de souffrance accoutumée et se détachent sur le fond des misères communes. Mais que de formes ne prennent-elles pas pour nous atteindre ! Que de coups ne portent-elles pas à toutes les fragilités qui

composent l'existence humaine! Tantôt, ce sont les grandes forces de la nature qui se déchaînent : c'est l'inondation des fleuves, c'est l'orage, la foudre, l'incendie, amenant à leur suite la désolation et la ruine. Tantôt, ce sont les bouleversements sociaux, les révolutions qui renversent, les agitations qui durent et épuisent. On sait ce que coûtent les unes et les autres, quels que soient leurs excuses et leurs droits, et combien de millions il a fallu porter au compte de la secousse de 1848, par exemple, quand vainement, peut-être, pour l'édification des populations et surtout des populations pauvres, on a essayé de l'établir. Ce sont les guerres ruineuses quand elles amènent l'invasion, ruineuses encore quand elles en épargnent au sol national l'affront et les désastres.

Tantôt, c'est le capital immobilier ou mobilier qui est atteint : la manufacture disparaît, la forêt, la ferme, la maison, la chaumière, la récolte engrangée, le matériel de la production ou celui de la vie. D'autres fois, c'est le revenu : la récolte manque ou du moins est réduite; la terre, autre élément perfide, garde enfouis dans ses sillons une partie du vin, des productions industrielles, des céréales, que l'homme attendait pour travailler, pour échanger, pour vivre. La cherté, les chômages, la disette, désolent les populations. Pour combien de familles la misère ne reste-t-elle pas après la souffrance! D'autres fois encore, ce qui est frappé, c'est l'homme lui-même. Une maladie, une chute, un des mille accidents si communs dans les travaux industriels, si inséparables même de la vie paisible, emportent le chef de famille ou sa femme. A la suite, c'est souvent la misère inévitable pour ceux qui restent. Ne s'agit-il pas d'un accident mortel, que de fois, dans une honnête famille ouvrière, la maladie de l'un de ses membres, adulte ou même enfant, une infirmité survenue, n'ont-elles pas fait tomber tout d'un coup jusqu'au dénuement

des existences qui déjà ne se maintenaient qu'au prix d'efforts continuels, au-dessus des besoins extrêmes ! Le chômage supporté, les frais de la maladie, la convalescence, peuvent imposer dans ces conditions une dépense de 100, 150, 200 francs même. Que cette dette subsiste ou qu'on la solde par la vente d'objets indispensables, qui ne se rachèteront plus, c'est un coup dont bien souvent on ne parvient pas à se relever. Et que d'autres malheurs encore ! C'est un enfant aveugle, idiot, incapable de travail par quelque raison, qui demeure à toujours une charge pour la famille. C'est l'âge qui affaiblit la vue, qui perd la main, qui ne permet plus de faire que les ouvrages grossiers en place du travail accoutumé et frappe, à la fois, la vie matérielle par l'insuffisance du salaire, la vie morale par le sentiment de la déchéance. C'est la vieillesse, enfin, avec son cortége de besoins qui pressent et d'infirmités qui paralysent. Mais, est-il nécessaire de s'étendre sur tous ces malheurs, dont les conséquences ont frappé les yeux des homme les moins mêlés à la vie des classes pauvres ? Il est trop clair qu'une des sources du Paupérisme est là, et qu'il en sort souvent, par malheur, tantôt impossible à prévoir, tantôt, même quand il a été prévu, inévitable encore, au moins dans les conditions économiques des sociétés actuelles.

Répétons seulement, car cette observation est importante et il serait grandement désirable de la voir se bien fixer dans les esprits, répétons que de tous les malheurs accidentels qui frappent une certaine étendue de la population ou la population entière : chertés, disettes, révolutions, guerres, chômages du travail, atteintes au revenu, déperditions du capital, il n'en est pas un qui ne se fasse sentir plus douloureusement aux classes pauvres qu'à toutes les autres. Ce caractère, commun à un certain degré, nous l'avons dit, à toutes les causes de mal, est surtout celui des causes accidentelles. S'il est vrai, en effet,

qu'au bout d'un temps l'action des causes qui durent s'étende, se propage et se partage, passe des classes ouvrières aux entrepreneurs, de ceux-ci aux capitalistes, pour de là aller frapper la propriété comme une sorte de sous-sol où le coup s'arrête, il n'est point douteux que cette transmission ne dépende de la force de la cause initiale et de sa durée. Que le mal n'atteigne pas jusqu'à la gravité, ou que même en s'élevant d'un coup à la gravité extrême, il disparaisse rapidement, et peut-être arrivera-t-il que la souffrance transmise s'amortisse avant d'avoir touché le dernier ou les derniers de ces chaînons. Mais quant aux classes pauvres, on peut l'affirmer, placées comme au premier rang, et recevant les premières l'atteinte directement et en plein corps, dix fois contre une, en pareil cas, elles l'amortissent pour les autres, jamais elles ne l'évitent pour elles-mêmes (1).

Il est, à côté de ces résultats des causes accidentelles atteignant la production, la possession, la répartition entre les classes, des phénomènes économiques plus cachés, plus discutés, partant plus utiles à dire : ce sont ceux qui regardent la circulation. Chose singulière, en effet, quand la production reste la même ou s'accroît, quand la répartition peut être égale ou supérieure, que, brusquement, le mouvement de la circulation change d'allure dans le corps social, aussi bien parfois pour se précipiter que pour s'arrêter ou se ralentir, et non pas même partout mais sur un point seulement, et ce peut être assez pour tout compromettre. N'y a-t-il pas là, en vérité, un étrange mystère ? Combien de fois n'a-t-on pas vu, par exemple, au moment d'une révolution, la société appauvrie tout à coup, allanguie et comme près de mourir. Est-ce que le capital na-

(1) Ce serait peut-être le sujet d'une curieuse étude qu'un coup-d'œil jeté sur le monde économique tout entier à ce point de vue des causes permanentes et des causes temporaires, des effets immédiats et médiats.

tional avait rien perdu de ce qu'il était la veille? Non, pas un franc, pas un immeuble. Est-ce que les revenus étaient anéantis? Ceux de la terre, base de tous les autres, et ceux-là seuls, remarquons-le bien, qui échappent à la volonté humaine, étaient souvent plus riches, plus abondants que jamais. Est-ce que les besoins avaient changé? Oh! non, à coup sûr. L'homme était le même, et il est clair, le mot l'emporte, que de tels changements et aussi soudains ne sont pas de l'essence des habitudes. Le travail était-il donc abandonné? Jamais les classes ouvrières, menacées de périr, n'y avaient aspiré davantage, ne l'avaient souhaité plus ardemment. Que s'était-il donc passé dans le domaine économique? Rien. Non, rien, sinon ceci que la circulation n'était plus la même. Une rupture de la chaîne des transactions sur quelques points, une interruption de la continuité, auparavant régulière, du mouvement social était la cause, la seule cause de la souffrance, de l'appauvrissement apparent et réel, du péril général, de la misère publique. Est-il rien en vérité qui montre mieux que, pas plus au point de vue économique qu'à tout autre, les sociétés ne sont exclusivement ces amas de choses inanimées que l'on compte, que l'on mesure et où l'on veut les voir tout entières, mais qu'elles sont bien de véritables êtres, où l'esprit vit à côté de la matière, aussi nécessaire qu'elle et plus puissant qu'elle?

Quand on examine un moment ce phénomène merveilleux de la circulation qui, à vrai dire, est l'économie politique tout entière, l'image qui se présente à l'esprit est celle d'une de ces vastes orbites dont les astres suivent la ligne dans les cieux, et sur laquelle, sans intervalle, mais occupant des espaces proportionnels à leur grandeur, seraient emportés à la file et dans le même plan, d'un mouvement variable, la culture, la propriété, l'industrie, capitaux et travail et avec le commerce, son satellite et son aide, puis le monde divers de la consommation, où se donne

rendez-vous la population tout entière, où figure et puise toute existence qui, après avoir recueilli, possédé, produit, vient chercher ce qui l'entretient et la répare. Sur sa route éternelle, chacune de ces masses flottantes, unie à toutes les autres par des rapports souvent mystérieux mais constants, se relie plus particulièrement à celle qui la suit, à celle qui la précède. Elle se relie parce qu'elle attire l'une, est attirée par l'autre. Elle se relie, et par ce qu'elle reçoit et par ce qu'elle donne. La culture tient de la propriété ses terres, instruments du travail. Elle lui compose son revenu par ses fermages. La propriété commande en partie le travail par l'emploi de ses revenus, jusqu'à ce point même qu'elle a parfois été considérée comme le mobile même de l'industrie. Elle prend en échange les produits industriels qui sont pour elle le bien-être, l'aisance ou l'éclat. L'industrie, à son tour, alimente la consommation de ses produits et en reçoit incessamment la vie par la demande qu'elle y trouve. La consommation, enfin, placée entre l'industrie et la culture, puise dans l'une et dans l'autre, sous peine de ne pas être, et communique l'impulsion à toutes les deux.

Or, qu'on le remarque, ces mondes distincts ont en quelque sorte à la fois un mouvement propre et un mouvement transmis. Que l'un d'eux se presse ou s'attarde, il pèse ou cesse de peser autour de lui; il presse ou moins ou davantage, et toutes les conditions économiques varient. Que la propriété, par exemple, dans un moment, commande plus vivement le travail; voilà que, dans ce moment donné, une part plus grande de ses revenus passe à l'industrie. D'une part, la production s'accélère; de l'autre, le travail, plus demandé, élève le taux des salaires et le profit des entreprises. Mais ce salaire, ces profits, tombent dans les mains du grand nombre, le principal, l'immense consommateur, la consommation s'étend, se développe, s'avive. Elle agit à la fois par une sorte de retour sur l'in-

dustrie qui la suit et vient de l'enrichir, sur la culture qui la précède, et qu'elle stimule et enrichit à son tour. Puis, les prix agricoles surélevés par l'accroissement de la demande, et qui ont profité un temps à la culture, finissent par projeter leur bénéfice jusqu'à la propriété, qui au premier renouvellement de bail, impose et voit accepter un taux supérieur de fermage. C'est ainsi que l'accélération du mouvement passe d'un bout à l'autre de la circulation sociale, portant partout avec elle, si elle se tient dans des limites prudentes et ne s'interrompt nulle part, la force, la richesse, le travail et l'aisance. Que si, au contraire, ce mouvement bienfaisant décroît sur un point, sans que pourtant sa chaîne se brise, nous assistons, on le devine, à la contre-partie de ces résultats. Le ralentissement, l'inertie gagnent de proche en proche. La production s'affaisse. La consommation se restreint. Prix des denrées agricoles comme des produits industriels, taux des profits comme taux des fermages, s'abaissent à la fois, pendant que le travail entre en langueur, incapable souvent d'occuper tous les bras et d'assurer même une rémunération suffisante à ceux qu'il occupe.

Mais, c'est surtout quand la circulation se brise que le mal est véritablement grave. Un ralentissement peut n'être qu'un malaise ; une interruption sur un point quelconque amène toujours les souffrances extrêmes. Ainsi, un manque de récolte, un brusque accroissement des métaux précieux viennent-ils frapper les prix des subsistances d'une cherté soudaine ou rapide, tandis que le salaire, qui les suit toujours si lentement, demeure encore à son ancien taux ? La souffrance est vive tout d'abord ; elle s'aggrave. Le salaire fait d'énormes efforts pour soutenir la vie. Un jour pourtant il succombe ; il ne peut plus atteindre aux objets les plus nécessaires. Quelle calamité que cette rupture dans la chaîne des faits sociaux, et combien les atteintes n'en sont-elles pas terribles pour ceux qu'elles frappent, ter-

ribles pour tous, faut-il dire, car qui ne sait les conséquences de ces souffrances des classes pauvres ! De même, que l'industrie ait un jour immobilisé, dans des travaux durables, une trop grande part du travail et de l'épargne annuels, la consommation mal approvisionnée demeure à distance encore des besoins et des salaires. Elle y demeure, l'expérience en fait foi, au prix des mêmes souffrances et des mêmes dangers. Nous citions tout à l'heure ces lendemains des révolutions qui changent en dix heures la face d'une société. A quoi cela tient-il ? Eh ! mon Dieu, à part toute autre cause, cela pourrait tenir à un seul fait. Que la propriété, prise de peur, enfouisse ses revenus au lieu de les verser comme devant dans l'industrie ; qu'elle se contracte en quelque façon sur elle-même, au lieu de se relier à ce qui l'avoisine, tout est fini. Ainsi retirée en dedans de ses limites, elle ne touche plus à rien, ne fait plus rien mouvoir. L'industrie, sevrée de ses capitaux et de ses demandes ordinaires, se restreint à son tour, puis la consommation, puis toutes choses. Sur cette ligne où tout se tenait tout à l'heure pour se toucher, se pousser, s'appeler, se soutenir, tout se fuit et s'isole. Bientôt, au lieu d'un anneau sans fin, où chaque rouage avait sa place et faisait sa tâche, nous n'avons plus sous les yeux que des masses immenses repliées sans ordre sur elles-mêmes, errant à l'aventure et s'agitant sans but et sans fruit dans le vide, ou bien y demeurant immobiles dans la peur et la souffrance, perdues au milieu des intervalles énormes qui les séparent et qui vont grandissant tous les jours. Là donc, dans son interruption sur un point quelconque, et cela est tout simple, est le péril capital de la circulation.

Est-il besoin de dire que dans ce péril un fait atteint particulièrement les classes pauvres : l'interruption du travail. Cette interruption, mille causes la déterminent. Ce sont les mauvaises récoltes céréales ou industrielles, les crises financières, les imprudences de l'industrie, trop

pressée de produire, et demeurant tout à coup chargée d'une production que la demande saturée n'accepte plus. C'est la perte des débouchés étrangers, compromis par les fraudes, abandonnés par l'ignorance et l'inactivité, ravis par la concurrence. C'est jusqu'à cette chose futile qu'on appelle la mode et qui, en délaissant tout à coup une fabrication, peut jeter à la misère des milliers d'existences. C'est enfin, chose plus étrange et plus digne encore d'attention, le progrès industriel lui-même avec son cortége d'inventions et de machines. Les machines, avons-nous dit. Eh, quoi! est-il donc vrai en effet qu'elles doivent prendre place parmi les accidents qui peuvent troubler l'existence des classes pauvres? Eh bien! oui, cela n'est pas niable. Si l'on a tort, s'il est injuste et ingrat de les présenter comme les rivales, les ennemis, les oppresseurs du travail manuel; s'il faut, et nous l'avons dit, voir dans leurs résultats durables l'affranchissement à la fois et le bien-être des populations laborieuses, il faut aussi, sous peine d'inexactitude et, ce qui est plus grave, d'imprudence, savoir reconnaître leurs effets immédiats et temporaires, de manière à les guérir, à les amortir, à les prévenir s'il est possible. Or, il n'est pas douteux que, sur un point donné, ces effets ne puissent être véritablement douloureux, mortels et ne laissent plus d'une fois après eux la misère au sein des familles.

Oh! sans doute, la production agrandie est un bien immense. Sans doute, le capital, qui ne subira qu'un déplacement à leur apparition, qu'un changement d'emploi peut-être et va s'accroître d'ailleurs par elles, est prêt à rendre plus de services, à commander plus de travail que jamais. Oui, mais enfin, est-il vrai pourtant que ces machines qui paraissent et agissent, remplacent, là où elles paraissent et agissent, une somme importante de travail humain? Est-il vrai que pour aller retrouver le capital là où il se transporte, ou pour attendre qu'il se refasse sur les lieux

mêmes une autre destinée, une épargne est nécessaire; que cette épargne, si faible qu'elle ait besoin d'être, si possible qu'il soit de l'acquérir même dans nos conditions actuelles, pourtant les classes pauvres ne l'ont pas au moment où la perte du travail éclate, et qu'elles restent ainsi en proie à toutes les souffrances qu'entraîne pour elles la perte du travail? Non, en vérité, cela n'est point niable. Et en fait, est-ce que l'histoire de l'industrie, depuis l'apparition du métier à bas jusqu'à celle du métier à broches, depuis la navette volante jusqu'aux chemins de fer, est autre chose que l'histoire de ces progrès et de ces douleurs? Comme la perte des débouchés, comme les crises financières et industrielles, les machines doivent donc être comptées parmi les causes accidentelles de la misère, bien que, Dieu merci! elles ne soient telles ni toujours ni surtout au même degré de gravité. Elles y prennent place sous ce titre général et redoutable où nous sommes, et qui s'appelle le chômage, l'interruption du travail.

Là encore, reconnaissons-le bien, dans ce grand fait économique du chômage, relevant tour à tour de ses mille causes, éclatant sur un point puis sur un autre, mais à vrai dire ne disparaissant jamais, est assurément pour les sociétés actuelles une des causes notables du Paupérisme. Nous l'avons vu, sans capital, sans épargne, les classes laborieuses n'ont pour vivre que leur vie. Chacun de leurs jours qui fait de sa force et de sa durée un placement utile gagne la vie d'un jour. Celui-là a son pain avec sa peine. Mais que cette vie cesse un moment de trouver à s'employer par le travail, la voilà qui cesse du même coup d'obtenir en échange les produits qui la réparent. Il est alors, comme le dit la langue même du travail, des «mortes-saisons» et des «mortes-journées.» Mortes journées, en effet, car, pour peu qu'elles s'accumulent sur le même point du temps, elles sont la misère, la mort même quel-

quefois pour plus d'une existence. Chose merveilleuse, et qui révèle encore une des harmonies du monde, la vie s'offre ainsi à la science économique sous les mêmes traits qu'à la science même des êtres. Pour celle-ci, en effet, comment apparaît-elle? Comme une puissance unique, transmise de génération en génération jusqu'à la fin. C'est vraiment le mot du poète : « Quasi cursores vitaï lampada tradunt. » Un curieux livre, et plein d'aperçus nouveaux (1), nous la présentait, il n'y a pas bien longtemps, d'une façon plus vive encore. D'après lui, depuis le premier être jusqu'à son dernier descendant c'est, à travers mille anneaux sortant les uns des autres, le même être qui vit toujours. Dès son apparition, toute la vie est en puissance. Mais que sur un point de sa chaîne qui se déroule, un anneau se brise, tout est fini. Aucun élan ne franchit l'intervalle et, pour cette rupture qui parfois ne représente qu'un point dans l'espace, la vie, au-delà, est perdue tout entière. Eh bien, ainsi est-il au sein de la vie économique. Là, pour l'existence laborieuse, la vie c'est la demi-aisance du salaire; l'anneau, c'est le jour de travail. C'est lui qui passe le flambeau. Qu'à un moment, moment de souffrance et de lutte, dans cette chaîne encore promise à de longues destinées un vide se fasse, des jours morts se creusent, le flambeau s'est éteint. La main qui le tenait n'a pu le tendre assez loin, malgré l'effort, pour rejoindre le travail épuisé au travail prêt à naître. La misère est venue. Heureux encore, faudra-t-il nous dire, quand la vie même des hommes n'a pas disparu sous les coups des privations prolongées et quelquefois du désespoir!

Mais quoi! tout cela : prépotence du capital, forces ennemies qui ruinent en attendant qu'on les asservisse, guerres et révolutions, disettes, chertés, interruptions du

(1) *De la quantité de vie sur le globe et de la longévité humaine*, de M. Flourens.

travail, conditions sociales et circonstances économiques, c'est encore, c'est toujours l'influence des choses, empreintes il est vrai, pour la plupart, de la marque de l'action humaine. Arrivons donc à l'homme lui-même. L'homme, nous l'avons dit, et l'on ne saurait se lasser de le répéter, c'est la base et la fin, la grande force et le grand objet de sa propre activité, le premier capital et la source principale de richesse. Comment, en matière de Paupérisme, n'exercerait-il pas cette incomparable part d'empire qui lui appartient partout? Est-ce que tout n'est pas là encore? Faisons la production aussi abondante, la répartition aussi juste, la circulation aussi rapide que possible, qu'importe, et aurons-nous rien fait si, comme un vase qui fuit, comme un crible toujours ouvert, l'homme laisse passer et se perdre tous les biens à mesure qu'ils lui viennent?

Il tarde, en vérité, d'aborder ce domaine. C'est en effet un besoin poignant pour l'esprit que de pénétrer au cœur des idées et des causes. Tant qu'il est retenu par les faits extérieurs et secondaires, il observe, mais il passe; il compte, il étudie, parce qu'il importe de noter et de savoir, mais sous l'empire d'une ardente impatience, et ce qu'il lui faut enfin, ce qui l'attire, c'est cette sorte de possession qui le satisfait seule sans le lasser jamais. Toutefois, avant d'envisager l'homme en lui-même et comme individu, dans ses forces et ses faiblesses, dans ses défaillances et dans ses éléments de résistance, il nous faut l'étudier à l'état collectif et la question de la population se présente (1). C'est bien ici sa place; car n'est-il pas vrai que ce serait vainement qu'au sein d'une population excessive, un homme en particulier irait jusqu'à renoncer à se

(1) Il faut lire sur cette question si grave quelques pages de Bastiat, *Harmonies économiques*, chap. XVI.

Renvoyons aussi au traité spécial de M. Joseph Garnier, *Du principe de population* (1857).

faire une famille ? L'excès de la population n'en serait pas moins, à un certain degré, une oppression pour sa vie. Cette question se rattache donc à celle des milieux. En même temps, est-il douteux que dans un pays de population même restreinte, l'homme qui n'a point su se garder de la cruelle imprudence d'avoir une trop nombreuse famille s'est préparé, pour lui et tous les siens, de très-grandes souffrances? Elle est donc pareillement une question individuelle. Ainsi nous sommes bien ici sur la limite et, par sa double face, c'est la question de la population qui, logiquement, devait nous acheminer, des causes de Paupérisme qui se sont rangées sous le premier caractère, à celles qui ne nous offriront plus exclusivement que le second.

Mais d'abord, rien que pour parler dans ces termes de cette question de la population, rien que pour la placer à ce rang, une explication n'est-elle pas nécessaire ? Est-il permis de l'appeler une question individuelle et d'en attribuer, d'en reconnaître la décision à la volonté humaine? Bien que nous n'en soyons pas encore ici à la décision à prendre et qu'il ne s'agisse que de l'examiner dans ses effets, il est clair qu'ici même, on ne saurait dire une parole sans vider le débat qui s'élève. Est-il donc vrai que la conscience réclame, que l'humanité s'intéresse, que le sentiment religieux se révolte, qu'une criminalité intervienne, que d'autres sentiments qui font le charme et le respect des relations les plus chères de la vie laissent deviner leur plainte attristée, menacés de s'anéantir ? Eh bien, non, cela n'est pas vrai. Cela n'est pas vrai, en tout état de cause.

Certes, quiconque attachera la chasteté à la matière n'a jamais connu la chasteté. C'est là, j'en réponds, la ravaler, la diffamer. A Dieu ne plaise qu'elle ait une pareille origine et soit dans une pareille dépendance. Assise, dans les profondeurs de l'âme, sur la pureté du passé, sur l'af-

fection mutuelle et le respect qui ne s'en sépare pas, sur l'ingénuité du cœur et des sens, elle n'a; j'en appelle à tous ceux qui en retrouvent une image aimée parmi les meilleurs souvenirs de leurs jeunes années, à redouter, à connaître ici aucune atteinte; et l'humanité, la religion, la conscience paraissent également à l'abri au sein de mystères où la physiologie se prononce pour leur repos. Mais quoi! laissons donc ces débats où la physiologie seule, en effet, peut porter en liberté sa pensée, sa parole. Il ne s'agit pas d'eux. Quoi! n'est-il pas permis de renoncer à des plaisirs qu'il faut payer par ses souffrances et par celles d'autrui? Depuis quand la poursuite égoïste et lâche des satisfactions passe-t-elle avant le sacrifice? Depuis quand l'honneur, la dignité de l'homme, au lieu de se marquer par les victoires de l'esprit sur les sens, s'attachent-ils à ses défaites? L'Église, si chatouilleuse en ces matières, ne prêche-t-elle pas le célibat? Ne loue-t-elle pas la continence, au sein même du mariage, si elle ne la prêche pas? Se rappelle-t-on les paroles de plus d'un de ses Pères, et celles notamment du grand saint Paul? Le Christ, le premier, n'a-t-il pas parlé des eunuques volontaires en leur promettant son royaume? Eh, quoi encore! l'humanité véritable n'est-ce pas de ne point appeler à la vie des êtres qui, n'y trouvant pas leur place, sont voués à la perdre au milieu des douleurs avant de l'avoir connue?

On parle de révolte de la conscience. Ah! le grand intérêt de la conscience, c'est la justice; il n'y en a pas d'autre. Et quelle plus éclatante justice que de se refuser à nuire en vue de son seul bien! Non, assurément. Apporter dans l'accroissement de sa famille la règle ferme de la volonté humaine, c'est un droit. La religion le permet, le loue ou le recommande. Quant à l'humanité, la conscience, la justice, loin de l'interdire, elles s'unissent pour le prescrire, et le prescrire impérieusement, au nom des plus saints devoirs, des prudences les plus légitimes, au nom

des plus chères affections, depuis celle des êtres déjà placés sous notre égide, jusqu'à l'affection qu'il est bien permis d'avoir pour ceux-là mêmes qui ne sont pas nés encore. Cette réserve vigilante, difficile, à coup sûr, s'accomplit-elle entre deux êtres unis par l'affection ? Qui pensera que l'affection en puisse être amoindrie ? Qui n'admettra que, loin de déchoir, cette vie s'est relevée, au contraire, par le respect, par la hauteur du but, par la constance, par le sentiment du sacrifice et celui du devoir accompli ? Que si, pour assurer ce même devoir, il faut aller jusqu'à renoncer au partage des plus légitimes affections de la vie, je ne sais alors, mais la constance est si douloureuse, le sacrifice si complet, cet isolement volontaire si plein de tristesse qu'il ne s'agit plus seulement d'une sagesse digne d'approbation et que tout cela atteint certainement à la grandeur.

Or, que les circonstances économiques prescrivent cette prévoyance sous peine de souffrances graves ; que les maux épargnés vaillent le sacrifice et le réclament, c'est ce qui ne saurait être douteux. Ainsi qu'on l'a dit cent fois, et que l'a dit notamment Malthus, dont il n'est pas permis de ne pas citer le nom quand on parle de population, il faut choisir. A défaut d'une règle apportée par la volonté et la prudence humaines, les choses se chargent de réduire la population à ses limites possibles, et elles y pourvoient par un appareil de fléaux terribles : l'inanition, les maladies, la mort, sous toutes leurs formes. S'agit-il d'une faute individuelle? Est-ce un père de famille qui, dans un pays de population modérée, se trouve surchargé d'enfants? On sait l'insuffisance inévitable de ses ressources. Le taux du salaire pour les classes laborieuses se fixe, nous l'avons dit, assez près de la moyenne de l'absolu nécessaire. Or, comment s'établit cette moyenne ? Sur les besoins des familles n'ayant qu'un nombre moyen d'enfants. Tout ce qui dépasse ce nombre

devient donc une charge cruelle puisqu'elle ne trouve aucune ressource qui l'attende, et ne se fait sa part qu'en réduisant celles, déjà à peine suffisantes, du reste de la famille. Le mal est-il général? L'excès de la population, au lieu de ne peser que sur une famille çà et là, embrasse-t-il tout un pays ou toute une province? Oh! alors, il devient bien autrement grave. Nous signalions, tout à l'heure, les désavantages, les périls attachés au nombre, même dans les conditions normales. Qu'est-ce lorsque l'excès du nombre les double, les décuple? La famille trop nombreuse, dans un pays de population modérée, n'a qu'un insuffisant salaire, mais elle jouit, au moins, de cette moyenne du salaire que la prudence des autres familles a maintenu à un certain taux. Dans sa faute même, elle est à quelque degré couverte par la sagesse d'autrui. En présence d'un excès général de population, au contraire, la faute de tous écrase jusqu'à la prudence de quelques uns. En désaccord avec la production annuelle, la population réduit au-delà des limites du possible la part de chacun de ses membres dans cette production, disons de ses victimes. Surabondante par rapport à la terre et à l'ensemble du capital national, instrument du travail, elle voue fatalement au défaut de travail tout l'excédant qu'elle présente au-delà de sa proportion légitime. Pour mieux dire encore, le défaut de travail, incessamment combattu, repoussé par toutes les parties des classes laborieuses, promené tour à tour, par suite des vicissitudes de ces luttes, sur toute leur étendue, en plonge bien plus que leur excédant dans une misère qui, une fois venue, ne disparaît plus, même avec le retour du travail et en les forçant à accepter, à se disputer le plus bas salaire, en offrant partout, à tout capital, deux ou trois ouvriers pour un, fait de l'avilissement de leur rémunération et de l'insatisfaction de leurs premiers besoins l'état normal de leur existence.

C'est alors qu'on voit se produire ces abaissements du chiffre de la vie moyenne, ces mortalités exceptionnelles qui attristent si profondément les âmes. Cruel spectacle que celui-là, quand les populations ressemblent à une armée dont les rangs s'engloutissent sous le feu à mesure qu'ils arrivent, ou bien à un flot qui passe et se précipite. Chose étrange en effet ! En pareil cas, plus la mort frappe, plus la vie se renouvelle. Rien ne multiplie comme la misère, disait Malthus. Nulles populations, cela est vrai, n'ont d'enfants à l'égal des populations qu'elle décime, comme si la nature menacée faisait effort pour se défendre, l'indifférente, on l'a dit, qui ne se soucie que des espèces, ou bien que la quantité de vie demeurant en effet la même sur le globe, les malheureux êtres qui n'en ont apporté qu'un souffle, pour une fugitive durée, n'aient laissé que trop d'autres parts pour d'autres éphémères. Est-il besoin de faire remarquer, qu'à défaut même de toute autre cause, ces renouvellements rapides sont la plus sûre des ruines et que, sous leur influence, une population appauvrie d'adultes, surchargée d'impubères, n'a bientôt plus que des fardeaux sans force et sans ressources, et que des bouches à nourrir sans les bras nécesaires pour les pourvoir par le travail.

Par bonheur, nous n'en sommes pas là en France. La population française est, en Europe, l'une des plus lentes à s'accroître. Alors que la Russie double la sienne en 84 ans, la Prusse en 70 ans, l'Italie en 65, l'Angleterre en 62, la Belgique en 42, Bade même en 34 ans, la période du doublement de la population en France atteint le chiffre d'environ 118 ans. Sa densité ne parait pas exagérée. L'Angleterre, la Belgique, vivent heureuses, la première avec 91 ares par habitant, la seconde avec 68 ares, tandis que la France compte, par habitant, 1 hectare 45 ares, et rien n'annonce que, parmi nous, la population ait dépassé la proportion utile et possible qui existe certaine-

ment de l'homme à la terre. Partout, dans notre pays, nous l'avons vu, l'accroissement des subsistances a marché notablement plus vite que celui de la population. L'extension des autres satisfactions l'a devancé plus rapidement encore. Enfin, chose capitale, la population augmente en présence de la réduction, non pas proportionnelle mais absolue, du chiffre des naissances, et la durée de la vie moyenne, passée de 28 ans à 39 ans de 1789 à nos jours, continue de s'accroître. Toutefois, ce sont là les résultats généraux, et ceux qu'il nous faut, ceux qui nous préoccupent, ce sont ceux des classes pauvres. Or, pour elles, comment ne pas apercevoir de capitales différences? Sans doute, sur certains points, la diffusion du bien-être a pu porter quelques habitudes de calcul et de réserve, en même temps qu'au point de vue physiologique elle apaisait peut-être encore à quelque degré l'extension maladive de la reproduction. Nul doute, notamment, que dans les populations rurales, l'esprit de propriété, si l'on peut l'appeler, ainsi, n'ait été un frein considérable. Mais là même, combien la prévoyance n'est-elle pas rare encore! Mais dans les villes, dans les villes manufacturières surtout, quelle malheureuse persistance dans l'abandon absolu du soin de sa destinée et de celle des siens, dont témoignent à la fois la précocité des mariages et l'abaissement, épouvantable parfois, de la moyenne de la vie, l'étendue du dénuement matériel et l'abjection morale, le nombre des enfants élevé jusqu'à plus de trois en moyenne par ménage! Combien de ces familles qui, malgré la lutte, et bien que la vie ne soit pour elles qu'une privation continue, ne parviennent pourtant à vivre que grâce à l'assistance publique et privée! On se rappelle cette proportion énorme d'un individu assisté sur trois habitants dans le chef-lieu du département du Nord, de un indigent sur deux habitants dans des communes de 22 de nos départements. Et qu'elle punition terrible,

enfin, de cette imprévoyance que l'abus, sous l'empire de la nécessité, l'abus impitoyable et vain du travail de ces mêmes enfants, appelés imprudemment à la vie pour y corrompre toutes les conditions du travail! Certes, en présence de pareils faits, il est bien permis de dire qu'encore aujourd'hui les classes pauvres, dans leur immense majorité, loin d'imiter la sagesse des autres classes, accumulent à plaisir contre elles-mêmes ces obstacles et ces faiblesses du nombre, si graves en matière d'économie sociale; que la réserve des classes aisées, en regard de leur imprudence, forme même à leur préjudice une aggravation nouvelle puisque, dans le jeu décisif de l'offre et de la demande, alléger l'un des termes équivaut à charger l'autre, et il n'est pas douteux, enfin, que pour ce qui les concerne il ne faille, à ce double titre, ranger l'excès de la population parmi les causes de leur misère.

Pourquoi ces fautes des populations pauvres? Pourquoi cette persistance dans des habitudes qui leur portent de tels dommages? Pourquoi? C'est ici que nous pénétrons dans l'homme lui-même et, au seuil de son être, nous rencontrons aussitôt deux grandes causes qui font l'explication de nombre de ses maux. Ignorance ou imperfection de nature, erreur d'intelligence ou de volonté, défaut de savoir ou vice de conduite et de caractère, tels sont en effet les deux points où se rattache, pour une part considérable, la misère des populations. De ces deux causes, la première, la plus influente est, à n'en pas douter, l'ignorance, triste aveu sans doute à faire à notre époque, mais qui est pourtant un encouragement et une espérance puisque, s'il est peut-être des faiblesses ou des perversités invincibles, il n'est pas possible de ne pas reconnaître dans l'ignorance un mal essentiellement remédiable. Certes, si les populations pauvres s'abandonnent à tous les dangers d'une multiplication excessive, la faute en est sans doute, en partie, à leur défaut de pouvoir

sur elles-même, mais n'est-elle pas d'abord dans cette circonstance qu'elles ne voient point, ou point assez nettement, comment leurs souffrances et les souffrances de tout ce qu'elles aiment se rattachent à cet excès de nombre ? Une partie d'entre elles, nous l'avons constaté, aussi imprévoyante il n'y a pas bien longtemps, s'est élevée à plus de réserve en même temps qu'à plus de lumières. Ceux qui restent ne sont pas, à coup sûr, d'une autre nature. Comment serait-il permis de croire que la même clairvoyance et les mêmes calculs ne dussent pas les conduire à la même sagesse? Ainsi en est-il partout. Remontez flot à flot ce courant que nous venons de descendre, reprenez tour à tour toutes les causes du Paupérisme, causes accidentelles, fatales, permanentes, économiques, morales, civiles, administratives, politiques, il n'en est pas une où l'on ne trouve, et souvent à la base, quelque ignorance qui la détermine, l'autorise, l'aggrave ou tient dans l'inertie les forces humaines en état de lutter et de vaincre.

Ainsi, à côté du nombre nous avons signalé le défaut de capital comme une cause grave d'infériorité pour les classes malheureuses, dans toutes les transactions sociales. Est-ce qu'elles luttent de toutes leurs forces pour conquérir l'arme et le bouclier ? De toutes leurs forces? Non, assurément. Même dans ces difficiles existences, il se rencontre encore parfois, de loin en loin, quelque chance heureuse ; rarement elles l'utilisent. Même dans le cours de leurs misères, l'énergie de la volonté, l'attention toujours tendue, trouvent encore à glaner quelque épargne imperceptible qui grossit et qui sauve. Qui ne connaît de ces miracles? Mais ils y sont l'exception. Pourquoi? N'est-ce pas avant tout parce qu'elles n'aperçoivent pas suffisamment l'origine des faits économiques qui les frappent et la grandeur du secours qu'elles se préparent ? Si les gouvernements font un tel abus de l'intervention administrative et de la réglemen-

tation, qui, nous l'avons vu, les tolère ou les oblige? N'est-ce pas une triste méprise des classes pauvres qui réclame comme un bienfait, par exemple, les taxes sur le pain, sur la viande, dont le seul effet sera pour elles l'enchérissement, et n'est-il pas vrai qu'elles en font une sorte de loi pour le pouvoir préoccupé, cela est tout simple, de sa popularité et de la paix publique? A qui la faute si le système protecteur s'est établi et dure encore, bien qu'il se démantèle? N'est-ce pas celle de leur ignorance encore? Séduites par le premier plan des choses, par des mots habiles, par une prétendue solidarité avec des intérêts qui les exploitent, ne prennent-elles pas parti pour lui jusqu'aujourd'hui, en lui donnant pour appui dans les conseils du gouvernement la perspective de leurs inquiétudes, de leurs mécontentements et de leurs violences? A qui s'en prendre des inégalités que comporte à leur détriment la restitution de l'impôt sous forme de services? N'est-ce pas à leur imprudente indifférence pour les affaires publiques, indifférence qui n'a elle-même sa source que dans l'ignorance absolue de leur importance? Et il en faut dire autant de l'assiette même des impôts. Quelle tentation pour tous les gouvernements du monde, quelle bonne fortune pour quelques-uns, a-t-il fallu dire, que de trouver les classes nombreuses assez mal éclairées pour qu'un impôt, parce qu'il sera indirect, leur échappe et puisse être porté impunément, impunément au moins pour ce qui les concerne, à tous les taux possibles! Comment voudrait-on que l'impôt ne leur devînt pas lourd et partial en présence de cette certitude de leur aveuglement et de leur silence?

D'où sont venues, qu'il soit permis de le redire, d'où sont venues tant de fois les guerres, sinon de leur ignorance de la vraie grandeur qui, ne leur laissant priser que les grands coups de la force, entraîne les pouvoirs à rechercher les joies et la protection du seul prestige qui les exalte et les attache? Et les révolutions? D'une erreur d'in-

telligence encore, alors qu'au lieu de garder ou de conquérir pour l'exercer sérieusement leur part de direction des affaires communes, elles préfèrent se révolter périodiquement contre les abus, les partialités qu'ont rendus inévitables leur dépossession ou leur retraite, et cela au prix de violences impuissantes à rien redresser et de ruines dont elles souffrent plus que personne. Nous avons reconnu les maux temporaires causés par les machines, mais comment ne pas reconnaître aussi qu'ils ne frappent d'ordinaire que les malheureux dont l'imprévoyance a fait choix d'une industrie débile ou menacée, et qu'ils ne deviennent si graves que parce qu'au lieu de savoir y céder avec décision, du premier jour, on veut engager et soutenir contre elles une résistance insensée? Ici, le travail manque. Manquerait-il si le défaut de savoir professionnel ne parquait l'ouvrier malheureux dans une seule profession? Les débouchés étrangers font défaut? Ne les a-t-il pas perdus par une fabrication moins habile que l'industrie étrangère? Là, des travaux publics improductifs immobilisent des capitaux précieux et dévorent une part importante du revenu. Le luxe, érigé en théorie d'intérêt général, accomplit de son côté ses dissipations vaines. Plus loin, une assistance malheureuse malgré les intentions démoralise les populations, sans profit même pour leur condition matérielle, parce que d'une main elle affaiblit le ressort du travail, et de l'autre, contribue à l'abaissement du salaire. Or, où sont surtout les préjugés qui réclament le travail pour le travail, les dépenses pour le commerce et le travail encore? Qui donc, faute d'en comprendre les mensonges, les préjudices, impose l'exagération de la charité publique et de la charité privée par ses obsessions, par la crainte, par la douceur qu'on trouve à se voir, même à tort, accueilli et béni.

Les maladies frappent les classes pauvres dans leurs corps? Combien sont dues à l'ignorance et à l'impru-

dence? Le découragement extrême après le désir sans mesure, cette sorte d'hypertrophie morale si douloureuse, et si périlleuse aussi à plus d'un titre, envahit leurs âmes? Pourquoi faut-il que le défaut d'intelligence des faits économiques les ait rendues accessibles aux espérances les moins réalisables, et qu'au lieu de se consacrer virilement à l'amélioration graduelle de leurs destinées par tous les moyens pratiques, elles se soient jetées, avec une crédulité d'enfants, dans les rêves de ces transformations soudaines dont le monde n'a jamais offert d'exemple et qu'il ne connaîtra certainement jamais? Ainsi, le même mal est partout dans ce domaine et sous toutes ses formes : préjugés, erreurs de jugement et de conduite, défaut de savoir, depuis celui qui s'attache aux lois générales du monde, jusqu'à la simple inhabileté manuelle. Il n'y a pas jusqu'à ces calamités accidentelles qui laissent plus d'une fois après elles la misère : inondations, incendies, orages, manques de récoltes, qui ne se relient, non pas à cette même ignorance des classes pauvres, mais d'une façon générale à celle de l'intelligence humaine. L'une des conquêtes de l'esprit humain n'est-elle pas en effet de leur arracher tous les jours une partie de leur pouvoir, et qui pourrait dire où sont les limites de ces conquêtes?

Nous parlions des préjugés contre la pauvreté et le travail. A coup sûr, l'ignorance des classes pauvres en est, pour sa part, cause et complice. Complice, car ne sont-elles pas les premières à rougir de la pauvreté et du travail pour elles-mêmes, à les dédaigner chez autrui? Même alors qu'avec assez de justice et d'énergie, il faut le reconnaître, il leur arrive de se prononcer contre la fortune qui a tenu à devenir à tout prix la fortune, à qui la faute, si leur opinion a si peu de poids et de force, sinon à son défaut de lumières? A qui la faute si, à l'heure qu'il est, il y a encore dans nos populations des distinctions de

classes, tranchées, durables, profondes, n'est-ce pas certainement pour une part considérable aux différences d'éducation qui séparent les hommes ? Et qui donc, en effet, à la pensée de leur avénement à des conditions d'instruction à peu près égales, n'entrevoit aussitôt une société nouvelle ? Qui ne se souvient, à cet égard, de la société américaine ? En politique enfin, si nous remontons jusqu'à ce point bien plus capital qu'on ne l'avoue, qui est l'origine, peut-être, et dans tous les cas la mesure, quelle a été la raison ou le prétexte allégués pour les écarter ? Leur ignorance, leur incapacité pour les affaires communes. Et la cause réelle de leur dépossession ? Leur ignorance encore, leur ignorance qui les fait insoucieuses, leur ignorance qui les laissait désarmées, leur ignorance qui les a fait craindre. A vrai dire, quelles fautes n'ont-elles pas commises de ce côté ? Quels torts n'ont-elles pas eus ? Armées, guerres, tutelle exagérée, elles ont prêté la main à tout ce qui leur a nui, inspiré, toléré, réclamé tout ce qui les a frappées dans le progrès de leur bien-être et de leur indépendance.

Ont-elles parfois pris à cœur un intérêt froissé, un droit à reconquérir ou à défendre ? Quels moyens ont-elles trouvés ? La violence, sans savoir et sans voir que la violence a perdu toutes les causes qu'elle a touchées. Inhabiles à se rendre compte des intérêts et des calculs, des dommages et des services, soupçonneuses par aveuglement, irritables par crédulité, faciles à séduire par inexpérience, elles n'ont jamais su ni choisir, ni voir, ni aimer, ni haïr. Cent fois, elles ont été la proie de l'habileté résolue à les tromper pour son profit, bien rarement l'appui de ceux qui se dévouaient pour elles. Rarement l'appui ? Ah ! comment ne pas se souvenir que cela n'est pas assez dire ? Combien de leurs défenseurs n'ont-elles pas abreuvés de dégoûts, abandonnés, trahis, livrés, repoussés, exilés, égorgés parfois de leurs mains ? Et ce n'est pas tout,

oublieuses ou folles, après avoir été cruelles et coupables, sans crédit auprès de l'histoire ou sans souci de ses réparations, combien de fois n'ont-elles pas délaissé jusqu'à la mémoire de ceux qui les avaient défendues ou servies! Imprudentes qui n'ont pas su, qui ne savent pas, pour dernière ignorance, que l'ingratitude peut être pour leur avenir la plus dangereuse des fautes!

Mais quoi! l'igorance n'est point par elle-même. C'est une négation, non une réalité morale, ayant de soi existence et force, comme la passion, la foi, la volonté, l'intelligence. Pour qui recherche les causes, il est donc possible de remonter au-delà d'elle. Eh bien, oui, sans contredit. Or, quelle est cette cause première qui la domine? Mon Dieu, une chose toute simple. Tout à l'heure nous nous sommes servis tour à tour des mots d'ignorance et de défaut de savoir. Si les classes pauvres sont ignorantes, c'est qu'elles n'ont point appris. Là, est la cause première et suprême. Tout s'apprend, tout peut s'apprendre, mais tout doit s'apprendre, soit par l'expérience personnelle, moyen bien lent, école où les leçons, disait Franklin, coûtent si cher; soit par ce moyen rapide, si précieux pour épargner le temps, les ressources et les souffrances des hommes, qui consiste à leur communiquer, par la parole et par l'exemple, la raison et les souvenirs accumulés des siècles. En réalité, l'enseignement sous ses deux formes a manqué, le plus souvent, aux classes pauvres. Nulle part, elles n'ont expérimenté, ni appris. Aujourd'hui, libres de se mêler à plus d'épreuves, en commerce plus constant et plus intime avec les classes éclairées, libres aussi de puiser à des sources d'instruction parcimonieuses encore, il est vrai, et insuffisantes, elles peuvent revenir sur leurs fautes et leurs incapacités passées. Mais qui ne sait que le propre de l'ignorance est, pour premier mal, d'ignorer même le prix du savoir? C'est à peine, aujourd'hui, si les classes pauvres commencent à

ouvrir les yeux sur les leçons des exemples et des événements, à comprendre l'importance de l'instruction, et l'on peut affirmer sans crainte, qu'elles ne la recherchent pas pour leurs enfants, même dans la mesure de leurs forces. Malgré les progrès accomplis et les influences nouvelles, le défaut de savoir est donc, et sera par malheur encore un temps, cette cause première dont nous parlons, la cause de presque tout le mal que nous trouvons ici.

Il n'est pas jusqu'à ces tristes phénomènes de l'immoralité et de la criminalité, particulières au Paupérisme, qui ne se rattachent étroitement au défaut de savoir. Déjà, on s'en souvient, dans la première partie de ce travail, nous avons eu à les envisager l'une et l'autre dans leurs faits extérieurs de corruption et de violence, et les faits ont témoigné dans ce sens. Au moment où nous pénétrons dans l'âme humaine, les voici qui reparaissent à nouveau sous nos yeux, se remontrent par leur côté intime et mettent plus complètement à nu leur origine. Certes, et nous l'avons vu, nul doute qu'il n'y ait dans le dénuement matériel des causes considérables de démoralisation : l'exiguité des logements qui mêle les sexes et les âges, l'état sordide de l'habitation et des vêtements qui rejaillit en quelque sorte sur les habitudes et les gagne à la longue, la souffrance qui aigrit et irrite, qui suscite l'envie, le ressentiment, et tient sans cesse l'âme à deux doigts de la colère et de la violence, de telle sorte que le moindre choc des faits l'y précipite, la « malesuada fames » du poète, enfin, à tous ses degrés, vérité de tous les temps, et surtout d'un temps où le luxe et l'intimité des classes ont doublé les tentations et les convoitises. Nul doute encore que les préjugés imprudents, en soi sans justice, qui frappent la pauvreté et le travail, n'aient pu ajouter à ces causes de mauvais ferments ; qu'en destituant les classes pauvres des satisfactions et des fiertés

d'une action politique, on n'ait écarté de leurs âmes des sentiments appelés à devenir une de leurs sauvegardes contre elles-mêmes, en même temps qu'à prendre place parmi les éléments de la sécurité générale. Oui, tout cela est vrai, mais, à côté, le défaut de savoir doit encore, à coup sûr, être compté. La statistique nous l'a dit, la raison l'affirme.

A part l'influence qu'a sur la moralité l'instruction de l'esprit, influence que le paradoxe a pu seul regarder comme niable, n'est-il pas certain que la conscience a aussi son éducation et son ignorance? Le sens moral ne peut-il pas, comme l'intelligence, demeurer dans les ténèbres? Ici, il s'avive jusqu'aux délicatesses qui l'ennoblissent; là, il s'oblitère pour sa dégradation jusqu'à l'insensibilité au milieu du mal. Combien de consciences, placées au milieu d'une atmosphère impure, appellent un peu de clarté pour s'apercevoir! Combien ont besoin d'apprendre à lire! Et comment douter enfin que toutes ne s'affaiblissent et ne s'endorment dans l'abandon et l'inertie, ne se fortifient par l'exercice et la vigilance? Il est même entre cette éducation et celle de l'esprit de singulières analogies. Ici pareillement, l'école a son livre ouvert et ses exemples. Ainsi le dit le langage des enfants. Le livre, c'est la conscience elle-même; les exemples, ce sont les bonnes actions étalées au grand jour sous ses yeux. Procédés d'enseignement, travail, mystères, résultats, comme tout se ressemble! Un jour, aux premières années, vous jetez à l'esprit des mots incompris d'abord. Il les reçoit à l'aveugle comme la terre recoit le grain qu'on lui confie; puis, le sillon se referme, tout disparaît; plus de trace. Eh quoi! tout est-il perdu? Non. Tout dort, tout se recueille et se prépare. Laissez passer l'année et les idées ont germé dans l'intelligence; le sol est fécondé, elles s'enracinent, elles naissent, elles se multiplient, elles

grandissent. En vérité, ne peut-on pas dire que c'est bien là, dans l'acception la plus rigoureuse, semer des idées dans l'intelligence de l'enfant ?

Ainsi est-il de la conscience. Pour elle aussi il y a des semailles, un temps d'incubation, une moisson féconde. Ce qu'on sème, ce sont les bonnes paroles, la vue de la bonne conduite, et l'on recueille au bout du champ ce qu'on a semé : l'honnêteté, les bonnes actions, la régularité, la douceur et la délicatesse des mœurs. Il est surtout en pareille matière, un sentiment qui élève ou conquiert, affermit et passionne. C'est le plaisir qui s'attache à l'accomplissement d'une bonne action ou d'un devoir. Amener l'âme à le ressentir, le lui faire goûter souvent, est le plus grand moyen de cette éducation des consciences, l'acheminement le plus efficace au bien moral en même temps que son attache la plus forte. N'a-t-on pas dit aussi des belles œuvres de l'esprit : « C'est avoir profité que de savoir s'y plaire » ? Or, tout cela, exemples et leçons, qui ne le sait, a manqué et manque trop souvent aux classes pauvres. Où le trouveraient-elles et qui le leur donne ? Il est donc vrai qu'ici encore, nous sommes fondés à dire qu'elles n'ont ni expérimenté, ni appris, et qu'à la base de l'immoralité et de la criminalité qui nous effraient, nous trouvons encore cette même cause, explication déjà d'autres erreurs et d'autres chutes : le défaut de savoir.

Toutefois, il est clair que le défaut de savoir n'explique pas tout. A côté de lui, disons-nous, se placent les faiblesses et les vices de la nature même de l'homme. Ici, il ne s'agit plus de négations, absence d'un bien plutôt que mal réel, qui disparaissent si le bien se montre. Nous sommes en présence d'obstacles ayant corps, de forces positives et agissantes, qu'on détourne, qu'on redresse ou pallie, mais qui ne durent pas moins que l'homme lui-même. Toutes ces causes, multiples comme les facultés,

comme les imperfections, comme les passions humaines, se combinent encore indéfiniment entre elles, pour former la foule étrange, uniforme et dissemblable, des caractères individuels. Quel infini! Quel monde! Cependant, au bout d'un moment, la lumière se fait dans ce chaos; le regard s'y habitue. Deux grandes divisions réapparaissent : misère morale, misère matérielle, subdivisées elles-mêmes suivant les deux actes de la vie, tour à tour passive et active, puisant dans le monde extérieur ou y projetant sa force propre.

Est-il vrai que, suivant la croyance commune, confirmée par un très-grand dogme religieux, tout homme apporte, en venant en ce monde, un fond de perversité originelle? Est-il vrai, comme le dit encore l'opinion commune, qu'à part l'éducation, l'habitude, l'exemple, il y ait de malheureuses natures qu'une sorte d'affinité attire le plus souvent vers le mal et provoque à le faire; qui, dans l'atmosphère où elles vivent, ne goûtent, ne recherchent, ne respirent, ne s'assimilent que des souffles malsains, et dont la vie enfin, à l'exemple de ces plantes empoisonnées qui seraient leur image dans le monde physique, ne porte que des fruits nuisibles ou mortels? A Dieu ne plaise, en vérité, qu'il faille croire à des incapacités fatales pour le bien, à de désolantes prédestinations pour le mal. Non. Les harmonies du monde, la pensée de la providence, le caractère bienveillant de son action, partout marqué en empreintes éclatantes, protestent contre ce blasphème et la liberté humaine, enfin, en repousse absolument la doctrine. Certes, cette liberté n'est pas une chimère et l'homme sent bien et sérieusement sa volonté dans sa main. Mais, en même temps, qui de nous ne trouve la lutte au-dedans de soi? Où est la perfection en ce monde? Où est, parmi nous, la vie irréprochable, et qui ne se rend parfaitement compte que si les chutes ont été légères, ce n'est que grâce à la résis-

tance, mais qu'il y avait là, tout prêt, dans le cœur, un principe qui menait bien autrement loin? Comment ne pas reconnaître que s'il est des intelligences d'élite et d'autres vraiment déshéritées, il est aussi des âmes heureusement ou malheureusement douées? Cela est remédiable, dites vous? Je l'espère fermement et nous aurons à étudier les remèdes. La faute n'est qu'un mauvais emploi des facultés utiles et il y a, entre les hommes, bien plutôt des différences que des inégalités? Soit, ce serait là, par bonheur, l'indication d'un moyen de salut. La volonté enfin peut tout maîtriser, tout réduire? Oh! pour cela, croyons-le; croyons-le de toutes nos forces, car c'est la vérité et c'est l'honneur de la nature humaine. Mais enfin, cela même ne veut-il pas dire qu'il est des âmes où la volonté a besoin de plus d'efforts, où elle a plus de chances, par conséquent, de succomber dans ses combats contre l'ardeur des passions, des ressentiments, des convoitises? Cela ne veut-il pas dire qu'à leur place actuelle, actuellement inévitable, les différences dont on parle sont des faiblesses et des désordres, des ennemis et des dangers? Et vraiment, comment ne pas penser qu'il y a eu, en effet, pour elles, quelque malheur qui n'était pas uniquement dans les choses, puisqu'elles se sont trouvées corrompues, entraînées, perdues, dans ce même milieu que d'autres ont traversé sans atteinte? Il est donc vrai, bien vrai que si l'immoralité, la criminalité du Paupérisme sont souvent le reflet de corruption ou le contre-coup des circonstances extérieures : dénuement, froissements, éducation, exemples, trop souvent aussi elles ont leurs racines dans un vice de nature tout personnel. Nous n'aurions pas compté toutes les origines de ce que nous avons nommé la misère et la mortalité morales, si nous n'avions pas indiqué celle-là.

Quant à la misère matérielle, tout ce qu'elle a de causes dans les imperfections de l'individualité humaine, peut se

ranger sous deux titres : ce qui regarde les besoins, ce qui regarde le travail. C'est encore, comme on voit, cet aperçu déjà rencontré plus d'une fois, sur notre chemin, de la vie qui se dépense et se reconstitue pour se dépenser encore. Ainsi, au regard du travail, la misère vient quelquefois d'un état maladif ou d'une faiblesse physique qui ne permettent pas de fournir des journées suffisantes, ou seulement de la faiblesse particulière des organes dont la profession de l'ouvrier réclame particulièrement les services. Quelquefois, ce n'est pas faiblesse mais mauvaise constitution des organes. C'est la vue qui manque ou qui trompe, la main qui n'a pu se faire habile, adroite, prompte. Pour la part de l'esprit, que de faiblesses, que d'imperfections qui agissent sur le travail et les conditions du travail ! C'est le défaut d'intelligence qui peut retenir l'ouvrier aux derniers salaires ; c'est une erreur de jugement qui lui a fait mal choisir sa profession ; c'est la légèreté qui le porte à en changer d'une façon inopportune et ruineuse ; c'est le peu d'énergie à subir, à renouveler les fatigues quotidiennes d'où dépendent sa vie et celle des siens ; c'est le manque de patience pour supporter des difficultés qui vont finir peut-être, pour supporter encore celles qui ne doivent pas finir ; c'est le défaut de cœur au travail, le goût imprudent, mortel, du repos : la paresse, comme la nomment le monde, la morale et l'Église, péché capital, en effet, péché terrible, il faut le dire, dans la vie industrielle.

Combien de fois, alors que des manufacturiers augmentaient le salaire pour déterminer un accroissement de production, n'a-t-on pas vu les ouvriers, au lieu de saisir avidement ce moyen d'arriver à l'aisance, cesser au contraire de travailler un ou plusieurs jours de la semaine, de telle sorte que l'augmentation du salaire profitant à l'oisiveté et au désordre non au travail, il fallait revenir aux anciens taux ! Et qui n'est témoin autour de soi de

misères qui n'ont d'autre origine que ce chômage volontaire du lundi, si répandu, si fatal aux classes laborieuses? A ne considérer que la perte du travail d'un jour par semaine, comment cette réduction d'un sixième, quand elle porte sur d'aussi modiques ressources, ne serait-elle pas en effet souvent, et toute seule, une cause suffisante pour jeter une famille dans une misère ensuite irrémédiable? Enfin, nous nous rappelons les fautes que nous avons reprochées aux classes pauvres et dont les conséquences les poursuivent dans tous les domaines de l'ordre social : politique, constitution administrative, lois civiles, opinion, mœurs, conditions économiques. Comment ne pas penser que nombre de ces fautes se rattachent encore à toutes ces imperfections, à toutes ces faiblesses que nous venons de compter : imprévoyance et inintelligence, irréflexion et défaut d'énergie, somnolence et faiblesse? Qui ne tiendra pour assuré que pour une certaine partie c'est dans ces causes humaines, individuelles, qu'elles ont une de leurs sources profondes?

Si la misère a tant de complices du côté du travail, elle n'en a pas moins peut-être du côté des besoins. Disons le même tout d'abord, c'est par ce côté que la nature humaine a été le plus accusée. Faut-il accepter toutes ces accusations? Est-il vrai que nos besoins soient la cause de nos misères et qu'ainsi que le dit la langue, reflet toujours singulièrement fidèle et instructif des opinions d'une société, misère et besoin ne soient que des noms différents d'une même chose? Faut-il, autant que l'homme a de prise sur lui-même, faire effort pour les réduire, les arracher de l'âme humaine? Leur anéantissement est-il la suprême entreprise et, à défaut de succès possible, faut-il du moins crier sur eux anathème comme sur l'origine de tout mal? On admet bien certains besoins, les plus élémentaires, ceux qui ont manifestement pour but l'entretien de la vie, mais ce qu'au XVIIIe siècle, on prenait pour

texte d'un reproche de corruption et de mollesse, ce qu'au nôtre, nombre d'esprits envisagent avec une réelle frayeur, c'est ce caractère d'insatiabilité, de multiplication indéfinie des besoins naissant les uns des autres, à mesure qu'à force de génie et d'efforts les premiers ont été satisfaits. Eh quoi ! dit-on, est-ce donc à ne pas finir ? on désirait, on a plus même que ne rêvait le désir, et rien n'est fait ? on vivait mal, on vivait ; on vit mieux et l'on ne sait plus vivre ? Le cri du besoin, est-il autre chose aujourd'hui que péril, déraison, injustice, ingratitude ?

En vérité, prenons bien garde. Prenons garde, sous l'empire de cet amour immodéré du repos qui nous domine aujourd'hui d'une façon si extraordinaire, de songer à détruire pour réformer, et de vouloir la mort pour avoir le calme et le silence. Prenons garde de porter dans l'économie publique cette doctrine fatale venue de l'Inde jusqu'à nous, à travers la Grèce et Rome, la doctrine de l'indifférence. Dans les choses de la vie, avec l'indifférence point de douleur ni de trouble, il est vrai, mais point non plus d'énergie ni de vertu. Dans le monde écononique, sans besoins point de souffrances, mais point non plus d'activité, point de travail, point de vertu encore, s'il est vrai que le travail soit pour la vertu abri et force, aliment et source et, comme l'a dit l'église elle-même, grâce et prière. Le besoin, remarquons le bien, c'est le mobile, c'est le coursier infatigable attelé aux facultés humaines et qui les entraîne au loin dans la carrière. On se plaint de ce caractère d'insatiabilité qui fait du travail humain une tâche sans trêve, et en quelque sorte sans résultat. Eh quoi ! oublie-t-on que c'est précisément de ce caractère que l'esprit de l'homme tient sa grandeur, et n'est-ce pas lui qui le fait plus noble que ce qu'il épuise et qui parfois le tue ? pour les besoins mêmes, n'est-ce pas cette renaissance constante de désirs nouveaux, cette extension de leur nombre et de leur domaine qui marque la différence

entre l'homme et tous les êtres animés? Et qu'on observe comment cette extension s'accomplit. Toujours, comme dans un travail d'assises qui se superposent, les besoins les plus grossiers paraissent les premiers. C'est à mesure que leur satisfaction est assurée que d'autres, de plus en plus relevés, apparaissent et trouvent aussi à mesure, dans l'intelligence de l'homme, des facultés de plus en plus hautes pour les suivre et les satisfaire. Est-ce que ce n'est pas là le progrès et refuser tout cela, s'élever contre tout cela n'est-ce pas répudier ou craindre ce qui fait l'ennoblissement continu des hommes et des sociétés? Pour revenir enfin au simple aspect des choses du travail industriel, s'est-on demandé ce que deviendrait une société où, en présence d'une industrie de mieux en mieux armée de machines et de découvertes, et partant de plus en plus productive, les besoins cesseraient de s'accroître?

Mais allons plus loin et serrons de plus près les choses. Lequel vaut-il mieux, que les classes laborieuses aient peu d'exigences ou qu'elles aient nombre de besoins? Pour ma part, je l'avoue, je penche pour ces dernières conditions. Pourquoi? Rappelons-nous comment s'établit le taux des salaires. C'est, avons-nous dit, sur la somme moyenne des premiers besoins dont la satisfaction s'impose. Or, qu'arrive-t-il quand les classes pauvres se contentent de peu? que le salaire est bas, qu'elles vivent de privations au détriment de leurs forces actives et passives, c'est-à-dire au prix d'un accroissement de mortalité et d'un amoindrissement de la production. Qu'au contraire, elles établissent à un point plus élevé sur l'échelle la somme des satisfactions au-dessous desquelles l'existence ne leur paraît plus possible; le salaire s'élève. C'est la vie meilleure et plus longue, plus forte et plus saine et, si l'on peut craindre au premier coup-d'œil que par suite de cette participation supérieure des classes pauvres au revenu annuel, la part des classes chargées plus spéciale-

ment de l'épargne dans l'économie sociale ne soit fâcheusement réduite, au préjudice du grand intérêt de la formation des capitaux, on ne tarde pas à reconnaître que cet échec est bien prévenu, et au-delà, par la diminution des non-valeurs de la vie et par la plus grande productivité du travail. Certes, il est bien permis d'invoquer à ce propos l'exemple de l'Angleterre qui, en même temps qu'elle multiplie ses capitaux dans une proportion presque sans égale dans le monde, s'applaudit par la voix de ses hommes d'état des exigences de ses classes laborieuses, et de l'élévation de leurs salaires.

Non, à coup sûr, ce sont là des craintes et des vœux qui méconnaissent profondément la merveilleuse organisation du monde, sous la main de la providence. Ce qui est vrai c'est qu'il est, sans contredit, un écart entre les besoins et les satisfactions réalisables qui ne peut être dépassé. Que cet écart s'exagère, la tension devient extrême, douloureuse, et parfois cette chaîne dont nous avons parlé, qui va du capital au travail et du travail à la consommation, se brise, au grand danger de la vie des classes pauvres et du repos social. Ce qui est vrai encore assurément, c'est que si les besoins doivent être contenus dans la proportion des ressources, ils doivent être aussi sévèrement réglés suivant leur caractère, et qu'il en est de factices, d'odieux, de déplorables. C'est là, c'est par ces deux côtés que les besoins font souvent le malheur des classes inférieures de la société. D'une part, que de familles qui n'y veillent pas dans la mesure du possible à mettre en harmonie leurs dépenses avec leurs ressources! Combien où le défaut d'économie, l'imprévoyance, une dette imprudemment contractée, le manque d'ordre de la femme, son peu d'entente du ménage, ont fait surgir un jour la misère et la perpétuent! D'autre part, quelle n'est pas, pour mille cas, la désastreuse influence du défaut de simplicité et de frugalité, du désir de ce luxe relatif qu'am-

bitionnent les classes laborieuses et qu'elles ne peuvent se permettre sans gêne, de l'amour de la toilette chez les jeunes filles et chez les femmes! Quelles ne sont pas les conséquences de ces besoins inutiles, comme celui de la consommation du tabac, cet opium européen, qui va pour certains ouvriers jusqu'à absorber un sixième, un cinquième même du salaire, et cela sans que rien dans la constitution humaine le réclame, et sans autre résultat pour mieux dire que de diminuer l'énergie du travail, ainsi que la science médicale commence à le constater avec quelque souci ! (1) Quelles ne sont pas les conséquences enfin du goût des mauvais plaisirs, de l'inconduite depuis l'irrégularité jusqu'à la débauche, de l'intempérance qui, malgré sa diminution réelle dans la population française, couvre encore le sol du pays de 350,000 débits de boissons (2), et ne consacre pas moins de 6 à 8 millions d'hectolitres de vin et 7 à 800,000 hectolitres de spiritueux à détruire la santé des hommes, leurs facultés de travail, et à les plonger dans la misère eux et leurs familles! Certes, il n'est personne qui soit tenté de nier la puissance de ces causes individuelles. Comment la méconnaître, quand chacun a autour de soi des exemples de

(1) Il ne se consomme pas en France, aujourd'hui, moins de 24 à 25 millions de kilogrammes de tabac par an, produisant une somme de 160 à 165 millions de francs. En 1816, c'était 10 millions 355,000 kilogrammes et le produit n'était que de 93 millions de francs. On voit combien l'accroissement a été considérable. Il paraît continuer du même pas.

(2) Ainsi, il y a en moyenne un débit de boissons sur 100 à 102 habitants. C'est à peu près le même rapport que celui du nombre des mendiants à la population totale. Sur certains points, la moyenne est notablement dépassée. Il y a 1 débit sur 62 habitants dans le Rhône, 1 sur 33 habitants dans les Deux-Sèvres.

La moyenne de la consommation des spiritueux, dans les débits de boissons, est de 2 litres 25 par habitant. Dans la Seine-Inférieure, ce n'est pas moins de 10 litres 83. (*Rapport sur la situation du Paupérisme*, de M. de Watteville.)

ces déplorables recrues qu'elles amassent à la misère dans toutes les classes de la société et plus particulièrement dans les classes laborieuses?

Enfin, au sein de ce même ordre de causes, signalons-en deux autres encore, au-dessus et à part de celles-ci. Nous leur devons cette place, à raison de leur importance d'abord et, en second lieu, parce qu'appelés à nous y reporter plus tard pour leur demander plus d'un appui qu'elles nous prêteront, plus d'une solution qu'elles recèlent, il nous importe qu'elles se détachent du fond commun de ces misères et deviennent l'objet d'un souvenir particulier. Ces deux causes agissantes surtout parmi les classes laborieuses c'est que, là, on n'a point une frayeur suffisante de la misère, ni un suffisant espoir de la vaincre quand une fois elle est venue. Chose singulière en effet, et qu'on aurait peine à croire si la réalité n'était là près de nous, la misère, cet horrible précipice que les familles des classes laborieuses, qui le cotoient sans cesse, ne devraient en quelque sorte pas quitter un moment des yeux, est loin d'être pour elles cette éternelle vision, cet avertissement incessant qu'on imagine. Glissent-elles dans ses profondeurs? Elles la considèrent volontiers comme irremédiable. Demeurent-elles sur le bord, exposées à y tomber au moindre choc, à la moindre imprudence, elles l'envisagent sans trembler. Moitié par habitude, moitié et plus encore par irréflexion, elles passent dans la vie, délibèrent, décident, agissent, sans que la pensée leur en soit bien présente, ou si elles leur apparaît c'est dans une sorte de lointain et de nuage, sans force pour les obliger, par un effroi salutaire, à veiller sur leurs actes toujours près des conséquences extrêmes. Quel danger, est-il besoin de le dire, quel danger et quel malheur que cette insouciance et cette imprévoyance!

Et pourtant, quel fléau dans le monde plus que le Pau-

périsme vaut la peine qu'on y songe, qu'on s'en préoccupe, ici, là, sans cesse, qu'on le craigne, qu'on s'en épouvante? Nous avons vu ce qu'il coûte à la société, quant à ce qu'il coûte en particulier aux classes pauvres, eh! mon Dieu, c'est lui-même; ce sont ses souffrances physiques et morales; c'est sa mortalité et ses abjections, son éternité et ses désespoirs. Quel code terrible, en vérité, que ce code de la force des choses! Quelles pénalités, quelles rigueurs dont n'approchent pas nos codes humains les plus sévères! Comme les peines y sont prolongées, souvent irrémissibles! Comme, à la différence de nos lois actuelles, la mort y figure à chaque pas, et comme elle frappe non-seulement le coupable mais autour du coupable et tout ce qui tient à lui! Un père de famille s'abandonne à l'intempérance, à la débauche? La faute est grande, mais voyez le châtiment. C'est pour lui et toute sa famille, la misère avec son cortége de souffrances, c'est-à-dire, si l'on met de côté le caractère infamant, une peine bien plus grave assurément que l'emprisonnement, que la réclusion. C'est pour lui-même en outre l'affaiblissement physique et moral, et vraisemblablement la mort prématurée. Un autre ne porte pas dans son travail tout le cœur nécessaire; ou seulement il a mal choisi sa profession. Elle était encombrée, menacée, improductive; il ne s'est pas renseigné, il n'a pas vu. Quelle faute légère! La peine pourtant c'est la misère encore, la misère toute la vie peut-être et avec toutes ses conséquences, toutes ses chances désolantes, car, qui sait jamais! de mortalité, de démoralisation, de criminalité suivie à son tour des pénalités humaines. Un autre encore appelle au monde un enfant qu'il n'a pas les moyens de nourrir, c'est la misère encore une fois pour lui, pour les siens; c'est la mort encore frappant dans la famille, et frappant probablement de préférence cet enfant dont la place n'était pas faite dans la vie. Et ainsi

en est-il partout, toujours. Partout, une sévérité terrible. Toujours une exécution inflexible et souvent sans appel. En vérité, est-il possible que de pareils dangers ne fassent pas autour d'eux une impression profonde? Est-il possible qu'on les oublie et qu'il faille les rappeler à ceux-là mêmes qui vivent constamment sous leur menace?

Pour notre compte, il semble permis de l'espérer, nous avons fait notre tâche à cet égard. Souffrances et préjudices, contre-coups du dehors et malheurs intimes, conséquences fatales pour la conscience et le bien-être individuel, ou pour la prospérité et la sécurité des sociétés ont tour à tour passé sous nos yeux. Puis, les causes après les faits extérieurs nous ont conduits en quelque sorte au milieu même des fondations de ce déplorable édifice. Est-il possible d'aller dans cette voie au-delà du point que nous avons atteint? Peut-on pénétrer à des couches plus profondes? Il ne le semble pas. De toutes ces circonstances extérieures en effet, sorte d'atmosphère où l'homme vit et respire et dont l'ensemble constitue son milieu, nous sommes descendus jusqu'à l'homme lui-même. Là, nous avons rencontré d'abord un sol supérieur, sorte d'humus composé de souvenirs et d'exemples et, comme la terre arable, son image, accessible au travail qui l'amende, le pénètre, le transforme. Plus avant, bien plus avant, nous sommes parvenus jusqu'à ces facultés, forces et faiblesses, qui composent la personnalité même de l'homme. Ici, évidemment est bien le terme impossible à franchir. Ces incapacités dont nous n'avons pas pu dire avec assurance si elles étaient ou non remédiables, ces obstacles qui nous ont paru de nature à se tourner, non à disparaître, qu'est-ce sinon l'annonce des points résistants du sol, sur qui tout repose, mais au-delà desquels rien ne s'accomplit?

Ici donc, au dernier flot de cette longue traversée, résumons nos souvenirs et demandons-nous quel en est le

mot. Ce mot, n'est-ce pas bien par dessus tout celui que nous avons annoncé, et la loi qui ressort de tous ces faits n'est-ce pas la grande loi de la responsabilité humaine? Nous l'avons vu, les formes politiques et administratives ont exercé une incontestable influence, et cette influence a été souvent ruineuse. Les fautes de l'opinion et des gouvernements ont suscité de lourds fardeaux. Le milieu social, intellectuel, économique a pesé et pèse gravement sur mainte destinée. Mais quoi! Les sociétés ne sont-elles donc pas des êtres libres, doués d'intelligence et de prévoyance, tenus de se souvenir et de voir, de bien juger et de bien agir, tenus notamment de répondre des gouvernements qui leur appartiennent? N'est-ce donc pas l'homme qui édifie les formes de leur existence, si profondément marquées de son empreinte et façonnées à sa ressemblance? N'est-ce pas lui qui les fait équitables ou injustes, imprudentes ou sages; qui les soulève et les élargit à la mesure de son amour de l'activité et de l'indépendance, ou laisse retomber autour de lui, sur lui, à la mesure de son peu de vigueur, leur réseau qui l'enserre et le paralyse? Si les fléaux du monde matériel ne lui ont pas épargné les désastres, combien de fois n'a-t-on pas le droit de lui dire : Ce qui t'échappe, pourquoi ne l'as-tu pas conquis? Ce qui te frappe, pourquoi ne l'as-tu pas maîtrisé? Alléguât-il sa faiblesse, combien de fois encore n'a-t-on pas le droit de lui répondre : pourquoi t'es-tu laissé briser?

Enfin au-delà de cette responsabilité générale, il en est évidemment une autre plus particulière encore aux faits qui nous ont occupés. Au sein même des conditions actuelles de la société, empirées qu'elles sont par tant de fautes, de faiblesses et d'erreurs, l'homme, l'individu est maître encore. Il est maître de s'abandonner sous le poids de la fatigue, de se décourager sous les coups des privations, de se laisser emporter faute de résistance jusqu'à

la misère profonde, jusqu'à l'immoralité, jusqu'à la criminalité. Il est, par la patience au contraire, par la force de volonté, par la tempérance, par la vigilance et le travail, par le respect de sa conscience, maître de demeurer jusqu'au bout honnête, irréprochable ; maître, à moins de malheurs exceptionnels de se maintenir au-dessus de la misère ou, chose plus difficile encore, d'en sortir après y être tombé. Et la preuve, elle est dans les exemples qu'il ne faut pas se lasser de citer des familles énergiques et fières, sévères et intelligentes, économes et laborieuses qui résistent, se maintiennent, surnagent, se relèvent même, là où vingt familles se perdent ou demeurent à jamais perdues.

A ces profondeurs donc, comme à tous les rangs de la société, l'homme est le véritable artisan de sa destinée. Là, est le dernier mot de ces recherches, mot heureux, mot secourable, mot capital et que nous nous garderons d'oublier, car s'il nous laisse en souci du succès, il nous indique au moins, et dès à présent, le point sur lequel doit porter l'effort.

TROISIÈME PARTIE.

—

Remèdes possibles du Paupérisme.

Aide-toi, le ciel t'aidera.

Nous avons maintenant dans la mémoire le tableau des maux du Paupérisme et celui de ses causes. Les faits sont graves, douloureux, déplorables. Les causes sont en nombre infini. Elles effraient par leur multiplicité, leur puissance, leur étendue. Ces faits, pourtant, peuvent-ils disparaître; ces causes se combattre? Le Paupérisme, enfin, est-il guérissable et pouvons-nous le guérir? Soucieuses questions, questions suprêmes de cette étude, avons-nous dit, en présence desquelles voici que le courant nous amène, et qu'il nous faut envisager à leur tour avec fermeté.

Autour de nous, que de découragement à leur sujet, que de paroles désespérées! ce sont elles, on s'en souvient, qui ont attristé nos premières pages. Combien d'esprits qui ne croient point à la guérison, si loin qu'on la place dans l'avenir! L'Eglise ne l'attend pas; c'est dans ce sens qu'elle répète le mot du Christ : « Il y aura tou-

jours des pauvres parmi vous. » A côté d'elle, l'État y travaille sans idées apparentes bien arrêtées et la société, quand on en parle, penche à se défier plutôt d'une utopie qu'à se décider pour un effort. Pour nous, nous abordons cette question avec plus d'espérance. D'une part, les faits nous ont montré le Paupérisme en décroissance, d'autre part, les causes envisagées sainement, attentivement, ne laissent vraiment pas l'impression de difficultés insurmontables. Les unes sont au pouvoir des hommes, elles peuvent être écartées ; et, quant à celles-là mêmes qui sont éternelles de leur nature, on comprend parfaitement un état social où, malgré leur persistance, la somme des richesses et des connaissances, l'intelligence et la prévoyance des populations se seraient assez accrues à leurs côtés, pour qu'elles ne dussent plus conduire à la misère profonde qu'une minorité perdue dans la masse. La misère alors n'existerait plus véritablement qu'à titre exceptionnel. Elle aurait perdu ces caractères effrayants dont nous avons parlé de mal épidémique, vaste, chronique. Pour mieux dire, elle serait encore la misère ; elle aurait cessé d'être le Paupérisme. Le Paupérisme aurait disparu. Or, c'est là certainement, non la chimère d'un rêveur emporté par ses vœux pour les hommes, mais un résultat simple, naturel, inévitable en quelque sorte, qui doit ressortir nécessairement du progrès des choses, à la condition, non exorbitante à coup sûr, que le progrès se continue seulement du même pas que jusqu'aujourd'hui. Est-ce à dire que c'est nous qui acheverons cette tâche et verrons ce spectacle ? Oh non, on peut bien l'assurer. Nous sommes trop pauvres encore, trop peu maîtres du monde. Nos populations sont trop ignorantes et trop imprudentes pour qu'un pareil bonheur ne soit pas fort loin de nous. La certitude que l'avenir le récèle et l'apporte, qu'il peut faire la foi d'un esprit sensé, suffit du moins pour la satisfaction de la raison et pour l'appui de la pratique.

Ainsi, le but existe, quoique lointain. Il se fixe et se dessine. Par quelle route, à présent, l'atteindre? Quels remèdes, appropriés au terme final et à toutes les stations qui certainement nous en séparent, doivent nous acheminer, sans désaccord, vers ces divers points de l'avenir? Quels remèdes? Eh! mon Dieu, c'est là un sol fouillé par tant d'inquiétudes, de sympathies, de bons vouloirs, parcouru, dans tous les sens et depuis si longues années, par tant d'esprits distingués et dévoués, qu'il y reste bien peu à découvrir, malgré tout ce qu'il y reste à faire. Tout, à-peu-près tout a été dit à cet égard. A Dieu ne plaise donc, qu'on trouve ici la prétention vaine d'apporter des moyens nouveaux, irrésistibles, inconnus jusqu'à cette heure et tout prêts pour opérer d'un jour à l'autre, dans la société, des transformations impossibles. Mais ce qu'il faut tâcher qu'on y trouve, c'est à côté peut-être de quelques épis glanés et précieusement recueillis, pour prix de nos efforts individuels, l'indication soigneuse et complète de tous les moyens raisonnables, leur classement à leur rang, suivant leur taille et leur portée. C'est la recherche de ce que chacun peut donner et de ce qu'il est imprudent d'en attendre. C'est la guerre, la guerre sainte contre toutes les illusions, doublement regrettables en ce qu'elles détournent des voies droites et saines, et vont jeter sur des chemins perdus le labeur des hommes ou les plongent dans l'inertie, au prix égal du découragement et de l'hostilité haineuse et violente. C'est aussi, dans le domaine même des choses pratiques, la distinction si nécessaire des faux remèdes et des vrais secours, car, nulle part, peut-être, autant qu'en matière de Paupérisme, il n'est arrivé aux gouvernements et aux sociétés de s'y tromper. Nulle part, on n'a pris plus souvent des dangers ou des erreurs pour des appuis. Nulle part surtout, on n'a plus souvent confondu des soulagements temporaires ou décevants avec des amoindrissements réels du mal, et

donné le nom de remèdes à des mesures ou des institutions qui ne sont rien que des palliatifs.

Quelle est au fond cette différence entre les palliatifs et les remèdes réels? On comprend qu'au seuil de ces nouvelles recherches, la bien établir est d'une capitale importance. C'est en effet en y rapportant toutes choses que nous allons juger de leur inefficacité ou de leur vertu. Cette différence, la voici caractérisée à ce qu'il semble avec assez de précision : Nous avons distingué dans le monde social des effets et des causes. Les causes elles-mêmes se sont séparées sous nos yeux en deux classes, suivant qu'elles sont suppressibles ou permanentes. Ainsi, pour prendre des exemples, l'impôt indirect opère chaque année sur le travail des classes pauvres un prélèvement qui excède leur dette proportionnelle, et détermine pour elles un appauvrissement relatif. La cause c'est l'impôt ; l'effet c'est l'appauvrissement résultant du prélèvement annuel. D'autre part, mettons, en regard de l'impôt indirect, l'infériorité des classes pauvres au point de vue du savoir, de la force d'intelligence et de l'indépendance. Il est clair que nous avons ici une cause à l'instant suppressible et une cause permanente pour longtemps sur de grandes proportions, permanente même à toujours, on peut le dire, dans une certaine mesure. Or, dans cet état des choses, voulez-vous guérir le mal qui est, dans les deux cas, la réduction excessive des ressources ? Que ferez-vous? Pour le premier, vous avez à choisir entre deux partis : attaquer la cause, c'est-à-dire ramener l'impôt à sa proportion rigoureuse ; ou bien vous prendre à l'effet, c'est-à-dire chercher à contrebalancer le poids de l'impôt par des secours de charité, par l'exemption de la contribution personnelle et mobilière ou quelque mesure analogue. Avec le premier moyen, d'un coup tout est fini. La cause a disparu, l'effet disparaît à toujours. Avec le second, au contraire,

rien n'est terminé. Rien n'est terminé parce que se prendre à l'effet c'est, cela va sans dire, n'agir que quand le mal est accompli; parce que réparer le mal complétement ce serait en apparence en accomplir un autre, et qu'on ne restitue et ne peut restituer en conséquence que partie de ce qu'on a pris, 20 fr. par an de secours pour 60 fr. d'impôt, 3 fr. par famille de contribution mobilière pour 10 fr. par tête prélevés en droits d'octroi; parce qu'enfin donnât-on un jour ou l'autre une restitution complète, la cause demeurée la même reproduirait aussitôt un effet semblable, à la place de l'effet particulier atteint et supprimé. Pour le second cas, deux partis également se présentent. La cause est permanente, elle dure. Lui opposez-vous, d'intervalle à intervalle, un obstacle qu'elle use ou franchit, un calmant qui s'évapore ou qu'elle épuise, ici encore, rien n'est fait, car rien n'est fait que pour un moment. Or, telle est précisément la différence des palliatifs et des remèdes. L'essence du palliatif, c'est de se prendre à l'effet qui est déjà le mal accompli, qui ne se répare qu'au prix de l'apparence d'un préjudice égal et plus ostensible, que, pour mieux dire, on ne se décide pas à réparer complétement et qui, réparé, se reproduirait d'ailleurs aussitôt. C'est encore, en s'attaquant à la cause, de n'opposer à sa permanence qu'un obstacle temporaire et un soulagement fugitif. Le caractère du remède véritable, au contraire, c'est de frapper non l'effet, mais la cause et, du même coup, de faire tomber tous les effets, comme en frappant le tronc on frappe de mort toutes les branches, comme en barrant la source on assèche tout le cours du ruisseau. C'est enfin, quand la cause n'est pas de nature à disparaître, de lui opposer un obstacle non temporaire, mais permanent, un soulagement non passager, mais continu. Là, remarquons le bien, dans ce choix entre les palliatifs et les remèdes, réside pour les maladies sociales comme pour les maladies

l'existence aient un moment, moment terrible et bien puni, la pensée de s'abriter à tout prix, et se précipitent dans cette sorte de mort politique et civile à la condition de la vie matérielle, qui s'en étonnera, qui aurait le courage de les en blâmer? Même en France, sans la prévoyance de la loi, cela n'arriverait-il pas tous les jours? Supprimez l'article 1780 du code civil (1), et pour qui est-il douteux que l'esclavage ressuscite, viager du moins sinon héréditaire? Mais que loin de cette pression irrésistible du besoin qui ferme les yeux à l'avenir et vend, sans compter, toute une existence pour l'heure présente, parce qu'elle échappe, parce que faute de cette heure tout va périr, des hommes envisagent l'asservissement à quelque degré comme un abri pour les classes pauvres et le leur souhaitent, c'est ce qui passe toute croyance. Qu'on oppose donc à plaisir, comme l'un des personnages d'un des plus beaux romans de l'Angleterre (2), au serf sûr de trouver abri et nourriture dans l'étable du maître, l'homme libre, affamé, inquiet du lendemain, acharné à poursuivre dans le travail, le prix de sa vie; qu'on cite nos caisses d'épargne comptant un domestique sur deux déposants et seulement un ouvrier sur quatre; qu'on dise avec l'Amérique : à quoi bon la liberté, la religion, la dignité pour la meule animée puisqu'en somme elle ne doit être qu'une meule, ou avec le Russe de la comtesse Bagréef Speranski : « le malheureux, il n'a pas de maître »; qu'on répète même le mot célèbre : « Vous payez leur liberté de la vôtre », nous nous souviendrons, et nous ferons qu'on se souvienne, pour aimer la liberté, et du monde Romain avec ses horreurs, sa dépopulation, sa haine finale de tout travail, ses dégradations et sa ruine,

(1) Art. 1780 du code civil : « On ne peut engager ses services qu'à temps ou pour une entreprise déterminée. »

(2) L'*Ivanhoe*, de Walter Scott.

et des Etats du sud de la république américaine, les uns éleveurs, les autres consommateurs d'hommes esclaves. Nous nous souviendrons de leurs cruautés, de leur immoralité comparables (et c'est leur peine), à toutes celles du monde ancien (1). Nous nous souviendrons, et nous ferons qu'on se souvienne de la dignité, partie du bonheur, partie de la vie qui ne veut pas seulement du pain. Nous nous souviendrons et de la créature humaine attachée le soir sous le hangar de l'*ergastulum* comme le bœuf de travail, et de ces meurtres juridiques de quatre cents personnes pour un assassinat de maître, dont le coupable demeurait inconnu. Nous nous souviendrons de la Prusse et de la Russie s'employant ardemment de nos jours contre le servage ou aspirant à le détruire. Nous nous souviendrons enfin de ce que nous avons vu des effets de la seule tutelle politique, et cela suffira pour nous dire si c'est de ce côté qu'est la route ou le précipice. Aussi bien s'il n'est pas permis, sous peine de s'accuser d'une sorte de complicité d'indifférence, de passer silencieusement à côté d'institutions pareilles et de pareilles opinions, s'il n'est pas permis de ne pas leur faire, ne ne pas leur faire, dis-je, le déshonneur de les nommer, il ne faut pas pourtant leur faire l'honneur de les trop combattre.

Tout à l'opposé de cette opinion extrême, il en est une autre, extrême comme elle, plus généreuse, plus soucieuse de la dignité humaine, mais plus dangereuse, assurément, dans l'état des esprits et des mœurs : c'est celle qui place tout remède dans la liberté politique. Certes, voir la destinée entière des classes pauvres et leur avenir dans la possession complète et dans l'exercice infatigable

(1) Il n'est pas jusqu'à l'instruction qui ne se ressente de l'esclavage. D'après le recensement fait aux États-Unis en 1850, contre un blanc ne sachant pas lire et écrire dans la nouvelle Angleterre, il n'y en a pas moins de 20 à 30 dans les états à esclaves.

des droits politiques est une grande erreur et un grand malheur. Comment ne pas reconnaître que ces droits ont leur domaine et leur portée, au-delà desquels tout échappe. Avec les droits politiques, vous assurerez, cela est vrai, la dignité et la fermeté des caractères, l'indépendance et, à la longue, l'avénement de certaines vertus. Allez plus loin, c'est, par eux encore, la suppression de nombre d'abus administratifs, la réformation de quelques lois civiles. Mais quoi! si la production est, malgré tout, insuffisante, si un excès de population avilit le salaire, si par le vice et l'imprévoyance, les ressources des familles sont dissipées aussitôt qu'obtenues, en est-ce moins la misère? Non. La possession, la pratique des droits politiques, si elles sont seules, ne servent souvent qu'à atteindre, au prix de beaucoup de temps et d'efforts et par un long détour, un but dont il existait une voie plus droite et plus certaine. Souvent même c'est l'insuccès. Toute chose, en ce monde, ne l'oublions pas, est un instrument qu'il faut, pour réussir, appliquer à sa destination spéciale. Or, la truelle et le marteau, excellents pour fonder l'édifice, ne sauront jamais en écarrir la charpente, pas plus que la porte de bronze, à son tour, ne se façonnera sous le tranchant de l'outil du charpentier.

Mais il y a là quelque chose de pire encore que l'insuccès, c'est le péril, le péril grave, certain, déplorable. L'homme, en effet, est un composé de forces diverses qui doivent vivre et agir côte à côte et du même pas, sous peine de désordre. Que dans l'individu, l'une d'elles exerce une prépotence excessive, on sait les résultats de ces possesions par une passion ou par une idée dominante. C'est au bout d'un temps, la déraison, l'impuissance, l'activité vide et violente. Ainsi en est-il des populations dans leur ensemble et, pour elles comme pour les individus, l'une des passions les plus redoutables est, sans contredit, la passion politique. Qui ne se rappelle

par les récits de l'histoire ou par ses propres souvenirs, ces époques fiévreuses de la première révolution et de celle de 1848, où la vie entière se passait sur la place publique? Qui ne se rappelle les maux qu'a valu et que vaudra encore à des populations particulières, à la population lyonnaise, par exemple, la place trop grande accordée dans une vie industrielle à la foi dans le pouvoir des droits politiques? Qui doute que l'excès normal ou passager en pareille matière ne soit, en fin de compte, l'abaissement de la production, la misère, la haine entre les classes, l'exaltation maladive et stérile, l'appel inévitable à la violence, et ce qui s'est appelé enfin la révolution, comme correctif indéfini au sein de l'épuisement et des ruines? Non, à Dieu ne plaise, non, il n'est pas vrai que nos populations modernes, industrielles ou agricoles puissent ainsi, sans désastres, consumer leur vie au forum, comme les populations antiques; que pour elles, toute la question de la misère ou de l'aisance, ce soit d'avoir un pouvoir monarchique ou élu, une seule assemblée ou deux chambres. Il n'est pas vrai qu'il faille voir, dans l'exercice des droits politiques, leur unique appui. Là, on s'en souvient, a été l'erreur d'un parti considérable dont le nom est resté un objet d'effroi. Puisse, avec la raison, son souvenir garder les populations de ses mécomptes et de ses dommages, pour ne parler que de ses mécomptes et de ses dommages!

Pour nous, prenons entre ces deux opinions excessives le terme qu'indiquent le bon sens et l'expérience. Ne faisons point fi, grand Dieu, de la liberté politique, ingrats qui serions frappés pour notre ingratitude. Croyons-bien, pour notre part, à l'influence des formes de gouvernement. Cette influence est, en effet, immense. Croyons à l'œuvre des hommes de 1789. On ne la méconnaît pas quand on relit leur histoire et la nôtre. Ne faisons pas non plus à la politique une part exclusive. Mais sans lui don-

ner toute la place, donnons-lui toute la sienne qui est grande, et demandons-lui tout ce qu'elle peut donner. On se rappelle, et nous l'avons vu, que là où manquent ses droits, est une cause de plus de misère. Le seul remède alors, c'est de les établir. Dans cette tâche, notre exemple ce ne sera pas O'Connell, faisant du rappel de l'Union l'universel moyen de salut, mais ce sera, si l'on veut, l'Angleterre qui, lorsqu'il s'est agi de relever l'Irlande du fond de ses maux, a, malgré ses répugnances, pourvu à l'émancipation des catholiques. A nous, la politique nous doit beaucoup encore. Elle nous doit l'acceptation universelle de ces vérités de simple bon sens : que tout le monde est maître de faire ce que veut tout le monde; que puisque les hommes s'appartiennent, ils n'appartiennent assurément à personne; qu'ainsi, les gouvernements sont sans droits de leur chef, simples reflets d'un pouvoir dont la source est ailleurs, simples gérants d'une société qui s'administre, légitimes jusque dans l'absolutisme, illégitimes jusque dans la liberté, suivant que la délégation leur est acquise ou leur manque. Elle nous doit de faire admettre que le meilleur gouvernement est celui qui met le mieux un pays à l'abri des révolutions; que celui-là met le mieux à l'abri des révolutions qui, sans prétentions comme sans droits, obéit le mieux, jusqu'à céder, jusqu'à disparaître, au flot mobile d'une opinion souveraine et au surplus irrésistible. Ce gouvernement elle nous le doit à toujours. Elle nous doit, de plus, de propager au dehors les mêmes idées, par la prédication et par l'exemple, et de presser l'avénement de formes politiques analogues, parce que là est le fondement définitif de notre sécurité internationale. Elle nous doit, nous 'avons vu, l'amoindrissement, jusqu'au possible, du fardeau des armées permanentes (1), et le possible est

(1) Et en attendant leur réduction, elle nous doit leur emploi aux grands

immense ; immense, parce que l'armée se prête, au dire de l'armée même, à une organisation qui la réduirait, sans diminuer sa force disponible ; parce qu'aux yeux de tous, pour la France, se prémunir contre une attaque, est une déraison, se ruiner pour être forte, écoutée, consultée au dehors, une déraison encore, alors que ce qui fait la force ce ne sont pas, évidemment, les ressources que l'on montre et qui s'usent, mais celles que l'on garde, mais toutes celles que l'on possède, et que l'Europe sait avec quelle promptitude la France forme des armées ; parce qu'enfin, au dedans, il importe, il importe plus qu'on ne peut dire, et ne fût-ce que pour le ressort des caractères, que le soin de la sécurité publique repose davantage sur l'énergie des hommes. Au milieu de nous, la politique nous doit encore de faire disparaître cet antagonisme des classes, si douloureux, si désastreux et qui doit s'effacer pourtant à la longue, dans la communion des mêmes droits, dans la mise en lumière des mêmes liens d'intérêt, et par la substitution de l'action des opinions qui rapprochent et confondent dans de grands partis, à celle des positions qui ne connaissent à l'infini que les distinctions, les dédains et les intervalles. Elle nous doit, enfin, de nous former des citoyens ayant l'amour des affaires communes, parce qu'ils en auront la pratique et en sentiront l'importance ; satisfaits, parce qu'ils auront la conviction de vivre sous des institutions conformes à la raison, au droit, à la justice ; fiers, parce qu'ils les auront choisies ; dévoués, parce qu'ils auront à tout moment à les maintenir ; résolument paisibles, parce qu'ils auront charge de repos public, comme ailleurs on a charge d'âmes ; grandissant sans cesse en énergie, en lumières,

travaux auxquels elles sont propres : chemins de terre, chemins de fer, ports, canaux, digues, etc., partout où elles peuvent être mises en œuvre sans nuire à l'industrie particulière, et au contraire pour son grand profit.

en moralité raisonnée et solide parce que, si la liberté se mesure aux qualités des hommes, les qualités des hommes se mesurent aussi sur leur liberté; plus forts même, plus intelligents, plus heureux jusque dans leurs travaux, témoin le mot célèbre par lequel Montesquieu constate que les pays ne sont pas cultivés seulement en raison de leur fertilité (1). Elle nous doit l'avénement d'un esprit public dans un temps qui déplore si vivement, et à si bon droit, l'anéantissement de tout esprit public.

Mais quoi! pour assurer tous ces progrès, quels sont nos moyens, nos forces? Nos moyens d'action, ils sont bien simples. Un mot les résume : vouloir. S'il est en effet une chose au monde qui soit dans la main des hommes, ce sont les formes politiques et, par les formes politiques, leurs conséquences. Qu'un pays sache vouloir et jamais, on peut le dire, jamais il n'aura d'autre constitution politique que celle-là même qu'il aura voulue, et sa constitution lui donnera tous ses fruits. Vouloir, qu'entendons-nous toutefois par là? Gardons-nous de laisser ici planer le moindre doute, car, en pareille matière, le doute fait un coupable de qui le suggère ou l'autorise, en même temps qu'il est gros de malheurs pour les populations qui l'entrevoient ou le supposent. Est-ce à dire que le recours normal et permanent, ou accidentel et exceptionnel ce soit, au besoin, la force marchant à la destruction de l'obstacle ou à la conquête des progrès, couverte par le droit, consacrée par le but. La force! la violence! à Dieu ne plaise. Ah! dans d'autres temps, par bonheur loin de nous, alors que la force régnait seule, la force à son tour qui défendait un droit menacé, qui saisissait une liberté refusée, a pu être une sorte de talion

(1) On peut voir des exemples de cette influence des circonstances politiques sur la valeur des cultures, dans l'*Essai* de M. de Lavergne *sur l'Économie rurale de l'Angleterre*, ch. x.

légitime et nécessaire, un recours parce qu'elle était le seul recours. Et encore, remarquons-le bien, toujours punie, réprouvée, impuissante, elle n'a jamais rien fondé par elle-même et toujours il a fallu qu'une autre main que la sienne vint, après son œuvre, réparer quand elle n'avait su qu'ébranler, édifier quand elle n'avait su que détruire. Mais de nos jours, alors que l'opinion est la souveraine et la seule souveraine, que viendrait faire la violence? Aussi voyez dans l'histoire contemporaine. Quelle est la cause excellente qu'elle n'a pas compromise, le droit qu'elle n'a pas discrédité, le nom inoffensif ou généreux qu'elle n'a pas entouré d'une réprobation invincible, les succès prochains qu'elle n'a pas reculés de cent ans? Non, à l'époque actuelle, la violence n'est qu'illégitime et désastreuse, désastreuse autant pour tout ce qui l'emploie que pour tout ce qu'elle touche, et elle est tout cela d'une façon absolue, irrémissible, parce qu'en aucun cas elle n'est nécessaire.

L'opinion, l'opinion vraiment maîtresse, voilà la légitime, la seule force de notre époque, la seule à saisir pour notre tâche. Sans elle, sachons le bien, rien n'est possible. Voyez comme tout s'écroule qui la perd un moment. Avec elle, sachons le bien, tout est possible. Voyez comme tout est solide qu'elle soutient, fût-ce contre le droit, l'intérêt, ou contre cette autre puissance même qui s'appelle les habitudes. Comme les pouvoirs sages la consultent! Comme les plus forts s'y soumettent! En vérité, laissez l'opinion seule, dépourvue, liée de toutes parts; allez, dirai-je, jusqu'à lui ravir cette incarnation de la parole sans laquelle elle n'est point née au monde, et je croirai encore qu'elle va accomplir des résultats immenses, pareille à ces mystérieuses forces physiques, partout cachées, partout répandues, invisibles, insaisissables, qui ne semblent avoir rien de la matière et auxquelles pourtant on doit les effets les plus gigantesques du monde matériel. Mais, est-il besoin de le dire, aujour-

d'hui, nous n'en sommes pas là. De nos jours, l'opinion a des armes; des armes, non, laissons ce mot qui sent encore la guerre, a des voix qui portent au loin sa parole, des mains qui portent au loin ses volontés. Ces mains, ces voix, c'est le système électif et le suffrage universel, grandes voix en effet déja hautes et qui sauront de mieux en mieux se faire entendre. Maintenons donc, étendons le système électif. Maintenons, aimons le suffrage universel (1). Quelles qu'aient été ses décisions, pour nous ou contre nous, repoussons des ressentiments puérils, des dédains périlleux, des impatiences déraisonnables. Souvenons-nous qu'il est le droit. Souvenons-nous aussi qu'il a fait, à coup sûr, pour le salut public, ce que nul suffrage restreint n'eût pu faire. Souvenons-nous bien, enfin, qu'il est le moyen de l'avenir. Lui maintenu, quelle fortune! il ne reste qu'une chose à faire : gagner les esprits aux réformes. Tout est là, et hors de là il n'est rien que de coupable, d'impuissant et de contraire. Mais comment gagner des esprits endormis ou résistants, distraits ou incrédules? Comment? En croyant soi-même, en apportant au service de sa cause la ferme conviction qu'on travaille au bien de son pays, à sa dignité, à sa richesse, à la diminution de ces misères qui sont notre préoccupation actuelle; en y apportant par suite l'ardeur que les âmes honnêtes se trouvent pour le bien qu'elles aperçoivent et qui les enflamme. C'est aussi en usant de cette prudence, de cette foi dans la force du temps et du droit, de cette patience active qui conquièrent pas à pas les progrès. C'est enfin et surtout peut-être, en se fixant bien à soi-même, en montrant bien aux populations le but qu'il s'agit d'at-

(1) Nous verrons tout à l'heure la valeur du suffrage universel, comme moyen d'éducation, lorsqu'il s'agira de l'éducation des classes pauvres. Il ne s'agit ici de l'envisager que comme moyen, en leur faveur, de progrès et de réformation politiques.

teindre. En politique, marquer nettement son but c'est la moitié du succès, car ce n'est jamais que pour un objet bien défini que les hommes pris en masse se passionnent. Pourquoi, par exemple, sous la restauration, a-t-on vu ce mouvement d'esprits si beau, si éclatant, si unanime? Parce qu'on marchait vers un but précis : la conquête de la vraie pratique du gouvernement parlementaire. Ayons donc nous aussi notre but net, choisi et proclamé. Que ce but ce soit le gouvernement de soi par soi-même, le *self-government*, pour le nommer justement dans la langue qui est jusqu'aujourd'hui sa langue; et la politique, soyons-en sûrs, aura pour sa part payé sa dette aux classes laborieuses. Elle n'aura rien à envier aux institutions les plus bienfaisantes, les plus secourables du Paupérisme.

Tout se tient. L'administration confine à la politique. Elle en est, avons-nous dit, le prolongement semblable. Telle politique, telle administration. Il est donc clair que si, dans le gouvernement, l'indépendance privée, l'initiative particulière doivent pour le progrès des choses se substituer à la tutelle du pouvoir, dans l'administration aussi elles sont appelées, et pour plus encore peut-être, à annuler et à remplacer l'action universelle de ses représentants. Tels sont en effet le rôle et la destinée finale de l'administration. S'effacer, disparaître, avec l'armée ruineuse de ses fonctionnaires, avec cette action à la fois moins productive et plus dispendieuse qui est son lot fatal, avec ces pertes de temps dont nous avons essayé de mesurer les préjudices, c'est pour elle, nous le verrons, le devoir, le bienfait, la route et le but. Il y a longtemps qu'on l'a dit, être le moins gouverné, et il faut ajouter le moins administré possible, c'est l'objet que doivent se proposer les peuples qui substituent ou qui réforment leurs gouvernements (1). Dans un moment, nous nous

(1) M. Dunoyer, dans *le Censeur européen*.

ferons un devoir de consacrer quelques pages aux effets considérables de ce futur avénement de l'initiative particulière. Mais quoi ! nous l'avons dit aussi, c'est pas à pas que le progrès doit se poursuivre. Nombre d'étapes nous séparent de ce dernier terme, et ces étapes il faut non-seulement s'y résigner, mais les rechercher à leur rang pour s'y établir de plein cœur, parce quelles sont les degrés nécessaires qui élèvent sûrement et acheminent, et qu'à part leur nécessité même, elles ont bien droit à la gratitude des populations par leurs améliorations successives. Or, entre ces étapes, compte assurément parmi les plus heureuses et, espérons le, parmi les plus prochaines peut-être, la réforme de l'administration. Nous devons tenir compte de ce pas à faire. La disparition de l'administration, et son remplacement par d'autres forces, constituent évidemment un état nouveau qui réclamera de nous un chapitre à part. Pour le moment, il s'agit de prendre pour point de départ l'état actuel des choses et, l'administration subsistant encore dans une large mesure, de voir ce qu'au point de vue du Paupérisme, il est possible d'obtenir de bonne action administrative, en place de l'action défectueuse et fâcheuse qui nous a frappés dans la seconde partie de ce travail.

Si l'on veut bien prendre la peine d'y réfléchir un moment, on verra, je crois, que les améliorations de cet ordre peuvent porter sur trois chefs principaux : l'organisation même de l'administration dans ses attributions, ses circonscriptions et ses formes ; la composition de son personnel ; enfin ses actes mêmes. Abordons tour à tour ces trois objets. Déjà, et tel est l'avantage de commencer en toutes choses par déterminer le terme extrême du progrès, nous savons dans quel sens se resoudront pour nous ces trois problèmes, et de quel côté nous devons tout infléchir. L'idée générale qui doit ici présider à tout, la formule commune,

règle et mesure, c'est l'allégement de la tutelle, l'accroissement de l'indépendance, la réduction progressive des attributions, l'adoption de toute mesure rapprochant, ne fût-ce que de quelques pas, le droit et le pouvoir d'agir du côté de l'individu, sa source et son but, et dût-il en rester fort loin encore. Est-il besoin de dire qu'en pareille entreprise, il ne s'agit pas d'un travail ou d'un état déterminés pour un point du temps. C'est ici une société en marche. Tout change d'aspect à chaque détour de la route. C'est aux esprits, on le comprend, c'est aussi aux circonstances qu'appartiendront, pour chaque année, le choix, la décision, l'avancement lent ou rapide, l'amélioration successive de l'état général du pays.

Pour l'organisation même de l'administration et le partage des attributions qu'elle comporte, la question est depuis longtemps posée. C'est celle qui sous le nom de question de la décentralisation administrative a déjà fait un certain bruit. A l'heure qu'il est, disons-le, elle n'a plus guère que des partisans. Sauf le temps, on peut la considérer comme gagnée. Un ministre, et je m'assure que cette parole ne paraîtra pas ici suspecte de flatterie, écrivait, dans une circulaire précédant le décret qui porte au bulletin des lois le nom même de la décentralisation administrative (1), que si l'on peut gouverner de loin, on n'administre bien que de près, et si la première partie de ces paroles n'a pas été reçue sans réserves, la seconde n'a rencontré que l'assentiment le plus marqué. Il est certain qu'au point de vue surtout du Paupérisme, ce que peuvent l'administration de l'État et celles des départements fera difficilement le succès. A part les voies de communication : chemins de fer, grandes routes, chemins vicinaux où les services rendus par l'État et les départements sont réels et considérables, bien peu de choses ont

(1) *Décret* du 25 mars 1852, *sur la décentralisation administrative.*

vraiment réussi. Les encouragements donnés par l'État à la production ont toujours coûté plus qu'il n'ont rendu. Souvent même, ils ont nui. Nous avons vu, quoique d'un bien rapide coup-d'œil, les dommages des interventions administratives : taxes et réglementations de toute espèce. L'assainissement des logements insalubres ne s'est poursuivi qu'à peine. Les caisses d'épargne font acheter leurs bienfaits par les périls d'une énorme dette flottante. A propos de la caisse des retraites, une circulaire ministérielle confesse judicieusement l'embarras de l'État, auquel il n'est permis ni de gagner ni de perdre. Défrichements, émigrations organisées ; bains, lavoirs publics, cités ouvrières, et combien d'autres projets utiles, ont échoué dans les mains de l'État et des départements ou n'ont réussi qu'à demi. Pourquoi donc cet insuccès et où donc, en attendant l'avénement de l'initiative particulière, où donc est l'administration utile pour notre cause ? Où ? dans les municipalités. Pourquoi l'insuccès ailleurs ? Pourquoi le succès pour elles ? Eh mon Dieu, par des motifs dont il est possible de donner de ces explications simples qui sont toujours les meilleures et les plus frappantes.

Supposons qu'un homme intelligent, mais sans instruction spéciale et locale, voulût s'occuper de culture, et qu'il se mît à l'œuvre en suivant de point en point quelque manuel agronomique que nous doterons de la perfection même, après avoir doté son lecteur d'une vive intelligence. Croit-on qu'il réussît ? Non, à coup sûr. Pourquoi ? Parce que le manuel est fait pour la généralité des cultures et que, malgré même mille détails, mille distinctions, il n'a pas pu tout prévoir, parce qu'il s'agit ici d'une terre particulière, d'un climat spécial; parce que les mille circonstances de la position, des eaux, du ciel, des cultures antérieures, parce que les mille accidents annuels qui changent jour par jour constituent une situation sans analogue exact et qui partant n'a pu être

indiquée, et réclament aussi d'une façon permanente une conduite réglée sur tout cela jour par jour, des partis inspirés par le moment même. Tout le manuel est suivi, suivi exactement et dans toutes ses indications. Mais quoi ! une seule précaution a été omise, c'était de semer huit jours plus tôt, d'apporter à l'assolement une irrégularité, mais une irrégularité heureuse, nécessaire ; c'étaient mille moyens en apparence de peu de valeur. Or cette précaution omise, imprévue, impossible à dire à l'avance, c'est celle-là précisément qui devait faire le succès. C'est celle-là dont l'oubli fait tout manquer. De même, qui n'a entendu dire à quelque médecin observateur que la garde-malade fait autant et plus peut-être pour la guérison que le médecin lui-même? Pourquoi cela? C'est que le médecin prescrit bien les remèdes généraux et spéciaux du mal, mais qu'il n'a pas pu tout dire. Il est parti malgré l'affection, malgré le danger, appelé par d'autres dangers aussi graves. Maintenant, il faut parer aux petits accidents imprévus, impossibles à prévoir et dans tous les cas à indiquer. Pour les prescriptions mêmes, il faut choisir le moment et l'heure. L'heure indiquée est venue. Mais la nature opère un de ses efforts mystérieux, mais la fièvre paraît tomber, mais le sommeil va venir peut-être ; sommeil meilleur que toutes les potions prescrites. Faut-il suivre les prescriptions malgré tout? Eh bien non, il faut prendre sur soi d'attendre un quart d'heure, une heure, sous peine de tout perdre.

Ainsi en est-il de l'administration, rien ne vaut, rien ne réussit que par les circonstances locales. Telle institution réussit ici et ne réussit pas là. Elle réussit d'un côté, elle échoue de l'autre par les mêmes motifs. Elle réussit sur les deux points par des raisons fort différentes. Ce qui fera le succès ou l'échec, c'est une occasion saisie ou perdue, ce sont des ressources ou des besoins spéciaux, des souvenirs, des préjugés, des passions, des préventions, un

certain personnel capable ou inintelligent, favorable ou hostile. Or, qui pourra tenir compte de ces circonstances, si multiples, si diverses, si changeantes? Évidemment, les municipalités seules, et de là, la nécessité d'assurer graduellement, je le veux bien, mais le plus tôt possible, leur indépendance, de faire reposer sur elles la plus grande partie des choses. Ajoutons qu'en même temps qu'elles sont plus aptes à bien faire, elles y sont plus intéressées, plus vivement provoquées que personne. Qui voit de plus près les misères, les besoins, et en est plus sérieusement affecté? Qui fournira de ses deniers les fonds des dépenses, les ménagera le mieux, en proportionnera le mieux aussi les allocations à la réalité des besoins et des services? Ajoutons encore que les hommes, et les administrateurs, on l'oublie trop souvent, sont des hommes, ne font avec pleine ardeur que les choses dont ils sont appelés à recueillir l'honneur parce qu'ils en ont eu l'initiative, et que sans ce mobile incomparable, ni le dévouement au pays, ni le sentiment du devoir, ni surtout l'obéissance ne se préservent de quelque froideur. Ajoutons enfin, qu'avec l'indépendance communale, vous établissez entre les municipalités l'émulation la plus féconde. Partout des essais divers, sans péril parce qu'ils sont restreints, sans oubli possible parce que le service auquel on n'a pas pensé sur un point est offert par un autre en exemple. Avec l'indépendance communale, vous couvrez le sol de 30,000 écoles d'administration, expérimentant sans cesse ardemment, soigneusement, diversement et se transmettant, par un continuel échange, les méthodes bonnes ou meilleures, les institutions utiles ou plus parfaites. Vous faites pour l'action administrative ce que fait, à l'heure qu'il est, notre culture libre, intelligente, si bien reliée partout, si progressive, si vivement active, par l'émulation, les tentatives, le commerce constant des expériences et des découvertes. Qu'on le sache bien, le gouvernement qui

aura le courage, je dis le courage, parce qu'il faut du détachement pour renoncer à un pouvoir même inutile ou mauvais, qui aura, dis-je, le courage d'assurer l'indépendance des municipalités, celui-là sera aimé et béni, et il aura laissé de son passage une des traces les plus bienfaisantes, les plus éclatantes même qui puissent honorer un gouvernement dans la mémoire des populations.

Ainsi l'action, et l'action indépendante des municipalités, voilà, sans contredit, l'administration vraiment utile pour notre cause. Mais, à présent, sous quelle forme, dans quelles conditions d'organisation les municipalités lui rendront-elles le plus de services? C'est, je crois, sous la forme de municipalités cantonales (1). Cette forme, je le sais, a été essayée en 1795, et il est vrai de dire que les municipalités de cette époque ne l'ont pas vivement recommandée par leur administration. Mais, à part les difficultés d'un temps encore agité, il faut remarquer qu'en accordant une municipalité séparée aux communes de plus de 5,000 âmes, la constitution de l'an III privait, ainsi que nous allons le voir, la circonscription cantonale de l'une de ses meilleures ressources. Il faut remarquer surtout que, sous l'empire des défiances qui s'attachaient alors à tout ce qui devait détenir une part d'autorité, on avait placé à la tête des municipalités, comme de tout le reste, des pouvoirs collectifs, c'est-à-dire le désaccord là où il fallait l'unité; la délibération, la lenteur, l'hésitation, la mobilité, la faiblesse avec les rivalités, les déplacements de majorités,

(1) Il ne s'agit ici de la circonscription cantonale que pour l'administration, chaque commune actuelle conservant un officier de l'état civil. C'est l'organisation de Paris, par exemple, avec le préfet de la Seine administrateur, et les maires d'arrondissement chargés des mariages, de l'enregistrement des naissances et des décès.

les jalousies là où tout réclamait la décision, la promptitude, la vigueur, l'esprit de suite, sous peine d'impuissance. Certes, il est bien permis de penser que c'est à ce caractère d'administrations collectives qu'il faut attribuer le peu de succès des municipalités cantonales de l'an III. Depuis, l'idée d'une plus grande importance à donner à la circonscription cantonale n'a pas cessé de préoccuper les plus distingués d'entre les administrateurs et les publicistes. Sous la restauration, sous la monarchie de juillet, lors de la constitution de 1848, on l'a vue reparaître, toujours avec grand éclat, et ce qui vaut mieux avec l'appui de la raison judicieuse et de l'expérience (1). Il est certain qu'il est difficile d'avoir suivi quelque temps des yeux la marche de l'administration départementale et communale, avec la pensée présente et des nécessités de l'administration dans tous les temps, et des difficultés de notre temps, sans être vivement frappé de l'importance de cette idée, sans la considérer comme véritablement très-grande et très-féconde notamment au point de vue des questions du paupérisme.

Et en effet, quelles sont les circonscriptions administratives utiles? Celles-là d'abord, évidemment, qui répondent à des relations de tous les jours. A ce point de vue, il est clair que l'arrondissement, trop étendu, composé souvent de vive force sur la seule base et dans la seule vue de l'étendue kilométrique et de la population, est purement factice, sans valeur, sans puissance. A lui s'applique encore le mot : « On n'administre bien que de près ». D'un autre côté, combien la commune actuelle, toute forte, toute respectable qu'elle est dans sa personnalité, ne paraît-elle pas insuffisante; combien la circonscription cantonale ne lui est-elle pas supérieure; dans combien de cir-

(1) On peut puiser des arguments d'une grande autorité pour cette cause dans les remarquables *Etudes administratives* de M. Vivien, très-partisan de l'importance à donner au canton comme circonscription administrative.

constances la pente naturelle des choses n'oblige-t-elle pas à y recourir malgré tout ! Le canton est plus fort que la loi, écrivait M. Vivien, il domine l'administration. Justices de paix, conscription, services médicaux et pharmaceutiques, conseils d'hygiène et de salubrité, commissions de statistique, commissaires de police, réunion des gardes-champêtres, service de la vicinalité, que de mesures où il a fallu le prendre pour base ; mais de combien d'autres n'assurerait-il pas le succès s'il était reconnu et organisé ! La municipalité cantonale, c'est une meilleure entente dans l'établissement des chemins, dont le premier objet n'est pas de relier des points extrêmes pour des relations rares, quelquefois à peu près exclusivement administratives, mais de pourvoir d'abord aux relations quotidiennes, indispensables pour s'étendre ensuite au-delà. C'est, grâce à ce reliement, deux intérêts satisfaits et grandissant l'un par l'autre : celui des communes rurales, producteurs enrichis par un débouché facile et presque sans frais; celui du chef-lieu, centre consommateur mieux approvisionné et avec plus d'économie.

Nous avons regretté que les classes supérieures partout, et cela du moins est légitime, en possession de l'administration, ne s'en servent, même à leur insu, que pour elles-mêmes. On sait, d'autre part, avec quelle peine et à quel prix les municipalités se recrutent dans les communes peu importantes ; à quelles partialités, à quels calculs l'action administrative y emprunte parfois ses mobiles sans peur et sans pudeur comme sans frein. La municipalité cantonale, c'est plus de choix avec plus de lumières ; plus de respect de soi avec une opinion plus forte, facile à doter encore de plus d'énergie et d'efficacité pour sa tâche au moyen de cette publicité qui est partout la meilleure sauvegarde. On s'effraie de voir les populations rurales émigrer vers les grandes communes dans des proportions considérables. Faisons donc quelles soient de grandes

les jalou... ...attire c'est le haut salaire appa-
tu... ...c'est aussi, soyons-en sûrs, c'est
... chose. C'est plus d'indépendance,
...ux et plus respectueux de la dignité
...es plaisirs des villes, leurs théâtres,
...riées. C'est cette multiplicité des rela-
...de la sociabilité humaine. Avec les
...onales, tout cela peut se satisfaire; tout
...e donné au milieu d'elles. Les créations
...ion est presque partout assez fort pour y
...sultats moraux, l'opinion, l'exemple, et
...appeler la concurrence du bien, la force
...es assurent. Qui sait, dans beaucoup, se
...re d'établissements importants que l'on
...comme siens sans orgueil. Dans beau-
...omme illustre aura laissé quelque reflet de
...ces souvenirs, sachons le bien, c'est par
...on attache aussi les hommes. C'est dans
...que suivant le mot du premier Portalis, on
...patrie et par la petite patrie la grande,
... S'agit-il de l'instruction? Écoles supé-
...cours, bibliothèques, impossibles de
...la plupart des communes actuelles,
...le canton souvent dans des propor-
...magnifiques, partout dans une cer-
...visageons-nous cette question du travail
...a misère publique? Quelles ressources,
...ans l'union, étendue et instruite par
...entre presque toujours industriel et de
...esque toujours agricoles! Dans la
...mpossibles ou en souffrance sans
...une population de ville : éche-
...ndanges de la vigne, récolte du
...n des céréales! Que de pertes
...e de bien compromis souvent

faute de bras ! Par contre, quel avantage, pour des populations industrielles, que de se trouver appelées un temps de l'année aux travaux de la campagne ; combien n'en seraient-elles pas fortifiées, assainies, relevées corps et âmes. Pour tous, villes et campagnes, quelle force que ce double métier, commencement de l'éducation professionnelle multiple qui nous a paru le plus sûr moyen de salut pour les populations laborieuses ! Quelle influence sur le taux des salaires, quelle source d'indépendance dans cette double ressource ! Quel préservatif contre les chômages, que cette faculté de se reporter d'une branche de travail dans une autre ! Quelle garantie pour le repos public, pour les classes laborieuses et pour la production générale, que cette aptitude à suivre le travail, bien plus souvent altéré par des fluctuations que frappé d'inertie, et qui souvent ne se réduit sur un point que pour s'accroître sur un autre ! Certes, ce n'est pas ici qu'on peut avoir la pensée de tout dire en pareille matière, mais je m'assure que si l'on veut bien réfléchir un moment aux nombreux et formidables problèmes qui se posent dans notre temps, on reconnaîtra que beaucoup resteront insolubles si l'on n'a sous la main à la fois un élément rural et un élément urbain. Or, cette ressource qui la donne? Les seules municipalités cantonales. Souhaitables en tout temps et pour presque toute mesure, elles le sont surtout dans le nôtre et pour ces mesures dont l'objet est l'extinction graduelle de la misère.

Mais, ce n'est pas assez d'avoir pourvu à une bonne organisation de l'administration, il faut encore lui assurer un personnel suffisant. Ce personnel c'est la circonscription cantonale qui le donnera seule. Trois causes en effet, le rendent impossible avec la division par commune. La première, évidente de soi, c'est leur grand nombre et le peu d'importance de beaucoup d'entre elles. Comment espérer trouver 37,000 maires aptes à leur tâche, alors

communes. Ce qui les attire c'est le haut salaire apparent, sans doute; mais c'est aussi, soyons-en sûrs, c'est, dirai-je, surtout autre chose. C'est plus d'indépendance, des procédés plus doux et plus respectueux de la dignité des hommes. Ce sont les plaisirs des villes, leurs théâtres, leurs distractions variées. C'est cette multiplicité des relations, besoin très-vif de la sociabilité humaine. Avec les municipalités cantonales, tout cela peut se satisfaire; tout cela peut leur être donné au milieu d'elles. Les créations matérielles, le canton est presque partout assez fort pour y pourvoir. Les résultats moraux, l'opinion, l'exemple, et ce qu'on pourrait appeler la concurrence du bien, la force même des choses les assurent. Qui sait, dans beaucoup, se trouveront nombre d'établissements importants que l'on ne considère pas comme siens sans orgueil. Dans beaucoup aussi, un homme illustre aura laissé quelque reflet de gloire. C'est par ces souvenirs, sachons le bien, c'est par ces puissances qu'on attache aussi les hommes. C'est dans ce sens surtout que suivant le mot du premier Portalis, on fera aimer la petite patrie et par la petite patrie la grande, la véritable patrie. S'agit-il de l'instruction? Écoles supérieures, musées, cours, bibliothèques, impossibles de long-temps pour la plupart des communes actuelles, se réalisent pour le canton souvent dans des proportions grandes ou magnifiques, partout dans une certaine mesure. Envisageons-nous cette question du travail si capitale pour la misère publique? Quelles ressources, quels bienfaits dans l'union, étendue et instruite par l'habitude, d'un centre presque toujours industriel et de communes rurales presque toujours agricoles! Dans la culture, que de travaux impossibles ou en souffrance sans le concours périodique d'une population de ville : échenillage, échardonnage, vendanges de la vigne, récolte du mûrier, semailles et moisson des céréales! Que de pertes pour un jour de retard! Que de bien compromis souvent

faute de bras ! Par contre, quel avantage, pour des populations industrielles, que de se trouver appelées un temps de l'année aux travaux de la campagne ; combien n'en seraient-elles pas fortifiées, assainies, relevées corps et âmes. Pour tous, villes et campagnes, quelle force que ce double métier, commencement de l'éducation professionnelle multiple qui nous a paru le plus sûr moyen de salut pour les populations laborieuses ! Quelle influence sur le taux des salaires, quelle source d'indépendance dans cette double ressource ! Quel préservatif contre les chômages, que cette faculté de se reporter d'une branche de travail dans une autre ! Quelle garantie pour le repos public, pour les classes laborieuses et pour la production générale, que cette aptitude à suivre le travail, bien plus souvent altéré par des fluctuations que frappé d'inertie, et qui souvent ne se réduit sur un point que pour s'accroître sur un autre ! Certes, ce n'est pas ici qu'on peut avoir la pensée de tout dire en pareille matière, mais je m'assure que si l'on veut bien réfléchir un moment aux nombreux et formidables problèmes qui se posent dans notre temps, on reconnaîtra que beaucoup resteront insolubles si l'on n'a sous la main à la fois un élément rural et un élément urbain. Or, cette ressource qui la donne ? Les seules municipalités cantonales. Souhaitables en tout temps et pour presque toute mesure, elles le sont surtout dans le nôtre et pour ces mesures dont l'objet est l'extinction graduelle de la misère.

Mais, ce n'est pas assez d'avoir pourvu à une bonne organisation de l'administration, il faut encore lui assurer un personnel suffisant. Ce personnel c'est la circonscription cantonale qui le donnera seule. Trois causes en effet, le rendent impossible avec la division par commune. La première, évidente de soi, c'est leur grand nombre et le peu d'importance de beaucoup d'entre elles. Comment espérer trouver 37,000 maires aptes à leur tâche, alors

communes. Ce qui les attire c'est le haut salaire apparent, sans doute; mais c'est aussi, soyons-en sûrs, c'est, dirai-je, surtout autre chose. C'est plus d'indépendance, des procédés plus doux et plus respectueux de la dignité des hommes. Ce sont les plaisirs des villes, leurs théâtres, leurs distractions variées. C'est cette multiplicité des relations, besoin très-vif de la sociabilité humaine. Avec les municipalités cantonales, tout cela peut se satisfaire; tout cela peut leur être donné au milieu d'elles. Les créations matérielles, le canton est presque partout assez fort pour y pourvoir. Les résultats moraux, l'opinion, l'exemple, et ce qu'on pourrait appeler la concurrence du bien, la force même des choses les assurent. Qui sait, dans beaucoup, se trouveront nombre d'établissements importants que l'on ne considère pas comme siens sans orgueil. Dans beaucoup aussi, un homme illustre aura laissé quelque reflet de gloire. C'est par ces souvenirs, sachons le bien, c'est par ces puissances qu'on attache aussi les hommes. C'est dans ce sens surtout que suivant le mot du premier Portalis, on fera aimer la petite patrie et par la petite patrie la grande, la véritable patrie. S'agit-il de l'instruction? Écoles supérieures, musées, cours, bibliothèques, impossibles de long-temps pour la plupart des communes actuelles, se réalisent pour le canton souvent dans des proportions grandes ou magnifiques, partout dans une certaine mesure. Envisageons-nous cette question du travail si capitale pour la misère publique? Quelles ressources, quels bienfaits dans l'union, étendue et instruite par l'habitude, d'un centre presque toujours industriel et de communes rurales presque toujours agricoles! Dans la culture, que de travaux impossibles ou en souffrance sans le concours périodique d'une population de ville : échenillage, échardonnage, vendanges de la vigne, récolte du mûrier, semailles et moisson des céréales! Que de pertes pour un jour de retard! Que de bien compromis souvent

faute de bras ! Par contre, quel avantage, pour des populations industrielles, que de se trouver appelées un temps de l'année aux travaux de la campagne ; combien n'en seraient-elles pas fortifiées, assainies, relevées corps et âmes. Pour tous, villes et campagnes, quelle force que ce double métier, commencement de l'éducation professionnelle multiple qui nous a paru le plus sûr moyen de salut pour les populations laborieuses ! Quelle influence sur le taux des salaires, quelle source d'indépendance dans cette double ressource ! Quel préservatif contre les chômages, que cette faculté de se reporter d'une branche de travail dans une autre ! Quelle garantie pour le repos public, pour les classes laborieuses et pour la production générale, que cette aptitude à suivre le travail, bien plus souvent altéré par des fluctuations que frappé d'inertie, et qui souvent ne se réduit sur un point que pour s'accroître sur un autre ! Certes, ce n'est pas ici qu'on peut avoir la pensée de tout dire en pareille matière, mais je m'assure que si l'on veut bien réfléchir un moment aux nombreux et formidables problèmes qui se posent dans notre temps, on reconnaîtra que beaucoup resteront insolubles si l'on n'a sous la main à la fois un élément rural et un élément urbain. Or, cette ressource qui la donne ? Les seules municipalités cantonales. Souhaitables en tout temps et pour presque toute mesure, elles le sont surtout dans le nôtre et pour ces mesures dont l'objet est l'extinction graduelle de la misère.

Mais, ce n'est pas assez d'avoir pourvu à une bonne organisation de l'administration, il faut encore lui assurer un personnel suffisant. Ce personnel c'est la circonscription cantonale qui le donnera seule. Trois causes en effet, le rendent impossible avec la division par commune. La première, évidente de soi, c'est leur grand nombre et le peu d'importance de beaucoup d'entre elles. Comment espérer trouver 37,000 maires aptes à leur tâche, alors

surtout qu'il faut la plupart du temps les choisir dans une population qui ne compte pas 600 âmes. Certes, choisir en pareil cas est un droit bien illusoire, et il faudrait recevoir les aveux des autorités départementales pour mesurer les difficultés avec lesquelles, de ce chef, elles sont constamment aux prises. La seconde cause et la troisième qui découlent de la même source, c'est la gratuité forcée des fonctions et le défaut d'un personnel spécial. Il est clair qu'avec des communes de 600 âmes, dont les intérêts ne suffisent pas plus à occuper une existence que leurs revenus ne suffiraient à lui assurer une rémunération même chétive, la gratuité est chose inévitable. Or, c'est là, il faut bien le reconnaître, une nécessité fâcheuse à plusieurs égards. Avec la gratuité, l'administrateur ne doit rien; il donne naturellement peu de chose. Si peu qu'il fasse et le fît-il mal, il a droit à la reconnaissance au-dessous de lui, au-dessus de lui à l'indépendance. Cette indépendance, il l'impose même parfois, on le sait, malgré de justes griefs, par la pensée des embarras d'un remplacement qui, fût-il facile, n'aboutirait qu'à la pratique des mêmes traditions par une main différente. Dans la vie publique d'ailleurs, disons-le, comme dans la vie domestique, rien ne coûte si cher que ce qui ne se paie point, et sans répéter le mot qu'on prête à un homme d'infiniment d'esprit mais d'un esprit plus que sceptique, à propos des députés gratuits de la Charte de 1814, il faut pourtant tenir pour bien imprudentes les institutions qui se fondent sur la rencontre constante d'un dévouement dont la valeur ne se compte précisément si haut que parce qu'il est une exception chez les hommes.

De plus, qui remplira les fonctions gratuites? Évidemment des hommes parvenus à la fortune et à ses loisirs. C'est-à-dire que l'administration ne reçoit guère dans ses rangs que des esprits au terme de leur ardeur, apportant à la chose publique une activité dont ils ont reconnu peut-

être la défaillance pour leur propre fortune, et chez lesquels l'âge le plus souvent a créé plus d'habitudes, de répugnances et de lenteurs qu'il n'a laissé d'initiative. De là, ce caractère d'immobilité, de stérilité, de somnolence qui frappe vivement dans l'administration, surtout quand on la compare à l'industrie, par exemple. Enfin, avec des fonctions gratuites il va sans dire que personne ne s'y prépare parce qu'elles ne sont une carrière pour personne. Comme si l'on naissait administrateur, on les sollicite, on les reçoit, on les occupe sans noviciat, sans études, guidé par les souvenirs de travaux quelquefois fort différents, et par les habitudes, partout empreintes quoique souvent peu applicables, de sa vie passée.

Or, la circonscription cantonale permet de remédier à tout cela, d'éviter tout cela. Avec elle, ce n'est plus à 37,000 fonctions qu'il faut pourvoir, mais à moins de 3,000. Les ressources s'étendent. Ce n'est plus 600 âmes qu'on a devant soi, mais 15,000 personnes. Le choix, la vigilance, les lumières s'améliorent dans cette mesure. En même temps que disparaît l'infinie multiplicité des positions à remplir, la gratuité cesse d'être une nécessité fâcheuse. Le canton est assez riche pour payer son administrateur et, soyons en sûrs, ce ne sera pas pour lui une dépense perdue. On ne paie pas trop cher le médecin qui rend la santé, l'avocat qui défend les intérêts ou l'honneur, on ne paiera pas trop cher l'administrateur désormais impartial, dépendant de tous parce qu'il sera rémunéré par tous, sans tentation comme sans droit pour représenter une classe particulière de la société, pour sacrifier à des exclusions ou à des calculs plus fâcheux encore, et dont l'activité intelligente et laborieuse, armée d'ardeur et de savoir parce qu'elle sera intéressée à l'être, fera pour sa part, c'est-à-dire pour la part immense des affaires communes, la prospérité des

communes. Ce qui les attire c'est le haut salaire apparent, sans doute; mais c'est aussi, soyons-en sûrs, c'est, dirai-je, surtout autre chose. C'est plus d'indépendance, des procédés plus doux et plus respectueux de la dignité des hommes. Ce sont les plaisirs des villes, leurs théâtres, leurs distractions variées. C'est cette multiplicité des relations, besoin très-vif de la sociabilité humaine. Avec les municipalités cantonales, tout cela peut se satisfaire; tout cela peut leur être donné au milieu d'elles. Les créations matérielles, le canton est presque partout assez fort pour y pourvoir. Les résultats moraux, l'opinion, l'exemple, et ce qu'on pourrait appeler la concurrence du bien, la force même des choses les assurent. Qui sait, dans beaucoup, se trouveront nombre d'établissements importants que l'on ne considère pas comme siens sans orgueil. Dans beaucoup aussi, un homme illustre aura laissé quelque reflet de gloire. C'est par ces souvenirs, sachons le bien, c'est par ces puissances qu'on attache aussi les hommes. C'est dans ce sens surtout que suivant le mot du premier Portalis, on fera aimer la petite patrie et par la petite patrie la grande, la véritable patrie. S'agit-il de l'instruction? Écoles supérieures, musées, cours, bibliothèques, impossibles de long-temps pour la plupart des communes actuelles, se réalisent pour le canton souvent dans des proportions grandes ou magnifiques, partout dans une certaine mesure. Envisageons-nous cette question du travail si capitale pour la misère publique? Quelles ressources, quels bienfaits dans l'union, étendue et instruite par l'habitude, d'un centre presque toujours industriel et de communes rurales presque toujours agricoles! Dans la culture, que de travaux impossibles ou en souffrance sans le concours périodique d'une population de ville : échenillage, échardonnage, vendanges de la vigne, récolte du mûrier, semailles et moisson des céréales! Que de pertes pour un jour de retard! Que de bien compromis souvent

elle en veut entendre l'avertissement, blessante et périlleuse si elle y résiste, que le moment est venu de donner davantage à l'action individuelle, c'est qu'il devient possible de trouver à côté d'elle une activité supérieure, des prix plus abaissés pour les mêmes services, des mécanismes plus ingénieux qu'elle imite et qui la dépassent. Répétons-le donc, le premier bienfait de l'administration à notre époque ce serait de beaucoup moins faire.

Parmi ses actes habituels, il en est, nous l'avons vu, qui ne sont pas seulement imparfaits, mais réellement dommageables. Qu'elle les raye à tout jamais du livre de ses attributions. Que les taxes, que les réglementations disparaissent; elle cessera déjà d'encourir le ridicule et le reproche, reproche si grave, de nuire en voulant servir. Beaucoup sont inoffensifs, mais inutiles; qu'elle s'en abstienne. La suppression des uns et des autres lui refera les loisirs dont elle a besoin pour recouvrer sa liberté d'esprit, la possibilté de la réflexion et de l'étude. Pour ne point se tromper elle-même sur l'étendue légitime de sa tâche, veut-elle une règle de conduite qui la protége et l'assure, en même temps que le bien public? Qu'elle accepte pour elle-même la grande et bienfaisante loi du monde social : la concurrence. Qu'elle renonce à tout monopole, à tout privilége. Qu'à ses côtés tout soit libre de faire ce qu'elle fait, d'entreprendre ce qu'elle se propose. Dans ces conditions, réussit-elle ici mieux que personne? Soit. Voilà qui lui appartient. Sur d'autres points ne peut-elle agir ou produire qu'à plus grands frais, avec moins de perfection ou de promptitude? C'est que ce n'est point ou n'est plus son partage. Qu'elle abandonne. Ainsi se trouvera marquée naturellement, sans conteste d'aucune part, sans préjudice pour l'intérêt de tous, sans aucun doute soucieux pour elle-même, la limite incessamment mobile du domaine individuel et de son domaine. A coup sûr et pour assez longtemps, on peut le lui garan-

tir, sa part sera vaste encore et magnifique. Laissons ici de côté les institutions d'assistance, qui ne sont qu'une déception, nous le verrons tout à l'heure, laissons aussi les mesures plus particulièrement économiques auxquelles il nous faut pareillement, pour la marche de ce travail, réserver une place à part, et il est encore manifeste que l'administration, sous la forme que nous avons souhaitée de municipalités cantonales, libres, indépendantes, est appelée à rendre d'immenses services dans la lutte contre la misère.

C'est à elle qu'appartiendra le soin de rendre à une production meilleure les propriétés communes, soit en les restituant à l'exploitation privée, soit, quand elles devront garder leur caractère, en portant elle-même dans leur usage l'esprit de l'industrie privée. C'est elle qui assainira les villages et les villes ; qui jettera l'air, la lumière, la santé dans les quartiers immondes et mortels ; qui, si elle n'oblige pas par sa négligence à saisir la magistrature, aura l'honneur de faire disparaître les logements insalubres, l'une des causes premières de la misère, et l'une des plus graves de son intensité. C'est elle encore qui, par la statistique journalière du travail, mettra les classes laborieuses à même d'en découvrir toujours, à même aussi d'éviter, pour leurs enfants, le choix d'une profession déjà encombrée ou difficile ; elle qui résoudra les problèmes du travail ; elle encore qui, pour un temps, établira seule tous les objets d'utilité publique : routes, chemins, bains, lavoirs, conservatoires d'arts et métiers, musées, bibliothèques des lettres et des sciences (1), et tant d'autres. Chargées de plus grands devoirs avec plus d'indépendance, ce sont les municipalités qui, pour un temps encore, pourvoiront à ce service de l'instruction primaire,

(1) Notons aussi, si l'on veut, mais sans croire beaucoup à leur succès dans les mains de l'administration, les cités ouvrières.

secondaire, supérieure, le plus capital de tous peut-être. C'est par leurs mains, appelées plus tard à établir la plus grande part de l'impôt, à choisir entre les diverses natures de contributions publiques, que l'impôt s'approchera davantage de la sagesse, de la mesure et de la justice. Parvenues à une idée plus vraie de ce qu'est la commune, par cela même que la commune marchera libre sous leurs yeux, en possession d'une plus réelle existence, nul doute qu'elles ne marquent quelque époque de leur histoire par ces services tout simples qu'à l'heure qu'il est, elles redoutent par préjugé, ou repoussent avec dédain comme indignes de leur mission, et, par exemple, par ces achats en commun, qui épargneraient aux classes pauvres le fardeau de l'accumulation excessive des intermédiaires, la ruine des prix de détail, et dont les essais sur une échelle restreinte, hors de France, à Berlin, et en France, dans le 5e arrondissement de Paris (1), ont donné les succès les mieux avoués et les plus exempts de mélange de mal.

L'administration, enfin, sous sa forme de municipalités cantonales, est certainement destinée, dans son action en apparence modeste, aux services les plus relevés dans l'État et de la plus grande portée. Nous n'avons probablement pas l'idée, aujourd'hui, de la puissance et de la fécondité que prendrait cette action par cette seule circonstance qu'elle serait locale, et certes, ce ne serait pas trop d'une étude spéciale pour la recommander par la perspective de ses bienfaits. Que l'on songe seulement, pour ne prendre qu'un exemple entre autres, à tout ce qu'aurait de résultats l'intervention de ces municipalités pour la conservation et l'emploi des capitaux de leur sol. Aujourd'hui, les capitaux de nos populatiens émigrent et s'exilent. Ils quittent le sol qui les a vus naître et les mains

(1) Sous l'administration de M. Vée, son ancien maire.

qui les ont formés. Ils les quittent pour se jeter dans celles de l'Etat ou des grandes entreprises industrielles, au prix, on le sait, de la stérilité des étendues qu'ils abandonnent, au prix du péril de l'État et de leur propre péril. Quelle différence si la commune, plus forte parce qu'elle serait plus libre, plus aimée parce qu'elle serait plus vivante, pouvait attacher à ses côtés ces enfants qui lui appartiennent ! Quel meilleur emploi et plus productif par la surveillance, par l'intérêt, par l'action immédiate substituée à l'action lâche et lointaine, par cette union de la propriété du capital et de l'exploitation, qui partout comme en culture, donne sans comparaison les plus grands résultats ! Par suite, quelle accumulation plus rapide que chacun souhaite et, en même temps, quelle garantie contre cette concentration excessive que l'on commence à redouter ! Que ne ferait pas une municipalité, aujourd'hui collection de communes impuissantes, à ne lui compter seulement de toutes les économies bien autrement élevées qu'elle réalise, que les 6 à 700,000 fr. annuels de sa caisse d'épargne, devenue sienne en effet ! Quelle assistance légitime, digne, sans danger, pour les classes laborieuses, quand, grâce à ces ressources, d'une main elle accomplirait, à leur profit, tant d'améliorations devenues possibles, commanditerait le travail local, la moralité personnelle, rendrait à la production, pour la doubler, ce qu'elle aurait doublé déjà par ses efforts, et que de l'autre, à leur grand profit encore, élevant son action jusqu'aux plus hautes régions sociales, elle amoindrirait les embarras des révolutions, les préviendrait même peut-être souvent, en écartant des caisses de l'État ces dépôts qu'il voit avec plus de frayeur encore que de plaisir, témoin les lois qui les restreignent (1), et en diminuant ainsi le fardeau d'une dette flottante qui

(1) Lois des 5 juin 1835, 22 juin 1845, 30 juin 1851.

n'est pour lui, en temps heureux, qu'une tentation et une incitation à la dissipation et à l'imprudence, pour devenir une grande difficulté de plus dans les temps difficiles! Certes, à la pensée de pareils résultats, on n'est point tenté de nier qu'un beau rôle encore ne soit réservé à l'action administrative. Souhaitons donc, souhaitons bien vivement que l'administration introduise dans son organisation et dans sa conduite les réformes essentiellement pratiques qui la mettront à même de l'accomplir. Même alors, elle ne sera pas le dernier terme du progrès, sans doute, mais l'étape qu'elle aura marquée sur la route et à laquelle elle pourra attacher son nom n'aura pas, à coup sûr, manqué d'éclat et de puissance pour la rédemption des classes pauvres.

A côté d'elle, il est un autre pouvoir public qui, nous l'avons dit, doit aussi trouver sa tâche. Ce pouvoir, c'est la loi, et la magistrature son interprète; la loi sous sa double forme d'action civile et d'action pénale. Mais d'abord, à quel titre la loi nous apparaît-elle comme un secours dans les questions du Paupérisme? Est-elle bien un remède dans les cas où elle dispose, ou n'a-t-elle que la valeur d'un simple palliatif? Il est très-vrai, sans doute, que si la loi civile prescrit ou interdit, c'est la preuve que le libre cours des choses ne conduisait pas de lui-même au résultat que réclame le droit ou l'intérêt public; que, partant, ce qu'il faut atteindre pour établir l'ordre et le droit véritables, ce sont les forces mêmes desquelles dépend ce libre cours. Il est très-vrai encore que, si la loi pénale intervient pour prévoir ou frapper, c'est aussi la preuve que l'abus est en germe, que la criminalité menace; très-vrai que, si l'on veut exercer une action vraiment directe et efficace, c'est à l'abus, à la conscience, à l'intelligence des hommes qu'il faut se prendre, et qu'avec la loi, assurément, au regard de l'homme intérieur, rien n'est fait. Toutefois, gardons-nous de dénier à

la loi sa vraie place, et de méconnaître sa véritable valeur. Non. La loi n'est point une sorte d'expédient temporaire, de réparation exceptionnelle, de vengeur intermittent. Elle ne suffit pas seule, sans doute, et il faut conclure de ce qui précède qu'à ses côtés et d'accord avec elle, d'autres luttes doivent être engagées, d'autres travaux poursuivis, qui atteignent les forces intimes du monde moral et du monde social et les réforment. Mais, remarquons-le bien aussi, le monde social est autre que celui de l'homme intérieur. Là, ce qui compte, ce n'est point la convoitise, mais le délit ; la pensée, mais l'acte. Or, à ce point de vue, il est bien certain que la loi prend véritablement place parmi les pouvoirs les plus éternels et les mieux agissants de la société. C'est un rêve, à coup sûr, que de songer à une société dépourvue de lois civiles et, si simples qu'elles puissent devenir, on peut bien affirmer qu'il en existera toujours et, quant aux lois pénales, pendant que l'éducation, les progrès de l'opinion et des mœurs accomplissent leur œuvre, plus profonde il est vrai et plus décisive, nul doute que ces lois, par l'intimidation, par le souvenir de la répression toujours suspendue, ne préviennent les actes coupables, au même titre que les autres moyens vont jusqu'à en prévenir la pensée. L'idée que nous devons prendre de la loi, c'est donc bien celle d'une force constante, opposée aux forces constantes aussi des intérêts, des penchants, des passions qui aveuglent et entraînent, et elle est certainement l'une des plus hautes, des plus nécessaires et des plus tutélaires.

Toutefois, pour qu'elle soit utile en effet, il faut, cela va sans dire, ne lui demander que ce qu'elle peut donner et l'établir judicieusement. La loi, comme toutes les choses humaines, a ses méprises et ses mécomptes. Telle serait pour la loi civile, nous l'avons vu, l'erreur d'une société qui, en établissant le droit d'aînesse et les substitutions,

croirait donner des forces à sa production agricole. Telles encore celles qui consisteraient à tenter de limiter légalement la division des propriétés comme l'ont fait, par exemple, la Russie, la Bavière, ou à mettre obstacle aux mariages précoces comme en Allemagne, ou aux mariages des gens assistés comme en Suisse. Il est clair que la limitation légale de la division des propriétés pourrait ne faire que du mal ; qu'il y a présomption même pour ce résultat en présence d'un mouvement libre qui tend à la porter au-delà de la limite. Il est certain dans tous les cas qu'elle ne fera pas grand bien, puisqu'autrement les intérêts lésés n'auraient pas manqué de réagir dès avant elle ; qu'elle sera même inutile attendu que le préjudice c'est le morcellement excessif des cultures et que ce morcellement peut parfaitement se continuer à part, malgré l'entrave apportée à celui des propriétés. Quant aux mariages, eh ! mon Dieu, ce qu'il faudrait pouvoir prévenir ce sont les unions prématurées des sexes, amenant l'affaiblissement des races, la surcharge d'enfants, c'est l'indigence imprudente qui jette dans le monde des enfants qu'elle n'a pas le moyen de nourrir. Mais quoi ! est-ce là ce que la loi peut atteindre ? Non ; et par ses dispositions tout ce qu'elle obtient comme en Allemagne, comme en Suisse, c'est non pas de réduire ces unions malheureuses, mais, prenant le contre-pied de la tâche que poursuit avec plus de sens et quelque succès la société de saint François-Régis, d'en faire des unions illégitimes de légitimes qu'elles auraient pu être.

Pour la loi pénale, mêmes impuissances quand elle veut sortir de son droit et de son domaine. C'est ce qui lui est arrivé quand en Suède, par exemple, elle est intervenue pour combattre l'intempérance par une répression correctionnelle ; c'est ce qui lui est arrivé chez nous quand elle a voulu employer ses pénalités à éteindre la mendicité et le vagabondage. Je dis que la loi pénale en

cette circoustance est peut-être sortie de la sphère de son droit et de son pouvoir. Et en effet, s'il est étrange de voir comme l'Église une vertu dans la vie de mendicité, est-il bien fondé de trouver un délit dans le seul fait de mendicité et de vagabondage dépourvu de toute circonstance de violence ou de menace? Quoi! n'avoir pas de travail, n'avoir pas de domicile est, non pas un malheur, on le croirait, mais une faute qui appelle les sévérités de la loi? Où est l'atteinte à la loi morale, à la justice, au droit d'autrui, à la liberté individuelle? Et si l'inconduite, l'imprévoyance sont coupables qui ne s'assurent pas des ressources régulières par le travail, n'est-ce pas une inconséquence singulière, de la part d'une société, que de leur apporter d'une main une assistance organisée pour les encourager sans doute, de l'autre une répression légale, et de les frapper, sans hésitation, de pénalités artificielles, en même temps qu'on s'évertue avec toutes sortes de sympathies et de frayeurs à les soustraire à cette pénalité juste, inattaquable de la misère dont les frappe le cours même des choses? On sait enfin que les législations les plus atroces contre la mendicité, au temps du bas empire, en Angleterre sous Edouard III, par exemple, et sous Henri VIII, n'ont rien supprimé du mal qu'elles voulaient anéantir. Comment donc aujourd'hui, des peines que la douceur des mœurs a faites assez légères ramèneraient-elles à la conduite et au travail, ou bien à la tempérance, des hommes auprès desquels a échoué d'ailleurs l'ensemble de pénalités vraiment terrible qui constitue la misère. Disons-le même, quand cette expression extérieure de la misère qui s'appelle le vagabondage et la mendicité serait supprimée, la loi aurait-elle beaucoup fait ici pour la diminution réelle des maux du paupérisme? Non, à coup sûr, et il est bien clair que le remède est ailleurs. Le seul résultat à peu près de pareilles condam-

nations, quand la magistrature ne s'y refuse pas par prévoyance (1), c'est souvent, par la triste influence de la prison, de transformer des mendiants et des vagabonds en délinquants et en criminels d'une bien autre nature.

Mais la loi, et nous en avons rencontré déjà des exemples, la loi a de vrais devoirs et de vraies puissances. Ses devoirs, ses bienfaits en matière civile, ce serait de mieux consacrer, par la liberté de tester, la propriété, base de toute chose. Ce serait de corriger ces inégalités légères qui déparent encore nos codes au détriment, léger aussi disons-le, des classes pauvres. Ce serait d'assurer d'une façon plus juste et plus complète la responsabilité des maîtres. Il faut, en bon droit comme pour l'intérêt public, que la propriété immobilière passe aux mains les plus capables de lui faire rendre tout ce quelle peut produire. Il faut lui donner toute la mobilité, toute la sécurité possibles. La loi nous doit donc une bonne organisation hypothécaire. L'usure dévore sur certains points nos campagnes; elle y crée des zônes immenses atteintes de Paupérisme, accrue qu'elle est par la loi obstacle et risque tout à la fois. La loi nous doit de supprimer la ridicule, la dommageable protection de l'intérêt légal. Elle a établi l'heureuse, la bienfaisante institution des conseils de prud'hommes ; il faut que cette institution soit étendue, universalisée. Enfin, entre tous les êtres souffrants des classes pauvres il en est, nous l'avons vu, qu'on trouve partout au premier rang pour la gravité des souffrances, ce sont les femmes si cruellement exposées ou atteintes. Le devoir, le bienfait de la loi civile, ce

(1) On sait combien souvent ces dispositions relatives au vagabondage et à la mendicité embarrassent la magistrature, et combien de fois elle transige avec la loi pour sauver des misérables.

Le principe qui paraît ici avoir inspiré la loi est encore celui de l'utilité générale et du repos public.

serait de leur donner plus de garanties par plus d'indépendance. Certes, l'assistance judiciaire qui conduit tous les ans à un si grand nombre de séparations légales est un triste recours, un palliatif qui porte avec lui autant de trouble que de soulagement. Il ne suffit pas, et l'emploi en est bien grave. La loi leur doit et nous doit un remède plus efficace et qui se fasse payer moins cher. Elle nous le doit parce que dans une certaine mesure il est certainement possible. S'il est vrai en effet qu'en pareille matière, il faille tenir grand compte de l'opinion ; s'il est vrai que l'opinion légère, moqueuse, je le reconnais, n'accueille, et jusque chez les femmes, ces réformes qu'avec une défaveur assez marquée et ne permet qu'à peine d'en exprimer le vœu, il n'est point douteux pourtant, je crois, pour les hommes qui réfléchissent, que les femmes ne soient aujourd'hui capables de supporter une plus grande part de liberté civile que celle qui leur est impartie ; que cette liberté ne dût, si elle leur était donnée, profiter à elles-mêmes et à la société entière et que, dans ces termes, ce ne soit le cas pour la loi de s'honorer et de servir en osant par une initiative mesurée, prudente, devancer et façonner l'opinion. Pour mon compte, je ne puis croire qu'une participation plus large aux droits civils et de la famille ne donnât aux femmes une part plus étendue aussi de cette influence si profitable, nous l'avons vu, partout où elles la possèdent (1) ; que la possibilité de posséder le fruit de leur travail, d'en user pour elles-mêmes et pour les enfants, de s'associer soit entre elles, soit avec les patrons, chose aujourd'hui impossible malgré les désirs de plus d'un chef d'entreprise, de

(1) Pour l'extension des droits et des garanties des femmes, j'adhérerais bien volontiers au programme tracé par M. E. Legouvé, dans son *Histoire morale des femmes*, programme qui paraît sage et utilement praticable dans l'état de l'opinion.

placer personnellement pour elles et pour les enfants encore aux sociétés de secours mutuels et aux caisses de retraite, n'assurât aux familles pauvres une force considérable pour lutter et pour se relever. Pour mon compte, enfin, je ne voudrais pour rien au monde regarder jamais le parti pris par nos codes en matière de paternité, de maternité, de séduction pour autre chose qu'un assez lâche réglement d'intérêts, malheureux pour les classes pauvres, malheureux, au sein des classes pauvres dénuées de tout pouvoir, pour les femmes plus dénuées encore, et où l'on trouvera partout le faux, le dangereux principe de l'utilité et de la paix publiques, mais nulle part, j'en défie, une considération de droit telle que les dicte la conscience humaine.

Quant à la législation pénale, on sait sa mission dans la société. Permettre au droit lésé de trouver sa défense dans une force publique constituée pour cet objet même, c'est là tout entier son devoir utile, plus utile dirons-nous, à mesure qu'elle appelle davantage l'action individuelle à réclamer elle-même cette protection. A elle donc ici, dans les mains d'une magistrature sur laquelle on ne saurait trop s'appuyer, de donner aux classes pauvres les moyens de s'abriter contre les fraudes et les ventes à faux poids et à fausses mesures, dont elles souffrent plus que toute autre. A elle d'interdire, au nom et pour le droit de la sécurité et de la moralité individuelles, la réunion des sexes dans les manufactures. A elle de réformer, dans la mesure que nous avons dite, celle de ses dispositions qui portent atteinte à la liberté du travail (1). A elle de prévenir la démoralisation et la ruine puisées dans les cabarets des villes et des campagnes. A elle encore et à ses interprètes judiciaires, à défaut de

(1) Voir pour les dispositions relatives aux coalitions, 2e partie, p. 219 et suiv.

l'administration qui faiblit, d'assurer l'abandon des logements insalubres (1), cette cause si capitale, avons-nous dit, de la misère et de sa persistance. A la loi encore d'assurer, par le respect des marques de fabrique, le négociant loyal et toute la population industrielle contre la perte des débouchés auxquels sont attachées la prospérité et la vie. A elle enfin d'intervenir, je le crois, pour prévenir, pour prévenir par la menace d'une répression, les abus du travail dans les ateliers et les manufactures, autre grande cause, autre et capitale souffrance du Paupérisme.

Mais quoi ! si dans les autres circonstances dont nous venons de parler la loi pénale a manifestement le droit pour elle, en est-il ici de même ? De même, non, à ce qu'il semble, car ici comme sur nulle de ces autres questions les esprits se partagent (2). Et en effet, dit-on, limiter la durée des journées de travail, n'est-ce pas en droit attenter à la liberté du travail ? Le contrat entre le patron qui le donne et l'ouvrier qui l'accepte et l'accomplit n'est-il pas des deux parts libre et volontaire ? De quel droit la loi interviendra-t-elle pour punir parfois l'une de ces deux libertés de l'imprudence de l'autre ? S'érigera-t-elle donc en tutrice de celle-ci ? A quel titre ? Puis qui fixera le point où finit le travail permis, où commence le travail excessif ? D'autre part, la loi n'interviendra-t-elle que pour les grands ateliers ? Pourquoi ce privilége de protection ? Voudra-t-elle pénétrer jusqu'aux ouvriers travaillant dans leur domicile ? Mais là, le droit ne lui échappe-t-il pas jusqu'à la dernière apparence ? Puis en résultat, réduire la somme du travail n'est-ce pas ac-

(1) Le droit de la loi à punir la mise en location d'un logement insalubre, n'est pas douteux. On ne peut pas plus vendre l'occupation d'un logement insalubre qu'un comestible nuisible.

(2) On les a vus se partager notamment au Congrès de bienfaisance de Bruxelles en 1856.

croître la misère qu'on veut détruire, abaisser le chiffre annuel des salaires, seule ressource de chaque famille, rendre impossible la lutte contre la concurrence étrangère et, pour alléger enfin le fardeau du travail, tarir les sources du travail? Certes, ces observations sont sérieuses, ces appréhensions sensées et grandes. Cependant, si je ne me trompe, tout dépend de la manière dont la loi entendra intervenir, et peut-être les deux opinions contraires de l'intervention légale et de la non-intervention peuvent-elles trouver, dans le choix même du mode d'action de la loi, un moyen de se concilier. Pour mon compte, je crois que le droit d'intervention de la loi est réel, inattaquable. Je crois qu'il est de l'intérêt des classes pauvres que la loi ne le délaisse point, et non-seulement des classes pauvres, objet particulier de nos préoccupations présentes, mais de la société entière. Je crois, enfin, que la loi peut se choisir un moyen d'action conforme à son droit et à ses limites, utile et praticable, et d'ailleurs en harmonie avec les principes qui l'ont guidée déjà dans un certain nombre de ses dispositions existantes.

L'intervention de la loi contre les abus du travail ne peut nuire aux classes pauvres et elle est, au contraire, de l'intérêt et d'elles-mêmes et de la société entière? Et en effet, comment, d'abord, réduirait-elle la demande de travail? Quelle est, dans tout pays, la mesure du travail? Le capital national. Est-ce que l'action pénale de la loi atteindra en rien le capital? Au contraire, une restriction quelconque de la durée du travail n'équivaut-elle pas à une diminution du nombre des bras, et n'apporte-elle pas ainsi un changement favorable aux classes pauvres dans l'état de l'offre et de la demande du travail? Pourquoi rendrait-elle impossible la lutte contre la concurrence étrangère? Est-ce qu'à l'étranger les ouvriers ne sont pas aussi des hommes? Est-ce qu'on n'y souffre pas au même degré des abus du travail, et n'est-ce pas, ici

encore, quelque chose d'analogue à cette éternelle question du désarmement des Etats? Tous veulent-ils persister dans le régime des armées permanentes? Soit, tous se ruinent. Que le plus brave ou le plus sensé désarme, il n'aura rien à craindre, car il n'en est pas un qui ne le suive. La production annuelle décroîtra, dites-vous? Eh! vraiment, est-ce que la perte que les classes pauvres pourront subir de ce chef, sur leur part distributive, aura jamais rien de comparable aux fatigues, aux risques de maladie et de mortalité dont elles en paient l'accroissement illusoire? Non. L'excès du travail, c'est pour elles la souffrance, l'épuisement, la misère, la mortalité affreuse, sans compensation possible. Que cet excès disparaisse par un moyen ou par un autre, à tout prix, et il est difficile qu'elle n'y gagnent point, impossible assurément qu'elles y perdent. Je dis que c'est là, enfin, l'intérêt du corps social tout entier, et en effet, n'est-il pas vrai qu'il est un point, point terrible déjà, où l'humanité et l'intéret social se rencontrent parce qu'à forcer davantage la machine humaine, on perd en non-valeurs, en frais de maladies, en chômages, en morts d'êtres déjà élevés et valides, plus, et souvent bien plus que ne vaut le surcroît de production obtenue? Certes, cela n'est pas contestable, à ce qu'il semble. Le manufacturier, la classe entière des entrepreneurs d'industrie peuvent trouver un profit jusqu'à et jusque par delà ces abus. Cela est vrai. Pourquoi? Parce que, souvent, il leur arrive de recueillir en grande partie le fruit du surcroît de travail, pendant que les préjudices qui le paient vont frapper tout entiers ailleurs. Mais quoi! il ne s'agit donc plus alors de l'intérêt des classes pauvres, il ne s'agit plus de l'intérêt de tous et la question s'élève aussitôt de savoir si cela est bon, si cela est juste. Ce sont ces intérêts violés qui posent eux-mêmes la question de droit.

En droit, quelle est donc la tâche de la loi? N'est-ce pas,

en consacrant chaque liberté qui s'exerce dans sa sphère, de contenir celles qui, se heurtant à la liberté d'autrui, vont le blesser et lui nuire, et le grand principe qui domine toute action de la loi n'est-ce pas celui-ci que quiconque a fait à autrui un dommage, fût-ce involontaire, en doit la réparation civile, sans préjudice de la peine que réclament à sa charge la justice atteinte et l'ordre compromis? Or, ici, nous venons de redire le dommage. Il est grand, immense; nous l'avions mesuré dès la première partie de cette étude. Comment la loi resterait-elle indifférente? Écartons d'abord du débat le travail des enfants. Là, point de liberté qui s'exerce et absolve. Il n'y a qu'un tuteur et un pupille. Le tuteur a des droits, mais il a des devoirs. Or, il abuse et, dans cette faute, il a un complice. Le droit de la loi contre tous deux est clair, incontestable. Aussi bien, sur ce point, n'a-t-on guère hésité. La sympathie pour ces pauvres êtres chétifs, déjà si torturés par la vie aux premiers ormeaux du chemin, les récits de douleurs qui remuaient les entrailles, la gravité des conséquences, le cri de la conscience, tout commandait, tout entraîne. Restent les adultes. Ici, s'il est vrai que l'ouvrier qui, solitairement, volontairement, s'épuise de travail au fond de son domicile, près de son grabat dénudé, échappe à l'action légale, en est-il de même de l'ouvrier admis à l'atelier, à la manufacture? Non, à ce qu'il semble. Là, l'objet du contrat avec le patron, c'est un ouvrage déterminé, sans condition de durée pour la journée de travail. Ici, c'est cette durée même. Dans le premier cas, l'entrepreneur d'industrie ne la stipule pas, ne la connaît pas. Si elle devient excessive, elle constitue, de la part de l'ouvrier, un acte unilatéral, une imprudence, une faute tout individuelles et s'il est vrai que la loi, en pareille situation, ne se soit pas crue toujours désarmée de tout pouvoir protecteur, témoin l'article 1780 du code civil

que nous avons déjà cité (1), on peut soutenir, pourtant, qu'elle n'a rien à voir dans un acte de cette nature. Dans le second cas, au contraire, non-seulement l'entrepreneur connaît cette durée, mais il l'impose. Il ne s'agit plus d'un homme qui, sous l'empire des fatalités seules de la vie, fatalités impersonnelles, insaisissables et irresponsables, se tue librement, solitairement, chez lui, par le poison. C'est un homme qui en appelle un autre à sa table et qui, sciemment, risquant le péril d'autrui dans des vues d'intérêt privé (là, on le comprend, est le point même du délit), lui fait accepter, sous la pression de la nécessité, des aliments dangereux ou mortels. Or, dans ces conditions, comment ne pas reconnaître que la loi a pouvoir d'intervenir? Il y a contrat et, au seuil de tout contrat, en droit pur, la loi ne doit-elle pas veiller, en droit positif, ne veille-t-elle pas pour déclarer s'il est ou non licite, pour voir si l'une des parties, soit par une action toute personnelle, soit par les nécessités mêmes des situations et des choses, a opprimé l'autre partie?

Ainsi, le droit de l'intervention légale est certain, même pour les adultes, et en même temps qu'il apparaît il se délimite. Inconnu là où l'ouvrier travaille seul et librement, il prend naissance pour l'ouvrier d'atelier, de manufacture, dès qu'intervient un contrat de travail qui s'accomplit sous les yeux et sous la direction de l'entrepreneur d'industrie. Mais à présent, comment la loi interviendra-t-elle? Sera-ce sous la forme adoptée jusqu'ici, d'une réglementation des heures mêmes de travail (2)? C'est, je crois, le choix de cette forme, seule mise en avant, seule établie dans la pratique, qui déter-

(1) Voir la note de la p. 340.

(2) Loi du 22 mars 1841, sur le travail des enfants dans les manufactures; Décrets des 9 septembre 1848 et 17 mai 1851, relatifs à la durée de la journée de travail des adultes dans les manufactures et usines.

mine un grand nombre d'esprits judicieux à repousser jusqu'au principe de l'intervention légale. Il est certain, et nous avons eu occasion d'en faire remarquer plus d'un exemple, que rien n'est impuissant et dommageable comme la forme réglementaire. Ici, que fait-elle? Elle prend la moyenne des forces humaines, puis elle l'établit pour règle. Qu'est-ce à dire, sinon que d'un côté elle délaisse les faibles, ceux-là précisément qui avaient besoin de secours; que de l'autre, elle réduit sans motif le travail des forts, pour leur préjudice et celui de la production générale; que par une prétention d'uniformité impossible, là ou pas une situation n'est semblable, où tout est individuel, elle manque à la fois tous ses buts, inefficace ou nuisible, inutile ou injuste. Pour nous, demeurant fidèles à nos défiances et à nos frayeurs, repoussons la ici comme ailleurs. Si nous réclamons une intervention légale, qu'elle découle d'un principe élevé, juste, utile, hors de tout débat, admis par tous, sympathique à tous, celui de la responsabilité individuelle.

Avec lui, plus de cette uniformité que la force des choses repousse et anéantit de tous côtés; plus d'atteinte à la liberté particulière : chaque situation s'établit dans sa mesure; chacun contracte librement mais avec l'obligation naturelle de peser à l'avance, de supporter plus tard, s'il y a lieu, les conséquences de ses actes. Plus de cette ambition de tout régler, de tout prévenir. La chimère du système préventif disparaît. La loi fait tout ce qu'elle doit, tout ce qu'elle peut faire. Elle punit le délit certain et, par la répression même, prévient le délit futur autant qu'il est sûr de le prévenir. Mais sans l'uniformité, dira-t-on, la grande industrie n'est pas possible. Je réponds qu'en fait, aujourd'hui même, l'industrie n'est en possession nulle part de l'uniformité; que pourtant elle vit, prospère et grandit. Je réponds que l'industrie, comme tout au monde, doit accepter les conditions de la nature humaine

et s'arranger pour vivre avec elles. Je réponds enfin qu'on peut s'en fier à cet égard à son intelligence et que, dans ses modes d'organisation, elle a fait des choses plus difficiles. Mais l'industriel sera-t-il donc obligé de veiller sur chacun de ses ouvriers pour mesurer le travail à ses forces? Et pourquoi pas? Pourquoi donc ne ferait-il pas pour les hommes ce qu'il fait tous les jours pour le dernier de ses chevaux? Quel mal voit-on à ce que l'industrie soit amenée à prendre plus de souci de la vie humaine; à ce que le chef d'une manufacture soit mis avec son personnel de travailleurs, soit directement, soit par ses contremaîtres, soit encore par un médecin attaché à son établissement, dans un rapport plus étroit, plus paternel? Quel mal qu'il soit obligé, par une harmonie qui seule établit durablement l'ordre et le bien, de rencontrer son intérêt là où sont déjà l'humanité et la justice? C'est une tâche impossible? Jamais sous le coup de ces risques on ne voudra se faire ou demeurer industriel? la loi échouerait ou ruinerait? eh bien, non, ni l'un ni l'autre. Elle n'échouerait ni ne ruinerait, parce qu'il ne s'agit pas d'un principe nouveau, mais d'un cas de simple extension de la responsabilité déjà déterminée par nos codes (1); parce qu'il va sans dire que ni l'action civile ni l'action correctionnelle ne seraient recevables que si le mal a eu des signes visibles, auxquels le patron a refusé de se rendre; parce qu'enfin, c'est la magistrature qui, dans sa prudence et sa conscience, serait chargée d'appliquer la loi, la magistrature, dis-je, qui déjà décide avec succès de questions tout aussi difficiles dans les cas de dol, de fraude, de contrats léonins, d'abus de confiance, de causes de resci-

(1) Les articles à modifier dans ce cas seraient les articles 1382 et suivants du code civil, concernant la responsabilité civile; 319 et 320 du code pénal, relatifs à la responsabilité par suite de blessures ou morts causées par imprudence ou défaut de précautions.

sion, dans les cas de responsabilités analogues en définitive, et à laquelle à l'heure qu'il est, on ne saurait trop confier, répétons-le, si l'on aime l'intérêt public. Telle est à mon sens, loin, bien loin de l'intervention réglementaire, le mode utile, avoué par les principes et conforme à notre législation, de l'intervention légale pour réprimer les abus du travail. Hors de là, à ce qu'il semble, rien qui ne sorte du droit commun, qui ne porte atteinte à la liberté individuelle et n'exagère encore cet esprit de réglementation si dangereux, si écouté pourtant. Ajoutons qu'en l'indiquant, il est un vœu à faire auquel se joindra le cœur de tout bon citoyen. C'est qu'en même temps que décroîtront les circonstances extérieures qui en rendent aujourd'hui l'emploi nécessaire, les hommes des classes pauvres acquièrent aussi cette prévoyance, cet esprit de calcul, cette énergie d'initiative et de résistance qui réussiraient encore bien mieux à coup sûr à les défendre, et sans lesquels rien peut-être ne sera véritablement fait.

Mais la loi a encore un autre ordre de bienfaits considérables à donner aux classes laborieuses. Ce n'est pas tout en effet que de les défendre contre les abus et les dommages extérieurs. Il faut veiller à leur propre moralité, les contenir contre leurs propres faiblesses. Or, la loi, pour ce qui la concerne, peut à ce qu'il semble prendre une grande part dans cette œuvre, en ajoutant à ses moyens actuels l'institution de juridictions disciplinaires pour les classes laborieuses et pauvres, à l'image de celles par exemple des officiers ministériels. On sait que ces juridictions, pour les professions qui en possèdent, ont une grande force et rendent de réels services. On peut affirmer que des juridictions disciplinaires d'ouvriers, constituées, soit par profession là où la profession comprend un nombre suffisant de membres, soit ailleurs par commune ou par canton, auraient des résultats bien autrement importants encore. Elles auraient des résultats plus importants,

d'abord, parce qu'il s'agit de classes bien autrement nombreuses, dont l'immoralité, les fautes, les désordres, la turbulence et les violences, contagieux au dernier point, étendus rapidement à des surfaces immenses qu'elles soulèvent ou corrompent, constituent de bien autres dangers, et pour elles-mêmes et pour une société, que les plus graves méfaits de quelques officiers ministériels indignes de leurs fonctions; puis, parce que l'opinion, chose peu connue peut-être mais qu'attesteront volontiers les hommes dont la vie s'est en partie passée au sein des classes laborieuses, est véritablement chez elles plus sévère sinon toujours plus juste, plus énergique, plus étrangère à ces indulgences si fréquentes à un niveau social supérieur et qu'on imiterait peut-être en ne les appelant que des faiblesses; parce qu'enfin, quiconque les connaît peut encore l'affirmer, en même temps que leur opinion a plus de ressort, elles y sont singulièrement sensibles. On le voit, toutes les fois que cette opinion est dotée d'une ébauche d'action comme dans certains ateliers, dans les sociétés de secours mutuels. Partout dans ces conditions, elle a une influence très-considérable.

Certes, nous ne sommes pas trop riches en mobiles et en pouvoirs. Ne négligeons pas une force aussi grande que l'est, surtout en France, ce mobile de l'opinion et de l'honneur. Constitué dans la vie militaire, il n'a presque nulle part sa place dans la vie civile. Faisons-la lui large, importante, pour le progrès des classes pauvres et pour le repos public. Que les juridictions ouvrières, outre leurs répressions, disons mieux, leurs rédemptions individuelles, soient chargées d'établir la statistique annuelle de la moralité, de l'honnêteté, de la bonne conduite. Qu'elles publient le tableau d'honneur des professions et, dans chaque profession encore, son tableau d'honneur, d'après le nombre des condamnations encourues devant les juridictions ordinaires et devant leur tribunal. Disons-nous

bien que de pareilles institutions ne trouveront le sourire et le dédain qu'auprès des esprits qui n'ont point réfléchi sur les institutions humaines, et apprenons donc une bonne fois à manier les hommes, gardant sans cesse cette pensée devant nos yeux que punir, réprimer, contenir violemment au lieu de conquérir, est la tâche la plus vulgaire aussi bien que la plus impuissante, et que rien n'a de valeur et de véritable habileté, de grandeur et de durée qu'autant que l'homme, cette force par dessus tout intelligente et volontaire, a été mis à même de tout accomplir en ne relevant que de soi.

Enfin, il est une œuvre qui s'annexe à celle de la loi et de la magistrature et dont, à cause de ce lien, il est nécessaire de dire un mot ici, c'est celle de l'amélioration du régime pénitentiaire. Si l'intérêt capital en effet est de préserver l'honnêteté des classes pauvres, il importe encore après celui-là de prévenir les récidives, de retirer du précipice ceux de leurs membres qui ont pu glisser de la pauvreté dans les délits correctionnels ou jusqu'au crime. Il faut au moins, il faut absolument que la peine qu'ils subissent, si elle ne réussit pas à relever leurs âmes, ne les plonge pas plus bas encore que leur faute ne les a jetés. Question difficile à coup sûr, mais qui jamais n'a trouvé plus que de nos jours de sympathie, de tentatives et ajoutons même d'efforts heureux. C'est de nos jours notamment que date cette institution nouvelle des colonies pénitentiaires d'enfants, partout maintenant multipliées sur notre territoire. Suivons ardemment cette voie et, si la correction des jeunes âmes attire plus de bonnes volontés par le succès même autant que par l'intérêt plus grand et la sympathie plus vive, gardons-nous de déserter la réhabilitation, la plupart du temps possible, des condamnés adultes. Pour les uns comme pour les autres, mille moyens nous offrent leurs secours. Il n'en faut négliger aucun. C'est le recueillement et l'exhortation,

l'exemple et le commerce d'âmes honnêtes, généreuses et affectueuses. C'est la lecture quand elle est possible, la religion avec ses consolations et ses forces, ses sévérités et ses espérances. C'est la vigilance à se garder soi-même du sentimentalisme, odieux dans une œuvre si grave, de l'amour de l'apparat et du bruit plus odieux encore, à ne rechercher, à ne compter que les changements sincères, à mettre à nu, à repousser comme rien au monde, de la part des condamnés, l'hypocrisie qui ne naît que trop souvent des moyens de réforme de nos maisons et avec laquelle on y pactise parfois à son insu par désir de croire, par désir aussi d'apporter un succès de plus aux yeux du monde. C'est, par-dessus tout peut-être, l'emploi du travail, du travail qui, pour la guérison des malheureux dont l'aliénation a troublé l'intelligence, opère de véritables merveilles et qui n'en refusera pas de semblables pour ces autres malheureux, aliénés du sens moral, que la prison doit guérir. C'est enfin, dans une certaine mesure, l'opinion qui, appelée à supporter partout sa part de responsabilité comme à exercer sa part d'influence, peut ici frapper l'esprit par ses blâmes, toucher par son indulgence, relever par ses espérances et ses encouragements, affermir par ses pardons.

Cette tâche de l'opinion est, nous l'avons vu, loin d'être la seule. Dans la seconde partie de ce travail, nous lui avons indiqué, en l'adjurant de veiller sur elle-même, ses erreurs et partant ses devoirs, en matière de Paupérisme. Nous ne reproduirons pas ici les mêmes observations et les mêmes prières. Le temps presse. Nos souvenirs suffisent. Au besoin, il nous est facile de les ressaisir tout entiers, en revenant un moment sur nos pas, et il n'est pas permis de répéter dans un sujet où il y a tant à dire. Abordons plutôt un ordre d'idées et de faits que nous n'avons pas touchés encore. Je veux dire les remèdes du Paupérisme empruntés au domaine écono-

mique (1). La misère, nous l'avons remarqué, est surtout un fait de cet ordre. Il est donc tout simple que dans tous les temps, ce soit à des mesures de même nature qu'on en ait demandé la guérison. De nos jours surtout, combien d'efforts faits dans ce sens, que d'inventions, que d'imaginations, que de systèmes éclos sous l'empire souvent de passions et d'ambitions malsaines, sous le souffle aussi parfois, ajoutons-le, car nous avons bien atteint le jour du calme et de la justice, sous le souffle, dis-je, de sympathies sincèrement émues et d'aspirations vraiment désintéressées et généreuses! Assurément, ce n'est pas ici le lieu de les raconter avec détail, d'en rechercher les origines toujours plus ou moins cachées dans nos malheureuses habitudes de tout attendre, de tout réclamer de l'intervention factice du gouvernement. Ce n'est pas le lieu, non plus, d'essayer d'en juger la valeur, en les embrassant dans leur ensemble. D'une part, après les travaux publiés sur ces matières (2), il n'est plus guère permis de recommencer une tâche qu'il faut tenir pour accomplie. Ces systèmes, d'ailleurs, ne sont pas demeurés de nos jours de pures spéculations. On sait l'éclat que, par malheur, ils ont fait au milieu des bruits mêmes de l'histoire contemporaine. Sur quel point du territoire n'ont-ils pas revêtu quelque incarnation violente, abusée ou maladive? Qui ne les a vus à ses côtés sourdre et grandir, se passionner et s'éteindre, et pour qui alors un tableau serait-il nécessaire? Enfin, on le sait encore, leur but n'est pas seulement l'anéantissement de la misère. Leur visée est plus haute et ne tend à rien moins

(1) Nous avons vu 2e partie, p. 233 et suiv., les causes économiques du Paupérisme.

(2) Citons notamment les *Études sur les réformateurs contemporains*, de M. Louis Reybaud, et l'*Histoire du communisme* de M. Alfred Sudre.

qu'à la réformation de la société entière. Elle dépasse donc de beaucoup notre entreprise.

Toutefois si, par ces divers motifs, une partie nous échappe, il en est une autre, évidemment, qui se rattache de la façon la plus étroite à notre sujet et que nous ne saurions omettre sans y faillir. Demandons-nous à propos de chacun d'eux quel secours il apporterait aux classes pauvres; quelle serait sa force pour l'extinction du Paupérisme, si quelque jour nous devions voir se relever parmi nous tous ces rêves, plutôt assoupis qu'éteints peut-être. Pour nous, peu importent les hommes; nous ne rechercherons pas les noms pour leur impartir l'éclat s'il est juste, le blâme s'il est mérité, l'indulgence si elle est permise. Nous ne rechercherons pas même toujours les systèmes dans leur organisation complexe, tels qu'ils sont apparus sur la scène du monde. Non, il ne s'agit pas pour nous de faire œuvre d'histoire. Ce qu'il nous faut surtout, ce sont les idées élémentaires dont ils se composent, bien sûrs que rien dans leurs combinaisons ne pourra donner que ce qu'elles donnent. Prenons donc ces idées tour à tour. Toutes multiples qu'elles paraissent par la diversité de leurs formes, elles sont au fond en petit nombre. Interrogeons-les au point de vue même de notre tâche et, pour que cet examen soit empreint de cet ordre logique qui profite toujours à l'esprit, abordons-les par les plus radicales, pour delà, nous rapprochant toujours de la vérité et de l'utile, nous acheminer pas à pas jusqu'aux moyens qui au sortir enfin du domaine des rêves et de l'impuissance, nous paraissent mériter d'être recommandés comme des secours vraiment pratiques et sensés.

Quelle est, de toutes les idées de réforme sociale, la plus radicale, la plus absolue, la plus extrême? C'est, à coup sûr, la communauté. On l'a dit avec raison, la plupart des systèmes qu'on a compris sous le nom vague de

systèmes socialistes aboutissent à la communauté comme fin dernière. Elle en fait le fond et ils la recèlent. Cependant, plusieurs de ceux-là mêmes la dissimulent ou la désavouent et, tout en y conduisant, ils prétendent être et sont en effet autre chose. Elle réclame donc sa place à part et à leur tête. Or, qu'est-ce donc, qu'est-ce qu'apporterait aux classes pauvres la communauté ? En vérité, deux mots suffisent. S'agit-il de cette communauté primitive où des âmes ardentes du siècle dernier rêvaient l'âge d'or, en haine d'une civilisation par bien des côtés avilie, inique et corrompue? Faut-il redire que c'est le fer et le blé qui ont tout perdu? Faut-il revenir à l'homme de la nature? Oh non, de nos jours, ces rêves du moins sont passés. On ne songe plus à la commuauté destructive du régime de la culture. On sait trop que sur les 4 kilomètres carrés où la culture moderne fait vivre 1,200, 1,500, 2,000 personnes, la vie du peuple chasseur ne peut entretenir qu'un être humain; que le retour à cette existence, c'est le sacrifice, la mort de tout le reste. Aujourd'hui, nulle part on ne dit plus que les fruits sont à tous et la terre à personne. Un progrès s'est fait, le plus radical ne va pas au-delà de ceci, que la terre est à tous et les fruits à certains. Non, il s'agit, il ne peut plus s'agir que de la communauté, sous réserve du régime actuel du travail et de la vie (1). Mais quoi! dans ces conditions encore, qu'est-ce donc que fait la communauté? Voyez. Pour abriter l'homme contre cette fatale éventualité de la misère, il est une première et capitale ressource : stimuler le travail jusqu'à l'extrême limite de sa puissance; pour le stimuler, lui trouver ou lui maintenir les mobiles les plus forts. Or, quels sont ses mobiles sous le régime de la propriété? D'un côté, l'intérêt personnel, puissance irrésistible, universelle et indéfectible; de l'autre,

(1) Faut-il dire qu'il ne s'agit pas non plus de la chimère du partage égal?

le devoir, règle solide et ferme, force sérieusement agissante, comme tout ce qui a un corps certain. La communauté anéantit tout cela et elle y substitue, quoi? L'amour, le dévouement, la fraternité humaine, sentiments magnifiques à coup sûr, adorables partout où ils se montrent, mais qui ont le tort, hélas! de n'apparaître qu'à titre d'exceptions parmi les hommes, mais faibles à raison de leur étendue même et du caractère vague et facultatif de leurs prescriptions. Et s'il faut dire : tels mobiles, tels résultats, que conclure de la communauté sinon qu'elle équivaut à une infaillible réduction de la production, partant à un amoindrissement de la part virile des classes pauvres, partant à l'aggravation de leur misère?

Puis, qu'est-ce que la propriété à notre époque, et sous quel vrai jour tend-elle à y apparaître? Qui ne sait à présent que la terre n'a nulle valeur par elle-même; témoin les contrées que n'a point touchées le travail de l'homme ou sur lesquelles le voisinage d'une civilisation ne projette pas une sorte de reflet d'utilité et de richesse. Comment, une fois la question posée, méconnaître l'absolue gratuité des agents naturels quand ce fait seul, entre autres, suffit à la manifester tous les jours, que plus on leur fait de place dans la production, plus le prix des choses loin d'augmenter à leur mesure, s'abaisse au contraire à la mesure du travail qu'ils diminuent et remplacent? Puis encore, alors que la propriété s'échange à tout moment contre du travail et le travail contre la propriété, pour attester leur communauté d'origine et de nature, alors qu'attendu les mutations si fréquentes des propriétés, il n'en est pas une qui ne vienne, la veille du jour où nous sommes, d'être payée avec du travail, comment ne pas voir que la propriété est véritablement du travail et rien autre chose; que chaque morceau de terre est une véritable monnaie foncière représentant une quantité déter-

minée de jours et d'heures, et quel avantage peut-il donc y avoir pour les classes pauvres, dont toute la ressource est le travail, à ce que l'organisation sociale établisse à titre permanent la violation d'un droit du travail? Au surplus le mal, le grand tort de la propriété réelle c'est de s'être laissé appeler la propriété. On est tout autant, disons mieux, on est d'abord propriétaire de ses bras, de son intelligence et, dans cette propriété même, est le fondement et la source de toute propriété. Or, prenons-y bien garde, on ne peut toucher la propriété sur un point sans la toucher sur l'autre, et proclamer ici la communauté c'est l'établir partout.

La communauté en matière de travail, c'est l'égalité des salaires, autre organisation conseillée en effet par les réformateurs et dont nous aurons à faire mention tout à l'heure à son rang. Croit-on qu'il fût utile, qu'il fût tolérable aux classes laborieuses et aux classes pauvres elles-mêmes de tout mettre en commun, de jeter à une sorte de masse sociale les bras vigoureux, le cœur infatigable du bon ouvrier et la lâche somnolence du mauvais, l'habileté et l'incapacité, l'énergie et la faiblesse, l'ordre, l'économie, la vigilance et la prodigalité, l'inconduite et le désordre; puis de permettre, de prescrire à tous de puiser indifféremment au revenu public compromis dans sa source par le découragement, par l'injustice? Et voyez l'inconséquence. On remarque, et nous avons insisté de de toutes nos forces sur ce point, que l'homme dépourvu de capital, de propriété réelle est non-seulement dans des conditions marquées d'infériorité au sein des transactions sociales, mais en lui-même frêle, impuissant, abandonné à toutes les insécurités des situations précaires. Or, avec le bon sens, que conclure de là? N'est-ce pas qu'il faut tâcher de doter tous les hommes de cette force à la fois arme et bouclier, pouvoir et indépendance? Eh bien, non,.

la communauté prend précisément le contrepied. Quiconque n'a point de capital est faible, dit-elle, que personne n'ait de capital. La position forte et souhaitable pour le marché social c'est, dans un éternel et inévitable échange, d'être bailleur de la terre, preneur de la vie qui n'est que la vie? Faisons que tous aient à demander la terre à bail; que pas un n'ait à rien posséder, à rien offrir que sa vie. Enfin la communauté ne se borne pas à retenir l'homme dans sa faiblesse, elle l'y frappe encore, l'y saisit et le confisque à son tour. On a beau faire en effet, il faut dans une société, sous peine d'immobilité et d'anéantissement, des points résistants où tout se prenne, des centres d'action d'où le mouvement parte et se répande. Avec la propriété, ces points fermes, ces centres de mouvement ce sont les personnalités mêmes qui, libres et appuyées sur leur liberté, rayonnent ou se pourvoient, se défendent ou s'agrandissent. Avec la communauté où sont la vie, l'action, l'indépendance? Dans un pouvoir extérieur et suprême chargé de tout ordonner et de tout répartir. Qu'est-ce à dire et que suit-il de là? Il suit que ce pouvoir est maître. Il suit que la propriété, la propriété qu'on a repoussée ,persiste et persiste seulement en se faisant pesante et oppressive, de secourable et de libératrice qu'elle était. Il suit que, pour n'avoir pas voulu de l'appropriation des choses, on a intronisé l'appropriation des personnes et que la communauté, après le droit, après la fécondité du travail, coûte encore la liberté. Certes, on peut bien l'assurer, il n'y a rien là, rien dans cette stérilité du travail, dans ces atteintes aux droits du travail, dans cet asservissement des activités personnelles, rien qui loin d'être un secours, ne soit un préjudice sensible pour ceux-là qui ne possèdent que le travail, ne vivent que par lui, n'attendent rien que de lui, qui plus que tous autres précisément parce qu'ils sont les faibles au sein du monde

social, doivent profiter du respect du droit et doivent aussi plus que tous autres, nous l'avons vu, profiter de la liberté.

Mais parfois, au lieu de proposer la communauté absolue des biens, on se borne à restreindre le droit de propriété. On en fait une sorte de droit intermédiaire, insuffisamment défini du reste et probablement difficile à définir, auquel on donne le nom de possession. Dans ce régime, la propriété, simple gage d'un travail accompli qui ne peut exiger qu'une chose : la faculté de s'échanger à toute époque contre sa valeur, est destituée des revenus annuels qui non-seulement l'entretiennent mais l'accroissent. Or, ce régime peut-il être un secours pour les classes pauvres de nos populations ? A cet égard, ne reproduisons pas les motifs que nous venons de donner, et qui sont applicables pour une part notable à cette restriction du droit de propriété comme à sa suppression même. Laissons aussi de côté le droit, la légitimité, cette considération que la propriété ne vaut guère que par son revenu, les raisons, telles qu'elles ont été souvent redites, de l'utilité et de la nécessité sociales. Bornons-nous à une remarque qui, au point de vue même où nous sommes, est à ce qu'il semble considérable, et qui peut-être a quelque nouveauté. Cette remarque c'est que, sans le revenu de la propriété, il n'est pas une industrie qui ne chancelle et ne se détruise comme destituée tout à coup de sa base. C'est que, chose étrange, c'est ce revenu même de la propriété attaqué, dénié au nom du travail, qui supporte tout l'édifice du travail, qui reçoit et amortit les coups de son immense mécanisme et en garantit le mouvement des interruptions qui le tuent, qui enfin rend tout possible.

Comment, en effet, les choses se passent-elles? Dans l'œuvre du travail apparaissent, avons-nous vu, deux collaborateurs : les facultés humaines et les forces du monde physique. Chez les unes comme chez les autres,

l'inégalité est partout. Mais autant il est juste que les inégalités humaines correspondent à des positions inégales et que chacun soit rémunéré suivant ses œuvres, autant il serait inique, inique et fâcheux, que la main-mise sur une terre, par exemple, assurât à tout jamais à son heureux possesseur une écrasante supériorité. Il y a plus, pour que les inégalités humaines réussissent à faire leur tâche, il est clair qu'il fallait que celles des forces de la nature fussent, par un de ces mystérieux moyens que l'ordre suprême a toujours en réserve, compensées et réduites. En même temps, remarquons-le bien, pour les salaires point, pour les profits peu de perte et de réduction possible. A tous deux il faut partout leur compte sous peine de mort pour le travail, de ruine pour l'esprit d'entreprise. Mais pourtant l'éventualité de perte est partout aussi, et partout il arrive qu'elle se réalise. Comment aviser à la supporter sans que tout se dissolve et s'arrête? C'est le revenu de la propriété qui, par une merveilleuse harmonie, se charge de cette mission et, sous le poids des reproches ingrats, disons mieux, non, des reproches aveugles des populations, l'accomplit pour le grand bien de ceux qui le blasphèment. Et en effet, supposez deux terres par exemple (il en serait de même pour tout le reste) qui, par le travail accumulé ou par leur composition naturelle il n'importe, sont d'inégale fertilité. Les voilà toutes deux aux mains de deux cultivateurs. Mais quoi! que va-t-il arriver, n'est-ce pas qu'en présence d'habiletés inégales elles vont donner des produits égaux, ou frapper l'inhabileté pour plus qu'il ne le faut pour la justice, ou neutraliser l'action et le droit de l'habileté supérieure? N'est-ce pas que la terre féconde va donner à son possesseur le moyen infaillible, inévitable, d'écraser ses concurrents, de chasser des terres rivales les capitaux, l'esprit d'entreprise et avec eux le travail des classes ouvrières? Mais non, le revenu de propriété s'établit et tout est sauf. Un revenu supérieur est demandé

par la propriété à la terre féconde, moindre à la terre moins productive, et la différence est avec une admirable précision justement proportionnelle à celle de la fécondité même. Dès lors, la rémunération du travail, celle de l'esprit d'entreprise sont partout les mêmes sans autre différence que la capacité même des hommes. Le revenu fait office en quelque sorte de ces poids additionnels par lesquels on égalise le poids des cavaliers sur le terrain des courses. Les transactions, pour s'établir, avaient besoin d'une table rase où tout pût lutter de plain pied. C'est le revenu de propriété qui, sans secousse, sans travail apparent, crée et maintient plane à tous les moments cette surface nécessaire du marché et de l'industrie. Véritable humus accumulé (et le mot est vrai dans tous les sens), ici plus profond, là moins épais, il couvre, répare et efface sous sa couche incessamment variable les inégalités incessamment mobiles de la terre. Il est l'océan sur qui tout flotte, le sol sur qui tout repose.

Et maintenant, voyez en mouvement ces transactions dont nous venons de voir l'établissement et la solidité désormais assurés. Un bénéfice nouveau se réalise. La source c'est une découverte, une machine, un progrès, une économie de transport, un accroissement de la population. Le salaire se relève. Le profit s'accroît. Pareils à des corps spongieux, tous deux s'en approprient une partie dans la proportion de leur habileté à le retenir. Toutefois une part notable passe au-delà comme par son propre poids et ne s'arrête qu'au fond même des transactions sociales : à la propriété. Injustice, s'écrie-t-on. Qu'est-ce donc, qu'a fait la propriété pour s'accroître ? Quel service a-t-elle rendu ? Quelle peine s'est-elle donnée ? Ce qu'elle fait en vérité, voyez-le. Elle augmente l'épaisseur de cette couche qui soutient toutes choses, et cet accroissement est une réserve que la société trouvera à l'occasion et sur laquelle elle pourra vivre. Demeuré tout entier aux mains

de l'ouvrier et de l'entrepreneur, le bénéfice allait passer presque tout entier en accroissement de population et en consommations. Parvenu pour partie à ses mains, il s'épargne, il forme des capitaux productifs à leur tour, pour le grand intérêt de la richesse sociale. Vienne une époque de revers où la perte succède au bénéfice, le salaire pourra garder sa part entière, le profit la sienne intacte aussi. Qui se réduit? le revenu de propriété, lequel finalement supporte seul toute la perte. Et plaise à Dieu, qu'alors sa couche soit profonde; qu'elle n'arrive à disparaître complétement nulle part, car avec elle comme avec la terre végétale, son image, la culture disparaît. Plaise à Dieu qu'elle soit assez riche pour assurer de ses seuls deniers, suivant sa mission providentielle et fidèlement pratiquée, la continuité des transactions et du travail interrompue sans son secours (1).

Et ne l'oublions pas, ce revenu de la propriété est en même temps la source d'une communauté merveilleuse, juste, praticable et bienfaisante celle-là. Et en effet, est-ce que cet accroissement possible du revenu est pour la propriété un don gratuit, qu'elle garde en définitive pour son seul profit? Nullement, à voir les choses sainement et d'ensemble. Pourquoi? Parce que le prix d'achat des propriétés se proportionne à tout moment à leur revenu; qu'à la première acquisition, et l'on sait si en France les mutations sont rapides, un prix supérieur consacré aussitôt à l'achat du revenu surélevé efface jusqu'à la dernière trace d'une faveur individuelle et momentanée pour ne plus laisser apparaître pour résultat réel, définitif, que l'augmentation acquise et permanente de la masse des valeurs sociales; parce qu'à défaut même d'un change-

(1) Toutes ces remarques, on le comprend, ne s'appliquent pas seulement au régime appelé la possession par son auteur, mais à l'idée de la gratuité du crédit.

ment de mains, ce caractère momentané du gain individuel n'est pas moins indéniable, s'il est vrai que, du moment où il est accompli, le propriétaire ait dans les mains une valeur proportionnelle au taux nouveau de son revenu et que la possession continue ne soit en réalité autre chose qu'un rachat successif à tous les moments de la durée. Or, s'il en est ainsi, je le demande, comment donc pourrait-il être utile aux classes pauvres que ce sol du travail disparût ; que ce réservoir commun des valeurs, que ce générateur d'épargnes fût frappé ; que ce mécanisme fût brisé ou compromis, si ingénieux, si véritablement étrange qui, de main en main, fait tomber les avantages individuels jusqu'à une masse commune où ils se fondent et qu'ils enrichissent ; qui amortit la plupart des coups des éventualités dommageables ; capitalise aussitôt les fruits des éventualités heureuses ; prévient le découragement, la ruine des entreprises, l'interruption du travail, la détresse et la mort peut-être des travailleurs ; maintient partout à travers la diversité infinie des quotités l'invariable, la nécessaire égalité du taux des loyers et de l'intérêt sans laquelle rien n'est possible et, dans le cas d'une perte inévitable, la conduit pas à pas jusqu'à celui-là même qui peut le mieux la supporter, je veux dire jusqu'au propriétaire qu'elle forcera seulement de retrancher à l'aisance de sa vie ou de se rapprocher même du travail, réduisant par là la consommation qu'il faut en effet réduire et laissant intacte au contraire la production qui doit se maintenir et grandir pour réparer le dommage subi. Non, en vérité, soutenir pareille chose est impossible et les classes pauvres, si par bonheur on s'occupait quelque jour de les instruire de leurs intérêts les plus graves, ne s'y tromperaient assurément pas.

Parlerons-nous de la suppression de l'hérédité ? C'est en effet encore un des moyens de réforme proposés dans l'intérêt des classes pauvres. Mais comment la comprend-

on? S'agit-il d'en faire disparaître l'obligation légale au profit de la liberté du propriétaire, et sous la seule réserve d'une pension alimentaire pour les enfants? Soit! dans ces termes, nous l'avons vu, elle paraît désirable. Elle profitera au droit de propriété, à la piété filiale, à la puissance paternelle, au bon ordre et au bon esprit des familles, à leurs affections trop souvent atteintes par la prévision et les calculs de l'héritage, par le défaut absolu de gratitude pour qui ne dispose réellement point. Elle profitera même au travail, car combien d'enfants dont l'activité, l'étude sont amorties et troublées, souvent pour leur ruine, par la certitude de la fortune patrimoniale! Mais non, ce n'est pas là ce qu'on entend. Ce qu'on dénie, ce n'est pas le droit d'hérédité au profit d'un retour à la plénitude du droit du propriétaire, c'est, au contraire, le droit même du propriétaire dans sa libre disposition au moment de la mort. Ce qu'on veut c'est, à ce moment, la confiscation de la propriété individuelle par la communauté. Or, là est évidemment une atteinte encore au droit de propriété, d'où découlent les mêmes préjudices, mêmes langueurs, mêmes misères. S'il est une pensée féconde entre toutes, un mobile puissant, c'est la pensée de se survivre. C'est à elle à coup sûr qu'on doit les trois quarts des grandes choses qui se sont faites en ce monde. Mais tout le monde ne peut pas faire de grandes choses. C'est elle qui, dans les humbles existences, élève le travail à son plus haut point de pouvoir par le souci de l'avenir des enfants, parfois aussi par celui du nom, de la maison, où l'on veut suivre en imagination après soi la continuation de son œuvre. A part donc toute considération de droit, et nous avons vu cent fois s'il est un droit qu'on touche sans préjudice, quelle pourrait être l'utilité pour les classes pauvres de cet affaiblissement de l'activité universelle par l'anéantissement du long espoir, par l'expulsion du sein du monde industriel de tous les mobiles d'affection qui

s'y associent à ses mobiles pour en décupler la force? Pour mieux dire comment pourraient-elles n'en pas souffrir? Est-ce au profit du corps social que se fera la confiscation des patrimoines? C'est la communauté partielle et la communauté nous l'avons jugée. Absolue ou tempérée, restreinte ou universelle, elle est partout la même. Est-ce au profit particulier des classes pauvres appelées à recueillir le partage de ces dépouilles? Cela c'est l'assistance, et l'assistance sous sa forme la plus énervante et la plus corruptrice. Je dis la plus corruptrice, car elle fait reposer l'espoir du soulagement ou du bien-être sur la spoliation d'autrui. Je dis la plus énervante, car ce partage ce n'est rien moins que l'institution de primes permanentes à l'inconduite, au désordre, à la fainéantise, à tout ce qui, par la pauvreté, ouvre un droit à la succession commune.

Non, tout cela est faux, impossible, ruineux s'il n'était impossible. Quoi qu'on essaie, l'hérédité ne se supprime pas. On ne fera pas que la génération qui arrive ne prenne pas des mains de la génération qui s'en va un monde amélioré, enrichi par son labeur. On ne fera pas que l'homme laborieux qui s'éteint n'ait pas un successeur dans la possession des biens qu'il a produits dans le cours de sa féconde existence. Et si cette succession est un fait nécessaire, qui donc succédera légitimement, qui succédera plus utilement que celui-là même que le possesseur légitime, que le créateur utile aura désigné? Non, ce qui trompe ici encore, c'est cette pensée que la terre et tout ce qui tient à la terre est un don indivis, un usufruit commun à tous les hommes, comme si la terre et rien sur la terre avait de valeur que par le travail. Ce qui trompe, c'est cette pensée encore que les générations passées ont contribué tout entières à la création des capitaux existants, à la transformation de la terre et que, partant, tous les fils ont le droit de prendre leur part dans l'œuvre com-

mune de leurs pères. On oublie à cet égard l'enseigement des faits économiques, leur justice profonde. Pour mieux dire, elle échappe à des yeux distraits ou prévenus. Mais, en vérité, remarquons-le donc bien, ne l'avons-nous pas cette hérédité commune qu'on revendique? Ne ressort-elle pas de la marche naturelle du monde, pour toute la part que réclament le droit, l'utilité générale, l'intérêt particulier des classes pauvres?

Que se passe-t-il en effet chaque fois qu'une amélioration s'accomplit, qu'un capital se crée, qu'un progrès s'opère, qu'une découverte nouvelle apporte au monde, par l'effort intelligent d'un homme, son contingent de bienfaits? C'est le métier qui tisse le coton ou la laine, le moulin qui moud les céréales, le gaz qui éclaire, la vapeur qui anime. Chacun de ces efforts fera-t-il à son auteur une fortune? Eh! vraiment qui s'en plaindra? Qui ne s'est pris mille fois au contraire à gémir sur le sort de ces bienfaiteurs du genre humain si souvent délaissés, souffrant de la misère et de la faim, torturés par l'ingratitude ou l'indifférence publique jusqu'à ce que la mort en fasse des demi-dieux pour ceux qui les ont laissés mourir? Le fruit immédiat de ces travaux, si par bonheur il est acquis, passera-t-il à ceux qu'aimait le bienfaiteur, à ses fils, à ses proches? Quoi de plus juste? quoi de plus utile même, d'abord pour compléter sa récompense puis pour aviver, par l'exemple, d'autres efforts en exaltant tous leurs mobiles? Mais, en même temps que s'accomplit cette hérédité directe et visible, comment ne pas reconnaître qu'il s'en opère une autre au-dessous d'elle, mystérieuse, profonde, anonyme, universelle, au prix de laquelle, à coup sûr, la première n'est qu'un atôme? Des capitaux nouveaux se sont créés; ils se transmettent. Mais quoi! tout d'un coup par leur concurrence et pour la société entière le loyer des capitaux diminue : c'est la richesse à portée, l'indusdustrie allégée, le travail enrichi. Les métiers à filer et à

tisser s'inventent, ou la locomotive ou la machine fixe des manufactures. Ils donnent, je le veux, chacun un million à une famille. Oui, mais en même temps, l'étoffe qui valait dix francs le mètre tombe à un franc pour tous. Mais une journée de travail produit dix fois le fruit de l'ancien travail. Mais le temps, qui est la vie même, s'économise et agrandit la vie. Quelle épargne, quel revenu, disons le mot, quel héritage auquel participe, dans la mesure même de ses liens avec l'inventeur, jusqu'au membre le plus lointain de la grande famille humaine! Voilà, certes, voilà la véritable hérédité commune, paisible parce qu'elle est pure de toute spoliation, secourable et digne parce qu'elle est juste, infaillible parce qu'elle ressort de la force même des choses et des lois providentielles. Quant à l'autre, soyons en sûrs, qu'elle donne ou du moins qu'elle promette à la société ou à la classe nécessiteuse les millions des successions annuelles, bientôt anéantis dès qu'on n'aurait plus d'intérêt à en faire l'épargne pour les transmettre, jamais elle ne vaudra ni à celle-ci, ni à celle-là, le dixième de ce qu'elle coûtera à toutes deux en démoralisation comme en dommage.

Autant en faut-il dire, on le comprend, car tout se tient dans l'erreur comme dans la vérité et ce qui précède jette au loin d'utiles clartés sur tout le reste, autant en faut-il dire de ce qui s'est appelé le droit au travail. Pourquoi le droit au travail? Pour tenir lieu aux classes pauvres de leur part dans l'usufruit de la terre appropriée tout entière à leur exclusion. Mais quoi! la terre ne vaut rien que par le travail. Mais ses agents se rangent au service de l'homme au titre le plus gratuit. Mais le travail humain se paie seul et jamais l'agent naturel qui accomplit la moitié, parfois la presque totalité du travail, ne comprend la moindre rémunération pour lui-même dans le prix des choses; propriété ainsi vraiment commune, auxiliaire improductif, indompté, inexploitable de l'individu, servi-

teur dévoué de la grande famille, se prêtant à celui-là, ne donnant jamais rien qu'à celle-ci. Mais, dans le travail humain lui-même, il est une part immense venue des aïeux morts, vie éteinte, labeur accompli partout incorporés dans les choses avec la poussière des générations passées. Tout cela encore est propriété commune. Une hérédité mystérieuse, solennelle, qui ne se suit des yeux qu'avec ce frémissement que le souffle de l'esprit causait à Jacob parce qu'on y reconnaît bien aussi la marque et le caractère de la main partout invisible et présente, fait elle-même au milieu de tout cela, seule capable en effet de le faire, le grand partage des derniers-nés, jamais trompée, jamais bornée, jamais faiblissante. Or, en présence de cette justice, que réclamer, que faire? Comment revendiquer l'équivalent d'un usufruit de la terre quand cet usufruit existe et s'exerce, et non-seulement sur la terre inculte et sauvage, stérile et mortelle, faisant d'abord, on l'a dit, moins des propriétaires que des martyrs (1), mais sur la terre assainie, embellie, fécondée et couverte des merveilles de trois mille ans de travaux?

Point de droit à cette révendication. Ajoutons point d'utilité pour les classes pauvres. Non, point d'utilité car à coup sur, donner à l'individu cette action contre la société tenue de lui fournir à tout prix et en tout état de cause le travail et la vie, pour elles c'est la perte de toute force, l'affaissement irrémédiable; pour la société, c'est la ruine infaillible et rapide. C'est l'affaissement des classes pauvres, leur impuissance à se relever jamais? Et en effet, comment ne rencontreraient-elles pas fatalement l'inertie dans leur sécurité factice, l'engourdissement dans l'irresponsabilité et la dépendance; l'imprévoyance raisonnée, justifiée, dans l'obligation sociale et, dans l'exercice éternel de leur droit,

(1) M. H. Baudrillart, dans le *Discours d'ouverture* de son cours d'économie politique, au collége de France, en décembre 1855.

la corruption, le mécontentement et la révolte éternelle? Est-ce leur intérêt, dans leur misère, que ces ressorts s'affaiblissent qui, nous l'avons vu, perdent tout s'ils manquent, arrivent à tout sauver s'ils persistent et grandissent? C'est la ruine de la société? Quelle est en effet la société qui résistât jamais à cette situation impossible, d'une part dégager l'individu de tout soin, de toutes recherches, de toute initiative, c'est-à-dire tarir le travail, de l'autre assurer la vie déjà pénible sous le régime de la responsabilité et de l'effort? Puis, qui déterminera la nature du travail? Sera-ce pour la société l'obligation de pratiquer, de commanditer des industries de toutes les sortes? Puis encore, garantir le travail ce n'est rien ou c'est garantir un travail qui garantisse la vie. Sera-ce donc aux besoins que se mesurera le salaire, non au travail accompli? Qui ne voit poindre au bout de ces démences un minimum des salaires, en regard sans doute de lois de maximum pour tous les objets nécessaires à la vie? Non, encore une fois, il n'y a rien là que la ruine infailible et rapide. Or, nous savons quelles sont les populations les premières frappées par tous les coups, les premières abattues sur le penchant des ruines. Loin donc de trouver dans le droit au travail cette suppression du chômage qui, fût elle atteinte, ne serait, nous l'avons vu, qu'un point disparu parmi les causes multiples du Paupérisme, c'est ici pour les classes pauvres une illusion périlleuse, énervante, grosse de désordres tant qu'elle n'est qu'une illusion; ce serait ici pour elles, qu'elles en soient bien sûres, une désolante épreuve si jamais l'illusion s'essayait à devenir une organisation sociale.

Nous parlons d'organisation, ç'a été aussi l'un des remèdes proposés que ce nom même, et l'organisation du travail a été prônée, poursuivie comme l'un des secours du travail. Est-ce vrai? Y a-t-il là en effet quelque appui à prendre contre la misère! Encore à ce propos, n'hésitons

pas à donner quelques moments à des idées que le cours du temps, si pressé de nos jours, nous fait paraître déjà bien lointaines et bien évanouies derrière nous, mais dont il est sage de présumer nos populations plutôt détournées que guéries et que le moindre flot peut-être suffirait à ramener sur la scène du monde avec toutes leurs déceptions et leurs dangers. Mais d'abord que serait-ce que l'organisation du travail? Pour la multitude laborieuse, toute l'organisation du travail c'est une chose bien simple : augmenter le salaire et diminuer le travail. Soit, mais comment? Par une disposition légale, y dit-on de toutes parts. Hélas! qui aujourd'hui parmi les esprits doués de quelques lumières ne tient la chose pour impossible, et pourquoi faut-il que l'abandon imprudent où nous avons laissé nos populations pauvres puisse faire de pareilles déraisons l'opinion populaire? Sera-ce la limitation des heures de travail? Nous en avons jugé l'inefficacité et la tyrannie, l'impuissance pour la protection du travailleur, l'influence pour la ruine du travail. S'agira-t-il d'établir des tarifs des prix de la main d'œuvre, garantissant la vie de l'ouvrier, d'une part contre les exigences des capitaux et de l'esprit d'entreprise, de l'autre contre celles de ses propres besoins et des mille éventualités du monde? Mais comment ne pas se souvenir de l'exemple de l'Angleterre où des tarifs librement débattus, librement consentis par les ouvriers et les entrepreneurs d'industrie ont vingt fois éclaté sous l'effort des circonstances qui les pénétraient malgré tout, abandonnés tour-à-tour, de toutes mains et bien vite, suivant le flux mobile du marché, là dès qu'ils cessaient d'être un avantage, ici dès qu'ils devenaient un préjudice!

Au surplus non, ce n'est pas là ce que de nos jours il faut entendre par ce nom retentissant d'organisation du travail et les circonstances, la notoriété du bruit et du mal l'ont attaché pour long-temps peut-être à un projet de

réforme particulier, à l'exclusion de tous les autres. Quel est ce projet? Eh! mon Dieu, un ensemble d'idées et de moyens dont, à distance, on a peine aujourd'hui à s'expliquer les séductions et le pouvoir si étendus pourtant dans nos commotions contemporaines, à moins, et il le faut, de faire une part énorme à l'ignorance et à cette foi du malheur si tristement vive et si obstinée par besoin de croire. De quoi s'agissait-il, de quoi s'agirait-il encore? De substituer, à la hiérarchie établie par le capital dans l'œuvre du travail, l'élection des chefs de l'industrie; à la concurrence, l'extinction graduelle des ateliers libres pour les placer successivement dans les mains de l'Etat; de substituer enfin, pour le capital, l'intérêt seul à sa rémunération composée d'ordinaire d'intérêts et de profits quand c'est le capitaliste qui le manie; pour l'homme, l'égalité des salaires à la rémunération proportionnelle, avec prélèvement au profit des malades, au profit aussi des industries souffrantes et dépourvues d'instruments de travail. Or, en vérité, qu'y a-t-il au milieu de tout cela qui puisse apporter un appui, un secours au travail, à la misère? L'élection? A Dieu ne plaise que sa vertu soit ici amoindrie ou contredite. Non, à coup-sûr, elle n'est nulle part vaine dans sa sphère, et l'on sait si nous en avons souhaité l'extension et conseillé la conquête. Nul doute que, dans l'industrie même, elle ne puisse trouver sa place avec profit pour les plus faibles, les plus nombreux et pour la production même. Cependant, comment ne pas reconnaître qu'elle ne saurait y être à beaucoup près d'une application universelle; que pour y vivre, pour y naître, elle réclame soit déjà, pour les électeurs et les éligibles, l'égalité au sein du capital ou du moins le caractère commun de l'avénement au capital, et alors la condition n'est-elle pas sans contredit un bien plus grand moyen de salut et la guérison même, soit le renoncement du capital à sa supériorité naturelle; mais alors qui se chargera de l'obtenir?

Comment ne pas reconnaître enfin que là même où sa place est faite ou peut se faire, loin d'être une perfection destinée à tout guérir, elle n'est à son tour qu'un bien mêlé de quelque mal comme tous les autres, à savoir d'un peu de mobilité et d'incertitude, de défaut d'esprit de suite et de fermeté? Le secours, est-ce donc la suppression de la concurrence? Oh! nous avons vu à cet égard (1) la vanité des illusions, l'ingratitude des reproches, le danger des atteintes, la certitude des bienfaits. Oh! non, gardons-nous bien de toucher à la concurrence; elle est la liberté et, sous peine de tout perdre, sous peine de ne rien calmer, rien conquérir, il nous faut aimer la liberté. Quoi! l'État maître des industries, l'État chargé d'abord d'acheminer tous les ateliers libres à leur perte, en leur graduant, dit-on, la ruine d'une main paternelle, puis, après leur anéantissement, chargé de tout tenir, tout régler, tout faire! Laissons le droit; admettons l'impossible. Ici, je le veux bien, il ne s'agit que de l'utile. Eh! vraiment, l'État accomplit-il donc si bien sa tâche qu'il faille lui confier la tâche universelle? Est-ce bien lui qui par une organisation factice, suppléera à l'ordre naturel des transactions, des passions, des besoins, des intérêts, des caractères, impossible à suppléer pour personne; par son insuffisance, à l'activité infinie des multitudes industrielles? Tout cela n'est-ce pas la ruine encore une fois, et n'est-il pas vraiment étrange de trouver ces illusions et ces conseils sous la plume précisément d'hommes que les torts de l'État ont été jusqu'à jeter dans l'opposition violente?

Restent la restriction de la rémunération du capital à l'intérêt et de celle de l'homme à l'égalité des salaires, réduits encore par les prélèvements stipulés. Mais comment donc faire accepter un pareil régime? Sans capi-

(1) 2e partie, p. 253 et suiv.

tal point d'industrie possible. Comment obtiendra-t-on que le capital se prête et s'associe? La conscience dit à l'homme qu'il doit être rémunéré en proportion de son travail et que tout le fruit de son travail est à lui. Son intérêt l'exige. Comment le décidera-t-on à délaisser à la fois son bien et son droit? En vérité, au moment où se pose cette question, le premier sentiment est un sentiment de frayeur que justifient les traits généraux du système et que n'apaise pas l'esprit qu'on y respire; esprit absolutiste, égaré à ce qu'il semble au sein d'une opinion républicaine. Est-ce la contrainte qui va ranger les hommes à une nouvelle obéissance? Quel mal ne va-t-elle pas faire? Quels noms ne va-t-elle pas mériter ? Non, toutefois, les mobiles appelés pour animer ce corps étrange sont avouables. Disons mieux, ils sont beaux. C'est l'honneur, c'est le dévouement, c'est le sacrifice. Leur règle, leur but, leur résultat, s'ils réussissent, pourra se traduire ainsi : De chacun suivant sa capacité, à chacun suivant ses besoins. Certes, il ne sert de rien de ne savoir que blâmer dans un adversaire. L'injustice n'est pas seulement un tort, c'est une faute et renier les bons efforts de l'âme ou les accueillir avec indifférence n'est rien que se désarmer, s'effacer, s'amoindrir. Pour mon compte, je me suis étonné souvent, je l'avoue, de la répulsion ironique ou indignée que manifestaient des âmes chrétiennes en présence de ces maximes. Comment, en effet, n'y pas reconnaître un souffle du christianisme, une image, un écho qui vient de ses temples et de son calvaire? Comment nier que la vie fût noble, pure, sans trouble mais non sans ardeur sous cette règle, et qui ne sent là quelque chose qui, dans d'autres temps, se serait appelé une religion?

Oui, il faut reconnaître cela et le dire sous peine de manquer de sensibilité morale ou de mentir. Mais, en même temps, maintenons chaque chose dans sa sphère. Disons que ce sont là de belles illusions, mais des illu-

sions, des principes de conduite dont la pratique universelle ferait d'une société un spectacle touchant et qui approcherait du sublime, mais disons que ce sont des principes dont la pratique est impossible. Oui, impossible, parce que si le mobile de l'honneur, et nous l'avons reconnu, peut recevoir parmi nous une plus grande place, il est faux pourtant que l'honneur puisse être le seul mobile, présider à tout, tout inspirer et toujours suffire. Impossible, parce que si le dévouement, l'abnégation peuvent être le propre de certaines âmes et, pour mieux dire encore, chez de certaines âmes, l'apanage de quelques moments dans la vie, jamais, on peut bien le dire, jamais on ne verra le dévouement, l'abnégation, le sacrifice devenir la pratique continue et générale d'une société. Qui ne se rappelle à cet égard l'insuccès, les luttes, les difficultés de la primitive société chrétienne elle-même, aux premiers jours pourtant de sa ferveur, sous l'empire d'émotions si profondes et au milieu d'un élan si magnifique (1)? Or, on sait le risque, le risque, non, l'effet certain d'une erreur dans l'emploi des mobiles au sein du monde social. C'est la ruine de toute entreprise. Demandez le travail à l'honneur, à la sympathie, au dévouement pour autrui, à la fraternité universelle, sympathie, fraternité, abnégation, tout fait défaut ou ne répond qu'à titre exceptionnel. C'est la langueur et la mort du travail. Ce serait, en effet, la ruine de cette grande entreprise qui s'appelle la vie d'une société. Voilà pourquoi encore l'organisation du travail, loin d'être secourable aux classes pauvres, ne saurait qu'ajouter un caractère plus profond et plus irrémédiable à leur misère.

Ce n'est pas ici encore, on le sait, la fin des systèmes de réforme. On le sait, dis-je, car quelle mémoire contemporaine n'en a retenu le nombre? Cependant nous y

(1) Actes des apôtres et Épîtres de saint Paul.

touchons. Deux seulement restent encore devant nous qui ont aussi mené grand bruit dans le monde, mais ceux-là du moins, au milieu d'erreurs graves, quelquefois véritablement étranges, ont des parties sérieuses et utiles. Laissons de côté les erreurs et les étrangetés. Ce qui nous appartient, ce qui nous importe, ce sont les réformes profitables. Or, dans tous les deux, nous avons certainement à recueillir et c'est par là qu'à cette heure, il nous les faut voir. Ainsi se marque, dans le domaine de la spéculation radicale et hasardeuse où nous sommes encore, notre acheminement graduel vers les partis pratiques.

Le premier a eu l'honneur de se soucier plus que tout autre d'une question dont il est difficile à notre époque, malgré le caractère indirect de son influence sur l'ordre de choses qui nous occupe, dont il sera peut être plus difficile encore quelque jour de méconnaître l'importance au regard de la prospérité des États et, par conséquent, des classes laborieuses, à savoir la pacification et l'union du pouvoir politique et du pouvoir spirituel. Il a eu l'honneur plus grand d'être assurément pour quelque chose dans le mouvement d'opinion qui déjà a rehaussé l'industrie et le travail plus près de leur rang légitime. Certes c'était, c'est une devise avouable et féconde que celle-ci : A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres. Mais quoi ! pourtant, à juger par ce côté même, quelle infirmité pour conquérir la société à une réorganisation soudaine ; quels troubles s'il s'agit de l'y façonner sans l'y avoir conquise ! Comment ne pas reconnaître ici encore, que tandis que les esprits réformateurs sont possédés d'une idée unique où leur apparaissent tout salut et toute force, d'où à la fois leur ardeur, leur insuccès absolu, leur utilité relative, les sociétés comprennent, suivent, s'assimilent mille principes et mille mobiles, d'où leurs conquêtes et leurs révoltes, leurs réformes partielles et leur indépendance ? Comment ne pas voir que, si cette de-

vise est vraie et belle, de l'avénement des capacités et de leur rémunération proportionnelle, elle n'est après tout que le mot même du progrès naturel de la société, impuissante sans le temps qui sera tout-puissant sans elle, et que dès lors, loin, bien loin d'une réforme radicale et rapide, tout se réduit à cette mission heureuse mais simple, lente, judicieuse de révéler à la société sa marche et de la presser un peu sans doute en lui prêtant mieux l'intelligence de son intérêt et de son devoir ?

Quant au second, il se divise plus nettement encore en deux parts, l'une utile pour notre temps mais dans une certaine mesure : c'est l'application de l'association sur l'échelle la plus étendue à la production industrielle et à la vie. L'autre, qui dans son ensemble n'est qu'extraordinaire, blessante et impossible : c'est l'agglomération des hommes dans des centres de production et de vie commune, suivant des conditions de rapports et de contrastes, de nombre et d'agencement d'où naîtraient, pense-t-on, l'attrait du travail, l'accroissement de la production et la répartition meilleure, la satisfaction des vocations et de tous les désirs au surplus, partant le bonheur et l'harmonie. Ce n'est pas à coup sûr que, dans celle-ci même, on ne trouvât des indications d'un prix réel. Nul doute que cette idée, par exemple, que toutes les facultés, toutes les forces, toutes les aspirations humaines ont leur tâche providentielle, qui est bonne, si l'on sait la découvrir et l'ouvrir devant elles, ne soit une idée fort sérieuse et grande. Hypothétique, il est difficile de ne pas la ranger parmi les explications supérieures de l'une des éternelles questions qui tourmentent l'âme humaine : celle du bien et du mal. Vraie, quelles clartés n'apporterait-elle pas dans le domaine de la métaphysique, de la théodicée, de la vie même, quelle pacification, quels espoirs, quelle confiance ! Appuyée, dans les mains de son auteur, il faut le reconnaître, sur une psychologie qui malgré la bizar-

rerie du langage et des procédés mêmes d'analyse est loin d'être dépourvue de valeur comme essai de mécanique humaine, elle se justifie dans le monde physique par toutes les découvertes des sciences, qui semblent n'avoir d'autre but que de réhabiliter tour à tour toutes les choses jugées inutiles ou nuisibles, dans le monde moral par des exemples et des inductions, et par des exemples encore dans la vie pratique où elle correspond notamment à l'habileté particulière qu'on appelle le maniement des hommes. Nul doute encore que la pensée d'introduire quelque attrait dans le travail ne soit une idée singulièrement heureuse, d'une capitale importance industrielle, morale et politique et, bien qu'on n'y ait guère songé, certainement réalisable à un certain degré. Cette partie a un mérite enfin, c'est qu'elle implique, non la contrainte comme on l'a dit en se méprenant à ce qu'il semble, mais la liberté. C'est aussi qu'elle s'annexe une formule de répartition qui, en faisant des places proportionnelles au capital, au travail et à l'intelligence, paraît respectueuse de tous les droits.

Mais, en même temps, s'il est une chose éclatante et qu'il faille dire ici plus haut que jamais, n'est-ce pas que convier une société à faire du jour au lendemain table rase de ses immeubles comme de ses lois, de son matériel d'industrie comme de ses mœurs, est une proposition véritablement puérile ; que jamais pays au monde, à la voix d'un réformateur, ne sortira tout à coup de son organisation séculaire pour se jeter dans les vides agencements d'un système et s'y fondre comme dans un moule nouveau ; que depuis le premier jour de l'histoire, on n'a jamais vu les sociétés marcher que pas à pas ; que rien enfin ne peut réussir qu'à l'aide du temps, faisant son œuvre éternelle grain de sable à grain de sable, et que la liberté individuelle notamment ne peut être sauve ici qu'à ce prix ? Au surplus, disons le bien, le réformateur

ne paraît pas s'être dissimulé l'impossibilité de l'application immédiate des parties jamais applicables de son programme. L'aveu est partout sur ses lèvres, et l'on peut vraiment croire que pour lui-même sa conception, dette assurée de l'avenir, s'y cachait toutefois au-delà d'un long intervalle que l'impatience seule le décidait à franchir avec elle, pour l'apporter vite à son temps, au profit de son cœur et de sa renommée. Faisons comme lui tout au moins dans ses moments de sagesse. Nous ne risquons rien assurément, en affirmant qu'il n'est rien là qui puisse aider l'époque présente dans sa lutte contre la misère. Recueillons seulement pour nous l'approprier dans sa mesure, cette idée qui nous a paru belle et utile, de l'attrait à donner s'il est possible au travail. Recueillons surtout toute cette seconde partie du système que nous avons dès l'abord soigneusement séparée de la première. Si l'association en effet, elle aussi, est une illusion dans les proportions où elle s'y présente; si, pas plus que rien au monde, elle n'est un remède universel, applicable partout, partout infaillible, il ne serait ni vrai d'en dénier la force et la fécondité, ni sensé de les répudier dans une tâche où tout est nécessaire. Tout à l'heure et à son rang, au rang des moyens vraiment pratiques, nous essaierons à notre tour d'en déterminer l'application et la portée.

Voici que nous franchissons enfin les dernières limites du domaine si fréquenté, si troublé, si bruyant de nos jours où l'imagination a plus de crédit que l'expérience, et les témérités de la pensée plus de place que le soin modeste de rassembler les moyens connus d'être utile. Au sortir des chimères, nous entrons donc en quelque sorte dans le monde réel. Désormais, nous ne rencontrerons plus rien qui n'ait été ou ne soit appliqué. Puisse-t-on trouver aussi que rien ne sera conseillé que d'applicable! Toutefois, si nous en avons fini avec les hasards et les aventures de la pensée, nous n'en avons pas fini pour cela avec l'erreur.

Plût à Dieu que le caractère de réalité fût l'opposé de la déraison aussi bien que du rêve et de l'impossible ! Mais non, nous avons vu déjà si nous sommes loin de là. Les faits nous ont révélé nombre d'erreurs, sources de misères, et qu'on ne voit point telles. Combien d'autres à présent où l'on voit des secours et qui ne sont rien moins que des secours ! Certes, la liste serait longue à qui voudrait l'épuiser. Bornons-nous à la parcourir. Quoi de plus sérieusement organisé, par exemple, depuis longtemps et toujours que l'assistance ? Tout à l'heure, car elle a bien droit à cette place à part, nous essaierons de mesurer ce qu'on lui doit de dommages de plus d'une sorte. Les lois de maximum ont fonctionné à titre d'abri, de défense, de faveur peut-être pour les classes pauvres. Quelles ruines épouvantables ! L'impôt progressif a eu ses exemples dans l'Histoire économique (1), non sur l'échelle immense et avec l'action nettement subversive qui, dans nos années de troubles, l'ont fait souhaiter par des partis violents comme un souverain réparateur, mais ses enseignements n'en prouvent que mieux combien est illusoire l'appui qu'on en peut attendre. On sait la place qu'à notre époque, la réglementation a prise dans nos institutions, depuis le système protecteur jusqu'aux taxes alimentaires. Sur quel point la réglementation n'a-t-elle pas fait du mal ; et n'avons-nous pas été contraints de la compter tout entière parmi les causes du Pauperisme, depuis les taxes jusqu'au système protecteur ? Ainsi faudrait-il dire encore et des dispendieux encouragements de l'État, et des créations de papier monnaie, sources prétendues d'enrichissement, de bien-être, véritables chimères égarées dans le monde réel pour y jeter le désordre après l'illusion, et la ruine après le désordre. Autant en faudrait-

(1) *Histoire des impôts généraux sur la propriété et le revenu*, de M. Esquirou de Parieu.

il dire et de l'illusion impuissante et coûteuse des greniers d'abondance dont on s'était si bien et si vainement promis la sécurité de l'alimentation des classes pauvres, l'abaissement et la fixité à leur profit des prix des céréales. Autant encore des défrichements des terres incultes, souvent et solennellement proposés comme un remède de grande valeur contre le Paupérisme ; autant enfin du rehaussement factice des salaires, notamment par l'emploi partial de l'impôt au profit des populations laborieuses. Et en effet, qu'espérer des défrichements sous la main de l'Etat, simples palliatifs s'ils pouvaient réussir, puisqu'ils n'ont point ce caractère de force constante qui seul, avons-nous dit, abrite contre les causes constantes du Paupérisme ; illusions pures, pour mieux dire, et pertes sèches, puisque l'opération, dès longtemps faite par les particuliers si elle eût été fructueuse, n'offre à l'Etat comme à tous qu'une occasion d'enfouir plus de capitaux qu'on n'obtiendra de bénéfices ? Quant au rehaussement factice du salaire, s'il n'est guère sérieux de le demander comme l'a fait pourtant une intelligence distinguée de notre temps, au bon vouloir et au calcul des entrepreneurs d'industrie, intéressés, pensait-on, à aviver la production en fournissant à la consommation les moyens de s'accroître, il n'est pas niable qu'on ne puisse l'obtenir d'un emploi résolument partial de l'impôt.

Nul doute que des travaux publics considérables ne puissent changer notablement la balance de l'offre et de la demande du travail, et conduire par suite aux mains des classes pauvres plus de valeurs que n'en acheminerait le jeu naturel des transactions. Mais est-ce là pour elles un appui utile et de bon aloi ? J'avoue que je ne puis me déterminer à le croire. L'impôt a été trop lourd pour elles ? Soit, remaniez-en l'assiette, puisque c'est l'assiette qui en est injuste. Ont-elles à souffrir dans la société de certaines inégalités fâcheuses ? Corrigez ce mal. Mais quoi ! faut-il

donc recourir à l'injustice pour compenser l'injustice ? Il est bon, et nous l'avons reconnu (1), qu'une plus large part assurée aux classes laborieuses prévienne leurs maladies et leur mortalité, accroisse leurs forces et partant leur bien-être et le travail. Oui, mais n'est-ce pas à la condition qu'elles sauront réclamer cette part et se la faire, aussi bien que l'employer après l'avoir obtenue et défendue. Si sa place n'est point faite à l'avance dans les besoins utiles, n'est-il pas à craindre qu'elle ne se dissipe en consommations sans profit, en vain accroissement ou de la population ou du prix des choses ? Puis, une fois sur cette voie d'emploi volontairement inégal, qui fixera le point où la restitution s'achève, où la spoliation commence et qui peut être jamais sûr qu'il ne sera pas dépassé ? Puis encore, n'est-ce pas un grand danger pour l'intéret de tous que d'aller prendre les capitaux sur les points où sans doute ils se conserveraient, puisqu'ils s'y forment, pour les porter là où vraisemblablement ils vont s'évaporer par les mêmes raisons qui les ont empêchés d'y naître ? N'est-ce pas là enfin établir une assistance nouvelle, déguisée en même temps qu'agrandie ; rouvrir, à titre permanent et en pleine paix économique, des sortes d'ateliers nationaux ? N'est-ce pas faire ce qu'on pourrait appeler de l'économie politique révolutionnaire ? Non, en vérité, il n'est pas possible qu'il se recueille rien de bon de ces hasards calculés, de ces témérités volontaires, de ces recherches et de la justice hors du droit et du bien-être public dans la sphère du désordre public. Rien donc dans ce qui précède qui, loin de mériter le nom de secours, ne soit un réel danger.

Où sont enfin les vrais appuis à réclamer de l'économie sociale (1), et que faut-il donc faire pour se défendre par

(1) Notamment 1re partie, p. 96, 161 et 162, et 2e partie, p. 273 et 325.

(2) Combien de livres sur cet éternel problème ! C'est ici le lieu de rappeler du moins, entre tous, les écrits d'un homme dont la vie en a été parti-

ses armes contre cette misère qui lui appartient surtout ? Eh ! mon Dieu, nous avons vu les obstacles, les interventions fâcheuses qui de son chef ajoutent aux causes du Paupérisme. Disons d'abord que cesser d'intervenir, ce serait déjà à moitié guérir. La plénitude de la liberté, voilà pour tout pays atteint le premier remède. Mais quel usage après cela faire de cette liberté ? Ici, je ne puis que redire ce qui nous a paru le mot même de toute l'économie sociale. L'homme est une force qui se dépense pour produire ce qui doit la réparer ; qui se répare pour recommencer à produire. La seule propriété humaine, le capital universel, à vrai dire, c'est la vie. La bien employer dans le travail, judicieusement, ardemment, fructueusement ; épargner sur elle le plus possible dans l'œuvre de la production, c'est-à-dire et sous tous les aspects, en donner le moins possible pour le plus grand produit ; lui asservir, aussi loin que son pouvoir peut s'étendre, tous les agents du monde physique destinés à devenir ses serviteurs soumis et gratuits ; les accumuler autour d'elle ; faire que ni dans sa force ni dans les leurs il n'y ait de repos inutile, de non valeurs et, avons-nous dit, de jachères ; assurer que, sous l'égide du droit, chacun reçoive le fruit complet de sa vie dépensée et la meilleure part possible ; dans l'œuvre de l'entretien de la vie, porter le même esprit de prudence et d'épargne, puis établir pour tout cela les modes d'organisation (car la forme est partout chose si capitale), les plus propres à assurer le succès, du premier point au dernier, tels sont le programme et la fin de l'activité humaine, les vrais remèdes économiques du Paupérisme, non pas seulement dans notre temps, mais

culièrement et noblement préoccupée, le baron de Morogues. (*De la misère des ouvriers.* 1832.—*Recherches des causes de la richesse et de la misère des peuples civilisés.* lithographié, 1834. — *Du Paupérisme, de la mendicité et des moyens d'en prévenir les effets.* 1836.)

à coup sûr dans tous les temps. Production, distribution, circulation, consommation, ces trois grandes divisions usuelles que s'est données la science économique (1), et dont nous sommes heureux de recueillir scrupuleusement les noms, sont en effet les trois grands chefs du travail, les trois grands objets de la vie. Abordons-les successivement. Dans tous, nous laissons de côté les questions de population, d'éducation, d'association, d'assurances qui, pour l'ordre de cette étude, doivent trouver à quelques pages d'ici une place particulière. Dans tous aussi, prévenons qu'il ne faut point s'attendre à rencontrer des nouveautés éclatantes, des moyens inconnus. Puisse-t-on trouver que, pour être vraiment utile, la tâche avait en effet besoin d'être plus humble et moins ambitieuse!

Comment produire mieux et davantage? D'abord en ne négligeant rien dans le vaste domaine, domaine privilégié s'il en fut, qui fait le patrimoine de la société française. Mers et cours d'eau, races d'animaux et terre, tout doit être sollicité, pressé, car tout est richesse, et sollicité de toutes parts suivant les plus fructueuses méthodes du travail. Un art nouveau, la pisciculture peut mettre à la disposition de la consommation, et sans grands frais une fois les premiers essais franchis, des ressources alimentaires considérables, capables d'ajouter un sixième peut-être de valeur nutritive à la part annuelle des classes pauvres, en abaissant les prix de tout le reste. On sait les merveilleux résultats obtenus en Angleterre dans l'élève du bétail par des hommes intelligents, Bakewell, les frères Collins, bientôt suivis par le pays tout entier. On sait aussi les essais nouveaux tentés pour la stabulation permanente. Il faut que la culture française, déjà conquise dans ses meilleurs esprits, se rallie tout entière au grand œuvre de la production du bétail. La viande, et que les

(1) Voir une classification analogue pour les causes, 2e partie, p. 234.

classes pauvres comprennent bien que cela est nécessaire, est à des prix assez élevés pour provoquer et rémunérer l'entreprise. Réduire de moitié la période d'engraissement, c'est en réalité doubler la quantité du bétail. Quel avantage et quel service ! A côté des races de boucherie, véritables dépôts de produits alimentaires que la vie met à l'abri de la corruption, que toutes les autres se maintiennent toutefois et se perfectionnent : races laitières, de travail rural ou de production industrielle. Que l'importation, le choix, les croisements, les soins, chose trop inconnue à la culture d'une partie de la France et pourtant d'une si grande influence, les améliorent toutes. A cet égard, est-il besoin de conseiller la prudence ? Non, ce n'est pas là ce qui fera défaut. Conseillons, pressons plutôt l'esprit d'imitation et d'initiative. Ne nous bornons pas même à nos races utiles. Combien peu qui soient indigènes ; combien, dans leur nombre encore si restreint, qui nous sont venues du dehors ! Imitons nos devanciers. Le monde entier est le marché où il faut puiser pour la ferme. L'acclimatation doit en faire un tributaire. Que tout marche du même pas, le gibier comme la basse-cour. Tout peut prendre des proportions précieuses pour le grand intérêt de l'alimentation publique.

Mais par dessus tout, c'est la terre qu'il faut travailler et presser sans relâche ; la terre, le grand objet du travail et le réservoir commun de la vie. Elle aussi produit et se répare pour produire. Il faut la former judicieusement par les amendements, l'alimenter largement par les engrais de toute espèce, depuis le fumier de ferme, qui aujourd'hui s'écoule et s'évapore et qu'il coûterait si peu de mieux faire, jusqu'au guano puissant mais cher, jusqu'au riche limon des fleuves dont on perd des millions tous les ans, mais qui réclame des millions pour se recueillir. Il faut employer toute sa force, épargner sur sa force le plus possible ; trouver pour elle, comme pour la vie

humaine, le point où se rassemblent le plus grand produit avec la moindre somme de non-valeurs et de dépense; secret de l'assolement qui enrichit ou ruine. (1) Dans la mesure graduelle du possible, car qui ne sait la nécessité du capital, mais aussitôt du moins que chaque chose est possible, il faut enfin, là est jusqu'ici le grand problème, borner l'étendue pour activer, accumuler, améliorer, approfondir ; substituer, suivant les mots consacrés, la culture intensive à l'extensive. Irrigations, moyen ancien trop déserté; drainage, chose nouvelle et féconde; variété des cultures qui repose le sol et abrite la consommation; acclimatation de plantes étrangères qui les enrichit tous deux; ensemencement en ligne qui, en assurant une économie notable sur la semence, réserve une part meilleure au marché; concours agricoles qui stimulent la production intelligente par la communication des procédés, l'imitation et l'émulation, l'intérêt et l'amour-propre; appel aux sciences du monde physique, à la mécanique, à la chimie; encouragement et récompense des inventeurs, conservation des grains, défrichement par les détenus, par les dépôts de mendicité, par l'armée, si l'on veut, par l'enfance des colléges et des écoles rapprochés dans leurs loisirs des travaux sains de la terre, partout où dans ces conditions la vente de la terre, au terme du travail, ne dépassera pas les frais de mise en état; par-dessus tout l'annexion si féconde de l'industrie à l'agriculture et dont un exemple commence à grandir et à parler bien haut dans l'industrie agricole du sucre et de l'alcool de betterave, tels sont une partie des moyens et des secours que l'agriculture doit mettre au service de l'extinction du Paupérisme. Ainsi doit faire l'industrie, sa sœur, à ses côtés, acclimatant de nouvelles branches de travail comme l'agriculture

(1) C'est l'assolement quadriennal, dit M. L. de Lavergne, dans son essai sur l'Économie rurale du Royaume-Uni, qui a fait la fortune de l'Angleterre.

acclimate des races et des plantes; et, tout ainsi que sa rivale, fouillant et enrichissant infatigablement son domaine; variant ses travaux pour reposer et raviver la consommation et assurer le travail, comme ailleurs on assure la consommation et repose les forces de la terre; cherchant, elle aussi, ses assolements à la fois productifs et protecteurs et faisant enfin pour s'associer à son émule, bientôt sa compagne, le même pas que celle-ci fait vers elle pour le salut et le bien communs. Certes, ce sont là des moyens considérables. Nous réclamions des forces constantes contre les causes constantes du Paupérisme. Quelles forces plus indéfinies que celles de la terre produisant sous l'effort du travail, de l'industrie sans cesse agrandie comme une mine immense par ce mineur jamais lassé, jamais à bout de ressources, qui s'appelle l'intelligence humaine.

Industrie, agriculture, doivent toutes deux se proposer non pas seulement de produire, mais de porter leur production à son maximum en réduisant au minimum possible la dépense de travail. A toutes deux donc de s'ingénier, d'épargner, de construire, de s'enrichir pour acheter et soumettre les forces de la nature. A toutes deux d'accumuler dans le champ de leur travail les capitaux qui tous sont des forces, de s'entourer pour leur but de machines obéissantes et puissantes. Digues et canaux d'irrigation, engrais et tuyaux de drainage, tous ces moyens de culture perfectionnée dont nous avons parlé sont déjà de ces capitaux et de ces agents. Faisons appel en outre à cet emploi de l'engrais liquide, distribué par des conduits, refoulé par des pompes, que pratique déjà sur certains points la riche culture du Royaume-Uni. Faisons appel à l'usage multiplié du fer en agriculture, du fer enfin affranchi de tous droits, à ces engins agricoles de toute espèce : défonceuses et faneuses, herses, semoirs, rouleaux, moisonneuses déjà parfaites, charrues à vapeur essayant

leur premier pas, que l'Amérique du nord notamment, comme une terre classique de l'invention industrielle en même temps que de l'indépendance et de l'initiative individuelle, voit éclore, en quelque sorte, tous les ans du sein de ses grands espaces, sous la main de sa population laborieuse et inquiète. Que l'agriculture, à l'exemple de l'industrie, que l'industrie, à son propre exemple, s'aident partout de la vapeur, la grande force motrice industrielle de nos jours, en attendant l'électricité. Il faut qu'au jour le plus prochain, au jour même où sera recueilli le capital nécessaire, chaque exploitation française ait, comme beaucoup de celles du Royaume-Uni, sa machine fixe faisant nombre des travaux de la ferme. Il faut que la locomobile se transporte d'un bout à l'autre du domaine pour y prêter ça et là sa force à cent engins et à cent travaux. Il faut, en attendant, que des machines banales, colporteurs empressés de force, de vitesse, de travail, voyagent de ferme en ferme, se louant partout comme des serviteurs à gages pour le labour, la moisson, le battage. Dans l'industrie, déjà riche en moteurs atmosphériques, hydrauliques ou à vapeur pour les usines de quelque importance, il faut que ces derniers pénètrent jusque dans les moindres opérations du travail; que chez nous comme aux Etats-Unis, ici encore nos devanciers et nos modèles, des centres de production de force s'établissent au milieu de nos cités, autour desquels tout se rangera comme on se range dans l'atelier autour de la lampe commune, où la plus faible industrie, rattachant par un fil ses chétifs appareils, pourra venir puiser tous les jours le mouvement dont elle a besoin comme on puise à une source, véritables magasins toujours ouverts où la force de vapeur se vendra à tout venant jusqu'en détail. Ainsi s'accroîtront de plus en plus, et la production servie par tous ces bras bien autrement forts que les bras humains, et l'épargne sur la vie humaine. Aristote ne disait-il pas que, si la navette et le ciseau pou-

vaient marcher seuls, l'esclavage ne serait plus nécessaire. Eh bien! ainsi en effet, hors de toutes les prévisions de ce grand génie, le ciseau et la navette marchant d'eux-mêmes, l'activité humaine sera rachetée de l'esclavage des travaux inférieurs, non pour le repos qu'elle ne doit pas connaître mais pour consacrer des labeurs plus relevés à l'extension d'un bien-être qui doit descendre jusqu'aux plus pauvres.

Ce n'est pas tout pourtant et la situation, l'organisation, les conditions accessoires de l'atelier agricole et de l'atelier industriel sont pour une part immense dans le succès de la production, comme dans le bien-être ou les souffrances des familles. Où ces questions n'ont-elles pas une capitale importance? A quoi la Prusse doit-elle de compter, avec 16 millions d'habitants, parmi les puissances militaires de premier ordre? N'est-ce pas à son organisation? Ici, la première condition c'est, nous l'avons dit, la liberté. Sans la liberté, sans la concurrence, point de production que lente, allanguie, dépourvue d'initiative, insensible même à l'émulation du progrès, inféodée pour des années à des procédés vieillis, à des outillages arriérés, sans aiguillon, sans effort pour l'œuvre de la réduction de ses frais à son profit d'abord et au profit surtout de ses ouvriers et de ses consommateurs, endormie qu'elle est dans un bénéfice indisputé. La seconde, indiquée déjà, est l'association étroite de l'industrie et de l'agriculture. Sous le régime de cette association en effet, plus de centres de population immenses, voués à toutes les corruptions à l'abri de toutes les ombres, atteints de toutes les insalubrités comme de toutes les misères qui s'y puisent et les redoublent. L'atelier se rapproche forcément des champs. Or, les champs c'est la vie physique assainie parce qu'elle se passe en partie au grand air, c'est la vie morale contenue et relevée parce qu'elle s'accomplit constamment au grand jour d'une opinion qu'on peut rendre droite et

sévère. L'agriculture, l'industrie sont le débouché l'une de l'autre. Elles sont plus, elles sont le complément l'une de l'autre.

On disait autrefois : mariage de manufacture et de labourage, et en effet chacune est pour son émule une moitié indispensable. C'est grâce seulement à leur rapprochement que les capitaux trouveront pleinement des placements qui les satisfassent. Qui n'a remarqué cent fois, comme l'indice d'un lien nécessaire, cet échange continuel des épargnes des populations rurales se jetant, pour des sommes considérables, dans les entreprises industrielles, attirées par le bruit, l'intérêt supérieur, les promesses, tandis que les capitaux industriels, fatigués du bruit même et du mouvement, prennent volontiers leur retraite dans la propriété foncière? C'est grâce seulement à l'alternance de leurs travaux qu'on atteindra cette éducation des populations agricoles, sans laquelle l'usage même des machines utiles est impossible aux champs; qu'on atteindra aussi cette permanence des occupations où il faut reconnaître l'un des meilleurs remèdes contre la misère. Puis, que de secours, que de calme près de la terre avec moins d'excitations et de besoins! Les exemples ne nous ont pas manqué, on se le rappelle. Ainsi en est-il partout. Jamais l'aisance n'est mieux préparée, la misère mieux prévenue que là où l'atelier industriel s'est rapproché de l'agriculture. Citons encore la Suisse, et notamment le canton d'Appenzell où les ouvriers en mousselines, en même temps agriculteurs, sont véritablement dans l'aisance avec des salaires abaissés dont les grands ateliers eux-mêmes, si remplis de besoins, ne peuvent soutenir la concurrence. Citons parmi nous certaines parties de la Normandie, des Vosges, du Jura et de l'Alsace, et Louviers, si différent d'Elbeuf, où l'ouvrier vit heureux en général, appuyé sur sa double ressource, achetant même un jour une petite propriété qu'il cultive dans ses loisirs

et qu'il laisse à ses enfants après s'y être retiré pour y finir sa vie.

Après ces grandes conditions de la production, combien d'autres dont l'influence est encore extrême aussi bien sur les hommes que sur les choses ! Dans le nombre, il en est de discutées, il en est d'antagoniques en apparence. Mais pour celles-ci, vienne une observation plus attentive et la contradiction révèle une harmonie. Quant à celles-là, il est un moyen qui ne trompe guère. Quand la vérité est cachée, combattue, douteuse, décidons pour la liberté. Au premier rang, parmi les plus certainement bienfaisantes, citons le grand principe de la division du travail. On sait tout ce que lui doivent les sociétés modernes. Et toutefois, il est des cas où la réunion de deux industries peut être un avantage, témoin aujourd'hui, la meunerie et la boulangerie dont la fusion, dans l'état actuel des choses, paraîtrait une mesure utile pour elles comme pour l'intérêt public. La division du travail amène pour les hommes la spécialité; et toutefois, rappelons-nous le dégoût insurmontable qui s'attache à des occupations toujours les mêmes. Dans l'intérêt de ce contentement qui compte pour un tel prix dans le bien-être, dans l'intérêt du repos public, de la production même que ce dégoût allanguit, qu'un peu de passion décuple, n'oublions pas de saisir dans l'organisation de l'atelier toute occasion d'une alternance de travaux. Partout, il importe que le capital accompagne le travail; que la même main les apporte et les possède. Compter dans le nombre de ses ouvriers beaucoup d'entrepreneurs est l'une des supériorités de l'agriculture. C'est un souhait à faire pour elle, au profit de tous, que la substitution du fermage au métayage. Et toutefois encore, il ne faut pas que le fermage s'établisse prématurément. Certes, les cultivateurs de l'Irlande fermiers avant le temps, avant les ressources, eussent été moins misérables dans la condition de simples salariés.

Nulle part en industrie, il n'est de loi écrite ni d'autorité possible. Nulle part et par bonheur, l'homme n'y est dispensé de faire acte de choix et de jugement. Ainsi en est-il encore, et c'est là une prescription si simple qu'il faut, pour oser la dire, l'oubli qu'on en fait si souvent pour sa ruine ; ainsi, dis-je, en est-il de la nécessité de proportionner dans l'industrie comme dans l'agriculture les entreprises à la mesure du capital et de l'intelligence humaine. La culture intensive, par exemple, est un progrès, mais à quelle condition ? A la condition de la moindre étendue des cultures. De même il n'est que trop constant qu'il existe un rapport de l'homme à la terre, de l'ouvrier au capital industriel. Sous peine de souffrance, il faut que la population se maintienne en deçà de ce rapport ou s'y ramène promptement par l'émigration si elle l'a franchi. C'est l'émigration qui sauve l'Irlande et a maintenu la prospérité relative de l'Angleterre.

Sur le grand marché de la production, deux choses, avons-nous remarqué, apparaissent et font en dernière analyse, la matière de toute transaction, le capital : vie en puissance ; la vie même, se dépensant en travail. Sous quels modes cette double vente est-elle plus avantageuse au travail ? Une observation antérieure nous fournit à ce qu'il semble un signe certain pour le reconnaître. Appropriez la terre, disions-nous, et vous affranchissez la personnalité humaine. Opposez-vous à l'appropriation de la terre, et c'est la liberté humaine qui fait les frais de l'expérience, qui tombe sous le coup de l'appropriation. Quelle est donc la mesure du mérite de toute condition de ces ventes et de ces achats ? C'est, pour la terre, la mesure même dans laquelle on se rapproche de la propriété ; pour la vie, la mesure même dans laquelle on se rapproche de la complète indépendance individuelle. Locations prolongées pour la terre qui donnent à la tenure nombre des pouvoirs de la propriété, courtes locations pour la vie

qui restituent à bref délai l'indépendance individuelle à elle-même, tel est le principe qui ressort de ce double mouvement d'affranchissement et de servitude, tour à tour reportés de la personne à la propriété et de la propriété à la personne humaine. Nul régime n'est meilleur que les longs baux pour la culture. Nul régime n'est meilleur pour l'ouvrier salarié que le travail à la tâche, véritable vente de la vie, minute par minute, à tout moment et librement consentie.

Après cela, quel régime indiquer dans l'intérêt de la production générale pour l'acquittement du fermage et la tenure du bail? Quel régime pour la fixation et le payement du salaire? Lequel vaut-il mieux, que le prix du bail soit payé en argent ou en denrées? J'avoue, que malgré le succès de ce dernier mode en Angleterre, j'hésiterais à m'y convertir. Payer en denrées, c'est sans doute s'assurer contre les mauvaises récoltes. Mais quoi! c'est aussi renoncer à l'éventualité des bonnes et des excellentes, à moins que l'on n'espère que, malgré les positions demeurées les mêmes, la propriété fera les frais de l'assurance. D'autre part, on est d'accord que le bail à prix d'argent est un progrès sur le métayage. Mais payer le fermage en denrées, n'est-ce donc pas revenir en arrière vers le métayage? Et enfin, ce qui convient à la propriété c'est, n'est-il pas vrai, la fixité du revenu, nullement l'aléatoire qu'elle redoute. Or, le meilleur moyen d'en obtenir de bonnes conditions n'est-ce pas de lui offrir ce qu'elle souhaite? Faut-il, dans ce même intérêt de la plus grande production, qu'un droit soit donné au cultivateur de se faire rembourser par le propriétaire la plus-value donnée à la terre par ses travaux? On l'a proposé en 1848, la culture se le rappelle. Eh! sans doute, cette attribution est juste? Mais quoi! est-ce que la loi interdit de la stipuler? Pourquoi donc n'est-elle pas demandée, consentie? Parce que les conditions présentes des baux, qui résultent de la force même

des positions respectives des parties, n'y peuvent obliger la propriété. Mais alors, croit-on qu'il soit possible de changer artificiellement le résultat du marché débattu? Non. C'est un niveau qui se rétablira d'une façon irrésistible. Ou l'on verra, par suite, s'élever le taux du fermage, ou, comme pour la mesure analogue du *tenant right* pratiquée dans quelques parties du Royaume-Uni, c'est le fermier entrant qui subira la charge d'indemniser son prédécesseur au grand détriment de la culture. Tenons-nous donc, pour l'intérêt de la meilleure production, au simple fermage et à notre régime de fermage. Enfin, quant à la rémunération de l'ouvrier, quel est aujourd'hui le meilleur mode à suivre? Est-il possible de l'améliorer par quelques changements apportés aux conditions de l'atelier? Peut-on, franchissant la période du salariat, élever d'un coup les classes laborieuses à la situation évidemment supérieure d'associées? Rien ici bas, avons-nous dit, ne s'accomplit ainsi par soubresauts. Rien ne vient qu'à son heure. Or, l'heure de l'application générale de l'association, nous le verrons dans un moment, ne paraît pas encore venue. Est-il possible au moins d'en acheminer l'avénement et d'en faciliter l'attente par l'établissement, souvent proposé (1), d'un système de retenues obligatoires opérées sur le salaire même par l'entrepreneur, et réservées pour les besoins ultérieurs de l'ouvrier, notamment pour sa vieillesse?

Mon Dieu! il faut le reconnaître. Non, quoiqu'on en ait pu dire, il ne paraît pas vrai que le salaire, disputé par l'entrepreneur désireux de se couvrir, dût se réduire du montant total de la retenue et rendre la mesure inutile. Pourquoi? Parce que, par malheur, les salaires se fixent sur les besoins présents, indépendamment de toute pré-

(1) La Belgique, l'Angleterre, la France en 1848, ont tour à tour repoussé le principe de la retenue obligatoire.

voyance. Une taxe des pauvres, un secours immédiatement donné en dehors des salaires en provoque l'abaissement proportionnel parce qu'il éteint une partie des besoins. Les entrepreneurs d'industrie ne s'y trompent pas quand on les voit applaudir ou stimuler la charité publique. Mais un prélèvement sur le salaire pour des besoins à venir et qui laisse ainsi intacts les besoins présents ne peut être, en partie du moins, qu'une addition du salaire. La mesure aurait donc réellement pour effet d'assurer aux classes laborieuses, en dehors du salaire, la réserve d'une sorte de prime d'associé. Mais aussi, comment ne pas reconnaître que la résistance des entrepreneurs, que la concurrence des classes laborieuses elles-mêmes, demeurées en même nombre en présence d'un revenu annuel réduit par les retenues, formeraient une action contraire. Une résultante s'établirait qui serait, à coup sûr, un abaissement du salaire immédiatement touché. Or, les classes pauvres peuvent-elles supporter un abaissement quelconque du salaire immédiat, au profit même d'une réserve? Puis enfin quelle atteinte à la liberté, quels périls que cette immixtion dans le régime du travail! Qui l'accomplira, qui touchera et administrera les fonds accumulés? L'État sans doute, l'État encore dont la main en pareil cas est si dangereuse. Non, il faut bien le dire, tout cela indique encore avec quelles impossibilités on se trouve aux prises quand on veut instituer, même dans la voie du bien, des régimes hâtifs, au lieu de les attendre de la multiplication des capitaux, de la prévoyance, des exigences légitimes, des besoins ressentis et de la lutte intelligente des populations. Notre travail agricole, industriel, est encore sous le régime du salaire; sachons accepter pour lui le régime du salaire, bien résolus sans doute à en améliorer lentement, le moins lentement possible, les conditions et les sources, mais assez sages aussi pour ne pas porter directement sur lui des mains qui le briseraient

en voulant l'élever trop vite. Quant à l'État, qu'il allége les charges du travail ; qu'il s'abstienne de ces déplacements énormes de capitaux que l'impôt puise tous les ans sur certains points de la France pour les accumuler sur d'autres points enrichis de la fortune des autres ; que, pendant qu'il en est chargé, il stimule l'établissement des institutions économiques utiles, et par exemple des crèches, des salles d'asiles qui libèrent le travail des femmes ; que par-dessus tout, il assure à l'industrie, à l'agriculture la sécurité dont elles vivent et il aura fait, qu'il le croie et qu'on le croie, dans l'ordre de choses où nous sommes, tout, vraiment tout ce qu'il peut et tout ce qu'il doit pour l'accroissement de la production.

Maintenant l'œuvre de la distribution et de la circulation. Là encore, combien n'y a-t-il pas à faire ! La première règle c'est d'abord la justice. Il faut, sous peine de désordre et de démoralisation, que chacun, à la répartition générale, reçoive le fruit exact de son travail. Or, qui assurera la justice ? La liberté. Pour mieux dire, la liberté est la justice. Et en effet, dès que la liberté règne, qui peut se plaindre du résultat qu'il a débattu et consenti ? Comment même par cela seul que la liberté règne, le résultat ne serait-il pas la meilleure approximation du droit, et quelle plus solide garantie, pour la concordance des inégalités nécessaires de répartition aux inégalités de production, que de laisser, pour assurer les unes, la parole et la décision aux facultés mêmes et aux forces qui ont déterminé les autres ? Le premier devoir donc ici, comme dans l'œuvre de la production, c'est de se garder d'intervenir. Monopoles, réglementations, pesant ici et non point là, droits prohibitifs et protecteurs, mesures et institutions quelconques faussant violemment et légalement, quel malheur en vérité que ces deux mots puissent se trouver ensemble, la liberté des transactions et du travail, doivent avant tout disparaître, et nous pouvons répéter ici : béni sera le

gouvernement dont la main, pour tout bienfait, aura consenti à s'abstenir. Le second but de l'œuvre de la distribution, c'est l'utile. Porter partout ce qui est nécessaire : tout déficit partiel ou momentané est une cherté, une souffrance, un chômage de quelque force utile, une perte réelle ; ne laisser nulle part de superflu : tout engorgement est avilissement des prix, consommation excessive. chômage de force encore, perte réelle encore ; épargner enfin elle aussi sur la vie ; économiser le temps, ce bien commun de l'homme et des choses, ce sont là ses obligations, son partage, ses services.

Mais combien de choses à distribuer et combien de distributions distinctes ! La première, celle qui frappe d'abord les yeux quand on envisage une société, c'est celle des produits. Or, celle-là comment l'améliorer et l'agrandir ? Par la multiplication et le perfectionnement des voies de communication et des moyens de transport ; à l'intérieur : chemins et routes de tout ordre ; canaux, rivières et fleuves ; chemins de fer s'ajoutant aux routes de terre ; bêtes de somme et matériel roulant ; bateaux et locomotives ; à l'extérieur : navires de tout rang à vapeur et à voiles et liberté des mers. Nous n'avons pas d'idée de ce qu'une société nombreuse dépense tous les ans en transports et de la part pour laquelle le transport entre dans le prix des choses. Quand on pense que le blé coûtera 10 francs l'hectolitre pris sur la plaine et ne pourra être donné à moins de 15 francs au marché de la ville voisine, et que sur la plaine même la moitié peut-être de son prix de revient représente encore des transports d'hommes, d'animaux et de choses ; quand on pense qu'il en est ainsi de tout, on s'étonne, on s'effraie, on mesure et l'on admire le rôle de la distribution dans l'œuvre sociale. Le mouvement, cette chose si précieuse, est aussi la plus coûteuse. Elle constitue peut-être la première dépense comme la plus grande force d'une société. La moitié

de la vie se passe assurément à mouvoir et à se mouvoir. A tous les moments de la durée, la moitié des hommes, et est-ce assez dire, sont occupés à des transports, depuis la montée de l'escalier ou le chemin de l'atelier jusqu'au voyage de 3,000 lieues; depuis la bêche portée sur l'épaule ou le marteau conduit de l'étau à l'enclume jusqu'au train de chemin de fer, jusqu'au navire portant celui-là 300,000 kilogrammes, celui-ci 15 à 1,800,000 kilogrammes de produits. Aussi diminuer l'espace, économiser le temps par un mécanisme quelconque pour le transport des hommes ou des choses est-il une œuvre d'une importance de premier ordre. Que l'on calcule ce que les chemins de fer épargnent de journées de travail, de combien ils accroissent encore en réalité la richesse nationale et ce qu'ils procurent d'abaissements de prix en réduisant le temps de chômage des produits, en permettant aux capitaux de se reconstituer par périodes plus rapides. Nous ne sommes à coup sûr qu'au début des découvertes des sciences. La vie utile, la vie nette de l'homme, si l'on peut dire, peut de ce chef s'agrandir dans des proportions énormes, aussi bien que l'utilité effective des choses. Ajoutons que, pour achever ce bienfait, il faut que les tarifs de tous les transports et moyens de correspondance, tarifs de chemins de fer, de péages, des lettres, de la télégraphie électrique s'abaissent aux plus bas prix possibles sous la main toujours nécessaire de la concurrence.

Ce n'est pas tout, les produits ne changent pas seulement de place, ils changent aussi de mains. Pour parvenir du premier producteur au consommateur, ils ont à franchir une filière de commerçants échelonnés, successivement acheteurs et vendeurs, qu'on appelle les intermédiaires. Or, tout cela c'est encore de l'espace et du temps. Supprimer des intermédiaires, rapprocher les deux bouts de la chaîne, c'est encore amoindrir des distances, épar-

gner sur la vie humaine et réduire ce qu'on pourrait appeler le temps mort des produits. Sous ce rapport, n'est-il pas parmi nous de progrès à faire? En vérité, il paraît difficile de le nier. Quand on examine autour de soi la constitution du commerce, on est véritablement saisi d'abord du grand nombre de ses membres, puis de la faible part de temps qu'il occupe réellement dans leur journée. Certes, nous avons défendu assez nettement la fonction des intermédiaires pour qu'on ne suppose pas ici la pensée d'en conseiller une réduction artificielle, à supposer qu'elle fût possible. Mais, en présence de ces remarques dont chacun trouve la justification à ses côtés, en présence de 8 à 900,000 commerçants que compte la France et qui composent ainsi près de 6 p. 100 du total de la population adulte et près du douzième du personnel adulte du travail, il est bien permis de dire que l'intérêt de la société, des consommateurs, notamment des classes pauvres, trouverait son compte à une réduction du nombre des intermédiaires, aujourd'hui constitués d'une façon véritablement fort dispendieuse, et que ce progrès paraît chez nous désirable et possible sur nombre de points, dans une assez large mesure, celle même qui, tout en laissant les objets à la même portée du consommateur, utiliserait la vie du commerçant jusqu'à concurrence de ses forces et de sa dette légitime et rendrait à la production ceux de ses membres qui par suite ne lui seraient plus nécessaires. Si tel est l'intérêt social, soyons sûrs que la force des choses se trouvera vite à son aide. C'est une tâche à laquelle elle n'a jamais manqué. Peut-être la formation des grands établissements de commerce est-elle, malgré quelques motifs d'appréhension, l'un des premiers pas de la route mystérieusement utile qu'elle entend suivre. D'autre part, dans certaines branches du travail, dans la culture par exemple et l'élève du bétail, le producteur et le consommateur tendent visiblement à se rappro-

cher directement. D'autre part encore, nous avons vu que les achats en gros et en commun paraissent promettre des avantages. Entrons donc dans cette voie. Pour activer, pour compléter le succès, qu'à l'extérieur comme à l'intérieur du pays la statistique journalière des débouchés, des besoins, des existences; au dehors les factoreries, les consulats, les comptoirs; au dedans les bazars, les marchés préviennent les engorgements et les raretés également dommageables, facilitent l'arrivée rapide des produits aux mains du consommateur et leur offre à des prix abaissés, sous le régime de la libre concurrence, par cette épargne du temps, résultat ici de tout progrès et source de tout accroissement de richesse.

Ce n'est pas tout encore, après la distribution des matériaux, des instruments et des produits du travail, après, dis-je, dans l'ordre de l'observation mais non de l'importance, vient la distribution de la vie même qui constitue le travail. Or cette vie, ce sont les hommes qui en sont les porteurs, les réceptacles, les ministres. Ce sont donc les hommes qu'il s'agit de répartir au dedans, au dehors, suivant le rapport inexorable, nous l'avons vu, des instruments du travail et de la quantité des produits consommables. Aujourd'hui par bonheur l'émigration, quoique difficile encore est possible. Elle est libératrice et presque dépourvue de souffrances. Sachons donc la préparer, la pratiquer dans la mesure restreinte d'ailleurs où le degré de densité de notre population peut nous la rendre utile. Elle est dépourvue de souffrances, car les pays que visite la colonisation dans le monde offrent à présent la sécurité en même temps que les ressources. Les moyens de transport sont plus abondants, meilleurs, plus rapides et moins chers. Des entreprises se sont formées qui les facilitent. En Allemagne, dans les provinces badoises, on voit des familles, des populations compactes transporter en quelque sorte hors du pays natal une commune, un canton. Qu'est-

ce alors que l'émigration? La patrie a disparu sans doute; mais est-ce vraiment l'expatriation, quand on a conservé autour de soi les objets les plus près du cœur? Elle est libératrice et pour ceux qui demeurent, dont le travail et la consommation affranchis d'une concurrence excessive se relèvent rapidement, et pour ceux qui s'éloignent bientôt propriétaires et fortifiés par la permanence, la base et la fécondité que la propriété donne au travail. Seulement, voulons-nous que notre émigration profite à une terre française? N'oublions pas que si, dans un pays façonné de longue main, la tutelle administrative n'est pas un obstacle absolu malgré ses dommages, ce n'est pas trop dans un pays neuf de toutes les ressources de l'initiative particulière. N'oublions pas aussi que dans toute population les recrues de l'émigration, et cela est naturel, sont toujours les âmes aventureuses, et que pour elles un attrait puissant autant qu'un bien nécessaire, c'est la liberté. Au dedans, sachons aussi distribuer le travail. Souvent un léger déplacement, ici, le sauve de la dépréciation, là, peut l'élever jusqu'à l'aisance parce qu'une terre inculte ou mal cultivée, des instruments de travail inactifs ou mal servis l'appelaient sans l'obtenir. Que pour lui comme pour les produits, une publicité assidue fasse partout connaître, au dehors comme au dedans, l'état de l'offre et de la demande pour toutes les professions comme pour toutes les localités qui l'intéressent. Que des agences de placement, que des bourses (1) de travailleurs, pour prendre le mot d'un autre temps, ajoutent à la publicité et la provoquent. Puis, il est pour les populations laborieuses une autre locomotion encore. Elles n'ont pas

(1) Un journal qui réalise en partie déjà ce souhait en Belgique a été fondé à Bruxelles par M. G. de Molinari, professeur d'économie politique au musée de l'Industrie de cette ville.

seulement besoin de se mouvoir d'un point de l'espace à l'autre, il faut aussi qu'elles sachent passer d'une branche à l'autre du travail. Appliquons-nous à les doter de cette ressource avec toutes les autres; n'oublions pas qu'en matière d'industrie comme à la guerre, la mobilité est à la fois protection et pouvoir, succès et salut (1).

Enfin, il est encore une distribution plus saisissante que celle des produits de commune à commune ou de main en main, plus saisissante que celle même de la vie active jetée partout, promenée, semée avec les hommes sur la face du monde et dans toutes les branches du travail. Profonde, mystérieuse, immatérielle en quelque sorte par ses objets, son domaine, ses procédés, elle a pour la pensée qui l'envisage des caractères et un attrait étranges. Une terre appartient à un homme. Il la vend à un autre. La terre demeure la même. Les deux hommes peuvent n'avoir pas bougé. Qu'est-ce donc qui s'est déplacé? Quelque chose d'insaisissable : un droit. Plus loin, une charrue est louée par celui-ci à celui-là. Que se passe-t-il? Sans doute le preneur, la charrue changeront de place. Mais quoi! la force qui va manier la charrue existait en puissance. La charrue devra être rendue en même et semblable état. Quel est donc l'objet du contrat? La faculté de rapprocher, d'unir momentanément ces deux choses existantes; mortes si elles sont séparées, vivantes et productives si elles s'associent. Ou si l'on veut, c'est là une vente encore, et quel en est l'objet? Le temps mesuré à une certaine mesure, le temps dans lequel la charrue vit et participe avec ses

(1) C'est notamment cette mobilité qui assure la supériorité de situation du fermier sur le métayer. Le métayer ne possède que de la main-d'œuvre, qu'il ne peut placer que dans la culture. Le fermier a de plus des capitaux qu'il pourrait porter dans l'industrie.

Nous avons vu déjà (p. 359) l'importance tout à fait capitale que présenterait, pour les classes pauvres, la possession d'un double métier. Nous allons être ramenés à cette idée encore tout à l'heure à d'autres points de vue.

utilités spéciales; toutes choses insaisissables encore. Et voyez, partout ailleurs, ce qui agit, ce sont les forces du monde matériel. Ce qui découvre, ce qui invente, ce sont les sciences physiques. Si l'économie politique intervient, c'est pour indiquer les lois et le régime, mais au fond qui accomplit l'œuvre? L'industrie du bâtiment, du vêtement, l'élève du bétail, l'agriculture. L'esprit trouve la vapeur, mais c'est la vapeur après tout qui seule mène le métier, le balancier, la locomotive. Ici, au contraire, nous sommes véritablement dans le monde pur de l'esprit. L'esprit trouve et il accomplit. Lui seul est en scène. Une idée fait toute seule la richesse. C'est le vrai domaine de l'économie politique, son sanctuaire où personne qu'elle ne pénètre. Quelles merveilles pourtant! quelles puissances que ces actes de l'esprit seul! Croit-on que la lettre de change, le crédit, le système actionnaire, soient dans le monde de moindres progrès que les chemins de fer, de moindres forces que la vapeur? Au fond, quelle simplicité pourtant que ce grand œuvre du groupement de la circulation! J'ai mes bras, ma vie, mais rien autre chose. Vous avez, vous, un instrument de travail. Mais vous dormez, vous vous reposez, vous avez mille autres choses à faire. Seules mes forces sont stériles. Dans vos repos, votre instrument de travail est improductif. Établissons un roulement, roulement aussi rapide que possible, qui me rapproche à mon tour de l'objet utile, ne laisse ni pour lui, ni pour ma vie, ni pour la vôtre un moment perdu. C'est là tout le problème. Or, là est assurément la véritable carrière de la science qui réside tout entière dans l'échange. Quand on pense à la quantité énorme de journées que donneraient, ajoutés l'un à l'autre, tous les moments perdus sans nécessité de repos, sans réparation utile, dans une société nombreuse et riche, par les instruments de travail et par les hommes, à la quantité plus énorme encore de produits qu'eussent donnée ces forces utilisées les unes

par les autres, on demeure frappé de cette pensée qu'il y a là des espaces inexplorés, une étendue, une profondeur immense de progrès à conquérir. Pour mon compte, je crois que c'est aux mystères de la circulation qu'il faudra surtout que les esprits s'appliquent en matière de science économique qui voudront être véritablement créateurs et bienfaiteurs, et que la circulation, ce sont les terres inconnues de l'économie politique.

Sous l'empire de ces idées, utilisons, agrandissons ce que nous possédons déjà. Établissons la liberté entière du crédit. Malgré quelques premiers risques peut-être, fions-nous toujours et partout à la liberté. C'est elle bien plutôt que la fortune qui récompense ceux qui osent. Apprenons à pratiquer le crédit foncier (1). La propriété foncière doit gagner elle aussi à cette mobilité par qui tout gagne. C'est aujourd'hui un mouvement qui se prépare et s'opère. Comment ne pas être frappé de la division permanente, sinon légèrement augmentée, de la propriété en regard de la concentration rapidement croissante des capitaux? Ne semble-t-il pas que la propriété est toute brisée en morceaux pour se fondre au creuset? Et de quoi s'agit-il? De faire de la propriété mobilière avec de la propriété foncière. Qui sait si dans quarante ans il y aura autre chose sur le marché que des titres mobiliers? Ne parle-t-on pas déjà en Angleterre d'un grand livre de la propriété dont les extraits se transmettraient par endossement? A côté du crédit à long terme, créons le crédit à court terme, besoin capital et particulier de l'agriculture et que lui in-

(1) C'est un devoir que de citer ici l'écrit *De l'organisation du crédit foncier* de M. Louis Wolowski, principal promoteur de l'institution du crédit foncier en France.

Dès 1839, M. Wolowski avait lu à l'Académie des sciences morales et politiques un mémoire sur cette question. (*Revue de Législation*, vol. 10).

terdisent encore malgré ses réclamations, (1) ces vues étranges de la législation qui transforment en immeubles par destination de véritables objets mobiliers applicables à ce crédit. Amenons au surplus la culture, réelle manufacture de denrées agricoles, à s'assimiler les formes de l'industrie et du commerce. En regard, étendons aussi le crédit mobilier au profit de l'industrie, sous le régime encore et toujours de la concurrence. Puis élevons le crédit personnel. On prête sur la terre féconde. On dépose dans son sein avec confiance, et, en effet, sa fécondité est une foi jurée, une renommée acquise, auxquelles à moins de revers elle ne manque pas, Dieu merci. Pourquoi ne prêterait-on pas sur l'activité, sur l'honnêteté humaines, gages semblables, sur l'honneur des hommes, leur foi jurée, leur réputation établie? On sait les bienfaits du crédit personnel en Écosse. Nulle part, n'oublions en matière de crédit un principe qui résulte de ce qui précède, à savoir que si les titres représentatifs des capitaux peuvent sans inconvénient servir de gages, c'est une opération fâcheuse que le dépôt des capitaux en consignation. Leur chômage, en effet, aux comptoirs, aux monts de piété, institution d'ailleurs utile à certains égards, s'ajoute et s'ajouterait dans toutes les institutions futures à l'intérêt du prêt, au grand dommage et de l'emprunteur et du bien public. Imitons la ville de Lyon où une institution de crédit prête à des ouvriers connus sur le gage de leurs outils, mais sans en demander le dépôt. Le grand principe, la règle suprême, c'est ici, répétons-le encore, l'épargne sur la vie et, par la rapidité d'une circulation qui rapproche, sépare pour unir ailleurs et rapprocher encore,

(1) On sait à cet égard les démarches que poursuit M. le comte d'Esterno, appuyé de nombre de cultivateurs intelligents, pour amener une réforme dans la législation.

l'utilisation des hommes et des choses jusqu'à la dernière minute de ce temps dont la vie est faite.

Partout mêmes principes et principes partout les mêmes. Seraient-ils des principes au surplus sans cela? C'est sous leur règle encore que la consommation à son tour doit se placer. Certes, et nous l'avons vu, il n'est pas rare d'entendre fausser et exagérer son rôle. Il semble qu'elle n'ait dans le monde social d'autre mission que de détruire, que de faire partout et le plus possible, sans choix comme sans relâche, des vides que l'on bénit sous le nom de débouchés. Pour faire des consommateurs, on sacrifie des sommes énormes, témoin l'Algérie, par exemple, où l'on a vu chaque colon, consommateur en espérance des produits nationaux, coûter, et ici sans grand succès, jusqu'à 3,000 francs à la métropole. Eh! bien, non, cela n'est pas vrai ainsi. Il est bon assurément, il est nécessaire que la production trouve des vides; l'industrie, l'agriculture des consommateurs. Mais quoi! gardons-nous d'oublier une chose, c'est que des vides ne sont des débouchés, c'est que des populations ne sont des consommateurs qu'à la condition que le produit consommable qui se présente trouve là d'autres produits contre lesquels il puisse s'échanger. Sans cela, songeons y donc, combien de consommateurs! Manque-t-il de populations en France toutes prêtes à consommer, sur des proportions énormes, le pain de blé, le vin, les étoffes? Pourquoi donc voit-on pourtant le vigneron, le fermier, le manufacturier se plaindre si souvent de l'avilissement de leurs produits? Pourquoi la consommation de tout cela rencontre-t-elle assez vite, trop vite hélas! sa limite? C'est qu'au-delà de cette limite elle ne trouve plus rien qui la paye. C'est que si le besoin est l'aiguillon de la production, c'est la production qui est la richesse. C'est que ce n'est point là le rôle vrai de la consommation.

Le véritable rôle de la consommation c'est, disons-

nous, aux mêmes principes qu'il se puise. Et en effet, pour elle comme pour le reste, faire acte de jugement et d'épargne, tout est là. C'est elle qui est chargée d'entretenir, de réparer, d'épargner la vie, avant, bien avant de songer à la charmer et à l'embellir. Maîtresse de la bourse du ménage social, c'est elle pareillement qui doit assurer l'excédant constant des recettes, retrancher sévèrement sur la dépense annuelle pour remettre le plus possible aux mains du capital qui, lui, fait tout fructifier au lieu de détruire. Pour mieux dire, si la production apporte au monde le capital, c'est la consommation qui lui donne l'être et lui remet ses titres, parce que c'est elle qui le préserve et le libère. Quelles grandes tâches que ces deux objets! Elle doit entretenir et réparer la vie judicieusement, fructueusement. Gardons-nous donc des dépenses inutiles. Assainissons nos habitations, nos rues. Empruntons à l'Angleterre ce merveilleux système d'égoûts qui va élever, qui élève déjà chez elle la vie moyenne. Renonçons au malheureux travers qui nous jette partout dans les constructions de luxe. Tâchons donc de faire passer le nécessaire avant le superflu. Bâtissons des maisons, des cités ouvrières si l'on veut, avant d'élever des palais qui ne logeront personne et de faire des monuments jusque pour les hospices. Nous verrons tout à l'heure ce qu'une éducation sensée pourrait mettre de raison dans l'œuvre de la consommation, ce que l'association y apporterait d'épargne. Ici, conseillons la seulement par ses seules lumières. Qu'en matière de vêtement comme pour l'habitation, elle préfère le solide à l'éclatant, l'étoffe qui garantit à celle qui pare. Dans combien de cas le goût excessif de la toilette n'est-il pas le chemin de l'improbité, de l'inconduite ou de la misère! De même, pour l'alimentation, qu'elle renonce à des répugnances injustifiées. Qu'elle se montre calculatrice par la préférence donnée au bon sur le bon marché ; morale en accoutumant l'industrie

à donner quelques heures tous les jours aux divers membres de chaque famille pour revenir prendre leurs repas en commun près du foyer, chose si capitale pour le lien du ménage, la santé, l'affection, la bonne conduite. Que partout elle réclame et impose la sage limitation du nombre pour avoir la suffisance, la liberté pour avoir la bonne fabrication et les bas prix. Enfin et pardessus tout, qu'elle ait sans cesse devant les yeux le ménagement de la vie même, bien le plus précieux, le plus cher de tous ceux dont elle dispose et qui en est, à vrai dire, le fond même, comme il est le but de tous ses actes.

Quant à l'épargne, en vérité, est-il besoin de s'appesantir sur l'étendue et la fécondité de sa tâche? Loin de là, car la grandeur même de ses bienfaits en a fait suspecter la justice et, au lieu d'avoir à montrer sa puissance qui frappe tous les yeux, on est réduit pour premier devoir à la justifier. Quoi! dit-on, un homme épargne, un certain jour de sa vie et, pour ce moment de travail, de frugalité, de prudence, de hasard heureux peut-être, il obtient une récompense en quelque sorte éternelle! Le capital qu'il a formé lui assure à tous les instants de sa vie une assistance immense, une supériorité marquée sur tous ses semblables; il va même jusqu'à passer aux mains de ses fils pour les suivre dans tous les âges! Est-ce là de la justice, et une pareille disproportion entre le mérite et la rémunération n'est-elle pas excessive, contraire à tout principe moral, au bon droit, tranchons le mot, n'est-elle pas profondément inique, s'il est vrai que ce n'est pas là seulement accorder un pouvoir à un homme en particulier mais jeter tout le reste, non pour une faute mais pour un défaut de prudence ou de vertu, dans un état dommageable d'infériorité et de dépendance? Rien d'injuste assurément comme ces reproches. Eh quoi! n'avons-nous pas reconnu que l'idée la plus nette qu'on puisse avoir de la propriété, c'est de l'envisager comme un prolongement des facultés,

comme une extension de la personnalité humaines ? Mais alors, quelle est donc la justice ? N'est-ce pas que les mêmes avantages soient assurés à cette faculté spéciale, qui appartiennent à toutes les autres ? Cette persistance indéfinie de l'assistance du capital, n'est-ce pas ici le droit commun ? Quand un homme s'est fait instruit, grand par l'esprit ou bon par le cœur, est-ce que son savoir, son caractère ennobli, sa sensibilité, sa moralité une fois acquis ne le suivent pas jusqu'à la tombe et, sans doute, par delà la tombe, dans la marche éternellement ascendante des esprits ? Est-ce que ces richesses placées à portée des enfants ne sont pas pour eux des trésors où ils puisent et une succession qu'ils partagent ? Est-ce que la moindre bonne action accomplie dans la vie un certain jour perdu ne projette pas une sorte de retentissement dans tout le reste (1), et ne se trouve pas avoir élevé l'âme durablement dans sa mesure, qu'on s'en aperçoive ou qu'on le méconnaisse ? Noblesse oblige, dit-on. Eh bien ! oui, mais par cela même ne faut-il pas dire, noblesse fructifie ? Ainsi, partout et jusque dans les choses morales, non-seulement la persistance des agrandissements conquis, mais la pérennité même des fruits est une loi suprême. Et enfin, n'avons-nous pas remarqué que, faute d'une épargne qui comble le vide du travail, il arrive que le jour ne puisse transmettre la vie au jour qui le suit et qui l'attendait suivi à son tour de mille autres ? Qu'est-ce à dire, sinon que l'épargne qui sauve cette chaîne des temps y a un droit légitime, et que c'est avec une justice profonde que la force des choses lui alloue et fait siens tous ces jours qui eussent été perdus sans elle (2) ?

(1 De même que pour son châtiment une mauvaise action endurcit l'âme, moins émue à l'approche d'une seconde, puis d'une troisième, et bientôt aveugle et sourde devant sa dépravation qu'elle n'aperçoit pas.

(2) N'est-ce pas là en effet l'une des explications, l'explication dans l'ordre d'idées où nous sommes, de la pérennité de l'intérêt ?

Non, rien d'excessif dans le pouvoir de l'épargne ; rien que de conforme au droit le plus sévère, aux destinées les plus souhaitables des sociétés et en particulier des classes pauvres, toujours plus intéressées que personne à l'accumulation du capital auquel et leur travail et par le travail leur bien-être se mesurent. Pratiquons donc l'épargne ; conseillons-la partout et toujours ; partout stimulons-en le génie. Je dis partout et toujours, et en effet, on ne sait en vérité dans quelle situation l'épargne est impossible. Qui d'entre nous n'a rencontré de ces familles dont la vue réveille dans notre souvenir le souvenir de ces plantes de montagnes poussant péniblement dans une fissure de rocher, les racines sur le rocher même ? Miracles de la vie, comment viennent-elles se demande-t-on quand on les contemple, comment ne sont-elles pas mortes ? Mais, à coup sûr, elles vont mourir et la visite du lendemain ne les retrouvera plus. Eh bien, non, une pluie, une rosée les sauve pour une semaine. Leur travail incessant puise dans l'atmosphère des aliments que le sol leur refuse. A défaut de tout, elles souffrent, elles se permettent à peine de vivre. Puis, un peu de poussière qui s'attache à leurs branches et qu'elles amassent à leurs pieds, quelques parcelles détachées de leur propre substance qui s'y ajoutent atôme par atôme leur font à la fin un coin de terre. Voyez-les maintenant, de chétives qu'elles étaient, menacées, vivant à peine, les voilà devenues de vigoureux arbustes, solidement fixés, bravant la sécheresse et l'orage et faisant éclater pour s'agrandir le roc de granit qui les gêne. Leur coin de terre les a sauvées.

Ainsi en est-il de l'épargne. Or, que faut-il pour épargner ? Vouloir et vouloir encore. Sachons donc faire vouloir. Comme bien des lois du monde économique, la loi des choses se modèle ici sur une loi du monde matériel. Ne pourrait-on pas dire en effet que l'épargne s'opère en raison directe de la masse et de la vitesse acquise, inverse

de la distance ? Quiconque n'a point l'épargne pourra bien n'épargner jamais. L'espoir, l'aiguillon lui manquent. Qui sait s'il sortira de sa misère ? Mais qu'un premier fonds se forme, tout est fini. La certitude acquise par l'épargne accomplie de pouvoir épargner encore, l'envie de grossir le trésor amassé écartent l'inconduite, l'imprudence, la prodigalité pour décupler le travail et l'épargne elle-même sous l'empire d'une sorte de vigilance et de foi ardente. De même, créer plus de moyens d'employer les épargnes, les mettre plus à portée des populations, c'est souvent aussi stimuler des économies qui ne se fussent point faites si elles n'eussent trouvé près d'elles des placements utiles. Multiplions donc les caisses d'épargne, les caisses d'épargne qu'on a si heureusement appelées les écoles primaires des capitaux populaires (1). Multiplions, plaçons partout et tout près des classes pauvres toutes les institutions qui, avec celle-là, peuvent stimuler et recevoir leurs économies. Si mince qu'il soit, un livret est comme la première assise du coin de terre qui va grandir. Si mince qu'il soit, il est déjà un capital. Or, nous l'avons vu, tout est là et tout nous y ramène. Annexer un capital aux forces humaines, c'est toujours assurer la vie, l'indépendance, le placement fécond du loisir ; abriter solidement contre la misère extrême ; maintenir sauves toutes les énergies du travail. C'est acheminer, c'est toucher déjà, en étendant la main, le grand but de l'économie politique et de la politique : faire une nation de propriétaires.

Mais quoi, disent les sociétés et surtout dans leur sein des hommes dont le cœur généreux les stimule, n'est-il pas un devoir plus étroit et tout à la fois un moyen plus simple et plus direct quand il s'agit de guérir la misère ? Voici les populations pauvres. Elles manquent de tout, mais nous sommes riches. Pourquoi ne donnerions-nous

(1) Le mot est de M. le baron Charles Dupin.

pas à l'État notre dîme pour elles ? Elles n'ont pas de prévoyance, faisons-nous donc fort d'en avoir à leur place. Le bureau de bienfaisance complétera ce qui fait défaut à leur revenu. L'hôpital soignera la maladie sur laquelle on n'a point compté. L'hospice la vieillesse qu'on a trop oubliée dans les jeunes années. Organisons de toutes parts et du pied jusqu'au faîte l'œuvre protectrice et sainte, l'œuvre de l'assistance publique (1). C'est un droit pour tout homme venant en ce monde que d'y trouver la faculté de vivre. C'est pour toute société un devoir de la lui assurer, une honte d'y faillir et, en même temps, comment ne vaudrait-il pas mieux à tout prendre employer à nourrir les malheureux ce qu'il en coûtera de force pour les contenir, et quelle meilleure spéculation tout au moins que de consacrer à l'entretien et à la réparation de la vie les dépenses de la maladie et de la mortalité qui frappent et dévorent la vie (2) ?

Certes, il y a bien des choses dans ces quelques mots et qui demandent chacune à être pesées, car pour chacune les conséquences sont infiniment graves. Et d'abord, est-il vrai que la société doive assurer la vie à chacun de ses membres ; que chacun de ses membres ait le droit de réclamer d'elle l'accomplissement de cette tâche ? (3) Déjà, on se le rappelle, cette question a passé sous nos yeux revêtue d'une autre

(1) Les ouvrages qui ont traité de l'assistance sont si nombreux qu'il faut renoncer à citer même tous les plus importants. Mentionnons pourtant celui de M. le baron de Gérando, *de la Bienfaisance publique, Traité complet de l'indigence considérée dans ses rapports avec l'Économie sociale*, et celui de M. le pasteur Naville, *De la charité légale, de ses causes, de ses effets.*

Mentionnons aussi le remarquable *Rapport* de M. Thiers *sur l'assistance publique* en 1850.

(2) C'est ainsi que la question a été posée notamment par lord Ebrington.

(3) Remarquons que, pour rencontrer cette opinion, il n'est pas nécessaire d'aller frapper à la porte des rêveries ou des déclamations contemporaines. C'est le vénérable duc de la Rochefoucauld-Liancourt qui écrivait ceci : « Tout homme a droit à sa subsistance. »

forme, celle du droit au travail, et nous avons vu alors qu'il était impossible de reconnaître au profit de l'individu un droit, à la charge de la société une obligation de cette nature. Y réfléchir à nouveau, sous sa forme nouvelle, n'est que se confirmer profondément dans cette opinion. Consultons nos consciences ; ce qu'elles nous diront aussi nettement, aussi unanimement, aussi résolument que possible, c'est ceci : que l'on soit un simple particulier ou que l'on s'appelle État ou commune, on ne doit rien à autrui que la justice et personne au monde ne peut exiger rien de plus. Or qu'est-ce que la justice ? La justice, c'est d'user de son bien mais de ne point toucher au bien d'autrui. C'est de se tenir dans son droit et, dans ces conditions, d'en user pleinement sans obstacle comme sans crainte, mais de ne point mettre un pied au-delà dans le domaine du droit d'autrui, pour y porter le moindre trouble, le moindre préjudice.

Qu'est-ce à dire sinon que le droit, c'est au fond encore cette grande chose que nous retrouvons partout et toujours à tous les fondements du sol qui nous porte, à savoir la liberté ? Le domaine de chaque droit et cette circonscription sensible et résistante qu'on pourrait appeler l'impénétrabilité des droits, c'est l'étendue et l'impénétrabilité des personnalités elles-mêmes. Oh ! sans doute qu'après celà cette liberté omnipotente dans ses limites ne s'exerce malgré tout que sous la loi de certains devoirs, qui le nie ; qui ne le proclame ? Mais ces devoirs sont des devoirs de conscience ; non des obligations. Quiconque y manque fait mal, mais on ne peut dire qu'il n'ait point eu le droit d'agir ou de s'abstenir comme il l'a fait, encore moins qu'on ait celui de l'arrêter, de le punir, de le contraindre et il y a là matière à un blâme d'opinion, nullement à une action civile ou criminelle. C'est ce que les jurisconsultes établissent quand ils distinguent un droit parfait qui donne naissance à des obligations corrélatives, et un droit imparfait dépourvu

d'obligation et de sanction légale. Disons mieux, disons qu'il n'y a qu'un droit réglant, sous la force coercitive ou de la partie lésée ou de la société à son appui, les rapports obligés des hommes les uns avec les autres ; puis une morale qui va par delà la justice mais à la condition, au sein de ces espaces supérieurs plus éthérés et plus vastes, de ne plus engager la liberté que par la conscience, de n'avoir pour arrêts et pour sanction que la conscience encore, celle de l'homme intérieur qui se prononce par le commandement, par le contentement fier, par le remords accablant ; celle d'autrui qui éclate par l'applaudissement ou le reproche. Or, au milieu de tout cela, où se place le devoir d'aider à son semblable ? En vérité, qui doute que ce n'est point dans le droit légalement exigible et pour qui n'est-il pas clair, cent fois clair de par la conscience, qu'à porter même les choses à l'extrême, l'homme malheureux souffrant de la faim, prêt à mourir, je le veux, n'a malgré tout nulle action réelle à exercer à raison d'un secours qui le sauve, ni contre la société ni contre certains de ses membres par lui choisis parmi les plus riches, comme pour une obligation commune un créancier choisit entre les plus solides de ses endosseurs ?

A défaut de droit qui puisse ainsi s'imposer et se poursuivre, faut-il reconnaître pour l'État un de ces devoirs de conscience que nous venons de définir ? A Dieu ne plaise, en vérité, qu'on trouve ici cette fausse et périlleuse morale qui, après avoir fait peser tous les devoirs sur l'homme isolé avec la prétention qu'il les accomplisse, en affranchit aussitôt les hommes à l'état collectif, avec pleine faculté de pourvoir d'abord à l'intérêt général devenu le devoir, le droit ou l'excuse suprêmes, comme si l'individu était moins cher à lui-même que les sociétés ne le sont pour elles, et qu'une fois les principes désertés sur un point, on ne fût pas conduit à ne choisir de toutes parts que le parti le plus commode. Non, disons que la règle morale

est la même partout et pour tous les êtres, la même et pour le droit étroit et au-delà du droit pour tout ce qui touche à la vertu et à la sympathie. Disons qu'il est à coup sûr, et l'histoire est là pour le dire, des peuples égoïstes et des peuples généreux ; qu'il est, parmi ces conduites plus hautes, de bonnes actions et des lâchetés, des droits exercés avec une rigueur honteuse et des sacrifices noblement embrassés. Et gardons-nous de dissuader les sociétés quand elles répugnent à ces abaissements, quand elles aspirent à ces glorieuses renommées. Elles aussi sont des personnes libres, intelligentes, responsables. Elles aussi peuvent dire avec le poëte : « Homo sum. » Loin de les désintéresser de la vertu et du dévouement, disons leur bien que la sympathie, la générosité sont pour elles, comme pour chacun de leurs membres et au même titre, des devoirs qui les réclament, des grandeurs et des biens qui leur appartiennent.

Oui, mais prenons garde. A quelles conditions ces grandeurs peuvent-elles se poursuivre et s'atteindre, ces devoirs se pratiquer? A la condition, bien évidemment, d'une part que la sympathie ne viole point le droit, d'autre part qu'elle soit judicieuse et réellement bienfaisante. Or, sur le premier point, il faut bien reconnaître que si les sociétés, pourvu qu'elles agissent de leur plein gré, sont louables de pratiquer la générosité dans leurs rapports internationaux où elles interviennent comme personnes morales, unes, libres et maîtresses, il n'en est pas de même quand il s'agit de leur organisation intérieure. Ici, de leur part, être généreuses, ce n'est plus autre chose qu'être partiales, et donner n'est plus disposer de son bien mais disposer du bien de tous pour des faveurs particulières. Ici, la justice, c'est que chacun contribue en proportion des services qu'il reçoit, reçoive en proportion de ses services. Tout ce qui vient à déranger ces deux termes est une atteinte au droit, atteinte qui peut sans

doute être consentie librement par une classe au profit d'une autre, mais c'est alors l'assistance collective dont nous allons parler, non plus l'assistance publique où nous sommes qui ne peut être imposée par l'ensemble de la société à quelques-unes des classes qui la composent au profit de certaines autres, sous peine de subversion de toute justice et de véritable spoliation. Quant au second point, eh ! mon Dieu, rien que ces quelques mots ne suffisent-ils pas à nous faire pressentir ce qu'il en peut être? Ne savons-nous pas, pour l'avoir vu par cent exemples, qu'on ne viole pas impunément le droit et que tout échec qu'il reçoit a son contrecoup dans le domaine de l'utile? Et en effet, outre qu'elle est du chef de la société une dérogation au droit, l'assistance au nom et par les mains de l'État, ou des communes sous sa conduite, est, il faut le dire, l'un des remèdes les plus vains, les plus impuissants. Malheureux contresens d'une intention excellente, elle n'est pas même seulement impuissante, elle va la plupart du temps contre son but. Au lieu de guérir elle affaiblit. Au lieu de soulager le mal elle l'étend et l'avive.

L'assistance est impuissante. Eh ! comment le nier? Certes, l'Etat, les communes, ont beaucoup fait. Ils fondent et agissent encore beaucoup tous les jours. Le nombre infini des formes que l'assistance revêt dans leurs mains atteste une vigilance à qui rien n'échappe en même temps qu'une persévérance, un bon vouloir qui ne négligent rien après avoir tout exploré (1). Mais enfin, qui

(1) Il est impossible de pénétrer avec détail dans ce monde des institutions de l'assistance publique. Bornons-nous à en essayer une énumération rapide. Le sentiment de la bienfaisance est devenu si général de nos jours que leur nom dit à la plupart des esprits tout ce qui est nécessaire et n'est inconnu pour personne.

Plaçons en première ligne, à raison de leur importance, les bureaux de bienfaisance, les hôpitaux, les hospices dont nous avons donné le nombre, 1re partie, p. 154. Viendront ensuite rangés suivant la diversité de leurs

dira que la misère se guérit et disparaît sous l'application de ces secours? Hospices, hôpitaux et toutes institutions semblables influent, nous l'avons vu, sur le taux des salaires et les réduisent pour autant qu'ils apportent d'aide aux classes pauvres. Quant aux autres modes d'assistance, écoutez tous les hommes qui font de la bienfaisance publique leur étude ou leur occupation particulières. Il n'en est pas un qui ne convienne, qui ne proclame que

objets : pour le *logement*, les cités ouvrières, les locations payées dans des maisons particulières. — Pour le *vêtement*, la distribution d'habits d'hiver et d'été, les lingeries, les lavoirs publics. — Pour l'*alimentation*, les bons de pain, de viande, de riz, de toute denrée de première nécessité, les fourneaux alimentaires, les bons de pain à prix réduit dans les temps de cherté. — Pour le *travail*, les ateliers de charité, les défrichements, les ouvroirs, l'ouvrage donné à domicile. — Pour le *chauffage*, l'achat et le don d'objets variant suivant les ressources du pays. — Pour ce qui touche à la *santé* des classes pauvres, les bains gratuits, l'admission gratuite aux eaux thermales, les visites de médecins ou de sages-femmes, les médicaments accordés gratuitement, services établis d'ordinaire par circonscription cantonale, les sœurs de charité, les vaccinations gratuites, les consultations au domicile du médecin, les asiles pour les ouvriers convalescents ou invalides, les secours à domicile pour ces mêmes ouvriers, comme la fondation de Montyon à Paris, par exemple. — Pour les *femmes*, les hospices de maternité, les secours pendant les grossesses, les couches et l'allaitement. — Pour les *enfants*, les tours, les hospices et les hôpitaux spéciaux, les crèches, les salles d'asile urbaines et rurales, les garderies, les écoles gratuites, les secours pour l'apprentissage, les hospices d'enfants trouvés et abandonnés, orphelinats, colonies agricoles et pénitentiaires, bourses dans les écoles professionnelles. — Puis des institutions de *crédit*, monts-de-piété, prêts d'honneur ou de bienfaisance. — Puis les dépôts de mendicité. — Puis les institutions d'assistance judiciaire. — Puis les fondations destinées aux infirmités de toute nature : Incurables, sourds-muets, aveugles, aliénés. — Les maisons de refuge pour les filles repenties. — Les passeports ou les moyens de transport gratuits. — Puis les institutions dont l'*éducation* des classes pauvres est l'objet : écoles d'adultes, écoles de dessin, cours publics de toute espèce, livres à l'usage des classes pauvres.

Tous ces moyens et bien d'autres, car il est impossible de tout dire, mis en œuvre et sur tous les points du territoire où les ressources ont pu suffire, forment assurément un témoignage infiniment honorable pour le pays qui les applaudit et les pratique. Plût à Dieu que mieux employés ces efforts et ces dépenses fussent de nature à se trouver récompensés par un meilleur succès!

leur appui est à peine sensible, leur suppression indifférente ; que partout, à côté des familles assistées, on trouve d'autres familles demeurées hors de l'assistance dont la misère ne le cède en rien, en rien et sous aucun rapport, à celle des premières et qui pourtant vivent, résistent, se maintiennent, plus près même du salut, il faut le dire, quand le salut est possible. Et en effet, que deviennent ces sommes énormes en apparence et prises en bloc, alors qu'elles parviennent aux mains des classes pauvres, étonnées, révoltées même souvent de leur amoindrissement? Voyez. Un million partagé entre 400,000 personnes donne pour chacune 2 fr. 50 c., guère plus d'une journée de travail. A prendre l'ensemble des bureaux de bienfaisance, qu'est-ce, nous avons reproduit ces calculs, qu'est-ce que donne la distribution des secours? 40 à 50 francs par famille, 10 à 11 francs par tête en moyenne, déduction faite des frais d'administration qui prélèvent plus d'un cinquième des ressources (1). Dans certains bureaux même nous avons vu la moyenne descendre jusqu'à 1 ou 2 francs par tête, par ménage même, et à moins encore. Certes, il est bien clair que ce sont là des secours inutiles et absolument hors d'état d'exercer une influence quelque peu sérieuse sur la situation des classes pauvres (2).

Ajoutez les embarras, les lenteurs, les déperditions de temps, de bonne occasion (3) et d'argent attachés à la

(1) On compte en France dans les hôpitaux et hospices un employé pour quatre administrés (*Rapport* de M. de Watteville au ministre de l'intérieur *sur l'administration des hôpitaux et des hospices*).

(2) Dans le langage des familles assistées à Paris, le secours s'appelle « une douceur » (M. Vée, *du Paupérisme et des secours publics dans la ville de Paris*, p. 39).

(3) A Paris, il faut quinze jours de formalités avant qu'un indigent soit inscrit. En province, beaucoup de bureaux de bienfaisance ne se réunissent que tous les mois. Souvent, c'est seulement deux fois par an, à l'hiver et à

forme administrative qui croit avoir tout fait quand elle a nommé une commission souvent bien plus honorifique que laborieuse, organisé quelque mécanisme bien régulier où les degrés se coordonnent avec précision et se correspondent (1) ; ajoutez la plaie des fonctions gratuites avec ses orgueils et son bruit, vides et vains, sa préoccupation d'elle-même et, à part quelques honorables exceptions, son indifférence. Ajoutez enfin, les obstacles, les difficultés, les impossibilités inhérentes aux choses mêmes et à l'exercice hiérarchisé, universel, d'un système de bienfaisance et il demeurera constant que l'assistance n'est qu'un rêve impuissant contre la misère. Au surplus, qui donc se chargera jamais de suppléer au produit du travail s'il fait défaut par la maladie, les circonstances ou l'inconduite, quand on songe que le produit annuel des salaires industriels et agricoles ne va pas à moins de 4 milliards 1/2 et que la totalité des ressources de l'assistance publique, hospices, hôpitaux, bureaux de bienfaisance, tout compris, ne dépasse pas 72 millions, soit la 62e partie? Et enfin, n'est-il pas un argument suprême ? Nous avons noté les causes du Paupérisme permanentes ou accidentelles; eh ! bien, par où l'assistance engage-t-elle la lutte contre ces causes? Laquelle fait-elle disparaître ?

Toutefois, l'assistance avons-nous dit, n'est pas seulement inefficace, elle est dommageable. Eh bien oui, elle est dommageable pour la société, loin d'être pour elle cette féconde entreprise qu'on entendait ouvrir à sa prospérité autant qu'à sa sympathie, dommageable pour les classes

l'été. Quelquefois, par l'absence des administrateurs, au moment des vacances, il est impossible de constituer une réunion, « mais le malheur, lui, dit M. Vée, le malheur ne prend pas de vacances» (*Du Paupérisme et des secours publics dans la ville de Paris*, p. 35. Voir aussi p. 59).

(1) On peut voir l'empire que ces idées exercent sur les esprits, dans un ouvrage utile à d'autres égards, celui de M. Moreau-Christophe : *Du problème de la misère et de sa solution.*

non assistées, dommageable encore pour les classes assistées elles-mêmes. Elle est dommageable pour les classes ouvrières demeurées hors de l'assistance ? Et en effet, qui ne conviendra qu'ajouter un secours au salaire pour une partie des populations laborieuses, c'est subventionner le travail de ces familles, partant leur permettre de donner leur journée à un prix réduit d'autant, partant par la concurrence réduire aussi d'une somme égale, violemment, cruellement, tous les autres salaires ? Or, voyez alors ce que vous faites en distribuant 60 millions à 1,300,000 malheureux. Vous leur donnez un secours à peine sensible, disons mieux, un secours qui disparaît parce que le taux de leur journée s'abaisse d'une quantité proportionnée; puis, en regard de ces familles, vous en aviez d'autres quatre ou cinq fois plus nombreuses, remarquez le bien, dont le salaire atteignait le chiffre même du salaire actuel des premières augmenté de leur secours, et voilà que, pour celles-ci et par votre fait, le salaire subit une dépréciation presque égale. Qu'est-ce à dire, sinon qu'en donnant là 60 millions vous n'avez en réalité rien donné et que, pour avoir donné là ces 60 millions, vous en avez fait perdre ici deux à trois cents ? Qu'est-ce à dire, sinon que sans réduire d'une famille le nombre des misérables, vous faites des pauvres autour de vous comme à plaisir, à plaisir, non ce mot est injuste et je le retire, mais à l'aveugle, mais avec la juste responsabilité malgré tout qui s'attache à l'homicide par imprudence ? Ah ! combien de fois n'ai-je pas entendu, combien de fois n'a-t-on pas dû entendre de malheureuses ouvrières, par exemple, s'en prendre douloureusement, justement de leur salaire abaissé à 50 ou 60 centimes par jour, à ces ouvroirs fondés, soutenus par une déplorable assistance, qui les tuent sous l'appui de la charité publique (1) !

(1) On n'imagine pas combien il faut peu de chose pour abaisser notable-

L'assistance est dommageable à la société ? Et en effet n'est-ce rien déja pour elle que ces malheurs ? Pour combien ne faut-il pas compter en outre cette perversion de l'esprit public accoutumé sans cesse à voir prendre aux uns, d'ordinaire les plus méritants, pour donner aux autres souvent les moins dignes d'intérêt, sans droit dans tous les cas comme presque toujours sans excuse ! L'assistance, qu'on le veuille ou qu'on s'y refuse, c'est au fond et partout la taxe des pauvres. Quel danger encore que cette négation, que cette absorption inévitabble, on l'a vu par l'Angleterre, de la propriété, base de l'État ! Puis, dès que l'assistance est un impôt, à coup sûr la sympathie disparaît. Qui voit le pauvre, qui le secourt? Le fonctionnaire de l'État ou de la commune. Quant au reste des citoyens que connaissent-ils de l'assistance publique? L'impôt et le percepteur. Or, qui ne conviendra qu'il y a dommage à supprimer ainsi du sein des âmes la commisération, la bonté, la générosité, incapables de durer loin de leurs satisfactions et de leurs justes honneurs, anéanties dès qu'elles tombent sous la main de la contrainte ou abdiquent entre celles d'un intendant de leur vertu ?

Enfin, l'assistance nuit encore à la société parcequ'elle nuit aux classes assistées elle-mêmes. Et en effet, il n'est que trop vrai qu'elle est dommageable à celles-ci. Elle leur est dommageable parce qu'elle les humilie et les dégrade. Avec l'assistance point de fierté qui résiste, point de franchise qui dure. Le secours, et ne faut-il donc pas se garder de toute illusion sur la nature humaine, le secours s'obtient par la mendicité, par l'importunité, par le men-

ment et très au loin le taux des salaires. C'est un phénomène analogue, quoique inverse, à l'accroissement du prix des denrées dans les temps de cherté. Un déficit d'un douzième dans une récolte élèvera parfois les prix d'un tiers ou même de moitié. Un ouvroir de dix personnes subventionnées abaissera le salaire de cent, deux cents ouvrières libres.

songe, quelquefois par la peur que répandent des habitudes de violence ou de sédition. Il s'achète par la dépendance, par les faux égards, par l'hypocrisie obligée de croyance et de conduite. Il s'achète trop souvent encore par les réceptions blessantes, par le contact avec des malheureux dépravés, au milieu de conversations grossières et du désordre, pendant le temps de ces distributions communes parfois réglées avec bien peu de prudence, toutes choses qui font payer si cher le pain qu'elle donne. Elle est dommageable enfin et surtout en ce qu'elle détruit chez les classes pauvres le ressort même du travail, leur force et leur salut. Quel est le ressort du travail ? C'est le besoin, c'est l'envie ardente et l'habitude continue d'y chercher, d'y puiser pour soi et les siens l'existence rude, sévère mais indépendante et digne. Or, que fait l'assistance ? En amoindrissant le besoin elle affaiblit le mobile. En présentant le secours comme une ressource toujours à portée, comme une tutelle toujours prête, elle anéantit l'énergie, l'esprit de lutte, de résistance et de calcul si nécessaires au sein de la vie laborieuse. Toutes les forces de la volonté, de l'intelligence devaient être tendues vers le recours du travail, (1) elle les fausse, les efface, les abaisse en les détournant vers les perspectives de la mendicité. La pensée, la frayeur de la misère toujours prête à frapper l'imprévoyance, la prodigalité, le désordre, l'inconduite, arrêtaient, prévenaient tout cela. L'espoir d'y échapper à force de persévérance soutenait le courage. Elle émousse cet aiguillon; elle détruit ce frein salutaire, (2) ajoutant, au grand dé-

(1) Il est peu d'ouvrages de notre temps où cette nécessité de la responsabilité individuelle ait été aussi justement et aussi vivement mise en lumière que dans un écrit de M. Frédéric Passy, intitulé : *De l'Influence morale et matérielle de la contrainte et de la liberté. (Mélanges économiques*, 1857).

(2) On se rappelle que nous avons placé le défaut de frayeur de la misère et d'espoir d'y échapper parmi les causes notables du Paupérisme (2e partie, p. 328).

triment des classes pauvres, aux souffrances réelles de la misère ce qu'elle enlève de force à ses menaces. La condition du secours c'est d'être et de paraître pauvre, ainsi elle établit le mobile même de la vie en sens inverse du travail. Voilà ce que fait l'assistance. Aussi est-il vrai de dire que nulle part la misère ne s'amoindrit par elle. Aussi est-il vrai de dire qu'en fait, partout où elle paraît et grandit, la misère dure avec elle et le nombre des pauvres grandit avec elle (1).

Singulier mystère en vérité et contre lequel, au premier abord, l'intelligence et le sens moral se révoltent! Quoi! la bonne volonté désintéressée, ardente, ne suffit pas à faire une bonne action! Quoi! donner c'est faire du mal! Quoi! soulager, c'est blesser et corrompre! Est-il possible que la providence tolère de pareils mécomptes et n'est-ce pas à douter de sa justice (2)? Eh! bien, oui, cela est ainsi et l'on

(1) On trouvera dans le *Rapport* adressé par M. de Watteville, inspecteur général des établissements de bienfaisance, *au ministre de l'intérieur sur l'administration des bureaux de bienfaisance et la situation du Paupérisme en France*, p. 18 et 19, ces propres paroles dont il est impossible de méconnaître la gravité et l'autorité, émanées qu'elles sont d'une telle source et consignées dans un tel document : « On peut dire hardiment que, si la moyenne de secours dont il s'agit n'était pas distribuée aux pauvres, ces derniers n'en seraient pas plus malheureux. — Depuis soixante ans que l'administration de l'assistance publique à domicile exerce son initiative, on n'a jamais vu un seul indigent retiré de la misère et pouvant subvenir à ses besoins par les efforts et l'aide de ce mode de charité. Au contraire, elle constitue souvent le Paupérisme à l'état héréditaire. — Les distributions régulières, périodiques, à jour et à heure fixes, empêcheront toujours l'indigent de sortir de la cruelle position où quelquefois des circonstances imprévues et indépendantes de sa volonté l'ont placé. Elles lui donnent même souvent un esprit d'imprévoyance qui aggrave sa situation. Avec le système actuel, on dépense, dans le cours d'une année, 17 millions pour venir en aide à 1,400,000 indigents, dont le nombre se trouve exactement le même le 31 décembre de chaque année, s'il n'a pas augmenté. »

(2) C'est un sentiment universel au surplus parmi les hommes que cette tendance à suspecter la Providence quand de bonnes intentions échouent. Nous ne voulons pas, par exemple, que l'homme qui se met en péril pour

a pu juger par ce qui précède s'il est possible d'en faire le moindre doute. Mais il en est ainsi sous l'égide et pour la gloire même de l'éternelle justice. C'est qu'en effet nulle part, encore une fois, l'homme n'est dispensé de faire acte de choix et de jugement. C'est que pour faire du bien, il faut, chose assurément fort simple mais oubliée pourtant puisqu'on s'étonne, choisir quelque chose qui fasse en effet du bien. C'est que la question de la misère a été partout mal posée et qu'il ne s'agit pas de la soulager, ce qui la perpétue, mais de la détruire. C'est que l'État n'a rien à donner ; qu'en donnant il excède son pouvoir et son droit et que le droit violé se venge ; c'est que la loi c'est la justice (1) et qu'à faire plus que la justice elle sort réellement du domaine de la justice, pour le détriment de cette base suprême de l'ordre, de la sûreté, de la prospérité d'un pays. C'est que la bienfaisance interdite, impossible à l'État, doit être rendue à sa place et je dirais à ses princes légitimes. C'est enfin, il faut bien le dire encore, c'est que si l'État donne, si certaines classes le provoquent à donner, tout cela n'est point le devoir accompli mais la compensation vaine du devoir qu'on récuse. L'État donne, mais il ne veut pas ici l'attribution des droits politiques aux classes pauvres, là l'éducation populaire, ailleurs l'assiette proportionnelle ou la restitution équitable de l'impôt. On le provoque à donner, mais on ne veut point la suppression de droits protecteurs dont on s'enrichit au détriment du consommateur ; on refuse l'égalité, la fierté, l'indépendance, le respect. On recourt au palliatif, mais on ne veut pas se prendre aux causes. On donne mais on ne paie point sa dette, et l'on veut être enfin des bienfaiteurs, mais on ne

sauver l'un de ses semblables soit lui-même victime du péril. Qui ne reconnaît dans cette aspiration, puisée après tout dans une fausse intelligence du monde, l'une des origines de la croyance aux miracles ?

(1) Ainsi la définit Bastiat, dans son bel écrit intitulé : *La Loi*.

veut pas être justes. Loin donc que l'insuccès, que les périls de l'assistance publique soient une injure à la Providence, un oubli de sa pensée, une défaillance de sa conduite, ah ! je le demande, ne sont-ils pas au contraire une apparition éclatante de sa main inflexible et clairvoyante, impossible à tromper, comme à éluder, comme à séduire ?

Est-ce à dire pourtant que l'assistance ne fasse que du mal ? Non assurément, car, s'il en était ainsi, visiblement infidèle à sa mission elle ne tiendrait pas une heure. Il est certain que, par ses fondations, elle pourvoit à nombre de besoins criants qu'elle satisfait dans sa mesure ; que par ses secours, elle adoucit momentanément nombre de souffrances, mieux suivie de succès encore quand elle a le bon esprit de s'adresser à des maux temporaires qu'elle éteint alors, qu'elle peut du moins éteindre en faisant d'un coup ce qu'il faut faire pour les guérir ; et enfin, quand elle ne guérit pas, quand elle ne peut pas guérir, elle apaise. Ici encore comme partout, il y a suivant un écrit vraiment célèbre dans le monde économique, et plût à Dieu qu'on pût dire partout célèbre (1), il y a ce qu'on voit et ce qui échappe. Or, ce qu'on ne sait pas apercevoir ce sont les conséquences finales, les contrecoups des secours, qui sont dépravation et misère. Ce qu'on voit c'est le don, le bienfait, le soulagement fugitif. Elle est ainsi, en matière de paupérisme, cette grande puissance qui tient dans la vie une place si considérable et, qui sait, peut-être sur bien des points si nécessaire, et qui s'appelle l'illusion. Bienfaisante dans ces termes, elle calme, il est vrai, le cœur du pauvre, frappé malgré tout de ce qu'on fait pour lui. Elle calme l'esprit de la société elle-même, troublée par la pensée de ces misères et convaincue qu'elle a fait quelque chose pour les guérir. Est-il besoin de répéter que, là encore, le bien

(1) Qui n'a lu l'écrit de Bastiat : *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas.*

qu'elle fait n'est que d'un moment et de première apparence, et coûte cher comme tout le reste? Quel sommeil plus dangereux et plus profond que celui de la fausse croyance au devoir accompli?

Est-ce à dire enfin, que l'assistance publique puisse être supprimée d'un trait de plume et en un jour? Non à coup sûr. Rien ne se fait impunément avec cette rapidité qui tient toujours de la violence. Des habitudes existent qu'on ne peut détruire. Un peu de bien se fait dont la perte serait sensible. Au bien qu'on perdrait s'ajouterait la pensée de celui qu'on croirait perdu, et cela jusqu'à ce que la raison fût venue, jusqu'à ce que fussent réalisés et sentis les avantages de la suppression des secours. Non. Employons-nous toujours à mener la raison publique au-delà du progrès des choses, jamais le progrès des choses en avant de la raison publique. Mais du moins et en attendant une meilleure et plus heureuse réforme, réformons l'organisation et les procédés de l'assistance. S'il est difficile d'y réussir parce que c'est à l'administration elle-même qu'il faut demander de réformer l'administration, pourtant le succès n'est pas absolument impossible. Avant tout, obtenons pour elle la liberté. La liberté n'est pas moins nécessaire, l'état de minorité moins gros d'embarras et de dommages pour les administrations charitables que pour les administrations municipales. Faisons pénétrer partout le principe électif, la publicité habituelle des séances, en même temps que nous écarterons résolument la décevante, la coûteuse illusion des fonctions gratuites. Pénétrons bien l'assistance de cette pensée qu'il ne s'agit pas pour elle d'aider mais de prévenir, de soulager la misère mais, nous l'avons dit, de la détruire.

Demandons lui de faire disparaître les tours, institution vraiment étrange, quand on songe que l'administration, dans sa manie d'organiser, a été jusqu'à organiser l'exposi-

des enfants, et qui déshonore à coup sûr une société moderne. Disons lui bien que l'intérêt social ne réclame point les tours ni ne les justifie, comme on l'a cru longtemps (1). Disons lui bien qu'elle est elle-même désintéressée; qu'ils ne relèvent pas, qu'ils ne relèvent pas du moins pour les neuf dixièmes, de la misère, mais de faits d'un tout autre ordre, au sein desquels il faut bien que la société porte l'esprit de justice ou subisse justement sa honte et sa peine. Frappons d'un blâme énergique d'opinion ce luxe des constructions déraisonnable partout, ici ridicule et odieux, qui donne des palais aux pauvres à la condition d'en laisser une partie à la porte ou de prendre sur leur bien-être, et épargne d'une main avare sur le vin des vieillards, pour jeter les millions quand il s'agit de bâtir au profit de l'orgueil des administrateurs (2). Par une habitude dépourvue de bon sens, nous confions à des hommes la direction de tous nos services d'assistance et jusqu'à l'hospice de la maternité. Remettons-la presque tout entière aux mains des femmes. Qu'est-ce, la plupart du temps, que l'administration charitable et hospitalière ? Une question de ménage. Elles seules, soyons-en sûrs, peuvent y porter l'esprit d'ordre, d'entente, d'économie, faire beaucoup avec peu, faire bien et utilement ce qu'il faut faire. Elles seules savent mettre dans le secours le tact et la pa-

(1) Il résulte nettement du *Rapport* de M. de Watteville *sur les tours, les abandons, les infanticides et les morts-nés de* 1826 *à* 1854, que la suppression des tours n'a point d'influence sur le nombre des infanticides.

(2) On sait que, dans nombre d'hospices en France, malgré les économies qui devraient s'obtenir du logement en commun, le prix de revient du logement de chaque pauvre dépasse, et quelquefois notablement, le loyer d'un logement à part dans la localité.

Il en est de même en Belgique, témoin les exemples spirituellement cités par M. Ch. de Brouckere dans son écrit sur *la charité et l'assistance publique*.

tience, la délicatesse et la mesure qui le préservent du gaspillage, de l'inefficacité et du péril plus grand de détruire la pudeur de l'âme. Et au surplus, à qui donc le bienfait doit-il toujours être remis? N'est-ce pas à la ménagère de la famille pauvre? N'est-ce pas avec elle que l'œuvre difficile du relèvement d'une famille doit être délibérée à tout moment et conduite jour à jour?

Enfin et pardessus tout, tâchons d'inspirer à l'assistance cette conviction que, pour elle aussi, la grande tâche, le grand bienfait, c'est de s'effacer pour arriver à disparaître. Qu'elle continue d'administrer les revenus (1), mais que, pour la dépense, elle s'en remette le plus possible à l'esprit d'entreprise. Tout ce qui la rapprochera de ce but est un pas dans sa voie véritable. Que les hôpitaux, les hospices d'enfants et de vieillards, d'aliénés, de sourds-muets et d'aveugles soient des maisons de santé particulières, jamais seules dans une localité, toujours multiples, de manière à garantir les bons soins par la concurrence, et où, suivant des prix payés par l'assistance publique, les placements s'effectuent au choix même des familles toujours proches, toujours en éveil pour avertir par leurs révélations, réprimer par leur abandon, encourager par leur affluence. Que, guidée par ces principes auxquels s'unissent des motifs supérieurs encore, elle se prononce partout pour les secours à domicile qui portant la concurrence, l'émulation, la surveillance à leur point extrême, font de chaque ménage même une maison de santé, un bureau de

(1) On a recommandé et l'État provoque depuis longtemps, comme moyen d'augmenter ces revenus, la vente des biens immeubles des hospices et le remploi du prix en rentes sur l'État. Si le but est de mieux parer à quelque nécessité du moment et de faire disparaître les hospices dans un temps donné, il n'y a pas, à coup sûr, de moyen plus efficace; mais si l'on veut qu'ils se maintiennent, rien ne serait plus contraire à leur intérêt que de remplacer une valeur qui croît tous les jours par une autre dont l'amoindrissement futur, et dans une proportion très-considérable, est prédit par l'expérience de tout le passé.

bienfaisance, un hospice (1). Là, plus de cette privation de la liberté, plus de ces régimes inflexibles qui font payer la vie au prix de trésors très-chers, partie importante du bien-être. Là, plus de ces uniformes, livrées de l'assistance dont ils sont la négation autant que l'étalage et qui, mal justifiés par des raisons d'ordre et d'économie, coûtent à la légitime fierté du protégé plus qu'ils ne rapportent en publicité vaine à l'hospice protecteur. Là, aucun lien utile n'est brisé et tout peut être un mobile à bien faire : l'intérêt et le secours, le devoir et les affections, dont il importe à un si haut point de préserver l'appui héréditaire, en même temps que la salutaire responsabilité laisse dans une certaine mesure à la prévoyance ses mobiles, à l'imprudence sa peine. Certes, c'est dans ces conditions, c'est grâce à toutes ces réformes que l'assistance publique, impuissante à jamais se préserver complétement de faire du mal, en fera toutefois le moins possible, en même temps qu'elle rendra tous les services qu'il peut lui être donné de rendre. C'est dans ces conditions qu'elle aura l'honneur d'acheminer le moment souhaitable où, son rôle achevé dans ce monde, elle pourra, comme un acteur dont la tâche est finie, se retirer de la scène pour céder la place à des moyens plus vraiment efficaces et plus dignes d'en finir avec le Paupérisme, succès impossible pour elle.

Cependant, l'assistance par l'État n'est pas toute l'assistance. Parmi les institutions sœurs, en est-il d'inoffensives ou de véritablement bienfaisantes qui échappent à tous ces reproches? Après sa condamnation et sa retraite, est-ce dans la même ligne et dans la même famille que se transmettra l'héritage, et faut-il pour notre cause les appeler à prendre au moins en partie la place considérable

(1) La substitution des secours à domicile aux secours des hospices a donné les meilleurs résultats partout où elle a commencé de se faire, notamment à Paris.

laissée vide par l'administration disparue? A cet appel, la première qui se présente, c'est l'Église. Que penser de l'assistance par l'Église? L'assistance par l'Eglise, on le sait, a un nom particulier dans le monde, nom beau et célèbre, qu'elle a fait entendre la première au moment où, la première aussi, elle apportait la vertu jusqu'alors inconnue qu'il signifie. L'assistance de l'Église, c'est la charité (1).

Certes, la charité a bien des supériorités sur l'assistance de l'État; elle compte bien des côtés admirables. D'abord, elle a pour elle une grande chose, le droit. La charité n'impose rien à personne. Elle prêche. Heureux qui l'écoute. L'assistance prend à tous pour donner à quelques-uns. La charité de l'Église reçoit des dons volontaires avec la mission de les répartir et les répartit en effet suivant son mandat. A recueillir même sa règle dans ses temps d'ardeur et de pureté, elle recommande au chrétien de faire lui-même ses aumônes. Ainsi rapprochée de l'action libre et personnelle, cette pierre de touche de la valeur de toutes choses, elle emprunte de ce progrès dans la voie véritable moralité et droit, élan et discernement, élévations et satisfactions morales. Quelles merveilles, d'ailleurs, quelles grandeurs que son histoire, dont on est ému, transporté, confondu, ébloui, et qu'il est difficile d'être sévère, difficile même d'être juste contre elle sous l'impression de ces souvenirs! Je ne sais, en vérité, s'il est dans tous les âges une plus belle époque que celle où

(1) Renvoyons ici aux ouvrages suivants : *Economie politique chrétienne ou Recherches sur la nature et les causes du Paupérisme en France et en Europe, et sur les moyens de le soulager et de le prévenir*, par le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont. — *Essai historique sur la société civile et sa transformation par le christianisme* de M. Schmidt. — *Etudes historiques sur l'influence de la charité* de M. Etienne Châtel. — *La Charité chrétienne dans les premiers siècles de l'Église*, par le comte Franz de Champagny.

elle apparaît avec la primitive Église, une époque où le souffle de l'esprit et sa puissance se fassent sentir d'une façon plus vivante et plus uniquement. Où en était resté le paganisme ou bien où était-il tombé? Les classes chargées du travail étaient esclaves. Les esclaves n'étaient pas des hommes. Aristote, on s'en souvient, avec une simplicité, une tranquillité qui épouvantent, avait placé à côté de l'analyse de l'homme la monographie de l'esclave, comme celle du cheval ou du bœuf. C'était là l'opinion du monde ancien tout entier. Partout des rapports violents, partout droit de vie et de mort, partout atrocité des supplices. Les plaisirs mêmes du peuple sont des meurtres les jours de fête, en pompe et en plein soleil, au milieu du cirque. Les pères vendent leurs enfants pour vivre. L'exposition des nouveaux-nés, l'avortement, l'infanticide sont les recours admis, pratiqués à un point dont on n'a pas d'idée, contre les embarras de l'excédant de la population, au sein d'une société pauvre malgré le pillage du monde. Parmi les philosophes, intelligences et âmes d'élite pourtant de cette société, la commisération, la bienfaisance sont répudiées, ici, comme un trouble pour le repos de la vie, là, comme une faiblesse indigne du caractère, ailleurs conseillées, mais uniquement comme mesures de prudence et de sécurité publique. Le travail enfin, avili, déshonoré, abandonné de toutes parts, même sous le coup des violences légales qui s'arment pour le contraindre, menace à tout moment de jeter l'univers romain à la mort, faute de production industrielle et agricole.

Le christianisme paraît avec ses principes nouveaux, ses devoirs écoutés, ses tendresses, ses dévouements, ses justes sentiments de tant de choses, son amour passionné de Dieu et des hommes, et comme tout change en un moment! Comme la puissance de l'esprit éclate! Voyez, les bras sont les mêmes, les besoins, les ressources les mêmes encore, mais le travail est une prière, mais les

outils du travail sont choses saintes, réhabilitées, disputées en vue du seigneur. Jésus a travaillé de ses mains, après lui les apôtres. L'ardeur renaît, le monde vivra, il est sauvé. Partout les mœurs, les codes s'adoucissent. L'Église se fait la mandataire, le champion résolu, infatigable, de toute justice, de toute bonté, de toute vertu. On lutte pour la vie des enfants. La charité et l'abstinence finissent, comme moyens de pondérer la population, par remplacer l'avortement et l'infanticide. On lutte contre les combats de gladiateurs. Après quatre siècles d'insuccès, un moine se jette un jour dans le cirque entre les troupes armées. Il est massacré par le peuple furieux de se voir ravir sa fête, mais les combats de gladiateurs disparaissent. Ici, on repousse de la communion l'évêque dénonciateur qui a livré même l'hérétique au pouvoir temporel. Là, on dénie à tout pouvoir le droit de condamner à mort. On excommunie jusque sur le trône le coupable du massacre de Thessalonique. Et avant ce temps de l'avénement au respect et à la puissance, que d'humiliations, que d'avanies, que de supplices soufferts, que de persécutions endurées dans l'espérance et la foi, pour tout ce qu'il y avait de beau et de grand alors dans le monde! Ah! j'en jure du fond du cœur ou du moins je l'espère, oui, si j'eusse vécu dans ces nobles temps de l'Église, j'eusse compté parmi ses premiers confesseurs, j'eusse été un de ses premiers martyrs.

Pourtant, il faut bien nous détacher du spectacle de ce mouvement immense. Il faut bien, si nous voulons faire quelque chose d'utile à notre temps, non pas, et à Dieu ne plaise, oublier jamais de pareils bienfaits et manquer à la reconnaissance qu'ils imposent au monde moderne, fils des premiers chrétiens, mais nous garder de juger sous l'empire de ces impressions si vives. Nous ne sommes plus aux premiers siècles de l'Église. La société antique a depuis longtemps disparu et, depuis longtemps aussi,

l'œuvre de la réformation, de la transformation qu'apportait le christianisme est achevée. Que s'ensuit-il? Eh ! mon Dieu, une conséquence inévitable. C'est que l'ardeur de la guerre sainte, c'est que la nécessité de l'exemple, c'est que la jeunesse d'un dogme nouvellement embrassé, l'amour passionné d'une morale admirable, plus chère par le sentiment des hontes récentes et des souffrances, plus admirée par le contraste, ne sont plus là pour soutenir les âmes et pour sauver, par ce souffle qui enflamme et emporte, les imperfections des hommes et les faiblesses des choses. A ne chercher que la charité, quel changement parmi nous ! Où sont les saints Martins de Tours déchirant leur manteau pour en donner la moitié au pauvre rencontré sur la route? Où sont les Acaces vendant les vases sacrés des églises pour renvoyer à leurs rois étonnés des milliers de prisonniers ennemis? Où sont les Augustins venant annoncer un jour en chaire qu'eux et tout leur clergé ont donné leurs biens aux pauvres? Où sont les Paula et les Séverins faisant au christianisme par leurs charités plus de conquêtes peut-être que la prédication même? Où sont les Sérapions de Thmuis, les saints Paulins de Nole se vendant après avoir tout donné pour pouvoir donner encore, ou se constituant prisonniers pour rédimer les fils des veuves des mains des Vandales troublés et songeurs en entrevoyant avec saisissement un monde de grandeurs morales inconnues. Disons mieux, car, de nos jours encore, les générosités des belles âmes ne manqueraient pas quoique empreintes de moins d'élan et de singulière grandeur, où est cette merveille, de beaucoup sans contredit la plus extraordinaire, d'une multitude anonyme, obscure, universelle, ravie d'un coup, sans exception, jusqu'aux vertus, jusqu'aux détachements des natures exceptionnelles? Non. Malgré ce que la charité accomplit encore de nos jours, à coup sûr cela n'est plus. L'Église ne peut s'étonner qu'on le dise, elle qui s'en plaint, qui le reproche

tous les jours. Personne à côté d'elle ne peut s'étonner qu'on ait à le dire. Comment ne pas comprendre que ces miracles, qui n'ont duré que le moment de transport des néophytes chrétiens, ne pouvaient être en effet durables, au-dessus qu'ils se plaçaient tous du pouvoir ordinaire de la nature humaine? Que nous reste-t-il donc? Des cœurs attiédis, il faut bien le reconnaître, qui ne pouvaient manquer de s'attiédir. Il nous reste à peser, grande encore mais dépourvue de cet élan, de cette ardeur qui en faisaient une puissance irrésistible, la charité telle qu'elle s'offre aujourd'hui pour notre époque aux mains de l'Église.

Or, dans ces termes, la charité de l'Église peut-elle exercer une grande influence pour l'amoindrissement, pour l'anéantissement du Paupérisme? Non, en vérité, il ne le semble pas. Il ne le semble pas, car voyez les œuvres de la charité. Bien que mieux inspirées en général que les œuvres de l'assistance par l'État, soutenues par plus d'ardeur et de dévouement et accomplissant davantage à ressources égales, grâce à la supériorité des mobiles, elles ne font guère pourtant que reproduire avec plus de succès des tentatives semblables (1). De là que souvent elles encourent le même reproche d'impuissance et présentent les mêmes dangers. Demeurent-elles arrêtées à des proportions restreintes? Leur action est naturellement peu sensible. La fondent-elles sur une grande échelle? C'est encore une fois, sous l'abri des subventions et des secours, la concurrence au travail non assisté, l'abaissement violent de son salaire. C'est le défaut de cette résolution absolue,

(1) Nous venons de voir, p. 447, le détail des œuvres d'assistance de l'État. C'est aussi le programme des œuvres de la charité. Il en est beaucoup dans le nombre qu'elle a suscitées. Il en est peu parmi les autres qu'elle n'ait pas imitées.

A Paris seulement, on compte 80 établissements particuliers de charité pourvus ensemble d'un revenu de 2 millions de francs.

et en même temps de ce choix vigilant qu'il faut apporter dans les moyens d'être utile, c'est l'accroissement du mal malgré la ferme volonté d'y remédier.

La charité d'ailleurs n'a-t-elle pas aussi ses périls particuliers et ses faiblesses? Ne porte-t-elle pas dans son dogme même une sorte d'incapacité semi-volontaire à devenir une institution agissante et forte, au sein de ce domaine qu'elle appelle non sans quelque dédain le domaine temporel? Quel est en effet le dogme de la charité? Ne nous y trompons pas. L'objet et l'ambition de la charité ce n'est pas le fait économique de l'extinction de la misère. A la définir en toute rigueur, ce n'est pas même le soulagement des souffrances. Pour elle, ce qui importe, ce ne sont pas à vrai dire les corps périssables, vaine et vile poussière qui doit retourner en poussière. Son but est ailleurs parce qu'elle l'a placé plus haut. Il s'agit pour elle d'ennoblir et d'épurer, de détacher du monde et de sauver des âmes immortelles. Est-elle une institution, un effort, un remède contre le dénuement? Nullement, elle est une vertu. Or, pour qui est la vertu? A coup sûr pour celui-là qui la pratique. Ici, pour qui la charité? pour le bienfaiteur. Le pauvre, n'en est que l'occasion et la matière. Quand ce mot a été dit : « Il y aura toujours des pauvres parmi vous », c'était une prévision douloureuse sans doute. En fait, comment ne pas voir que pour l'Église il est en même temps presque une espérance. Que les pauvres en effet disparaissent, le monde n'a-t-il pas à pleurer une vertu, l'Église l'une des voies du salut éternel? C'est là, remarquons-le bien, c'est là le sens de la charité dans l'Église. C'est là ce que dit Jésus dans ces mots au jeune riche : « Vends tes biens, donne-les aux pauvres et tu auras un trésor dans le ciel ». C'est là ce que répètent tous les apôtres, tous les pères. « Employées pour les pauvres, dit saint Paul, les richesses forment un trésor placé sur un fond solide et dont le bénéfice est la vie éter-

nelle, une semence dont la moisson se récoltera dans les cieux». «Quels que soient tes péchés, dit saint Jean Chrysostome, ne crains point, si tu fais l'aumône. Elle pèse plus qu'eux dans la balance du juge. Dieu n'a pas fait les richesses communes, voulant nous ménager par elles un moyen de racheter nos péchés». Et saint Augustin : «Ce n'est pas la main que tu vois qui reçoit ton offrande, c'est la main de celui qui t'a prescrit de donner. Dieu a permis qu'il y ait des pauvres pour que les riches rachètent leurs péchés. C'est pour cela que les pauvres sont appelés médecins des âmes, joyaux de l'Église, portiers du royaume des cieux, intercesseurs devant le trône céleste». Partout se répètent ces images de trésors placés en lieu sûr, sortis d'une ville assiégée, achetant une récompense éternelle, de Dieu constitué le débiteur du riche ou changeur généreux qui rend au centuple. Partout il s'agit, non d'éteindre une pauvreté, mais de répudier des richesses; partout de gagner pour soi le salut éternel, bien plus que d'assurer à autrui la vie et le bien-être en ce monde.

Oh! sans doute, on peut dire que, pour avoir été donné surtout en vue du salut, le secours n'en est pas moins parvenu aux mains des pauvres; qu'en cherchant le royaume de Dieu et sa charité, on a trouvé le reste par surcroît. Sans contredit cela est ainsi en partie et, par bonheur, il n'est pas possible en ce monde qu'une vertu se pratique absolument sans fruits utiles. Cependant, comment ne pas reconnaître que cette préoccupation du ciel et ce mépris de la terre; que cette ardeur pour qui le soulagement des pauvres n'est qu'un moyen, qui tout au moins se partage en deux parts inégales pour le moyen et pour le but suprême de la vie éternelle, n'apportent à la misère qu'un secours distrait par ces élans à la fois et par ces dédains, affaibli par ce partage; et la pensée qui vient alors irrésistiblement à l'esprit, n'est-ce pas que, véritablement fidèle à sa mission même sans le vouloir,

même malgré lui, le royaume de l'Église n'est pas de ce monde ?

Et voyez où conduirait en définitive la charité pratiquée passionnément, sévèrement, suivant son dogme. Il faut bien le dire, la charité, et c'est là sa grandeur, est absolue, impérieuse, exclusive. Elle n'admet pas ces tempéraments qui font à l'aumône une part régulière et mesurée dans le budget d'une famille. Etre pour elle, c'est tout donner ; elle est cela ou elle n'est point. Les Pères ne s'y méprennent pas quand ils proclament que le riche n'est que dépositaire du bien des pauvres. Quels sont donc ces principes et leurs résultats ? Ceux de la communauté volontaire. Or, qui n'en voit l'incompatibilité avec l'économie des sociétés temporelles ? Laissez se continuer parmi nous cet élan d'ailleurs si magnifique de charité qui poussait de toutes parts les premiers chrétiens à vendre leurs biens pour en donner le prix aux pauvres, et qui s'est arrêté, qui devait s'arrêter si vite, qu'arrive-t-il ? Que l'épargne disparaît, que les capitaux s'anéantissent, que la société peut être grande encore par l'esprit, mais que pour le reste elle s'arrête, elle recule jusqu'à l'enfance du monde. Elle abdique l'un des rôles visiblement destinés sur la terre aux populations humaines.

D'autre part, après les prescriptions réservées au riche, écoutez les paroles adressées au pauvre. Les mêmes voix le prêchent, le conseillent. Que lui disent-elles ? de lutter pour surmonter sa peine ? Non, mais de garder l'esprit de patience et de résignation qui doit le doter à son tour d'une vertu. De s'élever à force d'énergie, de prévoyance, d'intelligence, jusqu'au bien-être ? Non, mais de dédaigner les richesses, de regarder les pierres du chemin comme des signes qu'il est dans la voie droite, d'applaudir plutôt à ce dénuement, à ces souffrances qui lui valent l'espérance de passer par la porte étroite, si difficile à franchir pour les heureux du siècle, et bien sup-

portées, lui gagnent la vie éternelle. Or, supposez que cette résignation s'étende, que ces dédains se propagent, que ces joies et ces espoirs de la souffrance et du dénuement deviennent l'ambition, la recherche universelle, n'est-il pas vrai qu'ici encore c'en est fait du travail ; qu'ici encore c'est une société dévouée, ardente, digne par les choses de l'âme, mais faussement dévouée et ardente, mais à toujours immobile, dénuée et désertant en partie sa mission providentielle du gouvernement du monde physique ? Non encore une fois, il y a là des grandeurs, des puissances, mais qui ne sont pas pour ce monde. Que s'il ne s'agit plus d'hommes voués à s'exiler du siècle ou à se faire d'une famille même une Thébaïde, mais d'hommes destinés à vivre dans le monde ; si la question qui se pose est, comme celle de cette étude, de faire non des populations résignées à souffrir, mais des populations heureuses, et de leur apprendre non à se passer du bien-être mais à le conquérir, il est clair que la charité est une force insuffisante. Il faut la laisser là où au surplus elle veut être, au gouvernement des âmes, à la conquête des récompenses de la vie future. Ce n'est point à elle qu'il faut demander l'anéantissement du Paupérisme.

Reste une autre forme, une autre inspiration du secours, née celle-là au milieu du monde et lui appartenant de toute son âme, vertu encore mais vertu moins exigeante et plus abordable pour les hommes. C'est la bienfaisance, la bienfaisance tantôt collective, tantôt individuellement exercée. Je dis la bienfaisance collective, et en effet, même sous cette forme, la bienfaisance, ne relevant que de la conscience et de la liberté personnelle, a pour elle le droit inattaquable. Elle a en outre, dans une certaine mesure, la responsabilité et le mérite, l'honneur et la joie du bien accompli. A coup sûr, il serait bien difficile, il serait injuste et dommageable à plusieurs égards de dénier à la bienfaisance la faculté de se répandre en œuvres com-

munes. Qu'une bonne action se présente à accomplir, une entreprise secourable à fonder qui exigent au-delà des ressources d'un seul, quoi de plus légitime, de mieux justifié, de plus profitable que le concours d'un certain nombre d'hommes généreux unissant leurs ressources et leurs soins dans un but où leurs cœurs s'unissent, et réalisant par leur association un bien impossible ou ajourné sans elle? Si l'intervention de chacun est véritablement effective et personnelle, nul doute que la vertu ne soit sauve, le mérite assuré, la reconnaissance conquise. Nul doute même que le rapprochement et l'exemple ne puissent déterminer une émulation précieuse. Nul doute aussi que, dans ces termes, la bienfaisance sans cesse mêlée aux familles à secourir ne trouve, dans cette vue constante des choses, la prudence, la vigilance, au besoin la sévérité, enfin et presque toujours, la découverte et le choix judicieux, particulier pour chaque situation, des moyens d'assistance. En même temps, ainsi constituée la bienfaisance collective a partout forcément pour chacune de ses entreprises des limites assez étroites, grand avantage dont il faut bien s'applaudir malgré l'opinion qui s'étonne. Multipliées, divisées par les distances, les besoins, les penchants, les temps, les sympathies, ses œuvres ne sont pas seulement variées et locales, elles sont incessamment changeantes. Point de crainte donc avec elle, comme avec l'assistance étendue et organisée, que le secours, régulier, permanent vienne porter le désordre dans les conditions aveuglément, cruellement faussées du travail (1).

(1) S'il s'agit d'un secours dans une circonstance tout accidentelle, la bienfaisance collective n'a aussi que de bons effets. On sait avec quel élan, dans le cas d'une calamité publique, les populations répondent à un appel. La souscription pour les orphelins du choléra a produit à Paris seulement, un million. Les souscriptions pour les inondés du midi ont produit 14 millions.

Mais aussi prenons bien garde. Ce n'est qu'à ce prix que la bienfaisance collective est noble et bonne. Que si, au lieu de mettre en jeu la sympathie individuelle, d'éveiller le sens moral, de faire appel à l'activité, à l'intelligence, à l'ardeur de chacun de ses membres ; de les épuiser mais de les séduire par les difficultés de ce grand labeur ; de les pénétrer, de les attacher par les joies qui sont ses récompenses, elle n'est qu'une œuvre anonyme et lointaine où l'on s'acquitte par une cotisation annuelle du devoir de faire du bien et d'aimer ses semblables, tout est fini. Elle n'est plus qu'une assistance vulgaire, aussi incapable de vertu que de bienfait réel. Elle est une désertion qui se dissimule, un secours qui tombe sous le coup de tous les dangers des mauvais secours. Amoindrie, parce qu'on ne se résout guère à beaucoup donner pour qu'un autre en ait l'honneur, attiédie faute d'aiguillon et de rémunération, sans autre stimulant que le respect humain, l'usage, les mille contraintes du monde, elle s'efface et s'abaisse ; elle se perd, elle est perdue. Là, est l'écueil de la bienfaisance collective; disons toutefois que, par bonheur, il est rare qu'elle s'y brise. Si l'assistance fondée sur la contrainte n'obtient qu'un impôt, si la charité même dont les mobiles sont si divers et à laquelle le clergé, contrairement aux conseils des Pères, permet imprudemment de se reposer sur lui de l'emploi des ressources qu'elle centralise, ne laissent que trop souvent le bienfaiteur étranger au bienfait, il n'en est pas de même de la bienfaisance. Ici, rien n'est obligatoire, rien n'est prêché, rien même n'est sollicité, rien n'est visible. Quels que soient donc les mobiles : sympathie, sentiment du devoir, intérêt même ou vanité si l'on veut, il est clair que personne n'est satisfait qu'à la condition de paraître et d'agir. Ajoutons que précisément par ces motifs, la bienfaisance revêt rarement cette forme si fort affectionnée par les autres modes de secours. Elle sent trop bien qu'elle lui est aussi périlleuse

que peu nécessaire. La bienfaisance est presque toujours, presque partout individuelle.

La bienfaisance individuellement exercée, telle est bien en effet la forme la plus parfaite, la plus désintéressée et la plus véritablement utile de l'assistance prêtée par un homme à un autre. Sous quels rapports en effet voulons-nous la juger? Comme vertu, son mobile est pur. C'est la voix du devoir, le souvenir de l'origine commune et ce noble sentiment qui, faisant contrepoids à l'intérêt personnel, jette l'homme hors de lui-même au secours de toute douleur dont la vue le saisit, dont la voix l'appelle. La charité, nous l'avons vu, mêle à son détachement la pensée de la vie éternelle, et l'on se demande en la voyant si cette préoccupation intéressée du salut ne laisse pas la place à une vertu plus haute encore. Dans sa sphère, la bienfaisance est complète. Le soulagement, le relèvement des pauvres est le but. Elle ne pense qu'au soulagement, qu'au relèvement des pauvres. En même temps, plus près de la terre, il faut le dire, plus humaine, dès le premier don elle est tout entière, joies et mérites. On recherche sa vertu sûr de l'obtenir. On la poursuit sûr de la posséder déjà; tandis que la charité, absolue, s'accusant de néant jusqu'à la dernière obole, oubliant trop sans doute qu'à côté de ses devoirs il est d'autres devoirs, risque peut-être de jeter la plupart des hommes par la difficulté dans l'indifférence et, pour avoir ravi la vertu trop près du ciel de laisser le monde sans vertu.

Est-ce par les résultats économiques que nous considérons la bienfaisance individuelle? Elle est véritablement sans reproche. Que chacun regarde autour de soi, écrivait M. Duchâtel, et secoure les misères à sa portée, voilà un système complet organisé (1). Ce mot profondément vrai et sensé est en effet sa règle, sa devise. Avec elle, point

(1) *Considérations d'Économie politique sur la bienfaisance, ou de la*

d'exagération. Donner est toujours chose difficile. Le dévouement trouve en lui-même les bornes qu'imposerait la prudence. Et pourtant, elle avive tout à la fois le désir de donner, parce qu'elle y intéresse toutes les facultés humaines par la commisération et la joie intérieure, par le devoir et l'orgueil légitime. Avec elle, point de ces centralisations de ressources dont les chiffres, brillant aux regards des pauvres, suscitent leurs mécontentements et leurs convoitises; point de ces organisations qui font du rôle de bienfaiteur la tâche d'un commis, de la misère une compétition, du bienfait un enregistrement. Point de ces secours réguliers, uniformes et constants qui, s'incorporant au salaire des assistés, avilissent tous les salaires : il n'est pas un de ses bienfaits qui soit semblable ou égal à un autre, qui ne varie comme les circonstances mêmes, qui ne résiste à toute moyenne comme à toute permanence et n'échappe ainsi au fait économique si fâcheux de l'incorporation dans les ressources. Loin, bien loin de l'assistance, elle sait trouver partout le moyen approprié qui doit guérir. Elle sait, au nom de son intérêt même, stimuler l'inactivité, punir et racheter l'inconduite, réveiller l'énergie. Elle sait enfin garder les secrets des familles, sauver la dignité, la fierté, trésors dont la perte irremédiable est si périlleuse et, par la dépravation, peut redoubler et éterniser la misère.

Après cela faut-il avouer que, même dans ces conditions, la bienfaisance n'est pas appelée à guérir seule le Paupérisme, à exercer même dans cette tâche la principale influence ? Assurément cela ne fait pas doute. Mais une chose aussi est certaine, c'est que sa place y est marquée. C'est que, complétement inoffensive, elle y est utile, né-

Charité dans ses rapports avec l'état moral et le bien être des classes inférieures de la société, par M. T. Duchâtel.

cessaire, destinée à faire un bien qu'elle seule y peut faire. Il est des accidents, des maux où nulle institution n'a de prise, où la moindre assistance individuelle suffit pour tout sauver. C'est la chute sur la route, la roue détachée près du terme du voyage qui laisseraient le voyageur aux prises avec les dangers du froid et de la nuit, et qu'un effort de l'ami ou du passant répare en un moment. Rien ne serait moins exact et moins juste, d'ailleurs, que de mesurer l'action de la bienfaisance à la quotité de l'argent qu'elle donne. Bien que cette valeur inconnue, insoumise par bonheur aux statistiques administratives, doive s'élever tous les ans à un chiffre assez considérable, ce n'est pas là la part importante de ses ressources. Sa force, son appui, son succès, c'est une démarche qui assure du travail. C'est un prêt fait à propos, c'est un conseil, un encouragement, un blâme ; c'est une demi-heure de soins chaque jour pendant une maladie ; c'est la garde d'un enfant durant la journée, ce sont mille moyens de même nature. C'est par là que la bienfaisance est vraiment puissante, parce que c'est par là qu'elle est accessible à tous. On n'a pas d'idée du chiffre des secours réciproques qu'elle suscite, par exemple, tous les ans au sein des classes laborieuses. Là, point d'assistance en argent : il est clair que sous cette forme le don serait pour elle presque impossible. Mais, elles donnent en services manuels, en heures et en minutes de leur vie, en main-d'œuvre, en dépense de temps et de forces, leur seule propriété, leur seule ressource, ressource dont elles sont volontiers généreusement prodigues. Certes, on peut l'affirmer, si l'on évaluait cette assistance inévaluable, on arriverait avec une surprise qui se changerait en admiration et en enseignement, à une valeur annuelle énorme, énorme surtout peut-être par son emploi, toujours fait à propos, vite, ardemment et sous la forme même que réclament les cir-

constances. Comment ne pas dire qu'il importe, qu'il importe à tous égards que cette bienfaisance dure et s'accroisse?

Encourageons-la donc, non, à Dieu ne plaise, par des récompenses périodiques qui lui seraient mortelles : l'intervention gâte et détruit tout ce qu'elle touche, mais par un regard jeté sur elle, par ces approbations du respect même silencieux et de l'estime particulière et publique qui sont des récompenses sans pouvoir susciter de calculs. Que les classes supérieures, déjà mêlées à ce mouvement, y descendent davantage. Leur main est plus habile et plus forte, leurs conseils plus profitables, armés qu'ils sont de plus d'un savoir et de plus d'une expérience. Leur temps est à la fois plus abondant et plus précieux. Puis, elles ont à leur disposition le capital, moyen à coup sûr et moyen fécond de bienfaisance, à la condition de la prudence et de la discrétion sévère. Enfin, n'oublions pas que la bienfaisance a un autre rôle encore. C'est elle qui doit former l'un des liens puissants destinés à rapprocher, à resserrer toutes les classes. Service immense dans tous les temps, service plus grand encore dans le nôtre où des méprises et des fautes, plus encore que des injustices, des intérêts et des orgueils, ont creusé tant de séparations cruelles. Les faits matériels sont morts d'ailleurs, qui ne le sait, sans un esprit qui les anime. C'est la bienfaisance qui doit être cet esprit du corps social, sous tous les noms qu'on lui donne d'humanité, de générosité, de fraternité, de sympathie. Sans elle, il n'est pas d'institution qui donne tout ce qu'elle peut donner; avec elle, il n'en est pas d'absolument mauvaise parce qu'il n'en est pas qu'elle ne corrige et ne sauve. La lettre peut tuer, la bienfaisance vivifie. Elle complète ou supplée, interprète ou réforme. C'est en ce sens qu'on a pu dire avec vérité ces paroles écrites dans un temps où sa tâche était à la fois contestée d'un côté, exagérée de l'autre, et de toutes parts mé-

connue et compromise : « Le rôle que la fraternité a joué dans le monde est immense. Celui qui lui reste est magnifique. Il y a plus de vertu pour l'amélioration de l'existence du faible dans ces mots : Aimez-vous comme des frères, que dans tous les capitaux nés et à naître ». Conservons donc, appelons davantage cette grande âme au sein de nos institutions publiques comme au milieu de notre vie privée. Plaçons-la sous la loi, sous l'invocation de ces paroles belles du souvenir de son passé, belles du sentiment de ses devoirs présents et des perspectives de son avenir et, soyons-en sûrs, elle fera beaucoup pour nous tous, beaucoup pour l'anéantissement de la misère, objet unique et douloureux de ses préoccupations.

Faut-il toutefois, pour le bien de l'Etat et pour le bien particulier de ses populations souffrantes, que ces liens à établir des forts aux faibles, des classes supérieures aux classes pauvres, au lieu de rester vagues et flottants, incessamment changeants et mobiles, prennent une certaine fixité ? Faut-il que le recours des unes, la protection des autres, au lieu d'être purement accidentels et de rapprocher d'éloigner tour à tour les hommes et les familles en les mêlant de mille façons suivant les circonstances, deviennent une habitude, une organisation expresse et qu'à titre stable et normal, certaines familles pauvres soient accoutumées à se confier comme protégées à certaines familles riches ; certaines familles riches à se considérer comme les naturelles protectrices d'un groupe de familles pauvres ? Faut-il enfin établir dans la société la forme d'assistance qu'on appelle le patronage (1)? Certes, la question est grave, plus grave encore sans contredit que

(1) L'idée du patronage a été l'objet principal d'un écrit extrêmement digne d'attention, de M. Cherbuliez. — *(Étude sur les causes de la misère tant morale que physique et sur les moyens d'y porter remède.)*

Renvoyons aussi à l'ouvrage de M. Leplay *(Les ouvriers européens)*.

celle de l'assistance par l'État. Que l'intervention publique, en effet, inopportune, irréfléchie, comme nous l'avons vue, soulève et contre l'État lui-même et contre les classes laborieuses ses fâcheux dommages, cela est déplorable à coup sûr. Il faut le dire et s'en plaindre, s'en plaindre et s'employer de toutes ses forces à la dissuader ou à la contenir. Toutefois, ces maux sont partiels. Il est clair qu'ils ne portent pas sur la constitution de l'État. Il est clair aussi que leur limitation même et les forces qu'ils laissent en dehors en détournent tout caractère de maux irremédiables. En est-il de même de l'institution du patronage? Non, bien évidemment et si elle est mauvaise, elle doit tout frapper dans le corps social et elle peut, au grand détriment de la chose publique, menacer de se perpétuer parce qu'elle aura tout frappé, tout changé, tout engagé, tout jusqu'à la forme politique. N'est-ce pas le patronage, en effet, qui avait constitué à Rome le patriciat? N'est-ce pas de patronages que sont sorties toutes les aristocraties du monde; ou par des patronages, nés de leurs intérêts ou de leurs craintes, qu'elles ont duré quand elles n'en sont pas sorties? Aujourd'hui, est-il besoin de dire que la question ne peut plus être celle du patriciat romain ni des aristocraties de Lucques ou de Venise, encore moins celle de l'importation parmi nous du régime social de la Russie ou de la résurrection du régime du moyen-âge. Non. Mais prenons le patronage tel qu'il peut être rêvé et conseillé de nos jours pour notre pays; tel qu'il pourrait en effet, à la rigueur, y être pratiqué. On sait dans quels termes le débat s'est réveillé à une époque assez récente, car la question n'est pas imaginaire ou de pure spéculation, elle est éminemment actuelle et a fait quelque bruit, malgré l'hésitation et le doute qui voilaient le drapeau de l'une des parties. Il s'agirait à ce compte d'un système de protection hiérarchique assez semblable à celui qui existe en Angleterre.

Il s'agirait même d'un pas de plus, sans compter les progrès de l'avenir. Or, dans ces termes encore, l'affaire est d'importance pour l'État, pour les classes supérieures, d'importance surtout pour les classes pauvres.

Qu'est-ce donc que pourrait valoir à l'Etat l'établissement du patronage? C'est, dit-on, indépendamment des résultats profitables en particulier aux diverses classes de la population, la sécurité par leur rapprochement et leur lien; l'ordre par l'autorité des plus hautes, par l'obéissance accoutumée des autres. Les masses populaires ont besoin, pense-t-on, de hiérarchie et de discipline, c'est le patronage qui les leur donnera; les classes supérieures de satisfactions supérieures, de juste emploi de leur intelligence. c'est au patronage qu'il faut les demander pour elles; la société de points d'appui et d'un agencement solide de toutes ses parties, c'est du patronage encore qu'il faut les attendre. Mais quoi! est-on bien sûr de tout cela? Sans doute, on voit bien que le patronage ajoute aux rapports naturels, mais variables et intermittents de la confiance et de la bienfaisance, quelque chose de plus déterminé. La bienfaisance lui paraît mériter et appeler le pouvoir, et le secours reçu la dépendance et la tutelle. Il pense faire le lien plus fort parce qu'il sera plus fixe et plus visible; plus serré parce qu'il sera plus senti. Prenons garde, il y a là une périlleuse méprise. On oublie encore une fois que les hommes sont des forces intelligentes et volontaires et que, pour les conduire, il n'est qu'une chose au monde: les faire vouloir. Oui, prenons bien garde, car l'autorité, la dépendance ne sont pas des liens, elles en sont le contraire. Et en effet, si, sous le souvenir du bienfait, je vais aimer et agir, à quoi bon le pouvoir? Dès qu'un pouvoir se montre et commande, n'est-ce pas que je n'agirais pas sans lui? Bien loin d'assurer l'accord, l'autorité, l'obéissance constatent la résistance et, je dirai, l'appellent. Le bienfait lui-même dès lors perd toute influence, toute vertu. Êtes-

vous le bienfaiteur, le bienfaiteur désintéressé d'une famille dans quelque circonstance, soyez en repos. Votre désintéressement fait à la fois sa dette et sa reconnaissance. A tout prix, si elle a du cœur, elle le doit, elle le veut j'en réponds, l'une acquittera l'autre un jour. Que si ces cœurs ne sont point nés encore à la reconnaissance, que faire sinon d'en éveiller le sentiment, la passion, l'orgueil à force de nouveaux bienfaits? Mais votre bienfait est-il la condition d'une position sociale, le prix, en quelque sorte, d'une autorité reçue, ou le pouvoir du moins en est-il la récompense? On ne vous doit plus rien. On le sent. Un jour ou l'autre, on le dit, on le répète. On le croit, on le dit, même quand vous avez agi sous l'empire seul de la commisération et du dévouement. La hiérarchie a tué la reconnaissance, la discipline brisé le lien, la permanence remplacé l'inspiration, le devoir social la sympathie. Un jour, et ce jour n'est pas loin, on se dira de plus que si vous donnez c'est que vous avez reçu davantage, et que l'infériorité de condition, la tutelle, la dépendance, sont des prix trop chers pour ce qu'elles donnent. Loin d'avoir affermi l'Etat, vous aurez troublé l'Etat.

C'est là, remarquons-le bien, c'est là la pente inévitable des esprits. C'est là ce qu'a produit notamment ce patriciat de l'ancienne Rome dont nous parlions tout à l'heure, et il est bien permis malgré tout d'apporter cet exemple, car si la forme même du patriciat n'est plus possible de nos jours, il n'est pas niable qu'à raison de la susceptibilité bien autrement vive aujourd'hui de nos populations, une image même très-affaiblie d'une institution pareille aurait parmi nous des contre-coups aussi forts. Or, le patriciat, quels que fussent ses liens, ses usages, ses traditions de patronage réellement, sérieusement, largement pratiquées il faut le dire, le patriciat n'a en définitive abouti qu'à la haine du protégé contre le protecteur. C'est à lui que la république romaine a dû la plupart

de ses dissensions, toutes peut-être. Il a fait davantage. C'est lui qui a préparé, qui a façonné à force de les courber, de les assister, de les avilir, des populations capables de supporter et d'acclamer l'empire non pas seulement d'Octave, mais de Néron, de Caligula, de Commode. On a dit avec grande raison qu'il ne faut pas juger un régime seulement par ses résultats tant qu'il dure, mais aussi, mais surtout peut-être par ce qu'il laisse après lui. A ce compte, le patronage mériterait une justice sévère. Ç'a été un spectacle assurément et à tout jamais déplorable que celui de ces populations romaines, non pas, dirai-je, tant que le patronage payé du prix de leur infériorité n'a été accueilli par elles qu'avec un sentiment de défiance et de résistance, mais alors qu'elles s'y furent soumises et qu'il se trouva vraiment établi par l'acceptation universelle; alors que désaccoutumées du travail, aussi dépouillées de toute dignité qu'étroitement rattachées à leurs patrons par l'organisation et la dépendance, elles mendiaient éhontées, d'abord la sportule à la porte des grands, plus tard le congiaire des empereurs obligés de ruiner les provinces, et de préparer la révolte et la ruine de l'empire pour nourrir ces oisivetés séditieuses souvent au péril de leur vie (1).

Ç'a été ainsi partout. Partout le patronage a tourné misérablement en assistance. Partout il a laissé sur le sol des populations mendiantes, éternel embarras pour les temps qui l'ont suivi. Tels ont été les legs singulièrement accusateurs et de la féodalité et du clergé du moyen-âge, du clergé surtout qui, ressuscitant la sportule romaine et organisant le patronage sur une plus large échelle que

(1) L'Égypte seule payait un tribut de 1,760,000 hectolitres de blé par an. On sait qu'Auguste, un jour que la flotte tardait à apporter le blé nécessaire à la consommation de Rome, s'était résolu à se tuer pour échapper à la fureur du peuple. L'arrivée de la flotte le sauva.

personne, a laissé aussi plus de pauvres publics (1). Enfin, si l'aristocratique Angleterre vit et prospère avec un patronage hiérarchique fortement organisé, et soutenu, il est juste de le dire, par une grande ferveur de sentiments religieux, faut-il rappeler qu'avec plus d'amour de la liberté ses populations n'ont point cette soif d'égalité si vive, si irritable, si passionnée chez les nôtres, et est-il permis d'oublier enfin que si c'est chez elle qu'a grandi surtout le patronage, c'est chez elle aussi qu'ont éclaté les plus extrêmes souffrances du Paupérisme et que se sont étendues les plus grandes multitudes atteintes? Tant il est vrai qu'à organiser la bienfaisance au lieu de la laisser libre, désintéressée, individuelle, on ne sert point un pays; on le compromet, on l'affaiblit, on le ruine.

Sert-on mieux l'intérêt particulier des classes supérieures? Oh! sans doute, cette institution du patronage, les classes supérieures la désirent, l'appellent, sont disposées à s'y dévouer. Dans tous les temps, ç'a été leur penchant, penchant naturel et légitime à coup sûr, de chercher à consolider par une protection utile des positions acquises. De nos jours, ces sentiments plus prononcés de sympathie, qui nous honorent, sont pour elles un mobile nouveau auquel le patronage a le mérite de donner un aliment, une satisfaction, une récompense enfin, la récompense si prisée parmi les hommes de la supériorité et du pouvoir. Il semble d'ailleurs que, de nos jours, la société s'avance par journée comme un voyageur, et il est vraiment des moments qui sont le soir pour elle. On la voit alors s'établir, chercher à fixer sa tente, comme si elle ne devait plus changer jamais. Ce qu'elle veut avant

(1) La taxe des pauvres dans les États protestants n'a pas d'autre origine que cette multitude de mendiants tombés à la charge des États, après la sécularisation des biens ecclésiastiques. On n'en comptait pas moins de 50,000 en Angleterre. C'est là notamment qu'il faut juger le régime par ce qui l'a suivi.

tout, ce qui la préoccupe, c'est le repos de sa nuit, la sûreté du sol, la solidité de l'abri. Rien ne lui semble assez fort, aucun nœud assez serré, aucune fondation assez profonde. On dirait qu'elle est là pour la vie. Nous sommes à une de ces époques. Aussi toute institution, tout moyen qui peut contribuer à satisfaire ce besoin de stabilité qui nous possède est saisi, applaudi, et c'est là de nos jours, il faut bien le dire, une des séductions du patronage; c'est par là qu'il est une question tout actuelle, pour cela qu'on incline vers lui et qu'on l'essaie. Eh! bien, que les classes supérieures, disons-le leur aussi, que les classes supérieures y réfléchissent, elles n'ont pas moins à perdre ici que la société dont elles sont la tête, l'avant-garde. Elles ont plus à perdre, car si la défiance remplace la gratitude, si l'autorité anéantit le fruit naturel du bienfait parce que l'on peut dire au bienfait la parole du Christ : « Vous avez reçu votre récompense » ; si l'hostilité naît de la tutelle organisée, patente, blessante, qui donc se voit ravir ces puissances invisibles de l'affection, les plus fortes de toutes, qui donc se trouve au premier plan pour recevoir, non plus par contre-coup comme l'État, mais directement l'étreinte d'un ressentiment, le coup d'une colère ? Non, non, avant d'agir qu'elles se demandent bien, à propos du patronage, si elles en voudraient pour elles-mêmes ; quels sentiments, quel accueil elles trouveraient pour une tutelle, fût-elle bienfaisante. Là, est leur meilleure règle de conduite, si elles veulent la consulter en écartant ces préjugés fâcheux, ces périlleux orgueils qui glissent dans les cœurs la croyance à des diversités de nature entre les hommes. Qu'elles sachent bien que le plus sûr pouvoir c'est le désintéressement, véritable éloquence de la conduite, l'éclat de la sympathie qui gagne tout et cette reconnaissance, noble et fidèle complice qu'on a dans les âmes, et qui les range, qui les entraîne à une soumission ardente et volontaire. Qu'elles

se gardent d'abandonner la réalité pour le signe, la bienfaisance individuelle pour le patronage organisé, l'affection pour l'habitude, la proie pour l'ombre.

Et vraiment, ne se leurre-t-on pas d'un autre côté encore? Le patronage est il bien en effet bienfaisant pour les classes pauvres? Hélas non, il ne l'est pas, il ne le serait pas. Il ne le serait pas parce que, loin de réclamer la fixité des positions, l'intérêt des classes pauvres, et cela est tout simple, est que les cadres de la société soient au plus haut point changeants et mobiles; qu'ils s'ouvrent au moindre effort, s'écartent à la moindre pression, pour laisser tomber de chute en chute ce qui ne s'est pas montré digne des positions supérieures, pour laisser surtout s'élever de sphère en sphère l'énergie, l'économie, l'épargne, la valeur individuelle. Il ne le serait pas parce qu'au lieu de les pousser dans la voie du progrès, qui n'est pas seulement dignité mais bien-être, il les ramène artificiellement en arrière vers l'appauvrissement en même temps que vers la dépendance. Voyez partout, depuis que le progrès se constate, qu'il a ses témoignages publics et privés et en quelque sorte son histoire et ses mémoires, est-ce qu'il a été autre chose que l'individualisation croissante de la propriété, l'indépendance croissante des hommes? Tout pouvoir a décru, depuis les pouvoirs politiques jusqu'à ceux de la famille. Qu'est-ce qu'est devenue, par exemple, la puissance paternelle depuis les peuples primitifs, depuis Rome surtout? Voyez combien elle tend à décroître encore, mais pour retrouver partout en affection ce qu'elle sacrifie de rigueur et d'étendue. Dans les transactions, ne voit-on pas l'industrie s'ingénier pour n'engager que les capitaux sans toucher aux personnes, et la société anonyme, cette institution si caractéristique de notre temps, n'a-t-elle pas remplacé la corporation? Or, alors que tel est le mouvement du monde, est-ce donc l'intérêt pour des populations que de

remonter le cours des âges, et de rentrer davantage dans ce cercle de la tutelle au lieu de venir éclore à la liberté? Ne nous rappelons-nous pas les causes du Paupérisme? Certes, nous ne reprendrons ici ni la thèse des droits politiques, ni celle des fonctions gratuites, ni celle de l'assistance se plaisant au rôle de bienfaitrice et ne consentant pas à payer sa dette absolue de justice. Mais redisons pourtant que, nulle part, il n'a été possible à une classe quelconque, dans une société quelconque, de posséder une supériorité organisée, sans succomber dans quelque mesure à la tentation d'en user partialement pour elle-même, partialement au préjudice de ses assujettis ou de ses inférieurs. Gardons encore une fois, si nous voulons être vraiment utiles, gardons-nous de toute illusion sur la nature humaine et reconnaissons que partout et toujours les protecteurs ont coûté cher.

On dit qu'il y avait plus de lien réel entre la noblesse d'autrefois et le dernier vassal qu'entre la bourgeoisie de nos jours et les classes ouvrières. En vérité, c'est oublier étrangement l'histoire et les violences, les dédains qui présidaient à l'ancien état social. La proximité des froissements présents nous les exagère. Soit encore, si cette exagération pouvait avoir le mérite de nous inspirer plus d'ardeur à les prévenir. Mais nous perdons de vue ceux de nos pères dans le lointain du passé, et là est un tort encore plus grave. Soyons plus justes, plus reconnaissants des luttes de leur temps, plus satisfaits des biens du nôtre. Soyons surtout plus intelligents quand il s'agit de puiser, au spectacle des imperfections de tous les temps, la règle de nos efforts contre celles dont nous souffrons encore. Sait-on en définitive à quel prix, à quelles époques les habitudes, les manières des anciennes aristocraties ont pu s'empreindre parfois d'un certain caractère d'affabilité et de bienveillance? Au prix de leur conviction hautaine, qu'elles pouvaient se rapprocher sans se con-

fondre, se pencher sans toucher jamais. A quelles époques? aux époques où elles trouvaient chez les classes inférieures le préjugé, le respect séculaire de ces distances. Ainsi ce qui nous paraît bienveillance et douceur n'était qu'un intervalle creusé par l'orgueil d'un côté, de l'autre par l'abaissement volontaire, et l'on ne sentait pas de froissement parce qu'on ne se rencontrait pas. Certes, ce qu'il nous faut dans notre temps est autre chose. Ce qu'il faut pour les classes pauvres, c'est l'égalité d'abord, l'égalité que nous voulons pour nous et dans l'égalité la bonté, la générosité intelligentes. Ce qu'il faut, c'est la bienfaisance individuelle qui fait descendre les classes supérieures au milieu d'elles, non le patronage, mot empreint malgré tout d'un certain orgueil, institution qui, au lieu de les mêler, les maintient à distance et fait des protecteurs quand il faut des bienfaiteurs. Enfin, car c'est là toujours la question suprême, nous savons si c'est jamais impunément qu'on touche à la responsabilité, qu'on entreprend sur l'indépendance individuelles. Nous avons vu vingt fois ce qu'on risque à cette épreuve. Or, le patronage a ce tort et amène ce grave dommage d'affaiblir le sentiment de la responsabilité, d'affaisser le ressort des âmes. En même temps que, par son étendue et sa permanence et bientôt par son uniformité, il peut comme l'assistance arriver à fausser les conditions du travail, comme l'assistance il habitue à compter sur autre chose que sur le travail; et, pour autant qu'il constitue d'appui hors du pauvre, pour autant et bien au-delà il lui ravit de force et d'appui intérieur, ressources bien autrement précieuses, celles-là, bien autrement fidèles et indéfectibles. On peut bien l'affirmer, et les quelques exemples rapides qui viennent de passer sous nos yeux suffiraient à le dire, des dommages que le patronage pourrait apporter aux classes pauvres, il n'en est certainement pas de plus grands, de plus dignes d'attention et d'appréhension que cet affai-

blissement des forces et des résistances qui constituent la personnalité humaine, sur laquelle tout repose, sans laquelle en définitive tout défaille.

Il est d'ailleurs, ne manquons pas à le dire, il est, pour écarter le patronage comme un mauvais secours, une raison décisive ; c'est que nos populations en général y répugnent ou le repoussent. A part Mulhouse, Lille, où des améliorations considérables et intelligentes ont été réalisées dans des conditions qui leur ôtent presque tout caractère de protection, pour les fondre dans le régime même du travail, payées qu'elles sont en réalité par le salaire, les mesures de patronage n'ont eu qu'un demi-succès. Les cités ouvrières se sont difficilement peuplées. Dans les sociétés de secours mutuels, si, au lieu de juger sur les conversations apparentes, on s'emploie à recueillir une opinion plus intime, plus vraie, et je dirais pour mon compte plus utile et plus digne, on reconnaîtra que l'institution des membres honoraires a peu de popularité ; on reconnaîtra encore que la substitution aux présidents élus dans le sein des sociétés, de présidents nommés par le pouvoir et souvent choisis dans une classe tout autre, a été accueillie avec des regrets que compensent à peine les dons pécuniaires qui l'accompagnent (1). Voyez encore : Le salaire, qui assure aux

(1) Décrets des 22 janvier, 26 mars 1852, et 28 novembre 1853.

Ce qui prouve tout cela c'est que, malgré la tendance naturelle de l'administration à convertir les sociétés libres en sociétés approuvées ; malgré la distribution entre ces dernières exclusivement d'une dotation de 10 millions sur les fonds de l'État, sans compter les allocations des conseils généraux, les sociétés libres sont encore aujourd'hui plus nombreuses que les sociétés approuvées (1998 contre 1406 au 31 décembre 1856) ; c'est aussi que, tandis que dans celles-ci sous la main du pouvoir, le nombre des membres honoraires s'élève à 22. 35 p. 100 de celui des membres participants, il n'est que de 4. 65 p. 100 dans celles-là. Ajoutons que c'est aussi surtout parmi les sociétés libres que l'on compte des sociétés n'admettant dans leur sein aucun membre honoraire.

classes ouvrières un minimum garanti, proportionnel aux besoins, est une sorte de patronage, témoin la langue qui fait acte d'intelligence économique à son insu quand elle donne le nom de patron à l'entrepreneur d'industrie. Or, c'est un souhait déjà marqué au sein des classes ouvrières que de passer, au-delà du salaire, à la condition plus relevée et plus indépendante d'associé. Enfin, qui ne se rappelle et la fierté des canuts de Lyon, de toute la population Lyonnaise, et les essais d'associations ouvrières dont nous avons parlé déjà, si infructueusement sans doute pour la plupart, mais si résolument, si opiniâtrément poursuivis à la suite des événements de 1848? Qui ne se rappelle ces privations, ces souffrances souvent extrêmes pour tous les associés, si faciles à finir en se rattachant comme salarié à l'un des ateliers d'entrepreneurs, et pour cela ils n'avaient qu'un mot à dire, mais embrassées et souffertes jusqu'au bout, en vue du noble bien de l'indépendance? Comment ne pas reconnaître à ces signes des populations qui ont franchi les conditions morales où le patronage est accepté, et, parcequ'il est accepté, à quelque degré salutaire, pour entrer par bonheur en possession de la fierté, de la fermeté, de l'amour du gouvernement de soi-même, qui ne permettent plus d'y voir qu'un moyen inefficace et périlleux même?

Ecartons donc de nos conseils le secours trompeur du patronage, où l'on a puisé de nos jours trop de regrets et bien trop d'espérances, fort qu'il a été de trouver pour auxiliaires, ici, ce doute, ce découragement du temps présent, qui saisissent quelquefois des esprits distingués, là, et pour plus qu'on ne se l'avoue, l'orgueil, et l'orgueil mauvais calculateur d'un grand nombre, en même temps qu'il rencontrait à son aide d'honorables émotions, des sentiments de générosité sincèrement patriotiques. Prions bien de toutes nos forces les classes supérieures de se bien consulter avant d'entrer dans cette voie. Est-ce à dire que

les hommes qui les composent n'aient pas à exercer une très-grande action ? Est-ce à dire que la sagesse, que l'expérience, que la réputation d'honnêteté, que le bon emploi de la fortune ne soient plus destinés à posséder leur légitime influence ? Eh ! en vérité, qui le pense, qui le dit, qui le redoute ? Non. Mais il s'agit précisément de se garder de la compromettre. Que le savoir se dévoue à éclairer, à instruire autour de lui ; que l'intelligence prête l'appui de ses conseils, l'expérience celui de ses souvenirs ; que le fort accoure quand on vient à lui, qu'il fasse même le premier la moitié du chemin ; que le bon citoyen, écouté, vénéré, redouté même, dont l'opinion vaut seule une opinion publique, fasse de sa vigilance une sorte de magistrature, de sa présence un frein, de ses blâmes une peine qui prévient, rachète et corrige ; que l'homme en possession de la fortune s'emploie judicieusement, en tenant compte des caractères, des situations, des circonstances, à prévenir des maux dont il voit les approches, à guérir ceux qui crient vers lui ; que tous reçoivent pour leurs vertus et leurs services une récompense qu'ils n'ont pas cherchée peut-être, qu'il est bien permis dans tous les cas de chercher, à savoir plus d'affection, plus d'estime, plus d'influence encore, n'est-ce pas là, de tous les temps et pour tous les temps, ce qu'il y a de plus heureux, de plus juste, de plus nécessaire au monde ? Oui, mais tout cela, c'est la bienfaisance, libre, individuelle, telle en effet que nous l'avons définie et applaudie. Le patronage est autre chose, ou, si l'on veut, il est tout cela, mais tout cela organisé. Or, en pareille matière, comme en bien d'autres, organiser c'est détruire. C'est détruire parce que les services vraiment sentis et reçus, vraiment rendus, sont les services personnels ; parce qu'à s'étendre à des êtres collectifs, l'affection, la reconnaissance s'affaiblissent et s'épuisent ; parce que ce qui lie, ce qui sauve, ce qui éternise le dévouement, le souvenir, c'est la vue, c'est le rapproche-

ment, c'est l'émotion suivie sur le visage, les mains serrées, les longues heures passées ensemble, les pleurs versés quelquefois, c'est la certitude du désintéressement que prouve d'une façon éclatante une vie dévouée, mais si difficile à préserver de la défiance quand il s'agit d'une association d'hommes, et d'hommes surtout appelés par leur situation, et suppose-t-on aussi par leurs intérêts et leurs désirs, à la possession, à l'exercice, au maintien d'un certain pouvoir. Et au surplus, en parlant du patronage, qu'avons-nous presque fait autre chose que prouver qu'organiser c'est détruire? Or, gardons-nous bien de détruire. Contre la misère, pour le grand intérêt de la paix et de la prospérité publiques, nous n'avons pas trop de toutes nos forces. Encore une fois, écartons la respectable, mais la dangereuse illusion du patronage et revenons ici, en définitive, au mot sensé que nous avons cité déjà. Que chacun conseille, redresse, soutienne autour de soi les maux, les faiblesses à sa portée, voilà un système organisé. C'est, pour notre cause, le seul patronage profitable et possible.

Ici, recueillons-nous un moment, nous allons franchir encore une fois les limites du monde extérieur pour descendre dans la sphère profonde. Tout ce que nous venons de voir passer sous nos yeux, c'est le milieu où l'homme vit et souffre, et les remèdes à ses maux sont des appuis cherchés, recueillis, édifiés hors de lui-même. A présent, c'est lui que nous abordons à nouveau. Après le cadre, nous visitons l'être qui le remplit, le façonne, le distend pour sa taille et à sa mesure. Ce domaine ne nous est pas inconnu. Nous l'avons, on s'en souvient, parcouru tout à l'heure. Nous y cherchions alors les causes du Paupérisme qui relèvent particulièrement de lui. Nous lui demandons maintenant les moyens de lutter contre ces causes, les ressources après les faiblesses, les réformes après les chutes, les remèdes après les maux. Nous le savons déjà,

c'est ici le grand problème. C'est dans l'homme même que la plupart des causes de la misère nous ont laissé découvrir leur source patente ou cachée, leur point d'appui direct ou lointain. C'est là aussi qu'il faut porter le principal effort, parce que c'est du succès sur ce point qu'il est permis de concevoir le plus d'espérance. Dans le monde physique, point de forces qui ne se domptent au prix de l'intelligence et de la persistance. Dans le monde social, rien qui ne se rattache à la somnolence, à l'aveuglement, à l'impéritie, qui ne relève en définitive de la volonté et de l'énergie humaines. Enfin, dans le monde matériel, tel qu'il a été amélioré mais tel aussi qu'il a été insuffisamment soumis jusqu'à la génération présente, dans le monde social avec ses progrès accomplis mais aussi avec ses imperfections, ses taches, ses injustices, nous avons vu qu'il n'est pas d'existence individuelle qui ne tombe si elle manque de courage, de force ou de prudence, pas une qui ne se maintienne ou ne se relève si elle jure bien de prévenir ou de réparer sa chute.

Mais quoi! lorsque la force manque, que le courage, la prudence n'ont pas été donnés, où les prendre? L'homme a-t-il donc ce singulier pouvoir d'ajouter des facultés à son être, comme aussi de réformer en lui des vices organiques qu'il a condamnés? Eh! bien, oui, il possède ce privilége. Il le possède parce qu'en lui-même il porte une force souveraine, la volonté, qui plie tout le reste si sa main est ferme, l'accoutume, le rompt, le dirige par l'habitude si elle est persévérante. Il le possède, en outre et surtout, parce qu'il est un être sociable et que l'influence d'un homme sur un autre constitue une force à la fois étrangère et semblable, dont la portée est presque indéfinie. Le fer dans nos ateliers tourne et façonne le fer, le diamant taille le diamant. L'action de l'homme sur l'homme est bien autre encore. Or, cette action a des formes d'agir, des traditions, des méthodes, un nom.

Elle s'appelle l'éducation, puissance immense en effet, qui paraissait à Leibnitz recéler l'empire ou la transformation du monde, comprise de tous au surplus et sur qui tout le monde a voulu mettre la main pour, au gré de ses intérêts, de ses craintes ou de sa foi, l'affranchir ou la gagner, la frapper ou l'étendre, et à laquelle nous devons assurément, selon ses erreurs et ses lumières, beaucoup du mal et la moitié du bien peut-être accomplis parmi nous.

Quel est donc dans l'homme l'objet de l'éducation? Tout. Oui, tout, seulement il y a autant de sortes d'éducations que l'homme a d'aspects dans sa nature et de situations dans sa vie. L'homme est une intelligence revêtue d'un corps, servie par des organes : ce corps se préserve et se fortifie, ces organes sont perfectibles ; cette intelligence s'assouplit, s'étend, s'aiguise. Elle se souvient et le souvenir lui donne cet organe nouveau qui s'appelle l'expérience. Elle compare et prévoit, elle est un serviteur précieux au milieu des choses de la vie matérielle ; elle est un prédicateur, un docteur, un apôtre qui se ravit et ravit jusqu'aux suprêmes hauteurs des choses de l'esprit. L'homme est appelé à vivre de son travail : il est pour lui une éducation de la vie laborieuse. Il est citoyen d'une grande société d'hommes : il existe sans contredit une éducation de la vie sociale. Tout s'apprend encore une fois, tout peut s'apprendre, les idées comme les faits, la pensée comme la vie, la résolution, l'énergie, la vertu comme le calcul et la prévoyance. Quelle puissance que cette puissance, et pour qui est-il douteux que, si elle a comme toutes celles de ce monde des limites, nous sommes loin, bien loin de les rencontrer ou de les apercevoir encore? Pour qui est-il douteux qu'ici nous sommes au cœur des difficultés, le pied sur le fondement de toutes choses, la main sur le vrai moyen de salut? Heureux, si nous pouvons déterminer les mains qui le touchent à

l'embrasser, à ne point s'en dessaisir qu'il n'ait donné tout ce qu'il recèle !

De toutes ces éducations, la première, la première du moins dans l'ordre de l'apparence, c'est l'éducation du corps. N'oublions pas d'ailleurs qu'ici il s'agit pour nous des hommes dont la vie se consume et s'alimente aux travaux manuels. Pour l'homme qui vit surtout par l'intelligence et du prix de son intelligence, l'éducation du corps est loin sans contredit d'avoir la même valeur. Que le corps accomplisse ses fonctions vitales; que la maladie, les infirmités ne viennent point le frapper, d'une part pour le rendre incapable du rôle peu compliqué qui lui incombe, pour d'autre part en faire un sujet de trouble et d'affaiblissement pour l'esprit, voilà à peu près tout ce qu'on lui demande. Il en est autrement pour les classes laborieuses. Pour elles, le corps n'est pas seulement le vêtement nécessaire, il est le capital, l'instrument du travail. Un degré de force de plus dans les membres, de perfection dans les organes, c'est le prix de la journée plus élevé, c'est le bien être, c'est l'aisance. Deux choses donc sont à faire pour l'éducation physique des classes pauvres : d'abord leur apprendre à préserver leur santé, en second lieu leur donner les moyens d'accroître leurs forces et leurs facultés corporelles.

Préserver la santé, prévenir les maladies est chose considérée à peu près comme un rêve parmi les classes pauvres. Le défaut de lumières, une négligence endémique, l'habitude et les mauvaises habitudes, enfin les opinions fatalistes vers lesquelles le malheur sans doute les incline, tout se réunit pour les faire incrédules et difficiles à conquérir à cet égard. Bien plus, le défaut de précaution y est comme une sorte de fâcheux point d'honneur parmi les hommes. La prudence leur paraît un manque de courage, les soins les mieux justifiés une mollesse d'efféminé. Voulût-on d'ailleurs prendre les

soins nécessaires, on ne les connaît pas. L'ignorance sous ce rapport passe quelquefois tout ce qu'on imagine. Les journaux ne retentissent-ils pas tous les ans de ces faits vraiment honteux pour notre époque, de traitements ridicules, superstitieux, quelquefois barbares auxquels on a recours pour les malades? Employons-nous à porter au milieu de ces ténèbres un peu de raison et de savoir. Disons bien aux populations laborieuses que, s'il est beau de la part des hommes de braver le danger pour sauver son semblable ou défendre son pays, sa foi, s'exposer sans appel du devoir, sans profit pour personne, à une maladie, à la mort, faute d'une précaution facile, n'est qu'un acte de déraison injustifiable, odieux même quand il faut voir au bout la misère des enfants et des femmes. Disons leur bien que le corps est un mécanisme merveilleux dont les désordres se préviennent mieux, bien mieux qu'ils ne se réparent. Ouvrons partout à leur portée des cours d'hygiène, cette science si utile, si peu connue, dont les conseils épargneraient à la société tant de non-valeurs, aux classes pauvres tant de pertes par chômage, par frais de maladie, par les morts prématurées (1), et préviendraient aussi ou pourraient corriger souvent l'inconduite. Rattachons à ces cours toutes les parties des sciences naturelles applicables au soin de la vie, et en même temps que nous les enseignerons aux adultes, ajoutons-en le programme à l'enseignement de nos écoles primaires, comme ont fait l'Angleterre et l'Écosse pour leurs écoles gardiennes. L'enfant, l'enfant de l'école primaire, n'oublions pas cela, est très-écouté au sein des classes laborieuses. C'est une puissance qui fera plus d'une conversion refusée au maître. C'est par lui que plus d'une fois la raison, l'ordre, l'éducation prendront dans le ménage

(1) On se rappelle que nous avons essayé dans la 1re partie, p. 161 et 162, d'évaluer ce que coûte la mort prématurée d'un enfant ou d'un adulte.

pauvre une place que le cours des adultes n'aura pu gagner. Prêchons enfin, prêchons autour de nous, et au nom de tout ce quelles intéressent, ces habitudes de soin et du corps et des vêtements et du logement, qui importent à la fois à la santé et au bien-être, à la bonne conduite et à la dignité personnelle, à la tenue, au respect individuel comme au rapprochement des diverses classes de la société. Souvenons-nous que l'intelligente Belgique, qui nous donne si souvent des exemples à suivre, nous en a donné un récemment d'une très-grande portée sous une apparence bien humble, dans les prix de propreté décernés à ses classes laborieuses.

Quant à l'accroissement des facultés corporelles des classes pauvres, les moyens existent pareillement. Établissons-les et prêchons en l'usage. Il n'est de grande dépense à faire ni pour les établir ni pour s'en servir. Tous les exercices sont utiles, la marche, la course, la natation, ce dernier à double titre puisqu'il se rattache en même temps aux moyens d'hygiène. Mais ce qui est utile surtout c'est l'exercice gradué et dirigé, devenant une véritable science de la force, c'est la gymnastique. Instituons donc aussi parmi nous des écoles de gymnastique. Ouvrons-en pour les adultes, ouvrons-en dans nos écoles primaires. La gymnastique est une nécessité, remarquons le bien, pour les enfants, pour les adultes des classes pauvres que l'assiduité au travail, la persistance dans la même position et les mêmes mouvements en face du métier affaiblissent et déforment. Rien n'est facile comme d'en faire accepter les leçons surtout par les enfants qui volontiers se passionnent pour elle. Le reste de l'Europe nous a devancés peut-être sous ce rapport. L'Angleterre a ses écoles de gymnastique ; Berlin sa société spéciale. Les écoles de gymnastique sont nombreuses en Prusse, en Allemagne, bien qu'elles y aient pris parfois un caractère politique dont les gouvernements se sont inquiétés.

En Danemark, la gymnastique est obligatoire dans tous les établissements d'instruction. Enfin, dans la Saxe, dans le duché d'Anhalt-Dessau, il existe jusqu'à des écoles normales pour former des professeurs (1). Usons pareillement de cette ressource. C'est la gymnastique qui, jointe à l'hygiène, nous fera des populations plus saines, plus fortes, préviendra ou corrigera leurs difformités, relèvera la taille des hommes, compensera l'influence aujourd'hui non rachetée des fatigues du système manufacturier. C'est elle qui, d'une part, en épargnant aux classes pauvres un nombre certainement considérable de maladies, d'autre part, en les dotant de plus de force, diminuera pour elles et pour la société tout entière les déperditions, les dépenses mortes, en même temps qu'elle leur permettra de produire davantage, les relevant, les enrichissant ainsi par une double voie et dans une double proportion.

Toutefois, à côté de cette santé préservée, de cette force accrue qui compteront en effet pour la production, ce grand intérêt du travail réclame de nous bien davantage. Il faut aux classes pauvres une éducation industrielle. Chose singulière, rien n'est fait, rien ne se fait parmi nous sous ce rapport et ce ne sera pas, soyons-en sûrs, un médiocre sujet d'étonnement pour les siècles prochains peut-être que d'apprendre qu'au XIXe siècle, il y a eu une société fondée tout entière sur le travail et où nulle institution n'enseignait le travail. Je dis que rien n'enseigne le travail aux classes pauvres, et en effet, voyons ce qui existe. Pour l'agriculture, nous avions le magnifique institut de Versailles. Il a cessé d'exister, chose étrange ! aux applaudissements de la culture entière, qui peut-être en a regret et honte aujourd'hui. Restent les écoles de Grignon, Grand-Jouan, la Saussaie, mais à coup sûr ce n'étaient et ce ne sont pas là

(1) Théodore Fix, *Observations sur l'état des classes ouvrières*, p. 265 et suiv.

des écoles pour les classes pauvres. En dehors, où les travaux agricoles sont-ils enseignés? Nulle part, sinon dans une cinquantaine de fermes écoles fondées par suite du décret du 3 octobre 1848, et qui n'ont chacune que bien peu d'apprentis, quelle insuffisance pour 20 millions de cultivateurs! et dans un petit nombre d'écoles primaires où le zèle exceptionnel des instituteurs et quelques circonstances locales favorables ont permis d'ajouter à l'enseignement réglementaire quelques travaux, sans autre instruction véritable et spéciale, de culture ou de jardinage sur des terrains annexés à l'école. (1). Partout ailleurs, on entre jeune chez un maître et l'on apprend en voyant faire. Aussi ce qu'on sait à l'âge d'homme est-il effrayant d'insuffisance. Celui-ci n'a rien appris qu'à conduire des chevaux attelés à une charrette de ferme; celui-là rien autre chose qu'à battre en grange au fléau. Que par l'amélioration des chemins les attelages se réduisent, qu'une machine à battre vienne expulser les fléaux à main, voilà des hommes perdus, sans état, c'est-à-dire rejetés dans cet état neutre et inférieur où l'on n'a qu'un demi-salaire parce qu'il est l'état inférieur et neutre : dans le métier de terrassier. Nulle adresse, nulle ouverture d'esprit, nulle aptitude, nul courage à faire autre chose que ce qu'on a fait déjà. Qu'un cultivateur intelligent de l'Ile-de-France veuille un jour substituer les bœufs aux chevaux pour le labourage, il ne trouvera pas dans sa ferme un homme capable et résolu de l'essayer. Il lui faudra réclamer un conducteur au Berry.

Ainsi en est-il de l'industrie. L'enfant paie de son temps son prétendu apprentissage, en réalité personne ne l'ins-

(1) Des essais sont tentés toutefois pour introduire l'enseignement agricole dans quelques écoles normales. (*Rapport* du ministre de l'instruction publique *sur l'enseignement pratique de l'agriculture dans les écoles normales primaires*, du 15 février 1856, inséré au Bulletin des lois.)

truit (1). Au milieu du rangement de l'atelier, du balayage, du service des maîtres et des ouvriers, il saisit ce qu'il peut (2), et pratique au risque quelquefois d'assez mauvais traitements en cas d'échec, ce qu'il a pu saisir. Aussi, voyez combien ici encore l'adulte sait peu de chose. Demandez-lui un travail tout voisin de ceux qu'il fait d'ordinaire, il se récuse : cela n'est pas de son état ; il faut aller à la grande ville voisine. Dans ce dénuement professionnel, qu'une branche du travail, la sienne, vienne à manquer, il est incapable de passer sans souffrance dans la branche la plus prochaine. Souvent, vous êtes étonné de vous voir, vous, étranger aux travaux manuels, en état de lui fournir des idées plus justes, des procédés meilleurs pour son état qu'il pratique depuis trente ans. Or, pourquoi tout cela ? Parce qu'il n'y a réellement pas d'apprentissage (3) ; parce que le dégoût, la somnolence, la routine, l'ignorance sont partout dans les métiers manuels,

(1) Il existe des sociétés s'occupant des apprentissages, et, par exemple, les *Sociétés de Saint-Vincent de Paul*, celle des *Amis de l'enfance*, l'*Œuvre des apprentis et ouvriers*, dirigée par les frères de la doctrine chrétienne, la *Société pour le placement des jeunes orphelins*, mais ces sociétés se bornent à aider aux placements dans les conditions actuelles et à abréger le temps dû par l'apprenti au moyen de quelques payements, enfin à veiller à la moralité des patrons.

Quant à l'État, il n'a fait autre chose que régler les conditions générales des contrats d'apprentissage (Loi du 22 février 1851).

(2) Dans la langue des ateliers, l'apprenti se nomme souvent « Attrape-science ». Ce nom est un aveu et une leçon.

(3) Il faut évidemment répéter à propos des écoles d'arts et métiers de Châlons-sur-Marne, Aix, Angers, des écoles de mineurs d'Alais, de Saint-Étienne, et encore plus de l'École centrale des arts et manufactures de Paris, ce que nous venons de dire des écoles d'agriculture. Ce n'est pas là un enseignement constitué pour les classes ouvrières.

L'institution d'un enseignement professionnel de tous degrés est, comme on sait, depuis longtemps réclamée par nombre d'éminents esprits. M. Michel Chevalier la demandait dans le discours d'ouverture de son cours d'économie politique au collége de France en 1845.

On sait aussi qu'en 1847, un projet de loi était préparé qui essayait de

et certes au nom de l'intérêt public et de l'intérêt particulier des classes pauvres, il faut, il faut absolument porter remède à un état de chose si dommageable.

Prenons donc en main ce grand intérêt de l'éducation professionnelle des classes populaires. Étendons, sans doute, cette instruction pour les classes supérieures. Multiplions les écoles d'agriculture comme les écoles d'arts et métiers. Il est très-vrai, et il importe en effet de ne pas l'oublier, que toute lumière est toujours venue d'en haut et que ce qui se répand ainsi, en tout ordre de connaissances et d'idées, par les relations et l'exemple jusqu'au plus profond des classes pauvres, est immense ; très-vrai qu'à former de bons entrepreneurs d'industrie et de bons contre-maîtres, on forme aussi par contre-coup de bons ouvriers dans une certaine mesure. Cependant tentons pour ceux-ci quelque chose de plus ; nous le devons bien aux classes pauvres. D'abord, faisons leur une place dans ces écoles, non par des bourses, mais en leur donnant la faculté de payer, là comme ailleurs au moyen du temps, l'apprentissage de leurs enfants. Puis annexons un enseignement professionnel à notre enseignement primaire. La curiosité naturelle des enfants, leur activité, leur prodigieuse mémoire nous indiquent assez que c'est cet âge qu'il faut surtout essayer d'instruire. Rien de plus praticable, rien de moins coûteux assurément que cette innovation. Les essais ont été faits en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, en France (1) sur divers points. Ils attestent qu'elle paierait presque tous ses frais d'elle-même. Rien non plus de plus facile à faire accueillir par les enfants. Ils aiment le grand air et le bruit ; comment n'ac-

donner satisfaction à ces vœux, quand la secousse et les préoccupations de 1848 vinrent tout ajourner.

(1) On peut voir notamment à ce sujet un rapport de M. de Raineville, alors directeur de la ferme école de la Somme (*Moniteur* du 20 juillet 1850).

cepteraient-ils pas, et avec cette ardeur qui féconde tout enseignement, le travail du jardinage et de la culture ou celui de l'atelier, s'ils s'entremêlent judicieusement aux études du programme actuel ? Quel avantage pour leur santé et leur force que ces occupations qui satisfont leur besoin de mouvement et les exercent, que ces alternances qui les délassent ! Quel profit pour l'enseignement actuel lui-même dont les repos seront à leur tour plus désirés et mieux accueillis, et quel autre profit encore que ces leçons spéciales dont les enseignements se feront sentir dans tout le cours de leur carrière laborieuse ! Certes, il y a là un grand bien à faire. Sachons le reconnaître, l'apprécier, le vouloir.

Et toutefois en même temps, disons-nous bien que ce projet est lointain peut-être, que la réalisation déjà si longtemps retardée le sera peut-être longtemps encore ; disons-nous bien, d'ailleurs, qu'il ne suffirait pas seul, et qu'à ses côtés ou à sa suite, il faudra encore un apprentissage. Agissons donc, agissons pour l'amélioration prompte, grande, facile, durable d'ailleurs de notre situation actuelle. Or, voulons-nous sans grands frais, sans grand appareil, relever et féconder l'apprentissage ? Voulons-nous fonder sur notre sol autant de véritables écoles professionnelles, sérieuses, pratiques et de tous les jours, qu'il y a parmi nous d'ateliers ? Eh ! mon Dieu, n'entrons pas dans le système onéreux des secours. Non, mais tous les ans et partout, donnons quelques prix publiquement décernés après concours pour les meilleurs travaux d'apprentis, dans chaque profession si la localité est assez importante, entre toutes les professions si le concours n'est pas autrement possible. Que les prix soient à la fois des récompenses utiles pour les enfants, des marques honorifiques pour les patrons et, j'en réponds, cette publicité, cette désignation des meilleures maisons de travail, ces paroles prononcées, ces éloges reçus dans

une assemblée solennelle aviveront une émulation, des intérêts, un point d'honneur, exerceront une influence dont on peut beaucoup attendre.

Mais ce n'est pas tout que cela. Si grand que soit le rôle de l'apprentissage, il n'est pourtant que le début de la vie industrielle. Si importante que soit l'éducation des enfants, il faut se souvenir que devant nous nous avons aussi des hommes ; que les enfants vont devenir hommes à leur tour ; que les uns et les autres sont appelés à travailler toute leur vie et, jour à jour de leur vie, à se tenir au courant des meilleures méthodes du travail. Que l'éducation industrielle suive donc les hommes d'un bout à l'autre de la carrière. Pour l'agriculture, ayons des cours usuels et élémentaires de chimie, cette lumière, cette bienfaitrice future du travail de la terre. Faisons pour l'ouvrier agricole ce qu'un homme dévoué, M. Girardin, continue avec un si réel et si grand succès pour les cultivateurs de la Seine-Inférieure. Joignons y d'autres cours encore, de comptabilité, de construction rurale, de botanique, de médecine et d'hygiène vétérinaires. C'est tout cela qui nous fera des travailleurs instruits, intelligents. La population rurale est clair-semée, éparse, elle ne se bouge guère de son foyer et de sa plaine ? Allons donc la chercher, la poursuivre à son foyer et sur sa plaine. Organisons pour elle de ces cours nomades comme en possèdent les rares populations de la Suède et de la Norwége, comme en a vu chez nous l'intelligent département du Doubs, si amoureux de toutes les sciences et si dévoué à les répandre. Pour l'industrie, mieux à portée en même temps que plus exigeante pour ses travaux, que des cours analogues se multiplient à la mesure des besoins et des ressources. Géométrie, physique, mécanique appliquées aux arts, calcul, dessin, histoire des procédés industriels, que tout ce qui peut ajouter aux forces de l'intelligence, à l'habileté de la main laborieuse, soit apporté généreu-

sement aux intelligences et aux mains laborieuses. Pour l'agriculture et pour l'industrie tout ensemble, instituons, à l'exemple de la Belgique, des bibliothèques populaires, nomades au besoin comme nos cours. Qu'à l'exemple de la Belgique encore, elles s'enrichissent de manuels excellents et simples auxquels les esprits les plus distingués du pays auront cru pouvoir s'employer sans descendre. Que des journaux à bas prix se fondent et se répandent pour soutenir notre cause et la gagner. Ayons enfin à côté de nos écoles primaires, de nos écoles gardiennes, de nos écoles agricoles, de nos écoles-manufactures, de nos écoles industrielles analogues par exemple à l'école de tissage de Nîmes, à l'école dentellière de Dieppe, ayons nos écoles professionnelles d'adultes, fondées, étendues, dotées, agrandies à l'image de ces *Mechanic's institutes* dont un grand homme, l'illustre Locke, a donné l'idée à l'Angleterre, et qui sont aujourd'hui pour une si belle part dans l'instruction de ses classes ouvrières et dans la perfection et la richesse de sa production industrielle.

Ce n'est pas là encore assez. Voulons-nous achever cet ouvrage, l'achever du moins pour le jour même où nous sommes, dans la mesure et de l'immédiatement possible et des ressources les plus humbles partout possédées? A côté de tout cela, comme le couronnement de tout cela, fondons partout et tout au moins au centre de chacun de nos cantons, des musées de la production agricole et industrielle. Là, nous réunirons à la fois des échantillons de tous les produits des industries locales, de leurs similaires, de leurs voisines, de leurs rivales et, à côté, les instruments en usage dans ces fabrications diverses. Est-ce là une entreprise difficile et dispendieuse? En vérité, comment le croire? Qui doute que des dons particuliers ne fissent bientôt tous les frais de ces expositions utiles, véritable enseignement des yeux, destiné à ces populations mêmes qui s'instruisent surtout par les yeux? Quel est le

fabricant, le marchand qui refusera une partie d'échantillons, produits curieux d'une fabrication passée ou produits merveilleux d'une fabrication plus nouvelle? Où ne sera-t-il pas possible d'avoir au moins temporairement les instruments, les machines ou leurs modèles, et qui ne pensera qu'au milieu de tout cela l'emplacement formera à peu près la seule dépense? Ce qu'il nous faut, est-ce aujourd'hui les instruments les plus récents, les machines les plus perfectionnées? Quel est l'inventeur qui, convié à cette publicité, ne s'empressera pour ce service qui est pour lui satisfaction et profit, espoir et récompense? Ce qu'on nous donne est-ce de vieux instruments, un ancien outillage? Soit, ils sont de l'histoire; voilà notre histoire industrielle. Or, voyez les résultats. C'est là, c'est au milieu de ces musées du travail manuel, sous l'attrait divers des produits et des travaux contemplés, qu'écloront avec la vérité, gage de persévérance et d'ardeur, les vocations de l'enfance. C'est là que la population ouvrière se tiendra jour par jour au niveau des meilleurs procédés de ses travaux; là que la vue de vingt produits et de vingt machines analogues ou dissemblables éclairera le métier de chacun des lumières de tous les autres et nous fera toujours des exécutants habiles, aujourd'hui si rares, cent fois même des inventeurs (1). C'est là, au spectacle des outillages vieillis et comme attristés à côté de leurs fabrications pauvres et coûteuses, au spectacle contraire des

(1) L'histoire de l'industrie est pleine d'inventions dues à de simples ouvriers sans instruction, mais inspirés par la pratique même du travail. M. Dunoyer (*De la liberté du travail*, vol. 2, p. 65), en cite nombre d'exemples. On peut d'après cela se faire une idée de la fécondité d'invention que posséderait la pratique du travail manuel si elle était armée de savoir.

Rappelons aussi que c'est depuis bien peu de temps que l'agriculture et l'industrie ont pris l'habitude de consulter la science, et que c'est de cette époque que datent leurs plus grands et plus rapides progrès.

machines nouvelles et de leurs produits réunissant à la fois le bas prix, la perfection, l'abondance, que se fera la réconciliation irrévocable et bénie des classes ouvrières et des machines. C'est là enfin qu'à force de voir et d'apprendre, nos populations laborieuses apprendront à apprendre ; là, qu'hommes, femmes, enfants, au lieu d'être parqués à la chaîne dans les limites étroites, fastidieuses et périlleuses d'un seul métier, feront en quelque sorte la conquête d'un vaste espace en avant, en arrière de leur domaine, et plus libres de se mouvoir à la poursuite du travail dans ses flux et reflux, échapperont par leur mobilité, par leur savoir à ces interruptions du travail qui les tuent. C'est là même, au sein de ces profitables enseignements, que tous feront mieux encore. C'est là que tous, hommes, enfants et femmes gagneront le goût et le pouvoir d'alterner, progrès si capital ! les travaux agricoles avec les travaux industriels ; là que l'ouvrier agricole puisera ces connaissances industrielles, faute desquelles, malheur qu'il faut redire, la culture est aujourd'hui contrainte plus d'une fois de renoncer aux machines les plus utiles ; là enfin que tous s'armeront pour la vie laborieuse, de ce double et triple métier qui doit être pour eux doublement de valeur de la personne, affranchissement et bien-être, santé, délassement, attrait, permanence des occupations où elles puisent leur vie, et qui, pour la société entière, aura ce résultat bénissable d'utiliser à son profit toutes les facultés et toutes les forces des hommes, comme on utilise jusqu'au bout de leur puissance de riches cours d'eau à sa portée (1).

(1) On se rappelle que nous avons déjà rencontré cette mesure et parlé de sa valeur aux divers points de vue de l'exécution de nombre de travaux agricoles, de la distribution des populations et du travail, de la santé des classes pauvres et de leur protection contre le chômage, cette grande plaie du régime industriel.

Rien ne prouve mieux assurément l'importance d'une amélioration ou

Et n'allons pas penser que ces progrès soient des rêves éloignés, irréalisables. Non. Si l'établissement des moyens est facile, les résultats sont assurés. Eh quoi ! quand on songe à ce que savent à la fois les hommes des classes supérieures : droit, médecine, commerce, lettres, industrie, histoire, langues anciennes et vivantes, peinture, musique, est-ce donc trop que d'espérer qu'un homme des classes pauvres pourra savoir à la fois faire des paniers et des serrures, être maçon et être coutelier ; qu'une femme saura coudre et blanchir, broder et conduire une fromagerie ? N'avons-nous pas vu nombre d'exemples, malgré le délaissement de l'enseignement industriel, de cette pratique alternative de plusieurs métiers en Suisse, en Allemagne, sur divers points même de la France, et nos populations enfin seraient-elles donc incapables de ce que fait celle de Moscou, où 190,000 paysans passent, tous les ans, des travaux des champs aux travaux des manufactures urbaines, et de la ville à la campagne? Non, que la modicité des moyens nous rassure, ils sont la preuve que tout cela est vraiment pratique. En même temps, que la grandeur des bienfaits nous enflamme, ils méritent bien assurément tous nos efforts. A l'œuvre donc ; ne nous épargnons pas. La somnolence, l'ignorance, la routine sont partout? Éveillons l'intelligence, armons à tout moment les esprits et les mains des meilleurs instruments comme des meilleures méthodes, décuplons l'esprit d'invention et de progrès dans nos industries. Le travail manque de mobilité? Attachons-nous à douer nos familles laborieuses de cette faculté si nécessaire de passer sans effort, sans souffrance, d'une branche à l'autre du travail. Le travail manuel est abaissé, le dégoût s'y attache, un abîme le sépare des professions

d'une réforme que cette multiplicité des circonstances où, toujours fidèle à elle-même, elle s'offre et s'impose partout comme un bienfait.

libérales? Ravivons l'esprit et le corps par l'alternance multipliée des occupations, relevons le travail à ses yeux et aux yeux de tous; faisons du travail manuel une profession libérale; et comment? en le dotant de cela même qui fait la profession libérale: du savoir, de l'intelligence.

Les machines s'envisagent au sein des classes pauvres d'un œil de défiance et d'hostilité. Elles brisent en effet parfois et bien cruellement leurs occupations, leurs ressources. D'une main faisons éclater leurs bienfaits durables, de l'autre assurons sur elles à l'ouvrier une supériorité constante, inattaquable. Inattaquable, et comment cela? par les mêmes moyens encore. N'est-il pas vrai que ce que frappent les machines, c'est partout et toujours le travail physique qu'elles ravissent et s'approprient, mais n'est-il pas vrai aussi que l'intelligence est hors de leurs atteintes? Le semblable seul est vaincu par le semblable et jamais la matière n'a porté un coup à l'esprit, loin, bien loin de sa portée. Ouvrons donc à l'ouvrier son refuge. Son refuge c'est le domaine de l'intelligence. Armées de plus en plus comme d'un certain esprit par les hommes, les machines vont l'y suivre. Soit, mais c'est à nous de faire qu'il les devance et que toujours plus éclairé, plus instruit, plus élevé, plus satisfait, il leur échappe sans cesse dans cette poursuite éternelle qui ne doit profiter qu'à sa dignité, à son indépendance, à son orgueil, à son bien-être.

Enfin, voulons-nous jeter une âme au milieu de tout cela; une âme sans laquelle rien ne serait véritablement achevé, par qui tout se vivifie. Tâchons d'ouvrir ces intelligences aux jouissances, aux sentiments des vraies grandeurs du travail. Tout travail a sa poésie qui se cache ou se révèle. Parfois elle est grande et magnifique. Qui méconnaîtrait celle des travaux de la terre au milieu de ces beautés des champs, invisibles jusqu'aujourd'hui pour leurs hôtes de tous les jours? Partout, elle se trouve

pour attacher, relever et séduire. Qui ne se rappelle ces œuvres sérieuses ou charmantes, romans ou poésies, de l'Allemagne et de notre pays, où cet attrait du travail humble éclaire comme une lumière, échappe partout comme un parfum? Qui ne se rappelle ces luttes, ces travaux, ces veilles du chef-d'œuvre de l'ancienne industrie, veilles et travaux mêlés d'ardeur, et dont le souvenir offre à l'esprit le nom et la pensée d'une sorte de chevalerie du travail; et qui n'a vu enfin de ces ouvriers passionnés pour leur métier, pour leur art mieux vaut-il dire, l'aimant, le défendant, l'exaltant au-dessus de tout, y revenant sans cesse comme à une amitié, comme à un amour parce que le charme profond, la poésie invisible sont apparus et les ont captivés? Par-dessus tout, portons l'honneur au sein des professions manuelles, l'honneur qui, ne l'oublions pas, est l'un des plus forts mobiles de la machine humaine. Dans les arts, on se dit élève de tel maître, pourquoi donc si notre apprentissage du travail est devenu réel, si véritablement il y a tradition d'école, transmission de savoir, pourquoi ce lien et cette filiation fière n'appartiendraient-ils donc pas aussi à l'industrie, pour le rehaussement encore de l'apprentissage et l'honneur du travail? Dans les arts encore, dans les professions libérales, dans presque toutes les professions des classes supérieures, les hommes ont des rangs, l'habileté se constate, la renommée se fait. Pourquoi une renommée modeste ne s'attacherait-elle pas aussi aux professions manuelles? Pourquoi ne citerait-on pas le laboureur habile, l'humble inventeur du perfectionnement d'un outil, le menuisier intelligent, le charpentier qui dévore l'ouvrage, comme on cite l'administrateur dont l'activité fait des prodiges, ou le peintre et le sculpteur célèbres ou l'avocat distingué? L'opinion est à nous, et elle est, nous l'avons dit, souveraine. Pourquoi des sociétés professionnelles comme nos sociétés d'agriculture,

pourquoi des concours multipliés analogues à nos concours agricoles ne se fonderaient-ils pas partout pour nos multitudes laborieuses, pour les stimuler partout aussi par les aiguillons de l'honneur entrevu ou promis, les attacher, les fortifier, les satisfaire par ses récompenses? Le temps manque, dit-on. Ah! cette raison du temps nous sera plus d'une fois opposée, mais non, écartons-la du premier coup pour n'y plus revenir. Non le temps ne nous fait pas défaut, car il nous aide. Non il ne nous manque pas, car ce temps c'est le nôtre que réclament surtout et cette éducation et cette action de l'opinion maîtresse. Il ne nous manque pas, car, au sein des classes ouvrières, tout ce que nous prendrons constituera la plus profitable des avances, quand encore elle ne sera pas, par un bienfait de plus, une conquête arrachée à la nonchalance, à la dissipation, aux délassements ridicules ou à l'inconduite.

Puis voyons donc encore quelle injustice que l'opinion tolère, dont il faut que l'opinion impose le redressement. Quoi! la maison, le patron signent leurs ouvrages et nulle part ne paraît le nom de l'ouvrier? Sa part est faible? Soit! je le veux, faites sa place petite, mais enfin n'a-t-il pas droit à sa place? Mais n'est-il pas juste que, partout où la main d'un homme a passé, cette main laisse pour son honneur et sa joie sa trace sur le fruit de son labeur? Quoi! l'Étoile du sud s'expose, on s'extasie sur le travail de la nature; on prononce le nom de la maison d'Amsterdam (1) qui a fait tailler le diamant extraordinaire, et personne ne sait le nom de l'ouvrier qui lui a donné son éclat et sa forme au prix de quatre mois de sa vie? Non. Il y a là de notre part une injustice et une faute, et nous en sommes punis par le dégoût qui s'attache aux travaux manuels. Il est temps, pour l'intérêt de la société, d'en

(1) M. Coster.

finir avec ces habitudes qui donnent toute la place à l'administrateur, à l'architecte, aux chefs des multitudes et rien aux multitudes, qui laissent tout le souvenir, tout l'honneur au général et l'oubli seul au soldat. Le nom des généraux va seul se creuser sur les parois de l'arc-de-triomphe. Eh! bien, soit! mais du moins que le titre du dernier combattant constate que «lui aussi il était de l'armée d'Italie». Pour moi, je voudrais que l'opinion publique plus juste, plus prudente, intervint pour la réparation de ces dommages et que chaque ouvrier eût l'honneur d'attacher son souvenir à son travail. Je voudrais que les tables de bronze des monuments publics, que les inscriptions plus humbles des maisons privées portassent le nom du simple maçon à côté de ses chefs d'industrie. Et je ne sais, mais il me semble que le Louvre serait plus cher et mieux respecté sous cette égide. Je ne sais, mais il me semble qu'au grand profit de l'intérêt public et du rapprochement des classes, au grand profit des professions manuelles, le pauvre ouvrier serait plus attaché à son état, plus dévoué à sa commune, quand vers le milieu de sa carrière il passerait non sans orgueil avec ses fils attentifs, au milieu de ces maisons dont un dixième, un quart peut-être, porteraient l'attache de son travail et de son nom, en même temps qu'il serait sans doute plus respecté de ceux qui liraient partout ses services et sauraient qu'ils lui doivent en partie le toit des amis et de la famille.

Nous parlions de poésie du travail. Comment ne pas reconnaître toutefois qu'à part certaines natures exceptionnellement douées, il est difficile pour l'homme des classes ouvrières d'en puiser le sentiment dans la seule éducation industrielle? La vie industrielle toute seule se passe trop près de la matière. Elle y épuise l'esprit tout entier dans des opérations, dans des recherches où l'agencement des objets matériels est la préoccupation habituelle et presque

exclusive de la pensée. Pour amener au milieu de ce monde d'autres facultés et d'autres soins, il nous faut une autre éducation aussi. Cette éducation, c'est l'éducation intellectuelle. Or, comment, dans quel sens, par quels moyens se fait cette éducation de l'intelligence? Dans quel sens? La langue même, par l'une de ses acceptions actuelles, nous l'enseigne. Ne dit-elle pas élever un enfant? Eh! bien, ainsi faut-il dire d'une intelligence. En faire l'éducation, c'est l'élever, oui l'élever de jour en jour, de facultés en facultés toujours plus hautes, de préoccupations en préoccupations toujours supérieures. Élever un esprit, c'est le soutenir et le grandir. Par quels moyens? Eh! mon Dieu, par les mêmes moyens qui transforment la terre et font d'un sol inférieur et misérable, une puissance féconde, merveilleuse : par le travail. Riche et forte, telles sont les qualités de la terre. Il faut fortifier et enrichir l'esprit. Par bonheur, l'un ne se fait pas sans l'autre et poursuivre l'un de ces grands ouvrages, c'est réussir dans tous les deux. L'esprit se fortifie par une sorte de gymnastique dont l'appareil est un ensemble de sentiments nouveaux et d'idées nouvelles qu'on met à sa portée. Mais ces sentiments, ces idées, en les mouvant hors de lui, toujours il les acquiert et les ajoute à sa personne, et il ne les a pas plutôt conquis que les uns et les autres lui constituent une grandeur et une force de plus dont il se sert à l'instant pour s'élever et conquérir davantage. Mettons donc sous la main de nos classes pauvres cette gymnastique et ces richesses par l'instruction de l'esprit. La première sans contredit, celle qui ne doit absolument pas manquer parce qu'elle est l'absolu nécessaire, c'est l'instruction primaire. Lire, écrire, compter, ce sont en quelque sorte les fonctions manuelles de l'intelligence. Puis, lire, qu'est-ce autre chose que l'ouïe des paroles lointaines ou prononcées depuis des centaines et des milliers d'années? Écrire qu'est-ce autre chose que parler à qui n'entend pas

ou n'est pas né encore ? Il est clair donc que ce sont là comme des sens nouveaux, de véritables organes faute desquels l'être n'est pas complet. Pressons sans relâche la diffusion de ces connaissances indispensables qui achèvent les hommes. Appliquons-nous à en faire comprendre la nécessité, le caractère productif de gain et de bien-être. Répandons les écoles primaires. Multiplions, relevons, fortifions les instituteurs par la rémunération, par l'éducation au sein de bonnes écoles normales, par le choix, par le respect, par l'indépendance. Veillons avec un soin tout particulier à l'éducation et à l'instruction des filles, n'oubliant pas leur influence future sur le bien-être du ménage ; n'oubliant pas qu'elles sont destinées à devenir mères de famille à leur tour et qu'elles vont être chargées de toute la première éducation de la génération prochaine. Jamais, sachons-le bien, nous ne pourrons trop faire pour l'instruction primaire. Rappelons-nous les États-Unis qui appliquent pour une part notable, à ce grand service de l'instruction, les énormes excédants de leurs budgets. Pour décider la création des établissements, l'admission des enfants et leur persistance aux écoles, intéressons tout ce qui décide : les administrations comme les familles. Faisons appel à tous les moyens, à tous les mobiles, depuis les conseils jusqu'aux blâmes, depuis le calcul jusqu'à l'amour-propre, sentiment si fort, et que M. Charles Dupin, par exemple, a si heureusement mis en jeu par ses cartes teintées de l'instruction et de l'ignorance.

Et toutefois, n'oublions pas que l'institution primaire est loin de suffire. L'absolu nécessaire n'est en réalité que le dénuement. Faisons poindre et grandir ici le bien-être avec le luxe permis, le luxe sacré de l'intelligence. Un autre jour, la même voix qui parle en ce moment s'est employée obscurément, mais avec ardeur, à le dire, à le prouver peut-être, il n'y a rien, non, rien à redouter pour personne de l'extension la plus large de l'instruction. Ici

même, combien de fois n'avons nous pas rencontré les effets désolants de son absence, la trace visible de sa salutaire influence. Donnons donc beaucoup et n'ayons pas peur de trop donner. Que la lecture vienne apporter et jeter à flots les idées saines, éclairer le présent, le consoler, le fortifier, l'énorgueillir justement par l'histoire, affermir la raison par les comparaisons et l'expérience, agrandir l'esprit et le satisfaire d'un côté par la connaissance des chefs-d'œuvre dont l'esprit humain s'honore, de l'autre par la révélation de ces mystères du monde des cieux et du monde de la terre qui le saisissent d'un attrait si fort et si inextinguible. Sachons par tout cela ennoblir les âmes, fortifier l'intelligence, porter partout le goût des belles choses. Qu'ici encore, des écoles d'adultes, des écoles du dimanche, des bibliothèques populaires s'emploient à nous former des hommes. Commençons, nous aussi et de toutes parts, cette mission intérieure où le livre est le premier missionnaire. Mais, en même temps, gardons-nous d'oublier que nous avons devant nous des populations mal habituées à vivre de la vie de l'intelligence, auprès desquelles rien ne réussira d'abord si une part faite aux sens ne tient l'esprit même en éveil. La lecture les fatigue et les rebute. Elle est trop silencieuse et trop solitaire. Ce qu'il faut, si nous voulons agir, ce sont, par exemple, nos musées encore, remplis au besoin à bas prix de simples statuettes en plâtre, d'épreuves même de daguerréotype, cette ressource nouvelle des collections populaires, nos musées où le buste, la statue, le portrait, le groupe, le tableau graveront à jamais dans le souvenir l'histoire entendue dans l'enfance à leurs côtés, apprendront à connaître les traits de l'homme illustre ou du bienfaiteur, en même temps qu'ils donneront une idée de ces premiers chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture qu'il n'est plus permis d'ignorer sans demeurer au-dessous de l'éducation commune. Ce qu'il nous faut, ce

sont des lectures publiques, des cours où l'éclat de la voix, la variété du débit, les impressions suivies sur une physionomie mobile, le mouvement d'un auditoire tour à tour attentif ou transporté, et ces sortes de commotions nerveuses, si mystérieuses mais toujours si puissantes au milieu d'une réunion d'hommes dont les émotions se partagent; où, enfin, tous ces spectacles pour les yeux, tous ces bruits pour les oreilles, tous ces appels aux sens, joints à la précaution sage de dire beaucoup pour plaire à la condition de dire un peu pour instruire, assurent l'affluence et l'attention et le profit avec le pouvoir et le charme. C'est là, et plaise à Dieu que nous ayons le même succès, c'est là ce qui réussit surtout en Angleterre où l'on a vu, par exemple, les instituts d'ouvriers dont nous parlions tout à l'heure se donner jusqu'à l'aristocratique plaisir d'entendre à raison de vingt livres sterling par soirée, M. Ch. Kemble, leur lire une pièce de Shakespeare (1).

Ce qu'il nous faut encore, ce qu'il faudra encore longtemps et par les mêmes motifs, c'est le recours et le recours sur une large échelle à la musique, comme moyen d'éducation des classes pauvres. Qui ne s'est cent fois étonné de l'importance qu'y attachait la Grèce antique, la Grèce qui la plaçait au premier rang de ses institutions politiques, et qui eût certainement compté un ministère de la musique si la Grèce avait eu des ministères? Eh bien, l'explication, elle est au sein de nos classes populaires. C'est là, c'est au contact de ces esprits enfantins par bien des côtés, amoureux du bruit et conduits souvent par le bruit à la discipline, recevant et conservant le sentiment, le conseil, le souvenir, grâce à la mélodie qui l'apporte, que l'on comprend bien tout ce qu'il y a là en effet de force utile. Favorisons donc, pressons partout dans

(1) *Études sur l'Angleterre*, de M. Léon Faucher (*Manchester*).

les villes et les campagnes, cet enseignement du chant que des hommes dévoués ont commencé. Rappelons-nous sur combien de plages l'histoire a retrouvé d'anciens chants encore répétés alors que personne n'en comprenait plus les paroles, et que les races et les langues avaient depuis longtemps disparu. Rien ici ne préserve mieux la pensée que de l'attacher ainsi à un objet sensible qui la porte et la promène. Donnons donc aussi ce vêtement à nos leçons. C'est à cet enseignement que nous devrons de remplacer les chansons grossières qui corrompent et avilissent par les chants gracieux, nobles ou touchants qui élèvent et épurent. C'est lui qui formera l'un des liens, l'un des premiers et des plus forts, entre les diverses classes de notre population, en donnant à tous les rangs des plaisirs communs, des idées communes, des sujets de conversation où, après le plaisir même, on se rencontre encore avec intérêt par l'échange des sentiments et des souvenirs ; lui enfin qui sera, pour des années encore, la principale littérature des classes pauvres, et, à défaut d'Homère, de Gœthe ou du Dante, attendus aux prochains loisirs, les fera vivre du moins avec Gluck ou Mozart, autres grands génies dont le commerce les consolera de ceux qu'ils n'auront pas encore.

A ces moyens ajoutons le théâtre. Le théâtre est une autre grande école, plus grande encore et bien autrement puissante. Tout s'y puise, car tout y comparaît, la raison et la sensibilité, la musique et la poésie, l'imagination et l'histoire. Il est vrai qu'il peut prêcher le mal autant que le bien. Mais quoi ! ne sommes-nous pas les maîtres ? Quelle société, au moment même où elle fait acte de vigilance pour assurer la salubrité des aliments des corps, se dessaisira jamais du droit de punir, et de prévenir par là même qu'elle ne manque pas à les punir, les dommages bien aussi graves des aliments malsains ou empoisonnés des âmes ? Mais, dit-on, les classes pauvres n'ont pas le goût des

vraies beautés. Ce qui les attire, c'est l'excessif, le faux, le dépravé même. Eh bien, non, cela n'est pas vrai. Ce qui est vrai, c'est que les délicatesses convenues, les mignardises les rebutent, qui charment d'autres esprits où la distinction n'est pas exempte de manière et d'afféterie. Mais quel mal qu'elles n'aient pas ces goûts, qu'elles manifestent ces répugnances? Ce qui est vrai, c'est qu'avec elles il faut en effet frapper fort, mais ne croyons donc pas que, pour frapper fort, on soit obligé de ne point frapper bien et juste. Non, les classes pauvres sont vraiment sensibles à tout ce qui est beau, mâle et grand. Tout ce qui possède véritablement le caractère de l'énergie, de la noblesse, les touche et les transporte; on le voit bien dans mille circonstances. Donnez leur à entendre le Cid ou Polyeucte, Horace ou Cinna, ou encore Schiller ou Gœthe, ou Shakespeare dégagé des grossièretés de son temps et restitué à sa seule grandeur, vous verrez si elles vous abandonnent. Mais sait-on ce qui fait notre impuissance auprès d'elles; ce qui fait qu'elles vont chercher ailleurs la fausse grandeur et la fausse énergie? C'est que nous ne savons pas leur offrir l'énergie et la grandeur véritables; et pourquoi? parce que nous ne les avons pas nous-mêmes, parce que nous-mêmes nous ne les aimons pas.

Sachons donc avant tout faire notre théâtre. Sachons sentir vivement les grandes choses, aimons-les à la passion comme il faut les sentir et les aimer, et nous saurons alors les peindre. Et, soyons-en sûrs, nous réussirons alors auprès de ces âmes rudes mais droites, enveloppées mais sensibles jusqu'à l'ardeur, jusqu'à l'exaltation. Comment serait-il possible que le bien qui, en somme, gagne partout dans les faits et l'emporte, ne fut pas doué d'un attrait plus fort que le mal? Comment serait-il possible que la grandeur dont on poursuit si passionnément l'image altérée ne réussît pas à transporter et à séduire, si elle se montrait elle-même armée du double pouvoir de la vérité

et du génie ? Seulement, alors, souvenons-nous encore de ceci, que ce que nous voulons réunir et instruire, ce sont les classes nombreuses. A l'heure qu'il est, nos théâtres aussi, comme tant d'institutions au sein d'une société où les classes nombreuses ont eu jusqu'aujourd'hui si peu de place et de part de pouvoir, nos théâtres sont aristocratiques. Là aussi, il faut changer et étendre pour être prévoyants et justes. A l'heure qu'il est, le théâtre d'une ville de 10,000 âmes ne contient pas 800 personnes. Aussi, quel défaut d'espace ; quels prix élevés qui écartent les ressources modiques ! Faisons mieux pour la société nouvelle. Ouvrons lui des théâtres qui la contiennent. Ce qu'il nous faut c'est presque le théâtre antique, mais avec cette différence que les chefs-d'œuvre de l'esprit n'y connaîtront jamais la puérile rivalité des courses de chars, ni la honteuse rivalité des combats de bêtes. Ce qu'il nous faut, c'est que là puissent se passer avec plaisir et presque sans dépense, loin des désordres et des dommages de l'intempérance et en famille, les soirées du repos du travail. Rien, ne l'oublions pas, rien n'importe comme de maintenir partout cette réunion de la famille, au dehors comme au foyer, pour les consommations comme pour les plaisirs et, s'il est possible, pour le travail. Au théâtre particulièrement, quelle influence ! qui ne voit les conséquences de la présence de la femme, de l'innocence de la fille, du respect de l'enfant, et qui ne dira que c'est dans ces conditions que le théâtre contenu mieux que par rien au monde, au moyen de l'esprit public, deviendra véritablement l'instituteur avoué des intelligences, et prendra vraiment sa place parmi les ressources de l'instruction publique ?

Enfin et pardessus tout, mêlons-nous aux classes laborieuses et pauvres. C'est là encore le plus grand secours. Suivant le mot heureux d'un homme qui se connaît en devoirs aussi bien qu'en amour éclairé des multitudes,

nous leur devons «l'assistance intellectuelle» (1), et l'assistance dans ce cas, c'est le rapprochement, c'est l'entretien de tous les jours, c'est le rayonnement continu des intelligences exercées et instruites. Que d'idées peuvent se propager, que de connaissances se répandre par cet incessant commerce! Pratiquons-le, recherchons-le, non au hasard mais de propos délibéré, mais avec persévérance. L'intérêt nous y convie, le devoir nous y appelle, le dévouement, la générosité nous y portent ; ajoutons qu'un plaisir vif en fait la récompense. Le roman nous a donné quelquefois des images charmantes et touchantes de cette éducation, par un plus savant, d'une intelligence ignorante et curieuse. Et qui n'en a rencontré dans la vie des occasions et des exemples? Certes, ce n'est pas sans un contentement justement mêlé d'orgueil qu'on accomplit cet enseignement, véritable révélation humaine qui se continue pendant des jours et des années ; qu'on assiste à ces étonnements; qu'on recueille ces reconnaissances; qu'on ouvre ces yeux qui accoutumés à ne voir que des points brillants sur la voûte étoilée des nuits, tout à coup découvrent les cieux peuplés, à l'infini, de tous leurs mondes peuplés à leur tour par l'imagination permise d'un monde infini de créatures; et qu'on se sent enfin créateur dans la plus noble acception du mot, en appelant un être à la vie de l'intelligence. C'est par là, c'est par cet ensemble de moyens, employés tour à tour et tout à la fois, que nous ferons véritablement l'éducation de nos populations pauvres; par là que nous les appellerons à la hauteur des classes supérieures de la société, non par l'égalité du savoir, ambition vaine et inutile, mais, ce qui suffit, par la possibilité de comprendre, et à peu près comme une femme du monde se trouve naturellement au niveau

(1) M. Frédéric Passy. *Causes morales et remèdes moraux des crises alimentaires. (Mélanges économiques.)*

d'hommes distingués qui l'entourent. C'est par là, bienfait de premier ordre, que nous ferons, pour mieux dire, disparaître les motifs les plus forts et les seuls justifiés des divisions de classes ; par là que nous n'aurons plus à craindre de voir les multitudes entraînées à ne reconnaître pour travail que le travail manuel, faute d'avoir été mises à même de mesurer, en les pratiquant, ceux de l'intelligence ; par là enfin, que nous les aurons dotées pour elles-mêmes de la force, de l'empire sur soi, de l'expérience, et de cette foi à l'accord du juste et de l'utile qui soutient et qui guide, et de ces autres croyances à la providence de l'Être éternel, à la liberté, à l'immortalité humaines qui éclairent, ennoblissent et affermissent la vie en plaçant à chacun de ses jours une fierté et une espérance.

Mais, en vérité, où sommes-nous donc et de quelle éducation s'agit-il ? Est-ce de celle de l'intelligence ou de cette autre éducation qu'il nous faut encore après celle-là, je veux dire l'éducation morale ? Les choses nous sont ici un singulier enseignement, et partout la preuve éclate qu'élever l'homme par un côté c'est l'élever par tous les autres. Expliquez quelque chose du ciel, disait Képler, et vous ferez croire à Dieu. Voyez, nous avons pris souci de l'intelligence, et voilà que la moralité et l'honnêté, la tolérance et la fermeté, la dignité et l'élévation nous répondent. Et en effet, qu'y a-t-il donc au fond de l'inconduite, du désordre, de l'intempérance sinon l'imprévoyance ? Qu'est-ce donc que la prodigalité, le défaut d'économie et de calcul, sinon l'inintelligence encore ? Pour faire des hommes moraux, honnêtes, prévoyants, ne cherchons donc pas d'autres moyens que ceux-là mêmes que nous venons de réclamer et de choisir. Ils nous suffisent. Poursuivons-les seulement d'une double ardeur pour leur double profit, et ils nous donneront l'un et l'autre. Là, ils nous apportaient l'amour des belles choses, les délicatesses

et les noblesses de l'esprit; ici, ils nous apportent le goût des bonnes actions et des bonnes mœurs. L'enseignement tout à l'heure se reflétait dans les âmes, à présent, chose plus capitale faudrait-il dire si ce n'était la même, il se reflète dans la conduite. Le goût du beau devient distinction, la passion du vrai devient celle du devoir (1). L'habitude et le besoin de l'élévation font éclore la fierté, la fierté, ce sentiment qui pardessus tout peut-être soutient et préserve, et dont il nous faut faire une religion. Ici, la foi dans l'harmonie qui confond l'intérêt et la justice ne se borne plus à être une grande idée, c'est une force immense. Les croyances religieuses n'élèvent plus seulement, elles contiennent et inspirent, et c'est alors que se vérifie bien cette parole que « la vertu n'est point une théorie mais un exercice »; alors que le mot de Sénèque se renverse pour le bonheur et de nos multitudes et de la société entière, et que l'on se trouve « instruit non pour l'école mais pour la vie ».

Et toutefois, gardons-nous d'oublier que cette route est longue; que nombre de journées de marche et de fatigue nous séparent du terme désiré du voyage. Assurément, il est des races de sentiments et d'idées comme des races d'animaux et de plantes. Il en est qui naissent, il en est qui s'anéantissent. Assurément, la ronce et l'ivraie sont vouées à disparaître, à céder la place au bon grain du froment éclos un jour on ne sait de quelle plante inconnue. Mais, Dieu nous accorde de nous souvenir toujours que ce sera là le prix d'un grand travail. Veillons, dormons avec cette pensée que le maître du champ aura longtemps et presque tous les jours besoin de notre aide;

(1) Combien n'importe-t-il pas de replacer à son rang cette idée du devoir si fort effacée de nos jours, et combien ne faut-il pas applaudir aux ouvrages qui pareils à celui, par exemple, de M. Jules Simon, *le Devoir*, se sont donné cette noble tâche!

que longtemps nous devrons aux multitudes « l'assistance intellectuelle » et « les remèdes moraux des crises », et non-seulement de ces crises exceptionnelles que les circonstances font surgir pour toute une société, d'intervalle à intervalle, mais de celles-là mêmes, de celles-là surtout faut-il dire peut-être qui, dans le flot obscur des existences individuelles, élèvent à tout moment l'obstacle ou la tempête. Plus tard, vers le temps même où ces secours sensibles dont nous avons parlé seront moins nécessaires, où la lecture solitaire et la méditation, cette remueuse solitaire aussi de sentiments et d'idées, seront devenues les grands moyens de l'éducation intellectuelle, l'éducation morale elle aussi relèvera davantage de l'action de l'âme sur elle-même. Alors, ces procédés en quelque sorte techniques comme en pratiquait, comme en enseignait Franklin avec tant de bonheur pour la réformation du caractère et des fautes, et que nous pouvons conseiller déjà, deviendront pour les membres des classes pauvres des inspirations individuelles, résolues et toutes puissantes parce qu'elles seront individuelles. Alors, en même temps sans doute que du *self-government*, nous serons en possession de la *self-éducation*, la plus digne de toutes comme la plus efficace, et, par leur empire sur eux-mêmes autant que par leur avénement à la vie de l'esprit, les pupilles civiques de notre prévoyance et de notre sympathie seront vraiment devenus des hommes.

Des hommes ! Certes, c'est là un grand bonheur, une grande tâche accomplie. Encore un effort donc et l'œuvre est achevée. C'est au milieu des sociétés, de leurs difficultés, de leurs dangers, de leurs luttes que tous nous sommes destinés à vivre. Après avoir formé des hommes, formons des citoyens. Après l'éducation intellectuelle, après l'éducation morale, assurons à nos classes pauvres l'éducation sociale. L'éducation sociale? Qu'est-ce donc, et quelle en peut être la portée? Qu'est-ce? Oh! en

vérité, une chose immense. Et en effet, quand la question qui se pose, c'est celle de l'anéantissement du Paupérisme, mal exclusif, avons-nous dit, des hommes en société, n'est-il pas vrai que, sans méconnaître toute la honte des abjections, tout le prix des grandeurs intimes et solitaires, pourtant c'est ici surtout par leur contre-coup dans la vie sociale que toutes choses se mesurent? Nous voulons que l'homme soit intelligent, qu'il vive de la vie de l'esprit, c'est pour son honneur sans doute, pour son contentement, pour l'accomplissement de sa noble destinée, mais n'est-ce pas aussi pour qu'il sache se pourvoir, se conduire, se défendre ; pour qu'il soit au milieu de tous comme un pair parmi ses pairs? Nous voulons qu'il soit fier. Oh ! assurément, c'est parce que la fierté est belle, parce qu'elle constitue pour qui la possède une sauvegarde intérieure en même temps qu'une dignité, mais c'est aussi parce qu'elle est une force, parce qu'avec elle l'homme peut être abattu parfois, non défaillir. Nous voulons enfin qu'il soit sobre, ardent au travail, prévoyant, économe, parce que ce sont là des qualités du caractère, mais aussi parce que ce sont là des capitaux inépuisables, des énergies qui soutiennent toujours, et souvent enrichissent.

Tâchons donc de donner aux hommes des populations pauvres, cette science de la vie sociale. Nos sociétés modernes sont en quelque sorte des terres accidentées, sillonnées d'ailleurs par mille chemins, sans chemins tracés pour mieux dire encore, tant la terre est battue partout, tant le sol disparaît sous la fourmillière des hommes partout courant, haletants sous la main des désirs, des passions, des besoins qui les mènent. Il faut apprendre aux hommes des classes pauvres à se guider au milieu de tout cela ; à se garder des précipices et, plus encore, à se garder de ces pierres imperceptibles du chemin, contre lesquelles trébuche le pied chétif d'une obscure existence ; à trouver les voies les meilleures, à choisir les raisonnables, les

calmes, à persévérer dans les voies choisies; à vouloir à tout prix, point immense, se faire un capital, une épargne quelconque, source unique, source prêchée toujours de l'aisance et de l'indépendance à venir; à marcher tête levée, fiers de leur travail, du travail manuel, à en imposer le respect autour d'eux, autre point non moins important dans leur vie, appuyés à la fois sur la raison, la justice et sur les nobles et touchantes traditions d'une société chrétienne (1). Il faut enfin leur apprendre ce que c'est qu'une société, ce qu'on y doit tenir pour possible et pour souhaitable, pour inévitable et pour nécessaire. Il faut leur montrer d'un coup-d'œil tout ce que malgré les imperfections, les aveuglements, les fautes, quelquefois volontaires, il y a là de droits au respect, à notre reconnaissance à tous.

L'homme des classes pauvres y est membre d'un corps politique. Il importe que, sans illusion mais sans indifférence, sans imprudente tiédeur, il en sache aimer les droits. C'est le suffrage universel qui lui donnera la confiance dans sa propre valeur, le sentiment de sa dignité. C'est le suffrage universel qui fera de lui véritablement, comme nous le souhaitions tout à l'heure, un pair parmi ses pairs. Il importe qu'il sache aimer, je ne dis pas la patrie, il la respecte et l'aime, mais la liberté. Il importe aussi qu'il sache aimer la loi; il importe enfin qu'il sache redouter les révolutions, juger pour ce qu'elle vaut la violence et la repousser comme rien au monde. C'est encore la pratique du suffrage universel qui lui donnera ces amours, ces respects et ces expériences en l'appelant à voir, à entendre, à réfléchir et agir. A une époque difficile et qui n'est pas lointaine, un homme politique considérable montrait le salut de nos jours dans la constitution d'un

(1) Que ceux qui travaillent de leurs mains se réjouissent, disait Bossuet, Jésus-Christ est de leur corps.

grand parti de la légalité embrassée comme l'appui, comme le droit suprême, même contre l'opinion, même contre la justice jusqu'à ce que, triomphant par les voies légales, elles fussent devenues la légalité à leur tour. Plus intéressées que personne à la paix publique, poids énorme dans l'opinion à raison de leur nombre, à la condition précisément d'avoir une opinion légale, c'est à nous de faire de nos populations malheureuses les soldats de ce grand parti.

L'homme des classes pauvres travaille ; il vit de son travail. Mais quoi ! est-ce qu'il lui suffira de savoir son métier manuel ? Non, il faut encore qu'il sache en reconnaître et en choisir les meilleures conditions, puis les débattre après les avoir reconnues et choisies, et les débattre avec fermeté et sagesse, instruit par nous que les forces morales portent leur pouvoir jusque dans la fixation des prix. Il faut qu'au lieu de provoquer la loi à lui nuire par de faux régimes du travail, il sache poursuivre, appuyer, imposer légalement encore, légalement toujours, les conditions générales libérales et salutaires qui sont pour lui le droit et l'aisance. Il faut qu'il apprenne de nous à deviner les flux et reflux du travail ; à bien choisir sa profession ; à pressentir les coups momentanément ruineux des machines, à prendre alors nettement et vite une décision en leur présence ou à leur approche, au lieu de se laisser mourir sur son métier comme les ouvriers liniers des Flandres belges ; à passer enfin rapidement d'une localité à une autre ou d'une branche à l'autre du travail. Il faut qu'il arrive à comprendre toutes ces questions du salaire et du capital, du travail et des machines, de la liberté et de la concurrence auxquelles sa vie se rattache par tant de points. Il faut qu'il sente et l'importance des affaires communes et la richesse que représentent de bonnes habitudes morales et la nécessité, les bienfaits de la paix publique sans laquelle rien n'est possible. Pour

tout cela, instituons en faveur des populations pauvres et pour tous les âges de ces écoles primaires d'économie politique dont l'Angleterre nous a donné un exemple si profitable. Ayons, nous aussi, nos écoles d'enfants, nos *bickbeck schools*, analogues à celles qui ont honoré le nom de M. Ellis, leur fondateur. Rien ne nous fera des populations plus intelligentes, plus sensées, plus paisibles, plus fortes pareillement et plus aptes à se conduire utilement pour elles-mêmes dans la vie du travail que ces enseignements attachés à tout jamais aux souvenirs du premier âge. En même temps faisons dans cet enseignement une large part pour nos adultes, car, par bonheur, les générations adultes ont aujourd'hui de longues années à vivre, et ne pas employer un effort tout spécial à les sauver des erreurs communes en pareil ordre de faits serait un abandon odieux, autant qu'une impardonnable imprudence.

Puis, l'homme des classes pauvres n'est pas seulement un homme de travail, il est consommateur. Or, il y a certainement une science de la consommation. Enseignons lui cette science, sœur de la science sociale du travail. En premier lieu, il importe qu'il aspire à l'aisance ; c'est l'amour du bien-être qui conduit à l'épargne, à l'économie ; c'est lui qui a fait en partie la supériorité de l'industrie anglaise. Il est des consommations nécessaires ou utiles, il en est de vaines et de fâcheuses. Apprenons-lui à les bien voir sous leurs vrais caractères, à bien juger, à bien choisir. Pour satisfaire les mieux avouées, il importe encore de faire acte de jugement. Toujours il est plusieurs partis à prendre. La décision entre les objets similaires, le calcul combiné des prix, du profit, de la durée sont choses immenses dans un pauvre ménage. C'est cette comptabilité nulle part écrite, miracle de tous les jours tous les jours obscurément accompli, où le génie de l'épargne s'épuise à sauver des sommes imperceptibles qui sont en définitive

le vêtement d'hiver ou d'été, le bois pendant le froid, le lait pour l'enfant et souvent sa vie, c'est, dis-je, cette comptabilité, cette entente de l'économie qui font le rôle tout-puissant de la bonne ménagère, et maintiennent une famille au-dessus de la misère là où dix autres sont aux prises avec toutes les souffrances extrêmes et tombent au plus profond du découragement. C'est elle dont il faut donner des leçons. Chose singulière, tous les jours de notre vie se passent à acheter et à vendre; nulle part, nous n'apprenons à acheter ni à vendre. Réparons cet oubli pour nos classes pauvres, dont les erreurs en pareille matière s'élèvent si souvent jusqu'aux proportions d'une atteinte à la santé et à l'existence.

Pour cela, utilisons encore ces musées industriels dont nous avons projeté l'établissement. Ils nous ont aidé à instruire le travailleur des classes pauvres, qu'ils nous aident à en instruire le consommateur. Faisons étudier à ce nouveau point de vue nos échantillons, nos denrées de toute espèce. Nos classes pauvres sont à la merci des fraudes, des falsifications que provoque leur ignorance. Faisons qu'elles apprennent à se connaître à tout ce qui les intéresse. Savoir acheter, épargner sur le prix ou sur l'usage, n'est-ce pas la même chose qu'augmenter le salaire de sa journée de travail ou en diminuer la fatigue? Que la fille surtout vienne apprendre son rôle capital de providence du ménage. Que quelques prix modestes se disputent l'honneur d'encourager et de récompenser les succès dans ces études nouvelles, si négligées et si importantes. Qu'on voie se poser là et se discuter ces problèmes du choix, pour le bon marché réel eu égard à la différence des prix, entre les paires de sabots à bande de fer, à clous ou sans clous ni bande, qu'à l'exposition industrielle de 1855 les esprits les plus éminents ont agités sans croire descendre. Que notre exposition aussi, cette exposition permanente et si simple, soit l'enseignement des meilleures provenances.

des fabrications les plus avantageuses, des bas prix et pour mieux dire des bons prix, ici du meilleur usage, là du jugement entre les ressources analogues. C'est à cette école, qu'après y avoir puisé déjà la fierté du travail, la résistance au préjugé qui s'attaque au travail, il faudra demander aussi l'anéantissement de cet autre préjugé qui fait une sorte de honte et de scrupule au consommateur de poursuivre personnellement la réparation et la punition d'une fraude commerciale dont il a souffert, et, par l'impuissance alors de l'administration à suffire, perpétue et redouble et la démoralisation du commerce et les préjudices des classes nombreuses, armée sans défense de la consommation.

Enfin, il est deux points encore sur lesquels l'éducation sociale des classes pauvres doit être ardemment poursuivie, à savoir la limitation prudente de la population et l'emploi judicieux et ferme de leur opinion comme moyen d'action sur l'opinion publique. Le premier de ces deux points, on se le rappelle, a déjà comparu devant nous. Nous en avons entendu le débat si grave (1). Qu'il importe au bien-être matériel, à l'existence, au repos moral des classes pauvres que cette limitation s'effectue et se maintienne dans la proportion du capital national, de l'étendue du territoire, des ressources de la consommation et du travail; qu'elle soit en définitive en leur pouvoir; qu'elle puisse être exercée non pas seulement sans blesser aucun devoir, mais sous la prescription impérieuse de tous les devoirs, de tous les dévouements, de toutes les vertus, c'est ce qui n'a pas fait pour nous l'objet d'un doute. Ici donc et le moment venu de prescrire, nous n'hésitons pas un moment. Oui, il faut que les classes pauvres veillent soigneusement, sagement à limiter leur nombre; qu'elles retardent prudemment l'époque de leurs mariages; que,

(1) 2e partie, p. 303 à 310.

dans le mariage même, elles sachent prendre conseil de la raison et lui conserver son empire, et c'est à nous d'en faire éclater à leurs yeux toute l'importance, à nous aussi, avec l'aide de leur propre énergie, d'en amener le bienfait. Le premier secours dans cette voie, c'est sans contredit leur prévoyance. Ce qui fait avant tout qu'elles s'abandonnent, c'est, nous l'avons dit, qu'elles ne voient point jusqu'ici le lien qui rattache leurs souffrances à leur cause. Ce lien, montrons-le donc nettement, résolument, sans pruderie puérile, sans peur de l'opinion, du blâme ou de l'injure ; sans peur, car le devoir est là. Le second secours, c'est le travail et l'esprit du travail. Le travail, même uniquement manuel en effet et plus encore lorsqu'il est relevé et animé, comme nous l'avons voulu, par l'intervention de l'esprit, est toujours cette sauvegarde excellente contre l'empire des sens qu'ont recommandée dans tous les temps la morale et la science de la vie, la philosophie et l'Église. Travailler, c'est toujours soumettre davantage le corps à l'intelligence, l'accoutumer à obéir partout, lui faire reconnaître sa souveraine ; c'est plus, c'est véritablement ravir l'homme tout entier du côté de l'esprit.

Puis, quelles forces avons-nous là encore dans l'ardeur suscitée de l'épargne, dans l'amour de la propriété. Faisons appel à tout cela, employons-nous à éveiller tout cela. Enseignons à redouter davantage les souffrances futures. Replaçons-les sans cesse sous ces yeux légers et oublieux. L'antiquité ne corrigeait-elle pas l'intempérance par la vue de l'esclave ivre? Hélas! longtemps encore l'esclave ivre de la misère se promènera par nos rues, et cette école aussi n'aura que trop d'exemples. Faisons du moins que ces malheurs ou ces fautes servent à sauver d'autres victimes. Puis encore, invoquons la sensibilité, le sentiment du devoir, l'amour tendre des enfants, la pensée de leurs douleurs, de la mort implacable et pour eux prochaine.

Montrons la prudence à l'hésitation, à la faiblesse, à l'imprévoyance, et prêchons-les par le spectacle de son bonheur et de sa quiétude. Invoquons l'opinion si forte pour tout mener quand elle veut agir. Invoquons cette fierté que nous avons fait naître, qui rougit à la pensée d'une victoire des sens et, dans le souvenir odieux d'une défaite, trouve, avec le serment de se venger, la force, force constante, pour repousser à tout jamais une défaite nouvelle. Prenons enfin pour auxiliaires ces sentiments et ces doctrines spiritualistes que nous avons souhaité déjà plus d'une fois, et pour plus d'un secours, de répandre au sein des classes nombreuses. Qu'on dédaigne en effet les idées, les croyances, il n'en est pas moins vrai qu'elles mènent tout au monde. Telles idées, telle conduite, et telle conduite dans tout ordre de faits. En dehors du spiritualisme, quelles sont dans l'histoire les figures d'une grandeur vraiment achevée? N'a-t-on pas fait remarquer à bon droit que Louis XI et Machiavel, apôtres de la politique sans foi, sans scrupule, sans souci que du succès, ont aussi connu l'abaissement des écrits impudiques; que Dante et Petrarque, au contraire, poëtes de la chasteté et de la pureté de l'âme, ont noblement demandé au patriotisme le sceau de la renommée qu'ils devaient au génie? Ainsi en sera-t-il pour nos classes pauvres. C'est en partie au sein des doctrines du spiritualisme qu'elles auront puisé l'amour ardent et dévoué du pays, la passion résolue de la justice, du droit et de l'attachement à la liberté; c'est à lui qu'ici, elles devront pour leur éducation sociale un appui de plus, pour la sage limitation de leur nombre une suprême résistance. Ce ne sera pas là, croyons-le bien, son moindre honneur ni son moindre service.

Quant à l'emploi de l'opinion dans la vie comme arme ou comme défense, comme moyen de réforme et de conquête du bien-être, c'est encore sans contredit l'un des points les plus capitaux, mais les plus négligés, les plus

inconnus même de l'éducation sociale. Qu'est-ce en réalité que l'opinion dans une société, sinon à tout moment un vote immense où tout prend, où tout peut du moins prendre sa part, hommes et femmes, enfants mêmes et adultes? Or, dans ce vote par qui tout se fait, contre lequel rien n'oserait se faire ou ne pourrait durer, les classes pauvres disposent de 3 millions de voix. Qu'elles apprennent donc à se servir de cette puissance pour leur bien et pour la justice. Avant tout, qu'elles se pénètrent de leurs droits et de leurs intérêts véritables. Qu'elles soient fières du travail manuel et demeurent bien convaincues qu'un honnête homme n'a que des égaux dans le monde. Qu'elles arrêtent dans leur pensée ce qui leur importe. Qu'elles s'attachent aussi à déterminer, à l'avance et en toutes choses, ce qui est permis et ce qui ne l'est point, ce qui est bien et ce qui est mal. Qu'elles sachent, dans la vie politique, aimer passionnément le droit, s'élever résolument contre ce fâcheux dogme de l'utilité publique qu'on y substitue; dans la vie individuelle, chérir et respecter l'honnêteté et la bonté, mépriser, haïr et flétrir l'improbité, l'avidité, qui se satisfont par toutes voies jusqu'aux pires. Que, parmi les qualités des hommes, elles s'appliquent à mettre au plus haut de leur estime, et bien au-dessus encore des facultés les plus éclatantes de l'esprit ou du génie, tout ce qui tient au caractère, mérite volontaire et vraiment personnel. Que, dans leur sein, on soit bien résolu à n'abandonner jamais, par une déplorable faiblesse et parce qu'on ne sera pas soi-même touché, le plus obscur, le plus faible de ses semblables aux abus de pouvoir, à une spoliation, à une avanie, sans protester au nom du droit et du bien.

Et alors, ainsi préparées et armées, puisqu'il s'agit en effet d'un suffrage, qu'elles votent constamment, fermement contre l'improbité, contre la fortune mal acquise, contre l'immoralité, contre le mal accompli ou tenté, contre l'im-

pudeur, l'hypocrisie et l'injustice. Qu'elles votent des deux mains pour l'honnêteté et l'honneur, pour les services rendus, la générosité, le dévouement. Qu'elles votent par le blâme et par l'applaudissement, par le mépris qui se marque et par le respect qui s'offre et entoure, par un salut refusé, par un regard qui se refroidit ou se détourne, par la parole et par le silence, par l'énergique réprobation de l'adulte, par la rougeur plus éloquente encore de l'enfant averti qu'un méchant passe, et le suivant de ses yeux doux et terribles. Pour mieux dire, prenons tous notre part virile dans ce maniement moral et patriotique de l'opinion. Souvenons-nous, et nous l'avons reconnu déjà, que là est une arme providentielle des sociétés qu'elles ne peuvent abandonner sans fausser tout leur mécanisme de la façon la plus périlleuse. Disons-nous bien que tout homme est un tribunal; que le mépris et l'estime sont dans nos mains des pénalités et des récompenses toutes puissantes et nécessaires. Souvenons-nous notamment que ce grand accord du juste et de l'utile, accord si important pour la moralité humaine, pour le respect des constitutions divines, pour l'ordre des sociétés, n'existe qu'à une condition : à la condition que l'opinion sous ses deux formes intervienne, intervienne partout et toujours, sans peur comme sans faiblesse, sans ménagement coupable comme sans relâche. Certes, quand nous aurons conquis, quand nous aurons pour mieux dire restitué à l'opinion ce grand rôle qui est son rôle, nous aurons beaucoup fait pour la justice et pour la patrie. Assurément aussi, le jour, mais à quel point du temps faut-il placer ce jour, où les classes pauvres l'auront compris et entrepris pour leur part, elles seront entrées en possession d'une grande vue morale et d'une grande force, dont les bienfaits pour elles ne seront rien moins que l'établissement sérieux et assuré des droits politiques, le respect, l'indépendance dans une certaine mesure, la vérité de l'égalité civile, une protection im-

mense enfin dans toutes les transactions, dans toutes les circonstances de la vie (1). A cette époque, et puissions-nous la rapprocher par nos efforts, il nous sera permis de considérer comme achevée par ce dernier savoir leur éducation sociale, et achevée sur le point même qui met la dernière main à tout ce qu'il est aujourd'hui possible de leur souhaiter de véritable et profitable éducation.

De ce jour donc, nous voici enfin en présence d'une population intelligente et instruite, économe et prévoyante, possédant les qualités et le savoir dont elle a besoin pour tenir sa place, garder ses droits et remplir sa tâche dans les divers domaines du travail, de l'esprit et de la vie. Mais, à présent, qu'allons-nous en faire? Nous savons que, pour grand que soit partout son poids dans la balance, l'individu n'est pas tout pourtant, et qu'à toute époque, les sociétés ont des formes d'être et d'agir dont l'influence est immense. Quel régime social allons-nous donc vouloir pour nos classes pauvres ainsi douées et armées désormais? A coup sûr, et on le devine, ce n'est pas pour la tutelle de l'État ou d'une aristocratie que nous les avons formées. Ce n'est pas même à des municipalités, malgré toute la valeur où nous avons reconnu que leur administration peut atteindre, que nous remettrons le soin

(1) Cette science de l'emploi de l'opinion est un des caractères qui, aujourd'hui, distinguent fâcheusement pour nous la population anglaise de la nôtre, où l'on ne sait pour tout recours que s'adresser au gouvernement.

Tandis qu'en France, des communes entières, dont les récoltes étaient détruites par les bêtes fauves, présentaient à la chambre des pairs de la Restauration des pétitions nettement écartées par un ordre du jour, (*De la Liberté du travail*, par M. Dunoyer, vol. II, p. 439,) la culture anglaise commençait son appel à l'opinion et, aux prises avec des difficultés bien autres, menait à bien par cette voie la suppression des grandes haies et la réduction des chasses de l'aristocratie.

« A la suite de la réforme des lois céréales en Angleterre, on a pu croire, dit M. de Lavergne, que le taux des salaires baisserait. L'opinion les a défendus et ils ont résisté ». (*Essai sur l'Economie rurale en Angleterre*, p. 204.)

de leur conduite et la gestion de leurs affaires. Non, il nous a paru, on s'en souvient, que l'administration de municipalités indépendantes, n'était qu'une étape dans la voie du mieux et qu'au delà, bien au-delà, il y avait quelque chose encore. C'est à eux-mêmes, c'est aux mains de leur volonté, de leur moralité, de leur énergie que nous voulons remettre les hommes; et la forme d'être et d'agir que nous souhaitons à la société, dans son intérêt et dans l'intérêt particulier de nos classes pauvres, c'est celle que nous avons annoncée déjà sous le nom de l'initiative particulière.

Assurément, ce n'est pas là un progrès dont la réalisation soit immédiatement prochaine, et qu'à l'heure qu'il est, on puisse même tenir pour grandement sympathique à la société française. La longue habitude de voir toutes les affaires communes au pouvoir du gouvernement en a fait, parmi nous, oublier l'importance et redouter le fardeau. Toutefois, est-il vrai pourtant que la substitution de l'initiative des particuliers à l'action universelle de l'administration sera certainement l'un des problèmes de notre temps, et, pour mon compte, je l'avoue, je n'en vois nulle part de plus capital. Prêchons donc dès aujourd'hui l'avénement de ce progrès et employons-nous à combattre les objections dont l'entourent, pour le repousser ou se disculper, la somnolence, la frayeur, la faiblesse des mœurs publiques. Non, ne nous laissons pas dire, et ne nous cherchons pas cette injure, qu'il y ait au monde des races prédestinées au gouvernement d'elles-mêmes, et d'autres, en regard, frappées sous ce rapport d'une incapacité fatale. Disons, ce qui est vrai, que la pratique de la dépendance et de la responsabilité affermit en effet durablement les caractères et que ces qualités, comme toutes les autres dans l'être humain, prennent rapidement, par l'hérédité, cette fixité dont la physiologie est appelée tous les jours à constater les mystères, aussi

bien que la science du monde moral. Mais, disons aussi que, pour nous comme pour nos aînés dans cette voie, le pouvoir suivra certainement la tentative, et la capacité héréditaire l'épreuve et l'habitude. En présence de ces frayeurs pusillanimes que suscite la pensée de la disparition de nos tuteurs, de leur place laissée vide, de la perte de leurs services, rappelons que la grande tâche, c'est en définitive de former les hommes à la gestion de leurs affaires et que cette tâche, la tutelle ne l'accomplit pas mais la viole et la récuse; que, depuis le premier jour du monde, on n'a rien trouvé de mieux pour apprendre aux enfants à marcher, à courir, que de les laisser marcher et courir au risque des chutes et des blessures légères.

Rappelons que, longtemps en effet, on a cru que le monde ne pouvait durer et suivre son chemin sans l'appui de la force, honteusement introduite jusque dans l'éducation du premier âge aussi bien que dans l'ordre des sociétés; que la force a disparu de partout en définitive et que, néanmoins, tout se maintient et s'améliore. Rappelons que toujours on s'est défié de la liberté, et que la liberté embrassée a toujours été bienfaisante et bénie. Qui ne se souvient des expressions de terreur dont nos anciens parlements ont tant de fois retenti, à la pensée de la suppression des corporations et de l'avénement de plus de liberté dans le travail? Plus avant dans le passé, aux derniers jours de la société païenne, quand le travail à tous ses degrés était une sorte de conscription violente, inexorable et qui, malgré tout, ne comptait que des réfractaires, qu'aurait dit un homme de ce temps, si on lui eût parlé de supprimer toutes ces entraves? Quoi! alors que toute la force d'un immense pouvoir ne suffisait pas à retenir les hommes, les laisser libres, libres de déserter ce qu'ils désertaient malgré la force! N'était-ce donc pas anéantir tout travail? Certes, c'était bien là en effet le cri de l'apparence, et pourtant, malgré les craintes des par-

lements, malgré les violences du monde romain en décadence, la liberté est venue, la liberté du travail et, avec elle sont venues aussi, en place du dédain et de l'abandon du travail, l'ambition, la compétition ardente du travail. Soyons en bien sûrs, aujourd'hui encore, plus d'indépendance ne nous trouvera et ne nous donnera que plus de courage, de richesse et de ressources.

Que si, après cela, on nous parle de l'impossibilité, pour tant d'hommes qui suffisent à peine au soin de leurs affaires personnelles, de s'occuper encore et par surcroît des affaires communes, disons bien qu'à notre époque et avec les proportions qu'ont prises les conditions de la vie sociale, les véritables affaires personnelles, les plus importantes, ce sont les affaires communes et que dix jours par an, si on les y consacre, vaudraient à chacun dix fois peut-être leur salaire habituel. Que si, enfin, on nous oppose l'exemple de l'Angleterre, l'Angleterre foyer tout à la fois de l'esprit d'initiative et du Paupérisme, soit, loin de faiblir devant ce doute, emparons-nous, au contraire, de cet exemple. Disons bien que, si l'initiative n'a pas sauvé les populations pauvres de l'Angleterre, c'est précisément que, détenue par privilége et par le plus pardonnable peut-être des orgueils, dans les mains des classes supérieures, elle n'a pas admis encore tout ce qui souffre au partage de ses fiertés et de ses forces. Disons qu'aux prises avec les difficultés d'un pareil passé et d'une pareille constitution politique, nulle autre nation au monde, on peut l'affirmer, ne se fût maintenue et n'eût grandi comme l'a fait celle là par cet esprit. Disons que c'est par lui, à n'en pas faire doute, que, de jour en jour, elle ferme ses plaies et surmonte son mal.

Au surplus, consultons donc l'histoire, toutes les histoires. J'entends celles de toutes les branches de l'activité humaine, comme celles de tous les peuples. Où se sont puisés tous les progrès? D'où sont venus tous les

biens? S'agit-il des inventions industrielles? Il est clair qu'il n'est rien là qui ne relève exclusivement de l'activité particulière. La fécondité, l'honneur de l'industrie, en Europe, c'est ce régime. Partout, le degré même où elle l'a reçu ou conquis a été la mesure de ses bienfaits et de sa force. Est-ce de l'agriculture? Où est la culture la plus parfaite du monde? Où tout ce qu'il y a de distingué dans la nôtre va-t-il chercher ses enseignements? N'est-ce pas dans le pays où l'activité individuelle, l'esprit d'imitation et d'émulation en sont l'âme, où chaque contrée compte un initiateur que tout suit et regarde; où les plus grands noms, les plus grandes fortunes se partagent les expériences et les travaux, pendant que tout le reste, visitant, consultant sans cesse, délibérant dans des sociétés de 3,000 membres et tenant à tout moment, dans ses comices immenses, les États-Généraux de l'agriculture, recueille et applique, perfectionne et invente, entraîné, non, animé plutôt d'un élan infatigable (1)? Cherchons-nous ces améliorations générales qui sont l'aménagement du bien social? Quels sont les pays encore qui comptent le plus de canaux, de chemins de fer? Comment ne pas se souvenir que l'Angleterre est trois fois, les États-Unis cinq fois plus riches que nous sous ce rapport, et ne faut-il pas reconnaître enfin que, nulle part, il ne s'est plus fait pour l'intérêt commun que là où rien n'est constitué pour les affaires communes?

(1) Je ne sache rien qui inspire un intérêt plus vif et, pour quiconque aime son pays, un plus légitime sentiment d'envie que le tableau de cette agitation paisible et féconde, tel qu'il nous est offert dans l'*Essai sur l'Économie rurale de l'Angleterre*. L'impression qu'il laisse est bien celle des paroles qui le terminent : « Il ne faut pas croire, dit M. de Lavergne, que les Anglais ne fassent pas de révolutions, ils en font beaucoup, au contraire, ils en font toujours ».

Heureux pays, en effet, où tout se fait, se maintient ou s'évite par le mouvement et la liberté!

Après cela, que voudrons-nous encore? L'instruction? Regardons la Hollande, où l'instruction s'est établie et se maintient par des cotisations volontaires. Regardons ce que font, en Suisse, la Société d'utilité publique, en Belgique, la Société pour l'émancipation intellectuelle. Regardons l'Angleterre encore dont nous avons admiré les cours publics, les merveilleuses, les nombreuses institutions d'ouvriers, les écoles d'économie politique bien plus nombreuses encore; l'Angleterre où lord Brougham, fondateur déjà depuis trente ans de la Société pour la diffusion des connaissances utiles, vient de fonder encore une société nouvelle, non plus féconde mais plus haute, pour la diffusion de la science sociale. Est-ce les œuvres de bienfaisance? Où l'administration nous offrira-t-elle rien de comparable à ces missions intérieures qui honorent à l'heure qu'il est l'Angleterre et l'Allemagne? Où pourra-t-elle rivaliser, appuyée sur ses secours réguliers, froids, uniformes comme ses règlements et les habitudes de son personnel, avec cette ardeur, cette multiplicité de moyens qui touchent au génie, et qui relèvent, en effet, d'un génie véritable, le génie de la bienfaisance? Est-il des cités ouvrières intelligentes, en est-il d'accueillies et bénies comme celles de Lille et de Mulhouse (1)? Une inspection vaudra-t-elle jamais les efforts des Sociétés charitables de femmes, en Suède, ou de la Société des Amies des pauvres fondée à Hombourg par Mlle Sieveking? Si la bienfaisance a parfois accompli son miracle, si elle a réussi à anéantir la misère qu'elle soulageait, n'est-ce pas uniquement sous l'appui de l'initiative particulière? Qui

(1) Les habitations d'ouvriers de Mulhouse sont l'œuvre d'efforts collectifs auxquels l'Etat est venu en aide. En 1855, 190 habitations étaient déjà construites. On pensait en établir 80 nouvelles en 1856. Au moyen d'une première mise de 2 à 300 fr., et ensuite d'annuités qui ne dépassent pas le taux des loyers dans la localité, les ouvriers en deviennent propriétaires en une vingtaine d'années. (*Rapport* de M. Michel Chevalier *sur les Produits de l'Économie domestique à l'exposition industrielle de* 1855, p. 14.)

ne se rappelle, par exemple, l'un de ces rares succès par elle accompli, à Glasgow, par le docteur Chalmers? Sont-ce les ressources de la sécurité publique, ou ces efforts si nobles pour la diffusion d'une religion qu'on aime de toute la ferveur du choix et de la foi? Où trouverons-nous que dans ce domaine, des villes qui, la veille d'un trouble populaire annoncé par la voix libre de l'opinion, présentent ce grand spectacle de 80,000 constables volontaires, sortant courageusement du repos adoré du foyer pour protéger le repos menacé de la place publique? Où trouverons-nous des sociétés de prosélytisme réunissant tous les ans, pour la propagation de leurs croyances, un budget de 15 millions de francs? Est-ce enfin, ces récompenses nationales qu'il faut compter, à coup sûr, au premier rang des intérêts publics? Que mettrons-nous au niveau de ce présent patriotique qui vient trouver Cobden après la victoire de la ligue des céréales, ou de la statue élevée à sir Robert Peel des deniers populaires?

Ainsi en est-il partout. Qui fonde la première caisse d'épargne de l'Europe? Hambourg, une ville libre. Et la seconde? Zurich, une ville républicaine. Qui possède les meilleurs renseignements sur les éléments sociaux? Qui fonde et commence la statistique? L'industrie, le commerce. Qui trouve la lettre de change, le crédit, le système actionnaire, ressources et puissances merveilleuses des temps modernes? l'industrie, le commerce encore. Et l'État? l'État lutte cinq ans contre M. Mollien avant d'accepter la comptabilité que le commerce a trouvée. D'où viennent les formes politiques elles-mêmes? des gouvernements? Non, c'est l'initiative qui, tour à tour, les conquiert sur leur résistance. Or, cette puissance immense, universelle, voulons-nous la voir sous sa forme la plus simple, la plus obscure, la plus imperceptible et la plus accessible, mais non pas pourtant la moins saisissante? Tenez, voici un homme,

il est seul et armé de ce seul appui. C'est le pasteur Oberlin. Dans le cours d'une longue vie de dévouement et de persévérance, il transforme tout un canton des Vosges. Voilà la puissance de rayonnement d'un homme. Au contraire, voulons-nous qu'elle éclate sous les proportions colossales que lui communique l'accumulation des forces? Regardez, c'est elle ici qui répand l'intelligence et l'ambition de ses propres bienfaits, là, qui apporte d'une main la tolérance, de l'autre l'égalité politique et civile. Plus loin, c'est le christianisme qui séduit et soumet le monde. Quel magnifique argument pour l'initiative individuelle!

Ainsi, il est donc vrai, c'est à cette force, c'est à l'action individuelle que nous devons tout ce que nous possédons, tout ce que nous sommes, et le témoignage de tout le passé est, sans contredit, le plaidoyer le plus éloquent qui puisse nous presser de l'introniser, sur la plus large échelle, au milieu de notre régime social. Et en effet, de toutes les formes, elle est la plus féconde; de toutes les puissances, elle est vraiment la plus sûre, la plus forte, la plus indéfectible. Et comment ne serait-elle pas la plus forte, alors qu'au lieu de se reposer sur le devoir obscur d'une fonction, devoir mollement accompli, dénué qu'il est de suffisantes incitations et de suffisantes récompenses, elle fait appel au choix qui entraîne, à la sympathie qui attache, au souvenir qui persévère, au grand jour qui satisfait, à l'émulation qui passionne? Comment ne serait-elle pas la plus forte, quand, au lieu de réserver l'action utile à un petit nombre et de l'enserrer encore après dans des modes uniformes, elle ouvre le champ à tous les hommes de bon vouloir, libres d'agir suivant la pente de leur caractère et partant de leur pouvoir, suivant les inspirations de leur savoir et de leur cœur et partant dans leur voie d'ardeur et de succès; alors qu'en même temps que tous les hommes, elle admet tous les essais,

tous les projets, toutes les idées, libres de se presser, de rivaliser, d'avorter, de grandir, assurée que, sur le terrain indéfini du bien à faire, il n'est pas de semence qui tombe tout à fait à faux et soit absolument perdue? Comment ne serait-elle pas la plus forte encore, alors que, partout locale et plus localisée encore que les municipalités mêmes, elle est, point capital entre tous, plus appropriée par suite et plus intense; alors enfin, qu'ailleurs l'opinion est lointaine, indifférente et qu'entre toutes les opinions, elle met en jeu de préférence cette opinion des égaux si irrésistible partout, depuis le collége jusqu'à l'armée, depuis le temps où l'on disait la cour et la ville, jusqu'à ces essais de New-Lanark où elle a révélé de telles ressources? Et au surplus, qui jamais réussirait donc à agir autant que tout le monde? Qui donc aurait la prétention de suppléer jamais l'effort de 15 millions d'hommes, sans cesse empressés à chercher, à proposer, à accomplir? Et, n'est-il pas vrai que, rien que dans le spectacle de cette activité universelle, il y a une sorte de bienfaisante contagion? Qui ne se rappelle ce fait étrange de l'Irlandais apathique et abattu, transformé en un jour, dès qu'il a posé le pied sur l'autre bord de l'Atlantique?

Aussi, cette merveilleuse, cette inépuisable puissance nous doit-elle beaucoup donner. Avant tout, nous lui demanderons, nous lui demanderons et elle nous donnera l'instruction de nos populations pauvres. Nous la lui demanderons parce que, malgré l'exemple de la Prusse, de l'Autriche, de la Suisse, de la Norwége et de la plupart des états de l'Allemagne, nous repousserons l'instruction gratuite et obligatoire dans les mains de l'État, sûrs que la tutelle est le pire moyen pour préparer l'indépendance, sûrs aussi que rien au monde de hâtif et de contraint n'est fécond, et que faire vouloir est partout la grande affaire. Nous la lui demanderons parce que, malgré plus d'exemples encore, nous ne tiendrons la gra-

tuité même que pour un expédient, bienfaisant sans doute, mais qui n'est le dernier mot ni de l'utile, ni du possible. Il y a longtemps qu'on l'a dit, car cette raison s'est donnée déjà sous la Rome ancienne, on n'attache vraiment de prix qu'à ce qu'on paye, et la rétribution scolaire est le gage de l'assiduité des enfants. Et, d'un autre côté, que faut-il pour que le salaire, ce salaire qui partout se proportionne aux exigences, comprenne la dépense de l'instruction, sinon que l'instruction soit fermement voulue et cherchée? Nous la lui demanderons, enfin, parce que nous avons la pleine certitude qu'elle saura tout vaincre et tout accomplir, et mieux accomplir que tout le reste. Qui doutera qu'elle ne réussisse, dès qu'elle le voudra de ferme vouloir, à établir ces institutions d'éducation physique, industrielle, intellectuelle, dont nous avons formulé le vœu. Qui doutera que jamais, sous l'empire de ces divers mobiles de la générosité, de la sympathie, de l'amour du bruit et de l'éclat, de l'envie de paraitre, mobiles qu'il ne faut pas priser tous au même degré sans doute, mais dont il ne faut assurément dédaigner aucun, alors que la providence n'a pas dédaigné de les établir; qui doutera que des hommes ne se trouvent partout sous sa main, prêts pour nos lectures, nos cours, pour la tenue des bibliothèques populaires, comme à Nîmes, pour remplir nos musées de leurs dons, au seul prix d'un nom attaché au présent même ou placé sur les tables locales des bienfaiteurs, pour doter même, comme à Lyon, de legs magnifiques, notre grande entreprise? Non, à coup sûr, rien, au milieu de tout cela, n'est difficile pour elle et elle sera là, comme partout, sans rivale, sans rivale surtout et dès aujourd'hui, parce que, sans elle, c'est la population qui doit aller trouver l'instituteur, au prix de quelles négligences et de quels insuccès! et qu'avec elle, c'est l'instituteur qui va trouver la population pauvre, ardent, résolu, infatigable, plus

fier par les profondeurs où il faut descendre, plus animé par les incuries qu'il faut vaincre. Ainsi, chose merveilleuse, cette forme de l'action individuelle qui doit être un jour pour nos populations pauvres la dignité, l'énergie, la fortune, c'est elle-même qui se charge de leur donner l'intelligence qui fait qu'on l'ambitionne, la force qui fait qu'on la saisit et la supporte, en même temps que la capacité de l'exercer. Elle est l'instrument le plus puissant, et l'instrument, par un double bienfait, se charge de former lui-même les mains qui vont le mettre en œuvre et qu'il doit affranchir, ennoblir et enrichir.

Après l'éducation, demandons encore. Nous avons vu ce que donne l'initiative particulière dans les pays qui la possèdent : Bienfaisance plus ardente et plus efficace, esprit de prosélytisme, institutions de sécurité publique, améliorations générales entreprises avec élan, poursuivies avec une persévérance et dans des proportions sans égales. Avec elle, tout cela nous appartient. Il n'est pas une fondation d'ailleurs, pas une mesure administrative utile qui disparaisse. En les répétant à son tour, elle en décuple la portée par cette grande raison qu'elle y met une âme. Et combien de ressources inconnues, de difficultés surmontées, de bienfaits accomplis, tenus aujourd'hui pour impossibles ! La moralisation des condamnés échoue ? Pourquoi? parce que souvent, c'est la tâche, non de l'élan mais de la fonction; parce que toujours, c'est la tâche d'un petit nombre. C'est encore, et surtout peut-être, parce qu'au sortir de la peine, le condamné ne trouve que la répulsion de l'opinion, inquiète au souvenir d'un passé qu'elle n'a pas vu guérir, à la pensée de l'avenir que rien ne lui garantit, sinon des témoignages tièdes, incertains, intéressés parfois, trop rares dans tous les cas pour suffire. Mais, que l'initiative particulière intervienne, l'œuvre tentée est désormais l'œuvre de cent personnes. Ce qui entoure le condamné, le presse,

s'ingénie et ne le quitte plus, ce sont cent hommes dévoués, honnêtes, sympathiques, brûlant d'arracher cette âme à sa corruption, qui se relaient et se soutiennent dans cette veille infatigable, dans ces gardes glorieuses et vraiment émouvantes d'une réhabilitation. Est-il quelque part, dans cette âme, une corde sensible, un côté sain encore où se prendre? Comment échapperaient-ils à tant d'efforts? Comment, d'autre part, une hypocrisie tromperait-elle tant d'yeux ouverts? Non, on en peut répondre, si le condamné est guérissable, à coup sûr il guérira, et, guéri, au lieu de trouver l'abandon dans la société où il rentre, il y marchera entouré d'une part imposante de l'opinion publique, convaincue, certaine, écoutée de la grande opinion et qui va le préserver, le soutenir, le défendre. S'il est guéri, à coup sûr il est sauvé. Voyez encore. Les caisses d'épargne provoquent l'économie au sein des classes pauvres, on les applaudit. Mais, obligé d'en servir l'intérêt, l'État immobilise forcément leurs dépôts dans des travaux publics et demeure exposé dès lors à ne plus satisfaire à une demande soudaine. Dangereuses et nécessaires, comment les maintenir et les désarmer, se préserver et les étendre? Livrons-les à l'initiative individuelle. C'est elle qui, mieux que les municipalités encore, les transformera en institutions de crédit à court terme, personnel et réel, en commandites fécondes de la moralité et du travail, ou, en employant leurs ressources à ces achats en commun qui, de nos jours peut-être, doivent changer si profondément les habitudes du commerce, triplera l'intérêt du placement, tout en assurant les rentrées au pas même si assuré, si régulier, si rapide de la consommation des denrées de première nécessité dans les populations pauvres.

De toutes parts, on aspire à la réduction des impôts. Impôts de l'État, impôts des villes, droits d'octroi sont un sujet constant de souci et de plaintes. Mais quoi! entre

ces deux termes : l'impôt, d'une part, et, d'autre part, les services auxquels l'impôt doit pourvoir, a-t-on bien choisi jusqu'ici celui sur lequel doit porter l'effort ? Prétendre toucher à l'impôt en laissant subsister l'objet de l'impôt est assurément une entreprise puérile, et qui prépare à ses adversaires un triomphe facile. Mais, au nom de l'action individuelle, attaquons-nous donc à l'autre terme et, certes, le débat change aussitôt de face. Que font l'État, les municipalités dans leur marche ? Au sein de leurs conseils, une amélioration se décide. Qui en garantit l'intérêt ? Une aspiration, une espérance. Quels sont les moyens ? Un seul : l'emprunt et l'impôt qui, dans sa meilleure acception, n'est encore qu'un emprunt. Puis on exécute à l'aide de ces ressources. Pour l'initiative, combien la question, combien les moyens ne sont-ils pas autres ! Pour elle, sans pouvoir, sans droit de contrainte, la question qui se pose est celle-ci : tout transformer, et par mille moyens divers, en entreprises productives de revenu. Qui ne voit aussitôt les avantages ? Le revenu se prépare ? Il est la pierre de touche, la marque, la mesure de l'utilité du projet. Plus d'entreprises hasardées, inutiles. Rien d'utile qui n'ait un revenu ; il ne s'agit que de le faire apparaître et de le recueillir. Nul revenu qui n'indique un service. La souscription s'ouvre et se couvre ? Voilà l'opinion qui se déclare. L'utilité n'est pas seulement réelle, elle est reconnue, sentie, applaudie. Dès-lors, que devient l'impôt ? l'Impôt, il disparaît. A sa place dont le vide est béni par les populations, s'élève le marché des titres disputés des entreprises. Le rôle du percepteur est une liste libre, nationale ou locale. Le contribuable devient un actionnaire. Au lieu d'un pays inquiet, défiant, mécontent, payant souvent, croyant toujours payer trop cher, subissant du chef de l'impôt d'énormes déplacements de richesses, nous n'avons plus sous les yeux qu'une grande société d'hommes ardemment occupés, chez eux et pour

eux, de leurs affaires. Or, qu'on y songe, pour les dépenses de l'État une part notable, pour les municipalités les trois quarts des dépenses peuvent subir cette bienfaisante épreuve de la transformation en entreprises productives de revenu. Qui ne conviendra qu'il y a là une carrière immense, un rôle magnifique pour l'initiative particulière ?

Partout, du reste, comme tous les bons efforts qui réjouissent la Providence, elle est vouée au succès. Un jour, elle résout d'anéantir l'intempérance. Elle y réussit à Sedan par l'union des manufacturiers. En Angleterre, aux États-Unis, mieux façonnés à ses règles et à ses devoirs, quel plus grand spectacle encore ! Dans ce dernier pays, aux prises avec des habitudes qui portent la consommation des spiritueux à 27 litres en moyenne par tête, elle couvre le sol de plus de 8,000 sociétés de tempérance, comprenant un million et demi de membres. 4,000 distilleries se ferment, laissant aux dépenses honorables et utiles des ressources annuelles qui rivalisent avec le budget d'un état. Ici, par la surveillance réciproque, elle moralise l'atelier, insensible à tout autre frein. Là, par l'attrait d'un rôle qui passionne, elle supprime d'un coup ces habitudes regrettables pour lesquelles la science sociale inquiète a trouvé le nom d'absentéïsme. Là encore, en localisant énergiquement la vie sociale, elle la rend plus forte et plus résistante pour le jour d'une catastrophe. Elle l'abrite par avance contre un caprice populaire, une surprise ou un revers du destin, en même temps que, par ses points d'appui reconnus et ses centres hiérarchisés d'action collective, elle place en regard du pouvoir autre chose que de vagues multitudes, sans cesse flottantes de la soumission à la licence et de l'anarchie à la subordination excessive. Plus loin, elle conquiert la liberté du commerce. Ailleurs comme à Lyon, et avec un succès qui n'est possible qu'à elle, elle établit, pour l'honneur des

mœurs publiques, des sociétés protectrices dévouées des animaux qui partagent les travaux de notre vie laborieuse. Ailleurs encore, il s'agit d'assistance judiciaire. Hélas! les commissions d'assistance sont bien occupées, bien distraites, bien dépourvues. Où trouvent-elles des tuteurs pour les enfants pauvres? Où protégent-elles contre les ventes à faux poids et contre les fraudes? Où peuvent-elles se porter à l'appui du droit des faibles, souvent opprimés ou trompés dans les mille circonstances de la vie? Mais quoi! qui de nous, à la vue de l'une de ces spoliations impunies, n'a senti gronder dans son cœur l'indignation de la conscience révoltée? Qui de nous ne s'est dit cent fois : Ah! si j'avais la fortune, avec quelle joie je la mettrais dans la balance, à défaut de l'opinion indifférente ou inavertie, pour obtenir, de l'appui satisfait de la magistrature, le respect du droit violé! Eh bien, voilà, croyons-le bien, la véritable assistance judiciaire. Appelons à notre aide les habitudes de l'action individuelle, et comptons que ce rôle de champion dévoué du droit séduira plus d'un caractère. Comptons que la générosité et l'amour ardent de la justice auront aussi leur initiative. Je m'assure qu'elle ne paraîtra ni la moins haute ni la moins profitable pour l'intérêt public.

Cependant, ce n'est pas, après tout, par ces institutions visibles, que l'initiative apparaîtra sous les traits les plus grands et rendra les plus signalés services. Sa force, son bienfait, c'est peut-être plus encore l'esprit dont elle anime et soutient une société. C'est elle qui, par l'habitude de l'action et de la responsabilité dans la vie privée, en amène l'avénement dans la vie politique. Elle conduit au gouvernement par soi-même. Disons mieux, elle est ce gouvernement. C'est elle qui, par dessus tout, est l'ordre; car, quel est l'ordre suprême, sinon l'ordre à tout moment voulu? Jamais en avant, jamais en arrière de l'opinion, également à l'abri de l'a-

venture et de la résistance, elle est l'opinion même et, avec l'opinion, la sécurité et la sauvegarde contre ces révolutions, calamités, avons-nous dit, si terribles pour nos classes pauvres. Libre pour tous, ne refusant, n'arrêtant personne, à qui, dans le monde social, ne fait-elle pas sa part et son droit ? Le philosophe, l'homme d'action, l'homme du monde, le chrétien, le prêtre, le prêtre qui, jusqu'ici, l'a pratiquée le mieux et se trouve le mieux armé par elle pour ses luttes intelligentes, l'industriel, l'homme de savoir, l'ouvrier, l'homme politique prennent place dans ses assises. Aux classes supérieures, elle offre, avec un rôle magnifique, les satisfactions des grandes œuvres collectives et ces jouissances du pouvoir et du maniement des hommes si douces pour l'orgueil permis, si permises quand, par ses bienfaits, la vraie supériorité les légitime. Elle est la source, l'aliment et l'appui d'une bourgeoisie forte, cette chose à tel point nécessaire que des États puissants, et, par exemple, la malheureuse Pologne, sont morts pour n'en avoir point eu. C'est le combat qui plaît, non la victoire, disait Pascal. A tous, elle ouvre le combat éternel de la vie. Et combien ne relève-t-elle pas les caractères, les caractères dont toutes les voix aujourd'hui déplorent l'abaissement ! Qui ne pensera que l'énergie perdue par l'habitude de tout solder pour la gestion de ses affaires : instituteurs, soldats, gouvernants, administrateurs, doit, à coup sûr, se ranimer et renaître au contact salutaire de l'activité et des obstacles, au contact salutaire des dangers mêmes ? Qui ne pensera que la société ne doive trouver son plus ferme appui dans cette admission universelle des idées et des efforts, dans cette hiérarchie naturelle des hommes ? Partout, ne l'oublions pas, ce qui a fait le sentiment national, ce qui a donné cette grande et désirable puissance d'un esprit public et en a été la mesure, c'est, témoin la Grèce, témoin Rome, témoin l'Angleterre, c'est, dis-je, la mesure même de la vie pu-

blique; c'est le sentiment et la pratique des affaires communes. Quelle promesse encore, quel présent de l'initiative!

Puis, habile, ainsi que l'est toujours la force écoutée des choses, comme elle fait sa part à cette puissance si nécessaire, si redoutable quand elle n'est pas satisfaite, de l'imagination parmi les hommes! Comme elle préserve les longs espoirs et les grandes perpectives, sources des efforts persévérants! Comme elle jette la passion, la satisfaction partout et pour tous au sein des affaires humaines! César n'aimait-il pas mieux être le premier dans cette bourgade sans nom, rencontrée au pied des Alpes, que le second dans Rome? Eh bien, avec elle, tout le monde est premier à sa place ou à son tour. Avec elle, il n'est qu'une Rome encore sans doute et Rome est pour César, mais, sous les traits des distinctions infinies d'une société, et jusqu'aux plus humbles, depuis les conseils du gouvernement jusqu'à la Société de secours mutuels et l'atelier, la bourgade des Alpes est partout. Tout le monde a la sienne. A qui ne sait-elle pas la faire espérer, la faire attendre et souvent l'offrir? Laissez-la effacer des préjugés qui ne tiendront pas deux jours devant elle, et l'homme d'État, premier ministre de son pays, viendra au comice agricole se faire présider par son fermier qui, un autre jour, ira l'entendre à la chambre dans la tribune publique. Louis XVI fera des serrures et, près de l'étau et de la forge, le monarque d'un grand empire sera l'apprenti d'un ouvrier. Au bout de trente ans de sa puissance, du haut en bas de la société, nous ne trouverons pas autre chose.

Enfin, c'est aussi par les lumières qu'il projette dans les faits du monde social, par les vues plus justes qu'il y répand, que le régime de l'initiative particulière aura droit à notre reconnaissance et mérite notre ambition. Aujourd'hui, il faut bien le dire, pour nombre d'esprits et surtout pour les esprits populaires, combien ces faits ne sont-

ils pas souvent difficiles à comprendre! Partout, par l'effet de l'oisiveté d'une part, de l'autre par les entreprises lointaines, par le caractère anonyme des capitaux, par l'étendue colossale des affaires, le droit du capital échappe et la rémunération cesse de se rattacher nettement au service. Qu'arrive-t-il de là? Qu'on croit à des rémunérations sans services, à des prélèvements sans droits, à des participations sans concours; que l'esprit dérouté imagine des effets sans cause et la conscience des injustices qui la troublent et l'aigrissent. Eh! vraiment, que dirait-on si, pour la semence enfouie au loin dans la plaine et, là, mais là seulement, cultivée à grands efforts, le grain ou la fleur, sans lien visible avec leur semence, venaient pousser d'eux-mêmes sur la cheminée de marbre du salon oisif? Croit-on que le grain ou la fleur fussent accueillis sans murmure de qui n'aurait point sa part de leur faveur gratuite en apparence? Eh bien, c'est, par notre faute, un peu cela qui nous arrive, et de là, en grande partie, nos défiances, nos soupçons, nos hostilités terribles. Or, c'est l'esprit d'initiative qui se chargera de tout éclairer, de tout concilier, de tout remettre en sa place. Avec lui, et grâce à son action personnelle et souvent locale, l'intelligence n'aura plus de ces méprises, la conscience de ces doutes ou de ces révoltes. Avec lui, les classes de la population se relient; les solidarités réapparaissent, nettes, incontestables, par bonheur incontestées. L'effet se rattache à la cause qui le légitime; la rémunération au service qui la justifie, la vaut et l'exige. On se dit, en voyant le revenu du propriétaire : voici dont je sais la source. La source, c'est le chemin, c'est le canal qui nous épargne tous les ans 100,000 francs de transports. C'est le marais défriché qui nous alimente. C'est l'usine nouvelle à qui le pays doit sa richesse. A un autre point de vue tout aussi protecteur, au sein de ses associations universelles on se dira encore : le revenu est

ici de 20,000 francs, le mien est de 100 francs, 50 francs. Soit, c'est toujours la même origine; la différence, c'est la proportion de nos mises. Avec lui, autre bienfait encore, l'exercice et le sentiment de la responsabilité individuelle vont saper d'un coup d'autres griefs et d'autres hostilités non moins redoutables. Quel est, aujourd'hui, le cri public, quand une amélioration s'est mal faite ou nous manque? Le cri public, c'est une révolte, ici, contre les administrations départementales ou communales, là, contre les gouvernements, toujours soupçonnés, entravés, renversés, au prix de quelles ruines! Mais quoi! Laissez venir le régime de l'action individuelle, et voyez comme tout se calme et se redresse. La récrimination emportait les hommes jusqu'à l'injustice et jusqu'au péril, elle les ramène, simplement, mais d'une main ferme, inexorable, jusqu'à la conscience de leurs fautes et de leurs devoirs, et, en présence des erreurs, des insuccès, des insuffisances, on ne se dit plus que ceci, qui seul est viril et juste : L'amélioration qui s'ajourne ou dévie, c'est celle que nous n'avons pas su faire. Ce qui nous manque, c'est que nous ne l'avons pas fait.

Est-ce à dire que ce régime de l'initiative doive être la perfection sur la terre? Eh! vraiment, qui songe à la perfection en ce monde! Non. Parlons donc sérieusement et prenons sérieusement aussi notre parti de la vie. Est-ce à dire même que ce spectacle vraiment grand et imposant dans son ensemble ne doive pas, vu de près et dans les détails, offrir aussi ses misères? Assurément. Qui doutera, par exemple, que les faux calculs, les prétentions injustifiées, les rivalités excessives, les avortements, les échecs ne cachent, sous l'immensité du succès, des fautes, des ruines partielles, des actes misérables ou reprochables? Qui doutera notamment que l'exagération ne se mêle à toutes ces passions, à toutes ces taches, pour y attacher plus d'une fois cette apparence d'infirmité et de

ridicule dont le pardon nous est si difficile? Mais, ici, prenons garde. Oui, prenons bien garde, car nous méconnaîtrions une de nos plus vraies puissances et l'un de nos grands secours. La médiocrité des choses humaines est le scandale des esprits faibles, disait Royer-Collard. Gardons-nous de ne pas comprendre qu'il est bon que les hommes s'exagèrent leur tâche. Eh! vraiment, l'accompliraient-ils tout entière sans cela? Oui, il est bon que l'administrateur perdu dans la foule des communes rurales, que le fondateur du plus humble des établissements utiles croient influer puissamment sur les destinées de leur pays, et, le voulez-vous, sur les destinées du monde. Autrement, souffriraient-ils jamais sans faiblir tant de résistances et de dégoûts? Oui, il est bon que l'ouvrier, inventeur obscur d'un outil ou d'une machine sans portée, s'imagine qu'il révolutionne et sauve une industrie. Autrement, y eût-il passé tant de jours, de méditations et de peines? Tout le monde n'aura pas la gloire d'ouvrir le canal du midi ou de percer l'isthme de Suez. Tout le monde n'est pas appelé à faire de grandes choses, et ne faut-il donc pas aussi pourtant, pour la marche du monde, que la sente rurale se trace et se redresse? Ne faut-il pas que le perfectionnement du semoir ou du rabot s'accomplisse, et que, voués parfois à autant de luttes, de difficultés et d'efforts, ils trouvent à leur service une force égale de mobiles? N'est-ce rien, d'ailleurs, que ce contentement et ces fiertés immenses puisés au sein des choses humbles et, au souvenir enfin de nos troubles publics, serons-nous donc disposés à nous plaindre que la bourgade des Alpes fasse oublier Rome?

Pour moi, je le confesse, c'est par-dessus tout peut-être par ce souci qu'elle prend des petits que l'initiative me frappe et me touche. Je l'admire de savoir découvrir et mettre en jeu dans ces profondeurs tant de forces imperceptibles. Je la remercie des joies qu'elle sait

répandre au sein de ces existences obscures. Je l'admire et la remercie de se faire la grande tutrice, la bienfaitrice infatigable de nos classes pauvres. On les oubliait ; elle les façonne et les relève. Élevées, fortifiées, ennoblies par l'éducation formelle, elle continue, quelle puissance ! à les relever, à les fortifier, à les ennoblir par la grande éducation de la vie. Il semblait qu'il n'y eût place dans le monde que pour quelques hommes exceptionnels ? Avec elle, la dernière motte de terre du sillon a son regard de soleil comme le sommet de la montagne. On dédaignait, on négligeait au moins l'emploi des petites épargnes ? C'est elle qui, par les coupures du système actionnaire, les provoque, les recueille, en fait et en fera plus encore dans l'avenir de gigantesques puissances. C'est elle encore qui, après avoir donné la ferme volonté de tous pour fondement et pour organe à la puissance et à la sécurité publiques, donne pour base au pouvoir individuel le ferme attachement à la place individuellement occupée, au travail individuellement poursuivi, serrant ainsi de la même main et le lien social et le lien de chaque existence. Sans oubli, sans dédain, servant tout et faisant tout servir, là même où le capital n'est plus, où l'existence est misérable, où le denier même de la veuve cesserait de pouvoir se recueillir, elle trouvera moyen encore de jeter, avec le sentiment de la moindre part de tâche accomplie, quelque reflet de consolation et d'honneur. Elle révèle donc, elle constitue, pour mieux dire, cette force du grand nombre, autrefois ignorée, à qui rien n'est comparable. Elle est la démocratie des orgueils permis, des efforts satisfaits. Elle est le suffrage universel des activités humaines. Puissent seulement les gouvernements et les administrations lui laisser la liberté de régner ? non, mais de luire ! Puisse surtout l'opinion s'éprendre de ce magnifique secours et le vouloir !

Après lui, est-il encore un appel à faire entendre, une

aide à réclamer, une porte où frapper, prête, pour la justification de la bonne parole de l'Écriture, à s'ouvrir devant notre prière ou nos efforts ? Eh ! vraiment, que pourrions-nous trouver au-delà de l'activité humaine agissant dans sa liberté et sa pleine puissance? Dès le début, n'avons-nous pas entrevu en elle l'origine de tout progrès? Au terme de ce travail, ne vient-elle pas de nous apparaître comme la ressource la plus inépuisable, la plus universelle, la plus véritablement extraordinaire ? Cependant, cette force, une au fond et toujours elle-même, revêt nombre de formes profondément diverses par le caractère comme par la portée, si diverses même que c'est par elles, plus que par rien au monde, que se marque tour à tour la physionomie de chaque siècle dans l'histoire, valant à celui-ci la compassion ou le dédain, à celui-là l'étonnement, l'admiration ou l'envie. Or, parmi ces formes, il en est une qui, par les répulsions et les colères qu'elle a soulevées il y a quelques années, autant que par les dangereuses erreurs et les illusions douloureuses qui s'y sont attachées et s'y attachent encore, mériterait ici, à part même sa réelle importance, une place de premier ordre. Cette forme, dont le nom a projeté si loin alors un retentissement qui dure encore, c'est l'association.

Dans son sens général, l'association n'est pas chose nouvelle. On la peut dire vieille comme le monde, car l'homme est à coup sûr né sociable au même titre qu'actif et, dès les premiers jours du monde, les hommes ont dû associer leurs efforts, aussi bien qu'ils ont dû agir puisqu'ils ont vécu. Dans ce sens, quelle est l'activité vraiment solitaire et où l'association n'est-elle pas? depuis le gouvernement d'un grand pays jusqu'au lavoir de la commune rurale, depuis le dernier marché de village jusqu'à l'impôt, jusqu'au service général de l'instruction, jusqu'à l'administration de la justice et de la sécurité

publique, qu'y a-t-il parmi nous qui soit autre chose? Qu'est-ce qu'une voie publique, un musée, une école, une bibliothèque, un hôtel, une crèche, une salle d'asile retribuée, sinon de formelles associations? Qu'est-ce que la division du travail et le commerce; qu'est-ce que le plus humble atelier; qu'est-ce que la vie la plus dépourvue, sinon des témoins de son universalité? Un pauvre industriel, un marchand en détail s'établissent dans une localité perdue. Qu'est-ce à dire, sinon qu'une certaine réunion d'hommes viennent de s'associer pour avoir près d'eux un cordonnier, un boulanger qu'ils rémunèrent? Ce mouvement magnifique dont nous parlions tout à l'heure qui, dans un perpétuel va-et-vient, mêlerait, avec la liberté d'initiative, les hommes, les communes, les provinces tour à tour réunis, séparés, réunis encore sous mille combinaisons de lien et de nombre dans une multitude infinie d'entreprises, que serait-ce qu'un flot incessant d'associations mobiles mais éternelles? Qu'est-ce qu'acheter et vendre; qu'est-ce que cette grande et si simple opération de l'échange sur qui tout repose dans la société, et qu'est-ce enfin que la société elle-même, sinon, dans toutes ses parties une série d'associations, dans son ensemble une réelle association encore?

Est-ce à dire que, dans ce sens même, l'association nous ait donné tout ce qu'elle recèle? Oh! non, à coup sûr, et, en réalité, il n'y a qu'un moment, nous ne faisions guère autre chose que de chercher à entrevoir quelques uns de ses progrès à venir. Ces progrès peuvent être grands, sans contredit, rien qu'à notre époque, et qui sait, en présence d'un pouvoir qui paraît en effet presque inépuisable, s'ils ne seront pas dans l'avenir presque indéfinis? Pour la production industrielle, elle nous doit de nous importer toute forme utile d'association existante à l'étranger et parmi nous encore ignorée; elle nous doit d'étendre toute forme pratiquée chez nous-mêmes, mais

mal connue, mal imitée. Les fruitières du Jura et de la Suisse, les fromageries Comtoises sont de profitables applications à faire. L'esprit même d'association nous manque, et c'est un des côtés par où nous le cédons le plus à la race Anglo-Saxonne. Cet esprit, c'est à la posséder, à la pratiquer qu'il faut absolument le conquérir. Et pour qui est-il douteux que la propriété actionnaire, cette chose nouvelle et d'une telle portée déjà, est loin d'avoir dit encore son dernier mot ? Pour qui est-il douteux que les petits capitaux, que les petites existences sont encore loin d'être placés à leur rang, utilisés pour toutes leurs forces ?

A coup sûr, la production a encore, au milieu de tout cela, bien des liens à établir, bien des puissances perdues à mettre en lumière et en jeu. Pour la culture, où l'association en vue de produire a si peu pénétré jusqu'ici, n'est-ce pas un vœu général aujourd'hui, vœu convaincu de la nécessité d'une tentative et de la certitude du succès, de la voir reproduire, dans ce domaine nouveau pour elle, les merveilles qui l'ont fait bénir dans l'industrie ? N'est-il pas bien certain qu'avec la division des propriétés et des exploitations qui caractérise la France, l'association agricole, sous les mille modes que lui prêtera son génie, doit être chez nous un des fermes soutiens de la culture et de l'alimentation publique, ne fût-ce qu'à ces deux points de vue, capitaux entre tous, de l'introduction des machines et de l'extension de la race ovine, instrument si merveilleux dans les mains, par exemple, de la culture anglaise ? Et qui sait, après cela, si l'association ne doit pas prendre plus de place encore dans le régime de notre production ? Qui sait si, sous sa main et sous ses mobiles, des sortes de corporations nouvelles et supérieures ne doivent pas devenir la forme et l'âme de nos industries ? L'histoire n'est que le récit de ces résurrections à des siècles d'intervalle, et l'on a

remarqué cent fois que les sociétés semblent repasser sans cesse par les mêmes phases, à des plans successifs, et reprendre comme les mêmes moules à chaque époque, sauf à y jeter pour chaque âge des éléments toujours plus relevés, plus intelligents et plus forts. Si ce mouvement industriel se détermine pour le nôtre, confions-nous à son flot qui nous porte. Vouées, sans doute, car qui dira l'avenir, à disparaître plus tard devant des éléments inconnus qui les condamneront à leur tour, nos corporations, soyons-en bien sûrs, n'auront rien aujourd'hui de redoutable. Elles aussi, réuniront bien les hommes, mais cette fois loin des menaces de pouvoirs féodaux comme de la dangereuse protection d'autres pouvoirs et, enfin, ne l'oublions pas, avec l'appui de plus de cette chose si grande, si nouvelle et qui nulle part ne laisse rien de semblable : la liberté.

Ici encore et à une hauteur supérieure, l'association nous doit plus certainement et plus vite d'autres résultats. A côté de la production qui s'attaque à la matière, n'y a-t-il pas celle qui s'attaque à l'esprit ? Cette éducation, ces lumières, cette connaissance et ce respect de la loi, cet esprit d'ordre, de tolérance et de tempérance dont nous pressions l'avénement tout à l'heure, pour qui n'est-il pas manifeste, par le tableau que nous suivions des yeux, que c'est de ses mains surtout que nous les obtiendrons (1)? Jusqu'ici, dans notre société, ce ne sont guère que les choses qui s'associent. C'est la truelle et la hache, la charrue et la locomobile, le capital et le travail, et les hommes sont juxtaposés plutôt que passionnés pour des œuvres communes. C'est à elle qu'il appartiendra, rôle immense, de nous aider à jeter l'âme et l'ardeur dans

(1) On trouvera des vues utiles sur cet emploi de l'association dans un ouvrage de M. Ambroise Clément : *Recherches sur les causes de l'indigence.* (2e partie, ch. 2.)

ces cadres froids et morts sans elle. Or, croyons bien qu'à la condition pour nous de vouloir fermement et toujours, nulle part elle ne restera au-dessous de sa tâche. Croyons bien qu'elle est prête à nous tout donner sous ce rapport, depuis l'éducation première de l'enfant jusqu'à cette création souhaitée d'une conscience universelle qui, à la place de l'exaltation de l'intérêt public, élèvera enfin, pour l'honneur de la société française, pour son repos et sa justice, l'amour du droit, du droit partout placé, même sous sa forme individuelle, à cent pieds au-dessus de l'intérêt public.

Pour l'œuvre de la circulation, autres et grands appuis. Ici encore, instituons avant tout la liberté. La liberté, nous ne l'avons pas ou nous n'en savons pas user encore pour cette circulation si nécessaire dont nous avons parlé, la circulation des hommes de travail. Et qui ne dira pourtant qu'à part les fautes et les abus inhérents à toutes les choses humaines, et dont il faut bien prendre notre parti, qui ne dira qu'il y a là un grand bien à faire? Qui ne dira que les *trade's unions* de l'Angleterre, avec ces moyens de déplacement qui, sous le nom populaire de *tramp*, n'ont été jusqu'ici qu'une organisation armée contre les fabricants, contiennent malgré tout le germe d'une institution utile, à la condition de se tourner uniquement vers le travail pour s'en faire uniquement aussi les pourvoyeuses et les protectrices? Nous n'avons pas la liberté d'associer nos capitaux eux-mêmes. Et cependant, pourquoi la liberté ici encore ne serait-elle pas complète? Pourquoi la liberté ici, et, là, la tutelle décevante du pouvoir? Pourquoi la liberté pour la société commerciale et point pour la société anonyme? Certes, cette dernière est bien, sans conteste, l'une des grandes puissances de notre époque. Or, s'il est vrai qu'à la condition de la publicité qui indique à tous sous quels termes on contracte avec elle, tout droit est sauf, toute responsabilité entière,

pourquoi ne point laisser sans réserve à la société cette magnifique puissance, aux hommes ce soin intelligent et fortifiant de leurs affaires, au prix sans doute encore des erreurs et des fautes, mais des erreurs perdues après tout dans l'immensité du bien?

Enfin, et l'on ne saurait trop revenir sur la nécessité de ces réparations, si les petits sont encore loin, dans l'œuvre de la production, de leur rang et de leur pouvoir possible, n'est-il pas manifeste que la circulation n'a pas été moins indifférente ou moins oublieuse? Encore une fois, prenons d'eux plus de souci. Allons, sous ce rapport, au-delà même de nos caisses d'épargne, au-delà de ce système actionnaire que nous félicitions tout à l'heure de ses bienfaits. C'est, en effet, au-delà de leur portée actuelle qu'il y a peut-être relativement plus à faire. Qui ne se souvient de ce mot des affaires que le premier écu est plus difficile à gagner que le second billet de banque? Comment n'être pas frappé de ce fait qu'à mesure que les hommes sont plus destitués du capital, ils en servent un intérêt supérieur, marquant ainsi, d'une part, qu'ils en avaient un plus pressant besoin et, d'autre part, qu'ils en tirent un profit supérieur aussi, au grand intérêt et d'eux-mêmes et de la société entière? Qui ne sait que c'est là une loi générale, depuis les fermages plus élevés de la petite culture jusqu'à ces emprunts faits aux halles qui, pour 3 francs prêtés le matin, rendent 4 à 5 francs le soir avec profit encore pour l'emprunteur? Or, tout cela, n'est-ce pas la preuve éclatante et du rôle singulièrement productif des épargnes à peine sensibles, et de la valeur immense que prennent les existences dénuées lorsqu'elles peuvent s'en rapprocher et s'en pourvoir, et de la fécondité enfin que la circulation peut trouver à ces profondeurs du crédit? Ayons donc, nous aussi, nos *Penny-banks*. Rien ne nous sera plus profitable. Seulement, en les fondant, souvenons-nous qu'ici encore il faut frapper fort, et que

le service uniforme d'un mince intérêt ne serait qu'une froide et insuffisante amorce. Appelons l'association à s'ingénier pour trouver des attraits plus vifs, plus saisissants. En même temps, qu'à l'exemple des banques d'Ecosse, à la fois banques et caisses d'épargne, nos *Penny-banks*, d'une main collecteurs ardents des épargnes imperceptibles au milieu des classes pauvres, se retournent encore vers les classes pauvres pour y pratiquer, de l'autre, la commandite infime et le crédit infinitésimal. Il y a là, soyons-en sûrs, sous l'empire de l'association, une mine féconde à la fois pour le travail et pour l'épargne.

Quant à la consommation, c'est pour elle peut-être que l'association peut encore le plus accomplir dès notre époque; pour elle surtout qu'elle semble réaliser ce miracle de la mécanique de donner un résultat total supérieur à la somme des forces employées. Nous avons vu le caractère onéreux des consommations des classes pauvres. Logement, vêtement, objets d'alimentation, elles n'ont rien que de qualité moindre et paient tout plus cher. Partout, là où les classes supérieures assurent leur service avec dix intermédiaires, elles en occupent et en paient vingt, trente, quarante. L'association a donc ici plus à faire, puisqu'à l'amélioration qu'elle donnerait aux autres classes de la population, elle doit ajouter tout le gain qui sépare ces prix surélevés des prix ordinaires. Par là même, confions-nous davantage à son action. Faisons seulement la lumière. Laissons la liberté d'agir et, assurément, l'association interviendra, résolue, efficace puisqu'elle a tout à la fois intérêt à intervenir et moyen de le faire. Soyons bien convaincus qu'il n'est pas jusqu'aux logements associés d'ouvriers, œuvre à l'heure qu'il est partout trouvée difficile, que la spéculation, associée aussi, ne puisse mener à bien quand elle voudra les entreprendre, une fois bien passé le moment des hostilités comme des engouements. Je n'en veux que cette

seule preuve qu'en somme, ils coûtent relativement moins à établir et se louent relativement plus cher. Et maintenant, qu'est-ce donc que vaudra ce progrès aux classes pauvres? Oh! sans contredit, des économies considérables et, pour mieux dire, un bien-être marqué. Partout, nous l'avons vu, se constate une différence de 20, 30, 50 p. 100 entre les prix de la vente en gros et ceux de la vente en détail, et, cette différence, on peut la gagner presque tout entière. A Bruxelles, en 1850, la viande vaut 1 fr. 25 c. le kilo. Dans le même moment, elle se paie à la maison d'Alost, à 5 lieues de distance, 65 c. A l'heure qu'il est, il n'est guère d'hospices en France qui ne profitent de différences égales, malgré la cherté. Une féculerie, une fabrique de conserves de légumes, un fourneau alimentaire donneront 3 fr. du quintal de pommes de terre qu'au détail on n'aura pas à moins de 8 à 10 fr. La société alimentaire de Grenoble livre, à des taux singulièrement réduits, la nourriture d'une population nombreuse. A Londres, des établissements ont réussi à fournir, et avec bénéfice, aux populations ouvrières, des bains froids à 10 c. 1/2, des bains chauds à 21 c., prix extrêmement abaissés pour l'Angleterre. Et au surplus, reportons-nous donc à ces miracles de la vie et de l'entretien des prisonniers et de l'armée, si prodigieusement confortables eu égard aux sommes allouées, grâce à l'appui de l'achat et de la consommation en commun.

Marchons donc, mais librement, à l'heure de l'opinion et des capitaux, dans cette voie. Imitons le comptoir institué à Bruxelles dans l'année difficile 1845-1846. Imitons Berlin et la Suisse, et New-York et le Massachussets où une centaine d'*unions* centralisées, au capital d'un million 1/2 de francs, livrent à peu près au prix coûtant aux classes pauvres les objets nécessaires à la vie, notamment les objets de vêtement et d'alimentation. Multiplions

les essais déjà tentés et réussis par nombre de manufacturiers dans l'intérêt de leur population industrielle, à Wesserling notamment, à Lille, à Mulhouse encore. En dehors même des manufactures, essayons des boulangeries et des boucheries par association, dont les résultats ont été souvent profitables. Imitons l'Écosse, l'Angleterre, Londres particulièrement où diverses constructions de quartiers spéciaux avec bains et lavoirs, pour des ouvriers, se sont trouvées de bonnes spéculations. Enfin, à défaut d'associations de capitalistes, que les populations ouvrières elles-mêmes s'associent. Qu'elles aient, chez nous aussi, leurs *building-societies*. Dans tout cela encore, est une résurrection apparente du passé. Marchons toujours et ne craignons pas. Encore une fois, les moulins banaux, le four banal n'ont rien que de bénissable avec la contrainte de moins et la liberté de plus, appuyée de la prévoyance. Une grande ressource attend à leur porte nos consommateurs des classes pauvres. Et en effet, que l'on calcule donc ce que pourrait produire une série d'opérations semblables, partout répétées sur le bois, le charbon, le vin, la viande, le pain, l'épicerie, le vêtement, tout ce qui s'achète si cher, se consomme si onéreusement, on arrive en vérité à des sommes immenses, 15, 20 p. 100 peut-être d'économie en moyenne sur tous les objets, 150, 200 fr. peut-être par famille, et, pour nos 7 à 800,000 familles pauvres, de 110 à 140 millions de francs, près du dixième du budget de l'état.

Mais ce n'est pas dans ce sens, après tout, que l'association a été de nos jours préconisée le plus et si vivement embrassée. Ce qu'on lui a demandé bien plus encore, c'est de substituer pour les classes pauvres, dans le travail, la remunération proportionnelle d'associé à la rémunération fixe du salaire (1). Certes, il faut bien le

(1) L'association à ce point de vue a été l'objet, entre autres travaux,

dire tout d'abord, ces souhaits ont été accompagnés de fâcheuses déclamations contre le salaire, dont la fixité paraissait une sorte de déshonneur et rencontrait une étrange réprobation. Écartons du premier coup ces reproches. Par contre, écartons aussi ces rancunes, ces préventions puériles que le vœu des populations laborieuses a trouvées dans les classes supérieures, sous l'empire des frayeurs des événements et des ressentiments contre les hommes. A celles-là, disons que la fixité du salaire n'est pas un caractère qui lui soit particulier dans le monde économique; que la rente, l'intérêt sont fixes pareillement et n'ont rien qui blesse. Ajoutons qu'à peine de n'être que déraison violente, atteinte au droit et dommage, et de mériter les pires condamnations, l'association ne doit être attendue que d'un contrat libre et volontaire. A celles-ci, disons que la substitution de la rémunération d'associé au régime du salaire est un fait discutable sans doute, mais sans reproche s'il est consenti par tous les contractants du travail, si, en même temps, il échappe à ces subventions de l'État (1) dont la faveur serait contre lui une marque d'impuissance et l'objet d'une accusation méritée. Disons qu'à chaque époque, il faut à la société ses moyens et ses armes et que, suivant le mot de Bacon, celui qui repousse des remèdes nouveaux doit s'attendre à des calamités nouvelles. A toutes enfin, disons que l'aspiration vers une situation meilleure est le sentiment, non seulement le plus naturel et le plus légitime, mais le plus souhaitable pour l'intérêt d'une société, et que l'esprit public ne

d'un livre de M. A. Cochut (*Les associations ouvrières depuis la révolution de 1848*) et d'une *Étude* tout à fait remarquable de M. Courcelle-Seneuil, insérée dans le *Journal des Économistes* de septembre 1856.

(1) On se rappelle que, par décret du 5 juillet 1848, une subvention de 3 millions fut votée pour les associations ouvrières alors essayées. Cette subvention seule en révélait le caractère prématuré et en présageait l'insuccès.

saurait sans démence le réprouver ou l'interdire. Puis, sans exagération, sans parti pris, sans illusion, non froidement car l'intérêt est grave, mais paisiblement, demandons-nous ce qu'il y a au milieu de tout cela de possible, de profitable, de possible et de profitable à notre époque.

Et d'abord, quel est le régime d'association qu'il s'agit de juger ou d'atteindre? Est-ce l'association entre ouvriers seulement? Est-ce l'association entre ouvriers et patrons? Dans celle-ci même, il est des degrés qui créent des situations fort différentes. A laquelle pouvons-nous prétendre? A coup sûr, la plus avantageuse est l'association la plus entière, celle qui, participant au risque des pertes, a par suite un droit plus sérieux et une participation plus grande aux bénéfices. Mais quoi! celle-là est-elle possible? possible? non, assurément, car il est clair que, pour la réaliser, il faut un capital aux mains des classes pauvres. Que ce capital puisse être minime; qu'au prix ds 1,000 fr.; 500 fr. peut-être par tête, et souvent même beaucoup moins, des familles laborieuses fussent appelées, à leur grand avantage et dans nombre d'entreprises, à se faire une position réelle et supérieure d'associées; que l'entreprise industrielle puisse prospérer avec ce concours de capitaux morcelés aux mains de l'ouvrier même, cela ne paraît pas niable, cela paraît grandement souhaitable, et peut-être nos neveux auront-ils bientôt le bienfait de ce régime. Mais enfin, ces capitaux minimes, les classes pauvres ne les ont pas, ne sont pas en état aujourd'hui de les conquérir et, à leur défaut, s'anéantit assurément l'espoir de la participation qu'eux seuls peuvent appeler. De ce côté donc, rien n'est immédiatement praticable et tout ce qui demeure, c'est un vœu à faire, c'est, pour les classes pauvres, un nouvel et grand motif d'effort dans le but d'atteindre à la possession de ce capital qui, déjà, nous est apparu comme un si grand

moyen d'élévation et de force pour elles, et qui, ici encore, forme le nœud du succès.

Reste alors la simple participation aux bénéfices, abaissée à des taux bien inférieurs parce qu'aucun risque ne l'accompagne plus, mais qui peut être encore, pour les classes laborieuses, une amélioration considérable. Déjà, dans l'industrie, les exemples n'en sont plus rares. Dans beaucoup d'usines, sur tous les chemins de fer, une part est allouée aux mécaniciens, aux chauffeurs, dans l'économie qu'ils réalisent sur le combustible. Nombre de manufactures offrent le même avantage aux ouvriers et ouvrières, en cas d'économie encore sur le déchet des matières premières. C'est là, sans doute, un degré fort élémentaire de l'association, qui, loin de s'appliquer à toutes les industries, ne porte, dans les industries mêmes où il s'applique, que sur un coin obscur des opérations, mais enfin, il y a là, malgré tout, une participation variable qui s'ajoute profitablement au salaire. Au-dessus de ce fait inférieur, combien de maisons qui accordent à des commis intelligents, dont le zèle mieux stimulé correspond à une augmentation pressentie ou reconnue du chiffre des affaires, une part proportionnelle dans les bénéfices, soit pris en masse, soit au-delà d'un chiffre déterminé! Dans une grande partie de la France enfin, le régime du travail agricole, n'est-ce pas cette rémunération proportionnelle? Certes, il y aurait là une participation heureuse pour nos classes pauvres. Eh! bien, ici encore, cherchons-nous si le mieux est possible? En vérité, voyons à quelles conditions il s'accomplit là où il s'accomplit. La condition, n'est-ce pas qu'un excédant de production, qu'une économie sur les frais généraux se réalisent, qui provoquent la participation, la vaillent et en préparent le prix? Qu'est-ce à dire, sinon que rien dans tout cela n'est au-dessus des efforts communs et que vouloir ici, pour les populations pauvres, véritablement, c'est pouvoir.

Que, par leurs soins, l'habileté de leur main-d'œuvre, elles s'évertuent à réaliser l'économie des dépenses ou des matières premières, et cela est partout possible dans une certaine mesure ; que, par leur ardeur, leur intelligence, leur habileté encore, elles accroissent le produit du travail, et nulle industrie ne s'y refuse, voilà l'excédant qui se forme, la participation qui se justifie. L'association est dans l'intérêt de l'entrepreneur d'industrie. Elle le convie ; elle se fonde, elle est fondée. Mais, par malheur, il faut bien le dire, cette condition si simple, les classes pauvres ne paraissent pas encore aujourd'hui en mesure de l'accomplir. Et comment ne pas penser que, si elle eût été remplie, l'association serait déjà faite ? Elles n'ont pas l'ardeur au travail. Elles n'ont pas, nous l'avons vu, l'habileté manuelle. Le soin des intérêts d'une entreprise ne les attache point. Loin de là, elles se laissent le plus souvent ravir à des hostilités aussi préjudiciables que répréhensibles. Ce qu'il nous faut dire, en dernière analyse, c'est donc ceci : oui l'association des populations pauvres aux bénéfices des entrepreneurs d'industrie est désirable ; oui elle est possible, mais possible à la condition et alors que l'éducation que nous avons préparée pour elles aura porté ses fruits, alors qu'en possession des qualités supérieures qu'à toute époque de l'histoire, un régime supérieur a réclamées, elles auront pour devenir associées mérité de l'être et payé le prix d'une position plus heureuse, j'allais dire de leur nouvelle dignité.

Quant à l'association entre ouvriers seulement, elle présente de bien autres difficultés encore. La comptabilité des travaux et des droits, la direction commune d'une entreprise ou la soumission volontaire à une gérance, la résolution, la persévérance, la connaissance du marché et des affaires, l'esprit d'initiative et l'esprit de suite, l'ardeur et la discipline, cette sagesse si difficile qui doit passer beaucoup à autrui à l'atelier comme dans la vie, qui sait

faire la part des passions humaines et prendre son parti des injustices et des maux les yeux fixés sur les avantages modestes qui les compensent, la patience et les ressources dans la lutte contre les grands capitaux, et dans cette autre lutte aussi difficile contre un esprit public souvent contraire, tout cela constitue assurément une réunion de qualités faite pour honorer au dernier point un régime industriel, mais qu'il serait à coup sûr bien rare de rencontrer à notre époque. L'association entre ouvriers, c'est dans l'atelier, la forme républicaine. Or, si en politique, cette forme réclame pour naître et pour durer avec ses grandeurs, sa fécondité, sa fortune, des populations armées d'une dose supérieure d'énergie, d'intelligence, de valeur morale, dans l'industrie, elle n'a pas de moindres exigences et ne permet pas de la mériter moins. A l'heure qu'il est, on peut l'affirmer, praticable et pour de belles destinées, elle ne l'est pourtant que pour des ouvriers d'élite. Elle ne l'est, comme toute grandeur qui commence, qu'à titre d'exception, d'exemple pour mieux dire, sauf à gagner par la propagande des faits, sous la protection et l'applaudissement réparateur d'une opinion plus juste, les masses mêmes de nos populations pauvres graduellement conquises.

En somme donc, que penser de l'association? Sera-t-elle, comme l'ont espéré de beaux rêves, la rédemptrice du monde du travail descendue des cieux pour en chasser toute douleur? Non, à coup sûr. A côté d'elle comme avant elle, la peine demeurera le lot amoindri mais le lot persistant du travail. L'illusion a fondé sur elle bien trop d'espérances. Doit-elle anéantir ces maux si vivement réprouvés de la concurrence? Non, il semble au contraire qu'elle en avive les mobiles et les contacts. Assurera-t-elle une rémunération forcément supérieure? Par elle seule, non. La grande loi de l'offre et de la demande demeurera la souveraine maîtresse, témoin les mines de Cornouailles, qui

exploitées par des ouvriers dans une certaine mesure associés, ne leur valent pourtant qu'une rémunération normale ; témoin les associations de filage et de cardage de Normandie (1), dont la rémunération sous sa forme n'est que l'équivalent des prix des industries semblables exploitées sous le régime du salaire. Mais cette rémunération supérieure, elle la donnera en effet au meilleur travail, à l'ardeur, à l'habileté qu'elle provoque et récompense. Fera-t-elle disparaître les dangers temporaires des machines, les crises industrielles, les interruptions du travail ? Non encore, mais elle aidera à les mieux supporter, elle apprendra à les mieux vaincre. Accroîtra-t-elle la production, pour la prospérité de la société et pour le profit particulier, pour le salut de nos classes pauvres ? Oh ! pour cela, nous pouvons l'assurer. Plus qu'aucun régime de travail aujourd'hui connu, elle sait susciter les grands efforts, réunir les énergies pour un seul but. Avec elle, tout se fortifie, grandit et conspire. Pour nous, avons-nous dit, la grande affaire, c'est faire vouloir. Elle est donc pour nous la forme suprême, car elle fait vouloir comme rien au monde. Mais, son plus grand bienfait n'est pas là encore. Par un de ces retours qui sont les merveilles de la justice éternelle, tout bon effort engendre la force pour donner un plus grand effort. Le grain du froment est tout à la fois produit et semence, et toute action sage, prudente, morale est, en même temps qu'une moisson profitable, la source même des qualités qui la donnent (2). Son plus grand bienfait, c'est qu'à la pratiquer, à la connaître, nos populations gagneront les qualités mêmes qu'il faut pour

(1) Ces faits d'association ont été signalés à l'Académie des sciences morales et politiques par M. Hipp. Passy, dans une séance de septembre 1845.

(2) Cette supériorité des qualités morales a été constatée partout où l'association a paru, et, par exemple, par M. Stuart Mill, chez ces mineurs de Cornouailles dont nous venons de parler.

la connaître, pour l'aimer et la pratiquer mieux encore. Soyons donc pleins d'ardeur à l'accueillir, à la conseiller, à l'acheminer partout où elle peut s'essayer et vivre. Si, encore une fois, elle n'est pas destinée à devenir quant à présent parmi nous le régime universel du travail (1), gardons-lui sa place. Préparons-la de nos mains. Semons-la sur toute terre assez forte et n'oublions pas surtout ceci, c'est qu'à toute époque, la société, sous peine d'un trouble profond, doit se modeler sur l'état des esprits et les satisfaire ; c'est que le vœu déjà étendu et fort des classes laborieuses, et dont les premières expressions datent déjà de plus de vingt ans, marque ici un de ces désaccords partiels entre les faits et les âmes, qui réclament un sérieux souci. A coup sûr, et les classes pauvres le pressentent, il y a là pour elles et pour l'ordre vrai de la société, un régime à fonder, au prix ordinaire de toutes les peines des époques de transition, un mot à trouver, un problème à résoudre, celui sans doute de la conquête de l'indépendance au sein des choses après la conquête de l'indépendance au regard de la loi, en même temps qu'il y a là à recueillir un surcroît de moralité et de prévoyance, un magnifique complément des énergies du travail.

Il est donc vrai, à mesure que nous avançons la lumière est plus vive et un meilleur espoir nous soutient. Nous tenons maintenant dans notre main des forces admirables. Qui nous ravirait le succès ? Dans le travail, dans la vie, elles suffisent à tout et tout plie devant elles. Mais, ici, une nouvelle difficulté s'élève, un obstacle s'interpose. Certes,

(1) Les deux exemples les plus marquants parmi nous de ce régime sont ceux de l'exploitation du chemin de fer d'Orléans, et d'une maison importante de Paris, la maison de M. Leclaire, entrepreneur de peinture. M. Michel Chevalier dans ses *Lettres sur l'organisation du travail*, les cite détail (Lettre XIV).

nous pouvons bien le dire en toute fierté, nous n'avons nulle part amoindri la responsabilité humaine, mais pourtant comment ne pas reconnaître qu'elle a aussi ses limites? Dans sa lutte contre la misère, l'homme est maître, avons-nous dit, mais maître à moins de malheurs exceptionnels. Or, ces malheurs exceptionnels les voici qui surgissent à leur tour. On se rappelle que, par delà toutes les causes à divers degrés permanentes du paupérisme, nous nous sommes trouvés en face de ce que nous avons appelé ses causes accidentelles. Ce sont celles-là qui, à présent, réclament une solution et nous mettent aux prises avec leurs embarras, leurs dangers multipliés et si souvent graves. Tenez, voici un chef de famille actif, courageux. Son travail nourrit toute une famille. Mais il meurt. Que vont devenir les enfants et la veuve? Ici, la métairie est bien tenue, le champ cultivé sans relâche. Mais quoi! l'incendie dévore la grange ou la maison; l'inondation détruit la récolte. Là, une crise industrielle, une machine tarissent pour un temps le travail. Plus loin, une chute brise l'ouvrier au pied de l'échafaud et le laisse mutilé pour la vie. Hélas! contre l'incendie, le chômage, la mutilation, la mort, que vaudront la moralité, le courage, l'énergie? C'est ici, et qui ne l'a entendu cent fois, que s'élève du fond de plus d'un cœur généreux la distinction entre la misère volontaire et la misère involontaire, celle-là qu'on abandonne, non sans peine mais sans remords, à sa responsabilité, celle-ci pour laquelle on réclame, au nom de son impuissance et de son innocence, au nom de l'humanité et de la justice, la bienfaisance, la charité, l'assistance publique, les institutions de l'État. Or, le remède, est-ce bien en effet ce secours et cette intervention? Eh bien, non, à ce qu'il semble. Si c'est dans ces cas, et nous l'avons dit, que la bienfaisance peut à meilleur titre exercer son action, cependant le

secours régulier, digne et vraiment réparateur, ce n'est pas elle. Ce secours, c'est l'assurance.

Partout en effet, remarquons-le bien, le risque est au cœur des choses humaines. Le sort, qui n'est au fond qu'une solidarité, est une loi du monde, l'accident un contingent éternel que le génie de l'homme va réduisant, il est vrai, sans cesse et peut-être sans terme, et la vie ressemble à une conscription immense et à tout moment repétée des maux infinis qu'elle échelonne ou qu'elle sème. Or, au milieu de tout cela, et alors même qu'elle n'y peut plus rien anéantir, l'intelligence porte encore sa lumière et sa puissance. D'une part, elle constate la régularité, la fixité étranges, étranges, dirai-je, jusque pour le libre arbitre, de toutes les choses accidentelles du monde envisagées par grands nombres. De l'autre, elle remarque qu'à ce point de vue, l'espace et le temps sont en quelque sorte le miroir et la projection l'un de l'autre ; qu'au regard de l'accidentel, c'est même chose qu'une ferme sur cent incendiée tous les ans ou la même ferme incendiée une fois dans cent années. Et que fait elle alors ? Par une opération qui rappelle ces transformations ingénieuses, dans le monde de la mécanique, d'un mouvement perpendiculaire en un mouvement horizontal ou de celui-ci en son contraire, elle s'ingénie à transformer l'une dans l'autre la largeur et la profondeur, à marquer nettement ces équivalences du temps et de l'espace, à faire une commune mesure à ces deux choses sans rapport et à la faire avec une précision, une rigueur qui vont jusqu'à correspondre dans la pratique aux monnaies infimes. Que devient alors, dans ses mains, l'accident reproduit sur le même point du sol tous les cent ans ? Une mutualité. Et l'accident qui, tous les ans, frappe une ferme sur cent fermes ? Un amortissement de l'accident à long terme. Quelles merveilles et quelle simplicité que

ces combinaisons et ces calculs, mais quelle protection, quel secours que cette puissance qui, sans limite, fait du fardeau d'un risque écrasant pour un seul un poids imperceptible pour 10,000 ou 100,000, et, de la ruine sans réserve accomplie d'un revers de la destinée, une cotisation annuelle de quelques centimes !

Or, partout l'assurance est possible. Il n'est pas au monde de risque auquel elle ne puisse correspondre et pourvoir. Le feu du ciel, les intempéries qui perdent les récoltes, les débordements des fleuves, l'incendie, la grêle, tous les fléaux du monde physique ont leur zône de pouvoir et comme leur proie déterminée. Partout, leurs ruines peuvent être prévues et garanties. Partout l'assurance peut pénétrer, plus forte, comme toutes les bonnes choses, à mesure qu'elle porte sur de plus grandes étendues et établit plus de solidarité entre plus de membres de la grande famille humaine. Elle peut garantir contre les crises industrielles : n'assure-t-on pas déjà contre les faillites ? contre le chômage du travail : qu'est-ce que ce crédit que font les métiers à morte-saison et qui se paie dans le reste de l'année, au moyen d'une surélévation du salaire, sinon une assurance pénible et en quelque sorte rétrospective, mais enfin une assurance par le salaire ? contre les dangers des métiers manuels : qu'est-ce que ces rémunérations élevées qui leur sont allouées sinon des assurances négligées, perdues, mais des assurances par les prix de la vie ? Oui, encore une fois, le risque est partout, mais partout il doit, il peut rencontrer l'assurance. La chute qui brise, la machine qui mutile, la maladie qui survient peuvent être son partage : on le voit par les sociétés de secours mutuels. A elle, de prendre soin des veuves et des enfants. A elle, de parer à ce qui, dans sa langue, s'est appelé si énergiquement des sinistres. Une morte-saison, une blessure, une maladie sont d'affreux sinistres dans une famille pauvre. Qu'on l'appelle. Un

enfant infirme, idiot, aveugle, c'est un sinistre encore, un sinistre terrible. Qu'elle intervienne. La mort est un sinistre, le dernier. Qu'elle établisse ses mutualités entre les générations, véritables promotions dont la mort est le terme. Qu'elle assure les enfants et les femmes contre la disparition du chef de famille. La vie enfin, chose triste à dire, mais bien vraie pourtant, la vie prolongée jusqu'à la vieillesse est un sinistre encore. Que, par ses caisses de secours mutuels, par ses retraites de la vieillesse, elle vienne, apportant une consolation et une leçon tout ensemble, assurer les hommes contre la vie.

Mais à quelles conditions est-elle possible? à deux conditions. La première, c'est, et cela est tout simple, que la richesse générale suffise à couvrir la perte de ces accidents annuels. La seconde, c'est que ceux qu'ils atteignent en aient la prévoyance et la crainte et songent à s'en garantir par son recours. De ces deux conditions, la première, n'hésitons pas à le dire, est vraiment atteinte à notre époque. Dans les siècles antérieurs et il n'y a pas bien longtemps encore, il est certain que la société française n'était pas assez forte pour supporter les contingents du sort, et que, témoin les ruines, les friches abandonnées qui jonchaient son territoire, les misérables qui le désolaient, témoin la prostration sans remède des provinces dévastées par la guerre, son revenu annuel fléchissait manifestement sous les coups des accidents annuels. Mais, aujourd'hui, où est l'incendie qui ne se répare, où est le champ ravagé par l'inondation qui ne soit aussitôt remis en culture? Où est la digue rompue qui ne se relève plus forte, la maison tombée qui ne se réédifie plus belle et plus commode? Où est aussi enfin, le malheureux qui meure sous sa misère, le blessé, le mutilé qui ne s'emploie et ne vive, la cherté qui ne se traverse pour tous? Où est la maladie qui ne trouve ses soins, l'orphelin et la veuve, l'aveugle et l'idiot qui n'obtienne son secours? Non,

assurément, à l'heure qu'il est, notre pays ne fléchit plus nulle part. Partout, la cotisation annuelle de l'assurance se paie. Seulement qui en fait les frais? la bienfaisance privée, l'assistance publique, l'intervention éternelle de l'État, toutes choses qui paient une prime plus chère et des indemnités moindres. Qu'y a-t-il donc à faire? réaliser la seconde condition : faire naître la prévoyance; nous garder d'établir l'assurance obligatoire, comme ont fait quelques Etats de l'Allemagne et quelques cantons suisses; nous garder aussi de l'assurance par l'Etat, par l'impôt, tous recours qui ont le tort, tant de fois jugé par nous, et de la tutelle des gouvernements et de l'affaiblissement des énergies et des intelligences (1); nous souvenir qu'ici comme partout, s'il n'est pas en notre pouvoir d'arrêter les passions humaines sur leurs pentes, il est en notre pouvoir d'établir ces pentes mêmes suivant l'intérêt du droit et du bien; en conséquence, dissuader, repousser de toutes nos forces toute combinaison qui, au lieu de serrer les solidarités d'entre les hommes, irait à les intéresser à la mort prématurée les uns des autres; amener chacun par l'éducation, notre souhait et notre tâche, à prévoir, à vouloir, et à se garantir par cela qu'il l'aura voulu; faire enfin, qu'au lieu de venir du dehors, la cotisation annuelle de garantie se comprenne dans le salaire chargé à son tour de la payer à l'assurance, laquelle, malgré tout encore, et pour une responsabilité nécessaire, le laissera partout pour une part son propre assureur.

Et en effet, soyons-en sûrs, ici encore, vouloir c'est pouvoir. Et en effet, l'assurance s'effectue, donc elle est

(1) Ajoutons qu'ici comme en presque toute chose, l'action de l'Etat se paie plus chèrement. En France et en Belgique, les primes demandées par les compagnies sont de 0,85 pour 1,000 fr. Dans les pays où l'assurance est aux mains de l'Etat, elles sont bien plus élevées. C'est, en Saxe, 1 fr. 79 c.; en Bavière, 1 fr. 87 c.; en Prusse, 2 fr. 83; en Suisse, en moyenne 2 fr. 50 c.; 4 fr. dans le canton d'Argovie.

possible; la cotisation se paye, donc elle peut se recueillir. Que le salaire veuille donc, qu'il exige et elle sera comprise au salaire (1). Et alors ici encore qu'aurons-nous à faire? Rien autre chose, qu'ouvrir le champ à la liberté, à la liberté des assurances. Elles ne se fondent pas aujourd'hui parce que personne en effet n'irait vers elles. Mais que la prévoyance naisse, que le salaire possède et, on en peut répondre, l'assurance est fondée. Pour quels risques et sous quelles formes? Eh! mon Dieu, encore une fois, pour tout au monde et sous toutes les formes. Fions-nous à cet égard au génie de l'homme : c'est la puissance extraordinaire. Il est sans doute des difficultés très-sérieuses : l'appréciation des mortalités et des risques, l'extension graduelle et irrégulière de la vie, la décroissance continue et capricieuse du pouvoir de l'argent; mais, croyons-le bien, tout sera surmonté. Ages, professions, dangers, nous verrons l'assurance tout classer, comme aujourd'hui déjà elle classe par catégories de péril les immeubles et les meubles. Dans ses mains et sous la demande de cotisations supérieures en cas de danger plus grand, nous verrons disparaître ces résistances désolantes et des habitants des caves de Lille s'opposant à la démolition de leurs affreux réduits, et de tous les métiers dangereux, des émouleurs d'épingles, par exemple, repoussant, de peur de voir par suite leur salaire s'abaisser, les procédés qui ménageaient leur vie. Depuis les primes fixes jusqu'à

(1) La preuve encore que ce qui manque pour que l'assurance se crée, ce ne sont pas les ressources mais la prévoyance, c'est qu'au sein d'un dénuement égal il a suffi partout d'un danger plus grand, appelant plus vivement la prévoyance, pour que l'assurance s'établît. Les mineurs de Belgique et d'Allemagne n'étaient pas plus riches que nombre d'autres industriels, ni leurs exploitations plus prospères. Leurs caisses de secours comptent parmi les plus anciennes de l'Europe. Que conclure de là? Encore une fois, qu'éclairer et former les hommes est la grande affaire, et que tout, presque tout, se résout en dernière analyse en une question d'éducation.

la mutualité, moyen supérieur par la solidité, l'économie et le lien, depuis les compagnies actionnaires, depuis les entreprises de caisses de retraites (1) avec leurs pensions immédiates ou différées, jusqu'aux sociétés de secours mutuels, tout nous sera donné. Dès aujourd'hui, accordons une attention toute particulière à ces dernières institutions. Il n'en est guère de plus excellentes. La prévoyance déjà les a formées. La prévoyance les maintient; elle en est la raison et l'âme. Quel avantage que d'avoir une base où se prendre, une semence déjà grande et qu'il ne s'agit plus que d'accroître!

Accroissons donc nos Sociétés de secours mutuels, c'est elles peut-être surtout qui sont destinées à devenir les assurances des classes pauvres. Accroissons-les en nombre. Souvenons-nous que, malgré leurs progrès, elle ne sont encore chez nous qu'au nombre de 3,500, réunissant 430,000 membres, tandis que l'Angleterre, avec une population notablement moindre, compte plus de 12,000 *Friendly societies* comprenant deux millions de membres. Accroissons-les par l'admission des femmes et des enfants mêmes. Rappelons leur bien qu'il résulte de leurs comptes (2) que, si les femmes sont sujettes à plus d'in-

(1) Il faut toutefois reconnaître que le placement à long terme des caisses de retraites exige une dose de prévoyance supérieure à celle qu'on peut aujourd'hui attendre de la population laborieuse en vue de laquelle elles sont fondées. En Angleterre, de 1833, date de leur établissement, à 1849, elles ne comptaient pas 7,000 acquéreurs. Chez nous, elles ont eu une fortune un peu meilleure. Instituées par la loi du 18 juin 1850, elles avaient ouvert au 31 décembre 1856, 56,903 comptes. Disons toutefois, qu'en France comme en Angleterre, les comptes sont loin d'appartenir tous à des familles ouvrières. (*Rapport de la commission de la caisse des retraites. Juin* 1857.)

(2) *Rapport de la commission supérieure d'encouragement et de surveillance des Sociétés de secours mutuels* (1856), p. 9. Dans les 426,453 membres participants de nos 3,404 sociétés, au 31 décembre 1856, on ne comptait que 47,982 femmes. Remarquons avec grand intérêt l'accroissement rapide du nombre des sociétaires. Il n'était au 31 décembre 1852 que de 26,181 pour les femmes et de 271,077 en totalité.

dispositions, elles sont, par contre, exposées à de moindres chances d'accidents, et qu'en somme, le nombre annuel de leurs jours de maladies n'est pas supérieur à celui des hommes. Citons leur les exemples de sociétés de femmes établies dans le Royaume-Uni, à Liverpool, à Ayr. Accroissons-les surtout par l'extension graduelle des objets de la prévoyance et l'élévation proportionnelle des taux des cotisations. Jusqu'aujourd'hui, la pensée des frais funéraires, préoccupation très-vive chez les classes laborieuses, le secours dans la maladie, pour beaucoup les pensions au chef de famille dans sa vieillesse ou à sa veuve et à ses enfants en cas de mort prématurée, sont leur seul souci. Étendons ce souci aussi vite que possible à ces mille risques de l'industrie et de la vie qui passaient sous nos yeux tout à l'heure. Rien ne doit mieux nous attester la possibilité du succès que le paiement régulier des cotisations actuelles, sous l'empire pourtant de la concurrence que font à ces salaires plus exigeants une immense majorité de travailleurs non associés. A quels taux ces cotisations ne pourraient-elles pas atteindre si, les non-associés prenant la place de nos sociétaires actuels, ceux-ci pouvaient pour autant encore les devancer dans la carrière ? Par-dessus tout enfin, laissons aux sociétés des classes laborieuses la dignité, la fierté et la liberté. Laissons leur la direction exclusive de ces grandes affaires. Elles en sont capables ; tout l'atteste. Malgré les subventions de l'État et des membres honoraires presque compensées par l'économie des frais de gestion, les sociétés libres sont en aussi bonne position que les sociétés approuvées. Leur ancienneté seule leur a fait plus de charges à supporter dans la personne de leurs pensionnaires. Rien n'est beau comme le spectacle du dévouement et de l'ardeur qu'elles y apportent. Rien n'est profitable, pour l'éducation virile et intelligente de leurs membres, comme cette pratique de la prévoyance en commun qui se reporte avivée dans la vie domestique.

C'est ainsi, croyons-le bien, qu'après avoir maîtrisé les maux de la vie dans le cours normal de la vie, nous aurons maîtrisé aussi les malheurs exceptionnels qui frappent encore si souvent la vie. C'est ainsi que l'accidentel même prendra, non sans douleur, qui aurait la prétention d'en racheter de tout point les hommes? mais sans les conséquences terribles et parfois irremédiables qu'il présente aujourd'hui, sa place inévitable dans l'existence des populations pauvres. Alors, nous irons si l'on veut jusqu'à assurer contre les progrès de l'industrie par l'allocation d'indemnités de déplacement ou de nouvel apprentissage, jusqu'à assurer même contre la misère. Et comment? Au moyen des cotisations du temps de la prospérité, de la santé, de la jeunesse et du travail. Alors, à n'en pas douter, nous aurons porté le dernier coup au Paupérisme.

Ici donc, cette tâche d'études et de recherches est vraiment achevée. Elle a tout abordé, tout sondé; rien n'est plus devant elle. Par bonheur, son dernier mot est bien une espérance. Et en effet, dès les premiers moments et quand nous parcourions toutes ces plaies du Paupérisme, dénuement matériel et moral, abjections, souffrances, criminalité, nous disions déjà, la main tendue vers le passé, la main posée sur le présent: Non, le Paupérisme n'est pas un mal qui arrive, c'est un mal qui s'en va. Voyez comme tout s'améliore et combien n'a-t-il pas décru! Mais, à l'heure qu'il est, n'est-il pas vrai que cette conviction est devenue bien autrement ferme et profonde, et qu'au souvenir des secours dont nous venons de traverser l'armée, la pensée du mal persistant encore s'efface; que le seul sentiment qui demeure, c'est le calme bien résolu de l'esprit devant une victoire à moitié gagnée? De même, nous avons interrogé les causes des dangers et des douleurs. Dès le moment même encore, et au milieu des vives préoccupations suscitées par leur

gravité, leur multiplicité, leur étendue, nous nous disions déjà d'une partie d'entre elles : Voici qui est aux mains de la volonté. L'intelligence s'est trompée ; la conscience a failli. L'individu a manqué de prévoyance et de courage. La société a été injuste, faible, imprudente. Mais, après tout, l'homme est maître. L'erreur est à lui ; la réparation lui appartient. D'autres (et celles-là nous ont troublés surtout alors) nous sont apparues comme persistantes. Mais, malgré tout et mesurées de près, on se le rappelle, elles ne nous ont pas semblé irrémissibles. Nous avons cru pressentir, en les touchant, qu'à leur permanence nous pouvions opposer des forces constantes. Or, ces forces constantes, les avons-nous bien rencontrées ? Sont elles bien certaines dans nos mains, et sont-elles bien les plus fortes ? En vérité, appelons-en donc à tous les souvenirs. En regard de l'insuffisance des ressources matérielles et des résistances éternelles du monde physique, nous avons apporté le travail éternel aussi des générations humaines. Or, qui donc a partout la victoire ? Aux imperfections inévitables des régimes sociaux, des formes politiques et civiles, nous avons attaché la réaction paisible, légale, mais irréconciliable du sentiment du vrai et du droit, la force de la justice, l'action de l'opinion souveraine. De quel côté est la vraie puissance ? Contre l'imprévoyance, l'ignorance, les fautes à tous degrés du caractère et de la conduite, nous avons fait appel à l'énergie du sentiment de la responsabilité partout élevée, partout proclamée d'une façon éclatante, à cette puissance immense d'un homme sur un autre qui, par dessus toutes choses, constitue assurément le grand remède, à l'éducation, puis à l'influence de la loi, à l'opinion encore. Qui l'emporte ? L'illusion s'est montrée, inquiétude ou consolation, rêverie ou menace, imprudence et malheur toujours, mais la raison, l'expérience nous sont venues en aide, leurs titres à la main, et nous attes-

tant qu'elles n'ont cessé de gagner depuis le premier jour du monde. La tutelle enfin, la dépendance nous ont dévoilé leurs attaches profondes, souvent affermies par la complicité des sociétés et des hommes. Mais un visage attristé, serein et confiant encore dans sa tristesse, nous est apparu comme du milieu d'un nuage, et nous avons dit en lui tendant les mains : A Dieu ne plaise qu'elle ne finisse pas par triompher toujours.

Au fond encore, qu'est-ce que tous ces pouvoirs, si nous cherchons à les réduire pour les mieux connaître? Qu'est-ce? Deux grandes choses. D'une part, les forces du monde matériel inépuisables sous l'effort du travail; d'autre part, la force constante de l'esprit inépuisable aussi et toute puissante sur le monde et sur elle-même. En vérité, qui douterait en leur présence et fort de leur appui? Pour mieux dire encore, il n'est vraiment qu'une chose au milieu de tout cela : l'activité humaine. C'est elle qui maîtrise et féconde le monde matériel transfiguré tout à son image. La terre produit mais c'est par elle, par l'esprit et à sa mesure. C'est à ses pieds que toutes les forces du monde physique viennent, obéissantes et soumises, se grouper comme un troupeau; par elle que les formes sociales se corrigent. C'est elle enfin qui, par un pouvoir plus extraordinaire, façonne l'homme lui-même. Armée de sa liberté, décuplée, centuplée, nous l'avons vu, par l'association, elle vient de nous donner, pour marque suprême de son pouvoir, le spectacle du plus merveilleux de ses succès, quand, désarmant ce contingent éternel des maux de ce monde qui paraissait insaisissable, elle l'a soumis à ses calculs et, suivant le mot de son juste orgueil, s'est proclamé le pouvoir de s'assurer contre toute sa portée.

Mais quoi! à quel prix ces succès? est-ce donc au prix d'un effort continuel et renouvelé tous les jours? Quoi! toujours intervenir, toujours agir, est-ce donc là une

solution, et loin d'en avoir fini avec les difficultés, les dangers, n'est-ce donc pas n'en jamais finir? Eh! bien, oui, c'est le sort éternel de l'homme d'aspirer ainsi à un repos qu'il n'atteint jamais et nulle part il n'est d'autre solution au monde. Il y a quelques années, rappelons-nous, aux prises avec les inquiétudes et les embarras les plus graves, combien le pays tout entier n'a-t-il pas souhaité, lui aussi, une solution! Une solution, c'était le cri public. On la demandait à tous les échos. Toutes les mains s'ouvraient pour la saisir, toutes les bouches s'empressaient pour la promettre. Alors, un homme qui s'était fait le conseiller populaire, et qui, par le dévouement et le patriotisme autant que par la grandeur de l'esprit et la grandeur de l'âme, méritait bien de prendre la parole et d'être écouté, éleva la voix au milieu du bruit confus des populations troublées. Vous cherchez une solution, disait-il, hommes de peu d'énergie et de réflexion; jetez donc les yeux autour de vous et sur l'histoire. La solution, est-ce autre chose que le travail continu des peuples pour se défendre, s'organiser, s'améliorer dans les conditions de leur vie? Est-ce autre chose que la difficulté succédant au succès et le succès appelé par une difficulté nouvelle? En vérité, tout est solution à la fois et tout est problème. La solution de la veille, obstacle et danger du lendemain, en réclame une autre à son tour. Le monde est une vicissitude sans fin.

Rien n'était vrai, rien n'était digne et utile comme ces paroles dont le destin, par malheur, au milieu des illusions, des fatigues et des faiblesses, n'était pas d'être entendues. Oui, il est bien vrai, tout se fait, tout se conquiert, toute conquête se maintient, mais à la condition de la perpétuité de l'effort. Le mot du monde, c'est en effet que chaque jour a sa peine, qu'à chaque peine suffit chaque jour. C'est le mot notamment de cette grande question de la misère, dont nous venons de parcourir tous les replis.

Certes, nous vaincrons le Paupérisme, mais vaincu même, anéanti, qui doute qu'il ne ressuscitât bien vite pour peine d'un moment de sommeil ? Agissons donc. L'action, puis l'action et l'action encore, voilà le grand recours, suivant le mot de l'orateur antique. Nous savons à présent la route. Aidons-nous pour que Dieu nous aide.

Ainsi, comme au terme d'un long voyage, nous voici ramenés en présence des mêmes rivages que nous avons vus fuir sous nos yeux au moment du départ. Le moment de l'étude est passé. Ce qui resterait maintenant à faire, ce serait d'entrer résolument dans ce champ du travail exploré par nos soins. Notre journée est donc bien finie puisqu'un nouveau matin se lève appelant un nouveau labeur. Comme un cercle qui s'achève et se ferme, nos dernières paroles se rejoignent à celles qui avaient ouvert tout cet écrit.

Oui, la vie est bien un combat en effet, et qui dure depuis le premier jour du monde. Mais redisons-le d'un accent mieux affermi : si la lutte est éternelle, il n'est rien ici que les sociétés et les hommes ne puissent aborder sans peur, rien qui vaille qu'ils s'effraient ou se découragent, rien dont, avec l'aide du temps, ils ne triomphent.

—

ÉCRIVAINS, ÉCONOMISTES, HOMMES D'ÉTAT, INDUSTRIELS, ETC.,

CITÉS DANS CE VOLUME.

J. J. Ampère. 193.
Aristote. 181, 419, 462.
St-Augustin. 467.
La comtesse Bagréef-Spéranski. 340.
Bakewell. 415.
Bapterosses. 45.
Frédéric Bastiat. 303, 455, 456.
Henri Baudrillart. 400.
Jérémie Bentham. 176.
Berryer. 521.
Louis Blanc. 402.
Blanqui. 32, 93, 124, 131, 137, 165.
Bossuet. 521.
Ch. de Brouckere. 458.
Lord Brougham. 535.
César. 18, 182, 191, 546.
Docteur Chalmers. 536.
Le comte Franz de Champagny. 461.
Étienne Châtel. 461.
Cherbuliez. 476.
Chéruel. 65.
Michel Chevalier. 43, 45, 53, 96, 116, 253, 260, 263, 272, 476, 497, 535, 566.
Docteur Chrestien. 190.
Ambroise Clément. 554.
Cobden. 286, 536.
André Cochut. 560.
Colbert. 38.
Les frères Collins. 415.
Victor Considérant. 399.
Pierre Corneille. 287.
Coster. 507.
Courcelle-Seneuil. 560.
Le Dante. 104, 513, 527.
T. Duchâtel. 472.
Ducpétiaux. 91, 96.
Ch. Dunoyer. 10, 225, 349, 502, 518, 530.
Le baron Charles Dupin. 147, 442, 510.
Lord Ebrington. 443.
Ellis. 523.
Le comte d'Esterno. 436.
Léon Faucher. 512.
Théodore Fix. 247, 495.
Fléchier. 65.
Flourens. 302.
Roger de Fontenay. 58.
Ch. Fourier. 408.
Franklin. 269, 316, 519.
Joseph Garnier. 176, 303.
Le baron de Gérando. 443.
Girardin. 500.
Gœthe 513, 514. Préface 1.
Guizot. 76.
Docteur Haxo. 9.
St-Jean Chrysostome. 467.
Képler. 517.
La Bruyère. 14.
La Fontaine. 192.
Lamartine. 578.
Laplace. 55.
Larroque. 197.
Léonce de Lavergne. 30, 41, 56, 82, 156, 280, 290, 346, 417, 530, 534.
Leclaire. 566.
Ernest Legouvé. 146, 372.
Leibnitz. 491.
Leplay. 476.
Locke. 501.
Louis XI. 527.
Lucrèce. 302.
Machiavel. 527.
Joseph de Maistre. 181.
Malthus. 306, 308.
Meersman. 95.
J. Stuart Mill. 565.
Gustave de Molinari. 432.
Mollien. 536.
de Montalembert. 480.
Montesquieu. 192. 231, 346.
Moreau-Christophe. 450.
Le baron de Morogues. 414.
Napoléon. 186.
Le pasteur Naville. 443.
Nelson. 224.
Oberlin. 537.
O'Connell. 344.
Parent-Duchatelet. 150.
Esquiron de Parieu. 444.

Pascal, 545.
Hipp. Passy, 56, 82, 215, 250, 565.
Frédéric Passy. 453, 516, 519.
Saint Paul. 305, 406, 466.
Sir Robert Peel. 536.
Pétrarque. 527.
J.-Et.-Marie Portalis. 358.
Porter. 90.
Proudhon. 391.
Gustave du Puynode. 143, 151.
de Raineville. 498.
Raudot. 280.
de Reden. 197.
Louis Reybaud. 384.
Ricci. 205.
Le duc de la Rochefoucauld-Liancourt. 176, 443.
Rouher. 38, 47.
J.-J. Rousseau. 340, 387.
Royer-Collard. 549.
Saint-Simon. 407.
Jean-Baptiste Say. 110, 171.
Horace Say. 51, 121, 147.
Schmidt. 461.
Walter Scott. 340.
Sénèque. 518.
Mme de Sévigné. 44.
Sidney Smith. 224.
Mlle Sieveking. 535.
Jules Simon. 518.
Mme de Staël. 33.
Alfred Sudre. 385.
Léon Talabot. 96.
de Talleyrand. 360.
Térence. 194, 446.
Thiers. 443.
de Tocqueville. 214.
Tolosan. 37.
Vauban. 38, 49, 50, 51, 58, 60, 279.
Vée. 52, 161, 365, 449, 450.
Le vte Alban de Villeneuve-Bargemont. 461.
Docteur Villermé. 99, 124, 137, 146.
Vivien. 356, 357.
Le baron de Watteville. 25, 52, 59, 79, 118, 119, 139, 154, 327, 449, 454, 458.
Louis Wolowski. 36, 208, 215, 435.

ERRATA.

Pages 26, 29 et 43. Le mot chute est écrit à tort : chûte.

Page 235, ligne 31. Au lieu de : On se plaint de son influence, lisez : On se plaint de son insuffisance.

Page 307, ligne 14. Au lieu de : a maintenu, lisez : a maintenue.

Page 334, ligne 33. Au lieu de : récèle, lisez : recèle.

Page 351, Le mot : « Si l'on peut gouverner de loin, on n'administre bien que de près » est attribué à tort à une circulaire ministérielle précédant le décret sur la décentralisation administrative. Il se trouve dans les considérants du décret même.

Page 426, ligne 8. Au lieu de : une addition du salaire, lisez : une addition au salaire.

Page 442, ligne 1. Au lieu de : Quiconque n'a point l'épargne, lisez : Quiconque n'a point d'épargne.

Page 474, ligne 24. Au lieu de : serait pour elle, lisez : serait pour elles.

Page 475, ligne 13. Au lieu de : armés qu'ils sont de plus d'un savoir et de plus d'une expérience, lisez : armés qu'ils sont de plus de savoir et de plus d'expérience.

TABLE DES MATIÈRES.

Préface. . . . . page 1.

Ire Partie. **Le Paupérisme. Son état actuel.** P. 1 à 169.

I. Préoccupations publiques. — Coup-d'œil général. — Conséquences plus graves de la misère à notre époque— II. Qu'est-ce que le Paupérisme ?— Ses caractères. — Dénuement matériel. — Concentration. — Persistance. — L'élément moral. — III. Le Paupérisme est-il un mal nouveau qui arrive, ou un mal ancien qui disparaît ? — Examen de cette question pour chacun des caractères du Paupérisme, et sous ses divers aspects. — Conclusion : le Paupérisme décroît. — IV. État actuel du Paupérisme. — Étendue des populations atteintes. — Leurs conditions d'existence. — Dénuement. — Salaires. — Besoins et prix des choses. — Mortalité. — Ignorance. — Immoralité. — Criminalité. — V. Le nord et le midi de la France. — VI. Les campagnes et l'agriculture. — Les villes et l'industrie. VII. Les enfants. — Les femmes. — VIII. Bilan annuel du Paupérisme.

IIe Partie. **Causes du Paupérisme.** P. 171 à 332.

I. Infinie multiplicité des causes du Paupérisme. — Leur classification. — Point de vue de la responsabilité. — II. Causes afférentes à l'ordre politique et administratif. — La tutelle et la liberté. — Les formes de gouvernement. — Privation des droits politiques. — L'administration. — Le budget. — Responsabilité de la société. — Responsabilité des classes pauvres. — III. Causes afférentes à la législation civile, pénale, administrative. — Causes supposées et causes réelles. — Principes généraux des sociétés. — Le partage égal entre les enfants et la division du sol. — Reproches divers. — Dispositions relatives aux coalitions. — État civil des femmes. — IV. Causes afférentes à l'opinion, aux préjugés et aux mœurs. — V. Causes de l'ordre économique. 1. Causes supposées : — Le capital. — Le travail. — Le régime industriel. — La petite culture.— La concurrence. — Les intermédiaires. — Division du travail.— Émigration des populations rurales dans les villes. — Les machines dans leurs effets permanents. — 2. Causes réelles : — Système protecteur. — L'impôt de l'État et des communes. — Taxes. — Réglementations. —

Interventions sociales. — Le nombre. — Le défaut de capital. — VI. Causes accidentelles : — atteignant la possession, la production, la circulation, les hommes. — Interruptions du travail. — Les machines dans leurs effets temporaires. — VII. Causes individuelles. — Question de la population. — Ignorance. — Imperfections naturelles. — Vices et défauts de caractère et de conduite. — Défaut de frayeur de la misère et d'espoir d'en sortir. — IX. Étendue de la responsabilité individuelle.

IIIe PARTIE. **Remèdes possibles du Paupérisme.**
P. 333 à 579.

I. Le Paupérisme paraît guérissable. — Distinction des remèdes et des palliatifs. — II. Ordre politique. — L'esclavage. — Les droits politiques considérés comme remède unique et universel. — Ce que nous doit la politique. — But. — Moyens. — III. Réformes administratives. — L'organisation, le personnel, les actes. — Les municipalités et le canton. — IV. La loi. Son caractère. — La loi civile. Ce qu'il faut lui demander. — La loi pénale. — Réformes et compléments. — Intervention contre les abus du travail. — Juridictions disciplinaires. — Moyens pénitentiaires. — V. L'opinion publique. — VI. Ordre économique. — Remèdes supposés: — 1. Systèmes contemporains de réformation sociale. — La communauté. — Restriction du droit de propriété. — Suppression de l'hérédité. — Le droit au travail. — L'organisation du travail. — Restriction du droit du capital à l'intérêt. — Egalité des salaires. — Idées de l'école de Saint-Simon. — Idées de l'école de Fourier. — 2. Impôt progressif. — Mesures de maximum. — Réglementations. — Encouragements de l'État. — Défrichements, etc. — Protection des classes pauvres par l'impôt. — Travaux publics. — VII. Ordre économique. — Remèdes réels : — Accroissement de la production agricole et industrielle. — Moyens. — Meilleurs régimes pour les classes pauvres. — Régime du salaire. — Retenues obligatoires. — VIII. Diverses sortes de circulation. Produits. Travail. Hommes. Émigration, etc. — IX. La consommation et l'épargne. — X. L'assistance publique. — XI. La charité. — XII. La bienfaisance collective et individuelle. — XIII. Le patronage. — XIV. L'éducation physique, industrielle, intellectuelle, morale, sociale. — Décision individuelle quant à la population. — Emploi de l'opinion dans la vie sociale. — XV. Régime de l'initiative particulière. — XVI. L'association. — XVII. Les assurances. — Caisses de retraites. — Sociétés de secours mutuels. — XVIII. La solution. — Conclusion.

Ecrivains, économistes, etc. cités dans ce volume, p. 581

Errata. 582

MAY 31 1950